



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

---

Établis par le  
Receveur général du Canada

---

---

# Comptes publics du Canada

# 2004

Volume III

Informations  
et analyses  
supplémentaires

---

Canada<sup>ca</sup>

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès de

Éditions et Services de dépôt

TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S5

Internet: <http://publications.gc.ca>

Téléphone: 1-613-941-5995 ou 1-800-635-7943

Nde catalogue P51-1/2004-3F

ISBN 0-660-96920-3

# VOLUME III

## *COMPTES PUBLICS DU CANADA* 2003-2004

### Table des matières

#### Section

- Introduction
- 1. États financiers des fonds renouvelables
- 2. États financiers des établissements publics
- 3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
- 4. Services professionnels et spéciaux
- 5. Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
- 6. Acquisition de matériel et d'outillage
- 7. Paiements de transfert
- 8. Frais de la dette publique
- 9. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
- 10. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
- 11. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
- 12. Autres informations diverses
- 13. Index

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

# INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

## **Nature des *Comptes publics du Canada***

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

## **Présentation des *Comptes publics du Canada***

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en trois volumes.

Le volume I présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le volume II présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que le volume III présente des informations et analyses supplémentaires. Le contenu du volume III se résume comme suit :

- états financiers des fonds renouvelables (section 1);
- états financiers des établissements publics (section 2);
- informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques* (section 3);
- services professionnels et spéciaux (section 4);
- acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (section 5);
- acquisition de matériel et d'outillage (section 6);
- paiements de transfert (section 7);
- frais de la dette publique (section 8);
- paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour (section 9);
- programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés (section 10);
- autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement (section 11); et,
- autres informations diverses (section 12).

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

# SECTION 1

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*

**2003-2004**

## **États financiers des fonds renouvelables**

### **SOMMAIRE**

	<i>Page</i>
Agence canadienne du pari mutuel.....	1.2
Aliénation des biens immobiliers.....	1.6
Bureau de la traduction.....	1.10
Bureau des passeports.....	1.16
Commission canadienne des grains.....	1.22
Conseils et Vérification Canada.....	1.29
CORCAN.....	1.34
Géomatique Canada.....	1.41
Office de la propriété intellectuelle du Canada.....	1.48
Office national du film.....	1.54
Perfectionnement et de la formation du personnel.....	1.62
Production de défense.....	1.68
Services communs de télécommunications et d'informatique.....	1.70
Services immobiliers.....	1.76
Services optionnels.....	1.82

## Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité des renseignements financiers contenus dans ces états financiers, l'équipe des finances du ministère a vérifié ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées, exécutées selon des règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne.

Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Directrice exécutive*  
*Agence canadienne du pari mutuel*

ÉLIZABETH MASSEY

*Agent financier supérieur à temps plein*

JAMES ROBERGE

*Agent financier supérieur*

BRUCE DEACON

le 15 juin 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .		(609)		606
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . . .	150	131	150	145
Fonds provenant (employés) de l'exploitation . . . . .	150	(478)	150	751
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	150	23	150	475
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . . .		(193)		(11)
Autorisation fournie (employée) . . . . .		(308)		287

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(1 874)	(2 949)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	824	1 590
Moins : ajustement d'autorisation non employée à l'exercice précédent . . . . .	(8)	(9)
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice . . . . .	(1 042)	(1 350)
Limite de l'autorisation . . . . .	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	3 042	3 350

#### 1.2 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUELABLES



## Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Tiers .....	560	719	Tiers		
Avance à justifier consentie aux employés. ....	4	2	Créditeurs .....	824	1 590
Frais payés d'avance .....	63	89	Indemnités de congé .....	234	225
	627	810		1 058	1 815
Immobilisations (note 3)			À long terme		
Au coût .....	1 785	1 769	Provision pour prestations de cessation d'emploi ...	521	539
Moins : amortissement cumulé .....	941	799			
	844	970	<b>AVOIR DU CANADA</b>		
	1 471	1 780	Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds .....	(1 874)	(2 949)
			Surplus accumulé .....	1 766	2 375
				(108)	(574)
				1 471	1 780

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Prélèvements sur les paris mutuels .....	14 485	14 778
Autres .....		1
Bénéfice brut .....	14 485	14 779
Frais d'exploitation		
Personnel		
Traitements et salaires .....	4 077	3 936
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	1 100	984
Provision pour prestations de cessation d'emploi .....	(18)	38
Transport et communications .....	939	799
Information .....	20	10
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des stupéfiants .....	2 393	2 364
Contrôle des courses .....	2 253	2 275
Service photographique d'arrivée .....	586	590
Recherche sur les stupéfiants .....	1 066	1 082
Autres services professionnels et spéciaux .....	1 698	1 327
Locations .....	508	270
Achat de services de réparation et d'entretien .....	50	40
Services publics, matériaux et fournitures .....	273	351
Amortissement .....	149	107
Total des dépenses .....	15 094	14 173
Bénéfice net (perte nette) .....	(609)	606

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice .....	2 375	1 769
Bénéfice net (perte nette) .....	(609)	606
Solde à la fin de l'exercice .....	1 766	2 375

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—Suite**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette) avant éléments extraordinaires . . . . .	(609)	606
Plus :		
Amortissement . . . . .	149	107
Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	(18)	38
	(478)	751
Variation de l'actif et du passif à court terme . . . . .	(574)	(205)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation . . . . .	(1 052)	546
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées . . . . .	(23)	(475)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement . . . . .	(23)	(475)
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice . . . . .	(1 075)	71
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice . . . . .	2 949	2 878
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice . . . . .	1 874	2 949

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**1. Autorisation et but**

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi n°1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi n°1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la Loi sur les fonds renouvelables.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 \$.

**1.4 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUEVABLES**

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les stupéfiants destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le solde de cette dernière, qui représente la situation financière du Fonds renouvelable, est présenté à l'état de la situation financière sous « Avoir du Canada ». Il se compose du total des opérations au comptant nettes du Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

**2. Principales conventions comptables**

**a) Immobilisations**

Les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions ultérieures sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de la modalité linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et équipement	10 ans
Équipement de traitement électronique de données	5 ans
Véhicules motorisés	3 ans
Bâtiments	25 ans

**b) Régime de retraite**

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

**c) Indemnités de vacances**

La charge à payer figurant à l'état de la situation financière représente le montant des crédits d'indemnités de vacances en circulation à la fin de l'exercice.

## Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

#### d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une prestation de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette prestation n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de treize semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de treize semaines.

#### 3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au			Solde à
	début de	Acquisitions	Aliénations	la fin de
	l'exercice			l'exercice
(en milliers de dollars)				
Ameublement et équipement . . . . .	820	11		831
Équipement de traitement électronique de données . . . . .	223		7	216
Véhicules motorisés . . . . .	52	12		64
Bâtiments . . . . .	575			575
Terrains . . . . .	99			99
	<u>1 769</u>	<u>23</u>	<u>7</u>	<u>1 785</u>
Amortissement cumulé	Solde au	Amortis-		Solde à
	début de	sement	Diminution	la fin de
	l'exercice			l'exercice
(en milliers de dollars)				
Ameublement et équipement . . . . .	108	77		185
Équipement de traitement électronique de données . . . . .	94	66	7	153
Véhicules motorisés . . . . .	22	6		28
Bâtiments . . . . .	575			575
	<u>799</u>	<u>149</u>	<u>7</u>	<u>941</u>
	<u>970</u>			<u>844</u>

## Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe  
Direction générale des finances,  
de la comptabilité, de la gestion bancaire,  
et de la rémunération et Agent financier principal*

LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

*Sous-ministre adjoint,  
Direction générale des biens immobiliers*

ALPHONSE CORMIER

le 9 juillet 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net . . . . .	11 888	13 327	16 600	11 224
Moins: élément nécessitant l'utilisation de fonds . . . . .		(1 580)		(1 045)
Autorisation fournie . . . . .	11 888	14 907	16 600	12 269

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débitaire) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(2 049)	1 147
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .		574
Dépôts sur aliénations . . . . .	218	208
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	656	2 835
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice . . . . .	(2 487)	(906)
Limite de l'autorisation (note 1) . . . . .	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	7 487	5 906

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. 6 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES

**Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite***

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 9 juin 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Fonds en transit.....		159	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada.....		574
Gouvernement du Canada.....	656	2 534	Dépôts sur aliénations.....	218	208
Tiers.....		142		218	782
Travaux en cours.....	2 513	4 094			
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds.....	(2 049)	1 147
			Surplus accumulé.....	5 000	5 000
				2 951	6 147
	3 169	6 929		3 169	6 929

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—Suite

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus .....	15 881	14 558
Frais d'exploitation		
Honoraires payés .....	1 253	1 377
Déboursés .....	1 301	1 957
	2 554	3 334
Bénéfice net .....	13 327	11 224

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice .....	5 000	5 000
Bénéfice net .....	13 327	11 224
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1) .....	(13 327)	(11 224)
Solde à la fin de l'exercice .....	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net .....	13 327	11 224
Variation du fonds de roulement (note 3) .....	3 196	(1 357)
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation .....	16 523	9 867
Activités de financement		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1) .....	(13 327)	(11 224)
Ressources financières nettes employées par les activités de financement .....	(13 327)	(11 224)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds .....	3 196	(1 357)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice .....	(1 147)	210
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice .....	2 049	(1 147)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'année dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 \$, est déposé au Trésor, et le ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision #822056 du Conseil du Trésor le 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 \$.

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que:

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de la comptabilité d'exercice.

##### b) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés pour les aliénations ou transferts non finalisés à la fin de l'exercice.

**Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

c) Dépôts sur aliénations

Les dépôts sur les aliénations des biens immobiliers constituent des recettes sur des aliénations futures qui ne sont pas finalisées à la fin de l'exercice financier.

d) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme.....	3 169	6 929	3 760
Passifs à court terme.....	218	782	(564)
			3 196

4. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

6. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

## Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des finances, de la  
comptabilité, de la gestion bancaire et de la  
rémunération et Agent financier principal*

LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

*Présidente-directrice générale,  
Bureau de la traduction*

FRANCINE KENNEDY

le 8 juillet 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .	(15 600)	402	(5 800)	644
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . .	1 518	(25 355)	2 800	2 824
Fonds provenant (employés) de l'exploitation . . . . .	(14 082)	(24 953)	(3 000)	3 468
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	251	5 677	1 000	1 511
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . . .	(1 033)	(43)		(44)
Autorisation fournie (employée) . . . . .	(13 300)	(30 587)	(4 000)	2 001

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(4 255)	(14 745)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	34 182	17 206
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	18 616	21 114
Virement du Conseil du Trésor—		
Éventualités régulières. . . . .	1 149	623
Virement du Conseil du Trésor—		
Éventualités recouvrement de l'entente de la convention collective. . . . .	28 326	
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice . . . . .	(18 164)	(19 276)
Limite de l'autorisation (note 1) . . . . .	10 000	10 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	28 164	29 276

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. 10 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUELABLES



**Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Suite**

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst and Young, s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 7 juin 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Encaisse.....	120	166	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada (note 3).....	5 280	2 940
Gouvernement du Canada (note 3).....	46 634	17 526	Tiers (note 3).....	29 286	14 632
Tiers.....	646	556	Autres passifs.....	4 046	4 390
Autres actifs (note 4).....	304	3 585		38 612	21 962
	47 704	21 833	Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . .	29 626	27 461
Frais reportés pour prestations de				68 238	49 423
cessation d'emploi.....	14 051	14 674			
Immobilisations (note 5).....	8 865	4 406	<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds.....	(4 255)	(14 745)
			Surplus accumulé.....	6 637	6 235
				2 382	(8 510)
				70 620	40 913
	70 620	40 913			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Revenus (note 7) . . . . .	226 882	198 585
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux . . . . .	153 167	120 231
Services professionnels et spéciaux . . . . .	40 644	43 624
Services ministériels et administratifs . . . . .	8 222	8 282
Coûts d'occupation . . . . .	8 193	7 070
Services publics, fournitures et approvisionnements . . . . .	5 347	9 372
Transports et télécommunications . . . . .	3 867	4 839
Prestations de cessation d'emploi . . . . .	3 872	2 337
Achat de services de réparation et d'entretien . . . . .	1 416	776
Amortissement . . . . .	1 218	861
Information . . . . .	315	329
Location . . . . .	193	196
Mauvaises créances . . . . .	3	
Autres dépenses . . . . .	23	24
	226 480	197 941
Bénéfice net . . . . .	402	644

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde au début de l'exercice . . . . .	6 235	5 591
Bénéfice net . . . . .	402	644
Solde à la fin de l'exercice . . . . .	6 637	6 235

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net . . . . .	402	644
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds:		
Amortissement . . . . .	1 218	861
Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	3 872	2 337
	5 492	3 842
Variation du fonds de roulement (note 8) . . . . .	(9 221)	2 376
Variation des autres éléments d'actifs et passifs:		
Encaissement des frais reportés pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	623	492
Paievements de la provision pour cessation d'emploi . . . . .	(1 707)	(876)
	(1 084)	(384)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation . . . . .	(4 813)	5 834
Activités d'investissement :		
Immobilisations—Acquisitions . . . . .	(5 677)	(1 511)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement . . . . .	(5 677)	(1 511)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(10 490)	4 323
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice . . . . .	14 745	10 422
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice . . . . .	4 255	14 745

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et but

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le budget de dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1<sup>er</sup> avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément à l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celles du 10 juillet 1996 (décision #824299) et du 11 décembre 1997 (décision #825830) autorisaient la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les six premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Aucun montant n'a été radié en 2000-2001 et en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus.

En vertu de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829357 en date du 8 novembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000 \$ à 10 000 000 \$.

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et

- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Revenus et dépenses  
Les revenus et les coûts afférents aux contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux basé sur les dépenses encourues. Les revenus sont reconnus dans l'année courante de la facturation. Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.
- b) Immobilisations  
Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs composés de matériel et outillage, matériel informatique et logiciels informatiques sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique à partir du mois suivant leur acquisition.

<u>Catégorie</u>	<u>Durée économique estimative</u>
Matériel et outillage	10-15 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels informatiques	3-5 ans
- c) Régime de retraite  
Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.
- d) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires  
Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

**Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 1995. Le compte « Frais reportés pour prestations de cessation d'emploi » est utilisé pour comptabiliser les prestations réalisées avant le 1<sup>er</sup> avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor continuera de rembourser les prestations de cessation d'emploi payées par le Bureau, pour les services antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 1995, jusqu'au 31 mars 2010. Après le 31 mars 2010, le Conseil du Trésor n'a plus l'obligation de rembourser pour les services payés.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Recouvrement de l'entente de la convention collective

Le Fonds a reçu une autorisation du crédit 5 du Conseil du Trésor après le 31 mars 2004 de 28 326 000 \$ (25 920 000 \$ d'équité salariale; 2 406 000 \$ pour l'entente de la convention) suite à la signature de la convention collective du groupe des traducteurs datée le 23 février 2004. Un débiteur de 28 326 000 \$ et un créancier de 22 328 800 \$ représentant des montants des années précédentes d'équité salariale et de l'entente de la convention qui ont été payés après le 31 mars 2004 ont été comptabilisés dans l'année financière 2003-2004 dans l'état de la situation financière et présentés dans les comptes ci-bas. Le solde de 5 997 200 \$ a été payé au cours de l'exercice courant.

(en milliers de dollars)

Débiteurs—Gouvernement du Canada	
Régulier .....	18 308
Recouvrement de l'entente de la convention collective .....	28 326
	<hr/>
	46 634
<hr/>	
Créditeurs et charges à payer—	
Tiers	
Régulier .....	11 787
Recouvrement de l'entente de la convention collective .....	17 499
	<hr/>
	29 286
<hr/>	
Créditeurs et charges à payer—	
Gouvernement du Canada	
Régulier .....	450
Recouvrement de l'entente de la convention collective .....	4 830
	<hr/>
	5 280
<hr/>	

4. Autres actifs

2004      2003  
(en milliers de dollars)

Avances remboursables de la		
taxe sur les produits et services .....	282	3 528
Autres avances .....	22	57
	<hr/>	<hr/>
	304	3 585
	<hr/>	<hr/>

## Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

#### 5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel et outillage . . . . .	51	63		114
Matériel informatique . . . . .	1 137	189		1 326
Logiciels informatiques . . . . .	4 623	1 912		6 535
Améliorations locatives . . . . .		3 513		3 513
	5 811	5 677		11 488

  

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel et outillage . . . . .	21	10		31
Matériel informatique . . . . .	576	201		777
Logiciels informatiques . . . . .	808	1 007		1 815
	1 405	1 218		2 623
Net . . . . .	4 406			8 865

#### 6. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2004-2005 . . . . .	9 219
2005-2006 . . . . .	8 234
2006-2007 . . . . .	6 261
2007-2008 . . . . .	5 228
2008-2009 . . . . .	2 455
	31 397

#### 7. Revenus

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Services de traduction . . . . .	194 139	193 700
Recouvrement de l'entente de la convention collective . . . . .	28 326	
Services d'interprètes . . . . .	3 113	3 989
Ventes de Termium . . . . .	857	770
Autres . . . . .	447	126
	226 882	198 585

#### 8. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme . . . . .	47 704	21 833	(25 871)
Passifs à court terme . . . . .	38 612	21 962	16 650
			(9 221)

#### 9. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

#### 10. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

## Fonds renouvelable du Bureau des passeports

### RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, incombe à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des finances et de l'administration du Fonds renouvelable du Bureau des passeports se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

*Directeur général,  
Direction générale des finances,  
de la planification et des systèmes ministériels*

CLAUDE CARON

*Sous-ministre adjoint,  
Services ministériels,  
Passeport et Affaires consulaires*

KATHRYN McCALLION

le 14 juin 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . . .	10 406	8 992	6 322	(2 005)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . . . .	21 392	10 301	24 404	22 082
Fonds provenant de l'exploitation . . . . .	31 798	19 293	30 726	20 077
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Remboursement du prêt de AEC . . . . .	4 500	4 500		
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	13 566	16 322	14 580	14 953
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . . .	13 732	(1 168)	9 565	1 793
Autorisation fournie (employée) . . . . .		(361)	6 581	3 331

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(20 063)	(16 278)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	10 356	9 020
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	196	3 006
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice . . . . .	(9 903)	(10 264)
Limite de l'autorisation . . . . .	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	13 903	14 264

## Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE ADJOINT, SERVICES MINISTÉRIELS,  
PASSEPORT ET AFFAIRES CONSULAIRES

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau des passeports au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire la *Loi sur les Fonds renouvelables*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau des passeports. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau des passeports au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada décrites à la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le Sous-ministre adjoint, Services ministériels, Passeport et Affaires consulaires afin de satisfaire la *Loi sur les Fonds renouvelables*. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

ERNST & YOUNG s.r.l  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 21 mai 2004

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada (note 8) .....	196	3 005	Gouvernement du Canada (note 8) .....	4 385	1 661
Tiers .....	191	257	Tiers		
Inventaire .....	5 918	5 450	Créditeurs .....	7 156	6 986
Charges payées d'avance .....	275	433	Indemnités de vacances .....	2 371	2 100
	6 580	9 145	Retenues sur paiements aux entrepreneurs .....	101	370
À long terme			Avantage incitatif différé (note 4) .....		253
Immobilisations (note 3)			Tranche à court terme de la provision pour		
Au coût .....	92 976	93 085	prestations de cessation d'emploi .....	188	355
Moins : amortissement cumulé .....	54 479	62 048	Tranche à court terme du prêt (note 5) .....	4 477	4 500
	38 497	31 037		18 678	16 225
			À long terme		
			Provision pour prestations de cessation d'emploi ..	9 541	8 060
			Prêt (note 5) .....		4 246
				9 541	12 306
			Engagements contractuels (note 7)		
			AVOIR DU CANADA (note 6)		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds .....	(20 063)	(16 278)
			Surplus accumulé .....	36 921	27 929
				16 858	11 651
	45 077	40 182		45 077	40 182

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite***

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
<b>Revenus</b>		
Droits gagnés.....	158 103	136 197
Revenus divers .....	267	566
	<u>158 370</u>	<u>136 763</u>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Traitements et avantages sociaux.....	84 414	69 394
Provision pour prestations de cessation d'emploi ..	1 461	786
Matériel de passeports et formulaires de demande .....	12 498	9 663
Fret, messageries et camionnage .....	9 229	5 998
Amortissement d'immobilisations.....	8 862	20 932
Locaux .....	7 692	6 657
Services professionnels et spéciaux.....	7 642	6 027
Services de passeports dans les missions à l'étranger (note 8) .....	4 447	4 447
Imprimerie, papeterie et approvisionnements.....	3 094	4 697
Entretien et réparations.....	2 630	1 710
Télécommunications.....	1 961	1 840
Renseignements .....	1 774	1 832
Voyages et déménagements .....	1 589	1 976
Services postaux et affranchissements .....	1 448	1 803
Location.....	276	259
Intérêts .....	243	467
Dépenses diverses.....	118	280
	<u>149 378</u>	<u>138 768</u>
Bénéfice net (perte nette).....	8 992	(2 005)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde au début de l'exercice .....	27 929	29 934
Bénéfice net (perte nette).....	8 992	(2 005)
Solde à la fin de l'exercice.....	<u>36 921</u>	<u>27 929</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
<b>Activités d'exploitation :</b>		
Bénéfice net (perte nette).....	8 992	(2 005)
Plus : Provision pour prestation de cessation d'emploi .....	1 461	786
Amortissement d'immobilisations.....	8 862	20 932
Avantage incitatif différé .....	(253)	(85)
Intérêt couru sur le prêt .....	231	449
	<u>19 293</u>	<u>20 077</u>
Variation des actifs et des passifs à court terme....	5 461	(7 329)
Paiements de prestations de cessation d'emploi .....	(147)	(270)
	<u>24 607</u>	<u>12 478</u>
<b>Activités d'investissement :</b>		
Immobilisations acquises .....	(16 322)	(14 953)
<b>Activités de financement :</b>		
Remboursement du prêt .....	(4 500)	
<b>Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice ....</b>	<b>3 785</b>	<b>(2 475)</b>
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice .....	16 278	18 753
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice .....	20 063	16 278

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 \$ à des fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits de fonctionnement accumulés. Un montant de 746 000 \$, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981. Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'a pas à payer d'impôts sur le revenu.

#### 2. Principales conventions comptables

##### a) Concepts de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés selon les principales conventions comptables décrites ci-dessous afin de satisfaire aux exigences prescrites par la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada en vertu de la *Loi sur les Fonds renouvelables*. Les règles comptables utilisées pour l'établissement des états financiers s'écartent sensiblement des principes comptables généralement reconnus au Canada pour les raisons suivantes :

- une estimation des montants courus est faite pour les indemnités de vacances et les prestations de cessation d'emploi au lieu d'obtenir une évaluation actuarielle;
- il n'y a pas de provisions actuarielles du régime de retraite et en conséquence, les états financiers ne démontrent pas si les actifs sont suffisants pour satisfaire aux obligations du régime de retraite;
- la radiation du surplus accumulé requiert seulement l'approbation du Conseil du Trésor; et
- les droits de passeport sont reconnus comme revenus au moment de la demande et de la réception du paiement au lieu d'être constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

##### b) Reconnaissance des revenus

Les droits de passeport sont reconnus comme revenus au moment de la demande et de la réception du paiement.

##### c) Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenu et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les estimations comptables sont utilisées principalement pour la provision de prestation de cessation d'emploi et les charges à payer courues. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables et le cas échéant des corrections seront apportées à l'exercice financier en cours à ce moment-là.

##### d) Inventaire

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant utilisant la méthode du coût moyen.

##### e) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, sur leur durée économique prévue, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations locatives	Terme du bail
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3-5 ans
Autres pièces d'équipement	5 ans

**Fonds renouvelable du Bureau des passeports—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1994, le Bureau des passeports capitalise tous les coûts imputés au Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet ont été séparés en quatre catégories et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de chacune des catégories, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Années</u>
Plan de perfectionnement de la technologie (PPT)	
Machine et équipement	10 ans
Système	4 ans
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	4 ans

Tous les coûts pour les autres projets sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique prévue.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

g) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est inscrit dans les comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

h) Régime de retraite

Les employés du Bureau des passeports participent au *Régime de pension de retraite de la fonction publique* administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente loi, les contributions versées au Régime par le Bureau des passeports sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Bureau des passeports et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Bureau des passeports n'est pas tenu, dans le cadre de la loi actuelle, de verser des contributions pour pallier aux insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

i) Instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers du Fonds incluant les créditeurs, les débiteurs, les charges à payer et le prêt se rapproche de leur valeur comptable.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Plan de perfectionnement de la technologie . . . . .	33 877			33 877
Autres projets d'immobilisation . . . . .	41 227	15 443	7 195	49 475
Ameublement . . . . .	2 360			2 360
Équipement TED . . . . .	12 814	873	6 726	6 961
Autres machines et équipements . . . . .	2 807	6	2 510	303
	<u>93 085</u>	<u>16 322</u>	<u>16 431</u>	<u>92 976</u>

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Plan de perfectionnement de la technologie . . . . .	32 403	658		33 061
Autres projets d'immobilisation . . . . .	16 808	6 713	7 136	16 385
Ameublement . . . . .	1 919	194		2 113
Équipement TED . . . . .	8 217	1 305	6 785	2 737
Autres machines et équipements . . . . .	2 701	(8)	2 510	183
	<u>62 048</u>	<u>8 862</u>	<u>16 431</u>	<u>54 479</u>

La catégorie des autres projets d'immobilisation inclut les améliorations locatives.

4. Avantage incitatif différé

Dans le cadre de la signature d'un contrat de location à long terme, le Bureau des passeports a profité d'une réduction pour des améliorations locatives provenant du bailleur. Ce montant sera réparti sur la durée du bail et servira à réduire les dépenses de logement. Au cours de l'exercice 2004, 253 228 \$ (2003—85 000 \$) a été reconnu comme réduction des dépenses de locaux puisque le bail est terminé.

**Fonds renouvelable du Bureau des passeports—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

5. Prêt

Suite à la décision du Conseil du Trésor # 828716 datée du 8 février 2001, le Bureau des passeports a reçu un montant de 7 800 000 \$ à titre de prêt du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international portant intérêt à un taux annuel de 5.42 pour cent. Le montant initial et les intérêts au montant de 1 177 000 \$ sont remboursables de la façon suivante:

	\$
2003-2004 .....	4 500 000
2004-2005 .....	4 477 000

6. Avoir du Canada

a) Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

b) Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant la prise en charge de l'actif net de 746 000 \$ au moment de l'établissement du Fonds.

7. Engagements

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports loue ses locaux et autres équipements de bureau en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à terme en 2010. Les paiements de location futurs par année sont approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005 .....	9 943
2006 .....	7 453
2007 .....	6 235
2008 .....	5 669
2009 et après .....	3 782
	33 082
	33 082

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a signé un contrat pour l'approvisionnement en matériel de passeport venant à terme en mai 2008. Les paiements futurs par année sont approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005 .....	6 991
2006 .....	6 924
2007 .....	6 923
2008 .....	6 923
2009 .....	1 154
	28 915
	28 915

8. Opérations entre apparentés

Le Bureau des passeports est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au service de passeport dans les missions à l'étranger, au logement et aux services légaux furent effectués entre apparentés dans le cours normal des opérations. Toutes les opérations entre apparentés sont comptabilisées au montant de la valeur d'échange, lequel est représentatif de l'entente entre les deux parties. Une des fonctions du Bureau des passeports qui est un organisme du ministère des Affaires étrangères Canada (AEC) est de collecter les frais consulaires pour le bénéfice de la division des affaires consulaires du AEC. Ces frais consulaires ne font pas partie des revenus dans l'état de l'exploitation. Pour l'exercice 2004, le Fonds a collecté et remis au AEC 51 594 200 \$ (2003—45 587 385 \$).

## Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

### RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Les services financiers de la Commission canadienne des grains élaborent et diffusent les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus pour fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées,

exécutées selon des règlements applicables, et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Dans le but d'assurer l'objectivité et l'impartialité maximales, ces états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes. Les vérificateurs doivent exprimer une opinion indépendante qui révèle si les états financiers présentent de façon juste la situation financière du Fonds au 31 mars 2004, et les résultats d'exploitation et le changement à la situation financière pour l'exercice écoulé, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du Gouvernement du Canada. Cette opinion est annexée aux états financiers. Le comité de vérification du Fonds a approuvé l'émission des états financiers.

Le modèle de prévision des coûts est en place depuis trois ans et aidera à établir les coûts en vue de se conformer aux exigences du projet de loi C212.

Approuvé par :

CHRIS HAMBLIN  
*Commissaire en chef*

SHARON McSHANE  
*Chef de la direction financière*

le 12 juillet 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .	(265)	7 784	(193)	(1,082)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . .	1 458	2 678	1,423	2,719
Fonds provenant (employés) de l'exploitation . . . . .	1 193	10 462	1,230	1,637
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	1 066	1 451	1,103	1,847
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . .		(45)		(792)
Autorisation fournie (employée) . . . . .	127	9 056	127	582

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(16 780)	(9 802)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	(2 472)	(394)
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	127	127
Autorisation nette fournie . . . . .	(19 379)	(10 323)
Limite de l'autorisation . . . . .	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	21 379	12 323

## Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSIONNAIRES  
DU FONDS RENOUVELABLE DE LA COMMISSION  
CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2004 ainsi que de ses résultats de fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, énoncés à la note 2 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le commissaire en chef, les commissaires du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains, les Travaux publics et le vérificateur général. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 14 mai 2004

**Fonds renouvelable de la Commission  
canadienne des grains—Suite**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Comptes débiteurs			Comptes créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada .....	931	837	Gouvernement du Canada .....	88	358
Tiers .....	3 706	2 173	Tiers .....	314	1 172
Autres éléments d'actif .....	237	105	Salaires .....	1 586	497
	4 874	3 115	Congés annuels et heures supplémentaires .....	2 013	2 175
			Revenus reportés .....	115	73
Immobilisations, au coût (note 3) .....	18 723	17 419		4 116	4 275
Moins : amortissement cumulé .....	14 122	12 263	À long terme		
	4 601	5 156	Provision pour indemnités de cessation d'emploi ..	4 556	3 999
				8 672	8 274
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Capital d'apport .....	4 941	4 941
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds (note 6) .....	(16 780)	(9 802)
			Surplus accumulé .....	12 642	4 858
				803	(3)
	9 475	8 271		9 475	8 271

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par:

*Commissaire en chef*  
CHRIS HAMBLIN

*Chef de la direction financière*  
SHARON McSHANE

## Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Revenus</b>		
Honoraires de services . . . . .	31 531	23 863
Crédits spéciaux (note 4) . . . . .	31 426	26 966
Crédits parlementaires (note 5) . . . . .	6 080	6 080
Revenus de contrats . . . . .	2 109	2 127
Droits exigés pour des licences . . . . .	375	287
	<u>71 521</u>	<u>59 323</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales . . . . .	48 605	47 304
Loyers . . . . .	3 734	3 725
Réparations, fournitures et charges diverses . . . . .	2 687	1 984
Déplacements et déménagements . . . . .	2 806	2 100
Amortissement . . . . .	2 052	2 040
Services professionnels et spéciaux . . . . .	1 736	1 285
Communications . . . . .	987	997
Indemnités de cessation d'emploi . . . . .	672	679
Affranchissement et fret . . . . .	389	416
Créances douteuses (recouvrement) . . . . .	115	(125)
Gain à la cession de biens immobiliers et équipement . . . . .	(46)	
	<u>63 737</u>	<u>60 405</u>
Bénéfice net (perte nette) . . . . .	7 784	(1 082)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Surplus accumulé au début de l'exercice . . . . .	4 858	5 940
Bénéfice net (perte nette) . . . . .	7 784	(1 082)
Surplus accumulé à la fin de l'exercice . . . . .	<u>12 642</u>	<u>4 858</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Activités de fonctionnement :</b>		
Bénéfice net (perte nette) . . . . .	7 784	(1 082)
<b>Éléments hors trésorerie</b>		
Amortissement . . . . .	2 052	2 040
Provision pour indemnités de cessation d'emploi . . . . .	672	679
Gain à la cession de biens immobiliers et équipement . . . . .	(46)	
	<u>10 462</u>	<u>1 637</u>
Variation des autres éléments d'actif et de passif . . . . .	(2 033)	857
<b>Ressources financières nettes liées aux activités de fonctionnement . . . . .</b>	<u>8 429</u>	<u>2 494</u>
<b>Activités d'investissement :</b>		
Achats d'immobilisations . . . . .	(1 506)	(1 847)
Produit de la cession de biens immobiliers et d'équipement . . . . .	55	
<b>Ressources financières nettes liées aux activités d'investissement . . . . .</b>	<u>(1 451)</u>	<u>(1 847)</u>
<b>Ressources financières nettes affectées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice . . . . .</b>	<u>6 978</u>	<u>647</u>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<u>9 802</u>	<u>9 155</u>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice . . . . .</b>	<u>16 780</u>	<u>9 802</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Mandat et pouvoir

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. La Commission canadienne des grains a pour objectif d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur le marché intérieur et le marché d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

La Commission canadienne des grains est un département ministériel distinct financé au moyen de crédits continus, de crédits spéciaux, d'une autorisation à dépenser les droits recouvrés et d'une marge de crédit renouvelable de 2 000 000 \$. Dans l'attente d'un règlement de la question du financement prévu à la fin de l'automne 2004, la marge de crédit renouvelable fait présentement l'objet d'un gel.

#### 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général relativement aux fonds renouvelables. La méthode de comptabilisation utilisée dans ces états financiers pour les immobilisations prises en charge le 1<sup>er</sup> avril 1995 et pour les coûts du régime de retraite est sensiblement différente des principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation de ces états financiers sont les suivantes :

##### Provision pour créances douteuses

Des provisions sont constituées à l'égard de comptes individuels dont le remboursement d'intérêts ou de capital est en souffrance depuis 90 jours.

##### Constatations des revenus et des charges

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par suite de la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance. Sauf indication contraire, les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

##### Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires continus reçus pour les dépenses liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil et les charges du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme revenus du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains ( le « Fonds renouvelable »).

Les crédits parlementaires se rapportant aux prestations de cessation d'emploi accumulées avant le 1<sup>er</sup> avril 1995 et versées par la Commission canadienne des grains ont été inscrits dans les comptes débiteurs, sous Conseil du Trésor.

##### Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant détenues par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ont été prises en charge par le Fonds renouvelable le 1<sup>er</sup> avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations acquises après le 1<sup>er</sup> avril 1995 sont inscrites au coût.

Le produit de la cession des éléments d'actif pris en charge par le Fonds renouvelable retourne au Trésor. Le produit de la cession d'autres immobilisations est retenu par le Fonds renouvelable.

Les éléments d'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	5-10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Actifs incorporels	5 ans

##### Prestations de cessation d'emploi

Les employés cumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est stipulé dans leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains comptabilise les prestations de cessation d'emploi que les employés ont accumulées après le 31 mars 1995. Ces états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi cumulées par les employés jusqu'en date du 31 mars 1995. Ces prestations représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

##### Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à la fin de l'exercice, d'après les dossiers des employés.



## Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

#### Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retraite est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

#### Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les intérêts débiteurs sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

#### 3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations, au coût	Solde au 1 <sup>er</sup> avril		Solde au 31 mars	
	2003	Acquisitions	Cessions	2004
(en milliers de dollars)				
Matériel scientifique . . . . .	5 516	712	102	6 126
Matériel et mobilier de bureau . . . . .	998		1	997
Matériel opérationnel . . . . .	627	6	2	631
Matériel informatique et logiciels . . . . .	6 529	544	72	7 001
Améliorations locatives . . . . .	3 724	244		3 968
Actifs incorporels . . . . .	25		25	
	<u>17 419</u>	<u>1 506</u>	<u>202</u>	<u>18 723</u>
(en milliers de dollars)				
Amortissement cumulé	Solde au 1 <sup>er</sup> avril		Solde au 31 mars	
	2003	Amortis- sement	Diminution	2004
(en milliers de dollars)				
Matériel scientifique . . . . .	3 619	588	102	4 105
Matériel de bureau . . . . .	818	71	1	888
Matériel opérationnel . . . . .	316	54	2	368
Matériel informatique . . . . .	4 755	949	73	5 631
Améliorations locatives . . . . .	2 745	385		3 130
Actifs incorporels . . . . .	10	5	15	
	<u>12 263</u>	<u>2 052</u>	<u>193</u>	<u>14 122</u>

#### 4. Crédits spéciaux

Selon les modalités de financement convenues entre le gouvernement fédéral la Commission canadienne des grains, des crédits parlementaires intermédiaires totalisant 83 M\$ pour les exercices compris dans la période terminée ont été accordés le 31 mars 2004. Des crédits supplémentaires ont également été accordés comme suit :

(en milliers de dollars)

2000	20 000
2001	14 000
2002	15 000
2003	19 300
2004	14 700

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, la Commission canadienne des grains a reçu des crédits spéciaux supplémentaires totalisant environ 1,8 M\$.

Le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de financement de la Commission canadienne des grains, soit des crédits parlementaires spéciaux supplémentaires de 30 M\$ sur deux ans. Pour l'exercice 2003-2004, une première tranche de 15 M\$ a été constatée alors que la deuxième tranche sera constatée en 2004-2005.

#### 5. Crédits parlementaires

##### Laboratoire de recherches sur les grains

Une partie des charges engagées par le Fonds renouvelable pour le Laboratoire de recherches sur les grains sont couvertes par des crédits parlementaires. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Salaires et charges sociales . . . . .	3 477	3 501
Loyers . . . . .	571	552
Réparations, fournitures et charges diverses . . . . .	702	643
Déplacements et déménagements . . . . .	118	97
Services professionnels et spéciaux . . . . .	81	130
Communications . . . . .	91	58
Indemnités de cessation d'emploi . . . . .	39	55
Affranchissement et fret . . . . .	37	39
Revenus provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains . . . . .	5 116	5 075
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations . . . . .	964	1 005
Total du revenu provenant de crédits parlementaires . . . . .	<u>6 080</u>	<u>6 080</u>

**Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

Nominations

Les charges liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil sont couvertes par des crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Salaires et charges sociales .....	752	780
Loyers .....	31	35
Réparations, fournitures et charges diverses ..	15	13
Déplacements et déménagements .....	93	102
Services professionnels et spéciaux .....	16	22
Communications .....	43	37
Indemnités de cessation d'emploi .....	11	12
Affranchissement et fret .....	3	4
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les charges liées aux nominations .....	964	1 005

6. Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable est incluse dans les montants qui suivent :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Somme détenue en fiducie aux fins de faillite ..		950
Provision pour indemnités de cessation d'emploi .....	4 556	3 999
Ressources relatives à l'INASAF liées aux activités de fonctionnement .....	12 224	4 853
Total de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds .....	16 780	9 802

7. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des quatre prochains exercices, les versements minimaux futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2005	3 456
2006	2 833
2007	2 744
2008	164

8. Éventualité

Les employés ont le droit d'accumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. Il est donc impossible d'établir de manière raisonnable le nombre de jours de congés de maladie qui devront être accordés dans les exercices futurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités de fonctionnement à mesure qu'ils sont versés.

9. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'autoassurance, la Commission canadienne des grains ne détient pas de police d'assurance.

10. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

11. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

## Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion

financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des finances,  
de la comptabilité, de la gestion bancaire  
et de la rémunération et Agent financier principal*

LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

*Président-directeur général pi,  
Conseils et Vérification Canada*

LOUIS VADEBONCOEUR

le 8 juillet 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .	610	3 957	600	(179)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . . .	440	150	400	879
Fonds provenant de l'exploitation . . . . .	1 050	4 107	1 000	700
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	100	281	100	634
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . . .	(150)	53	(200)	(283)
Autorisation fournie . . . . .	1 100	3 773	1 100	349

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débit) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(2 995)	3 982
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	15 945	16 737
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	18 254	22 029
Virement du Conseil du Trésor—Éventualités . . . . .	226	220
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice . . . . .	(5 530)	(1 530)
Limite de l'autorisation (note 1) . . . . .	20 000	20 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	25 530	21 530

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—Suite**

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 31 mai 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Encaisse .....	108	226	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada.....	919	1 386
Gouvernement du Canada.....	17 714	16 932	Tiers .....	15 105	15 521
Tiers .....	1 190	744	Autres passifs .....	2 623	2 465
Autres actifs (note 3) .....	772	5 340		18 647	19 372
	19 784	23 242	Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . .	4 189	3 856
Immobilisations (note 4) .....	761	715		22 836	23 228
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds .....	(2 995)	3 982
			Surplus (déficit) accumulé .....	704	(3 253)
				(2 291)	729
	20 545	23 957		20 545	23 957

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de Conseils et  
Vérification Canada—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (note 5) .....	130 006	119 129
Coûts directs .....	83 438	77 591
Bénéfice brut .....	46 568	41 538
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux .....	34 243	33 206
Prestations de cessation d'emploi .....	515	803
Coûts d'occupation .....	2 324	1 912
Services professionnels et spéciaux .....	1 761	1 969
Transports et télécommunications .....	1 356	1 117
Services ministériels et administratifs .....	1 110	1 469
Services publics, fournitures et approvisionnements .....	713	845
Amortissement .....	235	139
Location .....	128	71
Intérêts sur les prélèvements du fonds .....	79	63
Achat de services de réparation et d'entretien .....	36	57
Mauvaises créances .....	35	
Information .....	34	48
Autres dépenses .....	42	18
	42 611	41 717
Bénéfice net (perte nette) .....	3 957	(179)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice .....	(3 253)	(3 074)
Bénéfice net (perte nette) .....	3 957	(179)
Solde à la fin de l'exercice .....	704	(3 253)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) .....	3 957	(179)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement .....	235	139
Provision pour prestations de cessation d'emploi .....	515	803
	4 707	763
Variation du fonds de roulement (note 7) .....	2 733	(5 460)
Paiements de la provision pour prestations de cessation d'emploi .....	(182)	(174)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation .....	7 258	(4 871)
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions .....	(281)	(634)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement .....	(281)	(634)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds .....	6 977	(5 505)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice .....	(3 982)	1 523
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice .....	2 995	(3 982)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent être également mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 \$ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a, par la suite, été réduite de 4 899 387 \$ à 25 100 613 \$ par le Conseil du Trésor (décision #826332 du C.T. en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (C.T. #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fonds a été réduite de 25 100 613 \$ à 20 000 000 \$.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que:

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et
- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties à partir du mois suivant leur acquisition selon la méthode linéaire sur l'estimation de leur durée de vie économique :

<u>Catégorie</u>	<u>Durée de vie économique estimative</u>
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pensions de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Aucune provision n'est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1<sup>er</sup> avril 1992. Les prestations gagnées avant le 1<sup>er</sup> avril 1992 dont la valeur est estimée à 2 990 350 \$ (2002-2003—3 143 000 \$) représentent une obligation de CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

**Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

e) Assurance

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services .....	769	5 318
Autres avances .....	3	22
	<u>772</u>	<u>5 340</u>

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique . . .	306	96		402
Logiciels informatiques . .	167	95		262
Améliorations locatives .....	593	90		683
	<u>1 066</u>	<u>281</u>		<u>1 347</u>
	(en milliers de dollars)			
Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Matériel informatique . . .	232	66		298
Logiciels informatiques . .	60	50		110
Améliorations locatives .....	59	119		178
	<u>351</u>	<u>235</u>		<u>586</u>
Net .....	<u>715</u>			<u>761</u>

5. Revenus

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus de consultation et de vérification . . . . .	110 370	100 509
Recouvrement—Coûts du centre d'appui des systèmes partagés .....	19 636	18 620
	<u>130 006</u>	<u>119 129</u>

6. Engagements

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à :

	(en milliers de dollars)
2004-2005 .....	2 249
2005-2006 .....	1 564
2006-2007 .....	841
2007-2008 .....	652
2008-2009 .....	163
	<u>5 469</u>

7. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme .....	19 784	23 242	3 458
Passifs à court terme .....	18 647	19 372	(725)
			<u>2 733</u>

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

9. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**Fonds renouvelable CORCAN**

**RAPPORT DE LA GESTION**

Les états financiers suivants du Fonds renouvelable de CORCAN ont été établis conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et aux exigences et normes du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports. Ces états financiers ont été préparés par les gestionnaires du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Les différences entre les montants relatifs et les montants présentés dans les états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2004 sont seulement les résultats des reclassements à des fins de comparaison.

La responsabilité principale de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction du Fonds. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Par rapport à ses obligations au chapitre de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. Les renseignements financiers contenus dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec les renseignements contenus dans ces états financiers, sauf indication contraire.

La direction des services financiers du Fonds élabore et diffuse des politiques de gestion financière et de reddition de comptes et émet des directives précises qui permettent de conserver des normes quant à la reddition de comptes et à la gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon des règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des examens internes permettent d'améliorer les systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers au vérificateur externe du Fonds, Ernst & Young, qui les a vérifiés et a fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :  
*Directrice exécutive*  
 CORINNE HAGERMAN  
 le 15 juin 2004

**ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE)  
 (NON VÉRIFIÉ)  
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
 (en milliers de dollars)**

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .	(100)	2 280	(100)	1 455
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds .	3 000	1 860	3 000	2 812
Fonds provenant de l'exploitation . . . . .	2 900	4 140	2 900	4 267
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	500	1 605	500	1 400
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . .	2 500	6 362	2 600	4 717
Autorisation fournie (employée) . . . . .	(100)	(3 827)	(200)	(1 850)

**RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION  
 NON EMPLOYÉE  
 (NON VÉRIFIÉ)  
 AU 31 MARS  
 (en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(7 082)	(8 731)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	7 674	
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	5 496	
Moins : virement du CT- crédit 5 . . . . .		142
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice . . . . .	(4 904)	(8 873)
Limite de l'autorisation . . . . .	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	9 904	13 873



**Fonds renouvelable CORCAN—Suite**

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

AU COMITÉ CONSULTATIF DU FONDS RENOUELABLE DE CORCAN

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de CORCAN au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst & Young s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 8 juin 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Comptes débiteurs (note 4) . . . . .	8 176	7 522	Comptes créditeurs (note 7) . . . . .	7 125	12 094
Stocks (note 5) . . . . .	8 639	10 147	Salaire et vacances à payer . . . . .	1 675	1 381
Autres . . . . .	34	18	Portion actuelle des obligations en vertu des contrats de location-acquisition (note 8) . . . . .	18	16
	16 849	17 687		8 818	13 491
Immobilisations (note 6) . . . . .	6 837	6 614	À long terme		
			Indemnités de cessation d'emploi (note 9) . . . . .	2 773	2 626
			Obligations en vertu des contrats de location-acquisition (note 8) . . . . .	24	42
				11 615	16 159
			Engagements et éventualités (notes 10 et 13)		
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Capital d'apport (note 14) . . . . .	30 542	30 542
			Montant de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(7 082)	(8 731)
			Déficit accumulé . . . . .	(11 389)	(13 669)
				12 071	8 142
	23 686	24 301		23 686	24 301

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (notes 11) . . . . .	49 984	62 685
Coût des produits vendus (note 11) . . . . .	57 078	68 105
Marge bénéficiaire brute . . . . .	(7 094)	(5 420)
Autres revenus		
Frais de formation et frais correctionnels (note 3) . . . . .	21 824	21 716
Divers . . . . .	560	843
	22 384	22 559
Dépenses		
Exploitation . . . . .	5 937	5 522
Administration . . . . .	5 357	8 210
Vente et commercialisation . . . . .	1 716	1 952
	13 010	15 684
Bénéfice net . . . . .	2 280	1 455

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice . . . . .	(13 669)	(15 124)
Bénéfice net . . . . .	2 280	1 455
Solde à la fin de l'exercice . . . . .	(11 389)	(13 669)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net . . . . .	2 280	1 455
Ajustements pour les postes hors caisse:		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi . . . . .	478	472
Amortissement . . . . .	1 407	2 548
Autres . . . . .	(25)	282
	4 140	4 757
Changements aux fonds de roulement hors caisse:		
Comptes débiteurs . . . . .	(654)	2 370
Stocks . . . . .	1 508	2 055
Autres . . . . .	(16)	(5)
Indemnités de cessation d'emploi . . . . .	(331)	(276)
Comptes créditeurs . . . . .	(4 969)	(8 637)
Produits reportés . . . . .		(641)
Salaire et vacances à payer . . . . .	294	62
Ressources financières nettes employées par les activités d'exploitation . . . . .	(28)	(315)
Activités d'investissement :		
Achat d'immobilisations . . . . .	(1 795)	(1 400)
Produits de cession d'immobilisations . . . . .	190	21
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement . . . . .	(1 605)	(1 379)
Activités de financement:		
Obligations en vertu du contrat de location-acquisition . . . . .	(16)	(156)
Ressources financières nettes employées par les activités de financement . . . . .	(16)	(156)
Diminution nette du montant de l'imputation nette accumulée sur le solde de l'autorisation du Fonds . . . . .	(1 649)	(1 850)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, début de l'exercice . . . . .	8 731	10 581
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, fin de l'exercice . . . . .	7 082	8 731

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable CORCAN—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et but

CORCAN est un organisme du Service correctionnel du Canada qui est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Le Fonds renouvelable de CORCAN [le "Fonds"] a été établi en vertu de la *Loi de crédits no 4 de 1991-1992*, qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1<sup>er</sup> avril 1992 pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les modalités établies par le Conseil du Trésor. Le but du Fonds renouvelable de CORCAN est de favoriser la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des occasions d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans des établissements correctionnels fédéraux et, pour de courtes périodes de temps, aux délinquants remis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 5 000 000 \$. Un montant de 15 218 000 \$ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds au début de l'exploitation en date du 1<sup>er</sup> avril 1992.

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables prévus par le Conseil du Trésor. Étant donné que la détermination précise des éléments d'actif et de passif dépend d'événements futurs, l'établissement des états financiers d'une période donnée exige de recourir à des estimations et à des chiffres approximatifs établis avec prudence. Les présents états financiers font état des éléments d'actif et de passif ainsi que des résultats des opérations relatives au Fonds et ont été établis en tenant compte de limites raisonnables en ce qui concerne l'importance relative et les conventions comptables décrites dans les paragraphes suivants. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que les services obtenus sans frais de Services correctionnel du Canada ne sont pas déclarés comme une dépense; le passif pour les indemnités de cessation d'emploi ne comprend pas la partie non financée par le Fonds [note 9]; une estimation des montants courus est faite pour les indemnités de cessation d'emploi au lieu d'obtenir une évaluation actuarielle.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### Constatation des revenus et des dépenses

À l'exception des éléments décrits plus bas, les revenus sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou lorsque les services sont rendus.

La méthode du pourcentage des travaux réalisés est utilisée pour les contrats de construction de plus de 100 000 \$ s'étendant sur plusieurs années. La détermination du degré d'achèvement des travaux se fait en comparant les coûts directs engagés jusqu'à présent et les coûts directs totaux prévus pour l'ensemble du contrat. L'effet des changements relatifs au revenu total prévu pour chaque contrat est comptabilisé dans la période pour laquelle la détermination a eu lieu et les pertes, le cas échéant, sont comptabilisées en entier lorsque prévues. Les profits réalisés sur les contrats de construction de 100 000 \$ ou moins sont comptabilisés une fois que le contrat est quasi achevé.

Les dépenses sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées.

##### Stocks

Les matières premières sont évaluées au prix coûtant et les autres stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode linéaire à partir du mois suivant le mois de leur acquisition pour la durée de leur vie utile estimative.

Équipement	10 ans
Mobilier de bureau et équipement	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Parc de véhicules	5 ans
Bétaux	3-5 ans

##### Régime de retraite

Les employés du Fonds renouvelable de CORCAN sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et par la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La portion du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en fonction du Fonds. Le paiement des pensions en tant que tel est effectué à partir du compte de pension de retraite de la fonction publique et du compte de prestations de retraite supplémentaires. Les dépenses liées au régime de retraite sont reconnues lorsqu'elles sont payées.

##### Avantages sociaux futurs des employés

Les employés du Fonds renouvelable de CORCAN ont droit à des indemnités de cessation d'emploi établies en fonction des niveaux de rémunération en vigueur au moment de la cessation d'emploi conformément aux dispositions des conventions collectives et des conditions

Fonds renouvelable CORCAN—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

d'emploi. Toutes indemnités de cessation d'emploi acquises par un employé avant le 1<sup>er</sup> avril 1992 sont considérées un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes. Les états financiers du fonds renouvelable de CORCAN comprennent les indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN depuis la création du Fonds. Les indemnités futures des employés sont constatées au moment de leur acquisition.

Congés de maladie

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Les congés accumulés ne peuvent toutefois être utilisés qu'en cas de maladie. Conformément à la pratique gouvernementale courante, les congés de maladie accumulés par un employé au moment de sa cessation d'emploi ne lui sont pas payables. Ainsi, aucun montant n'a été inscrit dans les présents états financiers.

Provision des garanties

Les frais de garantie éventuels liés aux produits sont constatés au moment de la vente des produits.

Instruments financiers

Sauf indication contraire, la juste valeur marchande des instruments financiers représente une valeur approximative des coûts. Les instruments financiers du Fonds sont composés des comptes débiteurs, des comptes créditeurs, des charges à payer et de la dette à long terme. La direction est d'avis que ces instruments ne font pas courir de risques significatifs au Fonds en ce qui concerne les intérêts, la monnaie ou le crédit.

3. Opérations entre apparentées

Le Fonds renouvelable de CORCAN a conclu les opérations suivantes avec le Service correctionnel du Canada [«SCC»], son organisme parrain :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus d'exploitation.....	8 967	12 390
Formation, services correctionnels et autres frais.....	21 824	21 716
	<u>30 791</u>	<u>34 106</u>

Au 31 mars 2004, le Fonds renouvelable de CORCAN a un compte à recevoir de 1 054 000 \$ [2003—1 052 000 \$] du SCC.

Le Service correctionnel du Canada permet et continuera de permettre au Fonds renouvelable de CORCAN d'utiliser l'infrastructure existante, y compris les immeubles, les ateliers et les fermes, et d'assurer l'entretien de ces dites installations, gratuitement.

4. Comptes débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada.....	5 520	5 424
Tiers.....	3 299	2 813
Moins : provision pour créances douteuses.....	(643)	(715)
	<u>8 176</u>	<u>7 522</u>

5. Stocks

Les stocks comprennent les éléments suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Matières premières.....	3 850	3 898
Travaux en cours.....	183	252
Produits finis.....	4 004	4 664
Inventaire d'agroentreprise.....	1 440	2 167
	<u>9 477</u>	<u>10 981</u>
Provision pour stock périmé.....	(838)	(834)
	<u>8 639</u>	<u>10 147</u>

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2004		2003	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Coût	Amortis- sement cumulé
	(en milliers de dollars)			
Équipement.....	21 545	15 958	20 175	15 032
Mobilier et équipe- ment de bureau.....	134	134	1 055	740
Matériel informatique.....	346	331	346	324
Parc de véhicules.....	937	601	808	545
Bétaïls.....	1 160	336	1 075	291
Usine et équipement en contrat de location-acquisition...	111	36	113	26
	<u>24 233</u>	<u>17 396</u>	<u>23 572</u>	<u>16 958</u>
Amortissement cumulé.....	(17 396)		(16 958)	
Valeur comptable nette.....	<u>6 837</u>		<u>6 614</u>	

7. Comptes débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada.....	1 088	1 988
Tiers.....	6 037	10 106
	<u>7 125</u>	<u>12 094</u>

**Fonds renouvelable CORCAN—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

8. Obligations relatives aux contrats de location-acquisition

Les montants minimums des paiements futurs relatifs aux obligations de contrats de location-acquisition sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2005.....	21
2006.....	21
2007.....	4
	<u>46</u>
Frais de financement inclus au taux de 10.95 pour cent.....	(4)
	<u>42</u>
Portion actuelle.....	(18)
Portion à long terme.....	24

9. Avantages sociaux futurs des employés

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés avant la création de CORCAN sont réputées constituer un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes. En date du 31 mars 2004, l'élément de passif du Conseil du Trésor au titre des indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN avant le 1<sup>er</sup> avril 1992 s'élevait à 1 362 000 \$ [2003—1 515 000 \$]. Le Conseil du Trésor financera le versement de ces indemnités pendant une période maximale de 15 ans après la création du Fonds renouvelable de CORCAN. Par conséquent, ces indemnités seront portées aux comptes de CORCAN d'ici trois ans. Les indemnités acquises après le 1<sup>er</sup> avril 1992 sont inscrites, dans les comptes, au passif du poste des indemnités acquises par les employés. En date du 31 mars 2004, CORCAN avait un passif de 2 773 000 \$ [2003—2 626 000 \$].

En 2003-2004, CORCAN a enregistré aux dépenses un montant de 478 000 \$ relatif aux indemnités de cessation d'emploi.

Régime de retraite

Au cours de l'exercice, CORCAN a porté un montant de 3 908 000 \$ [2003—3 832 000 \$] aux dépenses pour les avantages sociaux des employés incluant un montant de 2 783 000 \$ [2003—2 694 000 \$] en contribution aux régimes de pension des employés de la fonction publique.

10. Engagements

Le Fonds renouvelable de CORCAN comporte des engagements en vertu des dispositions de différents contrats de location, incluant un montant de 1 000 000 \$ pour les années 2004 à 2007 pour la location de l'entrepôt à Kingston. Le contrat a été renouvelé en 2003 pour se terminer le 30 septembre 2006.

Les paiements annuels minimums pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2005.....	443
2006.....	426
2007.....	208
2008.....	2
2009.....	2
	<u>1 081</u>

11. Revenus et coûts des produits vendus

Exercice se terminant le 31 mars 2004	Revenus	Coût des	Marge
		produits vendus	bénéficiaire brute
(en milliers de dollars)			
Agroentreprise et foresterie...	7 370	10 315	(2 945)
Services.....	5 126	4 647	479
Textile.....	3 145	4 338	(1 193)
Fabrication.....	19 477	24 059	(4 582)
Construction.....	14 866	13 719	1 147
Total.....	<u>49 984</u>	<u>57 078</u>	<u>(7 094)</u>

Exercice se terminant le 31 mars 2003	Revenus	Coût des	Marge
		produits vendus	bénéficiaire brute
(en milliers de dollars)			
Agroentreprise et foresterie...	10 172	13 037	(2 865)
Services.....	4 859	4 962	(103)
Textile.....	5 770	6 510	(740)
Fabrication.....	28 515	29 439	(924)
Construction.....	13 369	14 157	(788)
Total.....	<u>62 685</u>	<u>68 105</u>	<u>(5 420)</u>

12. Autres éléments de l'état des résultats

Les éléments suivants sont compris dans les dépenses :

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Amortissement des immobilisations (y compris les contrats de location-acquisition).....	1 407	2 548
Amortissement des charges de développement reportées.....		206
Intérêt sur les obligations relatives aux contrats de location-acquisition.....	5	37

**Fonds renouvelable CORCAN—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

13. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation, CORCAN fait l'objet de différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Bien que la direction ne puisse prédire avec certitude l'issue de celles qui sont en suspens le 31 mars 2004, elle est d'avis que leur résolution n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de CORCAN. Une provision pour ces dépenses a été établie en fonction des estimations les plus plausibles de la direction.

14. Capital d'apport

En 2001-2002, le Conseil du Trésor et les responsables du Fonds renouvelable de CORCAN ont négocié un nouveau niveau de fonds renouvelable, afin de faire passer de 45 000 000 \$ à 5 000 000 \$ le montant de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Dans le cadre de l'entente, le Conseil du Trésor a radié le montant de l'imputation nette accumulée de 20 456 000 \$ de CORCAN sur le solde de l'autorisation du Fonds, augmentant ainsi le capital d'apport de CORCAN.

15. Montants comparatifs

Les montants correspondants de la période précédente ont été reclassifiés pour qu'ils soient conformes à la présentation utilisée pour l'exercice en cours.

## Fonds renouvelable de Géomatique Canada

### RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugement de la gestion, tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur des services intégrés (SSI). À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SSI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont

enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

*Directeur général, Finances  
(Agent financier principal à plein temps)*

BRUCE HIRST

le 7 septembre 2004

*Sous-ministre adjoint par intérim,  
Services intégrés  
(Agent financier principal)*

RICHARD TOBIN

le 7 septembre 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .	500	2 063	1 600	(1 950)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . . .	600	813	14	1 746
Fonds provenant (employés) de l'exploitation . . . . .	1 100	2 876	1 614	(204)
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	200	157	300	216
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . . .	(1 500)	(1 819)	(700)	1 673
Autorisation fournie (employée) . . . . .	2 400	4 538	2 014	(2 093)

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débitaire) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(4 172)	(1 122)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	2 668	4 775
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	117	736
Autorisation nette employée, à la fin de l'exercice . . . . .	(1 621)	2 917
Limite de l'autorisation (note 1) . . . . .	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	6 621	2 083

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Suite

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION  
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus (déficit) accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Les chiffres correspondants au 31 mars 2003 ont été vérifiés par un autre cabinet de comptables agréés.

KPMG s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 28 juillet 2004

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada .....	425	609	Gouvernement du Canada .....	4 936	6 559
Tiers (note 4) .....	2 633	4 412	Tiers		
Stocks (note 5) .....	1 204	2 026	Créditeurs .....	294	646
Charges payées d'avance .....		9	Indemnités de congé .....	92	107
	4 262	7 056	Revenus reportés .....		199
Immobilisations (note 6)				5 322	7 511
Au coût .....	3 636	4 806	À long terme		
Moins : amortissement cumulé .....	2 792	3 595	Provision pour indemnités de cessation d'emploi ..	180	165
	844	1 211			
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Capital d'apport .....	1 438	1 438
			Imputation nette accumulée		
			sur l'autorisation du Fonds .....	(4 172)	(1 122)
			Réserve pour le remplacement des		
			presses d'imprimerie (note 8) .....	1 600	1 600
			Surplus (déficit) accumulé .....	738	(1 325)
				(396)	591
	5 106	8 267		5 106	8 267

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. 42 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES



## Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Suite

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Produits .....	12 518	11 602
Services .....	3 370	3 028
Consultation .....	573	1 736
	16 461	16 366
Coûts des produits vendus .....	3 502	3 163
Revenus avant coûts directs et indirects .....	12 959	13 203
Coûts directs		
Traitements .....	3 810	5 748
Avantages sociaux .....	1 052	1 234
Transport et communications .....	201	375
Information .....	15	27
Services professionnels et spéciaux .....	2 285	3 199
Location .....	230	322
Services de réparation et d'entretien .....	510	314
Services publics, fournitures et approvisionnements .....	307	480
Autres dépenses .....	30	3
	8 440	11 702
Coûts indirects		
Services du secteur .....	600	655
Services du ministère .....	661	584
Frais d'occupation .....	437	483
Amortissement des immobilisations (note 6) .....	394	498
Créances irrécouvrables .....	9	90
Provision pour indemnités de cessation d'emploi ..	6	11
Dévaluation des stocks pour désuétude .....	280	1 019
Intérêts .....	69	111
	2 456	3 451
Coûts totaux .....	10 896	15 153
Bénéfice net (perte nette) .....	2 063	(1 950)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice .....	(1 325)	625
Bénéfice net (perte nette) .....	2 063	(1 950)
Solde à la fin de l'exercice .....	738	(1 325)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités de l'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette) .....	2 063	(1 950)
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		
Amortissement des immobilisations .....	524	637
Dévaluation des stocks pour désuétude .....	280	1 019
Créances irrécouvrables .....	9	90
	2 876	(204)
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3) .....	316	1 762
Variation dans la provision pour indemnités de cessation d'emploi .....	15	19
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation .....	3 207	1 577
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations (note 6) .....	(157)	(216)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement .....	(157)	(216)
Augmentation nette des espèces et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice .....	3 050	1 361
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice .....	1 122	(239)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice .....	4 172	1 122

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada (le Fonds) a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 de 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services, des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822 296, du 8 décembre 1994, le « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » était renommé « Fonds renouvelable de Géomatique Canada ». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822 393, du 9 février 1995.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'acquisition d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 5 000 000 \$.

#### 2. Principales conventions comptables

##### a) Principes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que : les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge; les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; et le passif éventuel est divulgué plutôt qu'enregistré.

##### b) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs déclarés, à la date des états financiers et sur le montant des produits et des charges déclarés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

##### c) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

##### d) Stocks

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen d'impression de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

##### e) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1<sup>er</sup> avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	2 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

##### f) Régime de retraite

Les employés de Ressources Naturelles Canada dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

**Fonds renouvelable de Géomatique  
Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

g) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi, selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi gagnées avant le 1<sup>er</sup> avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1<sup>er</sup> avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

h) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes sectorielles ou ministérielles).

i) Intérêts

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Information incluse dans l'état des flux de trésorerie

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs		
Gouvernement du Canada .....	184	(456)
Tiers .....	1 770	(2 766)
Stocks .....	542	1 235
Travaux en cours .....		3
Charges payées d'avance .....	9	44
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada .....	(1 623)	3 734
Tiers .....	(367)	(100)
Revenus reportés .....	(199)	68
Total .....	316	1 762

4. Débiteurs

Les débiteurs provenant des tiers se détaillent de la façon suivante :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs .....	2 994	4 763
Provision pour créances douteuses .....	(361)	(351)
Total .....	2 633	4 412

5. Stocks

Les stocks de cartes en main comprennent uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui ont été imprimées avant la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main pour l'unité d'impression au 31 mars.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques .....	1 002	1 632
Cartes aéronautiques .....	33	168
Cartes géographiques .....	29	33
	1 064	1 833
Matériel		
Papier .....	129	161
Plaques .....	2	10
Encre .....	9	22
	140	193
Total .....	1 204	2 026

**Fonds renouvelable de Géomatique  
Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acqui-sitions	Alié-nations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique . . . . .	2 783	157	(1 023)	1 917
Ameublement . . . . .	213		(178)	35
Instruments . . . . .	3		(3)	
Équipement mécanique . . . . .	442		(35)	407
Matériel de bureau . . . . .	84		(76)	8
Véhicules . . . . .	12		(12)	
Équipement d'impression . . . . .	988			988
Équipement scientifique . . . . .	281			281
<b>Total . . . . .</b>	<b>4 806</b>	<b>157</b>	<b>(1 327)</b>	<b>3 636</b>

  

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortis- sement <sup>(1)</sup>	Alié- nations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique . . . . .	2 246	329	(1 023)	1 552
Ameublement . . . . .	190	9	(178)	21
Instruments . . . . .	3		(3)	
Équipement mécanique . . . . .	166	33	(35)	164
Matériel de bureau . . . . .	83	1	(76)	8
Véhicules . . . . .	12		(12)	
Équipement d'impression . . . . .	754	124		878
Équipement scientifique . . . . .	141	28		169
<b>Total . . . . .</b>	<b>3 595</b>	<b>524</b>	<b>(1 327)</b>	<b>2 792</b>

(1) Un montant de 130 \$ est inclus dans le coût des produits vendus à titre de dépense d'amortissement (139 \$ en 2003).

7. Renseignements par secteur d'activité

	2004			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
<b>Revenus</b>				
Ministères				
d'État . . . . .	3 838	851	302	4 991
Tiers . . . . .	8 680	2 519	271	11 470
<b>Revenus totaux . . . . .</b>	<b>12 518</b>	<b>3 370</b>	<b>573</b>	<b>16 461</b>
<b>Coûts des produits vendus . . . . .</b>	<b>2 792</b>	<b>710</b>		<b>3 502</b>
<b>Revenus avant coûts directs et indirects . . . . .</b>	<b>9 726</b>	<b>2 660</b>	<b>573</b>	<b>12 959</b>
Coûts directs . . . . .	5 780	2 271	389	8 440
Coûts indirects . . . . .	2 086	309	61	2 456
<b>Coûts totaux . . . . .</b>	<b>7 866</b>	<b>2 580</b>	<b>450</b>	<b>10 896</b>
<b>Bénéfice net . . . . .</b>	<b>1 860</b>	<b>80</b>	<b>123</b>	<b>2 063</b>
<b>Éléments d'actif</b>				
Actifs financiers . . . . .	3 541	722	(1)	4 262
Immobilisations (nettes) . . . . .	253	531	60	844
Dépenses en capital . . . . .	85	20	52	157
Amortissement des immobilisations . . . . .	306	217	1	524
	2003			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
<b>Revenus</b>				
Ministères				
d'État . . . . .	4 382	741	939	6 062
Tiers . . . . .	7 220	2 287	797	10 304
<b>Revenus totaux . . . . .</b>	<b>11 602</b>	<b>3 028</b>	<b>1 736</b>	<b>16 366</b>
<b>Coûts des produits vendus . . . . .</b>	<b>2 524</b>	<b>639</b>		<b>3 163</b>
<b>Revenus avant coûts directs et indirects . . . . .</b>	<b>9 078</b>	<b>2 389</b>	<b>1 736</b>	<b>13 203</b>
Coûts directs . . . . .	7 896	2 116	1 690	11 702
Coûts indirects . . . . .	3 058	297	96	3 451
<b>Coûts totaux . . . . .</b>	<b>10 954</b>	<b>2 413</b>	<b>1 786</b>	<b>15 153</b>
<b>Perte nette . . . . .</b>	<b>(1 876)</b>	<b>(24)</b>	<b>(50)</b>	<b>(1 950)</b>
<b>Éléments d'actif</b>				
Actifs financiers . . . . .	5 320	1 022	714	7 056
Immobilisations (nettes) . . . . .	474	728	9	1 211
Dépenses en capital . . . . .	191	21	4	216
Amortissement des immobilisations . . . . .	396	234	7	637

## Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

8. Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie

Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a créé une réserve pour le remplacement des presses. Depuis le 31 mars 1998, une somme annuelle de 800 000 \$ a été affectée à la réserve pour cette fin. Aucune somme supplémentaire n'a été affectée depuis l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et le solde de la réserve a, par conséquent, été maintenu à 1 600 000 \$.

9. Transactions entre apparentés

Puisque le Fonds fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous les ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires et ces transactions sont inscrites à la valeur d'échange.

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2003 ont été reclassés pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice 2004.

---

**Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada**

**RAPPORT DE GESTION**

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, incombe à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect de normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon

les règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition des comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient correctement appliqués au sein de l'organisation.

À la demande du Fonds, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistant à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du gouvernement du Canada énoncés à la note 2 des états financiers.

Approuvé par :

*Commissaire aux brevets,  
registraire des marques de commerce  
et Président*

DAVID TOBIN

*Gestionnaire, Finance et Administration*

ANDRÉ ROUSSEAU, CGA

le 28 mai 2004

**ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) (NON-VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)**

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	6 504	1 888	6 821	3 880
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	17 085	15 544	15 134	12 582
Fonds provenant de l'exploitation	23 589	17 432	21 955	16 462
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	8 750	2 523	10 754	8 584
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	6 322	(1 740)	7 922	1 209
Autres éléments *		(9 569)		
Autorisation fournie (employée)	8 517	26 218	3 279	6 669

\* L'autorisation fournie de 26,2 millions de dollars est surévaluée de 9,6 millions de dollars et sera corrigée en 2004-2005.

**RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE (NON-VÉRIFIÉ) AU 31 MARS (en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(71 980)	(58 340)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(637)	(165)
	(72 617)	(58 505)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 673	2 456
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 289	1 465
Autres éléments *	16 136	
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(84 369)	(57 514)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	89 369	62 514

\* Les autres éléments sont surévalués de 9,6 millions de dollars et seront corrigés en 2004-2005.

**Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite**

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2004 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

KPMG s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 28 mai 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Petite caisse .....	2	2	Comptes de dépôts .....	1 178	1 085
Débiteurs			Créditeurs		
Gouvernement du Canada .....	1 139	623	Gouvernement du Canada .....	3 651	3 991
Tiers .....	1 333	1 227	Tiers .....	6 050	6 141
Revenus non facturés .....	8 524	7 112	Revenus reportés .....	17 791	16 176
Charges payées d'avance .....	76	26		28 670	27 393
	11 074	8 990	Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés .....	5 116	4 445
Immobilisations (note 3) .....	46 902	59 404	Revenus reportés .....	31 662	25 773
Revenus non facturés .....	436	318		36 778	30 218
			Assistance d'immobilisation reportée (note 4) .....	20 750	27 135
			Engagements (note 6)		
			Éventualités (note 10)		
			<b>AVOIR DU CANADA (note 5)</b>		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds .....	(71 980)	(58 340)
			Surplus accumulé .....	44 194	42 306
				(27 786)	(16 034)
	58 412	68 712		58 412	68 712

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Revenus .....	95 748	86 945
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux .....	62 435	54 159
Services professionnels .....	11 884	12 227
Amortissement des immobilisations .....	15 025	12 559
Logement .....	5 878	5 509
Matériels et fournitures .....	1 566	1 727
Information .....	299	257
Communications .....	721	808
Voyages .....	423	423
Fret et courrier .....	331	367
Entretien et réparations .....	1 106	936
Formation .....	406	331
Location .....	171	124
	<u>100 245</u>	<u>89 427</u>
Bénéfice net avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée, la réduction de la valeur d'élément d'actif et la perte sur disposition d'actifs .....	(4 497)	(2 482)
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée .....	6 385	6 385
Bénéfice net avant disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif .....	1 888	3 903
Perte sur disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif .....		(23)
Bénéfice net .....	<u>1 888</u>	<u>3 880</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net .....	1 888	3 880
Plus : amortissement des immobilisations .....	15 025	12 559
Plus : perte sur disposition des actifs et la réduction de valeur d'élément d'actif .....		23
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée .....	6 385	6 385
	<u>10 528</u>	<u>10 077</u>
Variation du fonds de roulement (note 7) .....	(807)	985
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés .....	(118)	(213)
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés .....	671	637
Revenus reportés .....	5 889	1 333
	<u>6 442</u>	<u>1 757</u>
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation .....	16 163	12 819
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations .....	(2 523)	(8 584)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice .....	13 640	4 235
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice .....	58 340	54 105
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5) .....	71 980	58 340

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde au début de l'exercice .....	42 306	38 426
Bénéfice net .....	1 888	3 880
Solde à la fin de l'exercice (note 5) .....	<u>44 194</u>	<u>42 306</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. But et autorisation

Le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, le Fonds acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds a été établi le 1<sup>er</sup> avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 \$. Au courant de l'exercice terminé le 31 mars 2002, la somme maximale de l'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor a été réduite à 5 000 000 \$. Le Parlement a accordé au Fonds l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. Le Fonds peut retenir les surplus afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

#### 2. Principales conventions comptables

##### Base de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que: les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge; les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; et le passif éventuel est divulgué plutôt qu'enregistré. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les frais reçus avant que le travail soit complété sont présentés comme revenus reportés. Lorsque le travail est complété avant que les frais soient reçus, les montants sont présentés comme revenus non facturés. Les frais de maintien et les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

##### Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Ameublement	10 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	5 ans
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

##### Assistance d'immobilisation reportée

Le Fonds a reçu 63 848 000 \$ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

##### Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds représentent une obligation du Conseil du Trésor et, donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2004, le passif du Conseil du Trésor pour les employés du Fonds est de 4.4 millions de dollars (2003—4.1 millions). L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

##### Régime de retraite

Les employés du Fonds sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Fonds sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Fonds et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Fonds n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

**Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables. L'utilisation d'estimations comptables concerne principalement les immobilisations, les revenus et les obligations salariales. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Immobilisations et amortissement accumulé

	Coût au 31 mars 2003	Acquisitions	Coût au 31 mars 2004	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
(en milliers de dollars)					
Améliorations locatives.....	16 081	394	16 475	11 175	5 300
Logiciels.....	1 248	878	2 126	951	1 175
Matériel informatique.....	2 367	117	2 484	1 156	1 328
Systèmes					
Intrepid.....	3 735		3 735	3 379	356
TechSource.....	85 535		85 535	56 726	28 809
Autres.....	9 490	117	9 607	6 337	3 270
Systèmes en développement.....	5 647	1 017	6 664		6 664
Total.....	124 103	2 523	126 626	79 724	46 902

4. Assistance d'immobilisation reportée

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée.....	63 848	63 848
Moins : amortissement accumulé.....	43 098	36 713
Valeur comptable nette.....	20 750	27 135

5. Avoir du Canada

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 000 \$ au moment de l'établissement du Fonds.

6. Engagements

TechSource

Le Fonds a paraphé un engagement contractuel avec Les services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005.....	4 521
2006.....	496
	5 017

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec TPSGC. Les paiements futurs de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005.....	5 984
	5 984

## Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

#### 7. Variations du fonds de roulement

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs . . . . .	(622)	(277)
Revenus non facturés (court terme) . . . . .	(1 412)	(1 719)
Charges payées d'avance . . . . .	(50)	(26)
Comptes de dépôts . . . . .	93	252
Comptes créditeurs . . . . .	(431)	(147)
Revenus reportés (court terme) . . . . .	1 615	2 902
	(807)	985

#### 8. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement, à la traduction, au contentieux, aux rémunérations et avantages sociaux, aux services de courrier et de sécurité ainsi qu'aux services informatiques pour l'ordinateur central furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

#### 9. Assurance

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

#### 10. Éventualités

##### Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

#### 11. Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

## Fonds renouvelable de l'Office national du film

### RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds en conformité avec les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été redressés et reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été revus par le Comité de vérification et des finances et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des

systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion présente les états financiers à la vérificatrice générale, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

*Chef, Opérations financières*  
(*Agente financière supérieure à plein temps*)

LUISA FRATE

*Directrice, Administration*  
(*Agente financière supérieure*)

MARYSE CHARBONNEAU

le 31 mai 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Coût de l'exploitation	(67 509)	(69 296)	(67 096)	(66 571)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		3 576		4 036
Fonds employés pour l'exploitation	(67 509)	(65 720)	(67 096)	(62 535)
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations		1 593		3 728
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	375		375	
Autorisation employée	(67 884)	(67 313)	(67 471)	(66 263)

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 325		8 327	
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 356		5 295	
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	11 681		13 622	
Limite de l'autorisation	15 000		15 000	
Autorisation non employée reportée	3 319		1 378	

## Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Office national du film au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Nancy Cheng, FCA  
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
le 31 mai 2004

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
		(Redressé note 3)			(Redressé note 3)
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Créditeurs		
Encaisse .....	274	238	Gouvernement du Canada.....	981	790
Somme à recevoir du Trésor .....	1 343	1 282	Tiers .....	5 112	5 818
Débiteurs			Vacances et salaires à payer .....	825	584
Gouvernement du Canada.....	125	1 637	Revenus reportés .....	383	410
Tiers .....	3 964	2 504	Indemnités de cessation d'emploi (note 7) .....	6 269	6 221
Stocks .....	500	446	Obligation découlant de contrats de location- acquisition (note 9) .....	2 181	534
Dépôts .....	464	457		15 751	14 357
	6 670	6 564	Actif net .....	1 347	3 330
Actif non financier			Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
Frais payés d'avance .....	579	981			
Immobilisations (note 6) .....	9 849	10 142			
	10 428	11 123			
	17 098	17 687		17 098	17 687

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration  
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie  
JACQUES BENSIMON

Approuvé par le conseil d'administration :

Membre  
CHERRY E. KARPYSHIN

Membre  
ANDRÉ H. CARON

**Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
		(Redressé note 3)
Dépenses (note 8)		
Programmation anglaise		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	25 931	26 130
Production commanditée	1 046	444
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	1 484	870
	28 461	27 444
Programmation française		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	17 703	17 191
Production commanditée	915	166
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	1 317	963
	19 935	18 320
Distribution	7 941	8 157
Communications et développement des réseaux	9 844	8 933
Développement et applications numériques	2 577	2 365
Direction et services administratifs	9 124	8 383
Coût d'exploitation	77 882	73 602
Revenus		
Programmation		
Production et mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles		
Programmation anglaise	1 046	444
Programmation française	915	166
Distribution		
Copies de films, locations et redevances	5 211	4 340
Autres activités		
Services et divers	1 414	2 081
	8 586	7 031
Coût d'exploitation net	(69 296)	(66 571)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE L'ACTIF NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Actif net au début de l'exercice	3 330	3 638
Coût d'exploitation net	(69 296)	(66 571)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	67 251	65 585
Variation du montant à recevoir du Trésor	62	678
Actif net à la fin de l'exercice	1 347	3 330

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
		(Redressé note 3)
Activités d'exploitation :		
Coût d'exploitation net	(69 296)	(66 571)
Éléments n'affectant pas les sorties (entrées) de fonds:		
Amortissement des immobilisations	3 591	3 460
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations	(57)	387
Variation de l'obligation pour vacances à payer	(5)	9
Variation nette pour indemnités de cessation d'emploi	47	180
Autres variations dans l'actif et le passif	62	678
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	(65 658)	(61 857)
Activités de financement :		
Paiements d'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(782)	(586)
Besoins de trésorerie pour les activités de financement	(782)	(586)
Activités d'investissement :		
Acquisition des immobilisations	(966)	(3 288)
Produits de l'aliénation des immobilisations	155	146
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	(811)	(3 142)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada	(67 251)	(65 585)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Statut et objectifs

L'Office national du film a été fondé en 1939 en vertu de la *Loi sur le cinéma* et est l'organisme chargé d'administrer cette loi.

Relevant du ministre du Patrimoine canadien, l'Office national du film (Office) est un organisme culturel mentionné à l'annexe I.1 de la *Loi sur le gestion des finances publiques*. Il est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil et dont le président est le Commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Le mandat de l'Office est de susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment, de :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour promouvoir la production et la distribution de tels films;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses ministères;
- faire des recherches sur les activités cinématographiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités cinématographiques; et
- remplir, dans les activités cinématographiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

#### 2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les conventions les plus importantes sont les suivantes :

##### Crédit parlementaire

Le financement des activités provient d'une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et d'un crédit parlementaire voté annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements relatifs au fonds de roulement, au financement temporaire des coûts d'exploitation et l'acquisition des immobilisations. Cette autorisation stipule que le montant cumulatif du fonds de

roulement admissible et de la valeur comptable nette des immobilisations ne doit pas excéder 15 millions de dollars.

L'Office est aussi financé en partie par un crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Ce crédit est voté annuellement pour renflouer le Fonds renouvelable des coûts d'exploitation admissibles et des acquisitions nettes des immobilisations. La base sur laquelle le crédit est consenti à l'Office ne correspond pas aux principes comptables utilisés dans la préparation des états financiers, car ce crédit est principalement fondé sur les besoins de trésorerie. En conséquence, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par le crédit parlementaire. Le rapprochement des deux méthodes comptables est fait à la note 5.

##### Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada

L'Office paie ses frais d'exploitation à même le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont versées au Trésor et les charges payées à même le Trésor. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada équivalent à la différence entre la totalité des rentrées de fonds et la totalité des débours incluant les transactions avec les divers ministères et organismes gouvernementaux.

##### Montant à recevoir du Trésor

L'élément « Montant à recevoir du Trésor » représente le montant que l'Office est autorisé à prélever du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

##### Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

##### Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats comme suit :

##### Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions et l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

##### Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées et la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

## Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

#### Revenus

Les revenus de production de films et autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Les revenus de redevances sont reconnus une fois que toutes les obligations de l'Office sont exécutées et que les dépenses qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

#### Débiteurs

Les débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs de tiers dont le recouvrement est incertain.

#### Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

— Équipement technique	de 4 à 10 ans
— Logiciels et équipement informatique	de 5 à 10 ans
— Mobilier et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
— Matériel roulant	5 ans
— Biens acquis par contrat de location-acquisition ou d'améliorations locatives	durée des baux

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente. Cependant, une valeur symbolique de 1 \$ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite à l'état de la situation financière comme immobilisation pour assurer que le lecteur soit conscient de son existence.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation des immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une

acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée du prix d'acquisition de l'actif. Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

#### Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les salariés participent au régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Autant les salariés que l'Office contribuent au régime. Les cotisations de l'Office sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour la période au cours de laquelle les salariés ont effectué du service. L'Office n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances ou excédents actuariels du compte de pension de retraite de la fonction publique.

#### Indemnités de cessation d'emploi

Les employés ont droit aux indemnités de cessation d'emploi prévues à leurs conditions d'emploi. L'Office reconnaît le coût des éventuelles indemnités de cessation d'emploi pour les exercices au cours desquels les salariés effectueront du service pour l'entité, et le passif correspondant est imputé aux comptes au fur et à mesure que les indemnités sont cumulées par les employés.

#### Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires en devises sont convertis selon les taux de change en vigueur au 31 mars.

#### Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. La durée de vie des immobilisations, les provisions pour créances douteuses et l'obligation relative aux indemnités de cessation d'emploi sont les principaux éléments pour lesquels des estimations ont été utilisées. Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements, lorsque requis, sont comptabilisés dans les résultats d'exploitation nets pour l'exercice au cours duquel ils ont été identifiés.



**Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

3. Modifications aux conventions comptables

Dans le passé, l'Office se conformait aux principes comptables des Fonds renouvelables du gouvernement du Canada. L'Office a maintenant modifié sa présentation pour se conformer aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. L'Office a apporté les modifications suivantes :

Les états financiers de l'Office comprenaient auparavant un bilan, un état des résultats et du déficit cumulé, un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Les états financiers de l'Office pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 comprennent un état de la situation financière, un état des résultats, un état de l'actif net, un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers.

L'Office rapporte maintenant les liquidités nettes fournies par le Gouvernement du Canada dans l'état de l'actif net et dans l'état des flux de trésorerie. Auparavant, le crédit parlementaire reçu du Gouvernement du Canada était présenté dans l'état des résultats et du déficit accumulé. L'actif net ne représente plus «l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable» (INSAF). L'INSAF regroupait deux éléments : «Montant à recevoir du Trésor» et «Financement net du coût des immobilisations». Au lieu de les regrouper dans l'actif net, le «Financement net du coût des immobilisations» est maintenant présenté dans l'état de l'actif net et le «Montant à recevoir du Trésor» est présenté dans l'actif financier.

Les changements dans la présentation des états financiers n'ont aucun impact sur le coût d'exploitation net du présent exercice (2003—aucun). Les modifications dans les conventions comptables ont été appliquées rétroactivement; par conséquent, certains renseignements comparatifs ont été reclassés pour refléter la présentation adoptée en 2004.

4. Participation permanente

Au cours de l'exercice 2004, l'Office a maintenu sa participation dans la chaîne de télévision spécialisée "The Documentary Channel". Cette participation s'élève à 14 pour cent (14 unités de 1 \$ chacune). L'entente de participation stipule que les obligations de l'Office à l'égard des dettes, des passifs et autres obligations se limitent au capital investi. De plus, l'Office a convenu de fournir annuellement un nombre déterminé d'heures de programmation de documentaires à un prix fixe, dont 50 pour cent est recouvrable à court terme comme débiteur et 50 pour cent converti sous forme de prêt à long terme portant intérêt et remboursable sous certaines conditions. Le prêt sera comptabilisé lorsque ces conditions auront été remplies.

5. Crédit parlementaire

L'Office est financé au moyen d'un crédit parlementaire.

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du crédit parlementaire utilisé :

	2004	2003
	\$	\$
Coût d'exploitation net.....	69 295 748	66 570 901
Acquisition des immobilisations .....	966 006	3 288 094
Paiements en vertu de contrats de location-acquisition .....	781 874	585 543
Gain (perte) sur aliénation des immobilisations .....	57 232	(387 096)
Variation de l'obligation pour vacances à payer.....	5 184	(8 761)
Variation nette pour indemnités de cessation d'emploi .....	(47 335)	(179 977)
Produits de l'aliénation des immobilisations .....	(154 875)	(145 923)
Amortissement des immobilisations .....	(3 591 100)	(3 460 174)
Total du crédit parlementaire utilisé .....	<u>67 312 734</u>	<u>66 262 607</u>

b) Rapprochement du crédit parlementaire voté et du crédit parlementaire utilisé :

	2004	2003
	\$	\$
Selon le Budget principal—Crédit 75 .....	62 870 000	60 783 000
Budget supplémentaire des dépenses.....	4 639 132	6 312 533
Report de fonds autorisé.....	(196 398)	(832 926)
Total du crédit parlementaire utilisé .....	<u>67 312 734</u>	<u>66 262 607</u>

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada et du crédit parlementaire utilisé :

	2004	2003
	\$	\$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada .....	67 251 238	65 584 269
Autres variations dans l'actif et le passif .....	61 496	678 338
Total du crédit parlementaire utilisé .....	<u>67 312 734</u>	<u>66 262 607</u>

**Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

6. Immobilisations

	Équipement technique informatique	Logiciels et équipement de bureau	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Collection	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Début de l'exercice (1 <sup>er</sup> avril 2003)							
Coût .....	23 124 016	12 350 666	1 064 840	31 755	1	3 644 950	40 216 228
Moins: Amortissement cumulé .....	19 741 019	7 861 655	859 724	31 755		1 579 697	30 073 850
Valeur comptable .....	3 382 997	4 489 011	205 116		1	2 065 253	10 142 378
Opérations de l'exercice .....							
Acquisitions .....	2 051 801	1 145 334	26 888			171 036	3 395 059
Aliénations et radiations nettes .....	(89 047)	(6 585)	(2 011)				(97 643)
Amortissement .....	(1 265 321)	(1 432 223)	(34 988)			(858 568)	(3 591 100)
Fin de l'exercice (31 mars 2004)							
Coût .....	20 121 737	12 450 895	1 049 773	31 755	1	3 815 986	37 470 147
Moins: Amortissement cumulé .....	16 041 307	8 255 358	854 768	31 755		2 438 265	27 621 453
Valeur comptable .....	4 080 430	4 195 537	195 005		1	1 377 721	9 848 694

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 3 542 642 \$ (2003—1 752 767 \$) moins l'amortissement cumulé de 1 406 440 \$ (2003—1 462 860 \$). L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 792 364 \$ (2003—425 926 \$). Les acquisitions des immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition s'élevaient à 2 429 053 \$ (2003—291 956 \$).

7. Avantages sociaux

Régime de retraite

Le Régime de pensions de retraite de la fonction publique a exigé que l'Office verse des cotisations égales à 2,14 fois (2003—2,14 fois) les cotisations des salariés. Les cotisations de l'Office au cours du présent exercice sont de l'ordre de 3 378 698 \$ (2003—3 158 984 \$).

Indemnités de cessation d'emploi

L'Office offre des avantages post-emploi à ses salariés par le biais des indemnités pour cessation d'emploi. Le régime d'avantages sociaux n'est pas provisionné et, par conséquent, ne détient aucun actif.

	2004	2003
	\$	\$
Obligation pour indemnités de cessation d'emploi, début de l'exercice .....	6 221 308	6 041 331
Dépenses de l'exercice .....	653 597	931 890
Indemnités payées durant l'exercice .....	(606 262)	(751 913)
Obligation pour indemnités de cessation d'emploi, fin de l'exercice .....	6 268 643	6 221 308

8. Dépenses

	2004	2003
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux .....	37 744 608	35 970 867
Services professionnels et spéciaux .....	10 232 226	8 884 589
Location .....	9 252 309	8 615 536
Transport et communication .....	4 971 562	4 725 046
Participation en espèces dans les coproductions .....	4 277 244	4 143 702
Amortissement des immobilisations .....	3 591 100	3 460 174
Matériel et fournitures .....	2 602 900	2 479 058
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire .....	1 588 519	1 615 720
Information .....	1 580 661	1 249 257
Réparations et entretien .....	771 209	643 791
Redevances .....	732 535	998 763
Divers .....	594 195	428 264
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations .....	(57 232)	387 096
	77 881 836	73 601 863

9. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs ont été capitalisés en utilisant des taux d'intérêt implicites de 7 pour cent à 14 pour cent. Les obligations correspondantes sont remboursées pendant la durée des baux de 3 à 5 ans. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 totalisent 781 874 \$ (2003—paiements de 585 543 \$ et ajustement de 66 199 \$). Des intérêts de 40 021 \$ (2003—90 418 \$) sont imputés aux résultats.

**Fonds renouvelable de l'Office national du film—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	\$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux:	
2005 .....	811 023
2006 .....	716 415
2007 .....	650 904
2008 .....	647 135
2009 .....	83 800
	2 909 277
Moins : intérêts .....	728 052
	2 181 225

10. Opérations entre entités apparentées

L'Office est relié en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et autres sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada. L'Office effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, l'Office a effectué les transactions suivantes avec des tiers apparentés :

- a) l'Office a loué des locaux du Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 857 932 \$ (2003—6 603 922 \$);
- b) l'Office a reçu à titre gracieux un site Web d'une société d'État.

11. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs, les dépôts, les créditeurs et l'obligation découlant de contrats de location-acquisition sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

12. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC pour les locaux et est en vigueur jusqu'en 2016. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	\$	\$	\$
2005 .....	6 854 000	598 000	7 452 000
2006 .....	6 558 000	221 000	6 779 000
2007 .....	6 080 000	16 000	6 096 000
2008 .....	5 290 000		5 290 000
2009 .....	5 192 000		5 192 000
2010-2016 .....	32 157 000		32 157 000
	62 131 000	835 000	62 966 000

Du montant de 62 131 000 \$ pour la location de locaux, des ententes totalisant 408 000 \$ ont été signées avec des tiers et 61 723 000 \$ avec TPSGC.

13. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, l'Office est défendeur dans des poursuites en justice ou des demandes de règlement en suspens. La direction estime que ces poursuites et ces demandes de règlement n'auront pas pour effet d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

14. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de refléter la présentation adoptée en 2004.

## Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, que nous avons dressés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences et aux normes établies par le receveur général du Canada concernant la production des rapports. Les gestionnaires du Fonds sont les premiers responsables de l'exactitude et de l'objectivité des données figurant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables établies et appliquées de la même façon que pour l'exercice précédent. Quelques-unes de ces politiques sont expliquées plus loin dans les notes faisant partie de ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. En vue de la production des rapports, le Fonds contient un ensemble de comptes qui constituent un dossier centralisé de toutes ses transactions financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes avec l'information présentée dans ces états financiers.

La Direction des finances et de l'administration et les agents de gestion financière du Fonds qui, sur le plan fonctionnel, relèvent de l'agent financier supérieur à plein temps, développent et propagent des politiques de comptabilité et de gestion financière et émettent les directives particulières favorisant l'application des normes de comptabilité et de gestion financière et de contrôle interne.

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .	1 093	2 138	47	701
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . . .	214	48	105	244
Fonds provenant de l'exploitation . . . . .	1 307	2 186	152	945
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .			50	112
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . . .		196		24
Autorisation fournie (employée) . . . . .	1 307	1 990	102	809

Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable. Les opérations sont exécutées selon les règles établies et conformément aux autorisations émanant du Parlement. Elles sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les activités des systèmes de gestion et de contrôle interne sont complétées par celles de la vérification interne et de la vérification permanente exercée par les agents de gestion financière du Fonds, les agents financiers et la Direction des finances et de l'administration.

En outre, pour assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ces états financiers, le Fonds sélectionne soigneusement des employés qualifiés, voit à leur formation et à leur perfectionnement, prend les mesures organisationnelles nécessaires à la répartition équitable des responsabilités et applique des programmes de communication de sorte que ses règlements, ses politiques, ses normes et ses directives en matière de gestion soient bien compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

*Directeur général, Direction des finances et de l'administration  
(Agent financier supérieur à plein temps)*

GILLES J. CHARRON  
le 17 juin 2004

*I/ Directeur, Division des opérations comptables*

JOSE FERNANDEZ, CMA  
le 17 juin 2004

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(8 494)	(7 425)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	1 304	2 264
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	535	574
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice . . . . .	(7 725)	(5 735)
Limite de l'autorisation . . . . .	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	9 725	7 735

## Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, FINANCE ET ADMINISTRATION  
GESTION MINISTÉRIELLE, COMMISSION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Commission de la fonction publique—Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel («Fonds renouvelable») au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des

principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst & Young s.r.l  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 11 juin 2004

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF (note 1)</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Débiteurs nets			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada .....	1 156	1 118	Gouvernement du Canada .....	232	141
Tiers .....	191	87	Tiers		
Charges payées d'avance .....	116	99	Créditeurs .....	1 070	2 122
	1 463	1 304	Charges à payer .....	1	
Immobilisations (note 6)			Vacances accumulées .....	301	299
Au coût .....	319	319		1 604	2 562
Moins : amortissement cumulé .....	197	180	À long terme		
	122	139	Provision pour prestations de cessation d'emploi .....	1 523	1 492
				3 127	4 054
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds .....	(8 494)	(7 425)
			Surplus accumulé .....	6 686	4 548
			Immobilisations fournies (note 6) .....	266	266
				(1 542)	(2 611)
	1 585	1 443		1 585	1 443

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable du perfectionnement  
et de la formation du personnel—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Revenus		
Frais de cours et services .....	11 615	10 546
Subventions (note 3) .....	2 686	2 727
	14 301	13 273
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux .....	5 756	5 278
Services professionnels et spéciaux .....	4 075	3 708
Location .....	961	963
Voyages et communications .....	298	302
Fournitures et approvisionnements .....	608	1 589
Services financiers et administratifs .....	219	219
Information .....	177	155
Provision pour prestations de cessation d'emploi .....	31	224
Amortissement .....	17	11
Perte sur cession des biens .....		9
Autres .....	21	114
	12 163	12 572
Bénéfice net .....	2 138	701

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde au début de l'exercice .....	4 548	3 847
Bénéfice net .....	2 138	701
Solde à la fin de l'exercice .....	6 686	4 548

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Activités de fonctionnement :		
Bénéfice net .....	2 138	701
Paiements de prestations de cessation d'emploi .....	(46)	(40)
Plus : Provision pour prestations de cessation d'emploi .....	77	264
Amortissement .....	17	11
Perte sur cession d'immobilisations .....		9
	2 186	945
Variations du fonds de roulement .....	(1 117)	551
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement .....	1 069	1 496
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations .....		(112)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice .....	1 069	1 384
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice .....	7 425	6 041
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice .....	8 494	7 425

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a été établi en vertu du crédit L120 de la *Loi n° 3 de 1971 portant affectation de crédits* en vue d'assurer la formation et le perfectionnement des fonctionnaires fédéraux.

La *Loi sur la régularisation des comptes*, S.C., 1980, c.17, accorde au Fonds renouvelable une autorisation permanente continue d'effectuer des versements à même le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation dont le total ne doit jamais excéder 2 000 000 \$. La *Loi sur la régularisation des comptes* a été abrogée et remplacée par l'article 7 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

En date du 1<sup>er</sup> avril, 2004, Formation et Perfectionnement Canada a reçu l'autorisation de discontinuer le Fonds. Cela a été communiqué dans la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. Le Centre canadien de gestion, Formation et perfectionnement Canada et Formation linguistique Canada seront fusionnés pour former l'École de la fonction publique du Canada. Tous les actifs, passifs et engagements seront transférés à la nouvelle école de la fonction publique du Canada le 1<sup>er</sup> avril 2004.

#### 2. Principales conventions comptables

##### a) Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été établis conformément aux principales conventions comptables définies ci-après afin d'être conformes avec les exigences comptables prescrites dans la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables ainsi que les obligations de rendre compte et standards du receveur général du Canada pour les états financiers préparés sous la *Loi sur les fonds renouvelables*. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

- les vacances à payer et les indemnités de cessation d'emploi sont fondées sur les meilleures estimations de la gestion plutôt que sur une évaluation actuarielle;
- cela exclut les passifs actuariels reliés au fonds de pension et, conséquemment, les états financiers ne démontrent pas adéquatement dans les actifs pour couvrir les engagements reliés à la pension; et
- la radiation du surplus accumulé est possible et nécessite seulement l'approbation du Conseil du Trésor.

##### b) Utilisation d'estimés

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations et la provision pour prestations de cessation d'emploi sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont dû être utilisées.

##### c) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux. Les charges à payer pour le paiement de la pension sont prises à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires. Le montant de la contribution en 2003-2004 enregistrée à l'État des résultats est de 592,636 \$.

##### d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

##### e) Immobilisations et amortissement

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

**Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Catégorie	Durée économique estimative
Mobilier de bureau et de salle de classe	17 ans
Équipement de bureau et de salle de classe	10 ans
Équipement de traitement de données (TED)	3-5 ans
Améliorations locatives	durée de l'accord pour un maximum de 10 ans

f) Charges payées d'avance

L'imputation de ces frais aux opérations du Fonds renouvelable correspond aux services fournis. Les charges payées d'avance incluent les inventaires de matériels de cours et de fournitures.

g) Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable incluent les comptes à recevoir, les comptes à payer et les frais courus à payer. La valeur aux livres des instruments financiers du Fonds renouvelable inclus dans les actifs à court terme et les passifs à court terme représente approximativement leur valeur marchande réelle, en raison de leur échéance à court terme.

3. Opérations subventionnées

En 2003-2004, des montants à même les crédits de 2 686 006 \$ (2 726 500 \$ en 2002-2003) ont été enregistrés dans le Fonds renouvelable pour financer les activités requises afin d'assumer les rôles et les responsabilités attribués à la Commission qui ne peuvent être financés par les frais des usagers.

4. Avoir du Canada

a) Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds :

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds correspond aux ressources financières, conservée par le gouvernement au nom du Fonds.

b) Surplus accumulé :

Le surplus accumulé correspond à l'accumulation des bénéfices nets annuels et inclus le solde des actifs nets lors de l'ouverture du Fonds.

5. Opérations entre apparentés

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a conclu les opérations suivantes avec la Commission de la fonction publique, son organisme parrain :

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Revenus des frais de cours et services . . . . .	396	323
Revenus de subventions . . . . .	2 686	2 727
Dépense de services corporatifs . . . . .	219	219
Total . . . . .	3 301	3 269

Au 31 mars 2004, le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a un compte à recevoir de 101 565 \$ (2003—13 980 \$) et aucun compte payable avec la Commission de la fonction publique.

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Équipement . . . . .	165			165
Équipement TED . . . . .	43			43
Amélioration locative . . . . .	111			111
	319			319

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Équipement . . . . .	149			149
Équipement TED . . . . .	31	6		37
Amélioration locative . . . . .		11		11
	180	17		197

Suite à la relocalisation des opérations du Fonds renouvelable au centre Asticou en 1993, TPSGC a donné des biens mobiliers au Fonds renouvelable. Un montant de 265 608 \$ représentant la valeur de ce transfert au Fonds renouvelable est présenté à l'état de la situation financière sous la rubrique des immobilisations fournies.



**Fonds renouvelable du perfectionnement  
et de la formation du personnel—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

7. Débiteurs

Les débiteurs provenant de tiers externe au gouvernement fédéral se détaillent de la façon suivante :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs.....	197	87
Provision pour créances douteuses.....	(6)	
Total.....	191	87

8. Engagements

Formation et Perfectionnement Canada occupe des locaux et ont des accords d'occupations de longue durée. Un estimé des paiements minimums futurs se détaille de la façon suivante :

	2005	2006	2007	2008	2009
	(en milliers de dollars)				
Accord d'occupation - Halifax.....	54	54	54	42	
Accord d'occupation - Moncton.....	54	22			
Accord d'occupation - Edmonton.....	16				
Accord d'occupation - Québec.....	13				
Accord d'occupation - Vancouver.....	52	52	52	52	

## Fonds renouvelable de la production de défense

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 2003-2004.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des finances,  
de la comptabilité, de la gestion bancaire  
et de la rémunération et Agent financier principal*

LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des approvisionnements*

JOHN HOLINSKY pour J.S. BILLINGS

le 9 juillet 2004

### FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

#### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE

AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Limite conjointe d'autorisation (note 1) . . . . .	100 000 <sup>(1)</sup>	100 000 <sup>(1)</sup>
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds . . . . .	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	100 000	100 000

<sup>(1)</sup> La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 \$ telle qu'indiquée à la note 1.

### COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

#### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE

AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Limite conjointe d'autorisation (note 1) . . . . .	100 000 <sup>(1)</sup>	100 000 <sup>(1)</sup>
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense . . . . .	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée . . . . .		

<sup>(1)</sup> La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 \$ telle qu'indiquée à la note 1.

## Fonds renouvelable de la production de défense—*Fin*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

- a) de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;
- b) d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et
- c) de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme gouvernemental ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La *Loi sur la régularisation des comptes* (S.C. 1980, C.17) a eu pour effet de créer un Compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la *Loi sur la production de défense*, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continue aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Fonds du revenu consolidé. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

---

## Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des finances,  
de la comptabilité, de la gestion bancaire  
et de la rémunération et Agent financier principal*  
LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

*Président-directeur général,  
Direction générale des services d'infotechnologie*  
KEN COCHRANE

le 9 juillet 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net . . . . .		4 723		709
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . . . .	150	544	200	487
Fonds provenant de l'exploitation . . . . .	150	5 267	200	1 196
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations . . . . .	150	174	200	416
Autres éléments nets d'actifs et de passifs . . . . .		(14)		(203)
Autorisation fournie . . . . .		5 107		983

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE

#### AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(22 065)	(10 373)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars . . . . .	9 247	9 652
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars . . . . .	9 026	16 017
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice . . . . .	(21 844)	(16 738)
Limite de l'autorisation (note 1) . . . . .	20 000	20 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	41 844	36 738

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique—  
Suite**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers LLP  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 31 mai 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada .....	8 351	9 467	Gouvernement du Canada .....	348	257
Tiers .....	1 192	719	Tiers .....	8 677	8 861
Autres actifs (note 3) .....	660	6 550	Autres passifs .....	805	731
	10 203	16 736		9 830	9 849
Immobilisations (note 4) .....	385	433	Provision pour prestations de cessation d'emploi ....	3 280	2 873
				13 110	12 722
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds .....	(22 065)	(10 373)
			Surplus accumulé .....	19 543	14 820
				(2 522)	4 447
	10 588	17 169		10 588	17 169

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable des Services communs  
de télécommunications et d'informatique—  
Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Revenus . . . . .	127 014	115 450
Coûts des ventes . . . . .	91 840	84 134
Coûts des ventes—Amortissement . . . . .	138	89
<b>Bénéfice brut . . . . .</b>	<b>35 036</b>	<b>31 227</b>
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux . . . . .	16 177	14 444
Prestations de cessation d'emploi . . . . .	499	241
Services professionnels et spéciaux . . . . .	10 733	12 414
Services ministériels et administratifs . . . . .	1 035	1 027
Coûts d'occupation . . . . .	762	858
Transports et communications . . . . .	486	630
Services publics, fournitures et approvisionnements . . . . .	315	640
Achat de services de réparation et d'entretien . . . . .	140	58
Amortissement . . . . .	84	78
Location . . . . .	41	66
Information . . . . .	22	34
Autres dépenses . . . . .	19	28
	30 313	30 518
<b>Bénéfice net . . . . .</b>	<b>4 723</b>	<b>709</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net . . . . .	4 723	709
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement . . . . .	222	167
Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	499	241
	5 444	1 117
Variation du fonds de roulement (note 6) . . . . .	6 514	(4 369)
Paiements de la provision pour cessation d'emploi . . . . .	(92)	(122)
<b>Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation . . . . .</b>	<b>11 866</b>	<b>(3 374)</b>
Activités d'investissement		
Immobilisations—Acquisitions . . . . .	(174)	(434)
<b>Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement . . . . .</b>	<b>(174)</b>	<b>(434)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .</b>	<b>11 692</b>	<b>(3 808)</b>
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice . . . . .	10 373	14 181
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice . . . . .	22 065	10 373

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde au début de l'exercice . . . . .	14 820	14 111
Bénéfice net . . . . .	4 723	709
<b>Solde à la fin de l'exercice . . . . .</b>	<b>19 543</b>	<b>14 820</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique— Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et agences du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 \$ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. En 1991-1992, l'augmentation a été de 34 000 000 \$ ce qui apporte l'autorisation à 64 000 000 \$ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1<sup>er</sup> avril 1999, selon la décision du Conseil du Trésor #827175, l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000 \$ à 45 000 000 \$ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000 \$.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 45 000 000 \$ à 20 000 000 \$.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nommait Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1<sup>er</sup> avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1998.

En 2002-2003, le Fonds renouvelable a changé de nom pour Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique.

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que:

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et
- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

##### b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

##### c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée de vie économique :

Catégorie	Durée de vie économique estimative
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

##### d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

**Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- e) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 1994. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputée au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

- f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services .....	654	6 528
Charges payées d'avance .....	6	22
	<u>660</u>	<u>6 550</u>

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique .....	1 219	126		1 345
Logiciels informatiques .....	98	48		146
	<u>1 317</u>	<u>174</u>		<u>1 491</u>

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique .....	857	172		1 029
Logiciels informatiques .....	27	50		77
	<u>884</u>	<u>222</u>		<u>1 106</u>
Net .....	<u>433</u>			<u>385</u>

5. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu de contrats à des fournisseurs de télécommunication. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2004-2005 .....	91 451
2005-2006 .....	11 077
2006-2007 .....	44
	<u>102 572</u>

6. Variations du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme .....	10 203	16 736	6 533
Passifs à court terme .....	9 830	9 849	(19)
			<u>6 514</u>

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.



**Fonds renouvelable des Services communs  
de télécommunications et d'informatique—  
*Fin***

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

9. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

---

## Fonds renouvelable des Services immobiliers

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des finances,  
de la comptabilité, de la gestion bancaire  
et de la rémunération et Agent financier principal*

LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

*Sous-ministre adjoint,  
Direction générale des biens immobiliers*

ALPHONSE CORMIER

le 9 juillet 2004

*Sous-ministre adjoint,  
Direction générale de l'intégration des services*

JOHN SHEARER

le 9 juillet 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Perte nette .....	(10 220)	(2 866)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds .....	1 493	(3 440)
Fonds employés pour l'exploitation .....	(8 727)	(6 306)
Plus: recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1) .....	12 503	6 528
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds		
Autres éléments nets d'actifs et de passifs .....	3 776	222
Autorisation fournie .....		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE

#### AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds .....	18 838	71 467
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars .....	149 641	161 405
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars .....	168 479	232 872
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice .....		
Limite de l'autorisation (note 1) .....	150 000	150 000
Autorisation non employée reportée .....	150 000	150 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable des Services immobiliers—Suite**

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 14 juin 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Fonds en transit.....	169	2 134	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada .....	11 183	8 746
Gouvernement du Canada .....	161 487	226 426	Tiers .....	138 214	155 921
Tiers .....	17 139	12 705	Fonds de responsabilité professionnelle .....	2 355	2 320
Autres actifs (note 3) .....	6 572	4 853	Autres passifs .....	6 819	5 705
				158 571	172 692
			Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . .	22 056	18 340
				180 627	191 032
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Imputation nette accumulée sur		
			l'autorisation du Fonds.....	18 838	71 467
			Déficit accumulé.....	(14 098)	(16 381)
				4 740	55 086
				185 367	246 118
	185 367	246 118			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable des Services immobiliers—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Revenus bruts (note 6) . . . . .	749 865	836 328
Débours recouvrables effectués au nom des clients . . . . .	592 867	681 641
Revenus nets . . . . .	156 998	154 687
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux . . . . .	105 709	96 995
Prestations de cessation d'emploi . . . . .	5 409	1 198
Frais généraux refacturés . . . . .	34 265	30 721
Services ministériels et administratifs . . . . .	16 639	19 201
Coûts d'occupation . . . . .	3 340	3 914
Provision pour réclamations et autres dépenses . . . . .	1 856	5 524
	167 218	157 553
Perte nette . . . . .	(10 220)	(2 866)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Solde au début de l'exercice . . . . .	(16 381)	(20 043)
Perte nette . . . . .	(10 220)	(2 866)
Recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1) . . . . .	12 503	6 528
Solde à la fin de l'exercice . . . . .	(14 098)	(16 381)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Perte nette . . . . .	(10 220)	(2 866)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	5 409	1 199
	(4 811)	(1 667)
Variation du fonds de roulement (note 5) . . . . .	46 630	(24 137)
Paiements de la provision pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	(1 693)	(1 468)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation . . . . .	40 126	(27 272)
Activités de financement :		
Recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1) . . . . .	12 503	6 528
Ressources financières nettes fournies par les activités de financement . . . . .	12 503	6 528
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	52 629	(20 744)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice . . . . .	(71 467)	(50 723)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice . . . . .	(18 838)	(71 467)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes*, (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, d'autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1996, le Fonds renouvelable des services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des Services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 \$ à 150 000 000 \$. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 \$ à 300 000 000 \$. Par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (E) 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 \$ à 450 000 000 \$.

Du 1<sup>er</sup> avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un Fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la décision du Conseil du Trésor #805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 \$ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

Dans le cours de la Mise à Jour Annuelle des Niveaux de Référence 2000-2001 (MJANR), approuvée le 9 décembre 1999 par la décision #827730 du Conseil du Trésor, le Fonds renouvelable a présenté une révision de son cadre financier. En vertu de ce nouveau cadre financier, le Fonds ne sera plus utilisé comme une entité d'affaires pour gérer les coûts engagés dans le cadre de la gamme des services de gestion des Locaux et avoirs fédéraux. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999, le Fonds est utilisé exclusivement à la prestation de services aux autres ministères et aux tierces parties.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables* L.R.C. (1985) ch.R-8, pour modifier le paragraphe 5(3) de la Loi, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002—Crédit 7b et 13b (décision du Conseil du Trésor #829420 datée le 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 450 000 000 \$ à 150 000 000 \$ en plus de la radiation de 88 227 114 \$ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

Finalement, le Fonds renouvelable a reçu des fonds par un crédit distinct afin de couvrir l'autorisation de prélèvement utilisée afin de se conformer à la politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. Le montant reçu en 2003-2004 totalise 12 503 000 \$ (2002-2003 : 6 528 000 \$).

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur les estimations de la gestion plutôt que sur les évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et

## Fonds renouvelable des Services immobiliers—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice. Les frais généraux refacturés et les services ministériels et administratifs sont basés sur les dépenses budgétisées calculées en fonction d'un pourcentage des revenus nets budgétés.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'œuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Un couru a été enregistré au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 1988. Ce couru représentait un passif net assumé par le Fonds et fut donc imputé au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds » tel que décrit dans l'annexe de la lettre de décision du Conseil du Trésor #805839 datée le 25 juin 1987.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services .....	6 219	4 312
Charges payées d'avance .....	1	16
Stocks et travaux en cours .....	352	525
	6 572	4 853

4. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels pour des services immobiliers. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)	
2004-2005 .....	150 562	
2005-2006 .....	22 582	
2006-2007 .....	19 765	
2007-2008 .....	18 685	
2008-2009 et exercices suivants .....	140 713	
	352 307	

5. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
(en milliers de dollars)			
Actifs à court terme .....	185 367	246 118	60 751
Passifs à court terme .....	158 571	172 692	(14 121)
			46 630

6. Revenus bruts

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Débours recouvrables effectués au nom des clients .....	592 867	681 641
Revenus de projets .....	122 888	117 579
Recouvrement de salaires .....	25 604	24 784
Honoraires de gestion d'actifs .....	7 403	7 879
Autres revenus .....	1 103	4 445
	749 865	836 328

**Fonds renouvelable des Services  
immobiliers—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

9. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

---

## Fonds renouvelable des services optionnels

### RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des services optionnels tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des finances,  
de la comptabilité, de la gestion bancaire  
et de la rémunération et Agent financier principal*  
LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

*Sous-ministre adjointe,  
Direction générale des approvisionnements*  
JOHN HOLINSKY pour J.S. BILLINGS

le 9 juillet 2004

### ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) . . . .	(99)	3 429		637
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds . . . .	99	(331)	100	(988)
Fonds provenant (employés) de l'exploitation . . . . .		3 098	100	(351)
Plus: accès à l'autorisation de prélèvement pour déficits opérationnels . . . . .		1 948		
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds Acquisitions nettes d'immobilisations. . . . .				797
Autorisation fournie (employée) . . . . .		5 046	100	(1 148)

### RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débitaire) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	(5 245)	3 543
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars. . . . .	8 142	9 071
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars. . . . .	3 224	7 895
Autorisation nette employée (fournie) à la fin de l'exercice . . . . .	(327)	4 719
Limite de l'autorisation (note 1) . . . . .	35 000	35 000
Autorisation non employée reportée . . . . .	35 327	30 281

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Fonds renouvelable des services optionnels—Suite**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2004 ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés

Ottawa, Canada  
le 14 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
À court terme			À court terme		
Fonds en transit.....	1 028		Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada.....	766	1 559
Gouvernement du Canada.....	2 017	4 607	Tiers.....	7 376	5 441
Tiers.....	3 585	2 507	Autres passifs.....	311	215
Autres actifs (note 3).....	65	3 139		8 453	7 215
	6 695	10 253	Provision pour prestations de cessation d'emploi....	1 633	1 465
Immobilisations (note 4).....	1 717	2 112		10 086	8 680
			<b>AVOIR DU CANADA</b>		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds.....	(5 245)	3 543
			Surplus accumulé.....	3 571	142
				(1 674)	3 685
	8 412	12 365		8 412	12 365

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable des services optionnels—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (note 6) . . . . .	98 939	100 228
Coûts des ventes . . . . .	83 760	88 881
Bénéfice brut . . . . .	15 179	11 347
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux . . . . .	6 356	5 924
Prestations de cessation d'emploi . . . . .	357	(26)
Services professionnels et spéciaux . . . . .	2 240	2 396
Coûts d'occupation . . . . .	874	574
Services ministériels et administratifs . . . . .	587	652
Amortissement . . . . .	395	34
Transports et télécommunications . . . . .	362	322
Services publics, fournitures et approvisionnements . . . . .	176	141
Intérêts sur les prélèvements du Fonds . . . . .	125	88
Achat de services de réparation et d'entretien . . . . .	116	101
Information . . . . .	36	49
Location . . . . .	34	44
Autres dépenses . . . . .	92	411
	11 750	10 710
Bénéfice net . . . . .	3 429	637

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice . . . . .	142	1 157
Bénéfice net . . . . .	3 429	637
Transfert des activités . . . . .		(1 652)
Solde à la fin de l'exercice . . . . .	3 571	142

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net . . . . .	3 429	637
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement . . . . .	395	34
Provision pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	357	(27)
	4 181	644
Variation du fonds de roulement (note 7) . . . . .	4 796	(11 797)
Paiements de la provision pour prestations de cessation d'emploi . . . . .	(189)	(2)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation . . . . .	8 788	(11 155)
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions . . . . .		(797)
Dispositions . . . . .		20
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement . . . . .		(777)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds . . . . .	8 788	(11 932)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice . . . . .	(3 543)	9 445
Transfert des activités . . . . .		(1 056)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice . . . . .	5 245	(3 543)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds renouvelable des services optionnels—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 de 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'alinéa 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alinéa 6(b) qui ont trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; et de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du Programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 \$ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2001-2002 (Conseil du Trésor #829023-1 en date du 25 octobre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 200 000 000 \$ à 75 000 000 \$ et par la suite par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (Conseil du Trésor #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000 \$ à 35 000 000 \$. La décision du Conseil du Trésor #829420 a aussi autorisé la radiation de 22 700 000 \$ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;

- les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et
- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice.

##### b) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée de vie économique :

<u>Catégorie</u>	<u>Durée de vie économique estimative</u>
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 à 5 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

##### c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

##### d) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

**Fonds renouvelable des services optionnels—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputée au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services .....	63	3 143
Autres avances .....	2	(4)
	<u>65</u>	<u>3 139</u>

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations ajustements	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Matériel informatique ...	129			129
Logiciels informatiques ...	2 070			2 070
	<u>2 199</u>			<u>2 199</u>
(en milliers de dollars)				
Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations ajustements	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Matériel informatique ...	87	7		94
Logiciels informatiques ...		388		388
	<u>87</u>	<u>395</u>		<u>482</u>
Net .....	<u>2 112</u>			<u>1 717</u>

5. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels pour des services optionnels. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2004-2005 .....	833 297
2005-2006 .....	670 644
2006-2007 .....	539 440
2007-2008 .....	459 450
2008-2009 .....	75 363
	<u>2 578 194</u>

6. Revenus

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Recouvrements de la gestion du transport .....	42 265	45 607
Recouvrements du programme d'inoculation ...	34 224	33 541
Recouvrements du programme de courtage de logiciels .....	8 515	4 515
Ventes des centres de services de soutien partagés localement .....	6 932	7 154
Ventes des centres de distribution des biens de l'État .....	4 800	4 685
Recouvrements de communication, d'impression et d'audio-visuel .....	2 203	4 726
	<u>98 939</u>	<u>100 228</u>

7. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
(en milliers de dollars)			
Actifs à court terme .....	6 695	10 253	3 558
Passifs à court terme .....	8 453	7 215	1 238
	<u>4 796</u>		<u>4 796</u>

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

9. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

**Fonds renouvelable des services  
optionnels—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

10. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

---

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

# SECTION 2

## *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

2003-2004

### **États financiers des établissements publics**

#### **SOMMAIRE**

	<i>Page</i>
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	2.2
Agence des douanes et du revenu du Canada .....	2.10
Agence Parcs Canada .....	2.32
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports.....	2.41
Centre canadien de gestion .....	2.48
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail .....	2.54
Commission canadienne de sûreté nucléaire .....	2.61
Commission canadienne des affaires polaires .....	2.71
Commission de l'assurance-emploi du Canada .....	2.77
Commission des champs de bataille nationaux .....	2.78
Commission du droit du Canada .....	2.84
Conseil de recherches en sciences humaines.....	2.88
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie .....	2.97
Conseil national de recherches du Canada.....	2.105
Instituts de recherche en santé du Canada .....	2.115
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie .....	2.124

## Agence canadienne d'inspection des aliments

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de l'Agence canadienne d'inspection des aliments («l'Agence») est chargée de préparer toute l'information faisant partie de ces états financiers et de son rapport annuel. Ces rapports sont obligatoires au sens de l'article 23 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les états financiers présentés ci-joints ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada tel que stipulé à l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont identifiées à la note 2.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Une partie de cette information est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction et elle tient compte, comme il se doit, de l'importance relative. Afin de satisfaire à ses obligations de rendre compte, la direction tient à jour un ensemble de comptes qui permet l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière et de gestion contenues dans les états ministériels, et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, concordent avec celles des présents états financiers.

La direction tient à jour un système de gestion financière et de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont exécutées conformément à la réglementation en vigueur, dans les limites des autorisations parlementaires, et que ces opérations sont enregistrées comme il convient pour pouvoir rendre compte de l'usage des fonds publics. La direction tente également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers en choisissant avec soin la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, en négociant des arrangements qui assurent une répartition adéquate des responsabilités, en adoptant des programmes de communication visant à garantir que les règlements, politiques, normes et pouvoirs directoriaux sont compris à tous les paliers de l'Agence.

La vérificatrice générale du Canada procède à une vérification indépendante et exprime son opinion sur les états financiers produits en annexe.

Approuvé par :

*Le président,*  
RICHARD B. FADDEN

*Le vice-président,*  
*services intégrés*  
GORDON R. WHITE

le 27 août 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION  
DES ALIMENTS ET AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'AGROALIMENTAIRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 31 mars 2004 et les états des résultats d'exploitation, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada  
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada  
le 27 août 2004



**Agence canadienne d'inspection des aliments—**  
*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
ACTIF			PASSIF ET AVOIR DU CANADA		
À court terme			À court terme		
Droits en argent.....	53 999	62 288	Créiteurs et charges à payer.....	66 467	62 445
Débiteurs.....	8 324	7 383	Indemnités de vacances.....	24 195	22 635
Fournitures.....	934	981	Produits reportés (note 5).....	1 673	1 924
	63 257	70 652	Indemnités de cessation d'emploi		
Immobilisations (note 4).....	180 340	189 307	échéant à moins d'un an.....	5 002	5 170
				97 337	92 174
			Indemnités de cessation d'emploi.....	58 794	56 284
			Avoir du Canada.....	87 466	111 501
	243 597	259 959		243 597	259 959

Engagements et éventualités (note 10).

Événement postérieur à la fin d'exercice (note 11).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

*Le président,*  
RICHARD B. FADDEN

*Le vice-président, services intégrés*  
GORDON R. WHITE

**Agence canadienne d'inspection des aliments—  
Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
<b>Produits</b>		
Droits, permis et certificats		
Frais d'inspection . . . . .	41 041	42 366
Enregistrements, permis, certificats . . . . .	7 940	8 634
Droits et services divers . . . . .	4 510	5 107
Droits de permis d'établissement . . . . .	1 952	1 854
Classement . . . . .	228	244
<b>Autres</b>		
Sanctions administratives pécuniaires . . . . .	577	562
Intérêts sur les comptes en souffrance . . . . .	30	67
Gain sur l'aliénation d'immobilisations . . . . .		423
<b>Total des produits . . . . .</b>	<b>56 278</b>	<b>59 257</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement et administration		
Salaires et avantages sociaux (note 6) . . . . .	424 363	407 590
Services professionnels et spéciaux . . . . .	56 560	40 900
Déplacements et réinstallations . . . . .	21 918	21 665
Amortissement		
des immobilisations . . . . .	21 195	19 372
Locaux . . . . .	20 183	18 033
Services publics, matériaux et fournitures . . . . .	17 397	16 958
Mobilier et équipement . . . . .	10 968	13 408
Communication . . . . .	7 286	7 526
Réparations . . . . .	7 084	9 282
Location d'équipement . . . . .	2 595	1 977
Information . . . . .	1 432	1 249
Perte sur l'aliénation d'immobilisations . . . . .	1 308	
Divers . . . . .	915	1 046
	593 204	559 006
Subventions et contributions		
Paiements d'indemnités (note 8) . . . . .	8 920	4 649
Autres . . . . .	575	1 913
	9 495	6 562
<b>Total des charges . . . . .</b>	<b>602 699</b>	<b>565 568</b>
<b>Coût net d'exploitation . . . . .</b>	<b>(546 421)</b>	<b>(506 311)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Avoir du Canada, solde d'ouverture . . . . .	111 501	104 066
Coût net d'exploitation . . . . .	(546 421)	(506 311)
Crédits parlementaires affectés aux (note 3) :		
Dépenses de fonctionnement . . . . .	466 965	464 407
Dépenses en capital . . . . .	6 606	6 253
	473 571	470 660
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 9) . . . . .	48 815	43 086
<b>Avoir du Canada, solde de clôture (note 7) . . . . .</b>	<b>87 466</b>	<b>111 501</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût net d'exploitation . . . . .	(546 421)	(506 311)
Éléments hors caisse:		
Amortissement des immobilisations . . . . .	21 195	19 372
Services fournis sans frais par d'autres ministères . . . . .	48 815	43 086
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations . . . . .	1 308	(423)
Changement net du fonds de roulement hors caisse . . . . .	4 437	8 326
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi . . . . .	2 342	8 174
	(468 324)	(427 776)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations . . . . .	(14 114)	(26 490)
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations . . . . .	578	1 043
	(13 536)	(25 447)
<b>Activités de financement</b>		
Crédits parlementaires—Fonctionnement . . . . .	466 965	464 407
Crédits parlementaires—Capital . . . . .	6 606	6 253
	473 571	470 660
Augmentation (diminution) des droits en argent au cours de l'exercice . . . . .	(8 289)	17 437
Droits en argent, début de l'exercice . . . . .	62 288	44 851
Droits en argent, fin de l'exercice . . . . .	53 999	62 288

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## Agence canadienne d'inspection des aliments— Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorité et objet

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (« l'Agence ») a été créée le 1<sup>er</sup> avril 1997 en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. La Loi regroupe sous une seule Agence tous les services fédéraux d'inspection des aliments et du poisson et d'autres activités fédérales en matière de santé des animaux et de la protection des végétaux.

L'Agence est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; elle rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le mandat de l'Agence consiste à améliorer l'efficacité et l'efficience du système d'inspection fédéral et des services connexes aux aliments ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux. Les objectifs de l'Agence sont de contribuer à un approvisionnement sécuritaire en aliments et à une information exacte sur les produits, de contribuer au maintien de la santé des animaux et de la protection des végétaux et de faciliter le commerce des aliments, des animaux et des végétaux ainsi que de leurs produits.

L'Agence est chargée d'assurer et de contrôler l'application des lois suivantes: *Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire*, *Loi sur les produits agricoles au Canada*, *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, *Loi relative aux aliments du bétail*, *Loi sur les engrais*, *Loi sur l'inspection du poisson*, *Loi sur la santé des animaux*, *Loi sur l'inspection des viandes*, *Loi sur la protection des obtentions végétales*, *Loi sur la protection des végétaux*, et la *Loi sur les semences*.

De plus l'Agence est responsable de l'application de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* et de la *Loi sur les aliments et drogues* en ce qui a trait aux aliments, à l'exception des dispositions qui portent sur la santé du public, la sécurité ou la nutrition.

Le ministre de la Santé conserve la responsabilité d'établir les politiques et normes qui touchent la salubrité et la valeur nutritive des aliments vendus au Canada. Le ministre de la Santé est en outre responsable d'évaluer l'efficacité des activités de l'Agence, à l'égard de la salubrité des aliments.

Les dépenses de fonctionnement et en capital sont financées par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations budgétaires annuelles. Les paiements d'indemnités en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* sont autorisés au moyen d'autorisations législatives distinctes. Les produits que génère la conduite des affaires de l'Agence sont déposés dans le Trésor et l'Agence peut les utiliser.

Les opérations financières de l'Agence sont effectuées par l'entremise du Trésor. L'Agence ne possède pas de compte bancaire distinct. Ainsi, l'élément «droits en argent» de l'Agence représente une somme du Trésor dont l'Agence peut disposer, sans restriction, pour s'acquitter de ses dettes.

#### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comme l'exige l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Crédits parlementaires

L'Agence est principalement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits octroyés et employés pour les dépenses de fonctionnement, tout comme les crédits employés pour les dépenses en capital sont comptabilisés directement à l'avoir du Canada.

##### b) Constatation des produits

Les produits générés par les frais exigés, les permis et les certificats sont comptabilisés dans les comptes de l'Agence dans l'exercice au cours duquel le service est rendu.

Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés au moment de leur réception et sont constatés comme produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

##### c) Fournitures

Les fournitures sont inscrites au prix coûtant. Ces fournitures consistent en du matériel de laboratoire, des fournitures diverses et du bétail. Le coût des fournitures est imputé aux opérations au cours de l'exercice où les articles sont consommés.

##### d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique ou à la valeur historique estimative que lui donne la direction, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire étalé sur le nombre estimatif d'années de vie utile des actifs, de la façon suivante :

<u>Actifs</u>	<u>Vie utile</u>
Immeubles	20-30 ans
Machinerie et équipement	5-20 ans
Équipement informatique et logiciels	3-10 ans
Véhicules	7-10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

**Agence canadienne d'inspection des aliments—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Les montants inclus dans la catégorie actifs en construction sont transférés dans la classe d'immobilisations appropriée lorsqu'ils sont terminés et utilisés. Ces montants sont alors amortis selon les conventions comptables établies par l'Agence.

e) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence constate son obligation relativement au plan des indemnités de cessation d'emploi et des coûts reliés, en fonction des droits acquis par les employés. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par des crédits parlementaires lorsque des indemnités sont versées.

f) Indemnités de vacances

Les vacances du personnel sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Le passif au titre des indemnités de vacances est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de vacances non utilisés accumulés par les employés.

Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par des crédits parlementaires lorsque des indemnités sont versées.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les estimations de montants relatifs aux avantages sociaux, aux locaux et autres services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisées par l'Agence en tant que charges de fonctionnement et d'administration. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence qui y sont admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique qu'administre le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent tous deux au coût du Régime. Les cotisations versées par l'Agence sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

En vertu des dispositions législatives actuelles, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Régime de pensions de retraite de la fonction publique.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi, les éventualités et l'évaluation des immobilisations sont les éléments les plus importants lorsqu'il s'agit de faire des estimations. Les montants réels pourraient être différents des estimations courantes. Ces estimations sont revues annuellement et à mesure que des rajustements s'imposent, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils deviennent connus.

3. Crédits parlementaires

La plus grande partie du financement de l'Agence provient de crédits parlementaires qui sont principalement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices antérieurs et postérieurs. En conséquence, les résultats nets d'exploitation de l'Agence sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils soient fondés sur le financement du gouvernement ou sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.

## Agence canadienne d'inspection des aliments— Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

#### a) Rapprochement entre le coût net d'exploitation et le total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût net d'exploitation .....	546 421	506 311
Moins: les charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits :		
Amortissement des immobilisations .....	(21 195)	(19 372)
Services fournis sans frais par d'autres ministères .....	(48 815)	(43 086)
(Perte) gain sur l'aliénation d'immobilisations .....	(1 308)	423
	<u>475 103</u>	<u>444 276</u>
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations .....	(578)	(1 043)
Changements nets dans les besoins futurs de financement (note 7) .....	(15 068)	937
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit de fonctionnement .....	<u>7 508</u>	<u>20 237</u>
Montant financé par le crédit de fonctionnement .....	466 965	464 407
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit en capital .....	<u>6 606</u>	<u>6 253</u>
Total des crédits parlementaires utilisés. ....	<u>473 571</u>	<u>470 660</u>

#### b) Rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires approuvés:		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement .....	423 976	415 092
Cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux et paiements d'indemnités législatives .....	<u>66 479</u>	<u>65 129</u>
	490 455	480 221
Crédit 35—Dépenses en capital .....	<u>20 001</u>	<u>16 845</u>
	510 456	497 066
Moins:		
Crédit non utilisé—Fonctionnement. ....	(23 490)	(15 814)
Crédit non utilisé—Capital .....	<u>(13 395)</u>	<u>(10 592)</u>
	<u>(36 885)</u>	<u>(26 406)</u>
Total des crédits parlementaires utilisés. ....	<u>473 571</u>	<u>470 660</u>

#### 4. Immobilisations

	2004			2003		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)					
Terrains .....	3 331		3 331	3 334		3 334
Immeubles .....	242 616	124 485	118 131	243 142	118 480	124 662
Machinerie et équipement .....	50 210	21 706	28 504	48 389	20 255	28 134
Équipement informatique et logiciels .....	35 759	24 167	11 592	33 091	17 821	15 270
Véhicules .....	23 165	12 480	10 685	22 999	12 065	10 934
Actifs en construction .....	5 503		5 503	4 514		4 514
Améliorations locatives .....	<u>5 063</u>	<u>2 469</u>	<u>2 594</u>	<u>3 910</u>	<u>1 451</u>	<u>2 459</u>
	<u>365 647</u>	<u>185 307</u>	<u>180 340</u>	<u>359 379</u>	<u>170 072</u>	<u>189 307</u>

Pour l'exercice 2004, le coût total des acquisitions net en immobilisations est de l'ordre de 6 268 000 \$ (2003—22 705 000 \$). Ce montant représente 14 114 000 \$ (2003—26 490 000 \$) en acquisitions moins des aliénations de 7 846 000 \$ (2002—3 785 000 \$).

**Agence canadienne d'inspection des aliments—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Produits reportés

L'Agence réalise des projets conjoints avec des organisations externes, en ce qui concerne l'inspection des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. Les fonds reçus des organisations externes sont administrés au moyen de comptes à fins déterminées.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice .....	1 924	1 905
Plus: les sommes reçues d'organisations externes .....	865	2 624
Moins: les produits constatés au cours de l'exercice .....	(1 116)	(2 605)
Solde, fin de l'exercice .....	1 673	1 924

6. Avantages sociaux

Les salaires et avantages sociaux comprennent les dépenses payées par l'Agence en vertu du Régime de pensions de retraite de la fonction publique et des indemnités de cessation d'emploi :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique .....	43 244	39 349
Indemnités de cessation d'emploi .....	3 857	2 438

La part de l'employeur à la contribution des employés envers le Régime de pensions de retraite de la fonction publique est de 2.6:1 (2003—2.6:1).

7. Avoir du Canada

Le solde de l'avoir du Canada de l'ordre de 87 466 000 \$ (2003—111 501 000 \$) au 31 mars a été établi après la déduction d'un montant de 92 874 000 \$ (2003—77 806 000 \$) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Ces montants se composent principalement des passifs reliés aux indemnités de cessation d'emploi et de vacances. Ils seront financés dans les années futures par l'entremise de crédits parlementaires, au fur et à mesure que les sommes seront versées.

8. Paiements d'indemnités

La *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* autorisent le ministre, par l'entremise de l'Agence, à indemniser les propriétaires pour les animaux et les végétaux détruits en conformité avec les lois. Au cours de l'exercice, les indemnités engagées en conformité avec la *Loi sur la santé des animaux* se sont élevées à 8 920 000 \$ (2003—4 649 000 \$).

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Encéphalopathie spongiforme bovine .....	4 033	98
Influenza aviaire .....	2 400	
Tremblante du mouton .....	1 511	1 137
Maladie débilitante chronique des cervidés .....	217	1 677
Autres .....	759	1 737
	8 920	4 649

9. Opérations entre apparentés

L'Agence est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires, selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et les entreprises. En outre, l'Agence a plusieurs ententes avec Agriculture et Agroalimentaire Canada liées à l'exploitation de ses systèmes financiers et administratifs et certaines activités administratives, et avec Santé Canada, relativement aux activités d'exploitation et d'entretien du laboratoire de Winnipeg.

De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services publics, autres services et de locaux qui ont été obtenus sans frais auprès d'autres ministères et organismes fédéraux; l'ensemble de ces services se sont élevés à environ 48 815 000\$ (2003—43 086 000\$).

La valeur totale de ces transactions entre apparentés, incluant les services fournis sans frais par d'autres ministères, s'élève à 104 160 000 \$ (2003—89 946 000 \$). Elles sont incluses dans les dépenses présentées à l'état des résultats d'exploitation. Ces transactions ont été transigées avec les ministères et organismes fédéraux suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada .....	41 182	42 256
Conseil du Trésor .....	32 408	25 877
Agriculture et Agroalimentaire Canada .....	10 763	6 636
Santé Canada .....	5 422	5 153
Défense nationale .....	4 681	
Agence du Revenu du Canada .....	3 658	3 450
Ministère de la Justice .....	2 673	3 218
Autres .....	3 373	3 356
	104 160	89 946

Les crédateurs et charges à payer incluent un montant de 5 107 000 \$ (2003—10 578 000 \$) représentant les sommes dues à des ministères et organismes fédéraux pour services rendus. Les montants à recevoir des apparentés s'élèvent à 2 343 000 \$ (2003—1 042 000 \$) et sont inclus dans les débiteurs.

## Agence canadienne d'inspection des aliments— Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

#### 10. Engagements et éventualités

- a) En date du 31 mars 2004, l'Agence avait conclu des marchés portant sur des projets en immobilisations, des activités de location-exploitation et diverses autres activités. Tous les marchés ont été conclus dans le cours normal des affaires. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

	2005	2006	2007	2008	2009 et après	Total
	(en milliers de dollars)					
Projets en immobilisations .....	300					300
Location d'immeubles .....	12	12	12	12	347	395
Autres engagements .....	2 018	19	19	11		2 067
Total .....	2 330	31	31	23	347	2 762

- b) L'Agence est défenderesse dans certains dossiers de litiges en cours et de menaces de litiges qui surviennent dans le cours normal des opérations. Le montant total déterminable est estimé à 258 millions de dollars (2003—194 millions de dollars). La meilleure estimation à ce jour du montant à payer au titre de ces réclamations et réclamations potentielles a été enregistrée. La direction croit que le règlement final de ces réclamations n'aura pas d'effet négatif sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de l'Agence.
- c) Au cours de l'exercice, l'Agence a élargi ses évaluations environnementales aux sites potentiellement contaminés qui sont sous sa responsabilité. Le nombre de sites se chiffre à douze à travers le pays. La phase I est complétée pour tous les sites et des actions ont été entreprises où elles étaient nécessaires. Les coûts de restauration engendrés durant l'année sont de 80 000\$. Le montant a été enregistré comme une charge à l'état des résultats d'exploitation.

Des études supplémentaires ont été recommandées pour le laboratoire de Lethbridge et de deux stations de quarantaine (St-Bernard de Lacolle, Québec, et Mirabel, Québec) pour 2005. Ces évaluations sont nécessaires afin d'identifier les contaminants et les coûts de restauration qui pourraient s'y rattacher. Cependant, la direction croit que les montants ne seront pas significatifs.

- d) L'Agence n'a pas d'assurance sur ses biens. Cette pratique est conforme à la politique du gouvernement en matière d'autoassurance.

#### 11. Événement postérieur à la fin d'exercice :

Le 5 avril 2004, le ministre responsable de l'Agence a annoncé l'abattage intégral de plus de 19 millions d'oiseaux en Colombie-Britannique à cause de la présence de l'influenza aviaire. Les coûts reliés aux paiements d'indemnités sont estimés à 63 millions de dollars. Ces coûts seront enregistrés en 2005.

## Agence des douanes et du revenu du Canada

### ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints de l'Agence des douanes et du revenu du Canada conformément aux principes comptables utilisés pour préparer les états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées à la note 2 des états financiers.

Les membres de la direction de l'Agence sont chargés d'assurer l'intégrité et l'objectivité des données présentées dans les états financiers. De plus, le comité des finances de l'Agence approuve les états financiers au nom du conseil de direction afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité. Le comité des finances est indépendant de la direction et tient des réunions à intervalles réguliers avec cette dernière de même qu'avec les vérificateurs internes et la vérificatrice générale du Canada. Les vérificateurs ont libre accès au comité des finances.

Certains renseignements présentés dans les états financiers, comme les comptes de régularisation et la provision pour créances douteuses, sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers soumis aux *Comptes publics du Canada* et inclus dans le rapport annuel de l'Agence concordent avec les états financiers ci-joints.

L'Agence exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont conçus pour donner une assurance raisonnable que les opérations respectent les autorisations du Parlement et des autres parties telles que les provinces et les territoires, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, et qu'elles sont enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds et à assurer la protection des actifs. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par des programmes de vérification interne. L'Agence veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection soignée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute l'organisation.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante et exprime des opinions sur les états financiers ci-joints.

Approuvé par :

*Le commissaire,*  
ALAN NYMARK

*L'administrateur supérieur des affaires financières  
et sous-commissaire, Finances et administration,*  
JAMES RALSTON

le 7 septembre 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES  
ET DU REVENU DU CANADA ET AU MINISTRE DU REVENU  
NATIONAL

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (activités de l'Agence) au 31 mars 2004 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à

l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (activités de l'Agence) au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada  
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada  
le 7 septembre 2004



## Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE—ACTIVITÉS DE L'AGENCE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Salaires et avantages sociaux à payer aux employés	87 232	56 497
Encaisse	318	315	Créditeurs et charges à payer	144 663	209 371
Somme à recevoir du Trésor	214 353	266 225	Congés annuels et congés compensatoires	106 929	148 030
Débiteurs (note 6)	38 051	25 497	Obligations à l'égard des contrats de location-acquisition (note 12)	3 281	5 968
	<u>252 722</u>	<u>292 037</u>	Indemnités de cessation d'emploi	454 267	441 915
Actif non financier			Autres passifs	1 783	1 038
Charges payées d'avance	7 427	9 217		<u>798 155</u>	<u>862 819</u>
Stocks de fournitures	9 043	9 537	Passif net (note 7)	(59 523)	(222 065)
Immobilisations (note 8)	469 440	329 963			
	<u>485 910</u>	<u>348 717</u>			
<b>TOTAL</b>	<u>738 632</u>	<u>640 754</u>	<b>TOTAL</b>	<u>738 632</u>	<u>640 754</u>

Passif éventuel (note 11) et engagements (note 13).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

*Le commissaire,*

ALAN NYMARK

*Le président du Conseil de direction,*

MICHAEL L. TURCOTTE

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>EXPLOITATION PERMANENTE</b>		
Revenus non fiscaux (note 4)		
Services fiscaux	145 581	132 944
Programmes de prestations et autres services	6 534	4 941
Appels	11 559	7 728
Gestion et orientation organisationnelles	37 410	43 373
Total des revenus non fiscaux	201 084	188 986
Charges (note 5)		
Services fiscaux	2 293 399	2 296 096
Programmes de prestations et autres services	91 690	69 955
Appels	102 179	107 114
Gestion et orientation organisationnelles	773 419	895 426
Total des charges	3 260 687	3 368 591
Résultats d'exploitation permanente nets	3 059 603	3 179 605
<b>EXPLOITATION TRANSFÉRÉE (note 15)</b>		
Revenus non fiscaux des services frontaliers (note 4)	12 930	7 622
Charges des services frontaliers (note 5)	881 456	922 098
Résultats d'exploitation transférées nets	868 526	914 476
<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS</b>	<b>3 928 129</b>	<b>4 094 081</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DU PASSIF NET—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Passif net au début de l'exercice	(222 065)	(246 204)
Résultats d'exploitation nets	(3 928 129)	(4 094 081)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 597 281	3 681 645
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 10)	545 262	506 613
Variation de la somme à recevoir du Trésor (note 2h)	(51 872)	(70 038)
Passif net à la fin de l'exercice (note 7)	(59 523)	(222 065)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats d'exploitation nets	3 928 129	4 094 081
Ajustements des éléments hors caisse		
État des résultats		
Amortissement des immobilisations (note 8)	(37 850)	(27 419)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations	(4 409)	(15 567)
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 10)	(545 262)	(506 613)
État de la situation financière		
Variation des actifs financiers autres que somme à recevoir du Trésor	12 557	3 094
Variation des actifs non financiers autres que immobilisations	(2 284)	(1 787)
Variation du passif autre que obligations à l'égard des contrats location-acquisition	61 977	(4 521)
Fonds affectés aux activités d'exploitation	3 412 858	3 541 268
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	181 996	139 904
Variation des obligations au titre de contrats de location-acquisition	2 687	836
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(260)	(363)
Fonds affectés aux activités d'investissement	184 423	140 377
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 597 281	3 681 645

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE

#### 1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici « l'Agence ») a été créée le 1<sup>er</sup> novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir à l'origine, l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada. Suite à l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ce rôle a changé en ce qui a trait aux services douaniers.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une restructuration qui s'est traduite par la création de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Avant cette annonce, l'ADRC, avait été identifiée comme étant responsable des crédits parlementaires établis par le Budget principal et les budgets supplémentaires des dépenses de 2003-2004. Ainsi, les activités de l'Agence comprennent la portion des dépenses, des revenus, des actifs et des passifs relatif à l'ASFC en date du 31 mars 2004 (note 15).

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations d'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. Elle est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes ou de certaines parties de ces lois et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé incluant: la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la Partie V.1 de la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise 2001*, la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*, la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH) et d'autres lois. Suite à la création de l'ASFC, les lois qui étaient précédemment administrées par l'ADRC tel que le *Tarif des douanes* ainsi que les parties de la *Loi sur les douanes* autres que la Partie V.1 sont administrées par l'ASFC.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

- a) appuyer l'administration ainsi que l'application des lois et règlements relatifs aux programmes;
- b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des

fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

- c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;
- d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence opère sous les secteurs d'activités suivants:

- a) Services fiscaux : évalue et perçoit des impôts au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (sauf le Québec) et des territoires et promeut l'observation des lois canadiennes dans le domaine de la fiscalité.
- b) Programmes de prestations et autres services : exécute divers programmes de prestations aux personnes en fonction de leur revenu, crédits et autres services aux Canadiens à revenu faible et modeste au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (sauf le Québec) et des territoires.
- c) Appels : offre aux clients un processus équitable d'examen des différends avec l'ADRC par rapport aux décisions sur l'impôt, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et les questions des différends commerciaux. Il administre le Programme des divulgations volontaires et coordonne les initiatives concernant l'équité à l'égard des programmes de l'Agence.
- d) Gestion et orientation organisationnelles : offre les services internes suivants : finances, administration, technologie de l'information, ressources humaines, communications, services juridiques, vérification interne et évaluations de programme.
- e) Services des douanes : facilite les échanges commerciaux et les déplacements légitimes tout en protégeant les frontières canadiennes contre les menaces externes. Le Service des douanes cherche à protéger également l'industrie canadienne des pratiques commerciales déloyales et des préjudices que peuvent leur causer le dumping et le subventionnement des produits importés au Canada.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure responsable devant le Parlement de l'administration et de l'exécution des lois régissant les divers programmes fiscaux et douaniers.

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

2. Sommaire des principales conventions comptables

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été réparties en deux jeux d'états financiers : les activités de l'Agence et les activités administrées. Les états financiers—Activités de l'Agence comprennent les revenus et les charges d'exploitation contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Les états financiers—Activités administrées comprennent les revenus et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, et administrés par l'Agence en leur nom. La séparation des activités de l'Agence et des activités administrées a pour but de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence sur le plan administratif dans l'exécution de son mandat.

Aux termes de l'alinéa 88(2) a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, les états financiers—Activités de l'Agence ont été préparés en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Ces principes comptables sont fondés sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le but de ces états financiers est de présenter les revenus non fiscaux et les charges de même que les actifs et les passifs contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada par le biais de fonds approuvés annuellement par le Parlement. Ces fonds, désignés en tant que crédits, sont fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les états financiers sont établis en conformité, selon les principes comptables compatibles, avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Par conséquent, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes, ou sur la même base, que ceux pourvus par les crédits parlementaires. L'état des résultats n'inclut pas l'information budgétaire.

b) Constatation des charges

Toutes les charges sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Constatation des revenus

Les revenus non fiscaux présentés à l'état ne comprennent pas les revenus administrés qui sont perçus aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi*

*sur la taxe d'accise* et d'autres lois similaires. Les revenus non fiscaux sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d) Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont constitués de formulaires, de publications et d'uniformes. Ces actifs sont inscrits au plus bas du coût (déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré) ou de la valeur de réalisation nette. Le coût des fournitures renouvelables est imputé aux résultats dans l'exercice au cours duquel les articles en cause sont utilisés.

e) Immobilisations

Les frais de 10 000 \$ et plus engagés dans l'achat et le développement des terrains, d'immeubles, d'équipements et autres immobilisations (dont les améliorations locatives) sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles et amortis en fonction de la vie utile des biens. Les éléments semblables en dessous de 10 000 \$ sont présentés à l'état des résultats et comme achats de matériel à la note 5. Les logiciels et améliorations locatives ont été inscrits de façon prospective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les collections des musées. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Durée de vie utile</u>
Infrastructure douanières (routes, égouts et ouvrages)	40 ans
Bâtiments	30 ans
Matériel, outillage et ameublement	10 ans
Logiciels développés à l'interne	7 ans
Véhicules et autres moyens de transport	5 ans
Matériel lié aux technologies de l'information	5 ans
Logiciels commerciaux	3 ans
Contrats de location-acquisition et améliorations locatives	Durée des baux

Les immobilisations en cours de construction/développement ne sont pas amorties jusqu'au moment où elles sont achevées et mises en service (note 8).

f) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les charges comprennent les valeurs estimatives des services reçus gratuitement d'autres ministères. Ces services sont les suivants :

## Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

- locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- cotisations de l'employeur au régime d'assurance-maladie et au régime d'avantages sociaux des employés fournis par le Conseil du Trésor;
- services juridiques fournis par Justice Canada;
- services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada;
- indemnités pour accidents du travail versées par Ressources humaines et développement des compétences Canada; et
- services de la paye fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

- g) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

L'Agence utilise le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds sont faites à même le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement fédéral correspond à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, incluant les opérations inter-agences et interministérielles.

- h) Somme à recevoir du Trésor

La somme à recevoir du Trésor représente le montant en espèces que l'Agence des douanes et du revenu du Canada est autorisée à retirer à même le Trésor sans crédit parlementaire afin d'acquitter ses passifs. Ces montants ont été imputés aux crédits parlementaires de l'exercice en cours ou des exercices antérieurs mais seront payés dans le futur. Ils comprennent des éléments comme les salaires à payer aux employés, les créanciers et autres passifs.

- i) Indemnités de cessation d'emploi, de congés annuels et compensatoires accumulés

Les indemnités de départ, de congés annuels et compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Le passif au titre des indemnités de départ est estimé en utilisant les caractéristiques et hypothèses démographiques de la population du gouvernement du Canada. En ce qui concerne les indemnités de congés annuels et compensatoires, le passif est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés. Le passif au titre des indemnités de départ et de congés annuels

payables à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par les crédits des exercices futurs.

- j) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

La plupart des employés de l'Agence participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent au coût du régime. Les cotisations de l'Agence sont imputées comme charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime de retraite. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour l'insuffisance actuarielle du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

- k) Régime d'avantages sociaux des employés

L'Agence participe au régime d'avantages sociaux des employés (santé et dentaire) qui est parrainé par le Gouvernement fédéral. Les contributions de l'Agence sont enregistrées au coût et sont incluses dans les charges en personnel dans l'exercice où elles sont engagées et représentent l'obligation totale de l'Agence à l'endroit de ce régime. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour l'insuffisance de tout passif relié à ce régime.

- l) Incertitude relative à la mesure

L'établissement de ces états financiers selon les principes comptables utilisés pour préparer les états financiers du gouvernement du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de l'exercice à l'étude. Les indemnités de cessation d'emploi, les éventualités et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites. Les résultats réels pourraient différer des estimations actuelles. Ces estimations sont revues régulièrement et lorsqu'il devient nécessaire de les redresser, les redressements sont inscrits dans les résultats d'exploitation nets de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### 3. Crédits parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement par le biais de crédits parlementaires. Les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

dans des exercices précédents, l'exercice courant ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats d'exploitation nets de l'Agence, pour l'exercice, diffèrent selon qu'ils sont présentés sur la base du financement par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des écarts.

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Résultats d'exploitation nets	3 928 129	4 094 081
Charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits de l'exercice en cours:		
Amortissement des immobilisations	(37 850)	(27 419)
Ajustement aux charges des exercices précédents	3 350	9 722
Stocks de fournitures	(494)	(3 172)
Perte sur aliénation ou radiation d'immobilisations	(4 652)	(15 888)
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 10)	(545 262)	(506 613)
Autres	10 056	(128)
	(574 852)	(543 498)
Variation nette des besoins de financement futurs:		
Indemnités de cessation d'emploi	(12 352)	(60 163)
Indemnités de congés annuels et de congés compensatoires	41 101	(14 041)
Autres	(886)	(266)
	27 863	(74 470)
Acquisitions d'actifs financées au moyen de crédits de l'exercice en cours:		
Immobilisations	149 014	140 740
Charges payées d'avance	(1 790)	1 340
	147 224	142 080
Revenus non fiscaux (note 4)		
Revenus non fiscaux réutilisables	30 921	31 886
Autres revenus non fiscaux	36 346	21 860
Ajustement aux revenus des exercices précédents		5 914
	67 267	59 660
Total des crédits parlementaires utilisés	3 595 631	3 677 853

b) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada et les crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 597 281	3 681 645
Variation nette des passifs financés		
Créditeurs et charges à payer	(64 708)	24 165
Salaires et avantages sociaux à payer aux employés	30 735	(94 128)
Autres passifs	745	280
	(33 228)	(69 683)
Variation nette des actifs financiers financés		
Encaisse	(3)	(6)
Débiteurs (note 6)	(12 554)	(3 088)
	(12 557)	(3 094)
Revenus non fiscaux (note 4)		
Revenus non fiscaux réutilisables	30 921	31 886
Autres revenus non fiscaux	36 346	21 860
Ajustement aux revenus des exercices précédents		5 914
	67 267	59 660
Ajustement aux charges des exercices précédents	3 350	9 722
Autres ajustements	(26 482)	(397)
Total des crédits parlementaires utilisés	3 595 631	3 677 853

## Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

#### c) Rapprochement des crédits votés par le Parlement et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés :		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement de l'ADRC	3 179 671	3 144 878
Moins: allocation des frais de chauffage <sup>(1)</sup>	(7 788)	(20 341)
Crédit 5 —Dépenses en capital de l'ADRC	23 349	23 840
Crédit 10—Paiements de transfert de l'ADRC	137 270	115 769
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	454 476	501 775
Montants réutilisables en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'ADRC</i>	30 951	37 366
Utilisation du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	482	588
Autres dépenses législatives	1 528	7 256
	<u>3 819 939</u>	<u>3 811 131</u>
Moins:		
Crédits disponibles pour l'emploi dans l'exercice ultérieur: <sup>(2)</sup>		
Fonctionnement	(187 675)	(126 816)
Capital	(11 931)	
Paiements de transfert	(17 343)	(6 462)
Crédit annulé <sup>(2)</sup>	(7 359)	
	<u>(224 308)</u>	<u>(133 278)</u>
Total des crédits parlementaires utilisés	<u>3 595 631</u>	<u>3 677 853</u>

<sup>(1)</sup> Conformément à la répartition des activités dans les états financiers comme décrite à la note 2, l'allocation pour frais de chauffage allouée à titre gracieux, qui a été autorisée en vertu du crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement), est déclarée sous la rubrique charges administrées au nom du gouvernement fédéral dans l'état des charges administrées.

<sup>(2)</sup> En vertu de l'alinéa 60(1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant.

#### 4. Revenus non fiscaux

Le tableau suivant contient les chiffres sur les revenus non fiscaux:

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus non fiscaux affectés au crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)		
Frais de perception des cotisations de l'assurance-emploi (de RHDCC)	77 933	77 933
Frais de perception des contributions au Régime de pensions du Canada (de RHDCC)	68 814	64 929
	<u>146 747</u>	<u>142 862</u>
Revenus non fiscaux réutilisables		
Frais d'administration—		
Provinces et territoires	22 574	21 304
Frais de services	1 949	3 416
Droits relatifs aux décisions anticipées	1 946	1 667
Programmes à la frontière		
Canada/États-Unis	952	1 588
Autres revenus réutilisables	3 500	3 911
	<u>30 921</u>	<u>31 886</u>
Revenus non fiscaux non réutilisables		
Recouvrement des coûts des régimes d'avantages sociaux aux employés imputés aux activités de perception (de RHDCC)	25 921	24 057
Boutiques hors taxes <sup>(1)</sup>		(3 830)
Frais d'administration—		
Provinces et territoires <sup>(2)</sup>	2 094	
Frais de services <sup>(2)</sup>	1 934	
Programmes à la frontière		
Canada/États-Unis <sup>(2)</sup>	764	
Location et utilisation de biens publics	560	637
Autres revenus non fiscaux	5 073	996
	<u>36 346</u>	<u>21 860</u>
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	<u>214 014</u>	<u>196 608</u>
Revenus non fiscaux selon l'état des résultats		
Revenus non fiscaux provenant de l'exploitation permanente	201 084	188 986
Revenus non fiscaux provenant de l'exploitation transférée	12 930	7 622
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	<u>214 014</u>	<u>196 608</u>

<sup>(1)</sup> En raison d'un changement rétroactif de réglementation, une partie des revenus de 2001-2002 provenant des droits d'agrément des boutiques hors taxes a été remboursée en 2002-2003.

<sup>(2)</sup> Depuis le 12 décembre 2003, les revenus non fiscaux des services des douanes ne sont plus réutilisables.

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

5. Charges

Le tableau suivant contient les chiffres sur les charges par catégorie:

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
<b>Personnel</b>		
Salaires .....	2 193 264	2 208 492
Autres avantages et indemnités (incluant les avantages sociaux futurs tels que décrits dans la note 16) .....	918 694	1 009 550
	<u>3 111 958</u>	<u>3 218 042</u>
<b>Locaux</b> .....	250 080	241 016
<b>Services professionnels et spéciaux</b> .....	183 545	199 596
Transports et communications .....	173 691	192 857
Paiements de transfert (note 14) .....	119 927	109 307
Services de réparation et d'entretien .....	89 233	83 339
Fournitures et approvisionnements .....	49 209	57 453
Achats de matériel .....	46 605	81 696
Autres services .....	38 380	39 760
<b>Amortissement des immobilisations (note 8)</b> .....	37 850	27 419
Location de matériel et autres .....	10 838	14 189
<b>Services de réclame, d'imprimerie et services connexes</b> .....	6 280	6 051
<b>Perte sur aliénations d'actifs</b> .....	4 652	15 888
Services publics .....	610	510
Autres charges .....	19 285	3 566
<b>Total des charges</b> .....	<u>4 142 143</u>	<u>4 290 689</u>
<b>Charges selon l'état des résultats</b>		
Charges provenant de l'exploitation permanente .....	3 260 687	3 368 591
Charges provenant de l'exploitation transférée .....	881 456	922 098
<b>Total des charges</b> .....	<u>4 142 143</u>	<u>4 290 689</u>

6. Débiteurs

Le tableau suivant contient les chiffres sur les débiteurs:

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
<b>Débiteurs—Ministères et organismes du gouvernement</b> .....	30 705	18 925
<b>Débiteurs—</b>		
Tiers .....	1 810	1 254
Avances aux employés .....	2 365	2 218
Trop payés—Salaires .....	3 259	3 228
Autres .....	39	34
	<u>38 178</u>	<u>25 659</u>
Moins: provision pour créances douteuses .....	(127)	(162)
	<u>38 051</u>	<u>25 497</u>

7. Passif net

Le passif net représente l'écart entre les passifs qui sont en relation avec les activités de l'Agence et ses actifs.

Le passif inclut un montant de 562 615 000 \$ (2003—590 478 000 \$) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Les besoins en financement futur se composent principalement des passifs reliés aux indemnités de cessation d'emploi, de congés annuels et de congés compensatoires. Cette somme sera financée par les crédits dans les exercices futurs, à mesure que la somme sera versée.



## Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

#### 8. Immobilisations

Le tableau suivant contient les chiffres sur les immobilisations :

	Catégorie de biens					Total
	Terrains, bâtiments (possédés et en construction), routes, égouts, ouvrages et infrastructures	Matériel, outillage et ameublement	Véhicules et autres moyens de transport	Logiciels (commerciaux, développés et/ou en développement à l'interne)	Matériel informatique incluant contrats de location-acquisition (note 12)	
	(en milliers de dollars)					
Ouverture (1 <sup>er</sup> avril 2003)						
Coût.....	147 214	49 362	17 390	126 106	143 430	483 502
Amortissement cumulé.....	(28 628)	(19 792)	(8 551)	(2 262)	(94 306)	(153 539)
Valeur comptable.....	118 586	29 570	8 839	123 844	49 124	329 963
Opérations de l'exercice						
Ajouts.....	6 492	18 221	1 515	136 047	19 721	181 996
Aliénations et radiations.....	(1 030)	(2 787)	(26)	(754)	(72)	(4 669)
Amortissement.....	(3 871)	(4 555)	(2 633)	(8 537)	(18 254)	(37 850)
Clôture (31 mars 2004)						
Coût.....	152 678	63 531	17 337	262 015	158 842	654 403
Amortissement cumulé.....	(32 501)	(23 082)	(9 642)	(11 415)	(108 323)	(184 963)
Valeur comptable.....	120 177	40 449	7 695	250 600	50 519	469 440

Certains montants du tableau ci-dessus sont présentés au net. Le coût des immobilisations en construction ou en développement, qui n'est pas amorti, au 31 mars 2004, est : 23 586 000 \$ pour les bâtiments ouvrages et infrastructures, 1 284 000 \$ pour le matériel, 98 625 000 \$ pour les logiciels et 1 277 000 \$ pour le matériel informatique (50 310 000 \$, 1 350 000 \$, 87 826 000 \$ et 599 000 \$ respectivement au 31 mars 2003).

#### 9. Conseil de direction

Conformément à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, un Conseil de direction est chargé de la supervision de la structure organisationnelle et de l'administration de l'Agence et de la gestion de ses ressources, de ses services, de ses biens, de son personnel et de ses marchés. Les charges de l'exercice reliées aux activités du Conseil de direction s'élèvent à 811 000 \$ (2003—937 000 \$) et sont incluses dans les résultats d'exploitation nets. Ce montant comprend les paiements au Conseil de direction, les charges liées au personnel du secrétariat, les charges de déplacements et les autres charges.

#### 10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires et aux conditions commerciales normales s'appliquant aux particuliers et entreprises. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services

obtenus sans frais de la part d'autres ministères tels que présentés dans la partie a). Les opérations faites avec les sociétés d'État et autres entreprises commerciales du gouvernement, qui sont indépendantes de ce dernier pour le financement de leurs activités, ne sont pas considérées comme opérations entre apparentés.

#### a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement, d'autres ministères et organismes, des locaux et des services professionnels. Elle a également reçu d'autres ministères, gratuitement, des contributions d'employeur au régime d'assurance-maladie, régime d'avantages sociaux des employés et des indemnités pour accidents du travail. Les services importants qui ont été fournis gratuitement à l'Agence figurent comme suit dans l'état des résultats :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Locaux.....	250 080	241 016
Contributions de l'employeur au régime d'assurance-maladie et régime d'avantages sociaux des employés.....	216 794	187 134
Services juridiques.....	69 461	69 362
Services de vérification.....	4 700	4 089
Indemnités pour accidents de travail.....	2 327	2 940
Services de la paye.....	1 900	2 072
	545 262	506 613

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

- b) Les soldes des comptes créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs—Autres ministères et organismes .....	30 705	18 925
Créditeurs—Autres ministères et organismes .....	16 125	87 244

11. Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, l'Agence est la partie défenderesse dans certaines causes en litige et a un passif éventuel pour des sites contaminés. On estime qu'au 31 mars 2004, le montant du passif éventuel émanant de réclamations et de sites contaminés s'élève à 10 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 mars 2003). Un passif éventuel sera comptabilisé en tant que passif réel, avec une imputation correspondante aux charges, lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

12. Obligations à l'égard des contrats de location acquisition

L'Agence a mis sous contrats de location-acquisition du matériel informatique dont la valeur s'élève à 9 690 000 \$ au 31 mars 2004 et dont l'amortissement cumulé s'élève à 6 599 000 \$ (12 214 000 \$ et 6 424 000 \$ respectivement au 31 mars 2003) (note 8). Les obligations pour les exercices à venir incluent :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Année 1.....	2 906	3 231
Année 2.....	480	2 594
Année 3.....		480
Année 4.....		
Année 5.....		
Total des versements minimaux de location-acquisition.....	3 386	6 305
Moins: intérêts théoriques (2.36 pour cent - 6.17 pour cent).....	105	337
Solde des obligations à l'égard des contrats de location-acquisition.....	3 281	5 968

13. Engagements

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des marchés et obligations importants en vertu desquels l'Agence s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Voici les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	2005	2006	2007	2008	2009 et exercices ultérieurs	Total
	(en milliers de dollars)					
Contrats de location-acquisition (note 12) ..	2 906	480				3 386
Contrats de location-exploitation ..	1 235	1 115	940	703	117	4 110
Total.....	4 141	1 595	940	703	117	7 496

14. Paiements de transfert

Le tableau suivant contient les chiffres sur les paiements de transfert figurant à la note 5 :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale .....	119 855	108 826
Contribution versée à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations visant à appuyer la campagne d'information «Par écrit SVP!» auprès des consommateurs ..	72	481
	119 927	109 307

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Fin

15. Exploitation transférée

Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une restructuration qui s'est traduite par la création de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Suite à ce changement, les services frontaliers administrés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada ont été transférés à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada à cette date. Les services frontaliers transférés ont été inclus dans ces états financiers afin d'être compatible avec les autorités établies par le Budget principal et les budgets supplémentaires des dépenses de 2003-2004. Les charges des services frontaliers incluent une affectation des coûts reliés à la gestion et l'orientation organisationnelles. Le tableau suivant contient les revenus et charges :

	1 avril au 11 déc. 2003	12 déc. au 31 mars 2004	Total
	(en milliers de dollars)		
Revenus non fiscaux des services frontaliers (note 4) . . . . .	4 973	7 957	12 930
Charges des services frontaliers (note 5)	<u>644 778</u>	<u>236 678</u>	<u>881 456</u>
Résultats d'exploitation transférée nets . . . . .	<u>639 805</u>	<u>228 721</u>	<u>868 526</u>

L'information requise afin de séparer les actifs et passifs des services frontaliers n'était pas disponible à la date du rapport.

16. Avantages sociaux futurs

Les charges pour avantages sociaux futurs de l'Agence qui sont incluses dans l'état des résultats et à la note 5 sous autres avantages et indemnités.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique . . . . .	340 015	352 748
Indemnités de cessation d'emploi . . . . .	<u>12 352</u>	<u>60 163</u>
	<u>352 367</u>	<u>412 911</u>

17. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassifiés afin de les rendre conformes avec la présentation utilisée pour l'exercice courant.

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES  
ET DU REVENU DU CANADA ET AU  
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état des actifs et des passifs administrés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada au 31 mars 2004 et les états des revenus administrés, des charges et recouvrements administrés et des flux de trésorerie administrés de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments

d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À mon avis, ces états donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des actifs et des passifs administrés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie administrés pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente aux états.

La vérificatrice générale du Canada  
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada  
le 7 septembre 2004

**ÉTAT DES ACTIFS ET DES PASSIFS ADMINISTRÉS  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIFS ADMINISTRÉS</b>			<b>PASSIFS ADMINISTRÉS</b>		
Encaisse .....	6 136 765	5 609 498	Montants à payer aux contribuables (note 4) .....	33 039 710	33 570 536
Montants à recevoir des contribuables (après déduction de la provision pour créances douteuses de 7 597 960 \$ en 2004 et 7 174 162 \$ en 2003) (note 3) .....	47 953 395	43 597 037	Montants à payer aux provinces (note 5) .....	87 742	161 321
			Comptes de dépôts (note 6) .....	38 172	28 133
				33 165 624	33 759 990
			Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers (note 7) .....	20 924 536	15 446 545
<b>TOTAL DES ACTIFS .....</b>	<b>54 090 160</b>	<b>49 206 535</b>	<b>TOTAL DES PASSIFS .....</b>	<b>54 090 160</b>	<b>49 206 535</b>

Passifs éventuels (note 8).  
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

*Le commissaire,*  
ALAN NYMARK

*Le président du Conseil de direction,*  
MICHAEL L. TURCOTTE

## Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

### ÉTAT DES REVENUS ADMINISTRÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Gouvernement fédéral		
Impôt sur le revenu		
Particuliers et fiduciaires .....	93 143 364	89 575 641
Sociétés .....	27 430 779	22 221 626
Non-résidents .....	3 142 187	3 291 113
	<u>123 716 330</u>	<u>115 088 380</u>
Autres taxes et droits		
Taxe sur les produits et services (TPS) (note 9) .....	29 329 282	29 456 893
Taxes sur l'énergie .....	4 951 993	4 935 264
Autres droits et taxes d'accise .....	4 830 321	4 474 920
Droits de douane à l'importation .....	2 887 025	3 220 527
Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien .....	409 559	421 006
	<u>42 408 180</u>	<u>42 508 610</u>
Total des revenus fiscaux .....	<u>166 124 510</u>	<u>157 596 990</u>
Cotisations d'assurance-emploi .....	17 900 359	18 243 025
Intérêts, pénalités et autres revenus (note 10) .....	2 918 738	2 771 809
Revenus bruts administrés au nom du gouvernement du Canada .....	186 943 607	178 611 824
Provision pour créances irrécouvrables .....	(1 887 386)	(2 060 604)
Charges d'intérêts .....	(939 231)	(985 850)
Revenus nets administrés au nom du gouvernement du Canada .....	<u>184 116 990</u>	<u>175 565 370</u>
Gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations		
Impôt sur le revenu		
Particuliers et fiduciaires .....	34 954 094	32 994 104
Sociétés .....	2 755 684	1 833 294
	<u>37 709 778</u>	<u>34 827 398</u>
Taxe de vente harmonisée (TVH) .....	2 369 266	2 192 014
Autres revenus (note 11) .....	237 100	217 078
Revenus administrés au nom des gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations .....	<u>40 316 144</u>	<u>37 236 490</u>
Revenus nets administrés au nom du Régime de pensions du Canada (note 12) .....	28 028 399	25 203 787
Total des revenus nets administrés .....	<u>252 461 533</u>	<u>238 005 647</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

### ÉTAT DES CHARGES ET RECOUVREMENTS ADMINISTRÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Charges administrées au nom du gouvernement fédéral		
Prestations fiscales pour enfants .....	8 061 931	7 822 688
Allocations spéciales pour enfants .....	147 424	134 498
Allocation pour frais de chauffage .....	6 855	(1 117)
Recouvrements administrés au nom du gouvernement fédéral		
Prestations de la sécurité de la vieillesse .....	(718 107)	(641 631)
Prestations d'assurance-emploi .....	<u>(114 374)</u>	<u>(101 747)</u>
Charges nettes administrées au nom du gouvernement fédéral .....	<u>7 383 729</u>	<u>7 212 691</u>
Charges administrées au nom des gouvernements provinciaux et territoriaux		
Programmes de prestations familiales .....	263 468	302 055
Programme du remboursement aux contribuables de la Nouvelle-Écosse .....	72 703	
Crédits sur la taxe de ventes .....	38 074	37 659
Remboursements de taxes sur l'énergie .....	(2)	(1 219)
Charges nettes administrées au nom des provinces et des territoires .....	<u>374 243</u>	<u>338 495</u>
Total des charges nettes administrées .....	<u>7 757 972</u>	<u>7 551 186</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ADMINISTRÉS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Total des revenus nets administrés . . . . .	252 461 533	238 005 647
Moins les revenus provinciaux payés directement aux provinces :		
Revenus administrés au titre de l'indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse . . . . .	(181 586)	(172 649)
Taxes de vente provinciales sur le tabac et l'alcool . . . . .	(51 472)	(40 680)
Moins le total des charges nettes administrées . . .	(7 757 972)	(7 551 186)
Variation des actifs et des passifs administrés :		
Augmentation de l'encaisse . . . . .	(527 267)	(1 652 012)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir des contribuables (après déduction de la provision pour créances douteuses) . . . . .	(4 356 358)	2 007 869
Diminution des montants à payer aux contribuables . . . . .	(530 826)	(844 575)
(Diminution) augmentation des montants à payer aux provinces . . . . .	(73 579)	88 910
Augmentation des comptes de dépôts . . . . .	10 039	11 417
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada . . . . .	<u>238 992 512</u>	<u>229 852 741</u>
Composé des sommes suivantes :		
Dépôts en espèces au Trésor . . . . .	313 303 719	305 495 615
Remboursements/paiements effectués à même le Trésor . . . . .	<u>(74 311 207)</u>	<u>(75 642 874)</u>
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada . . . . .	<u>238 992 512</u>	<u>229 852 741</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES**

**1. Autorisation et objectif**

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (« l'Agence ») a été créée le 1<sup>er</sup> novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir à l'origine, l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada. Suite à l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ce rôle a changé en ce qui a trait aux services douaniers.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une restructuration qui a résulté dans l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada. Bien que la responsabilité de la gestion de la *Loi sur les douanes* ait été transférée en grande partie à l'ASFC, la responsabilité pour la perception des montants dus ou à payer selon la Partie V.1 de la *Loi sur les douanes* n'a pas été transférée à l'ASFC. Ces états financiers reflètent ces montants et tous autres revenus, charges, actifs et passifs reliés au programme des douanes.

L'Agence est un établissement public figurant à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les charges de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations d'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. Elle est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes ou de certaines parties de ces lois et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé incluant: la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la Partie V.1 de la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise 2001*, la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*, la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH) et d'autres lois. Suite à la création de l'ASFC, les lois qui étaient précédemment administrées par l'ADRC tel que le *Tarif des douanes* ainsi que les parties de la *Loi sur les douanes* autres que la Partie V.1 sont administrées par l'ASFC.

Le mandat de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

- a) appuyer l'administration ainsi que l'application des lois et règlements relatifs aux programmes;

## Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

- b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité ou l'administration d'une taxe, d'un impôt ou d'un programme;
- c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'administration d'un programme;
- d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de son mandat, l'Agence :

- perçoit des revenus et administre des lois fiscales et autres pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations; et
- exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier des gouvernements fédéral et provinciaux prévus par le régime fiscal pour la population canadienne.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et est responsable devant le Parlement de l'administration et de l'exécution des lois régissant les divers programmes fiscaux.

Au Québec, le ministère du Revenu du Québec (MRQ) intervient au nom de l'Agence pour l'administration de la TPS. L'Agence supervise les transferts de fonds du MRQ, comptabilise les revenus de la TPS administrés en son nom, autorise les remboursements de TPS et transfère les fonds nécessaires du Trésor au MRQ en vue de l'émission des remboursements de TPS.

#### 2. Résumé des principales conventions comptables

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été réparties entre deux jeux d'états financiers, qui portent sur les activités administrées et les activités de l'Agence. Les états financiers—Activités administrées comprennent les revenus et les charges contrôlés par une personne morale autre que l'Agence, comme le gouvernement fédéral, une province ou un territoire ou tout autre groupe ou organisation, et administrés par l'Agence en leur nom. Les états financiers—Activités de l'Agence incluent les revenus et les charges de fonctionnement contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. La séparation des activités de l'Agence et des activités administrées a pour but de faciliter, entre autres, l'évaluation du rendement de

l'Agence sur le plan administratif dans l'exécution de son mandat.

Aux termes de l'alinéa 88(2)a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, les états financiers de l'Agence ont été préparés en conformité avec des principes comptables conformes à ceux qui sont appliqués dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Le but de ces états financiers est de présenter les revenus et les charges fiscaux ainsi que les actifs et les passifs que l'Agence administre au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et d'autres organisations gouvernementales. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### a) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où a lieu l'événement qui les génèrent. Pour chacune des sources spécifiques de revenus, les conventions suivantes s'appliquent :

- i) Impôt sur le revenu, cotisations au Régime de pensions du Canada et cotisations d'assurance-emploi :

Pour l'impôt sur le revenu, le revenu est constaté au moment où le contribuable gagne et reçoit le revenu productif d'impôt. Ceci est effectué en déterminant le revenu gagné après déductions et crédits autorisés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, y compris l'impôt remboursable de l'exercice courant. Pour les contributions au Régime de pensions du Canada (RPC), le revenu est constaté au moment où l'employé ou le travailleur autonome gagne le revenu ouvrant droit à pension. Pour les cotisations d'assurance-emploi (AE), le revenu est constaté au moment où l'employé réalise les gains assurables.

Les revenus de l'exercice sont calculés d'après les montants faisant l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation à la date de la préparation des états financiers et les montants estimatifs pour l'impôt sur le revenu, les cotisations au RPC et les cotisations d'AE qui n'ont pas encore fait l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation. La très grande majorité de ces montants estimatifs sont établis à partir des paiements reçus à la date de la préparation des états financiers qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation. Le montant réel pourrait être différent de ces montants estimatifs de façon significative. L'écart sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel la cotisation sera établie. Aucun autre estimé pour des nouvelles cotisations n'est effectué.

## Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

Les nouvelles cotisations comprennent les changements apportés aux revenus nets déjà cotisés à la demande des contribuables, par exemple pour demander un report rétrospectif d'une perte, ou sont amorcées par l'Agence en raison de l'application des procédures de conformité des déclarations, par exemple dans le cadre des vérifications auprès des contribuables.

ii) TPS, TVH, accise et douanes :

Ces revenus sont fondés sur les taxes et les droits cotisés et les estimations de montants non cotisés qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars. Ces montants estimatifs sont établis à partir des paiements reçus à la date de la préparation des états financiers qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de cotisation.

Pour la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les biens et les services nationaux, le revenu est comptabilisé au moment de la vente des biens ou de la fourniture des services. Le revenu est établi après déduction des crédits de taxe sur les intrants (CTI), des remboursements de TPS et du crédit trimestriel de TPS. Les CTI représentent le recouvrement de TPS ou de TVH versée ou exigible sur les achats liés aux activités commerciales des contribuables. Le crédit trimestriel de TPS est comptabilisé dans l'exercice auquel il se rapporte. Il vise à compenser la charge fiscale des particuliers et des familles à faible revenu.

Pour les droits d'accise, le revenu est constaté au moment où le contribuable fabrique les marchandises imposables en vertu de la *Loi sur l'accise*. Pour les taxes d'accise, le revenu est constaté au moment où le contribuable vend les marchandises imposables en vertu de la *Loi sur l'accise*. Pour la TPS/TVH sur les importations et les droits de douane, le revenu est constaté au moment où l'Agence autorise l'entrée des marchandises au Canada.

iii) Constatation des autres revenus :

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les revenus d'intérêts et de pénalités sont comptabilisés comme revenus administrés pour le gouvernement fédéral selon les conditions des accords de perception fiscale avec les provinces et les territoires. Les intérêts et les pénalités sont comptabilisés après déduction des sommes auxquelles l'Agence renonce en vertu des différentes lois fiscales.

iv) Définition du terme « cotisation » :

La cotisation (ou la nouvelle cotisation) d'impôt ou de taxe désigne l'ensemble des décisions prises et mesures entreprises par la ministre du Revenu national et les agents de l'ADRC en vertu des lois ou des articles de lois fédérales, provinciales et territoriales administrées par l'Agence pour établir le montant de l'impôt à payer par les contribuables. Dans le cadre de la vérification des déclarations des contribuables, l'Agence utilise les dispositions applicables des différentes lois fiscales qu'elle administre, ainsi que d'autres critères élaborés à l'interne et visant à respecter essentiellement les dispositions des lois fiscales.

v) Intégralité des revenus fiscaux :

Le régime fiscal canadien est basé sur un système d'autocotisation qui requiert que les contribuables connaissent les lois fiscales et qu'ils s'y conforment. Ceci a une incidence sur l'intégralité des revenus fiscaux lorsque les contribuables ne se conforment pas aux lois, par exemple, lorsqu'ils ne déclarent pas la totalité de leurs revenus. L'Agence a institué des systèmes et des contrôles visant à détecter et à redresser les situations où les contribuables ne se conforment pas aux diverses lois qu'elle administre, dont la vérification des documents des contribuables lorsque l'Agence le juge nécessaire. Ces procédures ne sont pas conçues de manière à trouver toutes les sources de revenus non déclarées ou d'autres cas d'inobservation des lois fiscales. L'Agence n'estime pas les impôts et taxes non déclarés. Toutefois, ceux-ci sont inclus dans les revenus lorsqu'ils sont cotisés.

b) Charges

i) Charges d'intérêts :

L'Agence engage des charges d'intérêts lorsqu'il y a un retard dans le versement des remboursements, en particulier dans le cas des dossiers d'impôt des sociétés pour lesquels il y a eu appel et que la décision prise est en faveur du contribuable. Le remboursement comprend les intérêts courus à compter de la date de paiement des montants d'impôt contestés. Les intérêts courus sont constatés au moment où le passif lié au dossier d'impôt est constaté. Il est impossible, pour l'Agence, d'estimer ces montants à l'avance.



## Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

- ii) Charges administrées :
- Les charges relatives aux crédits d'impôts pour enfants, aux allocations spéciales pour enfants et aux charges administrées pour les provinces et les territoires sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.
- iii) Recouvrements administrés :
- Les recouvrements au titre des paiements de la sécurité de la vieillesse et des prestations d'assurance-emploi sont constatés lorsqu'ils sont cotisés, y compris une estimation des montants non cotisés. Seuls les recouvrements cotisés dans le cadre du régime fiscal des particuliers sont comptabilisés par l'Agence. Les recouvrements établis par d'autres ministères fédéraux ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.
- c) Encaisse
- L'encaisse comprend les montants reçus dans les bureaux de l'ADRC ou par des agents de l'ADRC au 31 mars, mais non encore déposés au crédit du Trésor du gouvernement du Canada.
- d) Montants à recevoir des contribuables
- Les montants à recevoir représentent les revenus fiscaux et les autres revenus cotisés ou estimés par l'Agence, mais non encore perçus. Une part importante du solde des montants à recevoir s'explique par la comptabilisation des montants se rapportant à l'exercice en cours, mais dont le paiement n'est pas exigible avant l'exercice suivant.
- e) Provision pour créances douteuses
- La provision pour créances douteuses représente la meilleure estimation de la direction de la possibilité de recouvrer les montants cotisés, mais non encore versés. La provision pour créances douteuses comprend deux éléments. Un taux général de provision est calculé après l'examen périodique d'un échantillon de comptes débiteurs dont le solde est inférieur à 10 millions de dollars. Une provision particulière est calculée après l'examen annuel de tous les comptes de plus de 10 millions de dollars.
- On ajoute à la provision pour créances douteuses une provision annuelle pour les créances irrécouvrables et on en soustrait les montants radiés en cours d'exercice parce qu'ils sont irrécouvrables. La provision pour créances irrécouvrables est présentée dans l'état des revenus administrés parce qu'elle est associée à l'administration des revenus fiscaux et non fiscaux et qu'elle n'est liée à aucune charge de programme. Elle est passée entièrement contre les revenus administrés pour le gouvernement fédéral parce que ce dernier assume tous les risques liés au recouvrement, conformément aux accords de perception fiscale conclus avec les provinces et les territoires.
- f) Montants à payer aux contribuables
- Les montants à payer aux contribuables représentent les impôts, les taxes et les intérêts cotisés, ou estimés par l'Agence, mais non versés au 31 mars. Une part importante des montants à payer s'explique par la comptabilisation des montants se rapportant à l'exercice écoulé, mais dont le paiement n'est pas exigible avant l'exercice financier suivant. Elle comprend notamment les remboursements découlant des cotisations effectuées après le 31 mars et l'estimation des remboursements des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés non encore cotisés.
- g) Passifs éventuels
- Les passifs éventuels sont des obligations possibles qui découlent, par exemple, d'impôts déjà cotisés et comptabilisés dans les revenus et qui peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers.
- h) Incertitude relative à la mesure
- La préparation des états financiers oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus et les charges comptabilisés dans les états financiers. On a recours à des estimations pour comptabiliser les revenus fiscaux et les comptes débiteurs et créditeurs connexes. Les résultats réels pourraient différer des montants estimés. L'effet sur les états financiers des changements apportés aux estimations et aux hypothèses pour les exercices ultérieurs pourrait être important. Au moment de la préparation de ces états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables.

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

3. Montants à recevoir des contribuables

Pour les besoins de la présente note, les montants à recevoir d'impôt sur le revenu comprennent les montants du Régime de pensions du Canada, de l'assurance-emploi, ainsi que des intérêts et des pénalités connexes. L'Agence a créé la provision pour créances douteuses suivante liée aux montants à recevoir :

	2004		2003	
	Brut	Provision pour créances douteuses	Net	Net
(en milliers de dollars)				
Impôts à recevoir				
Particuliers .....	26 511 937	(3 766 617)	22 745 320	20 969 211
Employeurs .....	11 311 718	(474 539)	10 837 179	9 558 738
Sociétés .....	6 397 297	(1 215 631)	5 181 666	4 169 379
Non-résidents .....	842 328	(162 004)	680 324	491 889
TPS à recevoir .....	9 637 739	(1 883 190)	7 754 549	7 836 701
Droits et taxes d'accise à recevoir .....	693 111	(59 442)	633 669	482 753
Droits de douane à recevoir .....	157 225	(36 537)	120 688	88 366
Total .....	55 551 355	(7 597 960)	47 953 395	43 597 037

Le tableau ci-joint renferme les détails sur la provision pour créances douteuses :

	Provision pour créances douteuses 1 <sup>er</sup> avril 2003	Provision pour créances irrécouvrables	Radiations	Provision pour créances douteuses 31 mars 2004
(en milliers de dollars)				
Particuliers, employeurs et non-résidents .....	(4 288 335)	(999 172)	884 347	(4 403 160)
Sociétés .....	(1 073 723)	(349 071)	207 163	(1 215 631)
TPS, droits et taxes d'accise et droits de douane .....	(1 812 104)	(558 526)	391 461	(1 979 169)
Total .....	(7 174 162)	(1 906 769)	1 482 971	(7 597 960)

Le montant de la provision pour créances irrécouvrables de 1 906 million de dollars présenté ci-haut comprend un montant de 1 887 million de dollars imputé aux revenus administrés pour le gouvernement fédéral (voir note 2 e)) et un montant de 19 millions de dollars imputé aux revenus administrés au nom du Régime de pensions du Canada (voir note 12).

4. Montants à payer aux contribuables

Les montants à payer aux contribuables s'établissent comme suit :

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Impôt sur le revenu des particuliers .....	18 646 295	18 754 192
Impôt sur le revenu des sociétés .....	8 238 969	8 258 328
TPS .....	5 988 113	6 484 487
Droits et taxes d'accise et droits de douane ..	166 333	73 529
Total .....	33 039 710	33 570 536

## Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

#### 5. Montants à payer aux provinces

Il s'agit de montants sous la responsabilité administrative de l'Agence qui sont directement payables aux provinces et consistent principalement de montants à payer au Québec. Les montants à verser aux provinces, aux territoires et aux autres organismes et qui sont réglés par d'autres ministères, par exemple le ministère des Finances pour les impôts des provinces, des territoires et des Premières nations, ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers, puisqu'ils ne relèvent pas de la compétence de l'Agence.

#### 6. Comptes de dépôts

L'Agence reçoit des dépôts remboursables pour assurer le respect de divers règlements. Les dépôts en main au 31 mars s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Dépôts de garantie		
Solde au début de l'exercice .....	32 519	19 475
Opérations nettes durant l'exercice.....	6 012	13 044
Solde à la fin de l'exercice.....	<u>38 531</u>	<u>32 519</u>
Dépôts temporaires reçus des importateurs		
Solde au début de l'exercice .....	698	305
Opérations nettes durant l'exercice .....	(113)	393
Solde à la fin de l'exercice.....	<u>585</u>	<u>698</u>
Total des comptes de dépôts .....	39 116	33 217
Moins: titres détenus en fiducie.....	(944)	(5 084)
Comptes de dépôts nets .....	<u>38 172</u>	<u>28 133</u>

Le compte de dépôts de garantie a été établi afin de comptabiliser les sommes en espèces et les garanties exigées pour acquitter les droits de douanes et les taxes d'accise prévus sur les biens importés ainsi que les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Le compte des dépôts temporaires reçus des importateurs a été établi afin de comptabiliser les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs pour assurer la conformité aux divers règlements des douanes et de l'accise en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Les titres détenus en fiducie par l'Agence sont des espèces et des obligations du gouvernement du Canada.

#### 7. Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers

Le montant net déposé au Trésor du gouvernement du Canada comprend tous les montants perçus par l'Agence et déposés pendant l'exercice au Trésor au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des territoires et d'autres organisations moins les remboursements et les déboursés émis par le Trésor au cours de l'exercice.

Le montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers est constitué de l'écart entre les actifs administrés (impôts non encore perçus et/ou déposés au Trésor) et les autres passifs administrés que l'Agence doit payer à même le Trésor. L'évolution du montant net dû au Trésor pendant l'exercice est présentée ci-après :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers au début de l'exercice.....	15 446 545	15 058 154
Total des revenus nets administrés.....	252 461 533	238 005 647
Moins les revenus provinciaux versés directement aux provinces: Revenus administrés au titre de l'indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse.....	(181 586)	(172 649)
Taxes de vente provinciales sur le tabac et l'alcool.....	(51 472)	(40 680)
Total des charges nettes administrées.....	(7 757 972)	(7 551 186)
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada.....	<u>(238 992 512)</u>	<u>(229 852 741)</u>
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers à la fin de l'exercice.....	<u>20 924 536</u>	<u>15 446 545</u>

#### 8. Passifs éventuels

Les passifs éventuels comprennent les impôts qui ont déjà fait l'objet de cotisations, mais pour lesquels il y a opposition ou appel devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada. Au 31 mars 2004, le montant contesté au niveau de l'Agence s'élevait à 7 615 millions de dollars (7 641 millions de dollars pour 2003) et un montant de 986 millions de dollars faisait l'objet d'appels devant les tribunaux (1 419 millions de dollars pour 2003). L'Agence a comptabilisé une provision de 53 millions de dollars pour 2004 (aucun montant pour 2003) afin de tenir compte des montants estimatifs faisant l'objet d'oppositions ou d'appels qui pourraient être perdus et qu'il est possible d'évaluer avec suffisamment de certitude.

**Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

9. Revenu de TPS administré pour le gouvernement fédéral

Le tableau ci-dessous renferme des détails sur le revenu au titre de la taxe sur les produits et services (TPS) administré pour le gouvernement fédéral et présenté dans l'état des revenus administrés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
TPS nette des crédits de taxe sur les intrants et des remboursements . . . . .	32 492 122	32 538 589
Crédits de taxes trimestriels de TPS . . . . .	(3 162 840)	(3 081 696)
Revenu net de TPS . . . . .	<u>29 329 282</u>	<u>29 456 893</u>

10. Intérêts, pénalités et autres revenus

L'Agence peut, dans certains cas, par exemple lorsqu'elle accuse des retards dans le traitement des opérations, en cas de difficultés financières des contribuables ou dans d'autres circonstances exceptionnelles, renoncer aux intérêts et aux pénalités réclamés ou qui seraient normalement réclamés. En vertu des différentes lois fiscales, les intérêts et les pénalités peuvent être annulés même s'ils ont déjà été réclamés des contribuables ou il est possible de prévoir une dispense s'ils n'ont pas encore été réclamés des contribuables. Les autres revenus comprennent des charges et des frais divers tels que des amendes imposées par un tribunal, des saisies et des frais d'administration pour des titres non payés. Voici le montant des intérêts et des pénalités auxquels l'Agence a renoncé en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Intérêts et pénalités bruts . . . . .	3 372 932	3 065 761
Moins les intérêts et pénalités annulés ou renoncés en vertu des pouvoirs conférés par la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> . . . . .	(415 776)	(292 985)
<i>Loi sur la taxe d'accise</i> . . . . .	(58 396)	(24 116)
<i>Loi sur les douanes</i> . . . . .	(420)	(3 410)
Intérêts et pénalités annulés ou renoncés . . . . .	(474 592)	(320 511)
Intérêts et pénalités nets . . . . .	2 898 340	2 745 250
Autres revenus . . . . .	20 398	26 559
Intérêts, pénalités et autres revenus . . . . .	<u>2 918 738</u>	<u>2 771 809</u>

11. Autres revenus administrés pour les gouvernements provinciaux et territoriaux et les Premières nations

Le tableau ci-après renferme des détails sur les autres revenus administrés pour les gouvernements provinciaux et territoriaux et les Premières nations et présentés dans l'état des revenus administrés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Taxes de vente des Premières nations . . . . .	4 042	3 749
Indemnisation des travailleurs accidentés de la Nouvelle-Écosse . . . . .	181 586	172 649
Taxes de vente sur le tabac et l'alcool . . . . .	51 472	40 680
Total . . . . .	<u>237 100</u>	<u>217 078</u>

12. Revenus nets administrés au nom du Régime de pensions du Canada

Le tableau ci-après renferme des détails sur les revenus administrés pour le Régime de pensions du Canada et présentés dans l'état des revenus administrés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au RPC . . . . .	27 921 241	25 166 344
Revenus d'intérêts et de pénalités . . . . .	126 541	100 975
Provision pour mauvaises créances . . . . .	(19 383)	(63 532)
Revenus nets du RPC . . . . .	<u>28 028 399</u>	<u>25 203 787</u>

13. Opérations internes conclues avec le gouvernement fédéral

Le ministère des Finances verse, pour des revenus comme les impôts et les taxes des provinces, des territoires et des Premières nations, des paiements aux provinces, aux territoires et à d'autres organisations pour lesquelles l'Agence administre la perception des revenus. Les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi, après déduction des paiements en trop remboursés par l'Agence et du recouvrement de prestations de sécurité de la vieillesse, sont déposées au Trésor par l'Agence et sont ensuite créditées au compte de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), qui administre ces programmes par l'entremise du compte d'assurance-emploi et du compte du Régime de pensions du Canada.

L'Agence verse au Trésor toutes les sommes perçues pour l'impôt provincial, les cotisations au Régime de pensions du Canada et les cotisations d'assurance-emploi; par conséquent, ces états financiers ne comprennent pas les soldes des comptes interministériels connexes.

## Agence des douanes et du revenu du Canada—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Fin

Les cotisations d'assurance-emploi administrées au nom du gouvernement fédéral comprennent la quote-part de l'employeur payée par le gouvernement fédéral. La TPS déclarée à l'Agence comprend la TPS payée par le gouvernement fédéral à ses fournisseurs. La TPS perçue par d'autres ministères est déposée au Trésor et déclarée à l'Agence et est donc comprise dans les revenus de TPS. Voici les montants en question :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Quote-part de l'employeur au titre des cotisations d'AE payée par le gouvernement fédéral . . . . .	355 000	373 000
TPS payée par le gouvernement fédéral à ses fournisseurs . . . . .	1 043 509	1 150 678
TPS cotisée sur les revenus d'autres ministères fédéraux . . . . .	57 688	70 941

#### 14. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées afin d'assurer la conformité à la présentation utilisée pour l'exercice en cours.

## Agence Parcs Canada

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de l'Agence Parcs Canada sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par les membres du Conseil exécutif de l'Agence suivant la recommandation du Comité de vérification et d'évaluation.

Ils ont été établis par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, lorsqu'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. Lorsqu'il y avait différentes méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle jugeait les plus appropriées dans les circonstances. La direction a préparé l'information financière qui figure dans le présent rapport annuel et a veillé à ce qu'elle concorde avec celle qui figure dans les états financiers.

La direction a établi et tient à jour des registres comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion ainsi que des systèmes d'information conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens de l'Agence sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'Agence, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux politiques internes de l'Agence. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer l'efficacité des contrôles et des pratiques de gestion.

Le vérificateur externe de l'Agence, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport au directeur général de l'Agence et au ministre de l'Environnement.

Approuvé par :

*Le directeur général*  
ALAN LATOURELLE

*Le dirigeant principal administratif*  
MIKE FAY

le 3 septembre 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE PARCS CANADA  
ET AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

J'ai vérifié le bilan de l'Agence Parcs Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada,  
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada  
le 3 septembre 2004

## Agence Parcs Canada—Suite

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Droits en argent (note 3)			Créditeurs et charges à payer		
Compte des activités générales .....	54 159	57 593	Ministères et organismes		
Comptes à fins déterminées .....	633	487	fédéraux .....	7 406	12 898
	54 792	58 080	Autres .....	55 105	54 100
Débiteurs .....	4 041	4 952		62 511	66 998
Stock de fournitures renouvelables (note 4) .....	5 761	4 912	Produits reportés (note 7) .....	8 978	6 779
	64 594	67 944		71 489	73 777
Immobilisations (note 5) .....	1 448 927	1 458 509	Avantages sociaux futurs (note 8) .....	41 812	39 856
Collections et sites			Provision pour nettoyage environnemental (note 9) ..	22 320	21 809
archéologiques (note 6) .....	1	1		135 621	135 442
	1 513 522	1 526 454	AVOIR DU CANADA .....	1 377 901	1 391 012
	1 513 522	1 526 454		1 513 522	1 526 454

Éventualités et engagements (notes 9 et 14).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

*Le directeur général*  
ALAN LATOURELLE

*Le dirigeant principal administratif*  
MIKE FAY

Agence Parcs Canada—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Charges (note 10)		
Intendance des endroits du patrimoine national		
Création de lieux du patrimoine national . . . . .	16 665	14 137
Protection des ressources patrimoniales . . . . .	164 335	130 244
Mise en valeur du patrimoine . . . . .	56 814	51 691
	<u>237 814</u>	<u>196 072</u>
Utilisation et appréciation par les Canadiens		
Services aux visiteurs . . . . .	150 450	154 566
Périmètres urbains . . . . .	7 915	7 998
Routes de transit . . . . .	24 044	25 503
	<u>182 409</u>	<u>188 067</u>
Services ministériels		
Gestion de Parcs Canada . . . . .	49 659	46 623
Gestion des ressources humaines . . . . .	14 924	12 842
	<u>64 583</u>	<u>59 465</u>
Amortissement des immobilisations . . . . .	79 899	77 818
Perte nette sur aliénation d'immobilisations . . . . .		<u>10 083</u>
Total des charges . . . . .	<u>564 705</u>	<u>531 505</u>
Produits (note 11) . . . . .	83 085	78 030
Frais d'exploitation nets (note 12) . . . . .	481 620	453 475

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Frais d'exploitation nets . . . . .	481 620	453 475
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations . . . . .	(79 899)	(77 818)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations . . . . .	1 347	(10 083)
Services fournis gratuitement par des ministères . . . . .	(43 630)	(39 703)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement . . . . .	2 226	12 524
Augmentation des avantages sociaux futurs . . . . .	(1 956)	(4 578)
Augmentation de la provision pour nettoyage environnemental . . . . .	(511)	(725)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation . . . . .	<u>359 197</u>	<u>333 092</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations . . . . .	71 622	47 485
Produit de l'aliénation d'immobilisations . . . . .	(2 652)	(731)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement . . . . .	<u>68 970</u>	<u>46 754</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement . . . . .	428 167	379 846

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice . . . . .	1 391 012	1 440 270
Frais d'exploitation nets . . . . .	(481 620)	(453 475)
Services fournis gratuitement par des ministères (note 13) . . . . .	43 630	39 703
Encaisse nette fournie par le gouvernement . . . . .	428 167	379 846
Variation—Droits en argent . . . . .	(3 288)	(15 332)
Solde à la fin de l'exercice . . . . .	<u>1 377 901</u>	<u>1 391 012</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Agence Parcs Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (tableaux en milliers de dollars)

#### 1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence Parcs Canada a été créée en décembre 1998 en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* à titre d'établissement public. Elle exerce ses activités au nom de Sa Majesté du Canada. L'Agence Parcs Canada est une entité distincte qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend des comptes au ministre de l'Environnement. L'Agence n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat de l'Agence consiste à protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel et en favoriser chez le public la connaissance, pour les générations présentes et à venir. Pour réaliser son mandat, l'Agence exécute le programme prévu dans ses lois et pouvoirs.

Les pouvoirs relatifs aux programmes dont Parcs Canada est responsable découlent de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux*, de la *Loi sur les monuments et lieux historiques*, de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, de la *Loi sur le ministère des Transports* et de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*.

#### 2. Conventions comptables importantes

Les états financiers de l'Agence sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

##### a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée en majeure partie par le gouvernement du Canada sous forme de crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'Agence ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux fournis par les crédits parlementaires. La note 12 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits et établit un rapprochement général entre les frais d'exploitation nets et les crédits utilisés.

##### b) Produits reportés

Les produits reportés comprennent ceux qui sont reçus avant que les services ne soient rendus ainsi que les fonds reçus de tiers à des fins déterminées. Les produits reportés sont constatés à titre de produits d'exploitation lorsque les services sont rendus.

##### c) Stock de fournitures renouvelables

Les fournitures renouvelables sont comptabilisées au coût moyen.

#### d) Immobilisations

Les immobilisations, sauf les terrains, qui ont été transférées à l'Agence le 1<sup>er</sup> avril 1999 sont comptabilisées à leur coût historique estimatif, moins l'amortissement cumulé. Le coût historique estimatif des immobilisations a été établi en ajustant le coût de remplacement actuel à celui de l'année d'acquisition ou de construction au moyen de facteurs fondés sur les changements des indices des prix au fil du temps. Cette approche tient également compte de l'état général des immobilisations et du coût des améliorations et des réparations importantes depuis l'acquisition ou la construction de l'immobilisation.

Les immobilisations, sauf les terrains, acquises après le 1<sup>er</sup> avril 1999 sont comptabilisées au prix coûtant. Les immobilisations, sauf les terrains, acquises contre une somme nominale ou par voie de don, sont comptabilisées à leur valeur marchande au moment de l'acquisition et un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service sont comptabilisées au prix coûtant.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée d'utilisation prévue des biens, comme suit :

<u>Catégorie de biens</u>	<u>Vie utile</u>
Édifices	25-50 ans
Fortifications	50-100 ans
Améliorations locatives	2-10 ans
Terrains aménagés	10-40 ans
Routes	40 ans
Ponts	25-50 ans
Canaux et installations maritimes	25-80 ans
Services publics	20-40 ans
Véhicules et matériel	3-15 ans
Expositions	5-10 ans

Les terrains acquis sont comptabilisés au coût historique. Les terres publiques acquises dans le cadre de la Confédération ou de l'entrée ultérieure d'une province ou d'un territoire sont comptabilisés à une valeur symbolique. Les terrains acquis par voie de don sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimative à la date de l'acquisition et un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

##### e) Collections et sites archéologiques

Les collections et les sites archéologiques sont comptabilisés à une valeur nominale.

**Agence Parcs Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite  
(tableaux en milliers de dollars)

f) Avantages sociaux futurs

(i) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence constate son obligation relativement au régime des indemnités de cessation d'emploi et des coûts reliés, en fonction des droits acquis par les employés. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités payables à la cessation de l'emploi représentent des obligations de l'Agence qui sont habituellement financées par les crédits parlementaires d'exercices suivants.

(ii) Régime de retraite

Les employés de l'Agence cotisent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Le coût du régime est payé par les employés et par l'Agence. Les cotisations au régime sont enregistrées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées. L'Agence n'est pas tenue en vertu de la loi actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

g) Services fournis gratuitement par des ministères

Les services fournis gratuitement par des ministères sont comptabilisés par l'Agence à titre de frais d'exploitation à leur juste valeur estimative. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Provision pour nettoyage environnemental

L'Agence comptabilise une provision pour nettoyage environnemental lorsqu'elle est tenue ou le sera vraisemblablement d'engager des coûts liés à la décontamination et à l'enlèvement de matières contaminées provenant de sites pollués et lorsque les coûts peuvent être raisonnablement estimés suite à une évaluation environnementale détaillée.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les produits et les charges déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations, le

passif relié à l'environnement et les éventualités sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

3. Droits en argent

L'Agence exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de l'Agence sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par l'Agence proviennent du Trésor.

Les droits en argent comprennent ce qui suit :

a) Compte des activités générales

Le droit en argent pour les activités générales représente le montant d'argent que l'Agence peut retirer du Trésor du gouvernement, sans autres crédits. Au 31 mars 2004, le compte des activités générales a un solde de 54,2 millions de dollars (57,6 millions de dollars en 2003).

b) Comptes à fins déterminées

Le droit en argent pour comptes à fins déterminées représente l'argent reçu d'organisations externes qui doit être utilisé aux fins prévues. Au 31 mars 2004, l'Agence a un solde de 0,6 million de dollars (0,5 million de dollars en 2003) pour les comptes à fins déterminées.

4. Stock de fournitures renouvelables

Le stock de fournitures renouvelables au 31 mars est le suivant :

	2004	2003
Terre, sable, gravier et autres matériaux bruts . . . . .	1 242	624
Matériel, approvisionnements et fournitures . . . . .	876	691
Matériaux et fournitures de construction . . . . .	790	712
Diverses autres fournitures . . . . .	586	639
Combustible et autres produits pétroliers . . . . .	550	512
Produits ouvrés en bois et en métal . . . . .	539	530
Livres, publications et cartes . . . . .	535	551
Matériel de sécurité . . . . .	339	318
Uniformes et vêtements protecteurs . . . . .	304	335
	5 761	4 912

## Agence Parcs Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite  
(tableaux en milliers de dollars)

## 5. Immobilisations

	Coût historique de fermeture au 31 mars 2003	Acquisitions nettes de l'exercice terminé le 31 mars 2004 <sup>(1)</sup>	Coût historique de fermeture au 31 mars 2004	Amortissement cumulé au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2003
Édifices, fortifications et améliorations locatives .....	695 045	18 641	713 686	412 240	301 446	299 990
Terrains aménagés .....	557 319	7 440	564 759	425 454	139 305	154 204
Routes .....	917 524	9 000	926 524	546 414	380 110	387 752
Ponts .....	142 437	1 042	143 479	73 672	69 807	71 425
Canaux et installations maritimes .....	510 566	9 800	520 366	242 092	278 274	275 973
Services publics .....	144 877	9 693	154 570	81 008	73 562	67 337
Véhicules et matériel .....	118 968	4 385	123 353	89 091	34 262	33 003
Expositions .....	94 373	7 833	102 206	75 371	26 835	23 907
	3 181 109	67 834	3 248 943	1 945 342	1 303 601	1 313 591
Terrains (note 2d))						
Terrains acquis .....	125 025	408	125 433		125 433	125 025
Terres publiques .....	1		1		1	1
Terrains reçus par voie de don .....	19 892		19 892		19 892	19 892
	144 918	408	145 326		145 326	144 918
Total—Immobilisations .....	3 326 027	68 242	3 394 269	1 945 342	1 448 927	1 458 509

<sup>(1)</sup> Inclus toutes les acquisitions, dispositions et radiations pour l'exercice.

L'Agence est propriétaire de plus de 27 millions d'hectares de terre, dont la majeure partie se trouvent dans les 41 parcs nationaux et réserves de parc national qui représentent 27 des 39 régions naturelles du Canada. Au cours de l'exercice, l'Agence a dépensé 0,9 million de dollars (0,3 million de dollars en 2003) pour l'acquisition de terrains. Le coût total des immobilisations inclut 79,9 millions de dollars (66,3 millions de dollars en 2003) de travaux en cours.

## 6. Collections et sites archéologiques

La gestion des collections et des sites archéologiques est au cœur du mandat de l'Agence qui consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine culturel du Canada. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens culturels comme les édifices ou les fortifications, ces trésors ont une valeur culturelle inestimable.

## a) Collections

L'Agence gère des collections d'objets archéologiques et historiques.

La collection d'objets archéologiques comprend des spécimens et documents qui constituent un échantillon représentatif des habitations et des activités de l'être humain. Ces collections renferment un éventail d'artefacts qui témoignent de l'activité tant domestique qu'industrielle et vont des outils et de l'équipement de navire aux échantillons de sol et échantillons botaniques.

La collection d'objets historiques s'étend du X<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Il s'agit d'objets ethnographiques, civils et militaires et d'articles témoignant du commerce des fourrures, de meubles et d'objets mobiliers, d'outils et de documents.

En outre, l'Agence gère une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

## b) Sites archéologiques

Un site archéologique englobe les vestiges en surface, souterrains ou submergés d'une activité humaine. Les archéologues définissent un site en précisant les différentes activités qui se sont déroulées dans un secteur. Des milliers de sites archéologiques ont été délimités dans les 149 lieux historiques nationaux, les 41 parcs nationaux et les 2 aires marines de conservation du Canada. Ces sites comprennent des villages autochtones, des camps de chasse, des aires d'observation et des lieux de transformation des animaux, des postes de traite des fourrures établis par des Européens, des postes militaires, des champs de bataille, des épaves, des homesteads, des endroits associés aux transports ainsi que des industries.

**Agence Parcs Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite  
(tableaux en milliers de dollars)

7. Produits reportés

Les produits reportés, qui s'élèvent à 9,0 millions de dollars (6,8 millions de dollars en 2003), comprennent un montant de 8,4 millions de dollars (6,3 millions de dollars en 2003) représentant le solde, à la fin de l'exercice, pour les droits d'entrée, les droits récréatifs et les droits de location et de concession prélevés à l'avance.

La somme de 0,6 million de dollars (0,5 million de dollars en 2003) qui reste dans les produits reportés représente l'argent reçu d'organisations externes qui doit être utilisé aux fins prévues.

8. Avantages sociaux futurs

a) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence utilise le ratio actuariel établi à l'échelle gouvernementale afin de calculer le passif pour les indemnités de cessation d'emploi. Le passif pour les indemnités de cessation d'emploi, y compris la portion à court terme, est établi à 44,6 millions de dollars (41,4 millions de dollars en 2003). Le montant constaté à titre de salaires et avantages sociaux pour l'exercice est de 4,9 millions de dollars (6,8 millions de dollars en 2003).

b) Régime de pensions de retraite

Les cotisations de l'Agence au Régime de pensions de retraite de la fonction publique de 29,5 millions de dollars (26,3 millions de dollars en 2003) et celles des employés de 12,3 millions de dollars (11,0 millions de dollars en 2003) sont constatées à titre de charges de salaires et avantages sociaux au cours de l'exercice où elles sont engagées et représentent la contribution totale au régime de retraite.

9. Éventualités

a) Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, l'Agence a fait l'objet de réclamations s'élevant à environ 29,6 millions de dollars, excluant les intérêts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de l'Agence est défendable dans tous les cas. Ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel la responsabilité probable sera établie et les coûts pourront être estimés de façon raisonnable.

b) Provision pour nettoyage environnemental

L'Agence possède 327 sites qui sont connus ou soupçonnés de contamination. D'après les informations disponibles et les études détaillées faites à ce jour sur 267 de ces sites, l'Agence a établi la provision à 22,3 millions de dollars (21,8 millions de dollars en 2003) et l'éventualité pour nettoyage environnemental à 135,0 millions de dollars (119,5 millions de dollars en 2003).

L'Agence a comptabilisé une provision pour le nettoyage environnemental en prévision des cas où elle devra sans doute procéder à la décontamination et au nettoyage de sites contaminés. La provision est déterminée en fonction des recommandations venant des rapports d'ingénieurs et sur l'expérience locale. Le coût des activités futures est estimé en dollars courants. L'obligation finale peut être plus grande que le montant actuel estimé, étant donné que les coûts de restauration ne sont pas tous connus.

L'éventualité correspond aux coûts présumés ou aux coûts supplémentaires éventuels rattachés aux situations où l'obligation de l'Agence n'est pas clairement établie ou à celles où il est peu probable qu'elle paie le plein montant des mesures correctives.

10. Sommaire des charges par grande classification

	2004	2003
Salaires et avantages sociaux .....	288 315	275 806
Amortissement .....	79 899	77 818
Services professionnels et spéciaux .....	53 999	48 205
Services publics, matériaux et fournitures .....	41 899	40 837
Transport et communication .....	25 187	23 321
Locations .....	23 996	10 939
Locaux fournis gratuitement .....	14 422	13 890
Paievements tenant lieu d'impôts .....	10 932	10 697
Réparations et entretien .....	10 637	9 461
Subventions et contributions .....	7 363	3 721
Information .....	6 610	5 466
Autres charges diverses .....	935	536
Nettoyage environnemental .....	511	725
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations <sup>(1)</sup> .....		10 083
	564 705	531 505

<sup>(1)</sup> En 2002-2003, le Conseil du Trésor a approuvé, en vertu du paragraphe 8c) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, le transfert des immobilisations au coût de 26,7 millions de dollars à la Municipalité de Jasper. Ce transfert s'est traduit par une perte sur aliénation d'actifs de 9,8 millions de dollars. Le solde résiduel de la perte nette provenait de l'aliénation d'autres immobilisations.

Agence Parcs Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite  
(tableaux en milliers de dollars)

11. Sommaire des produits par grande classification

	2004	2003
Droits d'entrée . . . . .	37 750	35 169
Droits récréatifs . . . . .	20 719	18 749
Locations et concessions . . . . .	14 483	14 815
Autres produits d'exploitation . . . . .	4 341	4 647
Logement du personnel . . . . .	2 410	2 403
Produits des périmètres urbains . . . . .	2 035	2 247
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations . . . . .	1 347	
	<u>83 085</u>	<u>78 030</u>

12. Crédits parlementaires

a) Crédits utilisés :

	2004	2003
Crédits approuvés :		
Crédit 110—Dépenses du programme . . . . .	426 980	381 366
Crédit 105—Compte des nouveaux parcs et lieux historiques . . . . .	7 800	3 908
Crédits législatifs :		
Dépenses correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i> . . . . .	85 589	78 038
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux . . . . .	39 425	40 484
Total des crédits approuvés . . . . .	<u>559 794</u>	<u>503 796</u>
Moins:		
Montant disponible pour l'exercice ultérieur . . . . .	<u>47 842</u>	<u>62 753</u>
Crédits utilisés . . . . .	<u>511 952</u>	<u>441 043</u>

b) Rapprochement au financement public :

	2004	2003
Frais d'exploitation nets . . . . .	481 620	453 475
Dépenses correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i> . . . . .	85 589	78 038
Éléments sans incidence sur le financement:		
Amortissement des immobilisations . . . . .	(79 899)	(77 818)
Services fournis gratuitement par des ministères (note 13) . . . . .	(43 630)	(39 703)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations . . . . .	1 347	(10 083)
	<u>(122 182)</u>	<u>(127 604)</u>
Variation des comptes n'ayant pas d'incidence sur les besoins de financement de l'exercice:		
Compte des nouveaux parcs et lieux historiques (note 12c) . . . . .	3 710	(1 509)
Débiteurs . . . . .	(910)	239
Stock de fournitures renouvelables . . . . .	849	(914)
Avantages sociaux futurs . . . . .	(1 956)	(4 578)
Créditeurs et charges à payer . . . . .	(1 122)	(2 133)
Produits reportés . . . . .	(2 200)	
Provision pour nettoyage environnemental . . . . .	(511)	(725)
Autres ajustements . . . . .	95	
	<u>(2 045)</u>	<u>(9 620)</u>
Immobilisations financées par crédits parlementaires . . . . .	71 622	47 485
Produit de l'aliénation d'immobilisations . . . . .	(2 652)	(731)
	<u>68 970</u>	<u>46 754</u>
Crédits utilisés . . . . .	<u>511 952</u>	<u>441 043</u>

c) Compte des nouveaux parcs et lieux historiques

Le gouvernement du Canada inclut dans ses recettes et charges les opérations de certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. La législation exige que les recettes des comptes à fins déterminées soient affectées à des fins particulières et que les paiements et charges connexes soient imputés à ces recettes. Les opérations ne représentent pas un passif à des tierces parties mais elles sont grevées de restrictions internes à des fins déterminées.

**Agence Parcs Canada—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin  
(tableaux en milliers de dollars)

Le Compte des nouveaux parcs et lieux historiques est alimenté par des crédits parlementaires, le produit de la vente de terrains et d'édifices excédentaires et tous les dons généraux. De plus, le ministre des Finances peut, sur demande du ministre de l'Environnement, autoriser l'octroi d'avances jusqu'à 10 millions de dollars au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Tous les montants reçus sont détenus dans ce compte jusqu'à ce que des charges admissibles soient engagées pour l'établissement ou la mise en valeur de nouveaux parcs, lieux historiques ou endroits patrimoniaux, conformément aux conditions établies dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux directives connexes du Conseil du Trésor.

Voici le détail des activités pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2004	2003
Montant disponible au début de l'exercice . . . . .	11 851	13 128
Recettes		
Crédit parlementaire . . . . .	7 800	3 908
Produit de la vente de terrains et d'immobilisations . . . . .	2 426	661
Dons . . . . .		401
	10 226	4 970
Charges		
Dépenses en capital . . . . .	6 131	4 866
Contributions . . . . .	617	1 381
	6 748	6 247
Montant disponible à la fin de l'exercice . . . . .	15 329	11 851

13. Opérations entre apparentés

a) Opérations dans le cours normal de ses activités

En ce qui a trait à la propriété, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon l'usage commercial habituel qui s'appliquerait à toutes les personnes et entreprises. L'Agence a effectué des opérations entre apparentés pour des services s'élevant à 32,0 millions de dollars (27,4 millions de dollars en 2003) fournis par des ministères, y compris des services d'architecture et de génie s'élevant à 23,1 millions de dollars (20,7 millions de dollars en 2003) fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

b) Services reçus gratuitement

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services qui sont comptabilisés dans les états financiers à leur juste valeur comme suit :

	2004	2003
Cotisations couvrant la part de l'employeur des primes et des frais d'assurance des employés payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor . . . . .	19 022	16 999
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada . . . . .	14 422	13 890
Services fournis par le ministère du Patrimoine canadien pour la gestion de l'information, la technologie de l'information, les finances, les ressources humaines et le soutien administratif . . . . .	7 510	7 510
Salaire et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada . . . . .	2 030	829
Autres services reçus gratuitement . . . . .	646	475
	43 630	39 703

14. Engagements

a) L'Agence a signé des baux de location de matériel et de location-exploitation pour des locaux totalisant 11,7 millions de dollars (13,4 millions de dollars en 2003). Les baux prennent fin à différentes dates, le dernier expirant en 2021. Les paiements annuels minimum en vertu de ces baux pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

2004-2005	1 389
2005-2006	1 063
2006-2007	963
2007-2008	853
2008-2009	7 432

b) L'Agence a conclu des marchés pour des charges d'exploitation et des dépenses en capital qui s'élèvent à environ 19,6 millions de dollars (19,2 millions de dollars en 2003). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des trois prochains exercices.

## Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST).

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en se fondant sur les meilleures estimations possibles de la direction et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a établi et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du Bureau sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de l'organisme et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et aux autres politiques gouvernementales et exigences législatives pertinentes.

Les opérations et les états financiers du BCEATST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant nommé pour le Bureau.

Approuvé par :

*Le président intérimaire*  
CHARLES H. SIMPSON  
*L'agent financier supérieur*  
JEAN L. LAPORTE, CGA

Gatineau, Canada  
le 26 mai 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR  
LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES  
TRANSPORTS ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA  
REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Sylvain Ricard, CA  
directeur principal

Ottawa, Canada  
le 26 mai 2004

**Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer . . . . .	2 786	3 317
Somme à recevoir du Trésor . . . . .	2 775	3 152	Congés et temps supplémentaire		
Débiteurs et avances (note 4) . . . . .	96	765	accumulés par les employés . . . . .	960	910
Total de l'actif financier . . . . .	2 871	3 917	Indemnités de départ . . . . .	3 402	3 242
Actif non financier			Total du passif . . . . .	7 148	7 469
Charges payées d'avance . . . . .	32	69	ACTIF NET . . . . .	182	769
Stocks non destinés à la revente . . . . .	115	130			
Immobilisations corporelles (note 5) . . . . .	4 312	4 122			
Total de l'actif non financier . . . . .	4 459	4 321	Total du passif et de l'actif net . . . . .	7 330	8 238
Total de l'actif . . . . .	7 330	8 238			

Éventualités et engagements (note 9 et note 10 respectivement).  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

*Le président intérimaire*  
CHARLES H. SIMPSON

*L'agent financier supérieur*  
JEAN L. LAPORTE, CGA



## Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Produits</b>		
Vente de biens et services.....	15	27
Autres produits non fiscaux.....	11	86
<b>Total des produits</b> .....	<b>26</b>	<b>113</b>
<b>Charges</b>		
Salaires.....	19 897	17 924
Avantages sociaux.....	4 982	4 489
Services professionnels et spéciaux.....	3 505	4 384
Transport et communications.....	2 011	1 892
Locaux.....	1 745	1 700
Amortissement.....	1 104	1 050
Services publics, fournitures et approvisionnements.....	622	654
Achat de services de réparation et d'entretien.....	600	541
Information.....	304	1 481
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles.....	197	43
Locations.....	75	112
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel.....	70	184
Autres charges.....	18	30
<b>Total des charges</b> .....	<b>35 130</b>	<b>34 484</b>
Résultats nets d'exploitation.....	(35 104)	(34 371)
Autres revenus (note 6).....	196	326
Autres charges (note 6).....	196	326
<b>Résultats nets</b> .....	<b>(35 104)</b>	<b>(34 371)</b>
Actif net, début d'exercice.....	769	505
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c).....	31 789	31 211
Variation - Somme à recevoir du Trésor.....	(377)	416
Services reçus gratuitement (note 8).....	3 105	3 008
<b>Actif net, fin d'exercice</b> .....	<b>182</b>	<b>769</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats nets.....	35 104	34 371
<b>Éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans les résultats nets:</b>		
Services reçus gratuitement (note 8).....	3 105	3 008
Amortissement des immobilisations corporelles.....	1 104	1 050
Indemnités de départ.....	160	143
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles.....	197	41
Produits en provenance d'autres ministères.....		38
	<b>4 566</b>	<b>4 280</b>
<b>Variations provenant de l'état de la situation financière:</b>		
Variation du passif.....	(481)	671
Variation des liquidités, des débiteurs et avances, frais et charges payées d'avance et des stocks non destinés à la revente.....	807	(656)
	<b>326</b>	<b>15</b>
<b>Liquidités utilisées dans les activités d'exploitation</b> .....	<b>30 212</b>	<b>30 076</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles.....	1 577	1 135
<b>Liquidités utilisées dans les activités d'investissement</b> .....	<b>1 577</b>	<b>1 135</b>
<b>Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)</b> .....	<b>31 789</b>	<b>31 211</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Autorisations et objectifs

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans ses activités quotidiennes, le BCEATST est mieux connu sous le nom de Bureau de la sécurité des transports du Canada, ou tout simplement le BST. La mission du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes incluant des enquêtes publiques sur des accidents sélectionnés, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes et les facteurs contributifs. Les charges du Bureau sont financées par une autorisation budgétaire annuelle alors que les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés sont financées par des autorisations législatives.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.

- a) Crédits parlementaires—le BCEATST est surtout financé par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis au BCEATST ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus par les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3a) présente de l'information au sujet de la provenance et de l'utilisation des crédits. La note 3b) établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers. La note 3c) présente le rapprochement aux liquidités nettes fournies par le gouvernement.
- b) Somme à recevoir du Trésor—en tant qu'établissement public, le BCEATST exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par le BCEATST proviennent du Trésor. La

somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le BCEATST a le droit de tirer du Trésor, sans crédits budgétaires additionnels, afin de s'acquitter de ses obligations.

- c) Produits—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- d) Indemnités de départ des employés—sont calculées en utilisant des renseignements dérivés des résultats des calculs actuariels pour les indemnités de départ des employés à l'échelle du gouvernement. Les indemnités de départ des employés lors de la cessation d'emploi représentent des obligations du BCEATST qui sont normalement financées dans les exercices futurs lorsque les paiements sont effectués.
- e) Congés annuels et heures supplémentaires—sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- f) Cotisations aux régimes de retraite—sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les cotisations sont calculées en se fondant sur une moyenne gouvernementale rajustée annuellement. Les excédents ou les déficits actuariels ne sont pas inscrits dans les livres du BCEATST mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- g) Services reçus gratuitement des autres ministères—sont consignés comme des charges d'exploitation. La note 8 présente une estimation des principaux types de services fournis gratuitement au BCEATST.
- h) Débiteurs—les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.
- i) Stocks non destinés à la revente—ces éléments comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués au prix coûtant. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués au moindre du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette.
- j) Immobilisations corporelles—tous les éléments d'actif ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit :

## Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— *Suite*

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	30 ans
Ameublement	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de laboratoire	10 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	3 ans
Véhicules automobiles	7 ans
Autres véhicules	15 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail

k) Opérations en devises—les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif monétaire en devises sont convertis selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice.

l) Incertitude relative à la mesure—la préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des produits et des charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. La durée de vie utile des immobilisations corporelles, les indemnités de départ des employés, les cotisations aux régimes de retraite et l'évaluation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations.

### 3. Crédits parlementaires

#### a) Rapprochement entre les crédits parlementaires votés et les autorisations utilisées

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés:		
Charges d'exploitation du		
BCEATST—Crédit 15 . . . . .	22 304	21 510
Budget supplémentaire—Crédit 15a . . . . .		3 995
Budget supplémentaire—Crédit 15b . . . . .	4 889	1 353
Virement du Conseil du		
Trésor—Crédit 10 . . . . .	163	406
Virement du Conseil du		
Trésor—Crédit 15 . . . . .	2 139	1 415
Cotisations aux régimes		
d'avantages sociaux . . . . .	3 511	3 098
Total des crédits		
parlementaires votés . . . . .	33 006	31 777
Moins: autorisations non utilisées . . . . .	1 045	562
Total des crédits votés utilisés . . . . .	31 961	31 215
Autorisations législatives:		
Dépense du produit de l'aliénation		
de biens excédentaires de l'État . . . . .	96	39
Dépense des produits perçus		
en vertu de l'article		
29.1 de la LGFP . . . . .		22
Total des autorisations		
législatives utilisées . . . . .	96	61
Total des autorisations utilisées . . . . .	32 057	31 276

**Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— Suite

b) Rapprochement entre les résultats nets et l'utilisation des crédits

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
	(Note 11)	
Résultats nets .....	35 104	34 371
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Services reçus gratuitement .....	3 105	3 008
Amortissement .....	1 104	1 050
Indemnités de départ .....	160	143
Pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles .....	197	43
Congés payés .....	50	96
Stocks utilisés .....	43	81
Charges payées d'avance .....	37	
Services juridiques de Justice Canada .....	14	
Dépense des frais recouvrés .....		22
	<u>4 710</u>	<u>4 443</u>
Plus:		
Gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles .....		2
Ajustement CAFE .....		9
Produits non fiscaux .....	49	85
Remboursements des charges d'exercices antérieurs .....	9	7
	<u>58</u>	<u>103</u>
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisition d'immobilisations corporelles .....	1 577	1 121
Charges payées d'avance .....		43
Acquisition de stocks .....	28	45
Améliorations locatives .....		14
	<u>1 605</u>	<u>1 223</u>
Moins:		
Produit de l'aliénation de biens excédentaires de l'État .....	96	39
	<u>96</u>	<u>39</u>
Total des crédits votés utilisés .....	<u>31 961</u>	<u>31 215</u>

c) Rapprochement aux liquidités nettes fournies par le gouvernement

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement .....	31 789	31 211
Produits .....	26	113
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée au crédit .....	146	(109)
Total des crédits utilisés .....	<u>31 961</u>	<u>31 215</u>

4. Débiteurs et avances

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
TPS remboursable .....	76	554
Autres ministères .....	12	165
Avances aux employés .....	8	8
Entités externes .....		38
Total .....	<u>96</u>	<u>765</u>

La variation dans le solde de TPS remboursable est dû à un écart temporaire.

5. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût historique 31 mars 2003	Ajouts	Aliénations	Amortissement cumulé 31 mars 2004	Valeur comptable nette 31 mars 2004	Valeur comptable nette 31 mars 2003
	(en milliers de dollars)					
Immeubles .....	2 715			1 820	895	1 007
Ameublement .....	1 069	84	102	666	385	363
Matériel de bureau .....	405	6	75	278	58	87
Matériel de laboratoire .....	3 701	658	1 940	1 670	749	415
Matériel informatique .....	5 108	579	1 853	2 520	1 314	1 320
Logiciels .....	372	89		219	242	286
Véhicules automobiles .....	873	125	160	285	553	547
Autres véhicules .....	113	36		47	102	72
Améliorations locatives .....	34			20	14	26
Total .....	<u>14 390</u>	<u>1 577</u>	<u>4 130</u>	<u>7 525</u>	<u>4 312</u>	<u>4 123</u>

## Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— Fin

#### 6. Autres produits et charges

Le BCEATST est responsable de coordonner la gestion financière des fonds pour les réseaux des petits organismes fédéraux. Les produits sont constitués des contributions au partage des coûts par l'ensemble des organismes. Les charges sont les déboursés effectués au nom du groupe. Chaque ministère fera rapport de sa quote-part respective des charges dans ses états financiers.

#### 7. Charges liées à l'enquête sur l'écrasement du vol 111 de Swissair

Le 2 septembre 1998, le vol 111 de Swissair s'est abîmé dans l'océan Atlantique à environ 5 milles marins de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse. Selon la législation canadienne et les conventions internationales, le BCEATST a la responsabilité de faire une enquête approfondie sur cet accident. L'enquête est maintenant complétée à un coût total de 58 millions de dollars. Les charges de l'exercice reliées à cette enquête s'élèvent à 516 000 dollars et sont incluses dans l'état des résultats. Il n'y a aucun coût significatif prévu dans le futur.

#### 8. Opérations entre entités apparentées

Le BCEATST est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères, établissements publics et sociétés d'État. Le BCEATST effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services sont offerts gratuitement tel qu'indiqué à la note 2 g).

SERVICES REÇUS GRATUITEMENT	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada—		
Locaux, modifications de locaux et autres services .....	1 745	1 700
Conseil du Trésor du Canada—		
Cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance santé .....	1 295	1 221
Bureau de la vérificatrice générale du Canada—		
Vérification externe .....	49	60
Développement des ressources humaines Canada—		
Administration de l'indemnisation pour accidents au travail .....	16	27
Total .....	3 105	3 008

#### 9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le BCEATST est visé par diverses actions en justice. Certains passifs éventuels peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers du Bureau.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, il y a diverses poursuites civiles intentées contre le BCEATST. Aucun passif n'a été enregistré aux états financiers puisque la direction du BCEATST considère improbable que les poursuites ne lui soient défavorables.

#### 10. Engagements

Les activités du BCEATST donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels le BCEATST s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Présentement, ces types d'engagement s'appliquent uniquement au prochain exercice. Les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être effectuée sont comme suit:

	2005	Total
(en milliers de dollars)		
Achat de biens et services .....	2 623	2 623

#### 11. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2003 qui se trouvent dans la note 3 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

## Centre canadien de gestion

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Ministère.

La direction a préparé les états financiers conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du Centre. La direction est également appuyée et assistée par un programme de services de la vérification interne.

Approuvé par :

*Présidente*  
JANICE COCHRANE

*Agent financier supérieur*  
BILL DOERING

le 15 juin 2004

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2004	2003		2004	2003
	\$	\$		\$	\$
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Créditeurs et passif éventuel		
Liquidités .....	7 040		Ministères et organismes du		
Comptes débiteurs (tableau 1) .....	400 709	1 729 396	gouvernement fédéral .....	1 616 026	1 466 876
Prêts et avances (tableau 2) .....	23 737	4 289	Autres .....	5 346 847	3 334 588
Total de l'actif financier .....	431 486	1 733 685	Provisions pour avantages sociaux .....	1 243 449	1 036 042
Actif non financier			Revenus comptabilisés d'avance (tableau 4) .....	3 838	7 378
Charges payées d'avance .....		17 787	Comptes d'attente .....	21 303	1 869
Immobilisations (tableau 3) .....	1 846 040	946 867	Autres comptes à des fins déterminées		
Total de l'actif non financier .....	1 846 040	964 654	et autres comptes de passif .....	13 787	13 787
Total de l'actif .....	2 277 526	2 698 339	Total du passif .....	8 245 250	5 860 540
			Actif / passif net (tableau 5) .....	(5 967 724)	(3 162 201)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.  
Les montants peuvent ne pas concorder à cause de l'arrondissement.

## Centre canadien de gestion—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS (NON VÉRIFIÉ)  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
Revenus		
Vente de cours, formation.....	12 715 227	11 766 199
Autres.....	19 009	335
Total des revenus.....	12 734 236	11 766 534
Charges		
Charges opérationnelles (tableau 6).....	35 858 596	33 857 405
Paievements de transfert.....	168 271	170 000
Amortissement.....	187 294	94 260
Autres.....	2 282	5 611
Total des charges.....	36 216 443	34 127 276
Résultats nets pour l'exercice.....	(23 482 207)	(22 360 742)
Passif net, au début de l'exercice.....	(3 162 200)	(4 771 387)
Encaissement net du gouvernement.....	18 199 214	21 953 828
Services obtenus sans frais.....	2 477 468	2 016 100
Passif net, à la fin de l'exercice.....	(5 967 725)	(3 162 201)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.  
Les montants peuvent ne pas concorder à cause de l'arrondissement.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON VÉRIFIÉ)  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Résultats nets.....	23 482 207	22 360 742
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations.....	(187 294)	(94 260)
Allocations pour créances douteuses.....		(150)
Services obtenus sans frais.....	(2 477 468)	(2 016 100)
	(2 664 762)	(2 110 510)
Rajustements provenant de l'état de la situation financière:		
Variation du passif.....	(2 384 711)	(536 905)
Variation des liquidités, sommes à recevoir et charges payées d'avance.....	(1 337 235)	1 476 069
	(3 721 946)	939 164
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement.....	17 095 499	21 189 396
Activités de placement		
Achat d'immobilisations (tableau 3).....	1 086 467	747 652
Variation des prêts, placements et avances.....	17 248	16 780
Liquidités utilisées dans des activités de placement.....	1 103 715	764 432
Encaissement net du gouvernement.....	18 199 214	21 953 828

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.  
Les montants peuvent ne pas concorder à cause de l'arrondissement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)

## 1. Autorisation et objectifs

Le Centre canadien de gestion a été constitué en 1991 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Centre canadien de gestion est voué à l'excellence dans l'apprentissage et la recherche dans le domaine de la gestion du secteur public, et vise à rehausser les capacités des gestionnaires du secteur public et à favoriser une forte culture d'apprentissage au sein de l'administration publique fédérale. Le Centre vise à orienter, former et perfectionner les cadres de l'administration fédérale. Il dispose d'une capacité pour effectuer de la recherche en gestion et élaborer des cas d'enseignement qui rehaussent et élargissent la gamme des cours de gestion offerts par l'administration fédérale. Le Centre dispose d'une autorisation budgétaire annuelle afin de financer ses dépenses de fonctionnement et de contributions. Le Centre a aussi l'autorisation de dépenser de nouveau les revenus gagnés en vertu de l'article 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le 1<sup>er</sup> avril 2004, on adoptait des modifications à la *Loi sur le Centre canadien de gestion*. Ces modifications changeaient notamment le nom de l'organisation, pour devenir l'École de la fonction publique du Canada (EFPC). En vertu de la Loi modifiée, qui porte désormais le titre de *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*, l'École constitue une reconduction de l'ancienne organisation, dotée d'un mandat élargi.

L'EFPC est issue de la fusion du Centre canadien de gestion, de Formation et perfectionnement Canada et de Formation linguistique Canada. L'EFPC jouera un rôle de premier plan en aidant l'employeur à mettre en œuvre les volets de l'apprentissage qui formeront la pierre angulaire d'une fonction publique moderne et en élaborant une approche mieux harmonisée aux besoins communs de formation et de perfectionnement de l'ensemble de la fonction publique fédérale.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

- Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les

**Centre canadien de gestion—Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—Suite

lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle des ministères. Vus sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détails et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada.

- b) **Crédits parlementaires**—Le Centre canadien de gestion est financé par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada et en partie par les revenus qu'il génère à travers ses activités. Les crédits consentis au Centre canadien de gestion ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant donné dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux prévus par les crédits parlementaires. Le tableau 8 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits et des revenus disponibles, tandis que le tableau 9 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.
- c) **Entité comptable**—L'entité comptable est le Centre canadien de gestion.
- d) **Tous les ministères, les organismes et les établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement.** Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.
- e) **Méthode des rapports financiers**—Les opérations relatives aux revenus et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités du Centre canadien de gestion ont été éliminés.
- f) **Revenus**—Ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus qui ont été reçus mais pas encore gagnés sont divulgués dans le tableau 4—Revenus comptabilisés d'avance.
- g) **Charges**—Les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :
  - Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
  - Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges du Centre à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle de l'organisme. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
  - Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
  - Les cotisations aux régimes de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de l'organisme mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
  - Le passif environnemental éventuel n'est pas constaté dans les livres de l'organisme mais plutôt dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
  - Les services reçus gratuitement des autres ministères sont consignés comme des charges de fonctionnement. Parmi les plus importants services de ce genre, on trouve les services de locaux et les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (1 733 100 \$); la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés assumée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (744 368 \$).
  - Les paiements aux Sociétés d'État sont consignés au titre des autres charges. Ces paiements se rapportent à des éléments autres que les prêts, placements et avances, lorsque le Centre fait office d'intermédiaire dans le versement d'un paiement à une société d'État. Le Centre n'a effectué aucun paiement à une société d'État.
- h) **Débiteurs**—Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.
- i) **Provisions pour prêts, placements et avances**—Sauf pour les prêts se rapportant à des contributions remboursables, les provisions relatives à la recouvrabilité, aux conditions très avantageuses et au risque de perte ne sont pas comptabilisées dans les états financiers ministériels. Elles sont plutôt consignées centralement par le Secrétariat du Conseil du Trésor aux fins de leur inclusion dans les états financiers de l'ensemble du gouvernement.



Centre canadien de gestion—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

j) Immobilisations—Tous les éléments d’actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d’au moins 10 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d’achat. La capitalisation des logiciels et des améliorations locatives a été effectuée selon une méthode prospective au 1<sup>er</sup> avril 2001. Tous les coûts encourus après cette date ont été dépensés. Les immobilisations n’incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d’art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les éléments d’actif se trouvant dans des réserves indiennes, ni les collections des musées. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l’immobilisation, comme suit:

Catégorie d’élément d’actif	Période d’amortissement
Équipement et matériel	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	7 ans
Véhicules automobiles	4 ans
Améliorations locatives	20 ans

k) Opérations en devises étrangères—Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

3. Changements apportés aux conventions comptables

Aucun changement important n’a été apporté aux conventions comptables.

4. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, le Ministère est touché par différentes mesures fondées en droit. Certaines obligations éventuelles peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l’évènement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l’on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Le passif estimatif n’est pas porté aux états financiers de l’organisme jusqu’à ce que son montant soit établi avec certitude. Il n’y a pas de passif éventuel.

5. Incertitude de l’évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l’actif, le passif, les revenus et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L’amortissement des immobilisations est l’élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

6. Opérations entre entités apparentées

L’organisme est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d’État. L’organisme effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s’appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, exception faite de certains services déjà énumérés et qui sont offerts gratuitement.

TABLEAU 1—COMPTES DÉBITEURS  
(MOINS PROVISIONS)

	2004	2003
	\$	\$
Autres ministères .....	381 599	1 683 563
Entités externes .....	19 110	45 834
Total .....	400 709	1 729 397

(Comptes débiteurs de l’exercice précédent—Autres ministères ont été augmentés de 128 882 \$ afin d’inclure le solde remboursable de la TPS).

TABLEAU 2—PRÊTS, PLACEMENTS  
ET AVANCES (MOINS PROVISIONS)

	2004	2003
	\$	\$
Autres gouvernements et organismes .....		
Autres .....	23 737	4 289
Total .....	23 737	4 289

(Prêts, placements et avances de l’exercice précédent—Autres gouvernements et organismes ont été diminués de 128 882 \$ afin d’exclure le solde remboursable de la TPS).

Centre canadien de gestion—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—Suite

TABLEAU 3—IMMOBILISATIONS

	Matériel informatique	Achat de matériel informatique et création de logiciel	Autres équipements	Véhicules automobiles	2004 Total	2003 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût-début.....	419 350	708 103	179 449	24 101	1 331 003	583 351
Ajout.....	236 007	809 355	17 200	23 905	1 086 467	747 652
Cessions.....				(24 101)	(24 101)	
Solde de clôture.....	655 357	1 517 458	196 649	23 905	2 393 369	1 331 003
Amortissement cumulé- début.....	(271 857)		(92 697)	(19 582)	(384 136)	(289 876)
Disposition.....				24 101	24 101	
Amortissement de l'exercice.....	(56 597)	(101 158)	(23 526)	(6 013)	(187 294)	(94 260)
Amortissement cumulé- fin.....	(328 454)	(101 158)	(116 223)	(1 494)	(547 329)	(384 136)
Valeur comptable nette.....	326 903	1 416 300	80 426	22 411	1 846 040	946 867

TABLEAU 4—REVENUS  
COMPTABILISÉS D'AVANCE

	2004	2003
	\$	\$
Les paiements en avance pour les cours seront présentés au prochain exercice.....	3 838	7 378

TABLEAU 5—ACTIF/PASSIF NET

Le gouvernement inclut dans ses revenus et charges les opérations de certains comptes consolidés établis à des fins déterminées. Les lois habilitantes exigent que les revenus de ces comptes soient réservés et que tout paiement ou charge connexe soit imputé à ces revenus. Les opérations ne représentent pas un passif auprès de tiers mais font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées.

	2004	2003
	\$	\$
Restrictions internes— Comptes à des fins déterminées.....	13 787	13 787
Total du passif net des restrictions internes.....	13 787	13 787
Passif net non restreint.....	5 953 938	3 148 414
Total de l'actif net.....	5 967 725	3 162 201

TABLEAU 6—CHARGES

	2004	2003
	\$	\$
Fonctionnement		
Personnel.....	17 370 908	15 643 586
Fonctionnement et entretien.....	18 487 688	18 213 819
Total.....	35 858 596	33 857 405

TABLEAU 7—ENGAGEMENTS

De par leur nature, les activités de l'organisme donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels l'organisme s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. L'organisme n'a aucun engagement majeur pour les cinq prochaines années qui pourra être estimé d'une façon raisonnable.

TABLEAU 8—PROVENANCE ET  
UTILISATION DES AUTORISATIONS  
(CRÉDITS PARLEMENTAIRES)

	2004	2003
	\$	\$
Des comptes publics		
Total disponible pour l'utilisation.....	38 790 589	35 384 152
Utilisé durant l'exercice.....	34 466 141	32 518 546
Annulées ou (dépassées).....	4 324 448	2 865 606

## Centre canadien de gestion—Fin

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—FinTABLEAU 9—RAPPROCHEMENT ENTRE  
LES RÉSULTATS NETS ET L'UTILISATION  
DES CRÉDITS

	2004	2003
	\$	\$
Résultats nets .....	23 482 207	22 360 742
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins: les éléments comptabilisés comme charges sans incidence sur les crédits		
Amortissement .....	187 294	94 260
Allocation pour mauvaises créances .....		150
Congés payés .....	218 364	235 610
Allocations pour repos compensatoires .....	(10 957)	22 308
Remboursement des charges d'exercices antérieurs .....	(47 746)	(665)
Ajustement des créditeurs d'exercices antérieurs .....		(4 680)
Remboursement des charges du programme .....		(14 530)
Passif accru par autres montants non votés .....	17 789	15 525
Services obtenus sans frais .....	2 477 468	2 016 100
	<u>2 842 212</u>	<u>2 364 078</u>
	20 639 995	19 996 664
Plus: les éléments comptabilisés comme revenus sans incidence sur les crédits .....	12 734 236	11 766 534
	<u>33 374 231</u>	<u>31 763 198</u>
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus: dépenses		
Achat d'immobilisations .....	1 086 467	747 652
Stocks acquis et charges payées d'avance .....		5 607
Prêts, placements et avances .....	5 442	2 089
	<u>1 091 909</u>	<u>755 348</u>
Total des crédits utilisés (tableau 8) —		
Provenance et utilisations des autorisations .....	<u>34 466 140</u>	<u>32 518 546</u>

## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

La direction a préparé les états ci-joints selon les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, et selon ses meilleures estimations et son jugement éclairé, le cas échéant. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables énoncées à la note 2 des états financiers.

La direction a créé des livres, des dossiers, des contrôles internes et des méthodes de gestion et les tient à jour de manière à fournir l'assurance raisonnable que les actifs du CCHST sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficiente dans l'atteinte des objectifs ministériels, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à son règlement d'application, ainsi qu'aux politiques ministérielles et aux obligations légales.

Un comité de vérification nommé par le conseil des gouverneurs de CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs qui a approuvé les états financiers.

Les opérations et les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est aussi la vérificatrice indépendante du CCHST.

Approuvé par :

*Le président et administrateur en chef*  
S. LEN HONG

*La contrôlease/Agente financière principale*  
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 11 juin 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU CENTRE CANADIEN  
D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET À LA  
MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2004 et les états des résultats et du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Alain Boucher, CA  
Directeur principal

Ottawa, Canada  
le 11 juin 2004

## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2004	2003		2004	2003
	\$	\$		\$	\$
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			À court terme		
Montant à recevoir du Trésor .....	479 140	1 148 518	Créditeurs et charges à payer (note 7) .....	500 255	1 003 138
Stocks aux fins de revente .....	79 507	100 117	Produits reportés .....	61 206	83 288
Débiteurs (note 6) .....	340 515	253 564	Paie de vacances .....	336 364	314 684
	<u>899 162</u>	<u>1 502 199</u>		<u>897 825</u>	<u>1 401 110</u>
Actif non financier			Prestations de cessation d'emploi (note 11) .....	652 862	594 574
Immobilisations (note 5) .....	722 529	854 197	Comptes en fiducie		
			Fonds pour le programme de subventions (note 9) .	72 409	130 536
			Dons (note 10) .....	89 927	89 877
			Contributions reçues d'avance pour le Service		
			des demandes de renseignements .....	60 000	110 000
				<u>222 336</u>	<u>330 413</u>
				1 773 023	2 326 097
			ACTIF (PASSIF) NET .....	(151 332)	30 299
	<u>1 621 691</u>	<u>2 356 396</u>		<u>1 621 691</u>	<u>2 356 396</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

*Le président du Conseil*  
JOHN MCKENNIREY

*Le président et administrateur en chef*  
S. LEN HONG

*La contrôleur/Agente financière principale*  
BONNIE EASTERBROOK, CGA

**Centre canadien d'hygiène et de sécurité  
au travail—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU PASSIF NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2004	2003
	\$	\$
<b>Produits (note 3)</b>		
Produits des ventes .....	2 419 253	2 611 005
Projets et ententes de collaboration .....	1 490 847	1 574 061
<b>Total des produits</b> .....	<b>3 910 100</b>	<b>4 185 066</b>
<b>Charges</b>		
<b>Exploitation</b>		
Traitements et avantages sociaux .....	5 559 640	5 311 078
Prestations de cessation d'emploi .....	58 288	57 180
Services professionnels et spéciaux .....	1 063 179	1 215 222
Locaux .....	673 086	555 893
Information .....	258 072	300 801
Services publics, fournitures et approvisionnements .....	217 018	233 033
Transport et communications .....	152 427	191 298
Services de réparation et d'entretien .....	147 185	177 243
Location .....	19 778	18 159
	<b>8 148 673</b>	<b>8 059 907</b>
<b>Administration</b>		
Traitements et avantages sociaux .....	242 934	250 946
Gouverneurs et comités .....	13 719	11 653
Déplacements .....	30 632	25 487
Services professionnels et spéciaux .....	5 826	4 207
Services publics, fournitures et approvisionnements .....	514	156
	<b>293 625</b>	<b>292 449</b>
<b>Autres charges</b>		
Amortissement des immobilisations .....	335 669	227 885
Perte sur la cession d'immobilisations .....	5 185	865
	<b>340 854</b>	<b>228 750</b>
<b>Total des charges</b> .....	<b>8 783 152</b>	<b>8 581 106</b>
<b>Coût d'exploitation net</b> .....	<b>(4 873 052)</b>	<b>(4 396 040)</b>
<b>Actif (passif) net au début de l'exercice</b> .....	<b>30 299</b>	<b>(168 247)</b>
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8) .....	709 086	597 975
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement</b> .....	<b>4 651 713</b>	<b>3 614 404</b>
<b>Variation du montant</b> à recevoir du Trésor .....	<b>(669 378)</b>	<b>382 207</b>
<b>Actif (passif) net à la fin de l'exercice</b> .....	<b>(151 332)</b>	<b>30 299</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2004	2003
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net .....	(4 873 052)	(4 396 040)
<b>Ajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse:</b>		
Amortissement des immobilisations (note 5) .....	335 669	227 885
Perte sur la cession d'immobilisations .....	5 185	865
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8) .....	709 086	597 975
	<b>(3 823 112)</b>	<b>(3 569 315)</b>
<b>Variations à l'état de la situation financière</b>		
(Diminution) augmentation des créiteurs et produits reportés .....	(524 965)	405 173
Augmentation du passif pour la paie de vacances ..	21 680	46 507
Augmentation du passif pour les prestations de cessation d'emploi .....	58 288	44 675
(Augmentation) diminution des débiteurs .....	(86 951)	19 160
Stocks utilisés .....	20 610	12 001
(Diminution) augmentation des comptes en fiducie .....	(108 077)	58 743
	<b>(619 415)</b>	<b>586 259</b>
<b>Encaisse utilisée pour les opérations d'exploitation</b> .....	<b>(4 442 527)</b>	<b>(2 983 056)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations (note 5) .....	(209 186)	(631 348)
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement</b> .....	<b>(4 651 713)</b>	<b>(3 614 404)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) qui a été établi en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses produits d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

#### 2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions sont les suivantes:

##### a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Ces crédits accordés au CCHST ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins en trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui bénéficient de crédits parlementaires. La note 4 informe sur la source et l'affectation de ces pouvoirs et établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

##### b) Montant à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

L'exploitation du CCHST est financé par le Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est effectué à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de payer ses dettes. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les recettes et les débours, ce qui inclut les opérations effectuées avec les ministères du gouvernement fédéral; un montant correspondant est crédité à l'actif (passif) net.

##### c) Produits

Les produits comptabilisés sont ceux qui ont été réalisés au cours de l'exercice où ont eu lieu les opérations ou les activités ayant mené à ces produits. Les produits déjà encaissés mais non réalisés sont les produits reportés; ces derniers sont les sommes versées d'avance pour une marchandise non encore livrée. L'argent que le CCHST reçoit provient en grande partie des abonnements, ce type de marchandise étant livrée au cours des exercices ultérieurs.

##### d) Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

##### e) Prestations de cessation d'emploi

Elles sont comptabilisées à mesure que les employés les gagnent. Les prestations de cessation d'emploi versées au moment du départ d'un employé sont des obligations du CCHST qui sont normalement financées grâce aux crédits des exercices ultérieurs.

##### f) Régime de retraite

Les employés du CCHST bénéficient du Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le CCHST contribuent au financement de ce régime. La cotisation de l'employeur représente la totalité des obligations du CCHST et elle est constatée dans les comptes au cours de l'exercice où elle est faite.

##### g) Services reçus gratuitement d'autres ministères

Ces services sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leurs coût estimatif et un montant correspondant est crédité directement à l'actif (passif) net.

##### h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change applicables à la date de l'opération. Le passif et l'actif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables le 31 mars.

##### i) Stocks aux fins de revente

La valeur des stocks est établie selon son coût ou sa valeur de réalisation nette, la valeur la moins élevée étant retenue.

**Centre canadien d'hygiène et de sécurité  
au travail—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

j) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs des tiers dont le recouvrement est incertain. Cette provision n'existe pas pour les sommes dues par les autres ministères.

k) Immobilisations

Toutes les immobilisations dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. La capitalisation des logiciels s'est faite de façon prospective depuis le 1<sup>er</sup> avril 2001. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Matériel de mesure	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges indiqués qui y figure. Au moment de préparer ces états, la direction pense que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur la provision pour les prestations de cessation d'emploi et la durée de vie utile estimative des immobilisations.

3. Produits

	2004	2003
	\$	\$
<b>Produits des ventes</b>		
Abonnements au disque CCINFO	702 251	856 029
Abonnements aux disques spéciaux	402 288	485 341
CCINFOWeb	672 980	669 802
Produits spéciaux sur Internet	516 418	445 531
Publications à exemplaire unique	111 479	137 395
Autres	13 837	16 907
	<u>2 419 253</u>	<u>2 611 005</u>
<b>Projets et ententes de collaboration</b>		
Projets en collaboration	1 070 275	1 088 228
Contributions au Service des demandes de renseignements	410 000	454 000
Recouvrement des frais de déplacement	10 572	31 833
	<u>1 490 847</u>	<u>1 574 061</u>
	<u>3 910 100</u>	<u>4 185 066</u>

Le CCHST applique, pour son programme de recouvrement des coût, la Politique sur les frais d'utilisation externe du Conseil du Trésor.

4. Crédits parlementaires

Les activités du Centre sont financées par des crédits parlementaires et le recouvrement des coûts. Les crédits utilisés sont comptabilisés et tout montant inutilisé devient périmé. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un autre exercice. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels du CCHST calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-dessous :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du montant total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	\$	\$
Coût d'exploitation net	4 873 052	4 396 040
Éléments n'exigeant pas l'utilisation de crédits:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations (note 5)	335 669	227 885
Services reçus gratuitement d'autres ministères	709 086	597 975
Perte sur la cession d'immobilisations	5 185	865
Créances irrécouvrables et autres radiations	5 492	8 875
	<u>3 817 620</u>	<u>3 560 440</u>
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits		
Moins:		
Stocks utilisés	20 610	12 001
Prestations de cessation d'emploi	58 288	44 675
Paie de vacances	21 680	46 507
Débiteurs — Tiers	(70 102)	41 760
	<u>3 787 144</u>	<u>3 415 497</u>
Ajustements pour les éléments qui ont une incidence sur les crédits		
Plus:		
Produits reportés	22 082	26 074
Acquisition d'immobilisations	209 186	631 348
Total des crédits parlementaires utilisés	<u>4 018 412</u>	<u>4 072 919</u>



## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	\$	\$
Développement des ressources humaines		
Canada—Crédit 20 .....	4 024 000	1 899 000
Développement des ressources humaines		
Canada—Crédit 20a .....		2 114 763
Développement des ressources humaines		
Canada—Crédit 20b .....	95 849	71 000
Conseil du Trésor—Crédit 15—		
Conventions collectives .....	8 000	
Conseil du Trésor—Crédit 15b—		
Conventions collectives .....		12 000
Conseil du Trésor—Crédit 10—		
Initiatives fédérales .....	45 000	59 500
	4 172 849	4 156 263
Moins:		
Crédits périmés—Exploitation .....	154 437	83 344
Crédits parlementaires utilisés .....	4 018 412	4 072 919

### 5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	2004				2003	
	Solde	Acquisitions	Aliénations	Amortissement	Valeur	Valeur
	d'ouverture	nettes de	de	cumulé	comptable	comptable
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique .....	1 999 693	109 001	250 045	1 414 348	444 301	485 917
Mobilier et matériel .....	957 582	36 257	312 777	543 559	137 503	160 144
Améliorations locatives .....	632 719	33 534	632 719	2 794	30 740	
Logiciels .....	373 094	30 394		293 503	109 985	208 136
Matériel de mesure .....	2 673			2 673		
	3 965 761	209 186	1 195 541	2 256 877	722 529	854 197

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 était de 335 669 \$ (2003—227 885 \$).

### 6. Débiteurs

Les débiteurs étaient comme suit :

	31 mars 2004	31 mars 2003
	\$	\$
Tiers .....	218 595	160 319
Autres ministères .....	121 920	93 245
	340 515	253 564

### 7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs étaient comme suit :

	31 mars 2004	31 mars 2003
	\$	\$
Tiers .....	463 193	960 302
Autres ministères .....	37 062	42 836
	500 255	1 003 138

### 8. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les produits comprennent 642 130 \$ (2003—698 177 \$) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004 :

- a) Le CCHST a reçu gratuitement des services de locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour un montant de 673 086 \$ (2003—555 893 \$);

**Centre canadien d'hygiène et de sécurité  
au travail—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

b) Le Centre a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 36 000 \$ (2003—42 082 \$).

9. Fonds pour le programme de subventions

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST accordera diverses subventions pour l'aide à la recherche et aux projets de recherche et de développement portant sur les applications de réseau, les technologies et la réglementation en Asie et dans la région du Pacifique. Ces projets tenteront de régler les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration de ces fonds sont comptabilisés à titre de produits sous la rubrique projets et ententes de collaboration. Rien d'autre (activité, opération ou solde) ne figure aux états financiers du CCHST.

	31 mars 2004	31 mars 2003
	\$	\$
Solde du fonds au début de l'exercice .....	130 536	123 923
Fonds reçus pour les projets .....	33 527	159 000
Subventions versées aux bénéficiaires .....	(51 654)	(152 387)
Frais d'administration du CCHST .....	(40 000)	
Solde à la fin de l'exercice .....	72 409	130 536

10. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu 50 \$ en don au cours de l'exercice 2003-2004, pour un total de dons accumulés de 89 927 \$ à la fin de mars 2004 (2003—89 877 \$). Ces fonds sont comptabilisés dans un compte spécial du Trésor.

11. Avantages sociaux futurs

Les employés du CCHST ont droit à des avantages bien définis en cas de cessation d'emploi ou de mise à la retraite, avantages prévus par les conventions collectives ou les conditions d'emploi.

a) Prestations de retraite

La cotisation du CCHST au Compte de pension de retraite de la fonction publique était de 311 026 \$ (2003—323 301 \$).

b) Prestations de cessation d'emploi

Le passif au titre des prestations de cessation d'emploi représente ce que les employés recevraient lorsqu'ils démissionnaient du CCHST. Les employés qui ont 10 ans ou plus de service continu ont droit à ces prestations qui sont calculées de la façon suivante : une demi-semaine de paie par année de service continu complète jusqu'à concurrence de 26 ans.

Le CCHST accorde des prestations de cessation d'emploi à ses employés. La charge entraînée par le régime de prestations de cessation d'emploi du CCHST pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 était de 58 288 \$ (2003—57 180 \$). Ce régime n'est pas capitalisé et n'affiche donc aucun actif. Résultat : un déficit équivalent au passif au titre des prestations de cessation d'emploi. Le passif inscrit au bilan au titre de ce régime de prestations au 31 mars 2004 s'élève à 652 862 \$ (2003—594 574 \$).

12. Passif éventuel

Le CCHST est impliqué dans un litige découlant du cours normal des affaires. Selon la direction, ce litige n'aura pas d'effet négatif important sur la situation financière du CCHST.

13. Données correspondantes

Certains chiffres correspondants ont été redressés pour les rendre conformes à la présentation du présent exercice. Les charges d'exploitation pour services professionnels et spéciaux pour 2003 ont été augmentées de 42 082 \$ pour qu'ils comprennent les services de vérification fournis gratuitement par le Bureau du vérificateur général du Canada.

## Commission canadienne de sûreté nucléaire

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) est responsable de la préparation de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de tous les renseignements figurant dans son rapport annuel.

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables généralement reconnues du Canada et comprennent des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction, le cas échéant. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel concordent avec ceux fournis dans les états financiers.

La direction a également élaboré et tient des livres et des registres comptables et gère des systèmes de contrôle de gestion financière et d'information visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont contrôlés et protégés, que la gestion des ressources pour atteindre les objectifs de la Commission est économique et efficiente et que les opérations se font conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements connexes ainsi qu'aux politiques de la CCSN et aux exigences législatives comme le *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*.

Le vérificateur externe de la Commission, soit la vérificatrice générale du Canada, a effectué une vérification des états financiers et, à la demande expresse de la Commission, de la conformité au *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*. Elle a présenté son rapport sur la vérification et la conformité à la Commission et au ministre des Ressources naturelles.

Approuvé par :

*La présidente et  
première dirigeante*  
LINDA J. KEEN

*La vice-présidente,  
Services de gestion*  
GINETTE BERGERON

le 4 juin 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE  
ET AU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission canadienne de sûreté nucléaire au 31 mars 2004 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, la Commission canadienne de sûreté nucléaire s'est conformée, à tous les égards importants, au *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Crystal Pace, CA  
Directrice principale

Ottawa, Canada  
le 4 juin 2004

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—  
Suite**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS**

	2004	2003		2004	2003
	\$	\$		\$	\$
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF ET DÉFICIT</b>		
À court terme :			À court terme :		
Montant à recevoir du Trésor . . . . .	5 141 024	3 821 985	Créditeurs et charges à payer . . . . .	5 141 024	5 045 703
Débiteurs (note 4) . . . . .	2 630 536	2 727 582	Indemnités de vacances . . . . .	3 136 267	2 803 198
Charges payées d'avance . . . . .	269 569	171 192	Produits reportés (note 6) . . . . .	6 445 602	10 210 591
	8 041 129	6 720 759	Indemnités de cessation d'emploi (note 12) . . . . .	468 705	680 182
				15 191 598	18 739 674
À long terme :			À long terme :		
Immobilisations (note 5) . . . . .	1 395 878	1 234 493	Indemnités de cessation d'emploi (note 12) . . . . .	7 264 144	6 245 057
				22 455 742	24 984 731
			Déficit . . . . .	(13 018 735)	(17 029 479)
Total de l'actif . . . . .	9 437 007	7 955 252	Total du passif et du déficit . . . . .	9 437 007	7 955 252

Engagements et éventualités (note 11)  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

*La présidente et première dirigeante*  
LINDA J. KEEN

*La vice-présidente, Services de gestion*  
GINETTE BERGERON

## Commission canadienne de sûreté nucléaire— Suite

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Droits de permis .....	38 010 204	37 477 003
Projets spéciaux .....	4 122 783	732 413
Autres .....	16 336	148 859
<b>Total des produits (note 7) .....</b>	<b>42 149 323</b>	<b>38 358 275</b>
<b>Charges</b>		
Traitements et avantages sociaux .....	51 330 580	47 403 567
Services professionnels et spéciaux .....	9 818 998	8 860 960
Locaux .....	4 288 523	4 014 977
Déplacements et réinstallations .....	4 084 327	3 692 544
Mobilier, réparation et location de matériel .....	3 699 189	2 683 118
Communications et information .....	1 574 955	1 666 110
Services publics, fournitures et approvisionnements .....	742 353	735 869
Subventions et contributions .....	448 976	779 038
Autres .....	486 072	382 436
<b>Total des charges (note 7) .....</b>	<b>76 473 973</b>	<b>70 218 619</b>
<b>Coût d'exploitation net. ....</b>	<b>34 324 650</b>	<b>31 860 344</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
Solde au début de l'exercice .....	(17 029 479)	(26 120 256)
Coût d'exploitation net. ....	(34 324 650)	(31 860 344)
Services fournis sans frais (note 9) .....	7 783 155	6 959 820
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c) .....	29 233 200	34 121 974
Variation du montant à recevoir du Trésor .....	1 319 039	(130 673)
<b>Solde à la fin de l'exercice. ....</b>	<b>(13 018 735)</b>	<b>(17 029 479)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net. ....	34 324 650	31 860 344
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations (note 5) .....	(408 792)	(352 829)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement (note 9) .....	(7 783 155)	(6 959 820)
Gain net sur l'aliénation de biens excédentaires .....	984	14 394
Variation nette du fonds de roulement hors caisse .....	3 549 407	9 756 973
Variation des indemnités de cessation d'emploi à long terme .....	(1 019 087)	(598 703)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation ....</b>	<b>28 664 007</b>	<b>33 720 359</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations .....	571 212	416 009
Produit provenant de l'aliénation de biens excédentaires .....	(2 019)	(14 394)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement. ....</b>	<b>569 193</b>	<b>401 615</b>
<b>Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c) .....</b>	<b>29 233 200</b>	<b>34 121 974</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission canadienne de sûreté nucléaire— Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*. Avant le 31 mai 2000, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (« la Loi »), la CCSN était connue sous le nom de Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA). La CCSN constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles.

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* confère à la CCSN des pouvoirs étendus pour établir et voir à l'application des normes nationales dans les domaines de la santé, de la sûreté et de l'environnement en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire. Elle jette les bases nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada à l'égard de la non-prolifération des armes nucléaires. La Loi donne aux inspecteurs de la CCSN des pouvoirs plus clairs et plus complets et adapte les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN est autorisée à demander des garanties financières, à ordonner des mesures correctives dans des situations dangereuses et à exiger des parties responsables d'assumer les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives.

La CCSN a pour mission :

- de réglementer le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation de substances nucléaires, de pièces d'équipement réglementées et de renseignements réglementés afin que : a) le niveau de risque inhérent à ces activités tant pour la santé et la sécurité des personnes, pour l'environnement que pour la sécurité nationale demeure acceptable; b) ces activités soient exercées en conformité avec les mesures de contrôle et les obligations internationales que le Canada a assumées;
- d'informer le public – sur les plans scientifique, technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire – sur : a) ses activités; b) le développement, la production, la possession, le transport et l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires; c) les conséquences de l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires pour la santé et la sécurité des personnes et pour l'environnement.

De plus, la CCSN administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance

supplémentaire pour ces installations nucléaires. Les montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation (note 13). Une assurance est requise pour 14 installations (2003—14).

Les charges de la CCSN sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les cotisations de l'employeur à l'égard des avantages sociaux font l'objet d'une autorisation législative.

La CCSN a établi un programme de recouvrement des coûts. Aux termes de la Loi, l'objectif général du programme est de permettre à la CCSN de recouvrer ses charges liées aux activités de réglementation auprès des titulaires de permis délivrés en vertu de la Loi. Ces charges incluent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections effectuées pour vérifier si les titulaires de permis se conforment aux conditions de leurs permis et l'élaboration des normes liées aux permis. Le 1<sup>er</sup> juillet 2003, le nouveau *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* a remplacé l'ancien *Règlement de 1996 sur les droits pour le recouvrement des coûts de la CCEA*. Les nouveaux droits seront introduits progressivement sur une période de trois ans par une réduction des droits de 15 pour cent la première année, 10 pour cent la deuxième année et 5 pour cent la troisième année.

#### 2. Conventions comptables importantes

##### a) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont fonction dans une large mesure des besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments de l'état du déficit et de l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels on pourvoit grâce aux crédits parlementaires. La note 3 établit le rapprochement du coût d'exploitation net, des crédits approuvés et des liquidités nettes fournies par le gouvernement d'une part, et des crédits utilisés d'autre part.

##### b) Montant à recevoir du Trésor

Le fonctionnement de la CCSN est financé par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la CCSN sont versées au Trésor et tous ses décaissements sont prélevés du Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente la somme d'argent que la CCSN a le droit de retirer du Trésor, sans avoir besoin de crédits supplémentaires, pour s'acquitter de ses obligations.

##### c) Produits

Les droits de permis sont inscrits comme produits selon une méthode de répartition linéaire pour la durée du permis (de trois mois à un an en général). Tous les

## Commission canadienne de sûreté nucléaire— Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

autres produits sont constatés au cours de l'exercice où l'opération ou l'activité donne lieu au produit. Les droits de permis reçus pour des périodes d'autorisation des exercices futurs sont inscrits aux produits reportés. Les produits découlant des droits de permis, des projets de contrat et d'autres sources sont versés au Trésor, et la CCSN ne peut s'en servir. Une autorisation législative permet de réaffecter les produits tirés de l'aliénation des biens excédentaires.

#### d) Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives et sont établies en fonction des taux de rémunération en fin d'exercice. Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités.

#### e) Régime de retraite

Les employés admissibles de la CCSN participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la CCSN contribuent aux coûts du régime. Les contributions de la CCSN sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la CCSN au titre du régime. En vertu des dispositions législatives actuelles, la CCSN n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

#### f) Indemnités de cessation d'emploi

Le passif de la CCSN pour les indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités.

#### g) Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés par la CCSN à leur juste valeur estimative en tant que charges d'exploitation. Ces services comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la quote-part au titre des cotisations de l'employeur pour les régimes d'assurance des employés payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les salaires et autres frais légaux connexes pour les services fournis par Justice Canada,

les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général, ainsi que les prestations d'accident du travail versées par Développement des ressources humaines Canada. Un montant correspondant est crédité directement au déficit.

#### h) Subventions et contributions

Les subventions sont constatées au cours de l'exercice où le droit du bénéficiaire a été établi, tandis que les contributions sont constatées au cours de l'exercice où les conditions de paiement sont remplies.

#### i) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 10 000 \$ ou plus sont inscrites à leur coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement commence le premier jour du mois suivant le mois d'acquisition et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire suivante sur la durée de vie utile :

<u>Catégorie d'immobilisations</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Logiciels et matériel informatique	2 à 5 ans
Véhicules motorisés	4 ans
Mobilier et matériel	5 à 20 ans

#### j) Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

La CCSN administre le Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au nom du gouvernement fédéral. Elle reçoit les primes d'assurance supplémentaires payées par les exploitants des installations nucléaires, qui sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. La CCSN n'inclut pas les activités financières connexes ou les éventualités dans ses états financiers, parce qu'elle n'est pas assujettie aux risques et récompenses de propriété ni à l'obligation d'en rendre compte. Cependant, des renseignements sur ce Compte sont mentionnés à la note 13 des présents états financiers.

#### k) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Pour les préparer sur une comptabilité d'exercice, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants déclarés au titre de l'actif, du passif, des produits, des charges et des éventualités pendant la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les éléments les plus importants ou des estimations sont utilisées comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations.

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Crédits parlementaires

La CCSN reçoit son financement sous la forme de crédits parlementaires qui sont essentiellement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit au cours d'un exercice peuvent être financés par crédits parlementaires dans des exercices antérieurs ou ultérieurs. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels de la CCSN calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents des résultats établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces écarts font l'objet des rapprochements ci-dessous.

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du total des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	\$	\$
Coût d'exploitation net.....	34 324 650	31 860 344
Éléments qui ne modifient pas le crédit :		
Amortissement d'immobilisations .....	(408 792)	(352 829)
Somme accumulée pour indemnités de vacances.....	(333 069)	(225 466)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement.....	(7 783 155)	(6 959 820)
Produits (non disponibles) .....	42 149 323	38 358 275
Variation des indemnités de cessation d'emploi .....	(807 610)	524 348
Autres charges .....	(394 164)	19 276
	<u>32 422 533</u>	<u>31 363 784</u>
Éléments qui modifient le crédit		
Achats d'immobilisations .....	571 212	416 009
Charges payées d'avance (sauf les avances à justifier) .....	262 707	161 397
	<u>833 919</u>	<u>577 406</u>
Total des crédits parlementaires utilisés.....	<u>67 581 102</u>	<u>63 801 534</u>

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et du total des crédits utilisés

	2004	2003
	\$	\$
Crédits parlementaires approuvés :		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement de la CCSN.....	53 241 000	52 580 000
Crédit supplémentaire 20a .....	6 743 500	4 977 837
Crédit supplémentaire 20b .....	2 553 472	
Transfert du crédit 10 du Conseil du Trésor.....	120 000	180 000
Transfert du crédit 15 du Conseil du Trésor.....	940 000	1 013 000
	<u>63 597 972</u>	<u>58 750 837</u>
Moins : crédit non utilisé .....	3 026 176	1 869 551
	<u>60 571 796</u>	<u>56 881 286</u>
Prévues par la loi :		
Dépense des produits provenant de l'aliénation de biens excédentaires.....	9 981	23 808
Cotisations au régime de retraite et à d'autres régimes d'avantages sociaux.....	6 999 325	6 896 440
Total des crédits parlementaires utilisés.....	<u>67 581 102</u>	<u>63 801 534</u>

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et du total des crédits utilisés

	2004	2003
	\$	\$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement .....	29 233 200	34 121 974
Produits (non disponibles) .....	42 149 323	38 358 275
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée aux crédits .....	(3 920 615)	(8 695 754)
Remboursement des charges des exercices antérieurs.....	119 194	17 039
Total des crédits parlementaires utilisés.....	<u>67 581 102</u>	<u>63 801 534</u>

4. Débiteurs

	2004	2003
	\$	\$
Droits de permis.....	2 218 096	1 844 474
Projet de contrat.....	377 630	2 513
Autres .....	34 810	1 104 666
Débiteurs—Montant brut.....	2 630 536	2 951 653
Provision pour créances douteuses.....		224 071
Débiteurs—Montant net .....	<u>2 630 536</u>	<u>2 727 582</u>

La CCSN a supprimé des débiteurs une dette de 224 071 \$ (2003—aucune). Cette dette de 1994 a été déclarée irrécouvrable en 1995.



**Commission canadienne de sûreté nucléaire—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Immobilisations

Immobilisations	2004			2003	
	Solde d'ouverture	Ajouts / aliénations pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Logiciels et matériel informatique .....	848 212	(130 940)	329 049	388 223	363 851
Véhicules motorisés .....	427 657	29 935	337 894	119 698	138 957
Mobilier et matériel .....	1 044 973	370 821	527 837	887 957	731 685
Total .....	<u>2 320 842</u>	<u>269 816</u>	<u>1 194 780</u>	<u>1 395 878</u>	<u>1 234 493</u>

Pour l'exercice, l'amortissement s'élève à 408 792 \$ (2003—352 829 \$) et est compris dans les autres dépenses sur l'état des résultats.

6. Produits reportés

Généralement, les droits de permis sont payés avant le début de la période d'autorisation. Comme les produits sont constatés pendant la période d'autorisation, les droits reçus pour les périodes d'autorisation des exercices futurs sont comptabilisés comme produits reportés.

	2004	2003
	\$	\$
Solde d'ouverture .....	10 210 591	19 210 186
Moins : produits compris dans les droits de permis de l'exercice .....	(9 163 830)	(17 406 524)
Plus : droits reçus pendant l'exercice pour les périodes d'autorisation des exercices futurs .....	5 398 841	8 406 929
Solde de clôture .....	<u>6 445 602</u>	<u>10 210 591</u>

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

7. Résumé des charges et produits par catégorie de droits de recouvrement des coûts

	Produits	Permis exempts de droits (note 10)	Valeur totale des permis et autres produits en 2004	Valeur totale des permis et autres produits en 2003	Coût d'exploitation en 2004	Coût d'exploitation en 2003
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Permis, homologations et conformité						
Droits des activités du plan de réglementation						
Centrales nucléaires .....	26 428 275		26 428 275	26 815 433	32 148 743	30 574 401
Réacteurs non producteurs de puissance .....	900 147	242 501	1 142 648	946 112	1 415 411	1 741 702
Établissement de recherche et d'essais nucléaires .....	1 580 560		1 580 560	1 496 932	1 937 790	2 468 127
Accélérateurs de particules .....	25 006	202 696	227 702	100 300	385 724	305 872
Usines de traitement de l'uranium .....	923 614		923 614	863 083	1 113 162	1 096 460
Installations de traitement de substances nucléaires .....	430 034		430 034	239 999	581 857	461 594
Usines d'eau lourde .....	133 426		133 426	247 677	112 698	52 777
Installations de stockage des déchets radioactifs .....	896 937		896 937	428 405	1 251 051	1 217 980
Installations de fusion .....	9 387		9 387	65 737	10 366	82 342
Mine et usines de concentration d'uranium .....	3 136 572		3 136 572	2 679 345	3 914 313	2 942 959
Permis pour déchets de substances nucléaires .....	187 098	240 567	427 665	430 138	489 984	458 923
<b>Total des droits des activités du plan de réglementation .....</b>	<b>34 651 056</b>	<b>685 764</b>	<b>35 336 820</b>	<b>34 313 161</b>	<b>43 361 099</b>	<b>41 403 137</b>
Droits calculés à l'aide de formules						
Substances nucléaires .....	2 767 263	3 157 244	5 924 507	4 447 108	7 321 967	7 539 156
Installations nucléaires de catégorie II .....	90 303	1 646 008	1 736 311	826 852	2 070 465	1 029 770
Services de dosimétrie .....	78 789	12 048	90 837	182 138	537 046	439 698
<b>Total des droits calculés à l'aide de formules .....</b>	<b>2 936 355</b>	<b>4 815 300</b>	<b>7 751 655</b>	<b>5 456 098</b>	<b>9 929 478</b>	<b>9 008 624</b>
Droits fixes						
Permis de transport et homologations d'emballage .....	291 585	3 048	294 633	213 534	692 018	806 597
Homologations d'appareils de rayonnement et équipement réglementé .....	92 108	76 208	168 316	31 470	167 756	761 024
Accréditations d'opérateurs d'appareils d'exposition .....	39 100		39 100		138 198	90 015
<b>Total des droits fixes .....</b>	<b>422 793</b>	<b>79 256</b>	<b>502 049</b>	<b>245 004</b>	<b>997 972</b>	<b>1 657 636</b>
<b>Total des activités liées aux permis, aux homologations et à la conformité .....</b>	<b>38 010 204</b>	<b>5 580 320</b>	<b>43 590 524</b>	<b>40 014 263</b>	<b>54 288 549</b>	<b>52 069 397</b>
Activités générales						
Projets de coopération .....					11 162 148	10 693 194
Relations avec les parties intéressées .....					6 051 862	5 135 254
Cadre de réglementation .....					894 826	1 293 012
Projets spéciaux, autres produits et charges connexes .....	4 139 119		4 139 119	881 272	4 076 588	1 027 762
<b>Total des activités générales .....</b>	<b>4 139 119</b>		<b>4 139 119</b>	<b>881 272</b>	<b>22 185 424</b>	<b>18 149 222</b>
<b>Total .....</b>	<b>42 149 323</b>	<b>5 580 320</b>	<b>47 729 643</b>	<b>40 895 535</b>	<b>76 473 973</b>	<b>70 218 619</b>

8. Opérations entre entités apparentées

La CCSN est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises, tandis que d'autres sont des services fournis sans frais à la CCSN. Toutes les opérations importantes entre entités apparentées sont divulguées ci-dessous.

Au cours de l'exercice, la CCSN a dépensé 17 025 131 \$ (2003—16 106 893 \$), ce qui comprend des services fournis sans frais de 7 783 155 \$ (2003—6 959 820 \$) qui sont décrits dans la note 9. La CCSN a constaté des produits de 7 508 925 \$ (2003—3 394 994 \$) qui comprennent des débiteurs de 745 842 \$ (2003—344 353 \$).

## Commission canadienne de sûreté nucléaire— Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

#### 9. Services fournis sans frais

Au cours de l'exercice, la CCSN a obtenu des services sans frais des autres ministères et organismes du gouvernement. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada . . . . .	4 149 585	3 741 909
Cotisations au régime d'avantages sociaux fourni par le Secrétariat du Conseil du Trésor . . . . .	3 232 418	2 870 657
Traitements et frais connexes des services juridiques fournis par Justice Canada . . . . .	207 996	223 000
Services de vérification fournis par le Bureau de la vérificatrice générale du Canada . . . . .	106 221	56 000
Autres . . . . .	86 935	68 254
	<u>7 783 155</u>	<u>6 959 820</u>

#### 10. Permis délivrés sans frais par la CCSN

La CCSN délivre des permis sans frais aux établissements d'enseignement, aux institutions de recherche sans but lucratif qui appartiennent entièrement aux établissements d'enseignement, aux établissements de santé subventionnés par l'État, aux organismes d'intervention d'urgence sans but lucratif et aux ministères fédéraux. La valeur totale de ces permis s'est élevée à 5 580 320 \$ (2003—2 537 260 \$).

#### 11. Engagements et éventualités

##### a) Engagements

Les engagements de la CCSN pour la location de matériel s'élèvent à 419 919 \$ (2003—246 924 \$) pour les prochains exercices.

##### b) Éventualités

La CCSN reçoit, dans le cours normal de ses activités, des réclamations. Les poursuites judiciaires engagées contre la CCSN dans le cadre de ces réclamations totalisent environ 55 250 000 \$ (2003—55 250 000 \$) et étaient toujours en instance le 31 mars 2004. Comme il est impossible à l'heure actuelle d'en déterminer l'issue finale, aucune provision n'a été comptabilisée pour ces éventualités. Le versement de tout montant qui serait accordé par suite d'un règlement serait passé en charge de l'exercice au cours duquel le litige est susceptible de se régler et peut être estimé raisonnablement.

#### 12. Avantages sociaux futurs

##### a) Régime de retraite

La CCSN et ses employés admissibles cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La cotisation de la CCSN repose actuellement sur un multiple de la cotisation obligatoire des employés et pourrait changer avec le temps. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la CCSN au titre du régime et sont constatées dans l'exercice. La cotisation de la Commission s'élevait à 4 983 519 \$ (2003—4 844 416 \$).

##### b) Indemnités de cessation d'emploi

La CCSN offre des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre d'un régime de cessation d'emploi. Ces régimes ne sont pas pré-capitalisés et, par conséquent, n'ont pas d'actifs.

	2004	2003
	\$	\$
Indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice . . . . .	6 925 239	7 449 587
Charges de l'exercice . . . . .	1 254 449	1 193 521
Indemnités payées pendant l'exercice . . . . .	(446 839)	(1 717 869)
Indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice . . . . .	<u>7 732 849</u>	<u>6 925 239</u>

#### 13. Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, les exploitants d'installations nucléaires désignées doivent souscrire des montants d'assurance de base et/ou d'assurance supplémentaire de 75 millions de dollars par installation pour des responsabilités particulières. Le gouvernement fédéral a désigné la Nuclear Insurance Association of Canada (NIAC) comme le seul fournisseur d'assurance de responsabilité civile et d'assurance des biens de l'industrie nucléaire du Canada. La NIAC fournit de l'assurance à ces exploitants selon les termes d'une police standard.

Cette police compte deux types de couvertures : la couverture A et la couverture B. La couverture A inclut seulement les risques acceptés par l'assureur, soit les blessures corporelles et les dégâts matériels. La couverture B comprend les blessures non corporelles, notamment les blessures psychologiques, les dommages causés par des émissions normales et les dommages causés par des actes de terrorisme. À compter de 2003, le gouvernement fédéral a convenu de fournir une couverture pour les dommages causés par les actes de terrorisme qui étaient couverts auparavant par la couverture A.

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—  
Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

La NIAC reçoit les primes des exploitants pour les deux couvertures, mais les primes pour les risques de la couverture B sont remises au gouvernement fédéral, qui réassure ces risques en vertu de l’entente de réassurance qu’il a conclue avec la NIAC. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement paie également l’écart (assurance supplémentaire) entre le montant d’assurance de base établi par la CCSN et les 75 millions de dollars de l’assurance responsabilité imposée par la *Loi sur la responsabilité nucléaire*. Le 31 mars 2004, la couverture de l’assurance supplémentaire atteignait 584 500 000 \$ (2003—584 500 000 \$).

Toutes les primes d’assurance supplémentaire payées par les exploitants d’installations nucléaires sont créditées au Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire du Trésor. Les primes reçues pour la couverture des dommages causés par des actes de terrorisme s’élèvent à 134 055 \$ (2003—aucun). Les réclamations sur le régime d’assurance supplémentaire sont prélevées du Trésor et imputées au Compte. Il n’y a pas eu de réclamation ni de paiement depuis la création du Compte.

Tel que l’explique la note 2 j), la CCSN administre le Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au nom du gouvernement du Canada au moyen d’un compte spécial consolidé dans les *Comptes publics du Canada*. Au cours de l’exercice, les activités suivantes ont été enregistrées dans le compte:

	2004	2003
	\$	\$
Solde d’ouverture.....	554 921	553 421
Recettes déposées.....	135 555	1 500
Solde de clôture.....	690 476	554 921

14. Données correspondantes

Certaines données correspondantes ont été réagencées par souci de conformité à la présentation adoptée aux fins du présent exercice.

## Commission canadienne des affaires polaires

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons préparé les états financiers ci-joints de la Commission canadienne des affaires polaires selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et en fonction des meilleurs jugements et estimations de la direction.

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des données fournies dans ces états financiers incombe à la direction et au Conseil d'administration de la Commission. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la Commission tient une série de comptes représentant un registre centralisé de ses opérations financières.

La Commission établit et diffuse les conventions comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Elle tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées conformément aux règlements et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs de la Commission.

La direction présente ces états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

*le président du Conseil d'administration*

PETER JOHNSON

*le directeur exécutif*

STEVEN C. BIGRAS

le 25 juin 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA  
COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES  
ET AU MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES  
ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission canadienne des affaires polaires au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Crystal Pace, CA  
directrice principale

Ottawa, Canada  
le 25 juin 2004

**Commission canadienne des affaires  
polaires—Suite**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS**

	2004	2003		2004	2003
	\$	\$		\$	\$
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
Actif financier			Passif		
Montant à recevoir du Trésor . . . . .	49 442	15 964	Créditeurs et charges à payer . . . . .	70 963	30 554
Débiteurs . . . . .	26 391	14 590	Indemnités de vacances à payer . . . . .	26 842	22 960
Charges payées d'avance . . . . .	8 562		Financement d'immobilisations		
Petite caisse . . . . .	600	600	reporté . . . . .	24 370	
	84 995	31 154	Indemnités de cessation d'emploi (note 7b) . . . . .	72 343	71 125
Actif non financier				194 518	124 639
Immobilisations (note 4) . . . . .	109 601	64 824	<b>ACTIF (PASSIF) NET</b> . . . . .	78	(28 661)
	194 596	95 978		194 596	95 978

Engagements (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

*le président du Conseil d'administration*

PETER JOHNSON

*membre du Conseil*

MICHAEL P. ROBINSON

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2004	2003
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Contributions pour un atelier . . . . .	36 808	
Amortissement du financement en capital reporté . . . . .	630	
	37 438	
<b>Charges</b>		
Traitements et avantages sociaux . . . . .	419 113	427 437
Services professionnels et spéciaux . . . . .	222 499	193 097
Déplacements et déménagements . . . . .	125 302	139 195
Locaux . . . . .	86 853	80 352
Impression et publication . . . . .	52 125	52 596
Contributions . . . . .	24 850	27 200
Amortissement des immobilisations . . . . .	23 875	21 864
Honoraires des membres du Conseil . . . . .	22 890	19 950
Téléphone et télécommunications . . . . .	11 539	10 407
Frais et matériel de bureau . . . . .	10 327	9 681
Fournitures et approvisionnements . . . . .	9 594	6 020
Frais postaux et services de messagerie . . . . .	9 091	12 005
Mauvaises créances . . . . .		3 159
	1 018 058	1 002 963
Coût d'exploitation net . . . . .	980 620	1 002 963

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DE L'ACTIF (PASSIF) NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2004	2003
	\$	\$
Actif net au début de l'exercice . . . . .	(28 661)	20 370
Coût d'exploitation net . . . . .	(980 620)	(1 002 963)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement (note 6) . . . . .	44 704	43 603
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c) . . . . .	938 763	931 092
Variation du montant à recevoir du Trésor . . . . .	33 478	(13 177)
Amortissement du rabais pour les locaux . . . . .	(7 586)	(7 586)
<b>Actif (passif) net à la fin de l'exercice</b> . . . . .	78	(28 661)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## Commission canadienne des affaires polaires—Suite

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net. ....	980 620	1 002 963
Éléments hors trésorerie:		
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement ...	(44 704)	(43 603)
Amortissement des immobilisations. ....	(23 875)	(21 864)
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté. ....	630	
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi. ....	(1 218)	(7 652)
Amortissement du rabais pour les locaux. ....	7 586	7 586
Variation nette du fonds de roulement hors caisse. ....	(23 928)	(9 921)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	895 111	927 509
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations. ....	68 652	3 583
Contributions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. ....	(25 000)	
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement. ....	43 652	3 583
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c) . . . . .	938 763	931 092

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Pouvoirs et but

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1<sup>er</sup> février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission a commencé ses activités le 9 septembre 1991. Elle a été créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'évolution de ces connaissances au Canada et ailleurs dans le monde, d'affirmer le Canada comme nation polaire sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes de l'information sur les recherches liées aux régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

#### 2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été établis selon la comptabilité d'exercice et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables suivent.

#### a) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont fonction dans une large mesure des besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments de l'état de la situation financière et de l'état des résultats ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels on pourvoit grâce aux crédits parlementaires. La note 3 montre le rapprochement entre les crédits utilisés pour le coût d'exploitation net, les crédits approuvés et les liquidités fournies par le gouvernement.

#### b) Montant à recevoir du Trésor

Les activités de la Commission canadienne des affaires polaires sont financées par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Commission canadienne des affaires polaires sont versées au Trésor et tous ses décaissements sont prélevés sur le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor est la somme que la Commission canadienne des affaires polaires a le droit de retirer du Trésor sans avoir besoin de crédits supplémentaires, pour s'acquitter de ses obligations.

#### c) Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Elles sont établies en fonction des taux de rémunération en fin d'exercice.

#### d) Régime de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Commission contribuent aux coûts du régime. Les cotisations de la Commission sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. En vertu des dispositions législatives actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

#### e) Indemnités de cessation d'emploi

Le passif de la Commission pour les indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant de l'évaluation actuarielle pour le gouvernement dans son ensemble. Les indemnités de cessation d'emploi constituent une obligation de la Commission qui est habituellement financée par crédits parlementaires futurs.

**Commission canadienne des affaires  
polaires—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

- f) Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à leur juste valeur en tant que charges d'exploitation. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif (passif) net.

- g) Contributions

Les contributions sont constatées au cours de l'exercice où les conditions de versements sont remplies.

- h) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour la durée de vie estimative des immobilisations, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique et logiciels	5 ans

- i) Fonds d'immobilisations reporté

Les contributions pour l'achat des immobilisations sont reportées et amorties selon la même méthode que celle des immobilisations connexes.

- j) Rabais pour les locaux

La valeur de tout rabais pour les locaux est amortie sur la durée de l'entente de location.

- k) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des dépenses déclarés dans les états financiers. La direction estime que, lorsqu'elle a préparé ces états financiers, les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les éléments les plus importants pour lesquels les montants ont été estimés sont les indemnités de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

3. Crédits parlementaires

- a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	\$	\$
Coût d'exploitation net	980 620	1 002 963
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(44 704)	(43 603)
Contributions reçues pour immobilisations	(25 000)	
Variation des indemnités de vacances à payer	(3 882)	(5 857)
Variation des indemnités de cessation d'emploi	(1 218)	(7 652)
Amortissement des immobilisations	(23 875)	(21 864)
Amortissement du rabais pour les locaux	7 586	7 586
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	630	
Autres rajustements	3 045	(3 157)
	893 202	928 416
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Achats d'immobilisations	68 652	3 583
Dépense salariale ayant une incidence sur les crédits dans les exercices à venir	10 000	
Total des crédits parlementaires utilisés	971 854	931 999

- b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	\$	\$
Affaires indiennes et du Nord canadien—		
Crédit 45	894 000	893 000
Crédit supplémentaire 45b	38 072	
Transfert du crédit 15 du Conseil du Trésor pour rajustement des salaires	3 000	2 000
	935 072	895 000
Moins: crédits non utilisés	26 431	37 108
	908 641	857 892
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	63 213	74 107
Total des crédits parlementaires utilisés	971 854	931 999



## Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

#### c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	\$	\$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement .....	938 763	931 092
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée aux crédits .....	23 928	9 921
Rajustements pour les indemnités de vacances à payer .....	(3 882)	(5 857)
Autres rajustements .....	3 045	(3 157)
Dépense salariale ayant une incidence sur les crédits dans les exercices à venir .....	10 000	
Total des crédits parlementaires utilisés .....	971 854	931 999

#### 4. Immobilisations

Immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels .....	112 089	68 652	180 741

  

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture	Amortissement de l'exercice	Solde de clôture
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels .....	47 265	23 875	71 140
Immobilisations— Montant net .....	64 824		109 601

#### 5. Opérations entre entités apparentées

La Commission canadienne des affaires polaires est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à toutes les personnes et à toutes les entreprises, mais certains services, indiqués ci-dessous, sont fournis sans frais. Au cours de l'exercice, la Commission canadienne des affaires polaires a enregistré des charges de 177 187 \$ (2003—187 715 \$) imputables aux opérations réalisées dans le cours normal de ses activités avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement. Ces charges concernent, entre autres, des services fournis sans frais évalués à 44 704 \$ (2003—43 605 \$) et décrits dans la note 6. En outre, la Commission a des sommes de 26 391 \$ (2003—14 590 \$) à recevoir d'autres ministères, organismes et sociétés d'État.

#### 6. Services fournis sans frais

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des services sans frais d'autres ministères et organismes du gouvernement. Ces services sont comptabilisés à leur juste valeur estimative dans les états financiers, comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Coûts salariaux et frais connexes de gestion des ressources humaines couverts par les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien .....	4 000	4 000
Services de vérification fournis par le Bureau vérificateur général .....	15 000	15 000
Cotisations aux régimes d'assurance-maladie et de soins dentaires de la fonction publique payées par le Conseil du Trésor .....	25 704	24 603
	44 704	43 603

#### 7. Avantages sociaux futurs

##### a) Régime de retraite

La Commission canadienne des affaires polaires et ses employés admissibles cotisent au Régime de pensions de retraite géré par le gouvernement du Canada. Le montant de la cotisation de la Commission est actuellement fondé sur un multiple des cotisations que doivent verser les employés; ce montant peut changer au fil du temps. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission canadienne des affaires polaires et elles sont portées aux comptes de l'exercice. La cotisation de la Commission s'élève à 45 008 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 (2003—52 098 \$).

##### b) Indemnités de cessation d'emploi

La Commission canadienne des affaires polaires offre des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre d'un régime de cessation d'emploi. La charge nette de la Commission pour les indemnités de cessation d'emploi pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 1 218 \$ (2003—7 652 \$).

Ce régime n'est pas pré-capitalisé et, par conséquent, n'a pas d'actifs. Le passif constaté dans l'état de la situation financière au 31 mars 2004 s'élève à 72 343 \$ (2003—71 125 \$).

**Commission canadienne des affaires polaires—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

8. Engagements

La Commission canadienne des affaires polaires a pris des engagements concernant la location de locaux et de matériel, engagements qui représentent 121 819 \$ pour les exercices ultérieurs.

Les versements minimums futurs en vertu de ces engagements sont les suivants :

	\$
2004-2005.....	98 597
2005-2006.....	21 282
2006-2007.....	1 940
Total .....	<u>121 819</u>

9. Don d'un oeuvre d'art

Un modèle de navire évalué à environ 24 000 \$ a été donné à la Commission canadienne des affaires polaires comme article de décoration de ses bureaux. Les dons d'oeuvres d'art à la Commission ne sont pas enregistrés dans ses livres.

---

## Commission de l'assurance-emploi du Canada

La Commission de l'assurance-emploi du Canada est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle fait partie de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) de 1993 jusqu'au 12 décembre 2003, alors que la responsabilité a été transférée au ministre des Ressources humaines du Développement des compétences (RHDC). Elle se conforme à toutes les directives qui lui sont données par le ministre de RHDC au sujet de l'exercice de ses pouvoirs et de l'exécution de ses tâches.

La Commission est formée du sous-ministre de RHDC (président), du sous-ministre associé (vice-président) et de deux autres Commissaires, l'un représentant les employés et l'autre les employeurs. Elle est financée par RHDC qui gère aussi les opérations journalières du programme d'assurance-emploi en vertu des directives de la Commission. Elle prend des règlements concernant la définition des gains assurables et effectue un rapport annuel de contrôle et d'évaluation.

Le Compte d'assurance-emploi, consolidé aux états financiers du Gouvernement du Canada, publie ses propres états financiers vérifiés par le vérificateur général du Canada. Ces états financiers, reproduits à la section 4 du volume 1 des *Comptes publics du Canada*, présentent un compte-rendu complet des activités financières du programme d'assurance-emploi que gère la Commission.

## Commission des champs de bataille nationaux

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission des champs de bataille nationaux selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables écrites à la note 2 sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La Direction répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information donnée dans l'état financier du présent rapport. Les commissaires ont pour rôle de veiller à ce que la Direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour assumer sa responsabilité de rendre compte, la Direction maintient un système de contrôle interne qui vise à assurer dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'établissement. Les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier à moins d'indication contraire. L'établissement vise également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentif d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans toute l'organisation.

Le vérificateur général du Canada a effectué, en toute indépendance et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, la vérification de l'état financier de la Commission des champs de bataille nationaux.

L'opinion du vérificateur général est ci-jointe.

Approuvé par:

*Le président*

ANDRÉ JUNEAU

*Le secrétaire*

MICHEL LEULLIER

le 2 juillet 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans ces états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Micheline Éthier Massicotte, CA  
directrice principale

Montréal, Canada  
le 18 juin 2004

## Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2004	2003		2004	2003
	\$	\$		\$	\$
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer	311 744	442 110
À recevoir du Trésor	378 240	566 529	Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	33 742	91 039
Comptes à recevoir d'autres ministères	8 592		Indemnités de départ (note 7)	462 246	418 877
	386 832	566 529	Salaires et vacances à payer	107 774	95 074
Actif non financier				915 506	1 047 100
Immobilisations (note 4)	13 465 131	14 237 023	Actif net	13 120 971	13 756 452
Frais reportés	184 514				
	13 649 645	14 237 023			
	14 036 477	14 803 552		14 036 477	14 803 552

Engagement (note 8) et éventualités (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction :

*le secrétaire*

MICHEL LEULLIER

Approuvé par la Commission :

*le président*

ANDRÉ JUNEAU

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Résultats nets	8 175 504	7 985 341
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations	(783 530)	(775 459)
Amortissement des frais reportés	(9 711)	
Services offerts gratuitement	(60 000)	(58 000)
Rajustement provenant de l'état de la situation financière:		
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement	188 289	562 844
Variation des provisions pour indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	(48 103)	(40 304)
Frais reportés	194 225	
Besoin de trésorerie pour les activités de fonctionnement	7 656 674	7 674 422
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	11 638	291 837
Besoin de trésorerie pour les activités d'investissement	11 638	291 837
Encaisse fournie par le gouvernement	7 668 312	7 966 259

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
<b>Charges d'exploitation (note 6)</b>		
Subvention tenant lieu de taxes	3 635 992	3 606 493
Conservation et aménagement des Plaines	2 242 742	2 229 212
Service corporatif	1 921 708	1 525 782
Mise en valeur des Plaines	1 013 094	1 292 098
Amortissement des immobilisations	783 530	775 459
Amortissement des frais reportés	9 711	
	9 606 777	9 429 044
<b>Produits</b>		
Stationnements	855 532	942 398
Activité pédagogique et accueil	307 524	249 114
Loyers	196 854	178 982
Autres revenus	58 289	53 387
	1 418 199	1 423 881
Charges d'exploitation nettes	8 188 578	8 005 163
<b>Revenus totaux provenant de la fiducie (note 5)</b>	(13 074)	(19 822)
Résultats nets	8 175 504	7 985 341
Actif net au début de l'exercice	13 756 452	14 367 878
Résultats nets	(8 175 504)	(7 985 341)
Encaisse fournie par le gouvernement	7 668 312	7 966 259
Variation— À recevoir du Trésor	(188 289)	(650 344)
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	60 000	58 000
Actif net à la fin de l'exercice	13 120 971	13 756 452

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission des champs de bataille nationaux—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire administré par la Commission comprend :

- Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- Le Parc St-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid Laurier;
- La Maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;
- Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

#### 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

##### a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance la Commission au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas exactement à la présentation des états financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de présentation.

##### b) À recevoir du Trésor

La Commission exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues sont déposées dans le Trésor et tous les montants déboursés par la Commission proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans d'autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

##### c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où le service a été rendu.

##### d) Vacances et heures supplémentaires

Le coût des vacances à payer et des heures supplémentaires est passé en charge dans l'exercice au cours duquel les employés acquièrent ces droits.

##### e) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les cotisations versées par la Commission sont comptabilisées sur base d'exercice dans l'exercice où les services correspondants sont rendus par les employés. En vertu de la loi actuelle, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime.

##### f) Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés selon leurs conditions d'emploi et le salaire de l'employé à la fin de l'exercice. Les indemnités de départ sont calculées à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour l'ensemble du gouvernement. Le montant inscrit au passif représente l'obligation de la Commission qui sera financée par crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

##### g) Services offerts gratuitement par d'autres ministères

Les services offerts gratuitement des autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par la Commission à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif net.

##### h) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes à recevoir où le recouvrement est incertain.

## Commission des champs de bataille nationaux—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

i) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Catégories d'immobilisation	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Ouvrages et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Véhicules automobiles et autres	5 à 15 ans

j) Frais reportés

Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisées au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

k) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. L'obligation pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Crédits parlementaires

La Commission est financée par crédits parlementaires annuels. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les charges d'exploitation nettes de l'exercice fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada sont différentes du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici le rapprochement :

a) Rapprochement des résultats nets et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	\$	\$
Résultats nets . . . . .	8 175 504	7 985 341
Rajustement pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations . . . . .	783 530	775 459
Amortissement des frais reportés . . . . .	9 711	
Services offerts gratuitement par d'autres ministères . . . . .	60 000	58 000
Augmentation des provisions pour indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires . . . . .	48 103	40 304
Plus:		
Produits non fiscaux . . . . .	1 418 199	1 423 881
Produits relatifs au compte en fiducie des champs de bataille nationaux . . . . .	13 074	19 822
	<u>8 705 433</u>	<u>8 555 281</u>
Rajustement pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations financées par les crédits parlementaires . . . . .	11 638	291 837
Frais reportés financés par les crédits parlementaires . . . . .	194 225	
Total des crédits parlementaires utilisés . . . . .	<u>8 911 296</u>	<u>8 847 118</u>

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	\$	\$
Crédits parlementaires votés:		
Patrimoine canadien		
Dépenses d'opération et de capital . . . . .	7 186 000	7 285 825
Crédits parlementaires périmés . . . . .	(106 263)	(308 989)
	<u>7 079 737</u>	<u>6 976 836</u>
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés . . . . .	413 360	446 401
Charges en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP . . . . .	1 418 199	1 423 881
Total des crédits parlementaires utilisés . . . . .	<u>8 911 296</u>	<u>8 847 118</u>

**Commission des champs de bataille nationaux—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

4. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

Catégorie d'immobilisation	2004			2003	
	Solde du début	Acquisitions nettes de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains .....	724 710			724 710	724 710
Bâtiments .....	11 697 422		3 249 781	8 447 641	8 886 697
Ouvrages et infrastructure .....	5 577 776		1 796 753	3 781 023	3 966 125
Matériel et outillage .....	992 509	5 330	825 254	172 585	235 028
Véhicules automobiles et autres .....	919 510	6 308	586 646	339 172	424 463
	<u>19 911 927</u>	<u>11 638</u>	<u>6 458 434</u>	<u>13 465 131</u>	<u>14 237 023</u>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 783 530 \$ (775 459 \$ en 2003).

5. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquiescer et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats de la Commission et se détaillent comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Produits		
Dons .....		8 691
Intérêts .....	13 074	11 131
	<u>13 074</u>	<u>19 822</u>
Revenus totaux .....	(13 074)	(19 822)
Solde au début de l'exercice .....	516 864	497 042
Solde à la fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada .....	<u>529 938</u>	<u>516 864</u>

6. Information sur les charges d'exploitation

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La conservation des Plaines regroupe les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture et de l'arboriculture;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

La mise en valeur regroupe les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;
- Le service de communication voit à la promotion et à la publicité des activités et des services de la Commission et assure la visibilité de celle-ci et du gouvernement du Canada.

Le service corporatif regroupe la direction, les services administratifs et les services financiers.



## Commission des champs de bataille nationaux—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

#### RÉSUMÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION VENTILÉES PAR TYPE

	2004	2003
	\$	\$
Subvention tenant lieu de taxes.....	3 635 992	3 606 493
Salaires et avantages sociaux .....	2 975 036	2 911 067
Fournitures et équipements .....	710 447	719 331
Services professionnels .....	782 620	726 489
Entretien et réparation .....	385 549	394 190
Publicité .....	159 669	132 090
Transport et communication .....	84 643	80 090
Location .....	19 580	25 835
Services offerts gratuitement.....	60 000	58 000
Amortissement des immobilisations.....	783 530	775 459
Amortissement des frais reportés .....	9 711	
	<u>9 606 777</u>	<u>9 429 044</u>

#### 7. Avantages sociaux futurs

Les employés de la Commission ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient leurs conventions collectives ou conditions d'emploi.

##### a) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la Commission au Régime de pensions de retraite de la fonction publique a été de 2,14 fois celui des employés (2,14 en 2003). Les cotisations de la Commission au Régime durant l'exercice étaient de 294 313 \$ (313 820 \$ en 2003).

##### b) Indemnités de départ

La Commission paie des indemnités de départ à ses employés. Ce régime n'est pas capitalisé et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les opérations se détaillent comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice.....	418 877	388 054
Dépense de l'exercice .....	51 360	53 381
Indemnités payées au cours de l'exercice ..	(7 991)	(22 558)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice .....	<u>462 246</u>	<u>418 877</u>

#### 8. Engagement

La Commission s'est engagée, en vertu d'un bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 \$. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1<sup>er</sup> avril 1991.

#### 9. Éventualités

Des réclamations de 396 959 \$ ont été déposées contre la Commission à titre de dommages présumés principalement dû à l'éboulement du Cap-aux-Diamants en 2000. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

#### 10. Opérations entre apparentés

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. Celle-ci effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises à l'exception des services reçus gratuitement. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; la part de l'employeur pour les primes et les coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; la protection assurée par les lois sur les accidents du travail, défrayée par Développement des ressources humaines Canada; les frais salariaux et les coûts connexes des services juridiques dispensés par le ministère de la Justice et les services de vérification du Bureau du vérificateur général.

#### 11. Chiffres correspondants

Certains chiffres des états financiers de 2003 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de 2004.

**Commission du droit du Canada**

**RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION  
À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction de la Commission du droit du Canada.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives de la Commission.

Les transactions et les états financiers de la Commission n'ont pas été vérifiés.

Approuvé par :

*Directeur exécutif*  
DENNIS COOLEY

*Agent financier supérieur à temps plein*  
DENIS PELCHAT

le 11 juin 2004

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
(NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS**

	2004	2003		2004	2003
	\$	\$		\$	\$
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Comptes à payer et frais courus.....	359 843	540 722
Comptes à recevoir			Provision pour vacances		
Autres ministères .....	7 896	78 613	et heures supplémentaires cumulés.....	84 900	92 200
Entités externes.....		3 297	Total du passif.....	444 743	632 922
Avances.....	1 000	1 000			
Total d'actif financier.....	8 896	82 910	<b>ACTIF NET</b>		
Actif non financier			Actif net, début de l'exercice.....	(550 012)	(389 117)
Immobilisations.....	271 058		Coût des opérations .....	(3 476 623)	(3 182 008)
Total de l'actif.....	279 954	82 910	Encaissement net provenant du gouvernement.....	3 698 046	2 893 113
			Services reçus gratuitement (note 6).....	163 800	128 000
			Total de l'actif net.....	(164 789)	(550 012)
			Total du passif et de l'actif net .....	279 954	82 910

Engagements (Note 7)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## Commission du droit du Canada—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS  
(NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux .....	1 445 893	1 335 697
Services professionnels .....	1 051 816	935 402
Information .....	452 307	319 237
Déplacements .....	173 675	209 563
Location .....	160 859	137 046
Communication .....	61 346	59 959
Amortissement des immobilisations .....	33 882	
Vacances et heures supplémentaires cumulés .....	32 807	4 553
Réparations .....	24 035	36 986
Approvisionnement et fournitures .....	20 951	39 961
Dépenses d'équipement .....	18 769	103 552
Divers .....	283	52
Coût des opérations .....	3 476 623	3 182 008

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
(NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût des opérations .....	(3 476 623)	(3 182 008)
Éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans le coût des opérations:		
Amortissement des immobilisations .....	33 882	
Services reçus gratuitement .....	163 800	128 000
Rajustements provenant de l'état de la situation financière:		
Variation de l'actif financier .....	74 014	(33 023)
Variation du passif .....	(188 179)	193 918
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation .....	(3 393 106)	(2 893 113)
Activités d'investissement en immobilisations		
Immobilisations		
Acquisitions .....	(304 940)	
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement en immobilisations .....	(304 940)	
Encaissement en provenant du gouvernement	(3 698 046)	(2 893 113)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)

## 1. Autorisations et objectifs

La Commission du droit du Canada tire son mandat de la *Loi sur la Commission du droit du Canada*, qui est entrée en vigueur en 1997. Les dépenses de la Commission sont financées au moyen d'un crédit parlementaire annuel.

Le mandat de la Commission du droit du Canada est d'engager les Canadiens et Canadiennes dans la réforme du droit, afin d'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, juste et également accessible à tous et à toutes.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle de la Commission est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle de la Commission. Vu sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les notes afférentes présentent plus de détails et devraient être lues attentivement.

Les principales conventions comptables comprennent :

## a) Crédits parlementaires

La Commission est financée par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'État des résultats et dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 8 présente de l'information sur la source et l'utilisation des crédits.

**Commission du droit du Canada—Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—Suite

b) Encaissement net provenant du gouvernement

Tous les ministères, les organismes et les établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net provenant du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre ministères et agences.

c) Charges

Les charges sont consignées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges de la Commission à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle de la Commission. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- Les cotisations aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de la Commission mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes sont inscrits à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif et un montant correspondant est porté directement au crédit de l'actif net.

d) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes à recevoir dont le recouvrement est incertain.

e) Immobilisations

Les améliorations locatives dont le coût initial est supérieur à 5 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée restante du bail. L'amortissement des immobilisations débute le mois suivant leur mise en service.

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

3. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les crédettes à la fin de l'exercice (CAFE) est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

4. Opérations entre entités apparentées

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les autres ministères et les sociétés d'état. La Commission effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que que certains services sont offerts gratuitement (note 6).

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations/rajustements	Solde de clôture
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives . . . . .		304 940		304 940
Amortissement cumulé	Solde d'ouverture	Amortissement de l'exercice	Aliénations/rajustements	Solde de clôture
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives . . . . .		33 882		33 882
Valeur comptable nette . . . . .		271 058		271 058

**Commission du droit du Canada—Fin**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—Fin

6. Services reçus gratuitement

Au cours de l'exercice, la Commission a bénéficié de services qui ont été obtenus sans frais auprès d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces montants sont reflétés en tant que charges de fonctionnement dans l'État des résultats.

	2004	2003
	\$	\$
Locaux fournis par TPSGC .....	80 900	67 600
Contributions couvrant les quotes-parts de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés payées par le SCT .....	82 900	60 400
	<u>163 800</u>	<u>128 000</u>

7. Engagements

La Commission a conclu des contrats de location pluriannuels pour lesquels elle s'engage à effectuer des paiements futurs lorsque les services seront rendus. Les engagements des exercices futurs s'établissent comme suit :

	\$
2004-2005	89 600
2005-5006	89 600
2006-2007	59 100

8. Crédits parlementaires

	2004	2003
	\$	\$
Dépenses du programme - Crédit 35 .....	2 943 000	2 915 000
Budget supplémentaire - Crédit 35a .....		47 896
Budget supplémentaire - Crédit 35b .....	543 804	
Virement du CT - Crédit 10 .....	11 100	
Virement du CT - Crédit 15 .....	23 000	36 000
	<u>3 520 904</u>	<u>2 998 896</u>
Annulés .....	112 260	92 487
	<u>3 408 644</u>	<u>2 906 409</u>
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	204 262	215 233
Utilisation des crédits .....	<u>3 612 906</u>	<u>3 121 642</u>

9. Rapprochement entre le coût des opérations et l'utilisation des crédits parlementaires

	2004	2003
	\$	\$
Coût des opérations .....	3 476 623	3 182 008
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les résultats nets mais sans incidence sur les crédits:		
Services reçus gratuitement .....	(163 800)	(128 000)
Redressements des dépenses de l'exercice antérieur .....	21 725	62 934
Variation de la provision pour vacances et heures supplémentaires cumulés .....	7 300	4 700
Amortissement .....	<u>(33 882)</u>	
	<u>(168 657)</u>	<u>(60 366)</u>
Rajustement pour les éléments sans incidence sur les résultats nets mais ayant une incidence sur les crédits:		
Acquisitions d'immobilisations .....	304 940	
Utilisation des crédits .....	<u>3 612 906</u>	<u>3 121 642</u>

## Conseil de recherches en sciences humaines

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement éclairé de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui

tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

*le directeur des finances*  
(Agent financier supérieur à plein temps)  
GERMAIN TREMBLAY

*le directeur général*  
Direction des services administratifs communs  
(Agent financier supérieur)  
MICHEL CAVALLIN

le 4 juin 2004

## Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES ET À LA MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2004 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle

par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Nancy Cheng, FCA  
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
le 4 juin 2004

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer (note 6) . . . . .	3 428	1 938
Montant à recevoir du Trésor . . . . .	3 419	1 878	Vacances et congés compensatoires . . . . .	760	663
Débiteurs (note 4) . . . . .	553	376	Produits reportés (note 7) . . . . .	464	458
Avances . . . . .	4	322	Indemnités de cessation d'emploi (note 8) . . . . .	1 741	1 663
Total de l'actif financier . . . . .	3 976	2 576	Total du passif . . . . .	6 393	4 722
Actif non financier			PASIF NET (note 9) . . . . .	(869)	(840)
Charges payées d'avance . . . . .	48	31			
Immobilisations (note 5) . . . . .	1 500	1 275			
Total de l'actif non financier . . . . .	1 548	1 306			
	5 524	3 882		5 524	3 882

Éventualités (note 12)

Engagements (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

*Le président*

MARC RENAUD

*Le directeur général,*

*Direction des services administratifs communs*

MICHEL CAVALLIN

**Conseil de recherches en sciences humaines—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
<b>Produits</b>		
Dons de recherche . . . . .	40	10
Intérêts sur débiteurs en souffrance . . . . .	3	3
Gain sur l'aliénation d'immobilisations excédentaires . . . . .	2	
<b>Total des produits . . . . .</b>	<b>45</b>	<b>13</b>
<b>Charges</b>		
Subventions et bourses — Sciences humaines		
Subventions de recherche . . . . .	77 459	69 121
Bourses de formation . . . . .	48 678	32 283
Stratégiques . . . . .	30 324	27 035
Chaires de recherche du Canada . . . . .	32 167	21 042
Initiative de la nouvelle économie . . . . .	17 469	12 484
Diffusion de la recherche . . . . .	6 097	5 527
Dons pour la recherche . . . . .	40	10
	212 234	167 502
Subventions — Programme des coûts indirects de recherche (note 14) . . . . .	224 182	
<b>Exploitation (note 10)</b>		
Salaires et avantages sociaux . . . . .	14 165	13 237
Services professionnels et spéciaux . . . . .	3 884	3 309
Logement et locations . . . . .	1 915	1 387
Transport et communications . . . . .	1 297	1 320
Information . . . . .	875	719
Amortissement des immobilisations . . . . .	552	503
Services publics, fournitures et approvisionnements . . . . .	329	223
Réparation et entretien . . . . .	303	240
Perte sur aliénation d'immobilisations . . . . .	23	
	23 343	20 938
<b>Total des charges . . . . .</b>	<b>459 759</b>	<b>188 440</b>
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs . . . . .	(711)	(598)
<b>Coût d'exploitation net . . . . .</b>	<b>459 003</b>	<b>187 829</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU PASSIF NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
<b>Passif net, en début d'exercice . . . . .</b>	<b>(840)</b>	<b>(693)</b>
Coût d'exploitation net . . . . .	(459 003)	(187 829)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10) . . . . .	2 557	2 004
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c) . . . . .	454 876	184 587
Variation du montant à recevoir du Trésor . . . . .	1 541	1 091
<b>Passif net, en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>(869)</b>	<b>(840)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net . . . . .	459 003	187 829
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:		
Charges pour mauvaises créances . . . . .		(11)
Amortissement des immobilisations (note 5) . . . . .	(552)	(503)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10) . . . . .	(2 557)	(2 004)
Perte sur aliénation d'immobilisations . . . . .	(23)	
<b>Variations à l'état de la situation financière:</b>		
Débiteurs liés à l'exploitation . . . . .	133	(909)
Avances . . . . .	(318)	263
Charges payées d'avance . . . . .	17	11
Créditeurs et charges à payer . . . . .	(1 490)	(366)
Vacances et congés compensatoires . . . . .	(97)	(33)
Produits reportés . . . . .	(6)	(15)
Indemnités de cessation d'emploi . . . . .	(78)	(160)
<b>Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation . . . . .</b>	<b>454 032</b>	<b>184 102</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations (note 5) . . . . .	844	485
<b>Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement . . . . .</b>	<b>844</b>	<b>485</b>
<b>Liquidités nettes fournies par le gouvernement . . . . .</b>	<b>454 876</b>	<b>184 587</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les programmes du Conseil apportent un appui au moyen de subventions et de bourses pour la recherche fondamentale (effectuée par des chercheurs individuels et par des équipes de recherche), la recherche ciblée (effectuée par des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche), la formation avancée en recherche (au niveau doctoral et postdoctoral) et la diffusion de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes:

##### a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par des crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

##### b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de

fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'ensemble des sorties de fonds, nettes des rentrées de fonds, y compris les opérations interministérielles du gouvernement fédéral. Un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

##### c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel les fins déterminées surviennent.

##### d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes:

- Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et, l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

- Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi dans le cadre d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par les crédits parlementaires des années futures.

**Conseil de recherches en sciences humaines—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

• Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

• Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au régime s'élève à 2,14 fois celle versée par l'employé pour les services rendus au cours de l'exercice. Les cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

• Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement.

h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

<u>Catégorie d'immobilisation</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition et améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

3. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et toute portion inutilisée ne peut être reportée. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

## Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net .....	459 003	187 829
Rajustements sans incidence sur les crédits:		
Plus:		
Gain sur aliénation de biens excédentaires de l'État .....	2	
Intérêts sur débiteurs en souffrance .....	3	3
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs .....	711	598
Moins:		
Amortissement des immobilisations .....	(552)	(503)
Provisions pour vacances et congés compensatoires .....	(97)	(33)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement .....	(2 557)	(2 004)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi .....	(78)	(160)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations .....	845	485
Charges payées d'avance .....	48	31
Autres rajustements .....	170	(43)
Total des crédits parlementaires utilisés .....	<u>457 498</u>	<u>186 203</u>

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Budget principal .....	209 947	180 199
Plus:		
Budgets supplémentaires .....	241 741	2 251
Moins:		
Affectation bloquée .....	(13 000)	
Crédit périmé pour subventions et bourses .....	<u>(2 311)</u>	<u>(14 958)</u>
Charges de subventions et bourses .....	<u>436 377</u>	<u>167 492</u>
Charges d'exploitation		
Budget principal .....	15 455	14 432
Plus:		
Budgets supplémentaires, augmentations salariales .....	4 384	2 651
Moins:		
Crédit d'exploitation périmé .....	(1 020)	(9)
Rajustement pour paie rétroactive .....	<u>177</u>	
Charges d'exploitation .....	<u>18 996</u>	<u>17 074</u>
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	<u>2 125</u>	<u>1 637</u>
Total des crédits parlementaires utilisés .....	<u>457 498</u>	<u>186 203</u>

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement .....	454 876	184 587
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs .....	711	598
Variation des débiteurs .....	(177)	909
Variation des avances .....	318	(263)
Variation des créditeurs et charges à payer .....	1 490	366
Variation des produits reportés .....	6	15
Autres rajustements .....	<u>274</u>	<u>(9)</u>
Total des crédits parlementaires utilisés .....	<u>457 498</u>	<u>186 203</u>

**Conseil de recherches en sciences humaines—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

4. Débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères .....	274	154
Tiers .....	286	253
Provision pour créances douteuses .....	(7)	(31)
Total des débiteurs .....	553	376

5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	2004			2003	
	Solde d'ouverture	Ajouts nets pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique .....	1 673	(249)	(902)	522	441
Logiciels .....	506	142	(238)	410	378
Autre matériel .....	131	(3)	(98)	30	64
Mobilier .....	939	293	(774)	458	267
Véhicules .....	19	(19)			
Améliorations locatives .....	193		(113)	80	125
Total .....	3 461	164	(2 125)	1 500	1 275

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 552 216 \$ (502 833 \$ en 2003).

6. Créiteurs et charges à payer

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Tiers .....	2 176	892
Autres ministères .....	1 252	1 046
Total des créiteurs et charges à payer .....	3 428	1 938

7. Produits reportés

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations afférentes au fonds de dotation des bourses de la Reine ainsi que les fonds réservés reçus sous forme de dons privés et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus.

a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui a été déposé au Trésor et est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 9). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice .....	52	45
Intérêts reçus .....	8	7
Solde, fin de l'exercice .....	60	52

**Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite***

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les produits reportés incluent aussi les opérations pour les encaissements, les intérêts connexes générés ainsi que les déboursés reliés aux cadeaux, dons et legs privés et restreints reçus pour les fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice . . . . .	406	398
Dons restreints reçus . . . . .	2	12
Intérêts reçus . . . . .	6	6
Bourses versées . . . . .	(10)	(10)
Solde, fin de l'exercice . . . . .	<u>404</u>	<u>406</u>

8. Avantages sociaux futurs

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite telles que le prévoient les conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

La cotisation du Conseil au Régime de pensions de retraite de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 1 359 465 \$ (1 408 545 \$ en 2003).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations se détaillent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice . . . . .	1 663	1 503
Charges de l'exercice . . . . .	226	170
Indemnités payées au cours de l'exercice . . . . .	(148)	(10)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice . . . . .	<u>1 741</u>	<u>1 663</u>

9. Passif net

Le gouvernement du Canada inclut dans ses produits et charges les opérations relatives à certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est un compte à fins déterminées consolidé constitué d'une dotation de 250 000 \$. Les opérations relatives au fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 7a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne à des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit :

	2004	2003 <sup>(1)</sup>
	(en milliers de dollars)	
Solde du compte à fins déterminées consolidé—fonds de dotation . . . . .	250	250
Passif net excluant le fonds de dotation . . . . .	(1 119)	(1 090)
Passif net . . . . .	<u>(869)</u>	<u>(840)</u>

<sup>(1)</sup> Modifie les chiffres de l'exercice précédent.

10. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada . . . . .	1 659	1 170
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor . . . . .	814	766
Autres services fournis gratuitement . . . . .	84	68
Total des services fournis gratuitement . . . . .	<u>2 557</u>	<u>2 004</u>

**Conseil de recherches en sciences humaines—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

11. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom de ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 116 149 245 \$ (110 475 000 \$ en 2003). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement.

Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations. Ces frais se sont élevés à 404 923 \$ durant l'exercice (242 829 \$ en 2003).

12. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité est estimé par la direction à 1 920 000 \$. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminée pour l'instant. S'il y a lieu, le Conseil comptabilisera l'effet de cette réclamation dans l'exercice au cours duquel le litige sera résolu.

13. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2004, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	360 868
2005-2006	158 761
2006-2007	99 476
2007-2008	41 616
2008-2009 et exercices ultérieurs	21 526

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futures. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	23
2005-2006	13
2006-2007	5

14. Programme des coûts indirects de recherche

En 2003-2004, le Conseil a été chargé d'administrer un programme des coûts indirects de recherche de la part des organismes subventionnaires fédéraux (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et l'Institut de recherche en santé du Canada). Ce programme accorde des subventions annuelles aux établissements d'enseignement postsecondaires canadiens et à leurs divers hôpitaux et instituts de recherche, dont les chercheurs sont subventionnés par au moins un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ces subventions visent à défrayer une portion des coûts indirects associés à la recherche postsecondaire financée par le gouvernement fédéral.

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement éclairé de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des

fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

*le directeur des finances*  
*(Agent financier supérieur à temps plein)*  
GERMAIN TREMBLAY

*le directeur général,*  
*Direction des services administratifs communs*  
*(Agent financier supérieur)*  
MICHEL CAVALLIN

le 4 juin 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE ET À LA MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle

par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Nancy Cheng, FCA  
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
le 4 juin 2004

**Conseil de recherches en sciences  
naturelles et en génie—Suite**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer (note 6).....	3 945	2 875
Montant à recevoir du Trésor.....	3 571	2 458	Vacances et		
Débiteurs (note 4).....	1 148	661	et congés compensatoires.....	1 205	1 056
Avances.....	315	1 253	Autres passifs (note 7).....	594	924
Total de l'actif financier.....	5 034	4 372	Indemnités de		
Actif non financier			cessation d'emploi (note 8).....	3 038	3 015
Charges payées d'avance.....	148	74	Total du passif.....	8 782	7 870
Immobilisations (note 5).....	4 275	3 496	ACTIF NET.....	675	72
Total de l'actif non financier.....	4 423	3 570			
	9 457	7 942		9 457	7 942

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

*le Président*

THOMAS A. BRZUSTOWSKI

*le directeur général,*

*Direction des services administratifs communs*

MICHEL CAVALLIN



## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Produits</b>		
Intérêts sur débiteurs en souffrance .....	3	2
Total des produits .....	3	2
<b>Charges</b>		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche .....	350 120	320 873
Partenariats de recherche .....	163 771	150 629
Bourses de formation .....	110 919	91 733
Chaires de recherche du Canada .....	67 628	47 425
Soutien général .....	4 986	5 079
	697 424	615 739
Exploitation (note 9)		
Salaires et avantages sociaux .....	23 618	22 501
Services professionnels et spéciaux .....	4 691	5 761
Transport et communications .....	3 517	3 396
Logement et locations .....	3 138	1 977
Information .....	1 450	1 758
Amortissement des immobilisations .....	1 354	1 012
Services publics, fournitures et approvisionnements .....	876	788
Réparation et entretien .....	531	691
Perte sur aliénation d'immobilisations .....	65	
	39 240	37 884
Total des charges .....	736 664	653 623
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs .....	(1 000)	(741)
Coût d'exploitation net .....	735 661	652 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net .....	735 661	652 880
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:		
Charge pour mauvaises créances .....	(24)	(3)
Amortissement des immobilisations (note 5) .....	(1 354)	(1 012)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9) .....	(4 308)	(2 868)
Perte sur aliénation d'immobilisations .....	(65)	
<b>Variations à l'état de la situation financière:</b>		
Débiteurs liés à l'exploitation .....	588	(810)
Avances .....	(938)	912
Charges payées d'avance .....	74	8
Créditeurs et charges à payer .....	(1 070)	2 278
Vacances et congés compensatoires .....	(149)	(59)
Autres passifs .....	330	199
Indemnités de cessation d'emploi .....	(23)	(356)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation .....	728 722	651 169
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations (note 5) .....	2 121	1 671
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement .....	2 121	1 671
Liquidités nettes fournies par le gouvernement .....	730 843	652 840

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DE L'ACTIF (PASSIF) NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Actif net (passif), en début d'exercice .....	72	(498)
Coût d'exploitation net .....	(735 661)	(652 880)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9) .....	4 308	2 868
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c) .....	730 843	652 840
Variation du montant à recevoir du Trésor .....	1 113	(2 258)
Actif net, en fin d'exercice .....	675	72

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir la découverte et l'innovation et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie.

Le Conseil apporte un appui à la recherche fondamentale universitaire au moyen de subventions à la recherche et de projets ciblés au moyen de partenariats d'universités et de membres de l'industrie ainsi que la formation avancée de personnes hautement qualifiées dans les deux domaines par le versement de bourses de perfectionnement.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par des crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

##### b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor,

sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'ensemble des sorties de fonds, nettes des rentrées de fonds, y compris les opérations interministérielles du gouvernement fédéral. Un montant correspondant est comptabilisé directement à l'actif net.

##### c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

##### d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

- Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi dans le cadre d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par les crédits parlementaires des années futures.

- Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

- Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au régime s'élève à 2,14 fois celle versée par l'employé pour les services rendus au cours de l'exercice. Les cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

rendus. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

- Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement à l'actif (passif) net.

- e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

- f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars.

- g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères du gouvernement.

- h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit:

<u>Catégorie d'immobilisation</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	

- i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

3. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et toute portion inutilisée ne peut être reportée. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

a) Rapprochement des charges d'exploitation nettes et du total des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net . . . . .	735 661	652 880
Rajustements sans incidence sur les crédits:		
Plus:		
Intérêts sur débiteurs en souffrance . . .	3	2
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs . . . . .	1 000	741
Moins:		
Amortissement des immobilisations . . .	(1 354)	(1 012)
Vacances et congés compensatoires . . .	(149)	(59)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement . . . . .	(4 308)	(2 868)
Indemnités de cessation d'emploi . . . . .	(23)	(356)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations . . . . .	2 121	1 671
Charges payées d'avance . . . . .	148	74
Autres rajustements . . . . .	30	(66)
Total des crédits parlementaires utilisés. . . . .	<u>733 129</u>	<u>651 007</u>

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Budget principal—Crédit 95 . . . . .	674 840	608 101
Plus: Budgets supplémentaires . . . . .	47 250	41 500
Moins: Affectation bloquée . . . . .	(21 000)	
Crédit périmé pour subventions et bourses . . . . .	(3 666)	(33 862)
Charges de subventions et bourses . . . . .	<u>697 424</u>	<u>615 739</u>
Charges d'exploitation		
Budget principal - Crédit 90 . . . . .	29 887	30 360
Plus: Budgets supplémentaires, augmentations salariales . . . . .	3 462	2 272
Moins: Crédit d'exploitation périmé . . . . .	(1 386)	(519)
Rajustement pour paie rétroactive . . . . .	327	
Charges d'exploitation . . . . .	<u>32 290</u>	<u>32 113</u>
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés . . . . .	3 415	3 155
Total des crédits parlementaires utilisés. . . . .	<u>733 129</u>	<u>651 007</u>

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement . . . . .	730 843	652 840
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs . . . . .	1 000	741
Variation des débiteurs . . . . .	(487)	810
Variation des avances . . . . .	938	(912)
Variation des créditeurs et charges à payées . . . . .	1 070	(2 278)
Variation des autres passifs . . . . .	(330)	(199)
Autres rajustements . . . . .	95	5
Total des crédits parlementaires utilisés. . . . .	<u>733 129</u>	<u>651 007</u>

4. Débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères . . . . .	907	366
Tiers . . . . .	265	311
Provision pour créances douteuses . . . . .	(24)	(16)
Total des débiteurs . . . . .	<u>1 148</u>	<u>661</u>

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

#### 5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	2004			2003	
	Solde d'ouverture	Ajouts nets pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique .....	3 027	(422)	(1 617)	988	642
Logiciels .....	1 694	1 065	(739)	2 020	1 378
Autre matériel .....	233	15	(165)	83	131
Mobilier .....	2 027	139	(1 542)	624	669
Améliorations locatives .....	851		(291)	560	676
Total .....	7 832	797	(4 354)	4 275	3 496

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 1 353 543 \$ (1 011 943 \$ en 2003).

#### 6. Crédoiteurs et charges à payer

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Tiers .....	3 477	2 399
Autres ministères .....	468	476
Total des crédoiteurs et charges à payer .....	3 945	2 875

#### 7. Autres passifs

Les autres passifs représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations réservées afférentes aux fonds détenus en fiducie pour le compte de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus et ils représentent un passif. Les opérations relatives à ce compte à fins déterminées ne sont pas incluses dans l'état des résultats du Conseil mais représentent une charge à ce compte car le Conseil agit simplement comme un facilitateur au nom de l'OTAN. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil, et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des variations dans le compte sont les suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice .....	924	1 123
Fonds reçus .....	259	433
Intérêts reçus .....	17	26
Déboursés .....	(606)	(658)
Solde, fin de l'exercice .....	594	924

#### 8. Avantages sociaux futurs

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

##### a) Régime de retraite

La cotisation du Conseil au Régime de pensions de retraite de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 2 273 395 \$ (2 370 896 \$ en 2003).

##### b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations se détaillent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	3 015	2 659
Charges de l'exercice .....	44	424
Indemnités payées au cours de l'exercice ..	(21)	(68)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice ..	3 038	3 015

#### 9. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada . . . . .	2 796	1 500
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor . . . . .	1 405	1 269
Autres services reçus gratuitement . . . . .	107	99
Total des services fournis gratuitement . . . . .	4 308	2 868

10. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom des ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 15 039 519 \$ (11 292 017 \$ en 2003). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement.

Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations. Ces frais se sont élevés à 759 205 \$ durant l'exercice (396 529 \$ en 2003).

11. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2004, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2004-2005	544 993
2005-2006	451 515
2006-2007	262 201
2007-2008	149 325
2008-2009 et exercices ultérieurs	93 279

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futurs. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite:

	(milliers de dollars)
2004-2005	373
2005-2006	353
2006-2007	332
2007-2008	324
2008-2009 et exercices ultérieurs	1 161

12. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants de l'exercice 2003 ont été reclassés afin de refléter la présentation adoptée en 2004.

## Conseil national de recherches du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION  
À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du ministère.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du ministère.

Approuvé par :

*Président par intérim*  
MICHAEL RAYMONT

*Agent financier supérieur*  
DANIEL GOSSELIN

le 15 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
(NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS  
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF ET AVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA</b>		
Actif financier			Passif		
Comptes débiteurs — Revenus			Créditeurs et frais		
non fiscaux (tableau 1) . . . . .	14 170	17 036	courus (tableau 5) . . . . .	92 583	113 118
Moins: provision pour créances douteuses . . . . .	722	1 038	Provisions pour avantages sociaux . . . . .	33 616	28 392
	13 448	15 998	Revenus reportés (tableau 6) . . . . .	29 866	27 835
Placement—Succession			Autres passifs (tableau 7) . . . . .	12	5
de H.L. Holmes (tableau 2) . . . . .	3 988	3 711	<b>Total du passif . . . . .</b>	<b>156 077</b>	<b>169 350</b>
Avances aux employés . . . . .	62	65	Avoir du gouvernement		
Autres prêts et avances . . . . .	1 516	20 522	Avoir du gouvernement au début de l'exercice . . . . .	314 260	221 887
<b>Total de l'actif financier . . . . .</b>	<b>19 014</b>	<b>40 296</b>	Plus : encaissement		
Actif non financier			du gouvernement . . . . .	626 459	646 123
Frais payés d'avance (tableau 3) . . . . .	9 185	10 814	Moins: déficit d'exploitation net de l'exercice . . . . .	588 648	553 750
Stocks non destinés à la revente . . . . .	3 212	3 601	Avoir du gouvernement à la fin de l'exercice . . . . .	352 071	314 260
Immobilisations (tableau 4) . . . . .	1 023 988	934 464			
Moins: amortissement cumulé . . . . .	547 251	505 565	<b>Total du passif et de l'avoir du gouvernement . . . . .</b>	<b>508 148</b>	<b>483 610</b>
<b>Total de l'actif non financier . . . . .</b>	<b>489 134</b>	<b>443 314</b>			
<b>Total de l'actif . . . . .</b>	<b>508 148</b>	<b>483 610</b>			

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada—  
Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS (NON VÉRIFIÉ)  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Revenus (tableau 8)		
Ventes de biens et de services à des tiers . . . . .	69 663	74 779
Ventes de biens et de services à l'intérieur du gouvernement . . . . .	5 300	4 775
Revenus provenant des ententes de partage des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints de recherche . . . . .	21 864	16 874
Autres revenus . . . . .	10 594	4 824
Total des revenus . . . . .	107 421	101 252
Charges (tableau 9)		
Paievements de transfert . . . . .	132 980	147 170
Charges de programmes		
Charges de fonctionnement liées au personnel . . . . .	350 672	295 142
Fonctionnement et entretien . . . . .	163 752	169 294
Charges d'amortissement pour les immobilisations (tableau 4) . . . . .	47 501	41 410
Perte sur aliénation de biens corporels . . . . .	362	217
Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice . . . . .	(114)	141
Mauvaises créances . . . . .	114	1 030
Perte sur radiations et moins-values . . . . .	802	598
Total des charges de programmes . . . . .	563 089	507 832
Total des charges . . . . .	696 069	655 002
Déficit net . . . . .	(588 648)	(553 750)
Actif / passif net au début de l'exercice . . . . .	314 260	221 887
Plus: encaissement du gouvernement . . . . .	626 459	646 123
Actif / passif net à la fin de l'exercice . . . . .	352 071	314 260

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
(NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)**

	2004	2003
Déficit net . . . . .	(588 648)	(553 750)
Déduire: les éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans les résultats nets		
Amortissement des immobilisations . . . . .	47 501	41 410
Perte sur la radiation et dévaluation de biens corporels . . . . .	802	598
Perte sur aliénation de biens corporels . . . . .	362	217
Rajustements provenant de l'état de la situation financière:		
Variation du passif . . . . .	(13 273)	6 617
Variation des liquidités, sommes à recevoir, frais et charges payés d'avance et charges reportées . . . . .	26 387	(19 321)
Redressement à l'équité:		
Compte . . . . .		(5 438)
Capitalisation d'immobilisations à posteriori . . . . .	(10 066)	
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement . . . . .	(536 935)	(529 667)
Activités de placement		
Acquisitions d'immobilisations . . . . .	(88 155)	(50 430)
Travaux en cours . . . . .	(1 369)	(66 026)
Encaissement net du gouvernement . . . . .	(626 459)	(646 123)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Conseil national de recherches du Canada— Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)

#### 1. Autorisations et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada est un établissement public nommé à l'annexe 2 de la *Loi sur l'administration financière* qui subsiste en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches 1966-1967*. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social.

#### 2. Flux de trésorerie

Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires annuels et d'une autorisation législative qui permet de dépenser les revenus gagnés grâce à des ententes de recherche conjointe, à du travail contre rémunération, à la vente de publications, à la location de laboratoires et aux licences.

#### 3. Sommaire des principales conventions comptables

- a) Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des charges à l'échelle des ministères. Vu sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détails et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de charges sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada.
- b) Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation

financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. Le tableau 10 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits tandis que le tableau 11 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

- c) Tous les ministères, les organismes et les établissements ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.
- d) Les opérations relatives aux produits et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités du Conseil ont été éliminés.
- e) Revenus—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés sont divulgués dans le tableau 6—Revenus reportés.
- f) Charges—les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :
  - Les subventions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
  - Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
  - Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges du Conseil à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle corporative. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
  - Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
  - Les cotisations aux régimes de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

**Conseil national de recherches du Canada—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

- Le passif environnemental éventuel n'est pas constaté dans les livres du Conseil mais plutôt dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
  - Les services reçus gratuitement des autres ministères ne sont pas consignés comme des charges de fonctionnement. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; la protection assurée par les lois sur les accidents de travail, défrayée par Développement des ressources humaines Canada; les frais salariaux et les coûts connexes des services juridiques dispensés par le ministère de la Justice; les services de vérification du Bureau du vérificateur général, etc. Les coûts approximatifs pour l'exercice 2003-2004 sont de 15 millions de dollars.
- g) Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.
- h) Stocks :
- Stocks retenus pour consommation—Ces stocks comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués selon la méthode de la moyenne mobile pondérée. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit à la valeur minimale ou soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.
  - Stocks aux fins de revente—Ces stocks sont aussitôt imputés à l'exercice comme dépense lorsqu'ils sont acquis.
- i) Les actifs incorporels, tels les brevets d'invention, ne sont pas traités comme actifs mais plutôt comme dépenses lorsque payés. Tous les éléments d'actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil du Trésor sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les écritures des logiciels et des améliorations locatives ont été faites prospectivement pour le 1<sup>er</sup> avril 2001. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique,

ni les éléments d'actifs faisant partie de collections de musées. Les frais d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire basée sur la durée d'utilisation prévue comme suit :

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Bâtiments et installations	25 ans
Travaux et infrastructure	25 ans
Matériel et outillage	5 ans
Machines et matériel	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Aéronefs	10 ans

- j) Conformément aux directives du receveur général du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor, les valeurs mobilières ne sont pas comptabilisées comme actif sur achat mais comme revenus lorsqu'elles sont vendues.
- k) Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.
4. Changements apportés aux conventions comptables
- Il n'y a eu aucune modification aux conventions comptables durant l'exercice 2003-2004.
5. Incertitude de l'évaluation
- La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.
6. Engagements
- Les engagements comprennent les obligations contractuelles à long terme payables dans les exercices subséquents. Voici les principaux engagements au 31 mars 2004 pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

**Conseil national de recherches du Canada—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

<u>Exercice financier</u>	<u>Subventions et contributions (en millions de dollars)</u>
2004-2005	57
2005-2006	36
2006-2007	36
2007-2008	36
2008-2009	13
Ces engagements sont répartis comme suit :	
Télescope James-Clerk-Maxwell	5
Le projet des télescopes Gemini	35
Les installations Tri-University Meson	97
Le télescope Canada-France-Hawaï	20

7. Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Le passif éventuel n'est porté aux états financiers du Conseil que lorsque le montant est établi avec certitude. Au 31 mars 2004, il y avait seize poursuites en instance pour lesquelles aucune responsabilité n'a été reconnue.

TABLEAU 1  
DÉBITEURS—REVENUS NON FISCAUX  
AU 31 MARS

	2004			2003		
	Autres ministères	Débiteurs externes	Total	Autres ministères	Débiteurs externes	Total
(en milliers de dollars)						
Débiteurs—Revenus non fiscaux . . . . .		12 141	12 141		14 682	14 682
Créances courues à recevoir . . . . .		1 465	1 465		1 795	1 795
Remboursements des dépenses de programme . . . . .		10	10		28	28
Autres débiteurs . . . . .	554		554	531		531
Somme partielle . . . . .	554	13 616	14 170	531	16 505	17 036
Moins: provision pour créances douteuses . . . . .		722	722		1 038	1 038
Montant net des débiteurs . . . . .	554	12 894	13 448	531	15 467	15 998

TABLEAU 2  
PLACEMENT—SUCCESSION H.L. HOLMES  
AU 31 MARS

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel du fonds est utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ce prix offre l'opportunité aux étudiants «Post-Doctoral» d'étudier dans des universités ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Placement au début de la période, le 1 <sup>er</sup> avril . . . . .	3 711	3 256
Bénéfice net de l'exercice . . . . .	277	455
Placement à la fin de la période, le 31 mars . . . . .	3 988	3 711

TABLEAU 3  
FRAIS PAYÉS D'AVANCE  
AU 31 MARS

	2004	2003
(en milliers de dollars)		
Abonnements (journaux, revues, bibliothèques, etc.) . . . . .	8 613	9 852
Adhésions (à des associations scientifiques et professionnelles, des bureaux de crédit, etc.) . . . . .	388	962
Services TEB . . . . .	20	
Réparation—Équipement TEB . . . . .	82	
Licence pour logiciel TEB . . . . .	82	
Total . . . . .	9 185	10 814

Conseil national de recherches du Canada—  
Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—Suite

TABLEAU 4  
IMMOBILISATIONS

Immobilisations (1)	Taux d'amortis- sement (2)	Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> avril 2003	Acquisitions durant l'exercice	Cessions durant l'exercice		Solde de fermeture au 31 mars 2004
	%	(en milliers de dollars)				
Terrains.....	*	10 912				10 912
Bâtiments.....	4	294 371	56 630			351 001
Installations <sup>(3)</sup> .....	4		1 035			1 035
Travaux et infrastructure.....	4	16 910	2 544			19 454
Matériel et outillage.....	20	403 707	27 927	2 375	141	429 118
Matériel informatique.....	20	85 660	5 102	3 416	290	87 056
Logiciels <sup>(4)</sup> .....	20	1 973	1 278			3 251
Aéronefs.....	10	9 909	40	350		9 599
Véhicules automobiles.....	20	2 552	217	32	14	2 723
Bâtiments en cours.....	*	102 106	58 913	57 681	56	103 282
Fabrications en cours.....	*	4 149	338	2 544		1 943
Logiciels en cours.....	*	1 183	2 732			3 915
Autres.....	*	1 032	111	443		700
Totaux.....		934 464	156 867	66 841	501	1 023 989

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Immobilisations (1)	Taux d'amortis- sement (2)	Amortissement cumulé au 1 <sup>er</sup> avril 2003 (5)	Redressements attribuables aux		Amortissement de l'exercice en cours	Amortissement cumulé au 31 mars 2004
	%	(en milliers de dollars)				
Bâtiments.....	4	167 372			12 883	180 255
Installations.....	4				14	14
Travaux et infrastructure.....	4	9 392			647	10 039
Matériel et outillage.....	20	249 025	1 749	141	24 772	271 907
Matériel informatique.....	20	69 058	3 251	290	6 649	72 166
Logiciels.....	20	287			1 790	2 077
Aéronefs.....	10	8 629	350		497	8 776
Véhicules automobiles.....	20	1 802	19	14	248	2 017
Totaux.....		505 565	5 369	445	47 500	547 251

\* Sans objet.

(1) Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les éléments d'actif faisant partie de collections de musées.

(2) Le taux d'amortissement employé est celui de la méthode d'amortissement linéaire.

(3) La plupart des immobilisations de ce groupe comprennent des coûts d'installations, d'outils de production et de laboratoires dont la valeur nominale est d'un dollar. Ceci représente 44 items tels bâtiments, laboratoires, et outillage spécialisé dont la valeur réelle n'avait pas été établie lorsque cet état financier fut préparé.

(4) Les immobilisations ayant trait aux logiciels n'ont été capitalisés qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2001 en vertu des politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor.

(5) L'amortissement cumulé d'ouverture comprend les écritures de redressement du solde d'ouverture faites durant l'exercice.

**Conseil national de recherches du Canada—  
Suite**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—Suite**

**TABLEAU 5  
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS  
AU 31 MARS**

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Traitements et salaires courus .....	68 531	89 086
Comptes à payer à la fin de l'exercice .....	5 203	2 798
Retenues d'impôt à la source .....	1	13
Autres sommes dues à d'autres ministères .....	16 371	17 720
Taxes sur les produits et services (y compris la TVH) à payer à ADRC .....	335	306
Taxe de vente provinciale, sauf la TVH .....	112	78
Retenues des adjudicataires .....	2 030	3 117
<b>Total .....</b>	<b>92 583</b>	<b>113 118</b>

**TABLEAU 6  
REVENUS REPORTÉS  
AU 31 MARS**

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus reportés .....	9 356	5 056
Revenus reportés—Comptes à fin déterminée .....	20 510	22 779
<b>Total .....</b>	<b>29 866</b>	<b>27 835</b>

**TABLEAU 7  
AUTRES PASSIFS  
AU 31 MARS**

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Comptes d'attente généraux .....	4	3
Saisie-arrêt de traitement .....	8	2
<b>Total .....</b>	<b>12</b>	<b>5</b>

**TABLEAU 8  
REVENUS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Ventes de biens et de services à des tiers		
Droits et privilèges .....	5 327	7 240
Location et utilisation de biens publics .....	2 509	2 075
Services de nature non réglementaire .....	1 347	1 412
Ventes de biens et de produits d'information .....	9 719	10 771
Autres frais et droits .....	50 761	53 281
	<b>69 663</b>	<b>74 779</b>
Ventes de biens et de services à l'intérieur du gouvernement		
Droits et privilèges .....		613
Location et utilisation de biens publics .....	20	15
Services de nature non réglementaire .....	5 227	4 082
Ventes de biens et de produits d'information .....	53	65
	<b>5 300</b>	<b>4 775</b>
Gains sur disposition d'actifs non immobilisés à des tiers .....		308
Intérêts sur débiteurs en souffrance .....	22	456
Intérêts sur le placement H.L. Holmes .....	276	
Cessions d'actifs du Trésor .....	160	
Dons et legs .....	70	
Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints .....	21 864	16 874
Capitalisation d'immobilisations à posteriori .....	10 066	4 060
<b>Total .....</b>	<b>107 421</b>	<b>101 252</b>

**Conseil national de recherches du Canada—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 9  
CHARGES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Paiements de transfert		
Autres transferts aux particuliers . . . . .	340	142
Paiements relatifs au développement industriel . . . .	126 879	140 114
Autres transferts aux organisations internationales . .	5 761	6 914
	<u>132 980</u>	<u>147 170</u>
Charges de fonctionnement liées au personnel		
Salaires et traitements (y compris les indemnités) . .	298 081	246 366
Coûts des contributions de l'employeur . . . . .	52 591	48 776
	<u>350 672</u>	<u>295 142</u>
Fonctionnement et entretien . . . . .	<u>163 752</u>	<u>169 294</u>
Charges d'amortissement pour les immobilisations (tableau 4)		
Bâtiments et installations . . . . .	12 897	11 598
Travaux et infrastructure . . . . .	647	593
Matériel et outillage . . . . .	24 772	22 067
Matériel informatique . . . . .	6 650	6 180
Logiciel acheté et développé à l'interne . . . . .	1 790	246
Aéronefs . . . . .	497	491
Véhicules automobiles . . . . .	248	235
	<u>47 501</u>	<u>41 410</u>
Perte sur aliénation de biens corporels . . . . .	362	217
Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice . . .	(114)	141
Mauvaises créances . . . . .	114	1 030
Pertes sur radiations et moins-values . . . . .	802	598
Total . . . . .	<u>696 069</u>	<u>655 002</u>

**Conseil national de recherches du Canada—  
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 10  
ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Provenance des autorisations	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Autorisations employées au cours de l'exercice précédent
(en milliers de dollars)					
Dépenses de fonctionnement .....	398 314	386 550	11 763		332 501
Dépenses en capital .....	71 311	71 310	1		98 378
Subventions et contributions .....	135 380	133 456	1 924		147 188
Dépenses de revenus en vertu de la section 5(1)(e) de la <i>Loi sur le CNRC</i> .....	88 097	61 411		26 686	91 304
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés .....	52 591	52 591			48 776
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État .....	178	167		11	730
Total du programme budgétaire .....	745 871	705 485	13 688	26 697	718 877

SOMMAIRE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION  
DES AUTORISATIONS  
PROGRAMMES PAR SECTEUR  
D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Secteurs d'activité	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Autorisations employées au cours de l'exercice précédent
(en milliers de dollars)					
Recherche et innovation technologique .....	463 823	425 885	21 371	16 567	429 084
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale .....	201 754	184 011	10 472	7 271	179 558
Administration du programme .....	80 294	95 589	(18 155)	2 859	110 235
Total du programme budgétaire .....	745 871	705 485	13 688	26 697	718 877

**Conseil national de recherches du Canada—  
Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
(NON VÉRIFIÉS)—Fin

TABLEAU 11  
RAPPROCHEMENT ENTRE LES RÉSULTATS NETS  
ET L'UTILISATION DES CRÉDITS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Résultats nets .....	588 648	553 750
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits		
Moins :		
Amortissement .....	(47 500)	(41 410)
Fonds en fiducie .....	(20 984)	(18 102)
Congés payés .....	(5 224)	2 907
Mauvaises créances .....	(114)	(1 030)
Perte sur change .....	114	(141)
Perte sur aliénation de bien corporels .....	(362)	(217)
Perte sur radiation et moins-values .....	(802)	(598)
Somme partielle .....	(74 872)	(58 591)
Plus :		
Revenus .....	107 421	101 252
Réallocation des dépenses en immobilisation ...	52 371	66 751
Charges payées d'avance .....	(1 628)	1 168
Ajustement des crédateurs d'exercice précédent (CAFÉ) .....	1 320	1 475
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs .....	792	98
Ajustement de fin d'exercice—Compte de dépenses à recevoir .....	818	3 190
Somme partielle .....	161 094	173 934
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus :		
Achat d'immobilisations .....	30 612	49 631
Achat de stock .....	3	153
Somme partielle .....	30 615	49 784
Total des crédits utilisés .....	705 485	718 877



## Instituts de recherche en santé du Canada

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints des Instituts de recherche en santé du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport incombe à la direction des IRSC.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en s'appuyant au besoin sur les meilleures estimations possibles et le jugement éclairé de la direction. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables établies dans la note 2 aux états financiers.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs des IRSC sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente pour la réalisation des objectifs des IRSC, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et aux politiques et obligations légales des IRSC.

Les opérations et les états financiers des IRSC ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

*Le directeur par intérim, Finances et administration*  
GAËTAN CYR

*Le vice-président, Services et opérations*  
GUY D'ALOISIO, CMA

le 26 juillet 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AUX INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA ET  
AU MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'état de la situation financière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des IRSC. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des IRSC au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
John Wiersema, FCA  
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada  
le 10 juin 2004

**Instituts de recherche en santé du Canada—Suite**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
 AU 31 MARS  
 (en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer . . . . .	5 482	3 828
Somme à recevoir du Trésor . . . . .	7 185	4 761	Obligation au titre des vacances et congés compensatoires . . . . .	788	701
Débiteurs . . . . .	557	382	Produits reportés (note 4) . . . . .	1 703	933
Avances . . . . .	168	166	Obligation au titre des prestations de cessation d'emploi . . . . .	3 154	2 650
Total de l'actif financier . . . . .	7 910	5 309	Total du passif . . . . .	11 127	8 112
Actif non financier			ACTIF NET (note 5) . . . . .	729	335
Charges payées d'avance . . . . .	550	169	Total du passif et de l'actif net . . . . .	11 856	8 447
Immobilisations (note 3) . . . . .	3 396	2 969			
Total de l'actif non financier . . . . .	3 946	3 138			
Total de l'actif . . . . .	11 856	8 447			

Éventualités (note 6)

Engagements (note 7)

Les notes et le tableau complémentaire font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

*Le président*

DR. ALAN BERNSTEIN, OC, MSRC

Approuvé par la direction :

*Le vice-président, Services et opérations*

GUY D'ALOISIO, CMA

## Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Produits</b>		
Dons (note 4).....	5 730	3 970
Dotations pour la recherche en santé (note 4).....	8	2
Autres.....	2	1
<b>Total des produits</b> .....	<b>5 740</b>	<b>3 973</b>
<b>Charges</b>		
Subventions et bourses		
Concours ouverts (note 8 et tableau 1).....	426 042	414 780
Initiatives stratégiques (note 8 et tableau 1).....	133 745	98 944
Application des connaissances.....	2 222	846
Subventions d'appui aux instituts.....	13 578	13 000
Chaires de recherche du Canada.....	46 268	34 225
Réseaux de centres d'excellence.....	25 000	25 031
Dons à la recherche (note 4).....	5 730	3 970
Dotations pour la recherche en santé (note 4).....	8	2
	652 593	590 798
Moins: remboursements des charges d'exercices antérieurs.....	(2 797)	(1 620)
<b>Total des subventions et bourses</b> .....	<b>649 796</b>	<b>589 178</b>
<b>Exploitation et administration</b>		
Salaires et avantages sociaux.....	23 470	19 614
Services professionnels et spéciaux.....	6 638	6 137
Déplacements.....	4 359	4 580
Services d'information—Communications.....	1 370	1 456
Mobilier, matériel et logiciels.....	1 940	917
Locaux.....	873	632
Amortissement.....	1 064	699
Autres charges.....	1 555	2 384
<b>Total des charges d'exploitation et d'administration</b> .....	<b>41 269</b>	<b>36 419</b>
<b>Total des charges</b> .....	<b>691 065</b>	<b>625 597</b>
<b>Coût d'exploitation net</b> .....	<b>685 325</b>	<b>621 624</b>
Actif net au début de l'exercice.....	335	341
Liquidités nettes fournies par le gouvernement.....	680 968	619 750
Variation de la somme à recevoir du Trésor.....	2 424	117
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9).....	2 327	1 751
<b>Actif net à la fin de l'exercice (note 5)</b> .....	<b>729</b>	<b>335</b>

Les notes et le tableau complémentaire font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net.....	685 325	621 624
Éléments hors caisse inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations.....	(1 064)	(699)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères.....	(2 327)	(1 751)
	(3 391)	(2 450)
Variations à l'état de la situation financière:		
Variation du passif total.....	(3 015)	(1 304)
Variation des débiteurs.....	175	199
Variation des charges payées d'avance.....	381	145
	(2 459)	(960)
<b>Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation</b> .....	<b>679 475</b>	<b>618 214</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations.....	1 491	1 713
Augmentation (diminution) des avances.....	2	(177)
<b>Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement</b> .....	<b>1 493</b>	<b>1 536</b>
<b>Liquidités nettes fournies par le gouvernement</b> .....	<b>680 968</b>	<b>619 750</b>

Les notes et le tableau complémentaire font partie intégrante des états financiers.

## Instituts de recherche en santé du Canada—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### 1. Pouvoirs et objectifs

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été établis en juin 2000 suivant l'adoption de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* pour remplacer le Conseil de recherches médicales du Canada. Ils sont un établissement public qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif des IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé du Canada.

Les IRSC sont dirigés par un président et un Conseil d'administration composé de 19 éminents Canadiens nommés par un décret. Le Conseil d'administration décide de l'orientation stratégique globale, des buts et des politiques et surveille le programme, l'affectation des ressources, l'éthique, les finances, la planification et la reddition de compte des IRSC.

Les IRSC administrent une grande variété de programmes de subventions et de bourses pour soutenir la recherche en santé, assurer le développement des chercheurs, bâtir un solide environnement de recherche en santé, promouvoir des partenariats, faire participer le public et encourager l'utilisation des résultats de la recherche.

Les 13 instituts des IRSC se concentrent sur l'identification des besoins et des priorités de la recherche pour des domaines particuliers de la santé ou pour des populations particulières, et sur l'élaboration d'initiatives stratégiques permettant de répondre à ces besoins. Des directeurs scientifiques ont été placés à la tête de chaque institut. Le directeur scientifique est guidé par un conseil consultatif d'institut qui s'efforce d'obtenir la représentation du public, des milieux de la recherche, des bailleurs de fonds de la recherche, des professionnels de la santé, des spécialistes des politiques de la santé et d'autres utilisateurs des résultats de la recherche.

Les IRSC tâchent de soutenir tout le spectre de la recherche en santé : la recherche biomédicale, la recherche clinique, les services de santé, et la santé des populations. De plus, les IRSC reconnaissent que la complexité de plusieurs questions de santé exige une intégration des perspectives et des approches de recherche des différentes disciplines de la santé.

Toutes les activités des IRSC, à l'exception de l'administration, sont réalisées grâce à des transferts sous forme de subventions à la recherche, de bourses au personnel et de subventions de soutien aux instituts.

#### 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les plus importantes conventions comptables se lisent comme suit :

- a) **Crédits parlementaires**—Les IRSC sont financés par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis aux IRSC ne correspondent pas exactement à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 10 établit un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation.
- b) **Liquidités nettes fournies par le gouvernement**—Correspondent à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.
- c) **Somme à recevoir du Trésor**—Tous les ministères ainsi que les organismes et établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor correspond aux liquidités que les IRSC peuvent retirer du Trésor sans autres crédits, en vue de payer leurs dettes.
- d) **Produits**—Ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les opérations ou les faits leur donnant lieu.
- e) **Produits reportés**—Les sommes reçues à titre de dons ou contributions de divers organismes ou individus pour la recherche en santé de même que les intérêts et les fonds de dotation sont inscrits en tant que produits reportés jusqu'au moment où elles sont versées conformément aux ententes entre le donateur et les IRSC ou conformément aux modalités des fonds de dotation.
- f) **Charges**—Celles-ci sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les opérations ou les faits leur donnant lieu, comme suit :
  - Les subventions et les bourses sont constatées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité.

## Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- Les prestations de cessation d'emploi sont inscrites lorsqu'elles sont constituées et sont calculées à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de cessation d'emploi pour l'ensemble du gouvernement. Les prestations de cessation d'emploi représentent des obligations des IRSC qui sont normalement financées par crédit au moment du versement des indemnités.
  - Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel les employés les acquièrent.
  - Les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont versées. Les insuffisances ou les surplus actuariels ne sont pas inscrits aux comptes des IRSC, mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
  - Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes sont inscrits à titre de charges d'exploitation et d'administration à leur coût estimatif.
- g) Débiteurs—Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux lorsque le recouvrement est considéré incertain.
- h) Immobilisations—Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées au coût d'achat. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Durée de vie utile</u>
Matériel informatique et logiciels	3-5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans

### 3. Immobilisations

Classe d'immobilisation	2004			2003	
	Solde d'ouverture	Ajout/(transferts) pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique .....	1 189	426	(662)	953	806
Logiciels .....	2 174	1 214	(1 222)	2 166	1 726
Matériel de bureau .....	67	171	(24)	214	50
Véhicules .....	23		(14)	9	13
Travaux en cours .....	374	(320)		54	374
Total .....	3 827	1 491	(1 922)	3 396	2 969

Les dépenses d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 sont de 1 064 000 \$ (2003—699 000 \$).

**Instituts de recherche en santé du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

4. Produits reportés

Cet élément comprend les dons et les contributions de divers organismes et de particuliers pour la recherche en santé ainsi que l'intérêt dans les comptes de fonds de dotation. Les opérations relatives à ces comptes s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Dons pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice .....	926	1 379
Plus:		
Dons reçus .....	6 420	3 481
Intérêts reçus .....	84	36
Moins:		
Subventions passées en charges .....	5 730	3 970
Solde à la fin de l'exercice .....	1 700	926
Intérêts sur les fonds de dotation pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice .....	7	5
Plus:		
Intérêts reçus .....	4	4
Moins:		
Subventions passées en charges .....	8	2
Solde à la fin de l'exercice .....	3	7
Total des produits reportés .....	1 703	933

5. Actif net

L'actif net des IRSC comprend deux fonds de dotation pour la recherche en santé. Ces fonds sont des actifs affectés qui ne peuvent être dépensés. Les intérêts obtenus sont portés au crédit des produits reportés.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Fonds de dotation pour la recherche en santé .....	140	140
Actif net non affecté .....	589	195
Actif net .....	729	335

6. Éventualités

Une action en justice au nom de l'équité en matière d'emploi a été intentée par l'Alliance de la fonction publique du Canada contre Sa Majesté la Reine, action où les intimés sont certains organismes employeurs distincts du gouvernement du Canada, dont les Instituts de recherche en santé du Canada. Le montant de la réclamation, en ce qui concerne les Instituts de recherche en santé du Canada, est estimé à 750 000 \$. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

Deux autres actions en justice sont en instance. Elles ont été intentées par des individus qui allèguent qu'ils ont subi des dommages du fait de leur participation à des projets qui étaient financés par des subventions reçues du Conseil de recherches médicales du Canada. Le montant de ces poursuites est estimé à 50 000 \$. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

7. Engagements

Les Instituts de recherche en santé du Canada se sont engagés à verser des subventions et des bourses au cours des exercices ultérieurs en fonction des fonds consentis par le Parlement. Les engagements des exercices futurs s'établissent comme suit.

Exercice	(en milliers de dollars)
2004-2005 .....	610 252
2005-2006 .....	446 020
2006-2007 .....	293 346
2007-2018 .....	173 292
2008-2012 .....	104 791
Total des engagements de subventions et bourses .....	1 627 701

De plus, la nature des activités de fonctionnement des IRSC mène à des contrats pluriannuels par lesquels les IRSC s'engagent à effectuer des paiements futurs lorsque les biens et services seront rendus. Les engagements de fonctionnement qui peuvent être prévus raisonnablement s'établissent comme suit :

Exercice	(en milliers de dollars)
2004-2005 .....	1 585
2005-2006 .....	249
Total des engagements de fonctionnement .....	1 834

8. Concours ouverts et initiatives stratégiques

Le tableau 1 montre les programmes de subventions et bourses des IRSC. Les chercheurs canadiens peuvent participer à des concours pour l'obtention de subventions et de bourses dans le cadre de ces programmes au moyen de deux mécanismes de financement. Les concours ouverts se rapportent aux concours dans chacun de ces programmes qui ne sont pas liés à un domaine de recherche scientifique particulier. L'examen par les pairs permet de coter le mérite scientifique de chaque demande et les demandes les mieux classées sont financées sans égard au domaine scientifique. Les initiatives stratégiques se rapportent à des concours qui visent à appuyer la recherche dans des domaines scientifiques très particuliers ou à renforcer les capacités de recherche dans des secteurs spécifiques de l'entreprise canadienne de recherche en santé.

**Instituts de recherche en santé du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

9. Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Comme tous les ministères, organismes et sociétés d'État, les IRSC sont une propriété du gouvernement du Canada. L'organisme effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services, mentionnés ci-dessous, sont offerts gratuitement.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Services de locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada .....	873	632
Cotisations de l'employeur couvrant les primes et les coûts d'assurance des employés, payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor .....	1 394	1 059
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada .....	60	60
<b>Total des services fournis gratuitement .....</b>	<b>2 327</b>	<b>1 751</b>

10. Crédits parlementaires

a) Rapprochement du coût d'exploitation net au total des crédits parlementaires utilisés.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net .....	685 325	621 624
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les résultats nets mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits:		
Moins: Éléments passés en charge mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits		
Subventions financées à partir de dons.	5 738	3 972
Services fournis gratuitement .....	2 327	1 751
Variation des indemnités de cessation d'emploi .....	504	1 165
Amortissement .....	1 064	699
Variation des vacances et congés compensatoires. ....	87	262
Recouvrement des charges d'exercices antérieurs—		
Subventions et bourses. ....	(2 797)	(1 620)
Rajustements des créditeurs de l'exercice précédent .....	(224)	(129)
Autres .....	17	(71)
	6 716	6 029
Plus: éléments inscrits à titre de produits mais sans incidence sur les crédits		
Dons .....	5 730	3 970
Dotation provenant d'un legs .....	8	2
	5 738	3 972
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les résultats nets mais qui ont une incidence sur les crédits:		
Plus: acquisitions d'immobilisations . . . .	1 491	1 713
Variation des charges payées d'avance. . . .	381	145
	1 872	1 858
<b>Total des crédits parlementaires utilisés. . . .</b>	<b>686 219</b>	<b>621 425</b>

**Instituts de recherche en santé du Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés au total des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés:		
Crédit 10—Dépenses		
de fonctionnement .....	32 106	20 183
Crédit supplémentaire 10a .....	7 837	12 561
Crédit supplémentaire 10b .....	1 109	
Transfert du Conseil du		
Trésor—Crédit 10 .....	1 185	55
Transfert du Conseil du		
Trésor—Crédit 15 .....		50
	42 237	32 849
Moins: Crédit périmé .....	(5 987)	(978)
	36 250	31 871
Crédit 15—Subventions .....	633 896	443 164
Crédit supplémentaire 15a .....	48 650	172 137
Crédit supplémentaire 15b .....	1 000	300
	683 546	615 601
Moins: Crédit périmé .....	(4 691)	(28 775)
Péremption suite à la		
réduction des dépenses .....	(32 000)	
Total des crédits parlementaires		
périmés—Crédit 15 .....	(36 691)	(28 775)
	646 855	586 826
Contributions législatives aux		
régimes d'avantages sociaux .....	3 114	2 728
Total des crédits parlementaires utilisés .....	686 219	621 425

Lorsque les IRSC ont prévu une péremption des fonds dans le programme des Chaires de recherche du Canada (CRC), le Conseil du Trésor du Canada a exigé des IRSC une péremption de 32 millions de dollars dans le crédit 15 comme contribution au programme de réduction des dépenses du gouvernement du Canada. Le solde résiduel de péremption au crédit 15 est aussi imputable au programme des CRC. La péremption des fonds n'a aucune incidence sur la capacité des IRSC à financer les CRC dans les exercices suivants.

11. Avantages sociaux futurs

Les employés des Instituts de recherche en santé du Canada ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Selon la législation en vigueur, la cotisation des IRSC s'élève à 2,14 fois les cotisations versées par les employés présentement à son emploi. La cotisation des IRSC au Régime de pensions de retraite de la fonction publique pour l'exercice s'élève à 1 732 450 \$ (1 329 552 \$ en 2003).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Les IRSC accordent des indemnités de cessation d'emploi à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente donc un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les variations du régime se détaillent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de		
cessation d'emploi,		
au début de l'exercice .....	2 650	1 485
Charge de l'exercice .....	567	1 218
Indemnités payées au cours de l'exercice ..	(63)	(53)
Provision pour indemnités		
de cessation d'emploi,		
à la fin de l'exercice .....	3 154	2 650

12. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées par souci de conformité à la présentation adoptée aux fins du présent exercice.



## Instituts de recherche en santé du Canada—Fin

TABLEAU 1 AUX ÉTATS FINANCIERS—  
SUBVENTIONS ET BOURSES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS  
(en milliers de dollars)

TABLEAU 1

	2004			2003		
	Concours ouverts (note 8)	Initiatives stratégiques (note 8)	Total	Concours ouverts (note 8)	Initiatives stratégiques (note 8)	Total
<b>Subventions</b>						
Fonctionnement . . . . .	274 172	50 156	324 328	253 989	40 684	294 673
Essais cliniques . . . . .	23 436	8 337	31 773	26 342	7 016	33 358
Entretien et matériel . . . . .	8 124	277	8 401	9 063	1 103	10 166
Bourse d'excellence Michael Smith . . . . .	200		200	100		100
Projets spéciaux . . . . .	312	4 961	5 273	316	4 838	5 154
Groupes des IRSC . . . . .	40 525	2 892	43 417	42 173	3 303	45 476
Subventions de développement . . . . .		8 369	8 369		640	640
Alliance communautaire pour la recherche en santé . . . . .	6 513		6 513	7 406		7 406
Initiative stratégique pour la formation en recherche . . . . .		13 477	13 477		12 542	12 542
Équipe interdisciplinaire de recherche en santé . . . . .	9 083	1 711	10 794	8 876	1 570	10 446
CRARDE—Subventions de recherche . . . . .		193	193		352	352
Subventions de centre . . . . .		3 947	3 947		2 947	2 947
Subventions de démarrage . . . . .		484	484		27	27
Subventions d'établissement . . . . .		1 854	1 854		1 245	1 245
Subventions pour échange de courte durée . . . . .		96	96		162	162
Subventions de projets pilotes . . . . .		7 183	7 183		870	870
Équipes en voie de formation . . . . .		7 389	7 389		49	49
Subventions pour des petits projets . . . . .		216	216		223	223
Subventions pour l'application des connaissances - ISFH . . . . .		10	10		10	10
Subventions de planification . . . . .		750	750		1 519	1 519
Subventions supplémentaires . . . . .		43	43		2	2
	<b>362 365</b>	<b>112 345</b>	<b>474 710</b>	<b>348 265</b>	<b>79 102</b>	<b>427 367</b>
<b>Appui salarial</b>						
Chaires de recherche . . . . .		1 386	1 386		1 197	1 197
Bourses de carrière . . . . .		427	427		344	344
Chercheurs émérites . . . . .	1 314	42	1 356	1 474	55	1 529
Chercheurs chevronnés . . . . .	3 719	589	4 308	3 820	481	4 301
Chercheurs . . . . .	8 563	1 597	10 160	9 178	1 452	10 630
Nouveaux chercheurs . . . . .	15 931	2 556	18 487	15 367	2 203	17 570
Cliniciens—Chercheurs 2 . . . . .	895		895	1 089		1 089
Bourses de perfectionnement 2 . . . . .	1 418		1 418	1 084		1 084
CRARDE—Aide salariale . . . . .		429	429		769	769
Bourses de transition de carrière . . . . .		257	257		203	203
Investigation clinique . . . . .		240	240		120	120
Bourses d'études supérieures du Canada — Doctorat . . . . .	1 892		1 892			
	<b>33 732</b>	<b>7 523</b>	<b>41 255</b>	<b>32 012</b>	<b>6 824</b>	<b>38 836</b>
<b>Formation en recherche</b>						
Cliniciens—Chercheurs 1 . . . . .	1 248	207	1 455	1 108	138	1 246
Bourses de recherche postdoctorale . . . . .	16 841	5 608	22 449	18 877	5 400	24 277
Bourses de recherche pour étudiants . . . . .	403	387	790	1 602	353	1 955
Stagiaires de recherche des programmes MD/PhD . . . . .	1 264	82	1 346	1 123	95	1 218
Bourses de recherche doctorale . . . . .	6 673	2 280	8 953	8 166	1 666	9 832
Bourses de recherche d'été . . . . .	1 437	198	1 635	1 434	203	1 637
Bourses de perfectionnement 1 . . . . .	996	155	1 151	1 085	65	1 150
CRARDE—Centre de formation régional . . . . .		816	816		813	813
Bourses de rédacteur scientifique des IRSC . . . . .	182		182	118		118
	<b>29 044</b>	<b>9 733</b>	<b>38 777</b>	<b>33 513</b>	<b>8 733</b>	<b>42 246</b>
<b>Déplacements et échanges</b>						
Scientifiques invités . . . . .	152		152	171		171
Colloques et ateliers . . . . .	279	62	341	301	45	346
	<b>431</b>	<b>62</b>	<b>493</b>	<b>472</b>	<b>45</b>	<b>517</b>
<b>Autres activités</b>						
Fonds du président . . . . .	470		470	518		518
Autres subventions . . . . .		4 082	4 082		4 240	4 240
	<b>470</b>	<b>4 082</b>	<b>4 552</b>	<b>518</b>	<b>4 240</b>	<b>4 758</b>
	<b>426 042</b>	<b>133 745</b>	<b>559 787</b>	<b>414 780</b>	<b>98 944</b>	<b>513 724</b>

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumis à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :  
*le directeur général et premier dirigeant par intérim*  
EUGENE NYBERG  
*la gestionnaire, finances et administration*  
PIERRETTE GUITARD, CMA

Ottawa, Canada  
le 22 juin 2004

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

#### À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada  
Sylvain Ricard, CA  
directeur principal

Ottawa, Canada  
le 22 juin 2004

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2004	2003		2004	2003
	\$	\$		\$	\$
<b>ACTIFS</b>			<b>PASSIFS ET AVOIR DU CANADA</b>		
Actifs financiers			Passifs à court terme		
Somme à recevoir du Trésor . . . . .	361 606	239 831	Créditeurs et charges à		
Débiteurs (note 4) . . . . .	3 414	669	payer (note 6) . . . . .	466 528	354 449
Stock de publications aux fins de revente . . . . .	17 007	50 018	Passifs à long terme		
	<u>382 027</u>	<u>290 518</u>	Avantages sociaux futurs		
Actifs non financiers			(note 7) . . . . .	118 545	
Charges payées d'avance . . . . .	42 085	18 538		<u>585 073</u>	<u>354 449</u>
Immobilisations (note 5) . . . . .	330 759	403 104	<b>AVOIR DU CANADA</b> . . . . .	169 798	357 711
	<u>372 844</u>	<u>421 642</u>			
<b>Total des actifs</b> . . . . .	<b>754 871</b>	<b>712 160</b>	<b>Total des passifs et de l'avoir du Canada</b> . . . . .	<b>754 871</b>	<b>712 160</b>
Engagements (note 8)					
Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.					

Approuvé par :

*le président*

HARVEY L. MEAD

*le directeur général et premier dirigeant par intérim*

EUGENE NYBERG

### ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
Avoir du Canada, début d'exercice . . . . .	357 711	396 907
Coût net d'exploitation . . . . .	(5 405 589)	(5 661 500)
Services fournis gratuitement (note 3) . . . . .	342 584	309 000
Variation nette de la somme		
à recevoir du Trésor . . . . .	121 775	(610 902)
Encaisse nette fournie par le gouvernement . . . . .	4 753 317	5 924 206
<b>Avoir du Canada, fin d'exercice</b> . . . . .	<b>169 798</b>	<b>357 711</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Vente de publications . . . . .	7 476	3 857
Vente de biens		
excédentaires de l'État . . . . .	50	
Financement par d'autres		
ministères (note 3) . . . . .		82 636
Dons et produits du partage des frais . . . . .		7 500
<b>Total des produits</b> . . . . .	<b>7 526</b>	<b>93 993</b>
<b>Charges</b>		
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux . . . . .	2 415 745	2 263 240
Services professionnels et spéciaux . . . . .	1 085 915	1 706 469
Publications . . . . .	573 804	374 752
Location . . . . .	461 127	410 209
Transports et communications . . . . .	298 319	405 914
Amortissement . . . . .	112 690	109 680
Mobilier et matériel . . . . .	86 160	59 530
Services publics, matériel et fournitures . . . . .	42 886	42 800
Réparations et entretien . . . . .	23 966	26 975
	<u>5 100 612</u>	<u>5 399 569</u>
Comité exécutif		
Voyages et indemnités de déplacement . . . . .	7 586	5 978
Honoraires . . . . .	6 114	5 146
	<u>13 700</u>	<u>11 124</u>
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement . . . . .	157 237	204 360
Honoraires . . . . .	141 566	140 440
	<u>298 803</u>	<u>344 800</u>
<b>Total des charges</b> . . . . .	<b>5 413 115</b>	<b>5 755 493</b>
<b>Coût net d'exploitation</b> . . . . .	<b>5 405 589</b>	<b>5 661 500</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Suite**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2004	2003
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût net d'exploitation.....	5 405 589	5 661 500
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations.....	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement.....	(342 584)	(309 000)
Plus:		
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État.....	50	
Variations à l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des débiteurs.....	2 745	(50 566)
Diminution du stock de publications aux fins de revente.....	(33 011)	(12 624)
Augmentation des charges payées d'avance.....	23 547	5 773
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer.....	(112 079)	624 195
Augmentation des avantages sociaux futurs.....	(118 545)	
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation.....	4 713 022	5 809 598
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations.....	40 345	114 608
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État.....	(50)	
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement.....	40 295	114 608
Encaisse nette fournie par le gouvernement.....	4 753 317	5 924 206

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**1. Pouvoirs et objectif**

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées.

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

**a) Crédits parlementaires**

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

**b) Somme à recevoir du Trésor**

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Suite

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

c) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.

ii) Indemnités de départ

Depuis l'exercice courant, les employés ont droit à des indemnités de départ sous forme de délais de préavis tel que le prévoient les directives sur les délais de préavis de la politique des états de service de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités de départ constituent pour la Table ronde la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

d) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

e) Stock de publications aux fins de revente

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

f) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

g) Services reçus gratuitement des autres ministères

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

### 3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services qu'ils fournissent gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde n'a pas reçu de financement d'autres ministères pour des projets particuliers (2003—82 636 \$).

La Table ronde a également engagé avec d'autres ministères des charges de 1 092 133 \$ (2003 - 1 458 289 \$), dont 342 584 \$ (2003—309 000 \$) pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 302 584 \$ (2003—269 000 \$) pour la location de locaux et 40 000 \$ (2003—40 000 \$) pour autres services.

### 4. Débiteurs

	2004	2003
	\$	\$
Tiers .....	3 229	669
Autres ministères .....	185	
Total des débiteurs .....	3 414	669

**Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

5. Immobilisations

	Coût au 31 mars 2003	Acqui- sitions	Cess- ions	Coût au 31 mars 2004
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives . . .	247 532			247 532
Matériel informatique et logiciels achetés . . . . .	235 381	28 937	55 468	208 850
Mobilier et matériel . . . . .	174 193	11 408		185 601
	<u>657 106</u>	<u>40 345</u>	<u>55 468</u>	<u>641 983</u>

  

	Amortis- sement cumulé	Valeur com- table nette au 31 mars 2004	Valeur com- table nette au 31 mars 2003
	\$	\$	\$
Améliorations locatives . . .	88 445	159 087	203 249
Matériel informatique et logiciels achetés . . . . .	141 915	66 935	89 084
Mobilier et matériel . . . . .	80 864	104 737	110 771
	<u>311 224</u>	<u>330 759</u>	<u>403 104</u>

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2004 se chiffre à 112 690 \$ (2003—109 680 \$).

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2004	2003
	\$	\$
Fournisseurs . . . . .	445 038	318 284
Autres ministères . . . . .	21 490	36 165
Total des crédoiteurs et charges à payer . . . . .	<u>466 528</u>	<u>354 449</u>

7. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la Table ronde au Régime de pensions de retraite de la fonction publique représentait 2,14 fois celui des employés (2002—2,14). Les cotisations de la Table ronde durant l'exercice étaient de 250 389 \$ (2003—248 061 \$).

ii) Indemnités de départ

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de délai de préavis. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des délais de préavis constitués. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des indemnités de départ sont les suivantes :

	2004
	\$
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice . . . . .	
Charge de l'exercice . . . . .	147 802
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice . . . . .	<u>(29 257)</u>
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice . . . . .	<u>118 545</u>

8. Engagements

Durant l'exercice 2001-2002 la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est de 42 850 \$. Les versements minimums futurs sont de:

	\$
2004-2005	14 690
2005-2006	14 690
2006-2007	13 470

9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par des crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les postes constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Fin

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

- a) Rapprochement des coûts nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	\$	\$
Coût net d'exploitation . . . . .	5 405 589	5 661 500
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Amortissement . . . . .	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement . . . . .	(342 584)	(309 000)
Congés annuels et temps compensatoire . . . . .	17 962	(13 622)
Avantages sociaux futurs . . . . .	(118 545)	
Stock utilisé . . . . .	(33 011)	(12 624)
Plus:		
Produit de la vente des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> . . . . .	7 476	3 857
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État . . . . .	50	
	<u>4 824 247</u>	<u>5 220 431</u>
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations . . . . .	40 345	114 608
Augmentation des charges payées d'avance . . . . .	23 547	5 773
	<u>63 892</u>	<u>120 381</u>
Total des crédits parlementaires utilisés. . . . .	<u>4 888 139</u>	<u>5 340 812</u>

- b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	\$	\$
Crédits parlementaires—Approuvés :		
Crédits 30 et 30(b)—Dépenses de fonctionnement . . . . .	4 854 915	5 064 600
Crédits législatifs—Approuvés :		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés . . . . .	351 670	352 861
Frais de production de publications à des fins de revente . . . . .	7 476	3 857
Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État . . . . .	50	
	<u>5 214 111</u>	<u>5 421 318</u>
Moins: crédits non utilisés—Fonctionnement . . . . .	(325 972)	(80 506)
Total des crédits parlementaires utilisés. . . . .	<u>4 888 139</u>	<u>5 340 812</u>

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice 2003 ont été reclassés, de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.



# SECTION 3

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*  
2003-2004

## **Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques***

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes . . . . .	3.2
Créances—radiations ou renoncations . . . . .	3.8
Avances à justifier . . . . .	3.12
Pertes de fonds et de biens publics . . . . .	3.15

**Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes**

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	\$
<b>LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—</b>	
Agence des douanes et du revenu du Canada—	
Ministère.....	1 395 252 045
Citoyenneté et Immigration—	
Ministère.....	307 326
Finances—	
Ministère.....	1 555 322 000
Justice—	
Ministère.....	3 025 704
Ressources naturelles—	
Administration du pipe-line du Nord.....	598 548
Solliciteur général—	
Centre canadien des armes à feu.....	1 673
<b>TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)—</b>	
Agence des douanes et du revenu du Canada—	
Ministère.....	226 367 700
<b>Total.....</b>	<b>3 180 874 996</b>

\* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».

## DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
<b>EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP</b>			
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>			
<b>Ministère</b>			
CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations.....	1 235	CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée à des fins de mélange dans une distillerie.....	190 471 515
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et de la TPS sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique.....	11 130	CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers.....	356 431
CP 1973-2529 du 21 août 1973, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les marchandises à utiliser en cas d'urgence.....	265 817	CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les supports de transmission de données.....	24
CP 1974-2522 du 19 novembre 1974, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur certains genres de matériel publicitaire.....	30 307	CP 1985-2071 du 27 juin 1985, décret de remise sur les boissons alcoolisées vendues aux forces étrangères au Canada prévoit une remise des droits de douanes, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe d'accise de la taxe sur les boissons alcoolisées vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire....	52 609
CP 1975-3025 du 23 décembre 1975, décret de remise sur l'eau-de-vie et sur le vin domestique, accorde une remise des droits d'accise sur les spiritueux servant au traitement du vin dans une manufacture-entrepôt.....	33 950 283	CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par la poste....	607
CP 1976-958 du 27 avril 1976, décret de remise pour l'eau-de-vie détruite, prévoit une remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus par suite de casse dans l'entrepôt ou durant le transport....	33 645	CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par service de messagerie.....	148 797
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude....	48 943 780	CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestations par un organisme accrédité.....	241 299
CP 1976-1314 du 1 <sup>er</sup> juin 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées.....	1 745	CP 1987-1135 du 4 juin 1987, décret de remise sur l'eau-de-vie canadienne détruite, accorde une remise des droits d'accise sur l'eau-de-vie impropre à la consommation humaine.....	247 868
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise de la TPS des taxes d'accise à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement excédant certains montants minimums cotisés pour chaque période pendant laquelle les marchandises sont au Canada.....	283 473	CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les pâtes.....	2 934
CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable.....	808 034	CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt, payables par un Indien pour les années d'imposition avant 1988.....	4 223
CP 1979-395 du 15 février 1979, remise des droits de douane et des taxes d'accise à l'égard des importations non commerciales avec des rajustements des garanties.....	655	CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, remise des droits y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis.....	98 747
CP 1982-993 du 1 <sup>er</sup> avril 1982, remise des droits de douane et de la TPS sur des marchandises importées dans le cadre du projet de construction de l'avion Hornet CF-18.....	9 315	CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits de Pessah d'une catégorie non disponible au Canada.....	52 579
CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la TPS sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et leurs simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparés à l'étranger.....	56 994 827	CP 1990-2854 du 21 décembre 1990, décret de remise concernant la TPS accordée aux ministères fédéraux, accorde aux ministères fédéraux une remise de la TPS payée ou payable sur leurs achats taxables de produits et de services. Cette remise n'a pas de répercussions sur les recettes nettes au titre de la TPS réalisées par l'État.....	1 043 508 613

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — Suite

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu ou de la TPS payés ou payables par les Indiens ou par les bandes ou les sociétés désignées dans certains établissements indiens qui ne sont pas encore désignés comme réserves. ....	3 257 189	la remise d'un certain montant d'impôts et de la TPS payés ou payables par des Indiens ou des bandes dans les établissements indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba). ....	744 857
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane en vertu du Tarif des douanes et une portion de la taxe de vente selon la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> , sur de la marchandise et de l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers. ....	7 731	CP 1997-2037 du 29 décembre 1997, remise de la TPS et des taxes en vertu de la section III de la partie IX et en vertu de toute autre partie de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> sur des marchandises données aux institutions religieuses, aux établissements de charité ou aux maisons d'enseignement au Canada par des personnes n'y résidant pas. ....	11
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ), accorde une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada. ....	8 249 784	CP 1998-396 du 19 mars 1998, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par les décrets CP 1989-1204 du 22 juin 1989 et CP 1994-567 du 14 avril 1994, pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret aux années d'imposition 1994, 1995 et 1996. ....	22 320
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS visant les approvisionnements de défense. ....	335	CP 2000-1112 du 27 juillet 2000, décret de remise visant les établissements indiens (2000), accorde la remise d'un certain montant d'impôts sur le revenu et de TPS payés ou payables par des Indiens ou des bandes indiennes dans les établissements d'Alexander, Fox Creek, Fort Assiniboine, Loon River et Loon Prairie (Alta)...	67 400
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, lui accorde une remise de la TPS payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> pour être utilisés ou consommés au Canada dans la production de produits devant être exportés. ....	949 614	CP 2000-1664 du 23 octobre 2000, décret de remise visant la première nation de Selkirk (TPS), accorde la remise des montants de la TPS payée dans le cadre d'activités du gouvernement effectuées par la première nation de Selkirk au cours de la période du 1 <sup>er</sup> octobre 1997 au 31 octobre 2000. ....	66 484
CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux économiques et culturels de Taipei situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leur famille faisant partie de leur ménage au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> . La remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leur famille citoyens ou résidents permanents du Canada. ....	116 792	CP 2000-1767 du 13 décembre 2000, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Manitoba), prévoit la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes du Manitoba dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités. ....	8 610
CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les Indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994. ....	5 247	CP 2001-429 du 22 mars 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par certains contribuables de la fonction publique des employés de Terre-Neuve pour les années d'imposition de 1991 à 1999. ....	12 608
CP 1997-1529 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde		CP 2001-895 du 17 mai 2001, décret de remise visant Hampton Place et Taylor Way, accorde la remise des montants de la TPS payée par erreur sur des condominiums situés sur un lot loué. ....	36 386
		CP 2002-2177 du 12 décembre 2002, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par M. Thorne pour l'année d'imposition 1987. ....	819
		CP 2003-0218 du 20 février 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par La Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit pour les années d'imposition 1996 et 1997. ....	20 108

3.4 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

## DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — Suite

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
CP 2003-764 du 29 mai 2003, décret de remise visant les Première nations du Yukon non signataires, accorde la remise des montants de la TPS à certaines bandes des Premières nations du Yukon et certains Indiens membres de ces bandes dans des circonstances où l'allégement fiscal ne s'applique pas parce que les produits achetés à l'extérieur d'une réserve entre le 15 février 1998 et le 31 mars 2002 n'ont pas été livrés dans une réserve. ....	28 235	CP 2003-990 du 18 juin 2003, décret de remise visant les établissements Innus du Labrador (2003), accorde la remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de la composante fédérale de la taxe de vente harmonisée payées ou à payer par les bandes des Première nations innues de Sheshatshiu et de Mushuau Innu, et les membres de ces bandes, situés dans les établissements de Sheshatshiu et Natuashish. ....	2 589 676
CP 2003-774 du 29 mai 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Mme Gareau pour l'année d'imposition 1998. ....	155	CP 2003-1016 du 18 juin 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Mme Chase pour les années d'imposition 1997 et 1998. ....	10 011
CP 2003-909 du 12 juin 2003, décret de remise visant la province d'Alberta («Civil Enforcement Agencies»), accorde la remise de la TPS versée par erreur par la province d'Alberta relativement à des honoraires payés au shérif de la province par diverses agences d'exécution des mesures judiciaires civiles de cette province. ....	46 452	CP 2003-1378 du 18 septembre 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Mme Kongprayoonvate pour les années d'imposition 1998, 1999 et 2000. ....	4 677
CP 2003-910 du 12 juin 2003, décret de remise visant le Saskatchewan Indian Federated College (2003) accorde la remise de l'impôt fédéral (revenu) et de la TPS payés ou à payer par des Indiens ou bandes indiennes sur le campus du Saskatchewan Indian Federated College. ....	441 118	CP 2003-1379 du 18 septembre 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Monsieur Waddington pour l'année d'imposition 1999. ....	579
CP 2003-910 du 12 juin 2003, qui accorde une remise de l'impôt fédéral et de la taxe sur les produits et services aux Indiens et aux bandes indiennes sur le campus du collège Saskatchewan Indian Federated College. ....	8 157	CP 2003-1493 du 2 octobre 2003, décret de remise visant Humber Valley Paving Ltée., accorde la remise de la taxe d'accise payée sur le mazout que l'entreprise a utilisé comme huile de chauffage pour fabriquer du bitume routier pendant la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier 1994 au 31 août 1998. ....	29 919
CP 2003-912 du 12 juin 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par certains contribuables de l'institution Université Memorial de Terre-Neuve et Labrador pour les années d'imposition de 1988 à 2001. ....	279 476	CP 2003-1494 du 2 octobre 2003, décret modifiant celui sur les privilèges et immunités de l'OACI (Missions accréditées), accorde des privilèges d'allégement fiscal à l'égard de la TPS/TVH comparables à ceux dont bénéficient, suivant la Convention de Vienne, les missions diplomatiques d'États étrangers au Canada pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 1991 au 31 décembre 2000. ....	65
CP 2003-923 du 12 juin 2003, décret de remise visant Pierre E. LeBlanc, accorde la remise de la TPS relativement à la vente d'un immeuble. ....	3 586	CP 2003-1495 du 2 octobre 2003, décret de remise visant les missions accréditées auprès de l'OACI (partie IX de la Loi sur la taxe d'accise), accorde une remise de la TPS/TVH payée au Canada par les missions étrangères accréditées auprès de l'OACI pendant la période du 1 <sup>er</sup> avril 2002 au 1 <sup>er</sup> octobre 2003. ....	87 708
CP 2003-989 du 18 juin 2003, décret de remise visant l'établissement indien de Camp Ipperwash (2003), accorde la remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de TPS payés ou à payer par des Indiens ou des bandes indiennes dans l'établissement de Camp Ipperwash. ....	1 028 735	CP 2003-1620 du 23 octobre 2003, décret de remise sur les appareils automatiques (utilisateurs de la comptabilité abrégée), accorde la remise de la TPS relativement aux produits fournis, ou aux services rendus, au moyen d'un appareil automatique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 cents ou moins, pour des périodes antérieures au 24 avril 1996, aux personnes qui avaient choisi d'utiliser la méthode de comptabilité abrégée. ....	20 456
CP 2003-989 du 18 juin 2003, prise du décret de remise visant l'établissement de Camp Ipperwash (2003) qui accorde remise de l'impôt fédéral (revenu) et de la taxe sur les produits et services aux Indiens et aux bandes indiennes au Camp Ipperwash (Ontario). ....	77 880	CP 2003-1629 du 23 octobre 2003, décret de remise visant 310564 Alberta Ltée., accorde la remise de la TPS sur des frais pour droit d'utilisation d'une automobile aux avantages liés aux dépenses de fonctionnement de l'automobile sur lesquels aucune taxe n'était percevable. ....	2 013
CP 2003-990 du 18 juin 2003, prise du décret de remise visant les établissements innus du Labrador (2003) qui accorde remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de la composante fédérale de la taxe de vente harmonisée aux Premières nations innues de Sheshatshiu et Mushuau, leurs membres et d'autres personnes, vivant dans deux établissements innus au Labrador précisés. ....	466 507	CP 2003-1630 du 23 octobre 2003, décret de remise visant Danette Electronical Engineering Services Inc., accorde la remise de la TPS	

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — Suite

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
relativement à des services de cours particuliers fournis par l'entreprise à des étudiants d'université du 1 <sup>er</sup> janvier 1998 au 31 mars 1999..	7 151	cas; le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté. ....	1 200
CP 2004-183 du 8 mars 2004, décret de remise visant Rudi Peet et Susan Kun, accorde la remise de la taxe d'accise relativement à la fabrication de bijoux vendus pendant la période du 1 <sup>er</sup> janvier 1995 au 20 décembre 1998. ....	13 325	Total .....	307 326
CP 2004-184 du 8 mars 2004, décret de remise visant certains particuliers (2003), accorde la remise des montants à certains particuliers relativement à des remboursements de la TPS pour habitations neuves. ....	19 377	<b>FINANCES</b>	
Total .....	1 395 252 045	<b>Ministère</b>	
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>		CP 2004-356 du 30 mars 2004, remise de paiements de péréquation versés en trop à certaines provinces sous le régime de la <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> entre le 1 <sup>er</sup> avril 1993 et le 31 mars 2001. ....	1 555 322 000
<b>Ministère</b>		<b>JUSTICE</b>	
CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 975 \$ du prix figurant à la colonne III de l'article 19 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - <i>Loi sur l'immigration</i> , à la personne ayant payé le prix avant qu'elle ne devienne résident permanent aux termes de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> et si, au moment où la demande d'établissement a été faite en vertu de l'ancien règlement:		<b>Ministère</b>	
a) ou bien la personne était un parent, était âgée d'au moins dix-neuf ans et, à la date de l'entrée en vigueur du présent article, est un étranger visé à l'un des alinéas 117(1)(b) ou (e) du présent règlement;		CP 1994-269 du 16 février 1994, amendé règlement concernant le saisie-arrêt de sommes fédérales pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, fait par Conseil CP 1988-473 du 17 mars 1988 que la remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où Sa Majesté cesse d'être liée par le bref. ....	3 025 704
b) ou bien elle était une personne à charge qui accompagne un immigrant, au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement, était âgée d'au moins dix-neuf ans, mais n'était pas le conjoint du demandeur principal.		<b>RESSOURCES NATURELLES</b>	
Le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté.....	301 486	<b>Administration du pipe-line du Nord</b>	
CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 75 \$ du prix figurant à la colonne III de l'article 3 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - <i>Loi sur l'immigration</i> pour l'examen d'une demande pour résident permanent si, avant l'entrée en vigueur du présent article, il n'a pas été statué sur la demande ou son refus n'a pas été communiqué à l'intéressé, selon le cas; le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté. ....	4 640	CP 2003-1832, du 19 novembre 2003, décret de remise d'une partie des droits relatifs au recouvrement des frais imposés à Foothills Pipe Lines Ltée, ainsi que les intérêts afférents, qui est visée par la facture envoyée le 30 septembre 2003 et par celle devant être envoyée le 31 décembre 2003. ....	598 548
CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 400\$ du prix figurant à la colonne III de l'article 16 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - <i>Loi sur l'immigration</i> pour l'examen d'une offre d'emploi faite au demandeur dans le cadre d'une entreprise familiale si, avant l'entrée en vigueur du présent article, il n'a pas été statué sur la demande relative à l'entreprise familiale ou son refus n'a pas été communiqué à l'intéressé, selon le		<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>	
		<b>Centre canadien des armes à feu</b>	
		CP 2000-1027, 21 juin 2000. Prise du décret de remise sur les droits applicables aux armes à feu, lequel prévoit le remboursement d'un montant de 35 \$ à toute personne qui a payé le plein montant pour la délivrance d'un permis de possession d'armes à feu au cours de la période allant du 1 <sup>er</sup> décembre 1999 au 9 juin 2000.....	525
		CP 2001-1605, 6 septembre 2001. Prise du décret de remise de droits applicables aux armes à feu (certificat d'enregistrement), lequel prévoit le remboursement du droit d'enregistrement d'armes à feu payé par ceux qui ont présenté une demande au directeur de l'enregistrement des armes à feu avant d'avoir reçu leur formulaire personnalisé.....	1 148
		Total .....	1 673

3. 6 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
<b>EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES</b>		CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1 <sup>er</sup> janvier 1988 au 31 décembre 2004. ....	3 330 150
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>		CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1 <sup>er</sup> janvier 1998 au 31 décembre 2004. ....	14 781 522
<b>Ministère</b>		CP 1997-2058 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de tissus pour vêtements de dessus sur des tissus pour vêtements de dessus entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1998 au 31 décembre 2004. ....	146 275
CP 1994-2103 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur le tabac fabriqué qui est importé au Canada pour fabrication ultérieure. ....	15 565 764	CP 1998-1118 du 18 juin 1998, remise des droits de douane et de la TPS à Alpine Joe Sportswear sur des tissus déterminés qui ont été importés pendant la période commençant le 1 <sup>er</sup> janvier 1997 et se terminant le 31 décembre 2002. ....	1 875
CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de la TPS sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou exploratives. ....	27 793	CP 1998-1456 du 26 août 1998, remise des droits de douane sur les vêtements, les tissus et articles confectionnés et les filés qui ont été importés du Mexique ou des États-Unis. ....	182 426
CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise de la TPS sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers. ....	339 025	CP 2001-2283 du 13 décembre 2001, remise des droits de douane pour certains couturiers canadiens qui confectionnent des vêtements pour hommes et pour femmes. ....	406 081
CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1 <sup>er</sup> juillet 1997 au 31 décembre 2004. .	14 319 305	CP 2003-415 du 27 mars 2003, remise des droits de douane selon le tarif du Costa Rica sur les quantités globales de marchandises. ....	18 005
CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane et de la TPS en vertu de l'article 20 du tarif des douanes sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs à des fins d'embouteillage en entrepôt. ....	176 883 266	CP 2003-911 du 12 juin 2003, remise des droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur les produits et services à l'égard de certaines marchandises importé au Canada dans le cadre des 3 <sup>es</sup> Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF qui auront lieu à Sherbrooke, Québec, du 9 au 13 juillet 2003. ....	21 102
CP 1997-2001 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises des pays en voie de développement du Commonwealth. ....	29 906	Total .....	226 367 700
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 2004. ....	315 205		

(1) Montant inclus au montant du CP 1994-585.

## Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou d'autorisation pour les radiations ou les renonciations (y compris les dispenses et les remises) de créances (obligations, dettes et réclamations) sont comme suit :

- i) Une approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou d'autres lois du Parlement telle que décrite à i) a), b) et c)—
  - a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité générale d'approuver les radiations de toute obligation, dette ou réclamation autre que les avances à justifier ou les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi ne résultant pas en une imputation à un crédit.
  - b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets non réglés (p. ex. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.
  - c) Les autres lois du Parlement (p. ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorité générale d'approuver la radiation ou la renonciation d'obligations, dettes ou réclamations spécifiques.
- ii) Une approbation du Conseil du Trésor— L'article 25(1) de la LGFP, par des règlements du Conseil du Trésor, permet à un ministre, qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier toute dette, obligation ou réclamation due à des avances à justifier ou des paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liés à un emploi ne résultant pas en une imputation à un crédit.
- iii) Une autorité du gouverneur en conseil et autorité parlementaire—
  - a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public en justifie la remise.
  - b) L'article 24.1 de la LGFP requiert que lorsqu'une dette ou une obligation, présentée à l'état de la situation financière, doit être renoncée et constitue une imputation à un crédit, alors le montant de la renonciation doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une *Loi de crédits*.
  - c) L'article 25(2) de la LGFP stipule qu'une dette, obligation ou réclamation présentée à l'état de la situation financière, devant être radiée et constituant une imputation à un crédit, le montant de la radiation doit être autorisé par le Parlement comme une dépense budgétaire dans une *Loi de crédits* ou toute autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

### Code

- |   |               |
|---|---------------|
| A | Radiations    |
| B | Renonciations |
| C | Remises       |
| D | Dispenses     |



## CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

	Code <sup>(1)</sup>	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement		Total		
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			\$		\$			\$		\$
<b>LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—</b>										
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>										
Ministère.....	A	594	4 838 406						594	4 838 406
Agence canadienne d'inspection des aliments .....	A	442	498 363						442	498 363
Commission canadienne des grains—Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains .....	A	7	907						7	907
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA .....</b>	A	85	14 977 195						85	14 977 195
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA.....</b>	A/D	1 750 595	1 680 790 426					1 750 595	1 680 790 426	
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>										
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes .....	A/D	8	61 914						8	61 914
Office national du film.....	A	5	1 740						5	1 740
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>										
Ministère.....	A/C	122	163 658			*	374	307 326	496	470 984
Prêts consentis aux immigrants.....	A					2b	2 376	777 911	2 376	777 911
<b>ENVIRONNEMENT</b>										
Ministère.....	A/D	1 081	33 544						1 081	33 544
Agence Parcs Canada.....	A	21	7 475						21	7 475
<b>PÊCHES ET OCÉANS .....</b>	A/D	538	58 401						538	58 401
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>										
Ministère.....	A	107	923 228						107	923 228
Agence canadienne de développement international.....	A	5	40 670						5	40 670
<b>SANTÉ</b>										
Ministère.....	A	63	212 561						63	212 561
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>										
Ministère.....	A	50 455	397 072 248						50 455	397 072 248
Compte des rentes sur l'État.....	A					6b	330	57 664	330	57 664
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.....	A	7	5 492						7	5 492
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>										
Ministère—										
Programme de prêts garantis à Financement agricole Canada.....	B	2	225 711						2	225 711
Programme de prêts garantis pour le développement économique des Indiens .....	A	2	180 675						2	180 675
Revendicateurs autochtones .....	B					6b	2	96 460	2	96 460
Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves .....	B	5	53 596						5	53 596
Comptes en fiducie .....	B					6b	5	28 526	5	28 526
Commission canadienne des affaires polaires .....	A	1	3 047						1	3 047
<b>INDUSTRIE</b>										
Ministère.....	A	74	152 565						74	152 565
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec .....	A	31	910 563						31	910 563
Conseil national de recherches du Canada .....	A	74	430 312						74	430 312

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

	Code <sup>(1)</sup>	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement		Total		
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie .....	A	4	16 112					4	16 112	
Conseil de recherches en sciences humaines .....	A	6	23 929					6	23 929	
<b>JUSTICE</b>										
Ministère .....	C					*	39 319 3 025 704	39 319	3 025 704	
Service administratif des tribunaux judiciaires .....	A	12	6 052					12	6 052	
Cour suprême du Canada .....	A	4	152					4	152	
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>										
Ministère .....	A	39	41 203					39	41 203	
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>										
Ministère .....	A/D	303	587 505					303	587 505	
Fonds renouvelable de Géomatique Canada .....	D	43	6 656					43	6 656	
Commission canadienne de sûreté nucléaire .....	A	1	224 071					1	224 071	
Administration du pipe-line du Nord .....	C					*	1 598 548	1	598 548	
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>										
Ministère .....	A	39	964 549					39	964 549	
Communication Canada .....	A	714	55 027					714	55 027	
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>										
Centre canadien des armes à feu .....	C					*	104 1 673	104	1 673	
Service canadien du renseignement de sécurité .....	D	36	73					36	73	
Service correctionnel .....	A	116	2 771					116	2 771	
Prêts aux libérés conditionnels <sup>(2)</sup> .....	B	102	3 824					102	3 824	
Gendarmerie royale du Canada .....	A/D	10	20 266					10	20 266	
<b>TRANSPORTS</b>										
Ministère .....	A	137	153 614					137	153 614	
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b> .....	A	28	55 258					28	55 258	
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN</b> .....	A	19	4 531 181					19	4 531 181	
		1 805 937	2 108 334 940				42 511 4 893 812	1 848 448	2 113 228 752	
<b>LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—</b>										
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA</b> .....	A	3	19 785					3	19 785	
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b> .....	A	46 829	358 970 319					46 829	358 970 319	
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b> .....	A	1	15 011					1	15 011	
<b>INDUSTRIE</b>										
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec .....	A	51	3 387 388					51	3 387 388	
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>										
Ministère .....	A	8	57 178					8	57 178	
<b>TRANSPORTS</b>										
Ministère .....	A	15	29 531					15	29 531	
		46 907	362 479 212					46 907	362 479 212	
<b>LOI SUR LE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU CANADA—</b>										
<b>INDUSTRIE</b>										
Ministère .....	A	610	7 455 933					610	7 455 933	

3.10 **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

## CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—Fin

	Code <sup>(1)</sup>	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement		Total		
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>LOI FÉDÉRALE SUR L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS—</b>										
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>										
Ministère.....	B	360 463	21 507 851					360 463	21 507 851	
<b>LOI SUR LES DOUANES—</b>										
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA<sup>(3)</sup>.....</b>										
	B	1 223	305 390					1 223	305 390	
<b>LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—</b>										
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>										
Ministère.....	A/B	84 751	51 057 193					84 751	51 057 193	
<b>LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—</b>										
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA<sup>(3)</sup>.....</b>										
	B	5 921	16 372 833					5 921	16 372 833	
<b>LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—</b>										
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA<sup>(3)</sup>.....</b>										
	B	26 989	75 093 332					26 989	75 093 332	
<b>LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—</b>										
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>										
Ministère.....	B	2 882	3 810 706					2 882	3 810 706	
<b>LOI SUR LES PENSIONS—</b>										
<b>ANCIENS COMBATTANTS.....</b>										
	B	150	1 037 474					150	1 037 474	
<b>LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES—</b>										
<b>INDUSTRIE</b>										
Ministère.....	A	1 058	11 053 374					1 058	11 053 374	
<b>LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—</b>										
<b>ANCIENS COMBATTANTS.....</b>										
	B	350	1 578 546					350	1 578 546	
		2 337 241	2 660 086 784			42 511	4 893 812	2 379 752	2 664 980 596	
<b>SOMMAIRE—</b>										
Radiations.....	A	300 448	1 946 176 614			3 080	1 142 901	303 528	1 947 319 515	
Renonciations.....	B	400 141	120 006 969			7	124 986	400 148	120 131 955	
Remises.....	C					39 424	3 625 925	39 424	3 625 925	
Dispenses.....	D	1 636 652	593 903 201					1 636 652	593 903 201	
		2 337 241	2 660 086 784			42 511	4 893 812	2 379 752	2 664 980 596	

\* Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(2.1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.

(2) Le crédit L103b de la *Loi des subsides n° 1 de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

(3) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.

## Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

### AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2004		Avances réglées en avril 2004		Avances en circulation au 30 avril 2004	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>						
Ministère .....	115	71 804	115	71 804		
Commission canadienne du lait .....	1	400			1	400
Agence canadienne d'inspection des aliments .....	531	164 021	56	74 100	475	89 921
Commission canadienne des grains .....	16	4 775			16	4 775
	663	241 000	171	145 904	492	95 096
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA</b>						
<b>ATLANTIQUE</b>						
Ministère .....	1	235	1	235		
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>						
Ministère .....	3 274	2 619 597	1 746	561 216	1 528	2 058 381
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>						
Ministère .....	100	67 815	30	31 733	70	36 082
Archives nationales du Canada .....	34	8 450			34	8 450
Office national du film .....	102	51 056	17	7 752	85	43 304
Bibliothèque nationale .....	11	4 575			11	4 575
Commission de la fonction publique .....	38	35 377	36	32 437	2	2 940
Commission des relations de travail dans la fonction publique .....	1	500			1	500
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice .....	4	1 900	4	1 900		
	290	169 673	87	73 822	203	95 851
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>						
Ministère .....	504	714 983	503	710 787	1	4 196
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada .....	36	29 145	36	29 145		
	540	744 128	539	739 932	1	4 196
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Ministère .....	261	224 433	32	68 164	229	156 269
Agence canadienne d'évaluation environnementale .....	6	2 900			6	2 900
Bureau de l'infrastructure du Canada .....	4	7 297			4	7 297
Agence Parcs Canada .....	216	167 990	2	1 125	214	166 865
	487	402 620	34	69 289	453	333 331
<b>FINANCES</b>						
Ministère .....	25	24 575	25	24 575		
Vérificateur général .....	118	251 608	118	251 608		
Tribunal canadien du commerce extérieur .....	1	300	1	300		
Agence de la consommation en matière financière du Canada .....	4	1 941			4	1 941
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada .....	6	6 450			6	6 450
Bureau du superintendant des institutions financières .....	18	27 371	1	631	17	26 740
	172	312 245	145	277 114	27	35 131
<b>PÊCHES ET OCÉANS .....</b>	<b>417</b>	<b>344 857</b>	<b>198</b>	<b>192 582</b>	<b>219</b>	<b>152 275</b>
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>						
Ministère .....	522	928 207	138	472 845	384	455 362
Agence canadienne de développement international .....	223	617 473	223	617 473		
Commission mixte internationale .....	1	82	1	82		

## AVANCES À JUSTIFIER — Suite

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2004		Avances réglées en avril 2004		Avances en circulation au 30 avril 2004	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$		\$
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne.....	1	750			1	750
	747	1 546 512	362	1 090 400	385	456 112
<b>GOUVERNEUR GÉNÉRAL</b> .....	3	10 500			3	10 500
<b>SANTÉ</b>						
Ministère .....	337	150 351	16	15 563	321	134 788
Instituts de recherche en santé du Canada .....	34	166 500	34	166 500		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.....	1	500			1	500
	372	317 351	50	182 063	322	135 288
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>						
Ministère .....	719	573 896	674	536 313	45	37 583
Conseil canadien des relations industrielles .....	15	6 700			15	6 700
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs .....	1	800			1	800
	735	581 396	674	536 313	61	45 083
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>						
Ministère .....	88	146 042	79	127 445	9	18 597
<b>INDUSTRIE</b>						
Ministère .....	392	185 314	349	157 181	43	28 133
Agence spatiale canadienne .....	50	78 085	34	51 618	16	26 467
Tribunal de la concurrence .....	1	500	1	500		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec .....	38	15 350	2	4 000	36	11 350
Conseil national de recherches du Canada .....	53	104 677			53	104 677
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.....	1	5 000			1	5 000
Conseil de recherches en sciences humaines .....	3	3 600			3	3 600
Statistique Canada .....	155	125 380	69	95 841	86	29 539
	693	517 906	455	309 140	238	208 766
<b>JUSTICE</b>						
Ministère .....	19	73 894	16	24 042	3	49 852
Commission canadienne des droits de la personne .....	8	3 000	8	3 000		
Tribunal canadien des droits de la personne .....	1	500	1	500		
Commissaire à la magistrature fédérale .....	61	2 046 407	9	84 824	52	1 961 583
Service administratif des tribunaux judiciaires .....	53	8 800			53	8 800
Commission du droit du Canada .....	1	1 000	1	1 000		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada .....	11	9 085	11	9 085		
Cour suprême du Canada .....	13	14 124	13	14 124		
	167	2 156 810	59	136 575	108	2 020 235
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>						
Ministère .....	10 584	23 843 127	4 707	6 600 955	5 877	17 242 172
Comité des griefs des Forces canadiennes .....	1	500			1	500
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.....	1	500	1	500		
	10 586	23 844 127	4 708	6 601 455	5 878	17 242 672
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>						
Ministère .....	412	411 169	281	295 745	131	115 424
Commission canadienne de sûreté nucléaire .....	10	6 862	10	6 862		
Office national de l'énergie .....	3	947	2	816	1	131
	425	418 978	293	303 423	132	115 555

AVANCES À JUSTIFIER — Fin

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2004		Avances réglées en avril 2004		Avances en circulation au 30 avril 2004	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
<b>PARLEMENT</b>						
Chambre des communes .....	17	23 462	17	23 462		
Bibliothèque du Parlement .....	7	2 400			7	2 400
Sénat .....	16	10 750	16	10 750		
	40	36 612	33	34 212	7	2 400
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>						
Ministère .....	149	83 760	95	52 649	54	31 111
Centre canadien de gestion .....	14	19 337	8	13 006	6	6 331
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes .....	1	1 300	1	1 300		
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports .....	15	8 050			15	8 050
Directeur général des élections .....	12	3 495	1	400	11	3 095
Commissaire aux langues officielles .....	13	3 275			13	3 275
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnés autochtones .....	3	700			3	700
	207	119 917	105	67 355	102	52 562
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>						
Ministère .....	385	823 779	369	814 998	16	8 781
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>						
Ministère .....	32	14 100			32	14 100
Service canadien du renseignement de sécurité .....	1	2 000 000	1	2 000 000		
Service correctionnel .....	250	547 405	247	546 643	3	762
Commission nationale des libérations conditionnelles .....	11	5 634	2	1 259	9	4 375
Gendarmerie royale du Canada .....	1 664	11 787 161	730	9 143 382	934	2 643 779
	1 958	14 354 300	980	11 691 284	978	2 663 016
<b>TRANSPORTS</b>						
Ministère .....	240	190 159	87	75 429	153	114 730
Office des transports du Canada .....	16	23 850	16	23 850		
Tribunal d'appel des transports du Canada .....	3	3 700			3	3 700
	259	217 709	103	99 279	156	118 430
<b>CONSEIL DU TRÉSOR .....</b>						
	24	48 879	23	48 079	1	800
<b>ANCIENS COMBATTANTS .....</b>						
	113	70 920	112	70 670	1	250
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN .....</b>						
	11	5 100	11	5 100		
Total .....	22 657	50 051 193	11 337	24 177 885	11 320	25 873 308

## Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de la politique du Conseil du Trésor sur les pertes de deniers et infractions et autres actes illégaux commis contre la Couronne.

### PERTES DE REVENUS SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 2003-2004

Brève description de l'incident	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>					
<b>Ministère</b>					
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la Cour)					
Impôt sur le revenu .....	188	12 026 416	7 481 719	1 138 629	3 406 068
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	129	6 800 491	1 488 764	1 168 110	4 143 617
Taxes et droits de douane à l'importation .....	10	9 461 548	5 950		9 455 598
Autres pertes administrées .....	2	11 131			11 131
	329	28 299 586	8 976 433	2 306 739	17 016 414
Sentences présentées devant la Cour (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux estimé par l'ADRC)					
Impôt sur le revenu .....	493	69 920 510		(1)	(1)
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	334	101 057 239		(1)	(1)
Taxes et droits de douane à l'importation .....	8	6 182 677		(1)	(1)
Autres pertes administrées .....	16	123 378		(1)	(1)
	851	177 283 804			

<sup>(1)</sup>Ces montants peuvent seulement être estimés suite à une sentence légale.

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>					
<b>Ministère</b>					
Trop payé sur dépenses de voyage (location de véhicules) .....	1	328		328	
Utilisation frauduleuse de carte de crédit .....	1	710		710	
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE</b>					
<b>Ministère</b>					
Réclamations fausses ou frauduleuses concernant des ententes de contributions .....		125 000			125 000
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>					
<b>Ministère</b>					
Vol d'argent pour dépôt .....	1	8 936		8 936	
Vol de paiement d'un contribuable par des employés (3 cas) .....	1	3 975	1 975	2 000	
Vol d'une petite caisse (2 cas) .....	1	1 160			1 160
Déficits nets de caisse (déficit de 8 249 \$, bénéfices de 7 472 \$) .....	1	777		777	
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>					
<b>Ministère</b>					
Vol de billets de taxi .....	1	1 792		1 792	
<b>Bibliothèque nationale</b>					
Perte de fonds dans une avance de voyage permanente .....	90	670		670	
<b>Commission de la fonction publique</b>					
Vol de livrets de taxi .....		772			772
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>					
<b>Ministère</b>					
Déficits de caisse—Canada .....		609		609	
Déficits de caisse—À l'étranger .....		1 666		1 666	
Perte de petite caisse .....		100		100	
Contrefaçons .....		140		140	
Utilisation frauduleuse de billets de taxi .....		2 853		2 853	
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>					
Réclamations de temps supplémentaire forgées .....	10	7 963			7 963
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
<b>Ministère</b>					
Utilisation abusive de carte ARI en 2002-2003 non reportée l'exercice précédent .....	1	6 761		6 761	
Emploi non autorisé ou frauduleux de cartes de crédit provenant de la Banque de Montréal (5 cas) .....	1	1 950	1 711		239
Vol de petite caisse .....	2	385		385	
Vol de monnaie du bingo (Campagne Centraide) .....		40		40	
<b>Office de l'infrastructure du Canada</b>					
Usage personnel de carte d'achat du gouvernement .....	100	375		375	
<b>Agence Parcs Canada</b>					
Coffre fort vandalisé au terrain de camping McLeod Meadows .....		150		150	
MasterCard du gouvernement utilisé pour des achats personnels .....		28 663	20 000		8 663
Vol de petite caisse .....		177		177	
Perte d'un sac de dépôt .....		2 200		2 200	



PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit le 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
Perte de revenu de piscine .....		444		444	
Vol du volant de liquidité .....		475		400	75
Vol de monnaie au site de camping .....		100		100	
Vol de la machine de revenu (machine de stationnement) .....		871		871	
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>					
Vol des recettes à Bella Coola, entrée par effraction .....		480		480	
Vol de la petite caisse à Bella Coola, entrée par effraction .....	1	350		350	
Vol du fonds pour monnaie, entrée par effraction à Goose Bay (1 cas) .....	1	78		78	
Vol de la petite caisse (2 cas) .....	1	759		759	
Vol de la petite caisse, chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003 .....	1	150		150	
Utilisation frauduleuse d'une carte de crédit .....	1	8 615			8 615
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>					
<b>Ministère</b>					
Déficits nets de caisse .....		31 818		3 168	28 650
Demandes de paiement falsifiées par des fournisseurs et des entrepreneurs (3 cas) .....		163 568		1 568	162 000
Réclamations de déplacement ou de surtemps falsifiées (3 cas) .....		42 559		1 549	41 010
Vol de fonds de mission (4 cas) .....		3 278	3 094	184	
Détournement des revenus d'immigration .....		2 000 000			2 000 000
Demandes de subventions et de contributions falsifiées (2 cas) .....		84 000	53 000	31 000	
Usage personnel de billets de taxi .....		1 575		1 575	
Utilisation frauduleuse de carte de crédit .....		32 254		32 254	
Vol d'argent dans la petite caisse .....		500		500	
Utilisation frauduleuse de chèques de voyage AMEX .....		1 000		1 000	
Falsification des feuilles de paie .....		26 660		26 660	
<b>SANTÉ</b>					
<b>Ministère</b>					
Réclamations frauduleuses par des employés .....	1	97 000			97 000
Perte de la petite caisse .....	1	70		70	
Utilisation non autorisée d'un aire de stationnement par un employé .....	1	1 848		1 848	
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>					
<b>Ministère</b>					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Sécurité de la vieillesse .....	(S)	2 330 524	13 761		2 316 763
Régime de pensions du Canada .....	(S)	331 076	4 287		326 789
Prestations d'assurance-emploi .....	(S)	106 399 911	18 886 706	131 237	87 381 968
Perte de deniers publics :					
Perte des recettes .....	1	24		24	
Déficits de caisse (2 cas) .....	1	30		30	
Perte de deniers publics .....	1	20		20	
Billets de banque falsifiés .....	1	10		10	
Perte des recettes .....	1	110		110	
Déficit de caisse .....	1	110		110	
Perte de la petite caisse .....	1	40		40	
Déficit dans le fonds d'appoint .....	1	20		20	
Vol de la petite caisse .....	1	847		847	
Achat d'essence non autorisé .....	1	400		400	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>					
<b>Ministère</b>					
MasterCard codé par erreur, Yukon.....		18	18		
Perte de salaire/traitement, Yukon.....		4 060	4 060		
Perte de sommes obtenues en vertu de Traités, Ont.....	5	216		216	
<b>INDUSTRIE</b>					
<b>Ministère</b>					
Mauvais usage de carte d'achats (2 cas).....		189 160	122 660		66 500
Vol d'argent et chèques ramassés au bureau de Whitehorse.....		281		281	
<b>Agence spatiale canadienne</b>					
Déficit de petite caisse.....	1	85		85	
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>					
Réclamations de subventions et de contributions faussées ou falsifiées.....					
	65	9 668		9 668	
Réclamations de temps de travail et de déplacements frauduleuses.....					
	60	11 194			11 194
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>					
Déficit de petite caisse.....		140		140	
<b>JUSTICE</b>					
<b>Ministère</b>					
Vol d'argent lors d'un voyage d'affaires.....	1	240		240	
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>					
<b>Ministère</b>					
Écart dans une avance permanente					
BFC Kingston.....					
		529	529		
Utilisation frauduleuse de carte de crédit ministérielle SMA					
Ressources humaines—Militaires.....					
		6 336			6 336
Écart dans les fonds détenus par le caissier					
NCSM Iroquois.....					
		630			630
Utilisation frauduleuse d'une avance permanente					
NCSM Preserver.....					
		789			789
Écart dans une avance permanente					
4e Escadre Cold Lake.....					
		973			973
Pièces justificatives manquantes dans une avance permanente, 5USS Saint Jean.....					
		552			552
Écart dans une avance permanente,					
5USS Saint Jean.....					
		821			821
Écart dans les fonds détenus par le caissier					
NCSM Athabaskan.....					
		905			905
Écart dans une avance permanente					
BFC/USS Edmonton.....					
		1 000			1 000
Écart dans les fonds détenus par le sous-caissier					
USFC(0) OP Athena.....					
		229			229
Usage frauduleux de carte d'achat du ministère					
17e Escadre Winnipeg.....					
		43 742	30 386		13 356
Écart dans les fonds détenus par le sous-caissier					
USFC(0) OP Athena.....					
		737			737
Vol de fonds d'une avance permanente					
NCSM Iroquois.....					
		13 195			13 195
Écart dans une avance permanente					
BFC Esquimalt (3 cas).....					
		348	348		
Écart dans une avance permanente					
USA London.....					
		387			387
Ajustement pour concorder le SCGF et le système automatisé de Caisse au 4e Escadre Cold Lake.....					
	1	3 000		3 000	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
Déficits de caisse .....	1	5 751		5 751	
Demandes de paiement injustifiées par des fournisseurs et des entrepreneurs .....		146 000 000			146 000 000
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>					
<b>Ministère</b>					
Usage personnel de billets de taxi .....	1	123		123	
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>					
<b>Directeur général des élections</b>					
Usage personnel de billets de taxi .....	(S)	655	655		
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Ministère</b>					
Endos frauduleux d'instruments de paiement .....	1	250 000		250 000	
Vol de la petite caisse (2 cas) .....	1	364		364	
<b>Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques</b>					
Chèques du receveur général incluant les mandats de l'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—					
Endossements faux ( 7694 items ) .....		4 065 617	4 026 291		39 326
Endossements irréguliers ( 235 items ) .....		280 584	279 403		1 181
Non endossés ( 1726 items ) .....		1 076 893	1 017 886		59 007
Paielements électroniques mal dirigés .....		1 815 093	1 444 584		370 509
Autres ( 687 items ) .....		1 969 899	1 701 786		268 113
Comptes de banques des ministères—					
Non endossé ( 1 item ) .....		200	200		
Comptes étrangers—					
Endossements faux ( 2 items ) .....		564	564		
Non endossé ( 3 items ) .....		336	336		
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>					
<b>Service correctionnel</b>					
Perte des recettes (4 cas) .....		396		230	166
Détournement de fonds (1 cas) .....		15		15	
Perte de la petite caisse ( 2 cas ) .....		156		156	
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>					
Perte d'argent division «E», petite caisse (3 cas) .....		899		899	
<b>TRANSPORTS</b>					
<b>Ministère</b>					
Vol de petite caisse .....	1	500	8	492	
Perte de petite caisse .....	1	65		65	
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>					
<b>Ministère</b>					
Utilisation personnelle de carte de crédit du gouvernement par un employé .....					
	1	13 704	1 014		12 690
Chèques encaissés suite au décès du bénéficiaire .....	5	27 888			27 888
Monnaie fausse dans un dépôt bancaire .....	1	20		20	
		267 558 683	27 615 262	540 270	239 403 151

(S) Autorisation législative.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (10 cas).....	31 756		31 756	
Vol d'ordinateurs (7 cas).....	13 377		13 377	
Vol de BlackBerry (2 cas).....	900		900	
Vol d'une caméra digitale.....	2 000		2 000	
Vol d'une génératrice.....	2 100		2 100	
Vol d'une chute déplaçable.....	2 846		2 846	
Vol d'un véhicule tout terrain.....	9 397		9 397	
Vol d'un appareil de collecte de données.....	6 600		6 600	
Vandalisme à des appareils scientifiques.....	450		450	
Graffiti sur des édifices (2 cas).....	300		300	
Dommage à des clôtures (3 cas).....	1 600		1 600	
Vol de bottes de caoutchouc.....	30		30	
<b>Commission canadienne d'inspection des aliments</b>				
Vol de projecteur.....	5 067		5 067	
Vol d'équipement technique.....	1 020		1 020	
Vol de microscope d'ordinateur.....	1 500		1 500	
Vol d'ordinateurs de table.....	20 612		20 612	
Vol de caméra numérique.....	2 252		2 252	
Vol d'accessoires d'ordinateur.....	185		185	
Vol d'ordinateurs portatifs.....	41 539		41 539	
Vol de moniteurs d'ordinateurs.....	1 240		1 240	
Vol de radio Motorola.....	1 150		1 150	
Vol d'un camion.....	20 876		20 876	
Vandalisme aux véhicules de l'État.....	66 678	3 677	63 001	
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol de téléphones cellulaires (15 cas).....	2 896		2 896	
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas).....	13 514		13 514	
Vol d'ordinateurs (1 cas—vol de 3 PC).....	5 025		5 025	
Perte de Blackberry, MOD. 857.....	749		749	
Vol de porte-documents de sécurité en cuir.....	200		200	
Perte de projecteur digital HP.....	3 777		3 777	
Vol de diverses fournitures de bureau.....	380		380	
Perte de pièces d'uniforme des Douanes (p.ex., ceinture, blouson, menottes, gilet protecteur, étampe, bottes, jumelles) (6 cas).....	1 189		1 189	
Perte de système de radio PASS, Panneau d'alarme.....	4 000		4 000	
Perte de téléavertisseurs (2 cas).....	140		140	
Véhicules endommagés en raison de tentatives de vol ou acte de vandalisme (4 cas).....	3 353		3 353	
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs.....	42 404		42 404	
Vol de CD-R vierge.....	62		62	
Vol de projecteurs.....	13 106		13 106	
Vol de machine à contrecoller.....	90		90	
Vol de logiciel.....	50		50	
Vol de haut-parleurs.....	80		80	
Vol de Palm Pilot.....	250		250	
<b>Archives nationales du Canada</b>				
Vol d'un ordinateur portatif et accessoires.....	3 100		3 100	
Vol de disque dur d'un ordinateur.....	1 100		1 100	
Vol d'ordinateurs personnels.....	4 245		4 245	
Vol d'une caméra digitale.....	1 200		1 200	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>Office national du film</b>				
Vol d'un ordinateur (12 cas).....	44 050		44 050	
Vol d'une caméra (4 cas).....	9 320		9 320	
Vol d'un magnétoscope.....	1 500		1 500	
Vol d'un magnétoscope Mini Disc.....	3 000		3 000	
Vol d'un lecteur DVD.....	500		500	
Vol d'un disque dur Avid Media.....	4 600		4 600	
<b>Commission de la fonction publique</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (5 cas).....	18 647		18 647	
Vol de micro-ordinateurs.....	1 346		1 346	
Vol d'un magnétophone portatif.....	375		375	
Vol de mémoire d'ordinateurs personnels (4 cas).....	506		506	
Perte d'un ordinateur portatif.....	3 800		3 300	500
<b>Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice</b>				
Vol d'ordinateur portable.....	2 999		2 999	
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol de caméras de sécurité.....	8 000		8 000	
Vol d'équipements techniques.....	8 260		8 260	
Vol de téléphone cellulaire.....	150		150	
Vol d'un support de manteau en chêne.....	250		250	
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>				
Vol d'ordinateur portatif (2 cas).....	6 000	6 000		
Vol de 10 mémoire RAM.....	500		500	
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'équipements audio/vidéo (4 cas).....	14 998		2 498	12 500
Vol de téléphone cellulaire (1 cas).....	300		300	
Vol de vêtements (1 cas).....	1 200		1 200	
Vol d'ordinateurs et d'équipements périphériques (13 cas).....	30 495		30 495	
Vol d'ordinateurs portatifs (13 cas).....	47 840	2 200	30 926	14 714
Vol d'articles divers (4 cas).....	10 291		10 291	
Vol d'équipements non-techniques (13 cas).....	14 110		14 110	
Vol d'équipements de bureau (6 cas).....	1 802		1 802	
Vol d'équipements scientifiques (2 cas).....	2 072		2 072	
Vol d'outils (1 cas).....	631		631	
Vandalisme sur véhicules appartenant à l'État (14 cas).....	6 397		6 397	
Vandalisme sur installation appartenant à l'État (1 cas).....	3 070		3 070	
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (1 cas).....	600		600	
Vol de micro-ordinateurs (1 cas).....	2 150		2 150	
<b>Agence Parcs Canada</b>				
Vol de véhicule tout terrain 1999 Grizzly 600 s/n J02W5XA015924.....	8 000		8 000	
Vol de 500m de fil en bobine.....	1 455		1 455	
Vol approximativement 90L de gasoline de véhicule.....	54		54	
Vol approximativement 1 corde de bois de chauffage.....	144		144	
Vol de support à bicyclette et panneau d'exposition.....	2 000		2 000	
Vol de jumelles.....	100	100		
Vol d'ordinateur.....	1 400		1 400	
Vol de projecteur digital.....	3 000		3 000	
Vol de trousse à premier soin (2 cas).....	100	100		
Vol de machine à contrecollier.....	300			300
Vol d'ordinateur portatif (7 cas).....	22 369		22 369	
Vol de tracteur de pelouse.....	7 595		7 595	
Vol d'une tondeuse et 2 bidons de gaz.....	200		200	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Vol d'enseigne de sécurité .....	70		70	
Vol de soucoupe satellite.....	100		100	
Vol d'outils (6 cas).....	15 215	100	15 115	
Vol d'aspirateur .....	765		765	
Vol d'items variés .....	3 350		3 350	
Vol d'équipement de gardien .....	1 300	300	1 000	
Vol coffre de sécurité (2 cas) .....	2 000		2 000	
Vandalisme d'abris de pique-nique et détruit par feu .....	29 325		29 325	
Vandalisme à des édifices (52 cas) .....	14 054		14 054	
Vandalisme aux véhicules ministériels (4 cas).....	3 533		3 090	443
Vandalisme à des parcomètres .....	200		200	
<b>FINANCES</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'équipement technique (3 cas) .....	1 160		1 160	
<b>Vérificateur général</b>				
Vol d'un Palm Pilot (1 cas).....	374		374	
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas).....	14 763		14 763	
Vol d'un téléphone numérique (1 cas).....	220		220	
Vol d'un appareil photo numérique (1 cas).....	449		449	
Vol d'un appareil photographique 35 mm (1 cas).....	60		60	
<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>				
Vol d'un écran d'ordinateur .....	2 904		2 904	
<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>				
Vol d'un ordinateur portatif .....	5 000		5 000	
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>				
Perte d'une caméra.....	1 488		1 488	
Perte d'une radio .....	600		600	
Vol d'une rondelle de pression d'une base de Garde				
Côtière Canadienne .....	1 733		1 733	
Vol d'un ordinateur et matériel (27 cas).....	41 993		41 993	
Vol de moteurs hors-bord ( 4 cas) .....	6 486		6 486	
Vol de véhicule (4 cas) .....	63 553		63 553	
Vol d'un treuil.....	4 500		4 500	
Vol d'un graveur de CD-Rom au 200, rue Kent.....	105		105	
Vol d'imprimante HP 4000 sur le chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003 .....	1 449		1 449	
Vol de cartouches DLT IV sur le chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003 .....	500		500	
Vol d'un compteur de courant électrique et de la batterie .....	400		400	
Vol de clôture à broche .....	300		300	
Vol de panneau solaire.....	840		840	
Vol de téléphone satellite .....	900		900	
Vol d'une combinaison flottante .....	600		600	
Vol de divers outils à main .....	13 000		13 000	
Vol de panneau électrique de contrôle au diesel .....	10 000		10 000	
Vol d'accessoires à l'acétylène.....	1 700		1 700	
Vol d'appareil photo et accessoires (2 cas) .....	2 004		2 004	
Vol de bicyclettes (2 cas) .....	400		400	
Vol d'une scie mécanique .....	500		500	
Vol de papier pour photocopieur (2 caisses) .....	100		100	
Vol d'un disque dur pour ordinateur .....	100		100	
Vol de véhicule (Aucune action prise car endommagé mais récupéré) (3 cas) .....	6 724		6 724	
Vandalismes - destruction de 3 bateaux de pêches achetés sous le programme Marshall .....	1 875 000			1 875 000
Vandalismes à des fenêtres (3 cas) .....	8 000		8 000	
Vandalismes - équipement et portes (3 cas).....	3 000		3 000	
Vandalismes au grille et à l'abri des panneaux .....	2 260		2 260	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'ordinateur portatif (10 cas) .....	21 596		21 596	
Vol d'appareil photo numérique (4 cas) .....	5 742		5 742	
Vol de boîte d'interrupteur .....	195		195	
Vol d'assistant numérique (2 cas) .....	760		760	
Vol de téléphone cellulaire (3 cas) .....	897		897	
<b>SANTÉ</b>				
<b>Ministère</b>				
Perte d'ordinateurs et d'équipement périphérique (4 cas) .....	2 199		2 199	
Perte de téléphone cellulaire (3 cas) .....	1 447		1 447	
Vol d'ordinateurs et d'équipement périphérique (16 cas) .....	47 834		47 834	
Vol de matériel électronique (3 cas) .....	1 920		1 920	
Vol de trousse de premiers soins .....	60		60	
Vol de matériel de bureau .....	450		450	
Vol de fournitures de bureau .....	1 000		1 000	
Vol de bouteilles d'eau .....	90		90	
Vol de certificat de reconnaissance aux employés (2 cas) .....	320		320	
<b>Instituts de recherche en santé du Canada</b>				
Vol de micro-ordinateurs .....	27 980		27 980	
Vol d'outils .....	390		390	
Domage à des meubles de bureau suite au vol .....	2 352		2 352	
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>				
<b>Ministère</b>				
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Vol d'une table .....	150		150	
Vandalisme à des véhicules de l'État (8 cas) .....	14 074		14 074	
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Voiture du gouvernement volée et retrouvée avec dommages minimes .....	623		623	
Vandalisme à des véhicules de l'État (3 cas) .....	3 558		3 558	
<b>Québec</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas) .....	12 000		12 000	
Vol de deux moniteurs et de quatre ordinateurs destinés à la disposition des biens .....	3 255		3 255	
Vol d'un téléphone cellulaire, d'une calculatrice, et d'un stylo ergonomique .....	200		200	
Vol d'un fauteuil ergonomique .....	450		450	
Vol de deux téléavertisseurs .....	100		100	
<b>Ontario</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (5 cas) .....	18 000	1 177	16 823	
Vol de micro-ordinateurs (10 cas) .....	12 600		12 600	
Vol d'un téléphone cellulaire .....	20		20	
Vol d'un projecteur .....	4 000		4 000	
Vol d'équipement de vidéo-conférence .....	9 234		9 234	
Vol d'une barre multi-prise, d'un distributeur, d'une règle et d'une clé .....	45		45	
Vol d'un haut-parleur de conférence .....	1 100		1 100	
Vandalisme à un édifice .....	650		650	
<b>Manitoba</b>				
Vol d'équipements techniques (2 cas) .....	11 601		11 601	
Vol d'équipements informatiques .....	1 070		1 070	
Vandalisme à un véhicule de l'État .....	928		928	
<b>Alberta</b>				
Vol d'un téléphone cellulaire .....	150		150	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>Colombie-Britannique / Yukon</b>				
Vandalisme à des véhicules de l'État (10 cas) . . . . .	6 578		6 578	
Vol d'équipements informatiques . . . . .	17 635		17 635	
Vol d'une caméra numérique . . . . .	735		735	
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas) . . . . .	5 500		5 500	
Incendie criminel dans un stationnement souterrain . . . . .	25 000		25 000	
<b>Administration centrale</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas) . . . . .	31 445		31 445	
Vol de projecteurs (2 cas) . . . . .	14 305		14 305	
Vol d'ordinateurs (2 cas) . . . . .	4 249		4 249	
Vol d'équipements informatiques (3 cas) . . . . .	2 008		2 008	
Vol d'une caméra vidéo numérique . . . . .	361		361	
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas), AC . . . . .	7 966		7 966	
Vol d'ordinateurs portatifs, Nunavut . . . . .	3 380		3 380	
Vol de satellite, Yukon . . . . .	6 541		6 541	
Perte de téléphone cellulaire, Alberta . . . . .	54		54	
Perte de matériel de bibliothèque, IOGC . . . . .	42	42		
<b>INDUSTRIE</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (14 cas) . . . . .	46 724		46 724	
Vol d'un lecteur DVD d'ordinateur . . . . .	640		640	
Vol d'un lecteur de mémoire d'ordinateur . . . . .	232		232	
Vol d'écrans d'ordinateur . . . . .	1 396		1 396	
Vol d'un ordinateur . . . . .	1 190		1 190	
Vol d'écrans plats (10 cas) . . . . .	10 699		10 699	
Vol d'imprimantes (2 cas) . . . . .	894		894	
Vol de projecteurs (4 cas) . . . . .	23 319		23 319	
Vol d'un lecteur de code barres Intermec . . . . .	1 460		1 460	
Vol d'une poignée de pistolet de code barres . . . . .	196		196	
Vol d'une base de lecteur de code barres . . . . .	287		287	
Vol de 4 pneus . . . . .	700		700	
Vol d'un adaptateur pour portatif . . . . .	100		100	
Vol d'un Statpower Pro Watt 150 . . . . .	80		80	
Vol d'un téléphone cellulaire . . . . .	175		175	
Vol d'une souris optique sans fils . . . . .	75		75	
Vol de véhicules de l'État (2 cas) . . . . .	32 735		32 735	
Vol d'un brûleur de DVD/CD . . . . .	240		240	
Vol de Blackberrys (2 cas) . . . . .	1 698		1 698	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas) . . . . .	666		666	
Vol de mémoires RAM d'ordinateur (2 cas) . . . . .	3 350		3 350	
Vol d'équipement (6 cas) . . . . .	2 029		2 029	
Vol d'un câble d'imprimante . . . . .	129		129	
Perte d'un BlackBerry . . . . .	349		349	
Vandalisme à un véhicule (4 cas) . . . . .	4 002		4 002	
<b>Agence spatiale canadienne</b>				
Vol de téléphone cellulaire (2 cas) . . . . .	1 049		1 049	
Vol d'une antenne USB sans fils pour clavier et souris . . . . .	150		150	
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>				
Perte de 2 cellulaires, 1 BlackBerry, 1 Palm Pilot, 1 chargeur de cellulaire et 1 sac de travail . . . . .	1 100		1 100	
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>				
Vol d'ordinateurs . . . . .	67 068	5 876	61 192	



PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>				
Perte de visualiseur pour ordinateur personnel .....	4 100		4 100	
Perte de disque dur de l'ordinateur .....	1 400		1 400	
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
Perte d'ordinateur portatif .....	2 899		2 899	
<b>JUSTICE</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'un radio/lecteur/cassette/DC Panasonic .....	250		250	
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas) .....	7 200		7 200	
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas) .....	6 409		6 409	
Vol d'équipement informatique .....	2 850		2 850	
<b>Service administratif des tribunaux judiciaires</b>				
Vol des ordinateurs portatifs (9 cas) .....	25 594		25 594	
Vol d'un agenda électronique .....	473		473	
<b>Cour suprême du Canada</b>				
Vol de chaises .....	1 496		1 496	
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'effets militaires (4611 articles) .....	234 074	1 220	232 854	
Vol d'équipement de transport (13 articles) .....	13 848		13 848	
Vol de machinerie (8 articles) .....	2 319	100	2 219	
Vol d'équipement de télécommunications (16 articles) .....	4 097		4 097	
Vol d'équipement électronique (39 articles) .....	32 733	451	32 282	
Vol d'équipement technique (36 articles) .....	18 778	325	18 344	109
Vol d'outils (97 articles) .....	11 444		11 444	
Vol d'armes et accessoires (82 articles) .....	4 228	19	4 209	
Vol d'équipement spécifique aux militaires (471 articles) .....	21 683		21 683	
Vol d'équipement non spécifique aux militaires (76 articles) .....	27 239	410	26 829	
Vol d'ordinateurs (19 articles) .....	47 469	1 401	46 068	
Vol d'ordinateurs portatifs (17 articles) .....	49 959	2 664	47 295	
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'ordinateur portable (17 cas) .....	56 078		56 078	
Vol de micro-ordinateurs .....	500		500	
Vol d'équipement techniques (11 cas) .....	43 226		43 226	
Vandalisme à un véhicule de l'État .....	563		563	
Vol d'équipement électroniques (8 cas) .....	1 790		1 790	
Items volés des camions .....	6 300			6 300
Vol de fournitures diverses .....	946		946	
Vandalisme résultant d'un cambriolage .....	744		744	
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>				
<b>Ministère</b>				
Perte de téléphone cellulaire (1 item) .....	150		150	
Perte de Blackberry (3 items) .....	1 050		1 050	
Perte d'équipement technique (1 item) .....	150		150	
Vol de micro-ordinateurs (6 items) .....	19 477		19 477	
Vol d'équipement technique (1 item) .....	235		235	
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>				
Vol d'ordinateur portatif (1 cas) .....	1 176		1 176	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>Directeur général des élections</b>				
Vol de téléphone cellulaire et chargeur (4 cas) . . . . .	476		476	
Vol d'un projecteur (1 cas) . . . . .	5 498		5 498	
Vol de billets de taxi (2 cas) . . . . .	379		379	
<b>Commissaire aux langues officielles</b>				
Perte d'un ordinateur portable, un écran plat, un visualiseur pour ordinateur personnel et autres éléments connexes. . . . .	9 600		9 600	
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
<b>Ministère</b>				
Vandalisme à des édifices (13 cas) . . . . .	29 690		29 690	
Téléphone cellulaire endommagé (2 cas) . . . . .	448		448	
Perte d'un téléphone cellulaire (5 cas) . . . . .	1 647		1 647	
Perte d'un processeur (1 cas) . . . . .	1 400		1 400	
Vol d'une caméra numérique et de 2 cartes mémoire (1 cas) . . . . .	1 000		1 000	
Vol de 100 pieds de clôture en bois traité (1 cas) . . . . .	1 500		1 500	
Vol de 6 disques durs et d'un processeur (1 cas) . . . . .	3 718		3 718	
Vol de 7 ordinateurs, 3 écrans, 1 portable, 3 téléphones cellulaires, 1 caméra numérique, 2 appareils photos, 1 téléphone à casque, 1 graveur et 1 calculatrice (1 cas) . . . . .	25 214		25 214	
Vol d'un Blackberry (1 cas) . . . . .	910		910	
Vol d'un porte-document et d'accessoires pour ordinateur portable (1 cas) . . . . .	500		500	
Vol de téléphones cellulaires (4 cas) . . . . .	664	100	564	
Vol d'un sapin de Noël (1 cas) . . . . .	75		75	
Vol d'équipement d'ordinateur (1 cas) . . . . .	24 092		24 092	
Vol d'écran d'ordinateur (7 cas) . . . . .	3 650	650	3 000	
Vol d'un bloc d'alimentation pour ordinateur (1 cas) . . . . .	72		72	
Vol des haut-parleurs d'ordinateur (1 cas) . . . . .	120		120	
Vol d'un ordinateur (12 cas) . . . . .	14 080	1 850	12 230	
Vol d'une lampe de bureau (1 cas) . . . . .	113		113	
Vol d'une caméra numérique (5 cas) . . . . .	5 548		3 897	1 651
Vol d'un écran plat (15 cas) . . . . .	16 515	2 210	14 305	
Vol de clavier et câble (1 cas) . . . . .	300		300	
Vol d'un ordinateur portable (27 cas) . . . . .	94 071		84 896	9 175
Vol d'un ordinateur portable et accessoires (1 cas) . . . . .	3 064		3 064	
Vol d'un ordinateur portable, une station d'accueil, une souris sans-fil et un Palm Pilot (1 cas) . . . . .	4 153		4 153	
Vol d'un Palm Pilot (7 cas) . . . . .	2 970		2 320	650
Vol d'un Pocket PC (1 cas) . . . . .	839		839	
Vol de processeur (6 cas) . . . . .	7 125		7 125	
Vol d'un projecteur (3 cas) . . . . .	21 550		21 550	
Vol de clé Racal (1 cas) . . . . .	100		100	
Vol de logiciel (1 cas) . . . . .	536		536	
Vol d'un téléphone (4 cas) . . . . .	643		643	
Vol d'outils (1 cas) . . . . .	1 500			1 500
Vol de radio de véhicule, de chargeur téléphonique, cartes de sécurité et des clés (1 cas) . . . . .	522			522
<b>Communication Canada</b>				
Vol de projecteur . . . . .	6 350		6 350	
Vol d'unité de conférence . . . . .	1 000		1 000	
Vol de chariot . . . . .	746		746	
Vol de caméra . . . . .	600		600	
Vol d'ordinateur portable . . . . .	1 500		1 500	
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>				
<b>Service correctionnel</b>				
Domage à la suite d'un incendie (61 cas) . . . . .	55 489	100	55 389	
Domage à la suite d'une manifestation des détenus (81 cas) . . . . .	978 979	495	978 401	83

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—  
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Perte d'actifs en inventaire (50 cas) .....	45 952	25 610	18 254	2 088
Vol d'ordinateurs (16 cas) .....	43 985		43 985	
Vol d'automobiles (3 cas) .....	32 214		32 214	
Vol de fournitures (1 cas) .....	5 000		5 000	
Vandalisme de propriété et d'équipement (770 cas) .....	180 264	4 519	174 341	1 404
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>				
Dommage aux édifices .....	556		556	
Dommage aux véhicules de l'État .....	236 176	70 369	141 097	24 710
Dommage d'effets .....	155	155		
Vandalisme aux véhicules de l'État .....	9 674		9 674	
Vandalisme aux édifices .....	240		240	
Vol des véhicules de l'État .....	104 650		104 650	
Vol d'ordinateurs portatifs .....	10 525	1 500	9 025	
Vol d'effets .....	31 036	1 655	29 381	
<b>TRANSPORTS</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol d'ordinateurs (4 cas) .....	9 441		9 441	
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas) .....	11 993		11 993	
Vol de projecteurs (5 cas) .....	32 375		32 375	
Vol de téléphone cellulaire avec courriel .....	1 200		1 200	
Vol de remorque .....	10 521		10 521	
Vol d'un disque DVD/CDRW .....	150		150	
Vol d'un véhicule de l'État .....	34 666		34 666	
Dommage au véhicule de l'État .....	21 015		21 015	
Dommages aux wagons trémies gouvernementaux (247 cas) .....	10 304 733		10 304 733	
Dommage à une imprimante .....	7 000		7 000	
Dommages à des ordinateurs causés par l'eau .....	6 000	5 040	960	
<b>Office des transports du Canada</b>				
Vol d'un ordinateur .....	6 000		1 163	4 837
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>				
<b>Secrétariat</b>				
Vol d'équipement technique (1 cas) .....	5 000		5 000	
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>				
<b>Ministère</b>				
Vol de 2 ordinateurs portatifs .....	8 605		8 605	
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN</b>				
Vol de téléphone cellulaire .....	299		299	
Vol de projecteur .....	3 000		3 000	
Vol de contrôle à distance pour vidéoconférence .....	150		150	
	16 455 957	140 415	14 359 056	1 956 486

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>				
<b>Ministère</b>				
Perte totale d'un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas) .....	21 000		21 000	
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (16 cas) .....	68 248	2 384	65 864	
Dommage à des récoltes .....	772		772	
Feu sur terrain de l'État .....	10 227	10 227		
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>				
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (94 cas) .....	220 457	37 068	179 742	3 647
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>				
<b>Ministère</b>				
Véhicules endommagés en raison de collisions dans les stationnements (20 cas) .....	26 925		26 925	
Véhicules endommagés en raison de collisions causées par le mauvais temps et des conditions de routes .....	6 391		6 391	
Accrochages et collisions (16 cas) .....	52 173		52 173	
Collision avec un chevreuil (2 cas) .....	7 398		7 398	
Divers (pare-brise craqué, miroirs, etc.) (6 cas) .....	4 793		4 793	
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>				
<b>Ministère</b>				
Perte d'ordinateurs .....	21 000		21 000	
Perte de téléphones cellulaires .....	900		900	
Perte d'un agenda électronique .....	300		300	
Perte de timbre de désignation du status .....	45		45	
Perte d'insignes et de cartes d'identités d'agent d'immigration .....	516		516	
Perte d'équipement d'agent d'immigration .....	170		170	
Perte d'un rétroprojecteur électronique .....	7 500		7 500	
Perte de caméra de sécurité .....	2 500		2 500	
Dommage à un véhicule lors d'un accident .....	30 628		30 628	
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>				
Perte d'un Blackberry .....	500		500	
Perte d'un graveur DVD .....	350		350	
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>Ministère</b>				
Dommages à l'équipement audio/vidéo (45 cas) .....	68 357		68 357	
Dommages aux immeubles (3 cas) .....	127 375		127 375	
Dommages à d'autres moyens de transport et équipement reliés appartenant à l'État (22 cas) .....	41 571		41 571	
Dommages aux véhicules de l'État - accidents (22 cas) .....	35 264	2 834	32 430	
Dommages aux micro-ordinateurs et autres équipements reliés (80 cas) .....	177 900	1 205	176 695	
Dommages à l'équipement non-technique (57 cas) .....	82 497		82 497	
Dommages à l'équipement de bureau (28 cas) .....	28 289		28 289	
Dommages à l'équipement scientifique (40 cas) .....	104 108		104 108	
Dommages à des outils (9 cas) .....	18 925		18 925	
<b>Agence Parcs Canada</b>				
Accidents de véhicules (6 cas) .....	4 991		4 991	
Dommage à un véhicule de l'État à cause d'un accident de véhicule (3 cas) .....	1 311		1 311	
Dommage à un véhicule de l'État (8 cas) .....	15 905	2 303	13 602	
Dommage d'enseigne à Eastgate .....	6 222			6 222

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE  
ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Dommmage à la clôture des animaux sauvages .....	1 360			1 360
Moteur de bateau détruit dans un accident .....	10 000		10 000	
Perte et dommages à des équipements (2 cas) .....	690		690	
Perte des installations à cause de feu pendant les feux Tokumm & Verendrye en août 2003—				
Pont Lac Floe .....	150 000		150 000	
Pont Haffner Creek .....	100 000		100 000	
33 Ponts Classe B .....	33 000		33 000	
Kiosks Floe & Paint Pots .....	5 000		5 000	
Enseignement des sentiers .....	1 000		1 000	
Installations du terrain de camping Lac Kaufmann .....	5 000		5 000	
Haffner Creek privy .....	2 500		2 500	
Théâtre du terrain de camping Marble Canyon .....	150 000		150 000	
Tables pique-nique du terrain de camping Marble Canyon (5 cas) .....	1 000		1 000	
Installations d'usage quotidien à Marble Canyon .....	500 000		500 000	
Signes routiers Floe & Marble Canyon .....	10 000		10 000	
Toitures et portes de la zone d'usage quotidien à Pain Pots .....	1 000		1 000	
Accidents de véhicules, perte totale .....	18 000		18 000	
Moteurs extérieurs perdus accidentellement hors bord (2 moteurs) .....	3 746		3 746	
Tempête de vent sévère causant des arbres et des branches à tomber sur les chemins de parc .....	1 400		1 400	
Érosion des berges à cause d'une tempête d'hiver Queen Charlotte Visitor Information Centre .....	8 500		8 500	
Pile de stockage de bois endommagé à cause du temps .....	10 671		10 671	
Dommmage à une propriété historique à cause d'une tempête .....	750 000		750 000	
Dommmage au pavillon des visiteurs à cause du vent .....	700		700	
<b>FINANCES</b>				
<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>				
Perte de 3 téléphones cellulaires .....	600		600	
Perte de 1 Blackberry .....	500		500	
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>				
Dommmage à l'Édifce suite à l'Ouragan Juan (10 cas) .....	668 000		668 000	
Dommmage au circuit électrique suite à l'Ouragan Juan .....	1 000		1 000	
Dommmage à un véhicule de l'État lors d'un accident (67 cas) .....	78 976	12 909	41 620	24 447
Dommmage au tour de transmission en rangée suite à l'Ouragan Juan .....	4 000		4 000	
Dommmage au coffre-fort sur le chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003 .....	2 000		2 000	
Dommmage au couvercle de la cabine du camion .....	138		138	
Perte de téléphone cellulaire par dessus bord .....	50		50	
Perte d'un ordinateur par dessus bord (2 cas) .....	10 797		10 797	
Perte de moteur extérieur hors-bord durant le passage difficile d'Ogden à Telegraph .....	707		707	
Dommmage à un cuiseur de vapeur suite à un incendie .....	2 500		2 500	
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>				
<b>Ministère</b>				
Dommmage à un véhicule de l'État .....	2 810		2 810	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>				
<b>Ministère</b>				
Nouvelle-Écosse				
Perte d'un téléphone cellulaire lors d'un accident .....	90		90	
Perte d'un ordinateur portatif lors d'un accident (2 cas) .....	5 114		5 114	
Dommmage à un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas) .....	1 911		1 911	
Nouveau Brunswick				
Perte de téléphones cellulaires (3 cas) .....	900		900	
Ontario				
Dommmage résultant d'une inondation .....	2 065		2 065	
Perte de téléphones cellulaires (2 cas) .....	40		40	
Manitoba				
Perte d'un téléphone cellulaire .....	350		350	
Perte d'un agenda électronique .....	160		160	
Destruction accidentelle d'un ordinateur portatif .....	4 200		4 200	
Perte d'équipements informatiques .....	3 007		3 007	
Dommmage à un véhicule de l'État .....	143		143	
Saskatchewan				
Dommmage à un véhicule de l'État .....	3 824		3 824	
Alberta				
Dommmage à des véhicules de l'État (2 cas) .....	1 000		1 000	
Colombie-Britannique / Yukon				
Dommmage à un ordinateur portatif .....	151		151	
Accidents d'automobiles (3 cas) .....	3 089		3 089	
Perte d'un téléphone cellulaire .....	326		326	
Dommmage à un écran et à un clavier .....	390		390	
Perte d'un agenda électronique .....	1 100		1 100	
Administration centrale				
Dommmage à un écran et à un clavier (2 cas) .....	1 129		1 129	
Destruction accidentelle d'un ordinateur .....	1 063		1 063	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas) .....	1 067		1 067	
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>				
<b>Ministère</b>				
Destruction d'un téléphone cellulaire .....	615		615	
<b>INDUSTRIE</b>				
<b>Ministère</b>				
Feu d'un camion de pesé Sterling 2003 .....	175 000			175 000
Accident d'une camionnette Ford Windstar Lx 2000 .....	4 346			4 346
Réparation à cause d'un bris d'eau - 151 rue Yonge, 13e étage .....	19 653			19 653
Dommmage d'un véhicule de l'État - accident (7 cas) .....	13 556		13 556	
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>				
<b>Ministère</b>				
Perte ou dommmage d'effets militaires (3829 articles) .....	144 411	1 296	143 115	
Perte ou dommmage d'équipement de transport (41 articles) .....	76 150		76 150	
Perte ou dommmage d'équipement de construction d'ingénierie (1 article) .....	3 868		3 868	
Perte ou dommmage de machinerie (6 articles) .....	23 733		23 733	
Perte ou dommmage d'équipement de télécommunications (25 articles) .....	21 072	199	20 873	
Perte ou dommmage d'équipement électronique (71 articles) .....	114 191		114 191	
Perte ou dommmage d'équipement technique (18 articles) .....	19 176		19 176	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE  
ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Perte ou dommage d'outils (89 articles).....	18 024		18 024	
Perte ou dommage d'armes et accessoires (379 articles).....	5 170		5 170	
Perte ou dommage d'équipement spécifique aux militaires (654 articles).....	108 690	65	108 625	
Perte ou dommage d'équipement non spécifique aux militaires (299 articles).....	106 216		106 216	
Perte ou dommage d'ordinateurs (34 articles).....	35 005		35 005	
Perte ou dommage d'ordinateurs portatifs (5 articles).....	18 907		18 907	
Vandalisme à des édifices (2 articles).....	521 502		521 502	
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>				
<b>Ministère</b>				
Dommage à un véhicule de l'État dans un accident (4 cas).....	5 782			5 782
Perte d'équipements techniques et aéronautiques, fournitures d'opérations d'imprimerie et dommage au bâtiment suite à une inondation au 615 Booth, Ottawa, ON.....	1 243 788		1 243 788	
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
<b>Ministère</b>				
Partie du plafond suspendu et fixture qui s'est détaché (1 cas).....	1 000		1 000	
Perte d'une camionnette Windstar (1 cas).....	8 500		8 500	
Dommage accidentel à un édifice de l'État (2 cas).....	430 000		430 000	
Dommage causé à un lampadaire (1 cas).....	695		695	
Dommage causé au mobilier de bureau (1 cas).....	50 455			50 455
Dommage au photocopieur (1 cas).....	3 066			3 066
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>				
<b>Service correctionnel</b>				
Dommage causé par un bris de tuyauterie (77 cas).....	22 513		22 513	
Dommage causé par évènement naturel (2 cas).....	2 670		2 670	
Dommage suite à un accident de véhicule automobile (66 cas).....	179 507	6 156	173 351	
Dommage de propriété et d'équipement (36 cas).....	70 217		70 217	
Perte d'actifs en inventaire (284 cas).....	37 456		37 456	
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>				
Dommage des véhicules de l'État.....	1 767 217	218 669	1 314 497	234 051
Dommage des édifices.....	6 008		6 008	
Dommage au matériel.....	50 000			50 000
<b>TRANSPORTS</b>				
<b>Ministère</b>				
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas).....	7 211	6 200	1 011	
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>				
<b>Ministère</b>				
Perte de 12 téléphones cellulaires.....	1 697		1 697	
Perte d'une chaise de bureau.....	250		250	
Perte d'une carte d'accès.....	100		100	
Perte d'un émetteur radio.....	44		44	
Perte d'un télécopieur.....	1 600		1 600	
Perte d'une machine à dicter.....	450		450	
Perte de 6 ordinateurs.....	12 223		12 223	
Perte d'un ordinateur portatif.....	3 760		3 760	
Perte d'une imprimante laser.....	2 026		2 026	
Perte de matériel récréatif.....	1 145		1 145	
Perte d'un moniteur.....	600		600	
Perte d'un mélangeur commercial.....	865		865	
Perte d'un climatiseur portatif.....	990		990	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE  
ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Perte d'une fontaine à boire .....	2 475		2 475	
Perte d'un serveur .....	14 808		14 808	
Perte d'un projecteur .....	6 315		6 315	
Perte d'équipement technique .....	11 695		11 695	
Perte d'outils .....	3 492		3 492	
Perte d'un équipement médical .....	5 864		5 864	
	9 148 041	301 515	8 268 497	578 029



PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES  
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	<i>Comptes publics du Canada</i>					
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>						
<b>Ministère</b>						
Réclamations frauduleuses pour des avances de voyage .....	2002-2003	8 500			1 500 <sup>(1)</sup>	7 000 <sup>(1)</sup>
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>						
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (94 cas) .....	2002-2003	168 428	32 744	2 450	133 234 <sup>(1)</sup>	
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>						
<b>Ministère</b>						
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires (2 cas)...	1997-1998	133 792	82 524	475	45 000	5 793
Émission frauduleuse de remboursement d'impôt par des employés .....	2000-2001	518 904	125 839	186 932	206 133 <sup>(1)</sup>	
Fausse représentation d'un employé pour l'achat de matériel informatique .....	2000-2001	23 738	3 660	4 352		15 726
Dommage aux véhicules (51 cas) .....	2001-2002	117 375	15 009		94 896	7 470
Dommages aux véhicules (43 cas) .....	2002-2003	150 147	13 861	19 369	105 081	11 836
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la Cour)						
Impôt sur le revenu .....	2001-2002	11 371 419	3 838 715	1 283 828	4 665 717 <sup>(1)</sup>	1 583 159
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	2001-2002	9 442 892	1 443 560	257 181	6 380 063 <sup>(1)</sup>	1 362 088
Taxes et droits de douane à l'importation .....	2001-2002	5 849 616	97 338	25 634	5 490 632 <sup>(1)</sup>	236 012
Autres pertes administrées .....	2001-2002	28 615	2 693			25 922
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la Cour)						
Impôt sur le revenu .....	2002-2003	8 768 905	2 922 585	1 167 112	2 404 293 <sup>(1)</sup>	2 274 915 <sup>(1)</sup>
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	2002-2003	13 042 536	556 412	246 158	11 293 218 <sup>(1)</sup>	946 748 <sup>(1)</sup>
Taxes et droits de douane à l'importation .....	2002-2003	653 570	401 971	9 056	101 487 <sup>(1)</sup>	141 056 <sup>(1)</sup>
Autres pertes administrées .....	2002-2003	186 246	72 334	24 564	89 348 <sup>(1)</sup>	
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>						
<b>Ministère</b>						
Vol de la petite caisse .....	2002-2003	1 591		1 591		
<b>Commission de la fonction publique</b>						
Vol de livrets de taxi .....	2002-2003	772			772 <sup>(1)</sup>	
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>						
<b>Ministère</b>						
Détournement de fonds .....	2002-2003	178 540	15 178			163 362
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
<b>Ministère</b>						
Mauvais usage d'une carte MasterCard de l'État et usage non autorisé de la carte IRA .....	1997-1998	7 400				7 400
Mauvais usage d'une carte d'achat de l'État .....	2002-2003	124				124
Détournement des recettes par un employé temporaire .....	2000-2001	8 780	5 274	3 506		
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents						
(17 cas) .....	2001-2002	54 216			52 422	1 794
Vol de véhicules et de remorques (5 cas) .....	2000-2001	30 147			20 147	10 000
Vol de véhicules et de remorques (3 cas) .....	2002-2003	45 567	44 944		200	423
Vol d'ordinateurs portatifs (16 cas) .....	2001-2002	63 390			58 390	5 000
Vol d'ordinateurs portatifs (25 cas) .....	2002-2003	81 079			77 079	4 000
Vol d'ordinateurs et d'équipements périphériques						
(17 cas) .....	2002-2003	32 490			27 490	5 000
Vol d'équipement de bureau (8 cas) .....	2001-2002	2 008			1 508	500
Vol d'équipement optique (7 cas) .....	2001-2002	15 485			8 485	7 000
Vol d'équipements optiques (12 cas) .....	2002-2003	30 353			29 753	600
Vol d'outils (6 cas) .....	2002-2003	18 979			18 129	850
Vol d'équipements techniques (9 cas) .....	2002-2003	6 692			6 172	520

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES  
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS — Suite

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Vol d'armes à feu (6 cas) .....	2002-2003	4 200			1 850	2 350
Vol de vêtements et d'uniformes (3 cas) .....	2002-2003	1 850			1 050	800
<b>Agence Parcs Canada</b>						
Vandalisme à des édifices (42 cas) .....	2000-2001	17 060			300	16 760
Grilles du pont manquantes (3 cas) .....	2000-2001	525			300	225
Bris d'un panneau de signalisation (4 cas) .....	2000-2001	906			325	581
Dompage à un véhicule de l'État (3 cas) .....	2000-2001	9 565			500	9 065
Vol d'un anneau de sauvetage .....	2000-2001	60				60
Vol d'ordinateur portable .....	2002-2003	2 000				2 000
Accident d'automobile (4 cas) .....	2000-2001	2 066	618		200	1 248
Dompage aux clôtures d'animaux (7 cas) .....	2000-2001	4 319	3 669			650
Dompage au système de sécurité à la suite d'un orage (2 cas) .....	2000-2001	840				840
Dompage à la glissière de sécurité causé par un accident (2 cas) .....	2002-2003	3 460	3 210			250
Dompage au gazon dû à une tempête (2 cas) .....	2002-2003	600				600
Dompage aux enseignes dû à une tempête (2 cas) .....	2002-2003	550				550
Dompage au barrage .....	2002-2003	100				100
Dompage aux lumières (3 cas) .....	2002-2003	635				635
Dompage à la porte .....	2002-2003	200				200
Dompage à la table .....	2002-2003	200				200
Fenêtre brisée (2 cas) .....	2002-2003	800				800
<b>FINANCES</b>						
<b>Ministère</b>						
Vol de micro-ordinateurs (2 cas) .....	2002-2003	4 625	30		4 595 <sup>(1)</sup>	
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>						
Vol d'un ordinateur et de matériel informatique (9 cas) .....	1999-2000	44 070	1 000		43 070 <sup>(1)</sup>	
Usage frauduleux d'une carte de crédit .....	2000-2001	21 899	211	5 263		16 425
Dompages aux véhicules de l'État ayant subis un accident (25 cas) .....	2002-2003	36 432			36 000 <sup>(1)</sup>	432 <sup>(1)</sup>
Vol de la petite caisse à la Station biologique du Pacifique .....	2002-2003	1 022			1 022 <sup>(1)</sup>	
Vol de la petite caisse à la Station de GCC Kitsilano .....	2002-2003	591			591 <sup>(1)</sup>	
Perte de fonds publics— Revenu provenant de licence commerciale .....	2002-2003	60			60 <sup>(1)</sup>	
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>						
<b>Ministère</b>						
Vol de fonds d'immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires .....	1994-1995	176 857				176 857
Vol de fonds d'immigration .....	1999-2000	300				300
Vol de fonds de mission .....	1999-2000	283 022				283 022
Vol de fonds de mission (3 cas) .....	2000-2001	935 794			85 794	850 000
Réclamation frauduleuse de paiement par un employé .....	1999-2000	104 264	48 970			55 294
<b>SANTÉ</b>						
<b>Ministère</b>						
Vol d'ordinateurs (3 cas) .....	1998-1999	15 363			15 363 <sup>(1)</sup>	
Vol/perte d'ordinateurs et d'ordinateurs portatifs (10 cas) .....	2001-2002	37 329			37 329 <sup>(1)</sup>	
Vol/perte de matériel informatique et d'ordinateurs portatifs (18 cas) .....	2001-2002	25 760			25 760 <sup>(1)</sup>	
Vol d'un téléphone cellulaire .....	1998-1999	955			955 <sup>(1)</sup>	
Vol/perte d'un téléphone cellulaire .....	2001-2002	299			299 <sup>(1)</sup>	
Dompages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (5 cas) .....	1999-2000	33 517			33 517 <sup>(1)</sup>	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES  
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les		Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	<i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale				
		\$	\$	\$	\$	\$
Élimination de vaccins médicaux à la suite d'une panne frigorifique	1999-2000	47 841			47 841 <sup>(1)</sup>	
Vol/perte de Palm Pilots (4 cas)	2001-2002	1 538			1 538 <sup>(1)</sup>	
Vol d'un véhicule—Dommages	2001-2002	493			493 <sup>(1)</sup>	
Vol d'un véhicule (Ford Explorer)—Dommages	2001-2002	5 000			5 000	
Vol/perte d'appareils audiovisuels (3 cas)	2001-2002	6 125			6 125 <sup>(1)</sup>	
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>						
<b>Ministère</b>						
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190	23 190			30 000
Émission frauduleuse de chèques par un employé, quartier général	1997-1998	186 158	23 795	19 419		142 944
Perte de deniers publics— Vol de la petite caisse, AC	2002-2003	593				593
Vol et dommage à un véhicule de l'État (Nouveau-Brunswick)	2002-2003	3 127			3 127 <sup>(1)</sup>	
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Prestations d'assurance-emploi	Avant 1997	85 770 959 <sup>(1)</sup>		4 474 300	18 791 019 <sup>(1)</sup>	62 505 640 <sup>(1)</sup>
Prestations d'assurance-emploi	1998-1999	156 186 404	114 782 349	6 365 905	12 720 650 <sup>(1)</sup>	22 317 500 <sup>(1)</sup>
Prestations d'assurance-emploi	1999-2000	120 404 240	83 719 259	4 402 828	10 090 338 <sup>(1)</sup>	22 191 815 <sup>(1)</sup>
Prestations d'assurance-emploi	2000-2001	120 790 146	72 358 675	6 192 815	9 054 108 <sup>(1)</sup>	33 184 548 <sup>(1)</sup>
Prestations d'assurance-emploi	2001-2002	105 709 129	41 817 800	9 271 791	4 795 270 <sup>(1)</sup>	49 824 268 <sup>(1)</sup>
Prestations d'assurance-emploi	2002-2003	133 462 360	17 668 014 <sup>(1)</sup>	19 064 385	378 258 <sup>(1)</sup>	96 351 703 <sup>(1)</sup>
Allocations familiales	1988-1989	123 093	60 198	467	61 849	579
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060		36 688	9 915
Allocations familiales	1990-1991	32 464	14 772		17 692 <sup>(1)</sup>	
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689		42 967	5 047
Allocations familiales	1992-1993	47 251	21 178		25 086 <sup>(1)</sup>	987 <sup>(1)</sup>
Allocations familiales	1993-1994	156 746	34 882	592	111 252	10 020
Allocations familiales	2001-2002	26 637	1 350	600	16 294	8 393
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	359 240	281 036 <sup>(1)</sup>	9 149	42 125	26 930 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 070 391	596 389	18 198	219 375 <sup>(1)</sup>	236 429 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	247 866	1 546	148 184 <sup>(1)</sup>	323 493 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	311 980 <sup>(1)</sup>		141 024	186 876 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	617 627	177 588	1 200	310 242	128 597
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 074 363	307 107	642	282 246	484 368
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	355 988	184 455	2 121	123 096	46 316
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 190 107	351 418	7 297	642 135	189 257
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	839 522	388 482 <sup>(1)</sup>	27 660	212 130	211 250 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	475 078	118 390 <sup>(1)</sup>	4 800	142 915 <sup>(1)</sup>	208 973 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	1997-1998	659 829 <sup>(1)</sup>	100 019	20 351	171 096	368 363
Sécurité de la vieillesse	1998-1999	980 863	273 302 <sup>(1)</sup>	38 287	141 600 <sup>(1)</sup>	527 674 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	1999-2000	580 465 <sup>(1)</sup>	73 988	13 830	104 868	387 779 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	2000-2001	935 178	89 927 <sup>(1)</sup>	21 457	3 273 <sup>(1)</sup>	820 521 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	2001-2002	3 660 669 <sup>(1)</sup>	318 865	98 900	915 748 <sup>(1)</sup>	2 327 156 <sup>(1)</sup>
Sécurité de la vieillesse	2002-2003	845 508 <sup>(1)</sup>	35 657	135 107		674 744
Régime de pensions du Canada	1987-1988	40 120 <sup>(1)</sup>	36 525 <sup>(1)</sup>			3 595
Régime de pensions du Canada	1989-1990	242 854	148 198		71 507	23 149
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 105 864	631 539 <sup>(1)</sup>	13 753	154 905 <sup>(1)</sup>	305 667 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 731	225 122	8 151	36 561 <sup>(1)</sup>	167 897 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 316 753	657 368	35 112	147 730 <sup>(1)</sup>	476 543 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	1993-1994	771 616	344 662	29 453	98 850 <sup>(1)</sup>	298 651 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 710	174 480	12 923	65 956	299 351
Régime de pensions du Canada	1995-1996	796 847	349 600	27 768		419 479
Régime de pensions du Canada	1996-1997	283 263	98 985	16 864	438 <sup>(1)</sup>	166 976 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	1997-1998	1 815 170 <sup>(1)</sup>	462 963 <sup>(1)</sup>	62 438	165 822 <sup>(1)</sup>	1 123 947 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	1998-1999	893 192	248 035	29 399	18 542	597 216
Régime de pensions du Canada	1999-2000	1 092 943	195 067 <sup>(1)</sup>	31 058	17 262	849 556 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	2000-2001	1 444 255 <sup>(1)</sup>	252 537 <sup>(1)</sup>	70 209	45 774 <sup>(1)</sup>	1 075 735 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	2001-2002	1 696 202 <sup>(1)</sup>	107 408 <sup>(1)</sup>	100 173	153 793 <sup>(1)</sup>	1 334 828 <sup>(1)</sup>
Régime de pensions du Canada	2002-2003	540 581 <sup>(1)</sup>	11 978	37 533		491 070

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES  
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>						
<b>Ministère</b>						
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan . . . . .	1987-1988	20 784	15 154	1 139		4 491
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan . . . . .	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas) . . . . .	1992-1993	19 196	5 175	200	2 581	11 240
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (6 cas) . . . . .	1993-1994	27 752	4 291		4 134	19 327
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas) . . . . .	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Modification dans les paiements, région du Manitoba . . . . .	1996-1997	27 545			27 545 <sup>(1)</sup>	
Véhicule de l'État incendié, région de l'Atlantique . . . . .	1997-1998	17 930		7 750	10 180 <sup>(1)</sup>	
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan . . . . .	1997-1998	501			301	200
Fraude dans les fonds d'éducation, Saskatchewan . . . . .	1999-2000	2 710	100			2 610
Vol de matériel informatique, AC . . . . .	1999-2000	5 300				5 300
Vol d'une carte de crédit et de coupons de taxi, AC . . . . .	1999-2000	100				100
Vol d'ordinateurs portatifs, AC (7 cas) . . . . .	1999-2000	40 528	10 974			29 554
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées en vertu du programme d'aide social, Québec . . . . .	2000-2001	44 000		38 000	6 000 <sup>(1)</sup>	
Vol d'un appareil photo numérique, PGIC . . . . .	2001-2002	1 599	500			1 099
Perte de sommes obtenues en vertu de Traités, Ont . . . . .	2002-2003	4 688				4 688
<b>INDUSTRIE</b>						
<b>Ministère</b>						
Vol d'ordinateurs portatifs (9 cas) . . . . .	2001-2002	38 254			27 387	10 867
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas) . . . . .	2002-2003	23 058			22 658	400
Vol de Blackberry (2 cas) . . . . .	2001-2002	1 100				1 100
Vol de véhicule . . . . .	2002-2003	25 543			25 543 <sup>(1)</sup>	
Vol d'analyseur de spectre IPR . . . . .	2002-2003	15 200			15 200 <sup>(1)</sup>	
Domage au véhicule de l'État (4 cas) . . . . .	2002-2003	21 889		459	21 430	
Vandalisme à un véhicule (5 cas) . . . . .	2002-2003	13 785			12 900	885
Mauvais usage d'une carte de crédit . . . . .	2002-2003	4 532				4 532
<b>Agence spatiale canadienne</b>						
Encaissement frauduleux de chèques . . . . .	2001-2002	1 683			1 683 <sup>(1)</sup>	
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>						
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées . . . . .	2000-2001	2 422 077	1 405 526	16 500	481 105 <sup>(1)</sup>	518 946 <sup>(1)</sup>
Réclamations de subventions et de contributions faussées ou falsifiées . . . . .	2002-2003	65 216	4 575			60 641
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>						
Ordinateurs portatifs et périphériques . . . . .	2002-2003	75 000				75 000
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>						
Chèques d'American Express perdus ou encaissés . . . . .	2002-2003	5 000				5 000
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>						
<b>Ministère</b>						
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas) . . . . .	1997-1998	6 626 <sup>(1)</sup>	1 000 <sup>(1)</sup>	2 400		3 226 <sup>(1)</sup>
Détournement de fonds d'une avance permanente, 15 <sup>e</sup> Escadre, Moose Jaw . . . . .	1997-1998	29 109				29 109
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC É-U Edmonton . . . . .	2002-2003	23 000				23 000
Détournement de fonds par le détenteur du compte de recettes, RGDF, Shearwater . . . . .	1999-2000	5 130				5 130
Détournement de fonds d'une avance permanente d'un budget local de police militaire, USFC (Ottawa) . . . . .	2000-2001	52 811	28 093	4 371		20 347

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES  
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—Suite

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	<i>Comptes publics du Canada</i>					
		\$	\$	\$	\$	\$
Vol de fonds dans le coffre-fort du bureau de paye d'un bateau, NCSM Montréal . . . . .	1999-2000	32 498				32 498
Vol de fonds d'une avance permanente, introduction par effraction à BFC, Valcartier . . . . .	1999-2000	968				968
Vol de chèques du détenteur de chèques de voyages USFC (O) OP Apollo . . . . .	2002-2003	7 600				7 600
Vol de fonds d'une avance permanente, effraction à USFC (O) OP Reptile . . . . .	2002-2003	23 218			17 414 <sup>(1)</sup>	5 804 <sup>(1)</sup>
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa . . . . .	1999-2000	91 352				91 352
Réclamations frauduleuses pour frais de scolarité USFC (E) Bruxelles . . . . .	2002-2003	92 000	4 600	2 400		85 000
Écart dans les fonds détenus par la caisse, NCSM Preserver . . .	2000-2001	2 003				2 003
Écart dans une avance permanente, ACCIC, Gagetown . . . . .	2000-2001	6 100		6 100		
Écart dans une avance permanente BFC É-U Edmonton . . . . .	2002-2003	3 000				3 000
Écart dans une avance permanente BFC Petawawa . . . . .	2002-2003	630				630
Écart dans une avance permanente BFC Halifax . . . . .	2002-2003	3 000				3 000
Écart dans une avance permanente 8 <sup>e</sup> Escadre Trenton . . . . .	2002-2003	6 789				6 789
Écart dans les fonds détenus par la Caisse 12 Escadre Shearwater . . . . .	2002-2003	451				451
Reçus financiers et fonds manquants au dépôt du commis de logement de la base, BFC, Halifax . . . . .	2001-2002	375				375
Vol de carburant diesel en rabais . . . . .	2002-2003	41 721	13 181	24 916 <sup>(1)</sup>	3 360 <sup>(1)</sup>	264 <sup>(1)</sup>
Écart dans une avance permanente à BFC É-U Edmonton . . . . .	2002-2003	397 <sup>(1)</sup>				397 <sup>(1)</sup>
Vol d'effets militaires (5532 articles) . . . . .	2002-2003	208 538 <sup>(1)</sup>	1 420 <sup>(1)</sup>	971 <sup>(1)</sup>	206 147 <sup>(1)</sup>	
Vol de machinerie (2 articles) . . . . .	2002-2003	7 195 <sup>(1)</sup>		4 358 <sup>(1)</sup>	2 837 <sup>(1)</sup>	
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>						
<b>Ministère</b>						
Vol de télévisions (entrée par effraction) (3 cas) . . . . .	2001-2002	600	583	200 <sup>(1)</sup>		(183) <sup>(1)</sup>
Cambriolage dans la maison d'un employé, perte d'un ordinateur Dell, un HP Laserjet 1100 et Scanneur HP . . . . .	2002-2003	5 000			5 000 <sup>(1)</sup>	
Perte d'un ordinateur portable Dell lors d'un voyage d'affaires . . . . .	2002-2003	4 000			4 000 <sup>(1)</sup>	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas) . . . . .	2002-2003	600			600 <sup>(1)</sup>	
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>						
<b>Ministère</b>						
<b>Receveur général — Direction du contrôle du remboursement des chèques</b>						
Comptes étrangers — Endossements faux . . . . .	1996-1997	167 797	134 924		32 873 <sup>(1)</sup>	
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>						
<b>Service correctionnel</b>						
Argent envoyé à un détenu par erreur (1 cas) . . . . .	2000-2001	1 290	441 <sup>(1)</sup>	559		290 <sup>(1)</sup>
Vandalisme de propriété et d'équipement (423 cas) . . . . .	2002-2003	126 511	7 755	1 000 <sup>(1)</sup>	117 256 <sup>(1)</sup>	500 <sup>(1)</sup>
Dompage causé par un bris dans la conduite d'eau (8 cas) . . . .	2002-2003	79 837		27 113 <sup>(1)</sup>	52 724 <sup>(1)</sup>	
Dompage suite à un accident de véhicule motorisé (51 cas) . . .	2002-2003	118 608	575	3 040 <sup>(1)</sup>	114 993 <sup>(1)</sup>	
Détournement de fonds (2 cas) . . . . .	2002-2003	34 205	7 990 <sup>(1)</sup>	18 170 <sup>(1)</sup>	5 318 <sup>(1)</sup>	2 727 <sup>(1)</sup>
Perte d'actifs en inventaire (90 cas) . . . . .	2002-2003	65 462 <sup>(1)</sup>	9 802 <sup>(1)</sup>	3 391 <sup>(1)</sup>	52 269 <sup>(1)</sup>	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES  
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>						
Perte d'argent— Amende (2 cas) . . . . .	1995-1996	638			138	500
Perte d'argent (amende, avance) . . . . .	1996-1997	5 400				5 400
Perte d'argent (5 cas) . . . . .	2001-2002	3 712	497		3 115	100
Domage à des véhicules . . . . .	1996-1997	86 537	16 042		68 018	2 477
Domage à une motoneige (1 cas) . . . . .	2002-2003	6 660				6 660
Avaries faites avec intention à l'équipement de l'État . . . . .	1998-1999	12 248	490		858	10 900
Domages à des voitures de police à la suite d'accidents . . . . .	1998-1999	1 062 783	185 283		874 497	3 003
Domages à des voitures de police . . . . .	1998-1999	13 234	1 349		8 229	3 656
Domage à des véhicules de police (15 cas) . . . . .	2002-2003	111 540	37 588		51 262	22 690
Avaries faites avec intention à des véhicules de police . . . . .	1997-1998	352 708	58 891		279 182	14 635
Avaries faites avec intention à des véhicules de police . . . . .	1998-1999	169 929	45 984		123 513	432
Avaries faites avec intention à des véhicules de police . . . . .	1999-2000	121 289	8 451		97 128	15 710
Avaries faites avec intention à des véhicules policiers . . . . .	2000-2001	6 690	553	2 886	3 251	
Avaries faites avec intention à des véhicules policiers . . . . .	2001-2002	48 221	12 322	316	32 982	2 601
Domages à une propriété . . . . .	1999-2000	7 506	1 413		3 690	2 403
Domages à un véhicule de transport policier . . . . .	1999-2000	256 329	49 891		179 621	26 817
Domages à un véhicule de transport policier . . . . .	2000-2001	71 593	17 444		22 696	31 453
Domages/perte d'équipement . . . . .	2000-2001	6 850			6 600	250
Domages/perte d'équipement . . . . .	2001-2002	84 553	1 919		58 430	24 204
Domages/perte de matériel . . . . .	2002-2003	59 703			55 203	4 500
Domages/perte de matériel . . . . .	2002-2003	164 971			160 260	4 711
Vol de biens de l'État . . . . .	1999-2000	21 688			19 523	2 165
Vol de biens de l'État . . . . .	2000-2001	54 331			39 183	15 148
Domages à des véhicules de la GRC à la suite d'accidents . . . . .	1999-2000	901 108	151 687		559 524	189 897
Domages à des véhicules de la GRC (accidents) . . . . .	2000-2001	1 348 510	334 675		948 444	65 391
Domages à des véhicules de la GRC (accidents) . . . . .	2001-2002	1 296 339	377 256	38 669	643 545	236 869
Domages à des véhicules de la GRC (accidents) . . . . .	2002-2003	668 300	167 015	40 772	428 152 <sup>(1)</sup>	32 361 <sup>(1)</sup>
Domages à une propriété/equipement . . . . .	2000-2001	63 150			58 150	5 000
Domages à une propriété/equipement . . . . .	2001-2002	389 980	169 000		181 000	39 980
Vandalisme à des véhicules de l'État . . . . .	2001-2002	312 937	158 151		18 084	136 702
Vandalisme à des véhicules de police (9 cas) . . . . .	2002-2003	4 172	35		3 533	604
Détachement de Sooke, petite caisse . . . . .	2002-2003	100				100
<b>TRANSPORTS</b>						
<b>Ministère</b>						
Détournement de fonds publics causé par la modification d'un bordereaux de dépôt . . . . .	1962-1963	42 806	22 373 <sup>(1)</sup>	500		19 933 <sup>(1)</sup>
Vol de petite caisse . . . . .	2001-2002	225		225		
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>						
<b>Ministère</b>						
<b>Programme des Ancien Combattants</b>						
Détournement par un employé de fonds publics . . . . .	1988-1989	47 335	45 366	1 969 <sup>(1)</sup>		
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas) . . . . .	1989-1990	39 912	5 850	275		33 787
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants . . . . .	1991-1992	18 420	12 900	1 100		4 420
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas) . . . . .	1992-1993	97 218	13 280	1 925		82 013
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants . . . . .	1993-1994	25 890	7 011			18 879
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants . . . . .	1994-1995	23 022	13 200	1 200		8 622
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants . . . . .	1995-1996	61 330	920 <sup>(1)</sup>			60 410
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants . . . . .	1998-1999	64 174				64 174

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES  
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—Fin

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas) . . . . .	1999-2000	107 828	12 739	155		94 934
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire . . . . .	1993-1994	102 991	4 650			98 341
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas) . . . . .	1995-1996	52 440	19 289			33 151
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas) . . . . .	1996-1997	21 006	9 480	1 042		10 484
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire . . . . .	1997-1998	18 952	7 350	1 800		9 802
Endossement faux ou frauduleux de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas) . . . . .	1999-2000	66 920				66 920
Détournement d'un compte de fiducie géré par un employé . . . . .	1999-2000	22 013	19 468			2 545
		816 737 896	351 782 319	54 161 823	98 586 128	312 216 126

<sup>(1)</sup> Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Ces pertes ont été rapportées pour la première fois en 2002-2003.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.



# SECTION 4

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*  
2003-2004

## Services professionnels et spéciaux

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Services professionnels et spéciaux . . . . .	4.2

## SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services réparti par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses

découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

### SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>						
Ministère .....	246 410	4 901 776	47 749	12 444 192	1 329 532	7 117 748
Commission canadienne du lait .....	25 274			10 028	8 030	116 554
Agence canadienne d'inspection des aliments .....	1 802	90 596	29 597	176 540		1 475 030
Commission canadienne des grains .....	311 427				132 694	71 898
	<b>584 913</b>	<b>4 992 372</b>	<b>77 346</b>	<b>12 630 760</b>	<b>1 470 256</b>	<b>8 781 230</b>
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE .....</b>						
	<b>723 655</b>			<b>2 573 133</b>	<b>80 495</b>	<b>932 143</b>
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA .....</b>						
	<b>2 518 107</b>	<b>19 401</b>	<b>1 631 248</b>	<b>57 852 338</b>	<b>2 243 182</b>	<b>6 687 769</b>
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>						
Ministère .....	3 513 765	3 039 040		2 048 045	88 602	4 885 247
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes .....				917 790	136 445	43 829
Archives nationales du Canada .....		62 557		528 767	17 501	932 039
Commission des champs de bataille nationaux .....		4 240		1 110	30 868	
Office national du film .....	3 945	9 090 186		195 592	83 728	
Bibliothèque nationale .....	74 470	29 610				1 080 196
Commission de la fonction publique .....	11 500		51 471	884 654	35	1 677 195
Commission des relations de travail dans la fonction publique .....			1 855	116 208	8 907	55 509
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice .....	27 250			36 783	616	121 476
	<b>3 630 930</b>	<b>12 225 633</b>	<b>53 326</b>	<b>4 728 949</b>	<b>366 702</b>	<b>8 795 491</b>

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé au cours de l'exercice;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,

- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation totalisant 100 000 \$ ou plus. Ce détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire, ainsi que le montant total versé.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1 710 335	1 748 728	2 456 869 84 467	4 871 390 64 425	24 510 238 1 201	46 157 516 372 366	1 017 864	108 560 347 682 345
506 717 16 532	11 969 685 30 435	1 273 895 251 022	2 224 344 211 319	10 433 984 575 578	26 764 390 511 788	431 602	55 378 182 2 112 693
<b>2 233 584</b>	<b>13 748 848</b>	<b>4 066 253</b>	<b>7 371 478</b>	<b>35 521 001</b>	<b>73 806 060</b>	<b>1 449 466</b>	<b>166 733 567</b>
		<b>551 567</b>	<b>1 211 479</b>	<b>644 958</b>	<b>10 577 002</b>		<b>17 294 432</b>
<b>11 967 793</b>	<b>1 346 789</b>	<b>6 205 052</b>	<b>18 418 923</b>	<b>25 735 032</b>	<b>34 068 189</b>		<b>168 693 823</b>
89 655	23 697	2 139 965	2 516 087	698 903	25 154 819		44 197 825
119 513 1 129 455		356 199 449 383	496 216 442 731	121 429 1 146 427	1 333 560 3 246 171		3 524 981 7 955 031
255 358 183 972		16 292 415 756 242 487	8 765 232 279 203 624	321 691 046 50 510	482 278 6 273 778 1 777 617		799 232 16 479 236 4 099 050
511 141		275 856	9 972 701		6 438 286		19 873 349
7 651		44 384	35 408	108 044	613 423		991 389
		88 660	121 639	2 400	1 493 824		1 892 648
<b>2 296 745</b>	<b>23 697</b>	<b>4 028 982</b>	<b>14 029 450</b>	<b>2 819 080</b>	<b>46 813 756</b>		<b>99 812 741</b>

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>						
Ministère .....	567 262		89 217 907	30 844 781	173 019	9 039 415
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada .....				2 520 377	28 644	432 071
	<b>567 262</b>		<b>89 217 907</b>	<b>33 365 158</b>	<b>201 663</b>	<b>9 471 486</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Ministère .....	56 501	1 502 365	167 620	2 133 204	1 202 744	17 828 071
Agence canadienne d'évaluation environnementale .....		14 928	20 485		103 154	717 226
Bureau de l'infrastructure du Canada .....	13 784	39 295	5 320	1 872 879		3 272 716
Agence Parcs Canada .....	125 560	17 706 999		439 387	374 199	7 647 075
	<b>195 845</b>	<b>19 263 587</b>	<b>193 425</b>	<b>4 445 470</b>	<b>1 680 097</b>	<b>29 465 088</b>
<b>FINANCES</b>						
Ministère						
Programme des politiques économiques, sociales et financières .....	199 989			805 028	191 582	2 463 688
Vérificateur général .....	524 527			260 147	62 070	174 230
Tribunal canadien du commerce extérieur .....			307	66 046	10 689	142 106
Agence de la consommation en matière financière du Canada .....				350 562		52 074
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada .....	39 093	68 434		2 381 445	39 899	174 069
Bureau du surintendant des institutions financières .....				3 294 568		195 934
	<b>763 609</b>	<b>68 434</b>	<b>307</b>	<b>7 157 796</b>	<b>304 240</b>	<b>3 202 101</b>
<b>PÊCHES ET OCÉANS .....</b>	<b>382 444</b>	<b>16 182 482</b>	<b>467 521</b>	<b>14 067 473</b>	<b>3 209 878</b>	<b>15 832 167</b>
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>						
Ministère .....	439 103	7 054 678	119 081	27 081 960	9 977 028	12 895 140
Agence canadienne de développement international .....	4 656 743	83 400	1 425		34 037	18 685 344
Commission mixte internationale .....				84 130		160 031
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne .....	68 275			18 329	293 412	4 638
	<b>5 164 121</b>	<b>7 138 078</b>	<b>120 506</b>	<b>27 184 419</b>	<b>10 304 477</b>	<b>31 745 153</b>
<b>GOUVERNEUR GÉNÉRAL .....</b>				<b>88 092</b>		<b>780 824</b>

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
15 071 149		1 081 384	3 841 038	3 795 343	16 621 651	802 200	171 055 149
411 164		229 765	442 903	252 140	14 126 714		18 443 778
<b>15 482 313</b>		<b>1 311 149</b>	<b>4 283 941</b>	<b>4 047 483</b>	<b>30 748 365</b>	<b>802 200</b>	<b>189 498 927</b>
1 390 310	23 975 054	1 980 942	5 613 645	8 066 790	48 226 307	77 853	112 221 406
7 300		88 432	143 448	526 983	1 595 663	7 097	3 224 716
2 242 475	3 615 618	1 115 650 1 772 007	132 918 2 718 742	690 031 4 228 297	2 396 891 28 670 409		8 539 484 69 540 768
<b>3 640 085</b>	<b>27 590 672</b>	<b>3 957 031</b>	<b>8 608 753</b>	<b>13 512 101</b>	<b>80 889 270</b>	<b>84 950</b>	<b>193 526 374</b>
665 181		697 600	1 450 248	75 407	7 227 410		13 776 133
90 595		625 861	278 398	434 270	5 138 660		7 588 758
		31 622	65 846		318 686		635 302
		46 260	73 866	57	1 107 053		1 629 872
67 335		229 637	449 567	159 491	1 179 977		4 788 947
		550 924	833 573	468	2 897 777	25 778	7 799 022
<b>823 111</b>		<b>2 181 904</b>	<b>3 151 498</b>	<b>669 693</b>	<b>17 869 563</b>	<b>25 778</b>	<b>36 218 034</b>
<b>4 449 475</b>	<b>22 314 543</b>	<b>1 920 392</b>	<b>9 093 333</b>	<b>54 876 100</b>	<b>24 834 505</b>		<b>167 630 313</b>
26 608 680	62	14 041 190	9 615 669	22 280 497	59 576 179	251 601	189 940 868
15 328	66 018	816 976 45 868	3 036 787 13 394	1 445 979 15 509	19 519 485 4 328 837		48 280 176 4 729 115
		18 690	74 041	495	388 494		866 374
<b>26 624 008</b>	<b>66 080</b>	<b>14 922 724</b>	<b>12 739 891</b>	<b>23 742 480</b>	<b>83 812 995</b>	<b>251 601</b>	<b>243 816 533</b>
		<b>130 363</b>	<b>99 489</b>	<b>201 771</b>	<b>766 723</b>		<b>2 067 262</b>

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SANTÉ</b>						
Ministère . . . . .	1 146 166	135 683	219 696 125	7 727 229	1 315 582	19 696 596
Instituts de recherche en santé du Canada . . . . .	117	279 000	2 220	700 887		386 865
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses . . . . .						46 924
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. . . . .				31 620	21 272	6 819
	<b>1 146 283</b>	<b>414 683</b>	<b>219 698 345</b>	<b>8 459 736</b>	<b>1 336 854</b>	<b>20 137 204</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>						
Ministère . . . . .	3 929 665	16 670	8 195 535	35 754 438	3 146 671	62 088 290
Conseil canadien des relations industrielles . . . . .			3 852	238 419	43 261	27 622
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs . . . . .	20 305			24 403	20 530	5 156
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. . . . .						17 641
	<b>3 949 970</b>	<b>16 670</b>	<b>8 199 387</b>	<b>36 017 260</b>	<b>3 210 462</b>	<b>62 138 709</b>
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>						
Ministère						
Programme d'administration. . . . .		3 425 372	62 363	5 349 224		1 870 014
Programme des affaires indiennes et inuites . . . . .	1 101 801	9 122 012	61 028	11 531 274	1 820 078	3 009 809
Programme des affaires du Nord . . . . .	268 592	1 673 567	5 211	482 070	591 746	722 941
	<i>1 370 393</i>	<i>14 220 951</i>	<i>128 602</i>	<i>17 362 568</i>	<i>2 411 824</i>	<i>5 602 764</i>
Commission canadienne des affaires polaires. . . . .	35 500			34 046		10 000
	<b>1 405 893</b>	<b>14 220 951</b>	<b>128 602</b>	<b>17 396 614</b>	<b>2 411 824</b>	<b>5 612 764</b>
<b>INDUSTRIE</b>						
Ministère . . . . .	410 489	1 679 530	113 278	18 694 332	2 927 426	18 314 435
Agence spatiale canadienne . . . . .	152 892	47 846 770	56 755	1 170 698	27 319	1 952 699
Tribunal de la concurrence . . . . .				16 344		47 488
Commission du droit d'auteur . . . . .	20 304		429		62 095	135 105
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec . . . . .	28 121	163 606		923 724		103 256
Conseil national de recherches du Canada. . . . .	835 182	14 595 884	221 982	3 696 361	6 340 559	4 387 545
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. . . . .				2 337 735		354 979

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
3 005 662	17 027 067	20 024 991	8 009 293	3 886 519	96 694 405		398 365 318
15 186		438 825	355 421	14 626	5 732 204		7 925 351
		10 485	168 608		405 944		631 961
	66 255	53 836	41 792	394	200 898		422 886
<b>3 020 848</b>	<b>17 093 322</b>	<b>20 528 137</b>	<b>8 575 114</b>	<b>3 901 539</b>	<b>103 033 451</b>		<b>407 345 516</b>
2 976 670	58 252	3 592 722	11 914 672	143 944 203	126 712 075		402 329 863
29 425		55 151	64 996	49 260	1 061 194		1 573 180
5 316		21 588	4 323	138	224 898		326 657
2 065		98 598	37 390	296 636	538 418		990 748
<b>3 013 476</b>	<b>58 252</b>	<b>3 768 059</b>	<b>12 021 381</b>	<b>144 290 237</b>	<b>128 536 585</b>		<b>405 220 448</b>
252 965		554 973	1 087 084	611 154	15 143 540	900	28 357 589
331 563	32 903	1 074 856	1 959 370	7 509 498	35 090 061	187 846	72 832 099
45 021	3 514 063	335 826	593 375	135 904	36 116 915		44 485 231
629 549	3 546 966	1 965 655	3 639 829	8 256 556	86 350 516	188 746	145 674 919
		30 035			40 829		150 410
<b>629 549</b>	<b>3 546 966</b>	<b>1 995 690</b>	<b>3 639 829</b>	<b>8 256 556</b>	<b>86 391 345</b>	<b>188 746</b>	<b>145 825 329</b>
1 983 106	80 388	3 740 253	5 423 287	5 035 006	41 564 563		99 966 093
707 030	54 831 967	328 881	1 143 433	3 675 533	14 563 876		126 457 853
		5 525	19 923	82 299	473 322		644 901
		48 939	12 387	82 121	127 414		488 794
306 186		286 908	458 388	159 365	3 643 508		6 073 062
2 393 269	5 173 972	2 397 686	2 669 719	3 152 250	5 604 142	71 553	51 540 104
25 108	210 467	161 770	351 451	501 472	1 654 443		5 597 425

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—Suite

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Conseil de recherches en sciences humaines.....	1 050			990 865		227 754
Statistique Canada.....	95 321			4 255 101	21 802	282 095
	<b>1 543 359</b>	<b>64 285 790</b>	<b>392 444</b>	<b>32 085 160</b>	<b>9 379 201</b>	<b>25 805 356</b>
<b>JUSTICE</b>						
Ministère.....	378 063		263 251	9 062 322	30 743 554	10 192 738
Commission canadienne des droits de la personne.....	13 775		15 766	39 307	641 653	232 837
Tribunal canadien des droits de la personne.....				40 984	310	47 596
Commissaire à la magistrature fédérale.....					738 571	347 285
Service administratif des tribunaux judiciaires.....		192 111		123 472		298 554
Commission du droit du Canada.....						74 578
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada....				235 196	431 745	191 619
Cour suprême du Canada.....		13 329	210	364 773		252 466
	<b>391 838</b>	<b>205 440</b>	<b>279 227</b>	<b>9 866 054</b>	<b>32 555 833</b>	<b>11 637 673</b>
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>						
Ministère.....		786 443 986	110 587 855	82 593 027	1 777 852	68 825 636
Comité des griefs des Forces canadiennes..	81 082			12 464	191 617	110 978
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.....	97 005		4 104	35 693	105 117	48 734
	<b>178 087</b>	<b>786 443 986</b>	<b>110 591 959</b>	<b>82 641 184</b>	<b>2 074 586</b>	<b>68 985 348</b>
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>						
Ministère.....	1 536 390	11 247 068	25 224	8 827 533	428 398	10 496 397
Commission canadienne de sûreté nucléaire.....	62 971	34 159	27 759	1 421 180	37 417	343 109
Office national de l'énergie.....				472 214	15 933	184 394
Administration du pipe-line du Nord.....					15 728	
	<b>1 599 361</b>	<b>11 281 227</b>	<b>52 983</b>	<b>10 720 927</b>	<b>497 476</b>	<b>11 023 900</b>
<b>PARLEMENT</b>						
Sénat.....			27 432	131 837	308 108	459 940
Chambre des communes.....	60 200		135 544	3 720 283	301 439	921 878
Bibliothèque du Parlement.....	143 615			716 075	92 920	230 646
	<b>203 815</b>		<b>162 976</b>	<b>4 568 195</b>	<b>702 467</b>	<b>1 612 464</b>



Services de protection	Services scientifiques	Frais et services-spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
12 232	2 100	79 559	180 949	201 081	2 110 001		3 805 591
1 062 264		830 097	2 747 071	3 290 010	18 560 516		31 144 277
<b>6 489 195</b>	<b>60 298 894</b>	<b>7 879 618</b>	<b>13 006 608</b>	<b>16 179 137</b>	<b>88 301 785</b>	<b>71 553</b>	<b>325 718 100</b>
1 237 230		4 886 668	2 564 380	3 622 870	9 656 404		72 607 480
11 597		73 454	191 808	9 129	1 345 365		2 574 691
		21 446	34 439	344 896	544 532		1 034 203
4 750		52 746	794 573	1 140 323	1 165 404		4 243 652
1 513 510		153 973	370 471	2 295 176	3 562 968		8 510 235
		63 228	4 872	6 825	924 038		1 073 541
18 520		43 275	77 627	37 902	624 476		1 660 360
186 526		237 568	110 996	203 785	4 160 832		5 530 485
<b>2 972 133</b>		<b>5 532 358</b>	<b>4 149 166</b>	<b>7 660 906</b>	<b>21 984 019</b>		<b>97 234 647</b>
44 488 277	2 312 257	7 521 499	86 254 649	152 657 997	369 644 230	89 451 816	1 802 559 081
4 859		36 963	42 554	4 980	916 577		1 402 074
932		29 214	49 455	66	426 143		796 463
<b>44 494 068</b>	<b>2 312 257</b>	<b>7 587 676</b>	<b>86 346 658</b>	<b>152 663 043</b>	<b>370 986 950</b>	<b>89 451 816</b>	<b>1 804 757 618</b>
2 423 801	7 608 383	2 515 844	6 381 584	24 077 821	44 095 191		119 663 634
61 184	1 109 965	174 430	1 111 107	226 291	4 547 754		9 157 326
	1 100	222 959	455 233	304 858	1 825 809		3 482 500
		197	8 804		37 016		61 745
<b>2 484 985</b>	<b>8 719 448</b>	<b>2 913 430</b>	<b>7 956 728</b>	<b>24 608 970</b>	<b>50 505 770</b>		<b>132 365 205</b>
157 697		706 667	388 527	315 339	3 445 323		5 783 173
		2 189 376	1 208 771	254 521	6 324 134		15 273 843
		85 426	187 592	235 203	269 788		1 961 265
<b>157 697</b>		<b>2 981 469</b>	<b>1 784 890</b>	<b>805 063</b>	<b>10 039 245</b>		<b>23 018 281</b>

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>						
Ministère .....				4 296 895		1 829 928
Centre canadien de gestion .....	58 702			36 683		702 944
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes .....						4 468
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports .....		13 754	9 642	292 453	108 774	472 042
Directeur général des élections .....	193 522	7 103	11 990	13 698 966	293 320	1 128 894
Commissaire aux langues officielles .....		3 000		333 790	83 253	322 933
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie .....				20 475	6 471	37 957
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones .....	42 991			267 089	462 401	289 011
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité .....				43 669		16 649
	<b>295 215</b>	<b>23 857</b>	<b>21 632</b>	<b>18 990 020</b>	<b>954 219</b>	<b>4 804 826</b>
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>						
Ministère						
Programme des services gouvernementaux .....	5 138 044	98 613 338	128 512	56 471 836	3 535 159	258 252 597
Communication Canada .....	511 478		831	2 849 877		11 895 185
	<b>5 649 522</b>	<b>98 613 338</b>	<b>129 343</b>	<b>59 321 713</b>	<b>3 535 159</b>	<b>270 147 782</b>
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>						
Ministère .....	236 476				(10 596)	134 831
Centre canadien des armes à feu .....			12 047	39 605 189	73 479	9 960 350
Service correctionnel .....	30 317	1 079 970	32 321 760	14 956 080	485 200	73 737 648
Commission nationale des libérations conditionnelles .....			13 640	1 197 725	44	10 544
Bureau de l'enquêteur correctionnel .....						102 876
Gendarmerie royale du Canada .....	335 984		10 645 725	19 928 457	1 946 029	7 510 486
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada .....						40 067
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada .....					76 389	197 977
	<b>602 777</b>	<b>1 079 970</b>	<b>42 993 172</b>	<b>75 687 451</b>	<b>2 570 545</b>	<b>91 694 779</b>

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1 113 795		945 383	928 107	896 458	5 748 316		15 758 882
382		117 279	229 970	1 370 153	7 813 562		10 329 675
28 905		4 735	5 795	34 685		609 769	688 357
98 287	14 484	85 965	307 582	875 331	1 194 491		3 472 805
343 858		95 995	182 726	257 932	7 377 986		23 592 292
7 962			142 732	29 746	2 579 208		3 502 624
1 062	100 054	56 097	10 000	32 910	782 149		1 047 175
39 915		150 537	174 403	187 051	21 342 382		22 955 780
		7 006	14 161	18 017	207 152		306 654
<b>1 634 166</b>	<b>114 538</b>	<b>1 462 997</b>	<b>1 995 476</b>	<b>3 702 283</b>	<b>47 045 246</b>	<b>609 769</b>	<b>81 654 244</b>
26 775 184	1 034 479	1 290 112	15 196 721	89 069 109	283 928 625		839 433 716
106 401		228 394	765 903	2 723 367	5 533 418		24 614 854
<b>26 881 585</b>	<b>1 034 479</b>	<b>1 518 506</b>	<b>15 962 624</b>	<b>91 792 476</b>	<b>289 462 043</b>		<b>864 048 570</b>
371 989		275 395	590 601	20 381 085	5 017 851		26 997 632
26 644		38 513	95 509		1 172 106		50 983 837
5 376 087		1 036 797	39 874 292	4 028 047	31 544 781	8 374 539	212 845 518
233 392		52 578	94 908	192 016	1 633 756		3 428 603
4 120		8 792	5 857	7 611	57 341		186 597
25 060 267	3 965 926	5 310 158	12 321 969	93 063 264	41 863 699	779 962	222 731 926
		20 305	9 585	8 734	25 216		103 907
39 293		23 080	16 610	75 016	405 038		833 403
<b>31 111 792</b>	<b>3 965 926</b>	<b>6 765 618</b>	<b>53 009 331</b>	<b>117 755 773</b>	<b>81 719 788</b>	<b>9 154 501</b>	<b>518 111 423</b>

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—Fin

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>TRANSPORTS</b>						
Ministère .....	577 104	16 126 220	614 908	11 154 126	840 801	17 296 921
Office des transports du Canada.....	94 209		7 725	205 947	791	316 039
Tribunal d'appel des transports du Canada.....				86 846	216 246	34 771
	<b>671 313</b>	<b>16 126 220</b>	<b>622 633</b>	<b>11 446 919</b>	<b>1 057 838</b>	<b>17 647 731</b>
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>						
Secrétariat .....	<b>145 992</b>			<b>1 560 574</b>	<b>1 005 556</b>	<b>4 038 707</b>
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>						
Ministère						
Programme des Anciens Combattants . . . .			265 153 373	596 166	1 130	6 770 697
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel) .....			6 093		5 414	
			<b>265 159 466</b>	<b>596 166</b>	<b>6 544</b>	<b>6 770 697</b>
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN .....</b>						
	<b>660 381</b>			<b>577 694</b>	<b>8 778</b>	<b>2 080 136</b>
<b>Total .....</b>	<b>32 974 692</b>	<b>1 052 602 119</b>	<b>740 193 755</b>	<b>534 029 255</b>	<b>81 168 332</b>	<b>719 831 528</b>

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2 286 500	12 299 268	2 066 034 153 307	8 074 477 228 052	9 567 394 114 794	57 694 355 483 455		138 598 108 1 604 319
		8 391	11 721				357 975
<b>2 286 500</b>	<b>12 299 268</b>	<b>2 227 732</b>	<b>8 314 250</b>	<b>9 682 188</b>	<b>58 177 810</b>		<b>140 560 402</b>
<b>527 896</b>		<b>1 070 740</b>	<b>3 517 917</b>	<b>175 181</b>	<b>37 684 282</b>		<b>49 726 845</b>
1 422 787		601 502	940 354	5 426 077	8 124 680		289 036 766
44 960		17 023	36 420	91 885	90 611		292 406
<b>1 467 747</b>		<b>618 525</b>	<b>976 774</b>	<b>5 517 962</b>	<b>8 215 291</b>		<b>289 329 172</b>
<b>65 927</b>		<b>479 422</b>	<b>663 266</b>	<b>415 758</b>	<b>2 635 274</b>		<b>7 586 636</b>
<b>194 754 678</b>	<b>174 533 979</b>	<b>106 605 394</b>	<b>300 928 247</b>	<b>749 176 771</b>	<b>1 788 905 312</b>	<b>102 090 380</b>	<b>6 577 794 442</b>

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

# SECTION 5

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*  
2003-2004

## **Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages**

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages.....	5.2

**ACQUISITION DE TERRAINS,  
BÂTIMENTS ET OUVRAGES**

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format

PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et
- du détail pour les contrats de 250 000 \$ ou plus (25 000 \$ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>					
Ministère . . . . .	4 467	1 231 093	3 412 904		4 648 464
Agence canadienne d'inspection des aliments . . . . .			77 012		77 012
	<b>4 467</b>	<b>1 231 093</b>	<b>3 489 916</b>		<b>4 725 476</b>
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA . . . . .</b>					
	<b>400 000</b>		<b>9 741 756</b>		<b>10 141 756</b>
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>					
Commission des champs de bataille nationaux . . . . .		<b>194 225</b>			<b>194 225</b>
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>					
Ministère . . . . .			<b>1 834 000</b>		<b>1 834 000</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
Ministère . . . . .		3 426 079	1 749 479		5 175 558
Bureau de l'infrastructure du Canada . . . . .		50	115 781		115 831
Agence Parcs Canada . . . . .	949 465	8 689 234	6 245 809	139 830	16 024 338
	<b>949 465</b>	<b>12 115 363</b>	<b>8 111 069</b>	<b>139 830</b>	<b>21 315 727</b>



ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Suite*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>FINANCES</b>					
Ministère					
Agence de la consommation en matière financière du Canada .....			7 033		7 033
Bureau du surintendant des institutions financières financières .....			344 250		344 250
			<b>351 283</b>		<b>351 283</b>
<b>PÊCHES ET OCÉANS .....</b>	<b>564 891</b>	<b>34 308 253</b>	<b>7 978 078</b>	<b>406 867</b>	<b>43 258 089</b>
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>					
Ministère .....	<b>4 038 300</b>	<b>1 454 366</b>	<b>26 585 147</b>	<b>4 294 975</b>	<b>36 372 788</b>
<b>SANTÉ</b>					
Ministère .....		<b>1 360 364</b>	<b>1 425 027</b>	<b>55 205</b>	<b>2 840 596</b>
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>					
Ministère					
Programme des affaires indiennes et inuites .....	5 687 617	798 075			6 485 692
	<b>5 687 617</b>	<b>798 075</b>			<b>6 485 692</b>
<b>INDUSTRIE</b>					
Ministère .....		531 418	1 083 721		1 615 139
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec .....			89 910		89 910
Conseil national de recherches du Canada .....			37 948 131		37 948 131
		<b>531 418</b>	<b>39 121 762</b>		<b>39 653 180</b>
<b>JUSTICE</b>					
Ministère .....			351 603		351 603
Commission canadienne des droits de la personne ...			20 675		20 675
Commission du droit du Canada .....			304 940		304 940
			<b>677 218</b>		<b>677 218</b>
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>					
Ministère .....	<b>394 055</b>	<b>61 170 393</b>	<b>174 065 751</b>	<b>20 854 375</b>	<b>256 484 574</b>

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—Fin

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>					
Ministère .....		38 630	4 766 010	15 802	4 820 442
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>					
Directeur général des élections.....			1 088 325		1 088 325
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
Ministère					
Programme des services gouvernementaux .....	5 168 544	60 930 594	150 220 294	2 822 452	219 141 884
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>					
Centre canadien des armes à feu .....			11 254		11 254
Service correctionnel .....	5 082	1 486 665	72 696 760		74 188 507
Gendarmerie royale du Canada .....	1 650 073	10 395 053	35 237 940	8 180 085	55 463 151
	1 655 155	11 881 718	107 945 954	8 180 085	129 662 912
<b>TRANSPORTS</b>					
Ministère .....	6 645 099	1 198 523	525 762		8 369 384
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>					
Ministère					
Programme des anciens combattants.....		2 880 749	3 503 984		6 384 733
<b>Total.....</b>	<b>25 507 593</b>	<b>190 093 764</b>	<b>541 431 336</b>	<b>36 769 591</b>	<b>793 802 284</b>

# SECTION 6

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*  
2003-2004

## Acquisition de matériel et d'outillage

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Acquisition de matériel et d'outillage .....	6.2

**ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE**

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses

découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

**ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE**

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport <sup>(1)</sup>	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			
Ministère.....	4 509 591		4 046 157
Commission canadienne du lait .....			
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	2 569 128		263 396
Commission canadienne des grains .....	21 188		34 347
	<b>7 099 907</b>		<b>4 343 900</b>
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE.....</b>			
	<b>95 421</b>		<b>83 075</b>
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA .....</b>			
	<b>1 521 420</b>	<b>27 546</b>	<b>7 453 214</b>
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>			
Ministère.....	130 853		
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.....	24 610		45 085
Archives nationales du Canada.....	35 180		216 572
Commission des champs de bataille nationaux.....	9 420		
Office national du film.....			
Bibliothèque nationale.....			15 632
Commission de la fonction publique .....	24 439		146 246
Commission des relations de travail dans la fonction publique.....			20 705
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice.....			1 836
	<b>224 502</b>		<b>446 076</b>
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>			
Ministère.....	451 204		1 243 580
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada .....			550 892
	<b>451 204</b>		<b>1 794 472</b>

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé <sup>(2)</sup>	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie <sup>(3)</sup>	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
27 661 189	16 371 533	2 189 867	108 209	184 007	11 005 231	66 075 784
209 901		9 552				219 453
4 694 428	7 215 851	1 846 820		206 791	706 408	17 502 822
1 237 873	1 173 585	122 491		31 481	64 247	2 685 212
<b>33 803 391</b>	<b>24 760 969</b>	<b>4 168 730</b>	<b>108 209</b>	<b>422 279</b>	<b>11 775 886</b>	<b>86 483 271</b>
<b>1 349 165</b>		<b>431 278</b>		<b>38 352</b>		<b>1 997 291</b>
<b>71 929 187</b>	<b>17 622 307</b>	<b>10 375 621</b>		<b>1 393 706</b>	<b>949 648</b>	<b>111 272 649</b>
5 895 826	329 130	1 910 353	137 619	210 877	55 385	8 670 043
589 983		139 285		8 341		807 304
2 105 780	8 719	1 291		211 397	296 174	2 875 113
36 881		(34 663)	39 993	6 017	21 575	79 223
955 122		198 882			1 472 590	2 626 594
1 939 375	6 227	43 268		76 987	11 861	2 093 350
2 423 302		234 887		37 296	10 354	2 876 524
197 984		66 540		6 718		291 947
89 966		22 333		758		114 893
<b>14 234 219</b>	<b>344 076</b>	<b>2 582 176</b>	<b>177 612</b>	<b>558 391</b>	<b>1 867 939</b>	<b>20 434 991</b>
22 327 658	234 753	1 871 929		663 858	145 805	26 938 787
4 196 216		331 413		14 675		5 093 196
<b>26 523 874</b>	<b>234 753</b>	<b>2 203 342</b>		<b>678 533</b>	<b>145 805</b>	<b>32 031 983</b>

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport <sup>(1)</sup>	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
Ministère.....	4 670 329	32 204	1 826 288
Agence canadienne d'évaluation environnementale.....			5 409
Bureau de l'infrastructure du Canada.....	54 675		111 129
Agence Parcs Canada.....	6 598 289		497 414
	<b>11 323 293</b>	<b>32 204</b>	<b>2 440 240</b>
<b>FINANCES</b>			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières.....	30		38 202
	30		38 202
Vérificateur général.....			140 778
Tribunal canadien du commerce extérieur.....			9 309
Agence de la consommation en matière financière du Canada.....			
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.....			4 679
Bureau du surintendant des institutions financières.....			
	<b>30</b>		<b>192 968</b>
<b>PÊCHES ET OCÉANS.....</b>	<b>39 161 781</b>	<b>130 312</b>	<b>3 019 437</b>
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
Ministère.....	6 341 570		3 554 395
Agence canadienne de développement international.....			273 295
Commission mixte internationale.....			4 259
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne.....			280
	<b>6 341 570</b>		<b>3 832 229</b>
<b>GOVERNEUR GÉNÉRAL.....</b>	<b>2 073</b>		<b>219</b>
<b>SANTÉ</b>			
Ministère.....	2 475 087		3 095 599
Instituts de recherche en santé du Canada.....			243 509
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses.....			
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.....			6 982
	<b>2 475 087</b>		<b>3 346 090</b>

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé <sup>(2)</sup>	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie <sup>(3)</sup>	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
19 182 214	13 691 982	3 409 072		1 166 481	2 594 483	46 573 053
166 005		142 262		1 900	10 682	326 258
354 834		136 776		16 146	160 461	834 021
7 385 532	1 297 038	1 028 397	231 055	564 075	3 617 422	21 219 222
<b>27 088 585</b>	<b>14 989 020</b>	<b>4 716 507</b>	<b>231 055</b>	<b>1 748 602</b>	<b>6 383 048</b>	<b>68 952 554</b>
3 526 242		652 551		300 183	24 873	4 542 081
3 526 242		652 551		300 183	24 873	4 542 081
762 142		2 076 767		(10 100)	127 389	3 096 976
182 050		81 832		26 047		299 238
9 989		40 551			14 817	65 357
1 806 375		237 881		31 088		2 080 023
2 281 647		(3 736)				2 277 911
<b>8 568 445</b>		<b>3 085 846</b>		<b>347 218</b>	<b>167 079</b>	<b>12 361 586</b>
<b>12 609 673</b>	<b>7 928 921</b>	<b>1 703 774</b>	<b>421 114</b>	<b>635 300</b>	<b>14 353 027</b>	<b>79 963 339</b>
51 508 329	4 198 881	19 543 824		2 443 865	6 454 368	94 045 232
2 770 572		401 024			120 745	3 565 636
195 841		11 442				211 542
52 864		3 893				57 037
<b>54 527 606</b>	<b>4 198 881</b>	<b>19 960 183</b>		<b>2 443 865</b>	<b>6 575 113</b>	<b>97 879 447</b>
<b>470 087</b>		<b>374 520</b>		<b>8 013</b>	<b>6 242</b>	<b>861 154</b>
32 171 832	29 032 862	3 156 104	42 225	742 997	1 813 499	72 530 205
2 158 629		180 808		79 904	364	2 663 214
61 412		33 077		1 579		96 068
115 527	561	29 481		3 372	5	155 928
<b>34 507 400</b>	<b>29 033 423</b>	<b>3 399 470</b>	<b>42 225</b>	<b>827 852</b>	<b>1 813 868</b>	<b>75 445 415</b>

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—Suite

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport <sup>(1)</sup>	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>			
Ministère.....	828 610		1 875 926
Conseil canadien des relations industrielles.....			3 181
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs.....			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.....			1 320
	<b>828 610</b>		<b>1 880 427</b>
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>			
Ministère			
Programme d'administration.....	51 475		120 354
Programme des affaires indiennes et inuites.....	194 648		378 750
Programme des affaires du Nord.....	306 212		76 502
	552 335		575 606
Commission canadienne des affaires polaires.....			
	<b>552 335</b>		<b>575 606</b>
<b>INDUSTRIE</b>			
Ministère.....	1 565 762		1 007 521
Agence spatiale canadienne.....	15 787		559 594
Tribunal de la concurrence.....			
Commission du droit d'auteur.....			
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.....	85 576		98 349
Conseil national de recherches du Canada.....	416 032		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.....			27 652
Conseil de recherches en sciences humaines.....			861
Statistique Canada.....	15 540		
	<b>2 098 697</b>		<b>1 693 977</b>
<b>JUSTICE</b>			
Ministère.....	24		252 044
Commission canadienne des droits de la personne.....			8 906
Tribunal canadien des droits de la personne.....			19 257
Commissaire à la magistrature fédérale.....			
Service administratif des tribunaux judiciaires.....	68 723		36 469
Commission du droit du Canada.....			4 345
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—			
Programme du Commissariat à l'information du Canada.....	24 426		443
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.....			4 667
	24 426		5 110



Matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé <sup>(2)</sup>	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie <sup>(3)</sup>	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
41 450 224	222 141	4 317 436		1 051 739	1 186 156	50 932 232
171 500		6 269		6 681		187 631
14 614		7 174		3 657		25 445
139 395		61 099		7 372		209 186
<b>41 775 733</b>	<b>222 141</b>	<b>4 391 978</b>		<b>1 069 449</b>	<b>1 186 156</b>	<b>51 354 494</b>
3 888 925	10 865	896 693		108 013	4 869	5 081 194
7 890 654	9 624	2 778 896		233 956	306 569	11 793 097
1 355 280	215 789	376 203		81 329	1 125 393	3 536 708
13 134 859	236 278	4 051 792		423 298	1 436 831	20 410 999
71 036						71 036
<b>13 205 895</b>	<b>236 278</b>	<b>4 051 792</b>		<b>423 298</b>	<b>1 436 831</b>	<b>20 482 035</b>
9 250 756	2 643 099	2 120 117		165 315	3 087 850	19 840 420
8 872 983	13 273 386	247 123	452 317	52 287	1 290 280	24 763 757
67 877		14 303		2 059	(87 817)	(3 578)
22 745		38 429			700	61 874
668 702		364 044		4 198	26 977	1 247 846
17 360 685	16 365 585	3 150 343	26 071 871	1 003 312	4 139 351	68 507 179
1 392 869		265 903		40 667	2 898	1 729 989
644 089		400 684		17 569	1 242	1 064 445
4 120 890					63 468	4 199 898
<b>42 401 596</b>	<b>32 282 070</b>	<b>6 600 946</b>	<b>26 524 188</b>	<b>1 285 407</b>	<b>8 524 949</b>	<b>121 411 830</b>
7 299 533	147 949	1 608 109		371 668	8 735	9 688 062
162 141		65 647		2 603		239 297
47 460		36 179		3 697		106 593
253 336		96 330		7 656		357 322
772 938	80	194 196		49 149	4 714	1 126 269
14 424						18 769
84 954		6 440				116 263
375 868		450				380 985
460 822		6 890				497 248

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—Suite

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport <sup>(1)</sup>	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
Cour suprême du Canada . . . . .	30 854		33 146
	<b>124 027</b>		<b>359 277</b>
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>			
Ministère . . . . .	890 505 601	319 247 353	112 954 840
Comité des griefs des Forces canadiennes . . . . .			2 048
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire . . . . .			12
	<b>890 505 601</b>	<b>319 247 353</b>	<b>112 956 900</b>
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>			
Ministère . . . . .	1 515 740		838 664
Commission canadienne de sûreté nucléaire . . . . .	54 935		82 252
Office national de l'énergie . . . . .			12 164
Administration du pipe-line du Nord . . . . .			
	<b>1 570 675</b>		<b>933 080</b>
<b>PARLEMENT</b>			
Sénat . . . . .	18 561		1 810 782
Chambre des communes . . . . .	195 145	15 208	601 825
Bibliothèque du Parlement . . . . .			27 649
	<b>213 706</b>	<b>15 208</b>	<b>2 440 256</b>
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>			
Ministère . . . . .	910		803 172
Centre canadien de gestion . . . . .	24 928		2 164
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes . . . . .			41 592
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports . . . . .	165 687		101 525
Directeur général des élections . . . . .	47 468		27 331
Commissaire aux langues officielles . . . . .	163		20 598
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie . . . . .			
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones . . . . .			11 128
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité . . . . .			49
	<b>239 156</b>		<b>1 007 559</b>

Matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé <sup>(2)</sup>	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie <sup>(3)</sup>	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
626 938	3 643	565 517		20 371	189 221	1 469 690
<b>9 637 592</b>	<b>151 672</b>	<b>2 572 868</b>		<b>455 144</b>	<b>202 670</b>	<b>13 503 250</b>
342 794 226	131 157 357	21 733 500	2 227 131	4 036 779	90 581 849	1 915 238 636
97 042	647	8 215		287	76	108 315
43 435	10	3 916		104		47 477
<b>342 934 703</b>	<b>131 158 014</b>	<b>21 745 631</b>	<b>2 227 131</b>	<b>4 037 170</b>	<b>90 581 925</b>	<b>1 915 394 428</b>
13 052 637	6 713 597	1 862 473	12 397	85 080	2 118 713	26 199 301
1 649 123	225 027	829 700	162 244		67 654	3 070 935
657 753		133 444			58 150	861 511
11 500						11 500
<b>15 371 013</b>	<b>6 938 624</b>	<b>2 825 617</b>	<b>174 641</b>	<b>85 080</b>	<b>2 244 517</b>	<b>30 143 247</b>
1 028 903	2 031	313 446		533 210	45 961	3 752 894
7 016 850		1 170 288		259 318	928 241	10 186 875
405 174	501	336 324	693	12 809		783 150
<b>8 450 927</b>	<b>2 532</b>	<b>1 820 058</b>	<b>693</b>	<b>805 337</b>	<b>974 202</b>	<b>14 722 919</b>
5 868 594	23 653	1 145 994		75 777	105 537	8 023 637
1 900 430		102 711		5 100	64 364	2 099 697
144 928		36 880		58 242		281 642
641 670	17 161	158 848		107 108	616 443	1 808 442
3 875 213		891 464		83 161	43 777	4 968 414
311 892		106 399		116 336		555 388
105 763		19 119		1 584		126 466
1 175 845		437 526				1 624 499
20 897		30 675			460	52 081
<b>14 045 232</b>	<b>40 814</b>	<b>2 929 616</b>		<b>447 308</b>	<b>830 581</b>	<b>19 540 266</b>

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport <sup>(1)</sup>	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux .....	891 642		1 228 821
Communication Canada .....			90 701
	<b>891 642</b>		<b>1 319 522</b>
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>			
Ministère .....			
Centre canadien des armes à feu .....	27 316		8 813
Service correctionnel .....	5 233 785	115 506	2 586 686
Commission nationale des libérations conditionnelles .....	55 135		34 591
Bureau de l'enquêteur correctionnel .....			
Gendarmerie royale du Canada .....	64 215 461	3 026 824	33 441 481
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada .....			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada .....			
	<b>69 531 697</b>	<b>3 142 330</b>	<b>36 084 225</b>
<b>TRANSPORTS</b>			
Ministère .....			
Office des transports du Canada .....	17 866 476	9 031	603 709
Tribunal d'appel des transports du Canada .....			61 005
	<b>17 866 476</b>	<b>9 031</b>	<b>664 714</b>
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>			
Secrétariat .....			
			16 081
			<b>16 081</b>
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>			
Ministère			
Programme des Anciens Combattants .....	178 406		237 061
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel) .....			1 859
	<b>178 406</b>		<b>238 920</b>

Matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé <sup>(2)</sup>	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie <sup>(3)</sup>	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
48 541 762	1 662 457	37 750 423	7 650 595	1 510 162	5 355 490	104 591 352
1 749 349		83 521		73 125	28 679	2 025 375
<b>50 291 111</b>	<b>1 662 457</b>	<b>37 833 944</b>	<b>7 650 595</b>	<b>1 583 287</b>	<b>5 384 169</b>	<b>106 616 727</b>
1 283 316		278 488		154 773		1 752 706
523 230		64 180		6 048		606 112
22 872 807	2 995 305	2 113 654	12 984	1 140 831	7 118 218	44 189 776
906 607		53 318		20 042		1 069 693
15 120		16 780		6 779		38 679
62 248 955	5 171 997	9 177 814	44 326	2 730 388	7 163 984	187 221 230
677				2 152		2 829
87 334		14 457		3 854		105 645
<b>87 938 046</b>	<b>8 167 302</b>	<b>11 718 691</b>	<b>57 310</b>	<b>4 064 867</b>	<b>14 282 202</b>	<b>234 986 670</b>
10 630 412	251 086	1 571 431	79 420	66 063	4 207 137	35 284 765
483 752		197 400		206	3 722	746 085
11 563		39 784				51 347
<b>11 125 727</b>	<b>251 086</b>	<b>1 808 615</b>	<b>79 420</b>	<b>66 269</b>	<b>4 210 859</b>	<b>36 082 197</b>
4 651 334		877 488		382 969	39 094	5 966 966
<b>4 651 334</b>		<b>877 488</b>		<b>382 969</b>	<b>39 094</b>	<b>5 966 966</b>
3 228 088	15 030	416 144		413 464	708 610	5 196 803
34 629		15 007		16 325	2 516	70 336
<b>3 262 717</b>	<b>15 030</b>	<b>431 151</b>		<b>429 789</b>	<b>711 126</b>	<b>5 267 139</b>

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—Fin

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport <sup>(1)</sup>	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN .....</b>	<b>24 500</b>		<b>32 235</b>
<b>Total .....</b>	<b>1 053 321 816</b>	<b>322 603 984</b>	<b>187 154 699</b>

<sup>(1)</sup> Cette catégorie comprend navires et bateaux, 162 328 488,97 \$; aéronefs, 587 385 648,58 \$; véhicules militaires et non-militaires, 291 283 541,58 \$; et véhicules divers, 12 324 137,90 \$.

<sup>(2)</sup> Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, système d'alarme et de signalisation; etc.

<sup>(3)</sup> Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé <sup>(2)</sup>	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie <sup>(3)</sup>	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>501 580</b>		<b>206 458</b>		<b>64 997</b>		<b>829 770</b>
<b>931 204 838</b>	<b>280 240 370</b>	<b>152 816 300</b>	<b>37 694 193</b>	<b>24 302 482</b>	<b>174 646 936</b>	<b>3 163 985 618</b>

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.



# SECTION 7

**COMPTES PUBLICS DU CANADA  
2003-2004**

## **Paiements de transfert**

### **SOMMAIRE**

	<i>Page</i>
Paiements de transfert .....	7.2

**PAIEMENTS DE TRANSFERT**

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service en contrepartie. Les montants présentés comprennent les dépenses

découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			
Ministère.....	4 317 435	2 919 354 743	960 079 621
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	9 488 850		6 449
	<b>13 806 285</b>	<b>2 919 354 743</b>	<b>960 086 070</b>
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE.....</b>			
	<b>24 232 789</b>	<b>104 971 625</b>	<b>49 365 992</b>
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA.....</b>			
	<b>147 424 168</b>		<b>119 855 303</b>
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>			
Ministère.....	16 558 496	95 239 052	211 825 252
Archives nationales du Canada.....			
Office national du film.....			
Bibliothèque nationale.....			
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice.....			
	<b>16 558 496</b>	<b>95 239 052</b>	<b>211 825 252</b>
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>			
Ministère.....	<b>32 114 665</b>		<b>194 218 939</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
Ministère.....	261 165	4 954 752	5 241 222
Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	12 460	121 556	173 500
Bureau de l'infrastructure du Canada.....			28 650 513
Agence Parcs Canada.....			5 866 955
	<b>273 625</b>	<b>5 076 308</b>	<b>39 932 190</b>

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html>. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;

- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 \$ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
25 764 048	59 991 420	20 010 303		3 989 517 570 9 495 299
<b>25 764 048</b>	<b>59 991 420</b>	<b>20 010 303</b>		<b>3 999 012 869</b>
	<b>159 286 502</b>	<b>14 314 992</b>		<b>352 171 900</b>
	<b>71 673</b>			<b>267 351 144</b>
1 542 944	539 605 094 3 117 736 297 507 32 342 11 109 000	4 873 871		869 644 709 3 117 736 297 507 32 342 11 109 000
<b>1 542 944</b>	<b>554 161 679</b>	<b>4 873 871</b>		<b>884 201 294</b>
<b>1 366 643</b>	<b>141 270 697</b>			<b>368 970 944</b>
38 593 442 17 500	219 587 401 417 350 26 669 260 878 675	461 124 7 000		269 099 106 749 366 55 319 773 6 745 630
<b>38 610 942</b>	<b>247 552 686</b>	<b>468 124</b>		<b>331 913 875</b>

PAIEMENTS DE TRANSFERT—Suite

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes \$	Paiements de transfert à l'industrie \$	Paiements de transfert aux provinces et territoires \$
<b>FINANCES</b>			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières . . . . .			
Programme fédéral de transferts aux provinces . . . . .			32 358 097 264
Vérificateur général . . . . .			32 358 097 264
			<b>32 358 097 264</b>
<b>PÊCHES ET OCÉANS . . . . .</b>	<b>58 892 579</b>	<b>819 000</b>	<b>1 127 000</b>
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
Ministère . . . . .	27 310 333		
Agence canadienne de développement international . . . . .			
	<b>27 310 333</b>		
<b>GOUVERNEUR GÉNÉRAL . . . . .</b>	<b>280 259</b>		
<b>SANTÉ</b>			
Ministère . . . . .	3 300 000		395 409 558
Instituts de recherche en santé du Canada . . . . .	626 214 338		
	<b>629 514 338</b>		<b>395 409 558</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES . . . . .</b>	<b>27 878 684 282</b>	<b>100 280 769</b>	<b>386 780 791</b>
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>			
Ministère			
Programme d'administration . . . . .	458 000		
Programme des affaires indiennes et inuites . . . . .	26 766 127	218 377 981	440 278 586
Programme des affaires du Nord . . . . .	785 793	8 713 293	56 913 815
Commission canadienne des affaires polaires . . . . .	28 009 920	227 091 274	497 192 401
	<b>28 009 920</b>	<b>227 091 274</b>	<b>497 192 401</b>

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
279 791 124	31 667			279 822 791
279 791 124	31 667			32 358 097 264
	378 924			32 637 920 055
				378 924
<b>279 791 124</b>	<b>410 591</b>			<b>32 638 298 979</b>
<b>153 000</b>	<b>18 689 018</b>			<b>79 680 597</b>
239 730 395	193 291 734	8 952 679		469 285 141
2 244 029 375				2 244 029 375
<b>2 483 759 770</b>	<b>193 291 734</b>	<b>8 952 679</b>		<b>2 713 314 516</b>
				<b>280 259</b>
1 313 625	1 917 702 378			2 317 725 561
636 800	19 999 755			646 850 893
<b>1 950 425</b>	<b>1 937 702 133</b>			<b>2 964 576 454</b>
<b>952 040</b>	<b>318 934 299</b>	<b>26 054 802</b>		<b>28 711 686 983</b>
	4 011 784 133	3 066 172		458 000
	27 072 670	172 500		4 700 272 999
	4 038 856 803	3 238 672		93 658 071
	24 850			4 794 389 070
				24 850
	<b>4 038 881 653</b>	<b>3 238 672</b>		<b>4 794 413 920</b>

PAIEMENTS DE TRANSFERT—Suite

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	\$	\$	\$
<b>INDUSTRIE</b>			
Ministère . . . . .	34 137 675	513 860 634	139 557 569
Agence spatiale canadienne . . . . .	286 221	26 392 000	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec . . . . .		126 579 124	4 761
Conseil national de recherches du Canada . . . . .	339 783	67 215 716	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie . . . . .	697 423 757		
Conseil de recherches en sciences humaines . . . . .	436 376 934		
Statistique Canada . . . . .			
	<b>1 168 564 370</b>	<b>734 047 474</b>	<b>139 562 330</b>
<b>JUSTICE</b>			
Ministère . . . . .	<b>9 680 081</b>		<b>356 685 678</b>
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>			
Ministère . . . . .	<b>10 982 196</b>	<b>1 616 503</b>	<b>125 958 472</b>
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>			
Ministère . . . . .	2 124 222	50 771 029	382 040 874
Commission canadienne de sûreté nucléaire . . . . .			
	<b>2 124 222</b>	<b>50 771 029</b>	<b>382 040 874</b>
<b>PARLEMENT</b>			
Sénat . . . . .	172 971		
Chambre des communes . . . . .			
	<b>172 971</b>		
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>			
Ministère . . . . .			
Centre canadien de gestion . . . . .			
Directeur général des élections . . . . .			
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones . . . . .	20 000	2 844 760	
	<b>20 000</b>	<b>2 844 760</b>	
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
Ministère . . . . .			
Programme des services gouvernementaux . . . . .			
Communication Canada . . . . .			

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
6 757 017	719 794 414	1 480 089		1 415 587 398
29 346 419	1 122 761			57 147 401
	138 967 480	73 234 417		338 785 782
11 077 188	54 822 959			133 455 646
	560 800			697 423 757
				436 376 934
				560 800
<b>47 180 624</b>	<b>915 268 414</b>	<b>74 714 506</b>		<b>3 079 337 718</b>
<b>979 031</b>	<b>51 570 904</b>			<b>418 915 694</b>
<b>138 512 860</b>	<b>13 148 789</b>			<b>290 218 820</b>
1 469 246	189 749 883			626 155 254
	448 216			448 216
<b>1 469 246</b>	<b>190 198 099</b>			<b>626 603 470</b>
645 514				818 485
1 132 610				1 132 610
<b>1 778 124</b>				<b>1 951 095</b>
	7 785 379			7 785 379
	168 271			168 271
	22 248 347			22 248 347
	1 749 021			4 613 781
	<b>31 951 018</b>			<b>34 815 778</b>
	363 495	434 968 564	(435 890 355)	(558 296)
	14 769 660			14 769 660
	<b>15 133 155</b>	<b>434 968 564</b>	<b>(435 890 355)</b>	<b>14 211 364</b>

PAIEMENTS DE TRANSFERT—Fin

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes \$	Paiements de transfert à l'industrie \$	Paiements de transfert aux provinces et territoires \$
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>			
Ministère.....			276 520
Centre canadien des armes à feu.....			15 430 000
Service correctionnel.....	124 629		
Gendarmerie royale du Canada.....	55 998 242		
	<b>56 122 871</b>		<b>15 706 520</b>
<b>TRANSPORTS</b>			
Ministère.....	<b>891 172</b>	<b>144 831 574</b>	<b>150 042 053</b>
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>			
Secrétariat.....	<b>539 157</b>	<b>300 000</b>	
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>			
Ministère			
Programme des anciens combattants.....	<b>1 763 703 694</b>		
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN.....</b>			
		<b>41 863 790</b>	<b>89 394 797</b>
<b>Total.....</b>	<b>31 869 902 473</b>	<b>4 429 107 901</b>	<b>36 473 281 484</b>



Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
	56 423 992	333 281		57 033 793
	261 600			15 691 600
169 718	2 613 442			2 907 789
1 740	338 594			56 338 576
<b>171 458</b>	<b>59 637 628</b>	<b>333 281</b>		<b>131 971 758</b>
<b>62 000</b>	<b>33 772 586</b>	<b>33 902 158</b>		<b>363 501 543</b>
<b>13 368</b>	<b>16 272 429</b>			<b>17 124 954</b>
<b>8 328 491</b>	<b>14 152 988</b>			<b>1 786 185 173</b>
	<b>137 846 279</b>	<b>1 119 187</b>		<b>270 224 053</b>
<b>3 032 386 138</b>	<b>9 149 196 374</b>	<b>622 951 139</b>	<b>(435 890 355)</b>	<b>85 140 935 154</b>

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

# SECTION 8

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*  
2003-2004

## Frais de la dette publique

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Frais de la dette publique .....	8.2

## FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

- les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;
- l’amortissement de primes, escomptes et commissions à l’émission de la dette non échue; et,

- les frais de service et coûts d’émission de nouveaux emprunts.

L’état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l’exercice en cours.

### FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d’intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	\$	\$
<b>DETE NON ÉCHUE—</b>			
<b>Intérêt sur les obligations négociables—</b>			
À payer en monnaie canadienne—			
J18—1978-2003 (échue le 1 octobre 2003) .....	9,5		17 041 256
J24—1979-2004 (échue le 1 février 2004) .....	10,25		50 729 280
J30—1979/87-2004 .....	10,5	273 560 000	6 997 692
H6—1983/85-2005 .....	12,25	1 036 955 000	120 018 230
H9—1983/84-2005 .....	12	496 195 000	40 726 349
H18—1984/85-2006 .....	12,5	266 514 000	30 012 497
H22—1984-2004 .....	13,5	541 000 000	59 595 545
H26—1984-2006 .....	14	769 902 000	100 991 657
H30—1984-2007 .....	13,75	195 738 000	27 192 270
H36—1984-2007 .....	13	474 931 000	61 832 316
H41—1984-2008 .....	12,75	580 685 000	62 449 448
H52—1985-2008 .....	11,75	401 437 000	34 153 326
H58—1985-2009 .....	11,5	148 655 000	(12 859 437)
H63—1985/88-2009 .....	10,75	265 503 000	2 002 099
H68—1985/87-2009 .....	11	640 746 000	54 713 789
H74—1985/87/88/89-2008 .....	10	3 061 454 000	308 587 581
H79—1986-2010 .....	9,75	83 434 000	11 186 805
H81—1986/87/89/90-2010 .....	9,5	2 444 299 000	227 458 232
H85—1986-2010 .....	8,75	132 149 000	11 702 251
H87—1986/87/88-2011 .....	9	632 150 000	52 780 555
H98—1987-2011 .....	8,5	642 351 000	55 231 589
A23—1989/90/91-2014 .....	10,25	1 699 888 000	182 265 104
A34—1990-2015 .....	11,25	483 005 000	65 090 359
A39—1990/91-2021 .....	10,5	1 105 758 000	129 927 000
L25—1991/92/93/94/95-2021 .....	4,25	6 433 131 032	282 220 528
A43—1991-2021 .....	9,75	1 240 623 000	165 840 815
A49—1991/92-2022 .....	9,25	625 267 000	67 040 128
A55—1992/93/94-2023 .....	8	7 871 642 000	637 728 598
A57—1992/93-2003 (échue le 1 juin 2003) .....	7,25		74 141 603
A61—1993-2003 (échue le 1 décembre 2003) .....	7,5		389 284 912
A72—1994-2004 .....	6,5	7 769 924 000	490 171 644
A75—1994/95-2004 .....	9	7 559 024 000	692 673 083
A76—1994/95-2025 .....	9	8 485 103 000	776 416 193
A79—1995-2005 .....	8,75	6 373 468 000	536 870 565
VS05—1995/96/97-2026 .....	4,25	6 173 495 277	268 819 298
VU50—1996-2006 .....	7	5 866 645 000	411 788 573
VW17—1996/97-2027 .....	8	8 976 126 000	741 442 174
WB60—1996/97-2007 .....	7,25	7 710 304 000	545 347 978
WH31—1997-2008 .....	6	6 845 350 000	425 746 272
WL43—1998/99/2000/01-2029 .....	5,75	13 900 000 000	801 439 726
WN09—1998-2003 (échue le 1 septembre 2003) .....	5,25		167 470 399
WR13—1998/99-2009 .....	5,5	9 145 000 000	500 980 231
WU42—1999-2004 .....	5	8 885 881 000	499 337 023
WV25—1999/2000/01/02/03-2031 .....	4	6 554 786 125	266 106 528
WX80—1999/2000-2010 .....	5,5	9 745 000 000	560 458 759
WY63—1999/2000-2005 .....	6	10 327 396 000	634 596 855
XB51—2000/01-2011 .....	5,75	14 450 000 000	885 144 637
XD18—2000/01-2006 .....	5,75	9 625 000 000	572 088 012
XE90—2000/01-2003 (échue le 1 juin 2003) .....	5,75		11 029 035
XF65—2001-2003 (échue le 1 décembre 2003) .....	5		98 393 185
XG49—2001/02/03/04-2033 .....	5,75	13 410 295 000	646 190 788
XH22—2001/02-2012 .....	5,25	11 600 000 000	605 462 443
XJ87—2001/02-2007 .....	4,5	10 400 000 000	468 000 000
XK50—2001/02-2004 .....	3,5	1 702 735 000	200 078 206

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	\$	\$
XL34—2002-2004 .....	4,25	5 300 147 000	273 071 815
XM17—2002-2013 .....	5,25	12 000 000 000	547 453 161
XN99—2002-2008 .....	4,25	11 400 000 000	410 846 918
XP48—2002/03-2005 .....	3,5	7 800 000 000	271 983 562
XQ21—2003/04-2036 .....	3	1 403 846 916	19 425 912
XR04—2003-2005 .....	3	5 500 000 000	110 654 795
XS86—2003/04-2014 .....	5	5 468 165 000	76 072 960
XT69—2003/04-2009 .....	4,25	4 900 000 000	44 910 274
XU33—2003/04-2006 .....	3	7 137 765 000	46 188 060
		<i>278 962 428 350</i>	<i>16 922 741 441</i>
Moins : titres détenus par le gouvernement .....		182 723 000	
		<i>278 779 705 350</i>	<i>16 922 741 441</i>
À payer en devises—			
1995-2005 .....	6,375	1 966 950 000	126 549 806
1996-2006 .....	6,75	1 311 300 000	91 589 475
1997-2007 .....	flottant	418 304 700	4 024 532
1998-2008 .....	4,875	3 302 741 036	155 117 335
1998-2008 .....	5,25	3 278 250 000	109 796 439
1999-2004 .....	6,375	2 622 600 000	165 387 015
2001-2003/19 .....	divers	282 872 325	1 473 399
		<i>13 183 018 061</i>	<i>653 938 001</i>
Moins : titres détenus par le gouvernement .....		285 646 261	
		<i>12 897 371 800</i>	<i>653 938 001</i>
		<i>291 677 077 150</i>	<i>17 576 679 442</i>
<b>Intérêt sur les obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada—</b>			
Obligations d'épargne du Canada—			
S46—1991-2003/2013 .....	divers	557 384 673	29 358 592
S47—1992-2004 .....	divers	1 605 577 810	41 407 741
S48—1993-2005 .....	divers	1 012 648 236	25 717 055
S49—1994-2006 .....	divers	1 374 911 380	35 370 734
S50—1995-2007 .....	divers	948 616 263	23 307 670
S51—1996-2008 .....	divers	2 400 032 849	203 748 763
S52—1997-2009 .....	divers	2 328 670 056	170 263 260
S53—1997-2009 .....	divers	12 334 041	1 079 889
S54—1998-2008 .....	divers	663 875 663	12 834 213
S55—1998-2008 .....	divers	51 537 422	1 127 577
S56—1999-2009 .....	divers	9 583 572	214 757
S57—1999-2009 .....	divers	6 145 074	141 250
S58—1999-2009 .....	divers	11 444 615	355 708
S59—1999-2009 .....	divers	8 529 932	262 571
S60—1999-2009 .....	divers	338 234 343	6 750 715
S61—1999-2009 .....	divers	38 519 742	835 850
S62—2000-2010 .....	divers	12 878 407	286 361
S63—2000-2010 .....	divers	9 190 204	204 419
S64—2000-2010 .....	divers	15 185 275	476 433
S65—2000-2010 .....	divers	18 685 262	566 151
S66—2000-2010 .....	divers	355 453 091	6 229 541
S67—2000-2010 .....	divers	27 574 277	594 000
S68—2001-2011 .....	divers	13 960 996	312 220
S69—2001-2011 .....	divers	12 433 426	275 529
S70—2001-2011 .....	divers	11 160 609	336 378
S71—2001-2011 .....	2,75	7 485 011	222 574
S72—2001-2011 .....	2-1,75	513 694 736	9 988 260
S73—2001-2011 .....	2-1,65	26 760 833	550 567
S74—2002-2012 .....	2-1,65	6 278 677	131 936
S75—2002-2012 .....	2-1,55	5 541 910	117 135
S76—2002-2012 .....	2,75-4	19 429 286	594 593
S77—2002-2012 .....	2,75	13 857 901	405 651
S78—2002-2012 .....	2-1,75	804 035 560	21 017 478
S79—2002-2012 .....	2-1,65	42 085 711	840 337
S80—2003-2013 .....	2-1,65	14 479 280	282 078
S81—2003-2013 .....	2-1,55	11 309 440	239 573
S82—2003-2013 .....	2-1,3	19 307 899	452 028
S83—2003-2013 .....	2	19 928 438	1 064 821

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—Suite

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	\$	\$
S84—2003-2013.....	1,75	639 472 873	4 858 265
S85—2003-2013.....	1,65	27 674 711	154 256
S86—2004-2014.....	1,65	9 475 345	39 133
S87—2004-2014.....	1,55	5 375 947	
S88—2004-2014.....	1,3	6 748 265	
S89—2004-2014.....	1,25	110 900	
		<i>14 037 619 941</i>	<i>603 016 062</i>
Obligations à prime du Canada—			
P1—1997-2007.....	divers	77 196 813	7 108 741
P2—1998-2008.....	divers	17 149 880	948 727
P3—1998-2008.....	divers	1 130 158 460	42 186 255
P4—1998-2008.....	divers	102 160 520	3 502 031
P5—1999-2009.....	divers	20 242 667	684 945
P6—1999-2009.....	divers	17 764 165	585 785
P7—1999-2009.....	divers	61 336 969	2 232 838
P8—1999-2009.....	3	50 736 913	1 726 662
P9—1999-2009.....	divers	400 033 102	12 297 482
P10—1999-2009.....	divers	116 084 249	3 563 147
P11—2000-2010.....	divers	36 230 579	1 123 725
P12—2000-2010.....	divers	29 555 324	910 121
P13—2000-2010.....	divers	66 312 821	2 011 751
P14—2000-2010.....	2,5	93 954 853	2 659 770
P15—2000-2010.....	divers	582 992 653	31 161 628
P16—2000-2010.....	divers	114 314 385	6 587 837
P17—2001-2011.....	divers	137 401 729	9 058 594
P18—2001-2011.....	divers	324 265 204	22 533 748
P19—2001-2011.....	divers	33 556 365	1 701 748
P20—2001-2011.....	4,55	54 213 102	2 623 343
P21—2001-2011.....	2,8-4	679 530 494	23 196 851
P22—2001-2011.....	2,5-4	86 582 999	2 716 492
P23—2002-2012.....	2,7-3,5	23 272 146	718 205
P24—2002-2012.....	2,7-3,5	23 109 853	696 714
P25—2002-2012.....	3-4,25	100 381 938	3 254 115
P26—2002-2012.....	3	49 777 618	1 517 918
P27—2002-2012.....	2,5-3	1 168 323 548	32 603 824
P28—2002-2012.....	2,5-3	232 339 647	6 434 743
P29—2003-2013.....	2,5-3	90 060 255	2 476 921
P30—2003-2013.....	2,5-3	15 736 153	416 667
P31—2003-2013.....	2,5-3	65 303 168	1 728 337
P32—2003-2013.....	2,5	57 606 809	1 441 535
P33—2003-2013.....	2,5-3	32 729 860	888 090
P34—2003-2013.....	2,45	823 688 073	8 400 673
P35—2003-2013.....	2,35	181 528 210	1 421 803
P36—2004-2014.....	2,35	62 039 249	364 100
P37—2004-2014.....	2,25	52 316 402	
P38—2004-2014.....	2,25	75 652 170	
P39—2004-2014.....	2	280 835	
		<i>7 285 920 180</i>	<i>243 485 866</i>
Titres de placement du Canada—			
I1—2003-2006.....	3	3 013 700	
I2—2003-2006.....	3,1	1 300 000	
I3—2004-2007.....	3,2	311 200	
I4—2004-2007.....	3	1 593 700	
I5—2004-2007.....	2,75	329 600	
		<i>6 548 200</i>	
		<b>21 330 088 321</b>	<b>846 501 928</b>
<b>Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada.....</b>	<b>divers</b>	<b>3 351 242 000<sup>(1)</sup></b>	<b>340 549 555</b>
<b>Intérêt sur les billets - Société de fiducie TD.....</b>	<b>divers</b>	<b>47 575 906</b>	<b>1 771 623</b>
<b>Intérêt sur les billets - Société de fiducie Montréal.....</b>	<b>divers</b>	<b>28 511 547</b>	<b>1 708 095</b>
<b>Intérêt sur les billets du Canada.....</b>	<b>divers</b>	<b>1 257 400 000</b>	<b>15 845 280</b>
<b>Intérêt sur les eurobillets à moyen terme.....</b>	<b>divers</b>	<b>3 022 741 840</b>	<b>86 196 040</b>
Total des intérêts sur la dette non échue.....		<i>320 714 636 764</i>	<i>18 869 251 963</i>

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	\$	\$
<b>Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—</b>			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2002-2003 .....			1 023 201 681
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2003-2004 .....		113 377 642 000	2 166 030 596
		<b>113 377 642 000</b>	<b>3 189 232 277</b>
<b>Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables ...</b>			
			<b>1 214 918 250</b>
<b>Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—</b>			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2002-2003 .....			3 004 946
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2003-2004 .....		3 364 473 220	20 753 978
		<b>3 364 473 220</b>	<b>23 758 924</b>
<b>Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada.....</b>			
			<b>25 508 956</b>
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue.....		116 742 115 220	4 453 418 407
<b>Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts .....</b>			
			<b>91 149 706</b>
<b>Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue .....</b>		<b>437 456 751 984</b>	<b>23 413 820 076</b>
<b>RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—</b>			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique.....	divers	82 568 940 165	6 647 335 212
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique .....	divers	143 167 778	
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes .....	divers	40 251 700 228	3 216 652 073
Compte de la caisse de pension de retraite des Forces canadiennes .....	divers	37 578 628	
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada .....	divers	10 453 724 135	845 720 410
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada .....	divers	20 337 853	
Compte d'allocations de retraite des parlementaires.....	divers	394 555 828	37 822 796
Compte de convention de retraite des parlementaires.....	divers	106 872 584	9 979 113
Compte de convention de retraite—			
CCR N 1—Fonction publique .....	divers	416 151 867	34 955 714
CCR N 1—Forces canadiennes .....	divers	72 806 419	5 953 369
CCR N 1—Gendarmerie royale du Canada .....	divers	18 156 011	1 495 628
CCR N 2—Fonction publique .....	divers	835 423 865	66 501 801
Compte de prestations de retraite supplémentaires .....	divers	98 390 427	3 745 590
		<i>135 417 805 788</i>	<i>10 870 161 706</i>
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite.....	divers	(7 858 000 000)	(1 519 000 000)
		<b>127 559 805 788</b>	<b>9 351 161 706</b>
Prestations futures des Anciens Combattants et autres employés .....	5,8	<b>39 367 000 000</b>	<b>2 309 000 000</b>
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada).....	divers	<b>7 482 952 179</b>	<b>182 131 321</b>
Compte des rentes sur l'État .....	divers	<b>405 722 191</b>	<b>28 453 798</b>
Comptes de dépôt—			
Dépôt de garantie générale .....	divers	3 938 546	
Code canadien du travail—Appels sur			
recouvrement de salaire.....	divers	565 130	23 104
Dépôt de garantie d'entrepreneurs .....	divers	9 642 250	245 379
Comptes ne portant pas intérêt .....		222 094 229	
		<b>236 240 155</b>	<b>268 483</b>
Comptes en fiducie—			
Fonds des bandes indiennes .....	divers	1 231 468 211	61 850 001
Comptes de succession des Indiens .....	divers	12 447 524	503 563
Comptes d'épargne des Indiens .....	divers	37 645 267	1 872 495
Service canadien du renseignement de sécurité—			
Bourses scolaires .....	divers	30 789	768
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance.....	divers	1 965 523	47 464
Fonds de fiducie des détenus .....	divers	10 068 066	3 929
Comptes gérés.....	divers	2 625 398	63 176
Fonds de successions .....	divers	2 902 362	700
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens Combattants .....	divers	549 893	83 289
Comptes ne portant pas intérêt .....		456 724	
		<b>1 300 159 757</b>	<b>64 425 385</b>
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Liquidation—Compagnie d'assurances .....	divers	59 262	479 591
Compte de prestations de décès des Forces régulières .....	divers	192 898 346	15 517 088

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—Fin

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	\$	\$
Compte de prestations de décès de la fonction publique .....	divers	2 100 375 954	163 384 196
Comptes ne portant pas intérêt .....		15 911 857	
		<b>2 309 245 419</b>	<b>179 380 875</b>
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes .....	divers	6 139	312
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge .....	divers	30 805 140	2 477 090
		<b>30 811 279</b>	<b>2 477 402</b>
Autres comptes à fins déterminées—			
Compte de stabilisation du revenu net .....	divers	1 978 401 607	54 583 456
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec .....	5	2 677 771	133 889 <sup>(2)</sup>
Dépôts pour projets divers .....	divers	407 714	15 668
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens .....	divers	41 918 955	1 966 733
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie .....	divers	594 848	18 266
Compte spécial de la Cour fédérale .....	divers	11 030 175	143 850
Comptes ne portant pas intérêt .....		170 899 927	
		<b>2 205 930 997</b>	<b>56 861 862</b>
Revenus reportés—Comptes à fins déterminées .....	divers	<sup>(3)</sup>	<b>689 363</b>
Obligation relative à des contrats de location-acquisition .....	divers	<b>2 774 211 438</b>	<b>155 797 918</b>
Autres comptes—			
Allocations de droits de tirage spéciaux .....	divers	<sup>(4)</sup>	<b>24 237 242</b>
<b>Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes .....</b>		<b>183 672 079 203</b>	<b>12 354 885 355</b>
<b>COMPTE À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—</b>			
Compte d'assurance-emploi (net) .....	divers	46 231 557 535	1 095 519 194
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie .....	divers	529 939	13 075
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution			
par les hydrocarbures causée par les navires .....	divers	330 734 144	12 817 451
Compte de fiducie de Mackenzie King .....	divers	225 000	11 632
Dons pour la recherche sur la santé .....	divers	140 267	87 234
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine .....	divers	250 000	7 661
Comptes ne portant pas intérêt .....		(190 554 899)	
		<b>46 372 881 986</b>	<b>1 108 456 247</b>
Redressements cumulés de la consolidation (les opérations de l'exercice en cours sont présentées avec les revenus et les dépenses du gouvernement) .....		(46 372 881 986)	(1 108 456 247)
<b>Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés .....</b>			
<b>TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE .....</b>		<b>621 128 831 187</b>	<b>35 768 705 431</b>
Composé de:			
Frais de la dette publique en vertu d'autorisations législatives			
avant provision et redressements de consolidation .....			35 931 363 760
Total de la provision des frais de la dette publique .....			945 797 918
Redressements de consolidation .....			(1 108 456 247)
Total des frais de la dette publique .....			<b>35 768 705 431</b>

<sup>(1)</sup> La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.

<sup>(2)</sup> La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.

<sup>(3)</sup> Des informations supplémentaires sur les revenus reportés des comptes à fins déterminées sont fournies à la section 5 du volume I.

<sup>(4)</sup> Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ce compte de passif est présenté aux comptes d'opérations de change à la section 8 du volume I.



# SECTION 9

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*

2003-2004

## **Palements de réclamations contre l'État, Palements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour**

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Palements de réclamations contre l'État . . . . .	9.2
Palements à titre gracieux . . . . .	9.16
Montants adjugés par une cour . . . . .	9.24

## PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 \$ ou plus. Les réclamations inférieures à

1 000 \$ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

### PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			
<b>Ministère</b>			
Accident impliquant un véhicule de l'État—		Yanko Mechant Law Group en fiducie pour	
ING Insurance pour Jensen M. ....	6 577	Romaniszyn E. ....	210 000
Société d'assurance publique du Manitoba pour		Règlement suite à la résolution d'un litige—	
Allard C et Romanow T. .... \$	5 334	Fontaine C. ....	3 500
Warkentin G. ....	1 309	Règlement pour pertes subies en relation	
	6 643	avec la détention de chiens—	
Peace Hills Insurance pour Reedyk S. ....	1 080	Evaniew D et J. ....	4 023
Indemnité pour dommages à un bien et/ou		Règlement résultant d'une plainte déposée	
pertes de salaire—		à la Commission canadienne des	
Co-operators General Insurance ....	16 792	droits de la personne—	
Freightland Carriers Inc. ....	13 000	Pomone A. ....	2 000
Indemnité pour dommages aux terrains causés		Règlement pour pertes subies en lien avec	
par une inondation lors de la construction du		l'exportation d'embryons—	
barrage Shellmouth—		Shore Holsteins Corp. International ....	9 600
Akers G. ....	18 648	Règlement pour pertes relatives à des	
Daniel Colin Mackenzie Hallson ....	18 648	carcasses de porc mal identifiées—	
Gleboff P. ....	41 638	Larsens Packers Limited ....	21 520
Hanna D. ....	11 508	Règlement de réclamation relativement au	
JI FD et JH McIsaac. ....	26 834	Régime de pension de retraite de la	
Kuzma B. ....	1 670	fonction publique—	
Leavens O. ....	2 812	Sivyer R. ....	5 000
Lesann H et Lesann I. ....	18 267	Règlement pour un champ de pommes de terre	
Morgan Khaladkar & Skinner Barristers ....	110 232	endommagé par une voiture de l'agence—	
Rosowsky & Campbell Barristers. ....	97 587	Polstra R. ....	1 000
Stooshinoff Law Office en fiducie ....	137 393	Règlement suite à une plainte à la	
Todosichuk E et Todosichuk S. ....	4 272	Commission canadienne des droits de la	
Todosichuk V. ....	4 272	personne—	
Règlement hors cour—		Chivers Kanee and Carpenter en fiducie ....	46 000
Riley F. ....	93 663	Règlement pour miel testé sans	
3 noms retenus <sup>(1)</sup> ....	59 000	autorisation—	
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (18) ....	10 163	JR Laboratories Inc. ....	7 800
	700 699	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (18) ....	5 621
			392 828
		<b>Commission canadienne des grains</b>	
		Règlement de réclamations de	
		Palliser Grain Ltd—	
		Borden Ladner Gervais LLP en fiducie pour	
		B N E Furniture. ....	27 620
		Carlson D et Kirkwood R. ....	8 080
		Circle 6 Farms et Ronnar Farms. ....	31 900
			67 600
			1 161 127
		<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>	
		<b>Ministère</b>	
		Règlement de réclamations en vertu de	
		la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> —	
		14 noms retenus <sup>(1)</sup> ....	90 351
		Règlement de réclamations protégées par	
		une clause de confidentialité—	
		5 réclamations <sup>(1)</sup> ....	54 380

### 9.2 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Règlement pour blessure corporelle—		<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>	
Jung J . . . . .	2 250	<b>Ministère</b>	
Lacroix L . . . . .	1 750	Règlement de la Commission canadienne	
Pelletier L . . . . .	1 000	des droits de la personne—	
Règlement de réclamations causés par des erreurs		Eagles K . . . . .	1 750
administratives—		Gosen G . . . . .	7 000
Desbiens J . . . . .	1 954	Nom retenu <sup>(1)</sup> . . . . .	2 800
Dubois P . . . . .	1 139	Pedro Emmanuel Solicitors en fiducie pour	
McConnell A . . . . .	1 462	Nom retenu <sup>(1)</sup> . . . . .	19 500
Walker W . . . . .	2 982	Règlement à l'amiable pour le remboursement	
Règlement de réclamations pour dommages		des frais juridiques et des débours—	
accidentels ou à des pertes matérielles—		Community Legal Services en fiducie pour	
Acey K . . . . .	1 086	Ndayegamiye F . . . . .	1 383
Adeland G . . . . .	2 174	Règlement à l'amiable pour abandon de	
B.C. Automotive Association . . . . .	2 753	la poursuite judiciaire—	
Craig R . . . . .	4 000	Waldman and Associates en fiducie pour	
Curtis K . . . . .	1 057	Sogi B S . . . . .	17 500
Henri Birks & Sons . . . . .	8 714	Dan Miller en fiducie pour	
Insurance Corporation of British Columbia (2 réclamations)	16 108	Starkov R, Starkova I, Starkova V . . . . .	1 000
Jones M . . . . .	1 000	Osborne Barnwell en fiducie pour	
Jones-Erickson L . . . . .	2 513	2 noms retenus <sup>(1)</sup> . . . . .	42 500
Kugel M . . . . .	6 025	Indemnisation pour des frais juridiques—	
Litster K . . . . .	1 714	Nom retenu <sup>(1)</sup> . . . . .	5 000
O'Sullivan M . . . . .	1 021	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (4) . . . . .	2 556
SGI Canada . . . . .	1 206		100 989
Sirkin M . . . . .	12 000	<b>Commission de l'immigration et du statut</b>	
Stevenson and Associates en fiducie pour		<b>de réfugié du Canada</b>	
Xinyu Technology Canada Inc. . . . .	50 000	Règlement de médiation pour griefs—	
Strong J . . . . .	3 119	Hogg D . . . . .	23 000
Thomson M . . . . .	3 000		123 989
Tran M . . . . .	1 564	<b>ENVIRONNEMENT</b>	
Volpe M . . . . .	2 080	<b>Ministère</b>	
Vu H et Nguyen C . . . . .	1 043	Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Règlement de réclamation pour poursuite injustifiée—		Allianz Canada pour Klakowich R . . . . .	2 016
Constas A . . . . .	3 000	Braithwaite B en fiducie pour Eagleson S . . . . .	20 000
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (154) . . . . .	29 219	Graham Wells en fiducie pour Carrol D S . . . . .	11 500
		HSBC Canadian Direct pour Beek V . . . . .	1 075
	311 664	Saskatchewan Government Insurance pour	
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>		Leach S . . . . .	3 366
<b>Ministère</b>		Perez G . . . . .	3 399
Dommages causés à des biens—		Vanwinkle L . . . . .	2 076
Craft Council of Newfoundland . . . . .	1 300	The Economical Insurance Company pour	
Règlement résultant d'une plainte déposée		Bamwoya J . . . . .	3 653
à la Commission canadienne des droits		Accident impliquant un véhicule de location—	
de la personne (section 48)—		Budget Rent-a-Car pour Folk D . . . . .	2 061
Manitopyes G . . . . .	5 000	Frais de litige—	
McMillan WHR . . . . .	6 500	Municipalité régionale d'Hamilton-Wentworth . . . . .	173 209
Règlement hors cour de réclamations contre		Règlement pour dommages généraux	
l'État concernant les demandes faites au		et préjudices moraux—	
programme d'assistance aux publications		Cullen L . . . . .	18 000
du ministère du Patrimoine canadien—		Règlement pour dommages et pertes—	
TV Publishing Group . . . . .	87 879	Nom retenu <sup>(1)</sup> . . . . .	15 000
	100 679	Décision de la Commission canadienne	
<b>Téléfilm Canada</b>		des droits de la personne pour salaire	
Litige suite à une cessation d'emploi—		perdu et préjudices moraux—	
Dansereau D . . . . .	51 125	Chan S . . . . .	20 000
	151 804	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (5) . . . . .	1 674
			277 029

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>		Règlement hors cour—Relations de travail— Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	5 000
Frais de litige— Municipalité régionale d'Hamilton-Wentworth .....	173 208	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (27) .....	9 601
			523 284
<b>Agence Parcs Canada</b>			973 521
Accident impliquant un véhicule de l'État— Breckenridge M .....	1 000	<b>FINANCES</b>	
Règlement pour accident d'automobile— Bailey I .....	18 000	<b>Ministère</b>	
Règlement pour blessures corporelles— Boult A .....	5 000	Règlement des frais de litige— Blake Cassels & Graydon LLP en fiducie pour la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada .....	600 000
Savard M pour Fleury C .....	4 517	Réclamations inférieures à 1000 \$ (12) .....	5 568
Dommages matériels à des biens— Assistant général des caisses pour Salvail R .....	1 244		605 568
Samson, Bélair, Deloitte & Touche .....	10 196		
Règlement relié à une poursuite— Siscom Inc .....	4 500	<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>	
Bateau endommagé lors du bris du quai— Giard L et Coutois .....	1 772	Accident impliquant un véhicule de l'État— Benjamins S .....	1 260
St. Paul Fire et Marine Insurance pour Theoret R .....	7 177	Produits forestiers du Canada Ltée pour Rouleau D .....	2 677
Bateau endommagé dans les écluses du canal— Lefebvre B .....	3 241	Cluett J .....	2 107
Réclamation pour des blessures corporelles causés par une chute— MacDonald M .....	38 900	Day & Ross .....	29 630
Monfils E .....	77 296	Ernest Ross & Zink's Auto Body Repair .....	1 610
Règlement avec l'entrepreneur relié à un conflit de contrat— Doucet Mcbride en fiducie pour Les Rénovations Ancestrales Inc .....	65 000	Green MB & JJ Barrington Ltd. ....	1 726
Accident de véhicule motorisé— Canadian Car and Truck Rentals .....	1 623	ING Western Union Insurance pour Doak R .....	1 537
Crawford Adjusters Canada .....	2 822	Laverdiere D .....	1 953
Loster G et O .....	1 692	Insurance Corporation of British Columbia pour Lavigne M .....	2 522
Saskatchewan Government Insurance .....	25 561	Leerholm H .....	2 000
Réclamation concernant des dommages à un véhicule— Bow Valley Autobody Ltd. ....	1 625	Nelson R .....	3 104
Règlement de Stone Mountail— Duncan & Craig .....	29 439	McInnis C en fiducie .....	250 000
Règlement de Bear Hill Lodge— Bishop & McKenzie .....	6 289	Parsons Ennis Scott en fiducie pour Parsons K .....	17 500
Règlement concernant une barrière brisée qui a causé des blessures à une personne au Kicking Horse Campground— Hudson T .....	54 860	Patrick Ward & Sarkis Collision Center Ltd .....	3 124
Règlement avec un employé concernant la procédure de règlement des griefs— Holm A .....	1 000	Provincial Adjusting .....	1 466
Règlement hors cour—Passifs antérieurs pour accident impliquant un véhicule de l'État— Everard & Kutbitz en fiducie pour Aitken J et Milne N .....	1 350	Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada pour Sénéchal R .....	1 612
McCaffery, Goss & Mudry en fiducie .....	120 000	Sheppard JA .....	3 309
McLeod & Company en fiducie .....	20 000	Scott G .....	1 307
Peta Consultants .....	3 412	The Cooperators pour Daigle D .....	3 305
Dommages à un véhicule personnel— Moss M .....	1 167	La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Tardiff D .....	2 796
		Thiel's Wheels Michelle Matheron Motorcycle .....	2 895
		WPC Building Services .....	2 603
		Indemnité pour les blessures corporelles subies à Robertson Creek— Ted Boe Law Corporation pour Bratt I .....	30 000
		Indemnité pour le temps perdu durant la saison de pêche— Henderson J .....	2 500
		Indemnité pour les peaux d'animaux saisies— Browne Fitzgerald Morgan & Avis en fiducie pour Wade B .....	35 000
		Indemnité pour la perte d'animaux d'élevage lors du passage à trop basse altitude d'un hélicoptère— McInnis J .....	10 206
		Réclamation pour dommages impliquant un navire de la GCC— Patterson Palmer Hunt & Murphy R & Wells J .....	1 888

9.4 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS  
À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

## PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Indemnité pour dommages à un bateau— Nuna G .....	5 839	Règlement hors cour— Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	30 000
Dommages à un bateau causé par le NGCC Simcoe— Braekevelt A. ....	4 500	Consentement à se désister— Ogilvy Renault pour Crompton Cie .....	5 000
Dommage à des câbles immergés— McInnis C en fiducie .....	75 000	Résolution en milieu de travail— Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	40 970
Indemnité à la suite de la perte d'un attirail de pêche impliquant un navire de la GCC— Ryan A .....	1 228	Paiement de frais ordonné par la cour— Legge & Legge pour Attis J et Tesluk A .....	10 000
Accident de bateau à Miramichi— Clarke Drummie en fiducie pour Hayes P .....	102 500	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2) .....	913
Smith and Smith en fiducie pour Hayes P .....	45 000		97 763
Règlement hors cour pour les pertes subies par un pêcheur— Pelletier J .....	2 500	<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	
Indemnité pour des blessures corporelles— Hennigar Wells Lamey & Baker en fiducie .....	15 000	<b>Ministère</b>	
Robichaud Godin Williamson Theriault & Johnstone en fiducie .....	27 000	Règlement hors cour—Plainte relative aux droits de la personne— Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	35 000
Règlement de réclamation canadienne sur les droits de la personne— Bastien G .....	3 500	Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne— Gurr G. ....	5 000
Ezurike L .....	30 000	Lee C. ....	5 029
Vos T. ....	3 500	Raven, Allen Cameron & Ballantyne en fiducie pour nom retenu <sup>(1)</sup> .....	75 000
Règlement conforme aux illustrations— Gillespie BG .....	10 000	Yott J .....	2 105
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (35) .....	16 160	Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	100 000
	761 364	Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	10 000
		Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	16 000
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>		Règlement d'une réclamation découlant d'un accident impliquant un véhicule de l'État— Girard TL .....	1 700
<b>Ministère</b>		Règlement d'une réclamation relative à une plainte contre un processus de sélection— Giguère H. ....	1 176
Règlement hors cour d'une réclamation contre l'État pour congédiement injustifié— Adams & Adams en fiducie pour Bietrix F. ....	1 933	Règlement d'une réclamation pour dommages et intérêts— Lappas T et T .....	6 000
Henk Kloppers Attorneys en fiducie pour Bietrix F. ....	9 081	Règlement—Consentement à payer les frais judiciaires— Alcindor M. ....	5 000
Henault L. ....	73 212	Ma N. ....	7 161
Règlement hors cour— 2 noms retenus <sup>(1)</sup> .....	627 368	Règlement hors cour d'un grief concernant une cessation d'emploi pour des raisons disciplinaires— Perry L. ....	40 000
Remboursement d'un règlement d'assurance— La Nationale du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie pour Charron-Fortin L .....	123 835	Indemnisation pour dommages généraux— Langevin JA .....	1 500
Réclamation pour des dommages à des biens— Bieber D .....	5 439	Règlement hors cour d'une plainte logée contre la Commission de l'assurance-emploi— Bélangier, Sauvé en fiducie pour nom retenu <sup>(1)</sup> .....	2 796
Bollman R. ....	10 000	Maître Gilbert Nadon en fiducie pour nom retenu <sup>(1)</sup> .....	9 591
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (3) .....	753	Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	5 369
	851 621	Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	5 128
<b>SANTÉ</b>		Règlement d'une réclamation pour le non octroi d'un contrat de services— Letellier et Associés. ....	1 500
<b>Ministère</b>		Modern Installation Inc .....	5 000
Accident impliquant un véhicule de l'État— Aviva Canada Limited pour Binet C. ....	5 401	Règlement d'une réclamation concernant l'annulation d'un accord de contribution visant à fournir des services en tant que gestionnaire— Butcher M. ....	1 542
Insurance Corporation of British Columbia pour nom retenu <sup>(1)</sup> .....	4 300	Cline, Backus, Nightingale, McArthur Notaires pour frais judiciaires .....	66 610
Société d'assurance publique du Manitoba pour Warren J. ....	1 179	Foster G .....	8 308
		Grant D .....	4 130

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Hamill E. ....	1 317	Règlement pour violation du droit de propriété—	
Hiebert R. ....	9 408	Ministre des Finances de la Colombie Britannique pour	
Jordan M. ....	7 283	Michel A. ....	10 000
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (12) .....	5 172	Règlement pour droit d'adhésion—	
	453 825	Blake Cassels & Graydon LLP pour	
		Eminiskin Indian Band. ....	60 000
		Roddick, Scott & Johnson pour	
		Hodgson A, Hodgson D, Hodgson H, Hodgson L,	
		Hodgson T, Leeb C, Leeb D, Lundie A, Pugh P. ....	1 400 000
		Règlement concernant la colonisation rurale—	
		Enoch Cree Nation. ....	54 000 000
			66 529 358
			66 708 946
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>		<b>INDUSTRIE</b>	
<b>Ministère</b>		<b>Ministère</b>	
<b>PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES</b>		Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Règlement d'une réclamation associée aux six mois		Baseline Collision Repairs. ....	2 352
de travail additionnels de M. Hare comme		Assurance publique du Manitoba. ....	12 997
négociateur en chef du gouvernement fédéral—		Règlement en vertu de la <i>Loi canadienne</i>	
Hare Susan M en fiducie. ....	56 000	sur les droits de la personne—	
Règlement d'une plainte logée à la Commission		4 noms retenus <sup>(1)</sup> . ....	72 607
canadienne des droits de la personne—		Règlement concernant une prime d'indemnité	
Kelly M. ....	17 000	de départ—	
Règlement pour paiement de loyer mal dirigé—		Nom retenu <sup>(1)</sup> . ....	169 142
Andrew J. ....	4 000	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2) .....	1 054
Règlement pour sous-paiement de			258 152
revenu de location—			
George M. ....	12 452	<b>Conseil national de recherches du Canada</b>	
Règlement pour perte de profit—		Accident impliquant le véhicule d'un visiteur—	
McLean B. ....	75 000	Insurance Corporation of British Columbia. ....	1 630
Règlement pour avoir manqué la révision des loyers—			259 782
Grant Kovacs Norell, Barristers & Solicitors		<b>JUSTICE</b>	
en fiducie pour Little Shuswap Lake Band. ....	2 000	<b>Ministère</b>	
Little Shuswap Lake Band. ....	12 514	Paiement d'un règlement—	
Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1) .....	622	Arvay Finlay, Barrister & Solicitor. ....	400 000
	179 588	Bayne, Sellar, Boxall pour frais d'avocat. ....	1 000
		Kathleen A Lahey, Barrister & Solicitor. ....	50 000
		Nelligan O'Brien Payne, Barrister & Solicitor. ....	327 667
		Paiement pour dommages causés à un véhicule	
		dans le stationnement—	
		Dawson M. ....	1 225
		Paiement d'un règlement impliquant un employé—	
		Nault J. ....	2 000
		Réclamations inférieures à 1 000 \$ (3) .....	693
			782 585
		<b>DÉFENSE NATIONALE</b>	
		<b>Ministère</b>	
		Règlement d'une réclamation faite à la suite d'un accident	
		impliquant un véhicule ministériel—	
		Ace Auto Leasing Limited. ....	45 372
		Alamo Rent A Car. ....	3 606
		Alliance Insurance Company of Canada Inc. ....	7 344
		Allianz Insurance Company of Canada	
		pour McEachern P. ....	1 166
		Allstate Insurance Company. ....	3 967
		Atlantic Collision Centre. ....	3 701

9.6 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS  
À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Attache Remorque Québec Inc	1 000	JH Ryder Machinery	1 286
Auto Sourcing Leasing and Rentals	5 437	Jukic A & A	3 036
Automatic-Commerce	4 349	Jurasin J	4 581
Avis Canada	3 090	Kelly A	2 797
Avis Rent-A-Car	1 357	King G	3 605
Ayotte C	2 891	Kochler M	3 728
Badnjevic R	1 138	Kundid A	1 361
Beaupré T	7 848	Kundid A M	2 958
Bedard R	1 075	Latinovic D	1 415
Blake D	1 613	Liberty Insurance Company of Canada pour	
Brien's Auto Repair	4 881	Koch D	2 114
Brookfield, Lepage, Johnson	3 168	Location Pelletier	4 569
Budget Rent a Car of Canada Ltd	112 475	Lombard Insurance pour Wagner	3 900
Cambron JM	1 583	Maksic D	8 097
Canadian National	2 389	Société d'assurance publique du Manitoba	1 234
Carmichael M	1 215	Société d'assurance publique du Manitoba pour	
Carroll Collision Centre pour Sampson	2 499	Argus	2 466
Chapman Autobody	1 228	Brar	7 001
Churu Inc	5 000	Cormier	2 445
Clow I	1 858	Gloor	1 453
Colbourne B	1 068	Hanson	2 867
Collision Experts	1 168	Jalbert	9 986
Colonial Collision Centre pour Elliott-Deptuck	2 417	Kimelman	1 731
Cooperators Insurance Company pour		Lefebvre	1 337
Brace T	3 684	McCombe-Fleming	1 846
Shoemaker J	5 744	Nims	1 895
Deveau N	15 473	Syganiec	1 609
Discount Car and Truck Rental	14 133	Martino Brothers Limited	2 560
Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance-		McArthur BF	1 937
Générale pour Donnelly	3 650	McWhirter S	1 900
Donna's Expresso	2 842	Meeuws G	1 244
Downey Car and Truck Rentals	2 913	Merling KG	7 956
Downey Ford Sales Limited	4 164	Ministère des transports du Québec	5 532
Doyle D	4 189	Mirkovic	1 412
Doyle P	6 151	More JM	3 271
Driving Force	14 278	MRDC Opérations Corporation	4 698
Ducharme Motors Ltd	5 497	Murdoch Group Inc	1 381
Entreprise Rent-a-car	107 391	Murdoch Group Insurance	2 367
Evans DL	4 240	National Car and Truck Rental	1 823
Everleigh J	2 414	National Lease	1 705
Ferris A	1 459	New Horizons Car and Truck Rental	2 948
Hawk Coach Lines	4 398	Osmanagic I	1 835
Hertz Dallas Investments Inc	12 345	Osmond AG	3 554
Hertz Equipment Rentals	1 600	Parkside Landscaping	1 450
Hertz Truck/Car Rentals	1 144	Penbridge Insurance Company	2 390
Hometown Honda	3 791	Penske Truck Leasing Canada Inc	2 963
Hooper D	1 941	Pete's Sales and Service Limited	9 601
Horn B	2 248	Petro Canada Service Station Newcastle Ontario	2 169
Huskins W	1 171	Pilcher M	9 570
Hyatt Rentals	1 167	Pineault C	3 066
Hydro One	5 670	Piton JAS	1 532
ICBC pour Neid G	1 795	Plouffe ME	1 003
ING Insurance Corporation of Canada pour		Primo Trailer Sales Limited	1 796
Barrett	1 137	Bureau du Conseil privé	44 594
Smith MJ	7 347	Prosic N	1 617
Trenholme	2 884	Samuels J	5 500
Insurance Corporation of British Columbia pour		Sarajevo L D	4 248
Mika S	5 116	Saskatchewan Government Insurance pour	
Watson J	2 634	Bjerke	9 077
Insurance Corporation of Newfoundland pour		Colan	4 256
Michelin	2 039	Security National Insurance Company pour	
Jacquard S	1 013	Westlake W	6 769
Janes Auto Body Clinic	1 586	Simon M	1 525
		Sinclair D	6 014

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
SM Sport	1 150	Hacker, Gignac, Rice en fiducie pour	
Solesa D	1 410	King G	5 000
Sorensen Pontiac Buick GMC	2 800	Ipkarnak E	4 506
State Farm Insurance	1 058	Ittuksarjuat D	1 200
Stephanson MJ	1 275	James J et Roberge R	1 500
Subasic J	1 701	Kelly M	1 928
Sutcliffe F	2 337	Kimak JP	3 000
Tamburic B	1 104	Laforest FB	2 089
Tandet Kenworth	1 705	LaGrandeur R	1 172
Taxi Cormier Ltée	1 457	Lewis R	8 500
Taylor C	3 224	Longtin A	4 600
Terra Rent A Car Limited	2 512	Mulligan MP	1 787
République de Hongrie	1 192	Murphy W	2 227
Thrifty Rent-a-car	13 053	Nash P	5 000
Timmons I	36 161	Pollard T	2 339
Ville de Blind River	3 960	Pritchard C	10 000
Toyota Futur Oto St-Raymond	1 511	Promotion Dorchester pour	
Tragler B	3 674	SMG/Attache Remorque	5 195
Trius Car and Truck Rental	94 581	Sinclair D	1 112
Trius Leasing Ltd	1 076	St Pierre P	4 802
Unifund Insurance pour Walsh K	1 299	Temple K	1 000
Velika K	42 367	Thomson JD	2 021
Vujenovic M	7 427	Webb E	5 000
Watson and Ash en fiducie pour McLennan J	3 064	Wickie J	1 115
Wawanesa Insurance pour		Débours divers—	
Arsenault	3 342	1 <sup>st</sup> Guaranty Trust	1 600
Robichaud	3 588	Ligue des cadets de l'air du Canada	2 606
White's Diesel	1 883	Allan, Frascas, and Pringle en fiducie pour	
Zupanijski S S	1 501	Satzke-Pomeroy	175 500
Zwicker M	1 190	Ligue de l'Armée du Canada	13 932
Règlement de réclamations découlant de		Automatic-Commerce	86 156
blessures corporelles—		Baker S	16 500
Coleman, Fraser, Whittome, and		Beaudet F	525 000
Parcells en fiducie pour MJD	83 419	Beaupré T	125 000
Cross J	4 400	Blaney McMurtry LLP en fiducie pour	
Dubreuil N	10 000	Amertek	5 779 545
Routhier L	5 750	Bryce, Geoffery en fiducie pour MacPherson H	50 000
Williams J	6 035	Butlin, Oke, Roberts, and Nobles en fiducie pour	
Règlement de réclamations pour perte		Minderlin	12 000
et/ou dommages aux effets personnels—		Agence du revenu du Canada	29 281
Angutimarik J	1 480	Carter S	70 000
Anstey-Martin D	1 933	Casselman S	25 000
Backus D	2 108	Churu Inc	23 264
Baker J	4 581	Ville de Penticton	20 707
Barry R	1 613	Coady Filliter en fiducie pour Borgo Upholstery	85 123
Blake D	1 613	Côte E	30 000
Boucher M	1 699	Crease, Harman and Company en fiducie pour	
Boucher T	4 566	Tranter R	35 654
Bourbeau D	2 650	Daley B	50 000
Bowness D	1 224	Desrosiers D	8 600
Brenton A	1 310	Drew D	21 000
Brown J	2 520	Frank E Van Dyke en fiducie pour Elliot K	10 000
Cambron JM	11 545	Froment L	5 000
Cooze K	1 926	Gordon and Vellatta en fiducie pour Howe BC	431 328
Cordero Lodge	1 591	Halyk Kennedy Knox en fiducie pour	
Curtis C	1 200	Primerose/Norsack	1 000 000
Curtis H	4 414	Hansen	1 471
Delaney B	4 345	Hartl G	14 071
Dober L	3 949	Hassett LA	31 000
Doyle P	3 000	Hodder D	1 877
Farewell B	1 900	Holmes RJM	5 608
Farrell P	2 501	Hydro One	1 318
Fulton W	1 575	International Code Fire Services Inc	230 000
		Parc National Jacques Cartier	3 500

9.8 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS  
À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR



## PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Parc National Jacques Cartier . . . . .	1 425	<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>	
John's, Southward, Glazier, Walton, et Maughs en fiducie pour Berry . . . . .	10 000	Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1) . . . . .	614
Kranz J . . . . .	4 980		6 137
Kranz JC . . . . .	114 223		
Landry's Vacuum Service . . . . .	1 196	<b>CONSEIL PRIVÉ</b>	
Langlois, Kronstrom, and Desjardins en fiducie pour McKean . . . . .	98 250	<b>Ministère</b>	
Larue J. . . . .	52 500	Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1) . . . . .	587
Lavery, De Billy en fiducie pour Scubatheque L. . . . .	5 000		
Lee P. . . . .	5 000	<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</b>	
Loffelbien S & K . . . . .	2 072	Règlement de réclamations d'abus distribuées aux représentants légaux—	
Longman A. . . . .	16 000	263 noms retenus <sup>(1)</sup> . . . . .	13 491 316
Mathew G. . . . .	40 000		13 491 903
Mckercher and Whitmore en fiducie pour Genereux G. . . . .	150 000		
Mellin MA . . . . .	11 450	<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	
District municipal de Provost . . . . .	2 355	<b>Ministère</b>	
Ligue navale du Canada . . . . .	2 016	Frais d'annulation reliés à la conférence R-5—	
Nester L . . . . .	4 000	White Point Beach Resort . . . . .	5 891
P&O Ports North America . . . . .	62 154	Règlement concernant une modification de cellule en rattrapage—	
Patterson Palmer en fiducie pour Air Tight Sheet Metal . . . . .	361 905	Crane Canada Inc . . . . .	20 903
Paulin en fiducie pour Muratori F. . . . .	20 000	Tristar Mechanical Ltd. . . . .	34 789
Perlman and Lindholm en fiducie pour Coleman MP . . . . .	20 279	Réclamation reliée à l'adaptation de systèmes de CVC—	
Bureau du Conseil privé . . . . .	33 035	Entire Mechanical Contractors Ltd. . . . .	11 395
Roy J. . . . .	6 900	Règlement hors cour pour travaux effectués suite à un incendie survenu sur René-Lévesque Ouest—	
Selimovic A . . . . .	35 644	Construction Sogescon Inc . . . . .	168 730
Serre N . . . . .	15 000	Règlement hors cour du paiement de la retenue suite à un incendie survenu sur René-Lévesque Ouest—	
Short A . . . . .	5 500	Construction Sogescon Inc . . . . .	194 365
Silliker J . . . . .	5 000	Règlement et décision arbitraires en vertu du Tribunal canadien du commerce extérieur—	
Siskinds and Desmeules . . . . .	49 500	Noël/Import Export . . . . .	18 292
Spiry C . . . . .	63 635	Intérêts à payer selon l'article 5.03 de l'appendice C d'un accord de contribution—	
St Amour P. . . . .	22 000	Malette Société en nom collectif . . . . .	153 000
Stadt Koln . . . . .	18 316	Règlement pour rupture des contrats—	
Stopford M . . . . .	43 685	Blaney McMurtry Barristers and Solicitors pour Fercan Developments . . . . .	130 000
Sutcliffe D. . . . .	1 875	Draftworldwide Canada Inc . . . . .	400 000
Timmons I. . . . .	23 052	J S Murray Electrical Ltd . . . . .	74 766
Turnham Woodland en fiducie . . . . .	20 000	Demande d'indemnité pour pertes ou dommages dus au retardement du contrat—	
États-Unis département du Trésor . . . . .	50 044	154348 Canada Inc. . . . .	85 120
États-Unis département du Trésor . . . . .	3 087	Stockton & Bush Management Inc . . . . .	10 494
Westmar Consultants Port of Vancouver . . . . .	1 889	Indemnité payée à un employé—	
White D. . . . .	14 535	Schenkman I. . . . .	2 643
William D. . . . .	1 132	Règlement pour frais juridiques—	
Règlements ministériels en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne—		McLeod vs Postes Canada . . . . .	1 264
37 noms retenus <sup>(1)</sup> . . . . .	1 048 550	Rupture de contrat relié avec Bilco Construction Ltd—	
Remboursement de la part du Canada pour des réclamations découlant de dommages—		Gillespie Renkema Barnett . . . . .	47 041
The German Defence Cost Offices . . . . .	1 371 359	Accident de véhicule motorisé—	
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (465) . . . . .	179 481	Norcan Leasing Ltée pour Oskui SR . . . . .	40 394
	14 151 938	Plainte au TCCE no PR-2003-023—	
		Heenan Blaikie LLP pour MHPM Project Managers Inc . . . . .	35 000
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>			
<b>Ministère</b>			
Accident impliquant un véhicule de l'État—			
Insurance Corporation of British Columbia pour Brown A K et Brown K W . . . . .	5 031		
Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1) . . . . .	492		
	5 523		



## PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
8 noms retenus <sup>(1)</sup> .....	5 056 473	Empire Auto Body Inc pour Peter T. ....	1 043
Indemnités pour perte et/ou dommages aux biens personnels—		Empire Auto Body Inc pour Peter T. ....	5 717
7 noms retenus <sup>(1)</sup> (détenus) .....	9 736	Family Insurance Solutions Inc pour McKilligan R. ....	3 454
Indemnités pour des cas reliés au travail—		Family Insurance Solutions Inc pour Minnie L. ....	1 274
Allan K. ....	2 000	Froelich D. ....	1 185
Gosselin J. ....	7 500	Fulton P. ....	2 700
Goyette S. ....	3 821	Gillman J. ....	5 964
Hamilton JS. ....	1 212	Godin G. ....	2 925
Leeder G. ....	20 000	Gold Key Pontiac Buick GMC pour Deremo T. ....	3 762
Millette A. ....	2 500	Goose Bay Motors Ltd pour Andrew E. ....	2 773
Reed R. ....	2 248	Gross K. ....	2 675
Soronow S G en fiducie pour Mottley G. ....	20 000	Gullison W. ....	2 250
Règlements d'accidents de véhicules automobiles—		Guthrie B. ....	3 185
Bronson & Company Barristers & Solicitors pour		Hazeldine W. ....	3 004
Szostak L. ....	5 500	Hinz R. ....	1 535
Coyote Collision pour Etchart F. ....	3 595	HSBC Canadian Direct Insurance Inc pour	
ICBC pour Footh B et Roger B. ....	1 515	Bryson L. ....	1 853
Insurance company of BC pour Carell C. ....	1 784	Maisey P. ....	1 086
Langver T. ....	1 500	Richie D. ....	1 221
Leger A. ....	2 135	Vriend M. ....	2 055
Royal & Sun Alliance pour Gustave J. ....	2 247	ING Insurance Company of Canada pour	
Sproul G. ....	1 274	Bellavance J. ....	1 135
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (631). ....	90 003	Stoughton J. ....	3 224
	6 125 981	Insurance Corporation of British Columbia pour	
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>		Abbott D. ....	3 221
Règlement pour dommages provenant d'une tierce partie pour des accidents d'automobile—		Allan R. ....	2 403
Aliant. ....	1 233	Bains S. ....	3 889
Allianz Insurance Company of Canada pour		Baldassarre L. ....	1 019
Dersch P. ....	11 332	Barrett J. ....	2 278
Allstate Insurance pour Brun L. ....	2 797	Basra S. ....	3 042
Andrew R. ....	2 777	Benoit D. ....	2 579
Arnaud R M J. ....	1 154	Bergman S. ....	8 304
Axa Pacific Insurance Company pour Schmidt T. ....	1 086	Bickerton D. ....	2 239
Baffin Snowmobile Repair Shop pour		Blaschuk C. ....	3 575
Maccormack K. ....	3 601	Buckley L. ....	2 353
Barry T. ....	3 000	Campion P. ....	3 197
Brothers Autobody Refinishers Ltd pour		Canopus Investments. ....	20 015
Kellough K. ....	1 433	Chim T. ....	2 558
Budget Rent a Car pour Hansen J. ....	9 834	Chueden J. ....	1 337
Caduff M. ....	1 500	Chumm J. ....	1 281
Canadian Northern Shield pour Morrison N. ....	1 080	Conlon M. ....	2 978
CEI Services comme subrogés de Hoffman G. ....	19 010	Croteau C. ....	1 056
CGI Information Systems pour Tanner P. ....	6 719	Danczak A. ....	10 918
CGU General Insurance Company pour		Danyluk V. ....	6 175
Columbine L. ....	2 016	Dapic J. ....	1 301
Chow Y W Y. ....	1 071	Doren D. ....	1 562
Ville de Burnaby. ....	1 588	Easthom S. ....	3 094
Ville de Surrey. ....	2 535	Eghtesadi I. ....	1 106
Ville de Surrey. ....	1 461	Elliot S. ....	4 470
Clements C. ....	5 900	Engler A. ....	7 536
DBA Nat Car Rental pour H A L T Holdings. ....	25 149	Fan J. ....	3 415
Devon Transport Ltd. ....	17 689	Fletcher N. ....	13 432
Dollar Thrifty Automobile Group Canada Inc pour		Florio J. ....	3 889
Nagano G. ....	17 545	Francis A. ....	1 149
Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance		Franklin A. ....	7 739
Générale pour Lebouthillier N. ....	1 230	Fromme M. ....	9 132
Economical Insurance Group pour		Gervaisk J N. ....	5 023
Sterling G. ....	6 960	Girard C. ....	3 013
Economical Mutual Insurance Co pour Carson K. ....	1 147	Gomez J. ....	2 805
Ejesiak K. ....	2 080	Hamar D. ....	3 959
		Hui B. ....	1 184
		Ireland S. ....	1 288
		Jones E. ....	2 427

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Kapelan Z .....	1 264	Sanderson S .....	1 709
Kim G H .....	1 041	Sannoffsky D .....	1 348
Kirk P .....	1 215	Ministre des Finances pour Saskatchewan	
Kraley O .....	5 271	Highways and Transportation .....	1 640
Krische R .....	1 744	Motor Mart pour Dares G .....	2 079
Kristel B .....	18 719	North's Auto Body Limited pour Young R .....	3 186
Kuti T .....	1 283	Optimum Insurance Co pour Hirtle W .....	8 870
Leong L .....	27 958	Pembridge Insurance pour Reid J .....	3 042
Low V .....	1 681	Pierre Poitras Body Shop pour Cyr B .....	1 026
Ly V H .....	2 761	Portland Street Honda pour Mang S .....	4 556
MacKenzie C .....	9 511	Pryke Lambert Leathley Russell pour	
Magyar E .....	5 767	McCutcheon G V .....	29 500
Mai L L .....	3 078	Rempel P .....	1 143
Malange R .....	4 480	Renascent Collision Services pour Grainger J .....	2 483
McGraw F D .....	8 243	Reyda R .....	1 046
Methuen B .....	1 225	Royal & Sun Alliance pour	
Mori A .....	1 532	Cown M .....	5 252
Multani G .....	2 132	Steeves S .....	1 610
National Car Rental .....	3 545	Saskatchewan Government Insurance pour	
Ocampo A .....	2 681	Badger W K .....	4 637
Panneir D .....	4 222	Foster C .....	1 763
Pataki F .....	1 229	Generoux C J .....	1 544
Perri R .....	1 000	Heilman C .....	1 228
Poony S .....	6 037	Jamieson D .....	3 902
Randall A .....	3 577	Mckenzie A .....	3 070
Resendes R .....	2 990	Moebis A .....	1 524
Salten W .....	3 282	Arrondissement scolaire # 5 pour Howse K .....	1 227
Samra P .....	3 652	Scottish and York pour Verge E .....	6 409
Severyn P .....	2 174	Scrivener MC .....	2 065
Straford S .....	2 492	Scrivener MC .....	4 115
St Laurent A M .....	1 944	Taylor Ford Sales Ltd pour White A .....	2 417
Taylor-Hanson K .....	3 498	The Co-Operators pour Deveaux W .....	2 174
Tourand S .....	3 309	The Coachworks Ltd pour Billard A .....	3 660
Towriss C B .....	2 190	The Economical Insurance Group pour Hurlburt R .....	3 292
Vandrimmelen T .....	3 538	Trojan Collision Services Ltd pour Bailey D .....	2 917
Wheatley K .....	8 004	Unifund, Compagnie d'assurance pour Hoogenraad R .....	2 816
Wilson M .....	3 223	Wilton M .....	1 000
Woods C .....	1 378	Wolf Collision Ltd pour Ryan W .....	2 709
Xia C J .....	5 822	Commission des accidents du travail pour Mann C V .....	29 877
Insurance Corp of British Columbia Legal Unit pour		Règlements pour blessures/fatalité à la suite	
Anipet Animal Supplies .....	2 143	d'accidents de voitures—	
Aujla S .....	1 383	Ahern T .....	8 300
J & S Collision pour Gilmore T .....	2 487	Alberta Motor Association Insurance Co pour Hitman S .....	14 884
Jacobsen Pontiac Buick (1993) Ltd pour		Allan W Watchorn en fiducie pour McCormick D .....	35 000
Bassingthwaighte R .....	4 241	Altagas Services Inc .....	1 329
Kane Shannon & Weiler en fiducie pour Watson S .....	2 000	Andreassen Olson Borth en fiducie pour Sieben P .....	64 960
Karlik K .....	1 084	Back to Health Inc .....	1 300
Keeping G .....	1 500	Back to Health Inc pour Crocker W .....	1 300
Kirmac Carstar pour Dobney T .....	2 606	Becker Mathers en fiducie pour Kapelan Z .....	10 000
Laurette R .....	1 000	Becker Mathers en fiducie pour Martin R J .....	50 000
Leo Lenders Auto Body pour Curry E .....	2 223	Benoit D .....	6 975
MacDonald Pontiac Collision Centre pour Caron G .....	1 596	Braithwaite Boyle en fiducie pour Leeds R .....	27 000
Hydro-électricité du Manitoba .....	6 055	Brown Benson en fiducie pour Sykes K .....	120 000
Assurance publique du Manitoba pour		Burns Fitzpatrick Rogers & Schwartz en fiducie pour	
Harding .....	1 122	Salvia E .....	5 000
Harvey C .....	1 475	Campbel & Company pour Ugay C .....	33 000
Legall K .....	1 199	Cantini Law Group en fiducie pour Reid L .....	17 500
Lopes A .....	1 675	CGU Group Canada Ltd pour Imarc Inc .....	1 408
Monias C .....	10 724	Ches Crosbie Barristers pour Mason C .....	8 250
Munroe I .....	2 631	Christopher D Zilinski en fiducie pour Brockway D .....	20 000
Ross S .....	1 237	Cox Hanson O'Rrilly Matheson en fiducie pour Holt S .....	5 000
Serafin F .....	2 763	David A McMillan en fiducie pour Gardiner SC .....	54 000
Groupe d'assurance publique du Manitoba pour		Dick Byl en fiducie pour Harpe D .....	13 000
George O .....	1 184	Dodich J .....	4 000

9. 12 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS  
À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

## PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Durocher Simpson en compte de fiducie pour Hessel R. . . . .	2 200	Taylor-Hanson K. . . . .	2 000
Economical Mutual Insurance Co pour Fowler K. . . . .	5 790	Wagner and Associates en fiducie pour Dunn T. . . . .	15 000
Flemming Sombrowski & Lawrence en fiducie pour Pauls B. . . . .	2 846	Wayne L George en fiducie pour Lynch D. . . . .	16 000
Fred R Stagg Law Office en fiducie pour Jenkins A. . . . .	12 500	Westgard K. . . . .	3 000
Jenkins D. . . . .	1 040	Williams Roebathan McKay & Marshall en fiducie pour Crocker W. . . . .	10 000
Geselbracht Brown en fiducie pour Gorosh M. . . . .	19 000	Young R. . . . .	2 500
Giusti & Ellan pour Skrzyniarz K. . . . .	20 000	Zed & Company en fiducie pour Crawford P J. . . . .	9 064
Goldman Zimmer Bray en fiducie pour Casey J. . . . .	3 750	Zoel Dionne en fiducie pour Dionne Z. . . . .	25 000
Hammerberg Altman Beaton & Maglio en fiducie pour Wong J G H. . . . .	17 000	Nom retenu <sup>(1)</sup> . . . . .	225 000
Hanson Wirsig Matheos en fiducie pour Staven M. . . . .	22 745	Règlements pour dommages causés par blessures corporelles, agression, fausse arrestation, excès de force, perte de revenu et négligence—	
Horne Marr Zak en fiducie pour Chumm J. . . . .	17 458	Birkett Ticoll en fiducie pour Hodgson T. . . . .	15 700
Hrytsak Law Office en fiducie pour Purewal K S. . . . .	13 100	Booth Dennehy en fiducie pour Spittal S. . . . .	20 000
J Hayes en fiducie pour Geremia K E. . . . .	125 000	Brownlee LLP en fiducie pour Jerry N. . . . .	25 000
James H Brown & Associates en fiducie pour Powers A. . . . .	10 438	Cormier G. . . . .	5 000
John D McGreevy en fiducie pour Large J. . . . .	41 000	Dorothy Jean O'Donnell en fiducie pour Der I. . . . .	2 875
Kolthammer Batchelor & Laidlaw en fiducie pour Palmer M. . . . .	14 000	Graham C. . . . .	2 500
Kralley O. . . . .	7 290	Hunter Garrett Lobay en fiducie pour Green T. . . . .	27 500
Leblanc Boudreau Desjardins Mallet en fiducie pour Doiron M. . . . .	25 500	James H Cluff en fiducie pour Guitard J E P. . . . .	15 999
Lindsay Kenney en fiducie pour Hodzic K. . . . .	15 000	Kelly Merrigan en fiducie pour Wei M J. . . . .	2 081
MacDonald G. . . . .	6 500	Lobay Dennison Beaubier en fiducie pour Hoffman A. . . . .	103 500
Marc Cormier C P Inc en fiducie pour Boudreau G. . . . .	9 000	Lobay Dennison Beaubier en fiducie pour Timmann H. . . . .	4 000
Maruyama K. . . . .	1 053	McLachlan Brown Anderson en fiducie pour Lai A S T. . . . .	12 000
Maskall & Mcharg en fiducie pour Doren D. . . . .	20 000	Pryre Lambert Leathley Russell en fiducie pour Juschkevitch B. . . . .	42 500
McAllister & Grew en fiducie pour Kendrick P. . . . .	7 200	Race F. . . . .	4 800
McComb Witten en fiducie pour Zhu J H P. . . . .	62 782	Stonechild & Racine Law Office pour Rabbitskin M & Nanatakapo V. . . . .	5 000
McConnon Bion O'Connor & Peterson en fiducie pour Webster H. . . . .	50 000	3 noms retenus <sup>(1)</sup> . . . . .	94 000
McCuaig Desrochers en fiducie pour Perozok L. . . . .	45 000	Règlements pour blessures corporelles, tension nerveuse et/ou douleur et souffrance—	
McInnes Cooper en fiducie pour Goguen V. . . . .	36 000	Martini Barile Marusic LLP en fiducie pour Luckino K & Langlois K. . . . .	10 000
Messner and Company en fiducie pour Page M. . . . .	15 500	Maskall & McHarg en fiducie pour Haraldsson A. . . . .	15 000
Murphy Battista en fiducie pour McVea A & S. . . . .	6 540	Matthews Theriault en fiducie pour Kent-Stoddard K. . . . .	5 500
Murphy Battista en fiducie pour McVea A & S. . . . .	490 669	Règlements pour dommages d'ordre général, douleur et souffrance—	
Noel Urguhart & Associates en fiducie pour Robichaud. . . . .	10 000	Boyle & Company en fiducie pour Smethurst S. . . . .	45 000
Oliver Smith & Crook en fiducie pour Cowan G. . . . .	66 101	Henry D V. . . . .	4 800
Patterson Palmer en fiducie pour Maynard P. . . . .	60 000	John Mickelson Law Corp en fiducie pour Hanuman N. . . . .	6 500
Payke Lambert Teathley Russell en fiducie pour Roeder M. . . . .	15 000	Sliman Stander en fiducie pour Olsen M. . . . .	7 000
Perry & Power en fiducie pour Fowler W. . . . .	8 000	3 noms retenus <sup>(1)</sup> . . . . .	105 001
Philip H Brose en fiducie pour Kamnasaran K. . . . .	60 300	Règlements pour perte de revenu—	
Philip Sheppard Law Office en fiducie pour Bassett D. . . . .	135 000	White A. . . . .	2 185
Presse D L. . . . .	27 000	3 noms retenus <sup>(1)</sup> . . . . .	231 500
Pryke Lambert Leathley Russell pour Fan J. . . . .	7 000	Règlement pour différer les frais juridiques tel que stipulé par l'accord—	
Pryke Lambert Leathley Russell pour Blark B. . . . .	7 500	Richard Cleary en fiducie for Dennis J. . . . .	4 000
Rene Arseneault C P Inc en fiducie pour Bernard G. . . . .	25 000	Levenson R J. . . . .	2 800
Richards Buell Sutton en fiducie pour Umaguing C-A. . . . .	8 300	Règlement pour couvrir les frais juridiques—	
Richardson's Law Office pour Nguyen N. . . . .	30 000	Moore Wittman Phillips Barristers pour Lind A & A & M. . . . .	2 500
Robertson Downe & Mullaly en fiducie pour Sippel A. . . . .	7 000	Young D W. . . . .	10 094
Sinnott and Company en fiducie pour Cookson M. . . . .	1 750	Domage pour biens personnels, propriété privée immeubles, terrain et animaux—	
Sonier Robichaud Duguay en fiducie pour Thibodeau M. . . . .	38 000	Abbotsford Chrysler pour Burgess W. . . . .	2 250
Stagg Marks & Parsons en fiducie pour Hogan D. . . . .	2 220	Amsterdam Inn. . . . .	9 629
Stagg Marks & Parsons en fiducie pour Hogan D et Jenkins D. . . . .	10 000	Bigras L. . . . .	1 607
Stewart C Paul en fiducie pour Paul S E. . . . .	20 000	Bois D. . . . .	11 926
Sundher S. . . . .	25 746	Brownlee Fryett en fiducie pour Chief Moon J. . . . .	6 500



**PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE  
L'ÉTAT—Fin**

Détail et bénéficiaire	Montant
	\$
Mirwaldt & Gray, avocats, notaires en fiducie pour Gray L F . . . . .	175 000
Règlement de la réclamation reliée à un remboursement de frais d'hébergement— Tuteur et curateur publique de la Colombie- Britannique en fiducie pour Kelto E . . . . .	56 259
Règlement de la réclamation reliée à un compte de pension administré— Archibald & Lederman, avocats en fiducie pour Ross C A . . . . .	6 000
Règlement de la réclamation pour frais juridiques— Hill and Hill Law Office en fiducie pour Stuber J. . . . .	2 549
Règlement de la réclamation reliée à une blessure corporelle— Daoust-Messier L . . . . .	1 500
Règlement de la réclamation reliée à une perte d'argent personnel— St-Laurent H. . . . .	5 837
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2) . . . . .	420
	<u>300 005</u>
Total . . . . .	<u>116 602 377</u>

<sup>(1)</sup> Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

## PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 \$ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 \$ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un

paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

### PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>		<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE</b>	
<b>Ministère</b>		<b>Ministère</b>	
Indemnisation pour effets personnels endommagés, perdus ou volés—		Paiement en vertu d'une entente de contribution effectué après la date limite des déboursés—	
Depalme A .....	121	Atlantic Canada Home Inc. ....	5 874
Dominique N .....	187	Paiements inférieurs à 100 \$ (2) .....	110
McFadden J. ....	347		
Morgan Jones S .....	606		
Parkinson B .....	391		
Vucurevich T .....	100		5 984
Indemnisation pour dépenses non remboursables à la suite de l'annulation des vacances d'un employé—		<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>	
Clarke Dr G .....	161	<b>Ministère</b>	
Loyer P .....	758	Allocations pour frais de chauffage—	
Paiement pour services rendus lors de l'événement de «Beef Without Borders»—		41 998 indemnités @ 125 \$ .....	5 249 750
Beyond Digital Imaging Inc. ....	17 484	7 449 indemnités @ 250 \$ .....	1 862 250
Kerey Technical Services .....	43 969	Indemnisation pour pertes financières dans l'application de la politique sur l'équité de l'Agence—	
Remboursement des dépenses encourues par un employé à cause d'une livraison tardive—		Grand Bend Marine Limitée .....	6 146
Charmley E. ....	114	Marina Gagnon & Fils Ltée. ....	35 191
Paiements inférieurs à 100 \$ (2) .....	111	Remboursement des frais encourus suite à une erreur administrative—	
	64 349	Brookes L .....	400
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>		Churrchward P .....	175
Indemnisation pour souliers contaminés avec du sang lors d'une enquête pour encéphalopathie bovine spongiforme—		Fournier S .....	141
Kaus A .....	102	Khinda L .....	853
Warywoda P .....	102	Pollock D .....	1 000
Indemnisation pour lunettes endommagées pendant l'examen d'animaux—		Quittenton D .....	1 364
Fontaine P .....	190	Tastan A .....	652
Paiements inférieurs à 100 \$ (5) .....	241	Thiessen L .....	424
	635	Indemnisation pour frais de voyage non remboursables suite à l'annulation des vacances d'un employé—	
<b>Commission canadienne des grains</b>		Lefebvre D .....	1 000
Protocole d'accord—		Ruta B .....	429
Chapman D .....	67 163	Indemnisation pour véhicules motorisés endommagés—	
Indemnisation pour fumigation et frais perçus par CP Rail—		Fulcher C .....	221
Smith Land & Cattle Company Limited. ....	2 500	Gallant G .....	380
Indemnisation pour règlement de grief—		Pelchat M .....	810
Vandenbroere A .....	25 000	Règlement protégé par une clause de confidentialité—	
	94 663	Nom retenu <sup>(1)</sup> .....	1 028
		Indemnisation pour effets personnels endommagés—	
	159 647	Gentes J .....	194
		Grenier G .....	138
		Michal R .....	107
		Otis R .....	225
		Proulx M .....	116
		Wang W .....	124
		Indemnisation pour effets personnels volés—	
		Webster C .....	435
		Indemnisation pour annulation d'un vol d'avion non remboursable—	
		Paquette H .....	145





PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
MacDonald J. ....	574	Indemnisation à la suite de leur participation au projet Metro Computer and International Services—	
Oneisi M. ....	972	Marveille Health & Beauty Spa .....	1 985
Salon Québécois Claude Descoteaux en fiducie pour Descoteaux C .....	367	Remboursement des cotisations syndicales payées suite à une erreur administrative—	
Remboursement des droits d'adhésion—		Slaughter L. ....	3 940
Joint Commonwealth Societies en fiducie pour Tyerman G .....	236	Remboursement des frais juridiques pour comparaître à la Commission d'appel des pensions—	
Indemnisation pour l'annulation d'un voyage à cause du retard dans la délivrance des passeports—		Moore M. ....	300
Borden Ladner Gervais s.r.l. en fiducie pour Bellefeuille Y.	4 500	Remboursement des dépenses et des frais juridiques payés lors d'un appel devant la Cour d'appel britannique—	
Indemnisation pour la perte d'un document officiel—		British Pensioners Association of Western Canada .....	78 387
Leduc M. ....	200	Canadian Alliance of British Pensioners .....	461 643
Salverda K. ....	317	Indemnité pour le refus d'une réclamation auprès du Régime des soins de santé de la fonction publique suite à une erreur administrative—	
Paiement inférieur à 100 \$ (1) .....	25	O'Connell A. ....	500
	14 998	Indemnisation concernant des cotisations syndicales versées par erreur au mauvais syndicat—	
<b>Agence canadienne de développement international</b>		Au S. ....	702
Remboursement pour un vol de portefeuille durant la mission pour la vérification du programme Panafricain à Amsterdam—		Bernèche C. ....	526
Thériault L. ....	2 187	Boily D. ....	996
Remboursement pour un vol de portefeuille lors du voyage de Bonn à Francfort—		Carrière M. ....	197
Mailhot F. ....	199	Chery R. ....	1 100
	2 386	Cormier V. ....	581
		De Alwis Perera I. ....	190
	17 384	Fourmier L. ....	1 559
		Gravelle D. ....	551
		Gravelle D. ....	1 965
		Hamilton P. ....	668
		Rancourt R. ....	734
		Roy D. ....	177
		Paiements inférieurs à 100 \$ (68) .....	2 818
			561 801
<b>SANTÉ</b>		<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>	
<b>Ministère</b>		<b>Ministère</b>	
Résolution en milieu de travail—		PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Morihira D. ....	7 800	Le véhicule privé d'un employé a été endommagé par un véhicule du gouvernement (accident)—	
Patriquin L. ....	5 000	Martin G. ....	141
Wiebe D. ....	2 000	Indemnité pour dommages à un bien personnel—	
Régime d'aide extraordinaire—		Ryan-McNee S. ....	208
Liberty Health (2 cas) .....	240 000	Remboursement pour un accident automobile survenu en faisant du bénévolat lors de la journée portes ouvertes des Services ministériels du MAINC, le 30 mai 2003—	
Indemnisation pour dommages à des effets personnels—		Piper E. ....	440
Bussey J. ....	80	Manque au traité après le rapprochement de la période de paiement du traité 2003/2004—	
Fortier G. ....	184	Courchene C. ....	340
Indemnisation pour dommages à un véhicule—		Remboursement des services juridiques auxquels a eu recours la Municipalité d'Oka suite à l'entente sur la gestion de l'assise territoriale provisoire de Kanesatake—	
Hawkins R. ....	200	Municipalité Paroisse d'Oka .....	97 481
Skibinski R. ....	237		98 610
Paiements inférieurs à 100 \$ (4) .....	181		
	255 682		
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>			
<b>Ministère</b>			
Compensation pour dommages subis suite à une demande de prestations parentales d'assurance emploi—			
Chidia K R. ....	1 500		
Indemnisation pour la gestion inappropriée d'une liste de priorités—			
Fisher R. ....	459		
Remboursement pour des bottes endommagées lors d'une inondation—			
Desrosiers J. ....	150		
Remboursement pour des souliers endommagés—			
Briggs D. ....	173		

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<b>INDUSTRIE</b>		Compensation pour dépenses encourues suite à un accident d'automobile pendant le travail—	
<b>Ministère</b>		Dupuis N. ....	250
Remboursement des frais de voyage—		Paiement inférieur à 100 \$ (1) . . . . .	80
Leblanc F . . . . .	108		
Indemnisation pour le remplacement de souliers endommagés—			
Bellantoni M. . . . .	138		17 787
Erreur du ministère— Erreur en assignant une fréquence à un client—		<b>DÉFENSE NATIONALE</b>	
Mobilcom Wireless . . . . .	2 664	<b>Ministère</b>	
Prairie Mobile. . . . .	583	Indemnisation pour biens personnels endommagés—	
Paiement pour le changement de fréquence des radios—		Alami-Hassani B . . . . .	293
Advance Communications. . . . .	374	Almajian K . . . . .	180
Municipalité de Rivière-à-Pierre. . . . .	1 357	Beaudoin M . . . . .	361
Prairie Mobile. . . . .	500	Bélangier A . . . . .	398
Indemnisation pour le remplacement d'articles volés durant un voyage d'affaires au Guatemala—		Boutin B . . . . .	368
McCrum W. . . . .	1 145	Brown D . . . . .	112
Indemnisation pour le remplacement d'un lecteur MP3 volé—		Bruneau S . . . . .	210
Hurley J. . . . .	568	Cambron J M . . . . .	5 280
Indemnisation pour le remplacement de vêtements détruits—		Chapodos E. . . . .	383
MacEachern G . . . . .	171	Charron P . . . . .	312
Paiements inférieurs à 100 \$ (5) . . . . .	295	Coady J E . . . . .	490
	7 903	Crainford J V . . . . .	190
		Decarie-Lariviere L . . . . .	285
		Deguire A . . . . .	337
<b>Agence spatiale canadienne</b>		D'Entremont F . . . . .	293
Paiements inférieurs à 100 \$ (2) . . . . .	116	Desmarais-Lavigne D . . . . .	236
		Desrosiers-Jean E. . . . .	207
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>		Dorion E . . . . .	135
Règlement d'une réclamation résultant de la perte d'effets personnels d'un fonctionnaire—		Feher I . . . . .	144
Sarrazin J L. . . . .	316	Filiatreault E. . . . .	418
		Fitzpatrick. . . . .	280
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>		Fortin J . . . . .	410
Remboursement pour dommages à une voiture de location—		Gauthier . . . . .	185
Delisle S . . . . .	1 002	Geoffroy S . . . . .	240
Indemnisation pour frais médicaux encourus—		Girard C . . . . .	244
Cui M . . . . .	520	Grue Drumond Inc. . . . .	486
Remboursement pour vol de biens—		Harrison H . . . . .	278
Khajavi S . . . . .	1 360	Harvey-Deroy E. . . . .	290
	2 882	Hebert J. . . . .	476
		Lafleur D. . . . .	1 537
	11 217	Laplante J . . . . .	140
		Leclerc J . . . . .	198
		Lemay G . . . . .	272
		Leonard M . . . . .	165
		Marchbank S. . . . .	180
		Marincescu A . . . . .	156
		Marlot L . . . . .	2 213
		Moffet C . . . . .	202
		O'Donnell R . . . . .	1 714
		Ohr P . . . . .	500
		Pelchat L . . . . .	164
		Pelletier J S. . . . .	211
		Preeper S. . . . .	129
		Prefontaine J. . . . .	125
		Reese D T . . . . .	183
		Ricard D . . . . .	268
		Saab S . . . . .	126
		Thomson J. . . . .	2 000
		Tirman M F. . . . .	413
		Tovey K. . . . .	184
		Turmel M . . . . .	273
		Vallieres K . . . . .	189
<b>JUSTICE</b>			
<b>Ministère</b>			
Compensation pour coûts additionnels subis pour rendre admissibles les services passés au fonds de pension—			
Burnet E . . . . .	1 710		
Paletta A . . . . .	1 218		
Postman S . . . . .	1 238		
Richard J P . . . . .	369		
Schmidt E . . . . .	9 673		
Règlement d'une réclamation de droits de la personne—			
Craig H . . . . .	3 000		
Compensation pour vol durant un voyage d'affaires—			
Cross D . . . . .	249		

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Velika Kladusa .....	1 195	<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES</b>	
Ward S. ....	360	<b>GOVERNEMENTAUX</b>	
Zahorcha C. ....	275	<b>Ministère</b>	
Indemnisation pour perte de biens personnels—		Agglissé sur de la glace—	
James S. ....	183	MacAusland R. ....	156
Sinclair D (7 paiements) .....	5 623	Contravention - aucun stationnement légal et aucun	
Compensation financière—		quai de chargement—	
Budget Rent a Car of Canada Ltd. ....	123	Ville de Sainte-Thérèse .....	148
Slaunwhite H. ....	108	Paiements inférieurs à 100 \$ (2) .....	94
Thomson R (12 paiements) .....	28 038		
Paiements inférieurs à 100 \$ (18) .....	1 020		
	61 988		398
		<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>	
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>		<b>Ministère</b>	
<b>Ministère</b>		Paiements inférieurs à 100 \$ (2) .....	134
Indemnisation pour effets personnels endommagés—		<b>Service correctionnel</b>	
Evans J. ....	749	Indemnisations pour effets personnels perdus ou	
Newcombe P. ....	1 330	endommagés pendant le travail—	
Paiements inférieurs à 100 \$ (2) .....	69	Bennett D. ....	190
	2 148	Blouin J. ....	110
		Boe S. ....	169
<b>PARLEMENT</b>		Booth H. ....	102
<b>Chambre des communes</b>		Boulay R. ....	150
Indemnisation pour remplacement d'un vêtement perdu—		Cale C. ....	463
Reynolds J. ....	914	Collins H A. ....	345
Paiement inférieur à 100 \$ (1) .....	30	Dehaan C. ....	144
	944	Elliott C. ....	103
		Emde V. ....	385
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>		Gaudet B. ....	205
<b>Ministère</b>		Giasson G. ....	188
Remboursement de frais médicaux en raison d'un délai		Kettle P L. ....	329
de l'assurance de Régime de soins de santé de la		Kubin R. ....	100
fonction publique—		Lahaye B. ....	267
Lambe K A. ....	1 092	Leroux H. ....	555
Montgomery W (Succession) .....	2 568	Magnan F. ....	149
Indemnisation pour dommages à des vêtements—		Martin S. ....	138
McDougall N. ....	214	McCann T. ....	115
Indemnisation pour dommages à un tapis—		Parris E. ....	150
Desjardins G. ....	145	Polsak W. ....	159
	4 019	Quesnel D. ....	566
		Schroots K. ....	177
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport</b>		Sproul J. ....	200
<b>et de la sécurité dans les transports</b>		Villeneuve M. ....	168
Indemnisation pour remplacer des lunettes perdues—		Werry A I. ....	262
Perreault M. ....	206	Zehr S. ....	138
Paiement inférieur à 100 \$ (1) .....	52	Indemnisation pour des frais médicaux non couverts par	
	258	la police d'assurance—	
		McLearney R. ....	860
<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des</b>		Lunettes endommagées pendant l'exercice de leurs	
<b>pensionnats autochtones</b>		fonctions—	
Paiements effectués par l'entremise de firmes d'avocats		Bécharde Y. ....	377
pour le règlement hors cours de 147 réclamations		Blais M. ....	136
d'abus—		Layman J. ....	103
Noms retenus <sup>(1)</sup> .....	2 994 657	Véhicules endommagés à l'établissement—	
		Leroux H. ....	156
		Quesnel D. ....	100
		Paiements inférieurs à 100 \$ (56) .....	2 631
	2 998 934		10 390

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>		Wilson T R .....	181
Programme de mise en application de la loi		Domage à la propriété personnelle et privée—	
Autorité - BCP 1991-8/1965		Bellamy T R .....	1 015
Domage aux lunettes ou lentilles cornéennes—		Best Western Wayside Inn .....	514
Agnew H A .....	521	Bodell B M .....	1 000
Baker T .....	208	City of Burnaby pour Lehr D & C .....	589
Biden W D .....	275	Claassen D .....	252
Birtz J P J C G .....	155	Coleman S .....	206
Blais M J C R .....	113	Collette L .....	300
Bleau M .....	634	Elk Valley Glass Ltd .....	144
Brasnett B .....	347	Eltassi M .....	103
Campbell T A T .....	112	Ermineskin P .....	2 114
Charron R J W .....	376	Frank Finishing pour Tasko Development .....	210
Chartrand R .....	252	G E M Fabrications pour Wenschlag W .....	943
Cook G A .....	287	Gordon K I .....	124
Creyre V A .....	507	Halabourda A .....	374
Damian M .....	285	Home Hardware Building Center pour Modin H .....	525
Fedrau G W .....	138	Hossack B .....	340
Frappier J .....	220	Maritime Door & Window pour Therese Melanson .....	967
Gauthier M J P .....	321	Meilleur J .....	223
Gilarowski M L B .....	178	Montell M .....	801
Gillingham M C .....	154	Nielsen F P .....	498
Hoover K M .....	142	Nielsen F P .....	918
Ingram H .....	155	North Island Restoration Ltd pour Jauschnich J .....	416
Kelly C J .....	220	Precision Glass Ltd pour Valley Motor Inn .....	503
Levine J M .....	189	Rarru R S .....	918
Luk S C S .....	325	Revert B & A .....	236
Mallett R .....	232	Simon A .....	416
McLean C J .....	350	Smail T O .....	427
Nyle G J F Y .....	194	Sundre Glass & Mirror pour James R .....	880
Periera T V .....	107	The Project Guy .....	185
Persichett H C .....	467	Tysseland L A .....	1 025
Pilon R .....	207	Windsor Plywood Surrey pour Phull A .....	150
Poirier S G .....	201	Domages au véhicule personnel—	
Stewart A J .....	268	Ali M .....	406
Stewart A J .....	502	Balon J .....	463
Thompson C .....	123	Banci R .....	298
Tyremann A .....	259	Bekkema D .....	4 141
Vaughan S M .....	124	Brodie M .....	300
Weaver R G .....	352	Bruneau R .....	272
Welter J F .....	135	Harper B J .....	280
Yake W D .....	679	Hartley R .....	254
Domages aux vêtements et aux effets personnels—		Kook D .....	466
Bouchard Y J W .....	467	Koscielny R .....	389
Brydon L .....	1 000	Lou M Y N .....	711
Cook S .....	273	Lucky Lake Towing pour Penner B .....	320
Cravetta A .....	307	Massey A .....	305
Dion K A .....	275	New Diamond Collision Ltd pour Seto P .....	520
Eng M .....	140	Novakowski E .....	200
Fellichle A .....	900	Ozturk A .....	200
Flint D A .....	350	Rushton B .....	577
Glen J .....	232	Sampson C .....	490
Guiltenane G P .....	1 000	Weiss H .....	1 000
Gushulak R .....	101	Westminster Volkswagen pour Davidson D .....	398
Keyes C J .....	150	Remboursement de coûts/dépenses—	
Kowalchuk G I .....	129	Aberneth M R J .....	1 373
Naciuk L N .....	103	Azizi N .....	984
Noel D .....	146	Balcaen W .....	344
Paslos K A .....	118	Balcaen W .....	327
Pitcher B .....	389	Boyle & Company pour Smethurst S .....	5 000
Poirier L .....	146	Cloverdale T .....	164
Reynolds T .....	112	Desjardins P .....	259
Sorenson L K .....	749	Edgson M .....	500
Watson J .....	189	Ewalt C .....	308

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Gaunce L. ....	1 281	<b>TRANSPORTS</b>	
Gleig C. ....	106	<b>Ministère</b>	
Goldschmidt E. ....	325	Remboursement pour souliers volés—	
Goodmans LLP pour Cooper J W. ....	5 200	Vautour A. ....	129
Granton Motors Ltd pour Robson D. ....	1 356	Indemnité pour paire de lunettes endommagée dans un accident—	
Griffin K. ....	108	Cote Y. ....	126
Hockey Nouveau-Brunswick. ....	194	Remboursement pour la réparation d'une bague brisée lors d'une inspection de sécurité—	
Horner R. ....	1 500	Soeterik R. ....	405
Jerstad B J. ....	300	Remboursement pour des achats après le vol d'une carte Amex—	
Knecht R R. ....	3 193	Rudnicki W. ....	1 147
Kumar S. ....	1 108	Remboursement pour des lunettes perdues à cause de la pression d'air exercée par les hélices d'un hélicoptère—	
Kurucz T F. ....	1 930	Samson J C. ....	280
Laidlaw A G. ....	168	Remboursement pour le bris d'un bail à cause de la fin prématurée d'une affectation—	
Lebrun M R. ....	100	Girard P. ....	173
Lyth A. ....	192	Remboursement pour les coûts encourus pour le détournement des passagers le 11 septembre 2001—	
MacLuiivre S. ....	844	Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. ....	10 519
Maple Creek Tire Ltd pour Morozumi M. ....	271	Ministre des finances province du Nouveau-Brunswick. ....	25 683
McNaul A. ....	1 110	Ministre des finances province de la Nouvelle-Écosse. ....	273 046
Mechtronics Technology Inc. pour Hui S. ....	148	Le Newfoundland Exchequer. ....	1 000 000
Move S. ....	330	Compensation pour les pertes nettes découlant de la suspension de la licence d'exploitation de services d'Air Canada entre Montréal et Beyrouth—	
Nuway Cleaners pour Oatway R. ....	230	Air Canada. ....	6 000 000
Pritchard S. ....	118	Remboursement pour dépenses diverses dues à une erreur lors de la demande d'un certificat canadien de capitaine au long cours—	
Ruffles Towing Service Ltd pour Bagnett D. ....	175	Lagachu B. ....	23 366
Salama M. ....	119	Remboursement pour souliers endommagés—	
Schroeder M. ....	166	Leroux R. ....	140
Son O'Man Services pour Good Fortune Café. ....	231	Paiements inférieurs à 100 \$ (3). ....	113
Unifirst Canada Ltd pour Canadian Police College. ....	252		
Urchyshyn D. ....	326		
Valiquette R. ....	283		
Xia C J. ....	1 233		
Remboursement de frais dentaires—			
Gerrand R J. ....	1 261		
Perte d'effets personnels—			
Antone W. ....	719		
Arts et Cadres. ....	552		
Arts et Cadres. ....	215		
Bender J W. ....	1 000		
Benoit W M. ....	385		
Comeau J M. ....	150		
Critchie M. ....	134		
Doucette J. ....	613		
Grave B. ....	300		
Greene C E. ....	250		
Huard R. ....	300		
Lussier C. ....	108		
MacNeill K. ....	300		
Règlements négociés MARC - non imposable (Avis juridique obtenu)—			
E Div GRC Fonds Mémorial. ....	125 000		
Paiements inférieurs à 100 \$ (113). ....	4 785		
	215 305		
	225 829		
		<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>	
		<b>Secrétariat</b>	
		Indemnités pour vêtements endommagés—	
		Payne D P. ....	1 029
		Payne D P. ....	352
		Prest D. ....	150
			1 531
		<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	
		<b>Ministère</b>	
		Indemnisation pour dépenses effectuées suite à une erreur administrative—	
		Leduc C. ....	890
		Indemnisation pour marchette endommagée—	
		Aubut S. ....	350
		Indemnisation pour lunettes brisées—	
		Dupras L. ....	422

## PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—Fin

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Henley E . . . . .	422	Hood R F . . . . .	15 000
Noel J . . . . .	503	Houghton S E . . . . .	20 000
Sony E . . . . .	124	Kanakos V . . . . .	20 000
Indemnisation pour frais juridiques—		Kisler W W . . . . .	20 000
Hogan R . . . . .	388	Kiteley M G . . . . .	10 000
Indemnisation pour perte de biens personnels—		MacLaren B E . . . . .	15 000
Desjardins M . . . . .	6 800	Mahood B . . . . .	15 000
Indemnisation concernant la pension d'invalidité—		Mann N W . . . . .	20 000
Coyle D . . . . .	20 000	Martingano D . . . . .	1 500
Paiement de l'indemnité spéciale aux anciens combattants		McCourt J F . . . . .	20 000
de la marine marchande (50 paiements) . . . . .	442 000	McDonald R . . . . .	15 000
Indemnisation aux prisonniers de guerre—		McFadden A R . . . . .	20 000
Abrams A . . . . .	20 000	McGechie W . . . . .	20 000
Alton M . . . . .	15 000	Medley E G (Succession) . . . . .	20 000
Aspinal R . . . . .	20 000	Merchant D (Succession) . . . . .	15 000
Baribeau P . . . . .	5 000	Myhr M . . . . .	15 000
Barton R L . . . . .	20 000	Nordin G M . . . . .	20 000
Bick R W . . . . .	20 000	Oppen H J . . . . .	20 000
Bisson B . . . . .	15 000	Parker F S . . . . .	15 000
Blanchette G . . . . .	20 000	Parker H . . . . .	20 000
Blott D M . . . . .	20 000	Pollard H (Succession) . . . . .	20 000
Bradstock S . . . . .	5 000	Porter R E . . . . .	20 000
Brooks E J . . . . .	20 000	Reid U . . . . .	20 000
Brown S . . . . .	20 000	Rupert W A . . . . .	20 000
Bruno D L . . . . .	20 000	Schaefer D . . . . .	20 000
Burke C . . . . .	20 000	Scott C . . . . .	20 000
Cairns T R . . . . .	20 000	Sickle L . . . . .	20 000
Clason R . . . . .	20 000	Stark H R . . . . .	20 000
Coates I . . . . .	20 000	Stokke D . . . . .	5 000
Crawford J . . . . .	15 000	Swinemar R . . . . .	20 000
Davies R . . . . .	20 000	Talbot G P . . . . .	15 000
Deck R A . . . . .	15 000	Tempeny C . . . . .	20 000
Devine N . . . . .	20 000	Thompson D N . . . . .	20 000
Dillon J R . . . . .	15 000	Tolman I . . . . .	20 000
Etheridge F . . . . .	20 000	Tougas-Francoeur R . . . . .	20 000
Evans B . . . . .	20 000	Turton A G . . . . .	20 000
Furneaux R V . . . . .	20 000	Valcourt J . . . . .	15 000
Gagne L . . . . .	20 000	Vernier J R . . . . .	20 000
Gagnon L . . . . .	5 000	Wideman K . . . . .	20 000
Gelman L . . . . .	20 000	Winfield W . . . . .	15 000
Gervais M . . . . .	20 000	Woodcock E . . . . .	1 500
Goeson M . . . . .	20 000	Wright J R . . . . .	20 000
Goodwill Industries, Emma Wyatt . . . . .	20 000	Younger E . . . . .	20 000
Greenwood H J . . . . .	20 000	Zaldin A . . . . .	20 000
Hagen P . . . . .	1 500	Paiements inférieurs à 100 \$ (4) . . . . .	123
Harris R L . . . . .	20 000		
Hart R . . . . .	1 500		
Harvie J D . . . . .	20 000		
Hetherington M (Succession) . . . . .	10 000		
		Total . . . . .	20 839 585

(1) Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

**MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR**

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

**MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR**

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>		<i>A-527-99 &amp; A-527-100</i>	
<b>Commission canadienne des grains</b>		Fasken Martineau en fiducie pour	
<i>Autorité—Cour du Banc de la Reine—Alberta Action</i>		Dupont Canada Inc. ....	5 800
<i>0203 22920</i>		<i>A-527-99 &amp; A-527-101</i>	
Indemnisation des frais de demande—		Kenneth R. Hauser en fiducie pour	
Reynolds, Mirth, Richards & Farmer, avocats et		Dynamic Industries Ltée.....	758
conseillers juridiques .....	1 000	<i>A-262-01</i>	
		Binavince Smith en fiducie pour	
		Elke, J (et al) .....	4 224
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>		<i>T-742-93</i>	
<b>Ministère</b>		Entreprise Ludco Ltée.....	140 000
<i>Autorité—Cour suprême du Canada</i>		<i>A-884-97</i>	
<i>27320</i>		Entreprise Ludco Ltée.....	50 000
Entreprises Ludco Ltée .....	20 000	<i>A-86-02</i>	
<i>28717</i>		Patterson, Palmer en fiducie pour	
Legacy Advisors Law Corp en fiducie pour		Farocan Inc & Kinguk Trawl .....	5 246
Markevich, J. ....	10 373	<i>A-187-02/A-189-02</i>	
<i>27174</i>		Bennet Jones en fiducie pour	
Gottlieb & Pearson en fiducie pour		Furukawa, R. ....	6 975
Mattell Canada Inc. ....	9 214	<i>A-187-02/A-189-03</i>	
<i>29559</i>		Bennet Jones en fiducie pour	
Duboff Edwards Haight & Schachter en fiducie pour		Furukawa, R. ....	25 110
Penner Int'l Inc. (et al) .....	916	<i>A-191-01</i>	
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i>		McMillan Binch en fiducie pour	
<i>A-163-03</i>		Gifford, T. ....	35 109
Reynolds, Dolgin en fiducie pour		<i>A-28-03</i>	
Akiwenzie, A. ....	16 078	Simard, Simard, Thibault en fiducie pour	
<i>A-163-04</i>		Houde, D. ....	2 129
Reynolds, Dolgin en fiducie pour		<i>A-553-02</i>	
Akiwenzie, A. ....	28 989	Kovacevic, J. ....	7 009
<i>T-631-01</i>		<i>A-577-01</i>	
Armstrong, G. ....	100	Heenan, Blaikie en fiducie pour	
<i>A-373-02</i>		Kruco Inc. ....	8 310
Gilbert Nadon en fiducie pour		<i>A-446-01</i>	
Bacon, L. ....	1 461	Gingras, Vallerand, Barma en fiducie pour	
<i>A-516-02</i>		Lagacé, C. ....	1 981
Gravel, Bédard, Vaillancourt en fiducie pour		<i>A-96-03 &amp; A-95-03</i>	
Bélanger, L-P. ....	1 782	Lerners en fiducie pour	
<i>A-246-02</i>		Lau, A & P. ....	52 000
Rochon, Belzile, Auger en fiducie pour		<i>A-96-03 &amp; A-95-03</i>	
Chouinard, R. ....	1 569	Lerners en fiducie pour	
<i>A-512-02 &amp; A-513-03</i>		Lau, A & P. ....	2 553
Pouliot, L'Ecuyer en fiducie pour		<i>A-662-01</i>	
D et J Driveway Inc. ....	2 236	Koffman Dalef en fiducie pour	
<i>A-306-02</i>		Manrell, T. ....	3 863
Dangerfield, M. ....	2 465	<i>A-803-99</i>	
<i>A-643-02</i>		Stikeman & Elliott en fiducie pour	
Absolute Bailiffs Inc.		Manufacturier Life Ins Co. ....	5 441
De Stefanis Co. ....	1 200	<i>A-291-97</i>	
<i>A-643-03</i>		Gottlieb & Pearson en fiducie pour	
Absolute Bailiffs Inc.		Mattell Canada Inc. ....	7 549
De Stefanis Co. ....	2 528		

**9.24 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR**



MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>A-563-01</i>		<i>A-387-02</i>	
Maysky, F.....	200	Sherman, D.....	350
<i>A-568-01</i>		<i>A-286-01</i>	
Maysky, S.....	50	Couzin Taylor en fiducie pour Silicon Graphics Limitée.....	17 099
<i>A-176-01</i>		<i>A-156-01</i>	
Nichols & Co. en fiducie pour Mitchell, J (et al).....	720	Staltari, C.....	1 200
<i>A-176-02</i>		<i>A-576-01</i>	
Nichols & Co. en fiducie pour Mitchell, J (et al).....	14 597	Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour Suncore Energy Inc.....	3 976
<i>A-478-01</i>		<i>A-593-01</i>	
Morris, B.....	500	Baker & McKenzie en fiducie pour Toronto Refiners & Smelterd Ltée.....	1 925
<i>A-604-02</i>		<i>A-28-00</i>	
Frederick St-Jean en fiducie pour Nadeau, N.....	2 000	Gottlieb & Pearson en fiducie pour Utex Co.....	6 500
<i>A-490-01</i>		<i>A-418-02</i>	
Frase Milner Casgrain en fiducie pour Ostrowski, P.....	2 899	Marciano, Beckenstein en fiducie pour Valente, V.....	4 067
<i>A-490-01</i>		<i>T-2072-87</i>	
Frase Milner Casgrain en fiducie pour Ostrowski, P.....	1 820	Thorsteinssons en fiducie pour Vancouver Art Metal Works Ltée.....	29 676
<i>A-212-02</i>		<i>T-149-03</i>	
Solomon, Rotbart, Goodman en fiducie pour Pal, S.....	7 000	Armstrong Nicolich en fiducie pour Webster, A.....	3 469
<i>T-2709-87</i>		<i>A-71-02</i>	
Thorsteinssons en fiducie pour Pamkin, J (et al).....	15 791	Fasken Martineau Dumoulin en fiducie pour Wilton Industries CDA Inc.....	2 062
<i>T-48-98</i>		<i>Autorité—Cour canadienne de l'impôt</i>	
Duboff Edwards Haight & Schaubter en fiducie pour Penner Int'l Inc. (et al).....	2 974	<i>2001-2831(GST)G</i>	
<i>A-552-01</i>		Mockler, Peters, Oley, Rouse & Williams pour Airport Auto Ltée.....	5 405
Duboff Edwards Haight & Schaubter en fiducie pour Penner Int'l Inc. (et al).....	1 839	<i>2002-44209(IT)I</i>	
<i>A-502-01</i>		Angela Assuras en fiducie pour Assuras, N.....	500
Ogilvy, Renault en fiducie pour Produits forestiers Donohue Inc.....	4 325	<i>98-687(IT)G</i>	
<i>A-437-01</i>		Mockler, Peters, Oley, Rouse & Williams pour Atcon Construction Ltée.....	3 625
Richler et Tari en fiducie pour Quon, A.....	5 000	<i>2001-1753(GST)G</i>	
<i>A-666-01</i>		B.J. Services Company Canada.....	90 970
Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour Rich, L.....	5 058	<i>2000-5160(IT)G</i>	
<i>A-498-01</i>		Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour B.P. Canada Energy Resources Co.....	17 170
Oshler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour Riverfront Medical Evaluation Ltée.....	1 652	<i>2002-2835(GST)I</i>	
<i>A-548-00</i>		Bahniuk, S.....	96
Felesky Flynn en fiducie pour Rooke, J.....	3 238	<i>2001-1411(IT)G</i>	
<i>A-361-02</i>		Pothier Delisle en fiducie pour Bergeron, L (et al).....	2 250
Ogilvy, Renault en fiducie pour Sable Offshore Energy Inc.....	4 376	<i>2001-2140(IT)G &amp; 2001-1248(IT)G</i>	
<i>A-30-03</i>		Boyne Clarke en fiducie pour Blue Wave Seafoods Inc.....	1 133
Simard, Simard, Thibault en fiducie pour Savard, J.....	2 147	<i>2000-389(IT)G</i>	
<i>A-387-02</i>		Alain L'Heureux en fiducie pour Bousquet, D.....	1 500
Sherman, D.....	6 684	<i>2000-1992(IT)G</i>	
		Goodmans en fiducie pour Bradley Holding Limitée.....	2 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
2002-4963(IT)I Stewart, McKelvey Stirling Scole en fiducie pour Cain, E .....	771	2000-3649(IT)G & 2000-3753(GST) Borden, Ladner, Gervais en fiducie pour Enright, B .....	7 231
2001-2429(IT)I Jones, Every, Hagreaves, Swan en fiducie pour Cameron, B. ....	2 500	88-104(IT)G Entreprises Ludco Ltée. ....	25 000
2002-3060(GST)I Sheldon J Berg en fiducie pour Cameron, C & R. ....	950	2001-1769(IT)G Soloway Wright en fiducie pour Epel, A .....	5 588
2002-3267(IT)I McInnes, Cooper en fiducie pour Campbell, M (et al) .....	4 148	2000-671(IT)G Patterson, Palmer en fiducie pour Farocan Inc & Kinguk Trawl. ....	13 007
2002-3267(IT)I McInnes, Cooper en fiducie pour Campbell, W (et al) .....	10	98-2423(IT)G Kutkevicius, Kirsh en fiducie pour Filippazzo, J .....	3 888
2002-1231(GST)I Franchise de <Chef on the run> .....	100	2001-1420(IT)G & 2001-1428(IT)G McDonald & Hayden en fiducie pour Foley, M .....	18 746
2003-2137(IT)I MacPherson, Leslie & Tyermann en fiducie pour Churchman, E .....	800	2001-2008(GST)G Patterson, Palmer en fiducie pour Freer, R .....	1 125
2001-4181(GST)G Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour Collège des arts appliqués .....	23 500	2001-1718(IT)G Patterson, Palmer en fiducie pour Freer, R .....	2 957
2002-1782(IT)G Oslon Lemons en fiducie pour Cook, G .....	4 295	2002-4203(IT)I McCarthy, Tetrault en fiducie pour Gibb, K .....	650
2002-855(IT)I Cox, D. ....	150	2002-3748(IT)I Oglen Seymour en fiducie pour Giroux, E .....	50
1999-4603(IT)G Davis & Co. en fiducie pour Criterion Capital Co. ....	9 358	2002-3136(IT)I McEwan, Harrison & Co en fiducie pour Grinblats, O .....	1 104
2002-2775(IT)I McInnes, Cooper en fiducie pour Cumberland Paving & Contracting Ltée. ....	823	2002-3369(IT)I Marc Boivin en fiducie pour Hall, G. ....	679
2001-1695(IT)G Dangerfield, M .....	1 000	199-4055(IT)G Goodmans en fiducie pour Hawco, A .....	930
98-2055(IT)G & 98-2057(IT)G Patterson, Palmer en fiducie pour Digdon, W .....	3 676	2001-3740(IT)G Mellor Law Firm en fiducie pour Herndier, Succession de Wilbert. ....	3 593
2002-2318(IT)I Robertson Stromberg en fiducie pour Dixon, D .....	650	2001-3740(IT)G Mellor Law Firm en fiducie pour Herndier, Succession de Wilbert. ....	1 356
2002-2319(IT)I Robertson Stromberg en fiducie pour Dixon, L .....	650	2002-1482(IT)I Stewart, McKelvey Stirling Scole en fiducie pour Howard, B. ....	2 700
2002-2319(IT)I Robertson Stromberg en fiducie pour Dixon, S .....	650	2002-4789(IT)I Howdle, K. ....	100
2001-996(IT)G Beauchamp, Laurin, Mineault en fiducie pour Dubois, G .....	1 420	2003-655(IT)I McInnes, Cooper en fiducie pour Inshore Fisheries Ltée. ....	500
2002-350(IT)I Cain, Lamarre, Casgrain en fiducie pour Dumais, R. ....	1 320	2000-1731(IT)G Pothier Delisle en fiducie pour Installations GMR Inc. ....	3 101
2002-1707(IT)G Kenneth R. Hauser en fiducie pour Dynamic Industries Ltée. ....	3 500	2001-4244(IT)G Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour International Colin Energy Co. ....	14 716

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>2003-2075(IT)I</i>		<i>2003-15(IT)I</i>	
Jones, Emery, Hargreaves en fiducie pour		Pedersen, Norman, McLeod & Todd en fiducie pour	
Kazeil, J . . . . .	728	Nein, G . . . . .	700
<i>2002-248(IT)G</i>		<i>2003-3303(IT)I</i>	
Felesky Flynn en fiducie pour		Patriquin, S . . . . .	300
Kelowna Flightcraft Air Charter . . . . .	4 346	<i>97-3580(IT)G</i>	
<i>1999-970(IT)G</i>		David Dolson en fiducie pour	
Klein, K . . . . .	678	Peddle, D . . . . .	500
<i>98-3100(IT)G</i>		<i>2002-352(IT)G</i>	
Heenan, Blaikie en fiducie pour		Perlmutter, D . . . . .	200
Kruco Inc. . . . .	1 712	<i>98-2655(IT)G</i>	
<i>1999-4014(IT)I</i>		Ogilvy, Renault en fiducie pour	
Langille, D . . . . .	400	Produits forestiers Donohue Inc. . . . .	19 004
<i>2002-1863(IT)I</i>		<i>2003-2106(IT)I</i>	
Asher Neudorfer en fiducie pour		Simpson, Wigle en fiducie pour	
Levy, C . . . . .	800	Ramacieri, L . . . . .	1 254
<i>2000-999(IT)G</i>		<i>2002-162(IT)I</i>	
Loyens, H . . . . .	5 650	Giffen & Partners en fiducie pour	
<i>2000-998(IT)G</i>		Reimer, R . . . . .	957
Loyens, W . . . . .	5 650	<i>1999-1928(IT)G</i>	
<i>98-1819(IT)G</i>		Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour	
Carson & Co. en fiducie pour		Rich, L . . . . .	2 262
Magnus, D . . . . .	750	<i>1999-4412(GST)G</i>	
<i>98-1818(IT)G</i>		Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour	
Carson & Co. en fiducie pour		Riverfront Medical Evaluation Ltée. . . . .	9 388
Magnus, J . . . . .	750	<i>96-2611(IT)G</i>	
<i>2002-4016(IT)I</i>		Felesky Flynn en fiducie pour	
Kloppengurg et Kloppenburg en fiducie pour		Rooke, J . . . . .	2 125
Mahan, E . . . . .	500	<i>97-3758(IT)G</i>	
<i>98-363(IT)G</i>		Société Trust Royal du Canada . . . . .	2 228
Stikeman & Elliott en fiducie pour		<i>97-3759(IT)G</i>	
Manufacturer Life Ins Co. . . . .	11 893	Société Trust Royal du Canada . . . . .	1 066
<i>2002-1573(IT)I</i>		<i>97-3757(IT)G</i>	
Meyers Norris Penny en fiducie pour		Société Trust Royal du Canada . . . . .	56 312
Marcinyk, J . . . . .	300	<i>2001-2888(IT)G</i>	
<i>2002-1584(IT)I</i>		Mac, Mac, Mac en fiducie pour	
Fitzsimmons & Co. en fiducie pour		Stewart, A R . . . . .	2 070
Marshall, P . . . . .	2 720	<i>2001-2360(GST)I</i>	
<i>2002-2618(IT)I</i>		Field en fiducie pour	
McGhee, J . . . . .	1 000	Rumbles, K . . . . .	1 000
<i>2002-2788(IT)I</i>		<i>1999-4601(IT)G</i>	
McKay, V . . . . .	100	Davis & Co en fiducie pour	
<i>2002-3416(GST)I</i>		S & C Ross Entreprises Ltée. . . . .	9 730
McLaughlin, F . . . . .	414	<i>1999-3055(IT)G</i>	
<i>2002-2469(GST)I</i>		Bruce C.E. Russell en fiducie pour	
Melville Motors Ltée. . . . .	200	S.M. Products Ltée. (et al) . . . . .	9 909
<i>2002-1797(IT)I</i>		<i>96-514(IT)G</i>	
Barry Elgert Krauss & Peddie en fiducie pour		Felesky Flynn en fiducie pour	
Millwood, D . . . . .	200	Shepp, B . . . . .	23 246
<i>2000-3798(IT)G</i>		<i>2002-1850(IT)G</i>	
Oliver & Co. en fiducie pour		Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour	
Morrison, I . . . . .	4 248	Siracusa, P . . . . .	2 065
<i>2002-608(IT)I</i>		<i>2003-211(IT)I</i>	
Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour		Smith, D . . . . .	50
Nandhakumaran, M . . . . .	1 098	<i>2003-2164(IT)I</i>	
		Snow, E . . . . .	913

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>91-786(IT)G</i>		<i>Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta</i>	
McDougall Gauley en fiducie pour		<i>0103-1513</i>	
Sokwaypnace, C. ....	121	Fraser Milner Casgrain en fiducie pour	
<i>2001-2224(GST)G &amp; 2001-2226(GST)G</i>		Whissel Group .....	7 172
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour		<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>	
State Farm Mutual Auto Insurance .....	60 425	<i>3-506805</i>	
<i>1999-2684(IT)G</i>		Teplitsky, Colson en fiducie pour	
Carson & Co. en fiducie pour		Artistic Ideas Inc. ....	7 500
Stevenson, J. ....	2 204	<i>33-112882</i>	
<i>1999-2685(IT)G</i>		Doucet McBride en fiducie pour	
Carson & Co. en fiducie pour		Gollner, J. ....	10 151
Stevenson, K. ....	1 535	<i>98-CV-6035</i>	
<i>2000-1497(IT)G</i>		Steven Greenberg en fiducie pour	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour		Williams, R. ....	149 961
Suncor Energy Inc. ....	9 373	<i>98-CV-6035</i>	
<i>90-553(IT)O</i>		Steven Greenberg en fiducie pour	
Ogilvy, Renault en fiducie pour		Williams, R (intérêts) .....	2 092
Terexcavation Antoine Grant Ing. ....	534	<i>Autorité—Cour fédérale—Section de première instance</i>	
<i>98-1296(IT)G</i>		<i>T-493-00</i>	
Grant Carson en fiducie pour		Goodmans LLP en fiducie pour	
Tilford, A. ....	750	Capital Vision Inc. et Coleman, Greg v. M.N.R. ....	200 000
<i>98-1295(IT)G</i>			<u>1 607 728</u>
Grant Carson en fiducie pour			
Tilford, Succession d'Eugene .....	750		
<i>1999-1979(IT)G</i>		<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>	
Baker & McKenzie en fiducie pour		<b>Ministère</b>	
Toronto Refiners & Smelters Ltée. ....	7 827	<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
<i>99-CV-167529</i>		<i>IMM-2190-02</i>	
Slack Goldblatt en fiducie pour		Règlement des frais judiciaires découlant	
Tossavainen, S & M. ....	14 104	d'un contrôle judiciaire—	
<i>2002-3348(IT)I</i>		Me Jean-Michel Montbriand en fiducie pour	
Totten, J. ....	200	Bcherrawy G. ....	2 500
<i>2002-3500(IT)I</i>		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
Morin, Daoud en fiducie pour		<i>IMM-1819-02</i>	
Trépanier, J. ....	950	Règlement des frais judiciaires—	
<i>2001-2422(IT)I</i>		Lorne Waldman en fiducie pour	
Pothier Delisle en fiducie pour		Denton-James L E. ....	800
Valiquette, J (et al) .....	1 300	<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
<i>2002-2053(IT)I</i>		<i>IMM-3020-02</i>	
Pusher, Mitchell en fiducie pour		Règlement des frais judiciaires—	
Wasylenko, J. ....	1 005	Lawrence Wong and Associates en fiducie pour	
<i>2002-1847(IT)I</i>		Rosenblatt Associates en fiducie pour	
Wallace Lein partenaires légaux pour		Brownstein, Brownstein & Associates en fiducie pour	
Willis, B (et al) .....	1 000	Dragan L. ....	101 650
<i>2000-3081(IT)G</i>		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour</i>	
Roland Schwalm en fiducie pour		<i>d'appel fédérale A-133-03</i>	
Wonsch Construction Co. ....	17 733	Règlement des frais judiciaires découlant	
<i>2000-1849(IT)G</i>		d'une demande d'appel—	
Aikins Macauley & Thorvaldson en fiducie pour		Rosenblatt Associates en fiducie pour	
Wright, D (et al) .....	3 219	Brownstein & Associates en fiducie pour	
<i>Autorité—Cour d'appel de l'Ontario</i>		Wong Pederson Law Office en fiducie pour	
<i>C38961</i>		Marvin Moses en fiducie pour	
Gardiner Roberts en fiducie pour		Waldman and Associates en fiducie pour	
Jones, A. ....	10 000	Dragan L. ....	7 000
<i>C38962</i>			
Gardiner Roberts en fiducie pour			
Jones, A (intérêts) .....	303		

9.28 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour d'appel fédérale A-38-03</i>		<b>ENVIRONNEMENT</b>	
Règlement des frais judiciaires pour la révision de la décision d'un agent des visas—David Matas en fiducie pour Ha M, Ha T M, Ha T M .....	6 637	<b>Ministère</b>	
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-3308-02</i>		<i>Autorité—Cour Suprême de la Colombie-Britannique C974540</i>	
Règlement des frais judiciaires découlant d'un contrôle judiciaire sur le refus d'une demande d'établissement—South Ottawa Community Legal Services en fiducie pour Murekatete M .....	1 495	Indemnité légale pour frais de déplacement pour l'interrogatoire préalable du déposant de Beazer—McCarthy en fiducie pour Quagliotti A. ....	6 398
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-4251-01</i>		Indemnité légale pour frais de déplacement pour l'interrogatoire préalable du représentant R.A. MacDonald du Canadian National Railway's—Thomson M. ....	3 125
Règlement des frais médicaux engagés—Cecil L. Rotenberg, Q.C. en fiducie pour Poon C H. ....	10 000	<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-225-01 / T-81-03</i>	
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-311-02</i>		Coûts de contrôle judiciaire—Appleton & Associates International avocats en fiducie pour Myers Inc. S D .....	40 000
Règlement des frais judiciaires—Stewart Mckelvey Stirling Scales en fiducie pour Ruckpaul N .....	5 588	<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-225-01 / T-81-03</i>	
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-117-98</i>		Règlement pour dommages et intérêts—Appleton & Associates International avocats en fiducie pour Myers Inc. S D .....	9 443 005
Règlement des frais judiciaires pour la révision de la décision d'un agent d'immigration—Barbara Jackman en fiducie pour Suresh M .....	9 804		9 492 528
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour d'appel fédérale A-415-99</i>		<b>FINANCE</b>	
Règlement pour un sursis d'exécution de mesure de renvoi afin d'aller en appel—Barbara Jackman en fiducie pour Suresh M .....	4 241	<b>Ministère</b>	
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour suprême SCC 27790</i>		<i>Autorité—Cour d'Appel de la Colombie-Britannique</i>	
Règlement des frais judiciaires découlant d'une décision prise par la section d'appel de la Cour fédérale d'appel—Barbara Jackman en fiducie pour Suresh M .....	43 358	Remboursement des frais légaux—Blake Cassels & Graydon LLP en fiducie pour Ainsworth Lumber Co. Ltée .....	18 092
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-3389-02</i>		<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>	
Règlement des frais judiciaires—Rankin and Bond en fiducie pour Tunian A, Tunian N Y, Tunian T A, Tunian V A .....	517	<b>Ministère</b>	
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-3986-02</i>		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-765-02</i>	
Règlement pour un sursis d'exécution de mesure de renvoi—Arthur Yallen en fiducie pour Voloshchakevych .....	1 500	Paiement des frais, pour le temps et les déboursés, dû au fait que l'étude ait été sans que le public ait eu le temps de la réviser—Patterson Palmer en fiducie pour Sierra Club .....	7 278
	195 090	<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-140-03</i>	
		Règlement des frais de cour—Meechan N .....	1 500
		<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-699-02</i>	
		Règlement des frais judiciaires et débours—Ouellet, Nadon et associés en fiducie pour Charbonneau Y .....	1 539
		<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-254-03</i>	
		Règlement des frais judiciaires et débours—CAW-Canada en fiducie pour Garley D .....	3 187

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-215-03 et A-216-03</i>		Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
Règlement des frais et débours—		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	17 395
Sack Goldblatt Mitchell en fiducie pour		Woodward et Co en fiducie pour	
Worden J et Armin A . . . . .	8 500	Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	88 772
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-455-02</i>		Woodward et Co en fiducie pour	
Règlement pour frais—		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	91 240
Battiston & Associates en fiducie pour		Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
Francella & al . . . . .	3 000	Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	8 746
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-355-01</i>		Arvay Finlay en fiducie pour	
Règlement des frais judiciaires—		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	2 849
Casasanta G. . . . .	1 845	Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-488-02</i>		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	33 627
Règlement pour débours—		Woodward et Co en fiducie pour	
Cline, Backus, Nightingale & McArthur en fiducie pour		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	125 162
Oliveira M. . . . .	3 000	Arvay Finlay en fiducie pour	
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale A-72-02</i>		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	3 520
Règlement pour dommages—		Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
Curtis, Dawe en fiducie pour		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	30 104
Locke G. . . . .	2 464	Woodward et Co en fiducie pour	
<i>Autorité—Cour supérieure de justice en faillite 31-413808</i>		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	152 378
Paiement des frais et dépenses—		Arvay Finlay en fiducie pour	
Me J. Robert Leblanc en fiducie pour		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	2 018
Sinclair D. . . . .	860	Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
	25 895	Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	26 136
		Woodward et Co en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	127 409
		Woodward et Co en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	94 836
		Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	8 516
		Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	1 145
		Woodward et Co en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	101 505
		Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	26 504
		Arvay Finlay en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	196
		Woodward et Co en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	88 251
		Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour	
		Roger Williams et pour Xenii Gwet-in First Nation . . . . .	19 267
		<i>Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta</i>	
		<i>No. de l'action 0103 05606</i>	
		Paiement de frais juridiques et débours pour motion—	
		Ackroyd, Piasta, Roth & Day LLP en fiducie pour	
		Dennis Callihoo . . . . .	1 613
		<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>	
		<i>No. de filière # T-1140-01</i>	
		Paiements de frais juridiques et dépenses reliées—	
		Walsh Wilkins Creighton LLP en fiducie pour	
		Blood Band . . . . .	6 176
		<i>Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique</i>	
		<i>No. de l'action 01 1328</i>	
		Paiement de revenu d'une bande et de frais juridiques—	
		Songhees First Nation. . . . .	1 041 947

9.30 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>		Paiement des frais de défense—	
<i>Dossier # T-1305-01</i>		Peter Zaduk, Zaduk & Kostopoulos avocats	
Frais pour révisions judiciaires—		et conseillers juridiques en fiducie pour	
Rae & Compagnie en fiducie pour		Van Tien Vu. . . . .	1 000
Bande de Samson . . . . .	3 410	<i>Autorité—Loi sur les relations de</i>	
Fraser Milner Casgrain LLP en fiducie pour		<i>travail dans la fonction publique</i>	
Imperial Oil Resources Limitée. . . . .	7 623	<i>166-02-32019 and 32099</i>	
Miller Thomson LLP en fiducie pour		Paiement des frais de défense—	
Louis Bull/Montana First Nation. . . . .	4 930	Nelligan O'Brien Payne en fiducie pour	
<i>Autorité—Cour d'appel de la Colombie-Britannique</i>		Parent M-F. . . . .	5 000
<i>Dossier no. CA 027337</i>		<i>Autorité—Section de première instance</i>	
Paiement de frais juridiques et dépenses reliées—		<i>de la Cour fédérale</i>	
Ratcliff & Company en fiducie pour		<i>T-178-02</i>	
Bande de Squamish. . . . .	60 500	Paiement des frais de défense—	
<i>Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique</i>		Lois M Sparling en fiducie pour	
<i>No. d'action S53754</i>		Beatty MA, Davidson M, Obee D, Rees BA, Save L,	
Paiement de déductions—		Stanley J, Taylor MA, Waiser W, Ward S, Watts GA,	
Douglas W. Welder en fiducie pour		Worman T. . . . .	5 937
H-1 Enterprises Ltée. . . . .	64 555	<i>Autorité—Cour d'appel du Nouveau-</i>	
	<u>2 506 402</u>	<i>Brunswick</i>	
<b>INDUSTRIE</b>		<i>1—58143</i>	
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>		Paiement de frais de défense—	
<i>Autorité—Adjugé par la cour fédérale</i>		Hazen L Brien en fiducie pour	
<i>T-586-98</i>		Gray D. . . . .	3 500
Paiement concernant le remboursement des		<i>1—54224</i>	
frais légaux encourus—		Paiement des frais de défense—	
Grover C. . . . .	8 822	Jean-Guy Henry en fiducie pour	
		Hickey C. . . . .	2 100
<b>JUSTICE</b>		<i>Autorité—Cour supérieure de justice</i>	
<b>Ministère</b>		<i>02-CV-238977CM 2</i>	
<i>Autorité—Cour d'appel de l'Ontario</i>		Paiement des frais de défense—	
<i>C-39172</i>		Dyke E. . . . .	250
Paiement d'honoraire d'avocat—			<u>1 103 048</u>
Epstein, Cole avocats en fiducie pour		<b>RESSOURCES NATURELLES</b>	
Halpern H. . . . .	645 000	<b>Ministère</b>	
<i>C-39174</i>		<i>Autorité—Tribunal canadien des droits</i>	
Règlement à l'instance du mariage de même sexe—		<i>de la personne T727/3202</i>	
McGowan Elliott & Kim en fiducie pour le		Paiement de 5 jours de congé forcés pour mariage	
Metropolitan Community Church of Toronto. . . . .	409 162	lors du refus de congé de mariage—	
<i>1—468423</i>		Ross Boutilier. . . . .	5 000
Condamnation portée en appel—		<b>Office national de l'énergie</b>	
Sack Goldblatt, Mitchel avocats et conseillers juridiques		<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>	
en fiducie pour		<i>T-2101-00</i>	
Williams, D. . . . .	29 349	Demande d'information en vertu de la	
<i>Autorité—Cour de justice de l'Ontario</i>		<i>Loi sur l'accès à l'information—</i>	
<i>4311 998 02 00574</i>		Frais et dépenses imposés à l'Office par la	
Application en vertu de la charte canadienne des		Cour suivant le tarif prévu dans les	
droits et libertés—		<i>règles de la Cour fédérale.</i>	
Douglas C Gosbee en fiducie pour		Honoraires et débours—	
Stephens T. . . . .	750	Gowlings, Lafleur, Henderson. . . . .	9 631
Paiement des frais de défense—			<u>14 631</u>
T Edmund Chan en fiducie pour			
Bo Vu. . . . .	1 000		

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>		<i>Autorité—Cour fédérale</i>	
<b>Ministère</b>		<i>T-49-03</i>	
<i>Autorité—Cour d'appel de l'Alberta</i>		Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la demande de contrôle judiciaire—	
<i>0001 09477</i>		Oriji H .....	750
Paieement des coûts—		<i>Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	
Code Hunter LLP en fiducie pour		<i>PR-2002-015</i>	
Stephen Joseph Harper .....	303 317	Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—	
<i>Autorité—Cour fédérale du Canada—</i>		Zenon Environmental Inc. ....	
<i>Section de première instance T-2257-93</i>			15 810
Paieement des coûts—			<u>38 822</u>
Public Interest Law Centre pour		<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>	
McCorrister et al. ....	105 585	<b>Centre canadien des armes à feu</b>	
Fergus J. O'Connor, avocats et conseillers juridiques pour	128 061	<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour de justice</i>	
Richard Sauvé .....	536 963	<i>du Nunavut 0000316CV/2000</i>	
<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</b>		Paieement pour les coûts de motions à—	
<i>Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta</i>		Nelligan, O'Brien, Payne en fiducie pour	
<i>District judiciaire de Calgary—Action 9901-15362</i>		Nunavut Tunngavik Incorporated .....	
Paieement des coûts pour rejet à l'égard des sinistres impliquant un tiers—			16 000
Macleod Dixon, en fiducie .....		<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>	
	175 000	<i>Autorité—Cour fédérale T-638-91</i>	
<i>Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta</i>		<i>et de la Cour d'appel A-52-98</i>	
<i>District judiciaire de Calgary—Action 9901-15362</i>		Règlement pour frais juridiques—	
Paieement des coûts pour rejet à l'égard des sinistres impliquant un tiers—		Ruby & Edwardh avocats .....	
Mathieu Hryniuk, en fiducie .....			15 070
	25 000	<i>Autorité—Cour suprême du Canada</i>	
	<u>200 000</u>	<i>28029</i>	
	<u>736 963</u>	Règlement pour frais juridiques—	
		Ruby & Edwardh avocats .....	
			11 796
			<u>26 866</u>
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>		<b>Service correctionnel</b>	
<b>Ministère</b>		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
<i>Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur</i>		<i>T-1639-00</i>	
<i>PR-2002-038</i>		Indemnités pour blessures subies lors	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—		d'une agression par deux co-détenus, à	
Les Entreprises Pascal Cormier .....		l'établissement de Joyceville, le 2 mars 2000—	
	1 469	John L Hill en fiducie .....	
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i>			
<i>A-366-02</i>		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour</i>	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—		<i>d'appel fédérale A-5-02</i>	
Gowling, Lafleur, Henderson LLP pour		La Cour d'appel fédérale a accueilli l'appel d'un	
MaxSys Professionals & Solutions Inc. ....	4 479	détenu avec dépenses ainsi que sa	
<i>Autorité—Tribunal canadien de commerce extérieure</i>		demande de contrôle judiciaire avec dépenses—	
<i>PR-2001-059</i>		Me Daniel Royer en fiducie .....	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—			2 917
MaxSys Professionals & Solutions Inc. ....		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
	15 564	<i>du Canada T-703-3</i>	
<i>Autorité—Cour fédérale</i>		Dépenses accordées suite à une demande	
<i>T-49-03</i>		de mandamus pour la révision de suspendre	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—		les visites du détenu avec sa conjointe de fait—	
Oriji H .....		Me Diane Magas en fiducie .....	
	750		1 200
		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour</i>	
		<i>d'appel fédérale A-533-01</i>	
		La Cour d'appel fédérale a renversé la décision	
		de la Cour fédérale, section de première	
		instance, de ne pas accorder à un détenu une	
		prolongation de temps pour examiner de nouveau	
		sa requête pour reconsidération de la question	
		des dépenses—	
		Le détenu .....	4 200



MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Fin

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>Autorité—Cour d'appel de la Colombie-Britannique</i> #CA029719		<i>Autorité—Cour fédérale d'appel</i> A-411-01	
La Cour d'appel de la Colombie-Britannique permis à M. Olsen de porter en appel l'ordonnance d'un juge de chambre de radier sa réclamation se rapportant à des allégations de harcèlement et de menaces— Sliman, Stander and Company en fiducie . . . . .	18 000	Montant adjugé par la cour— Daniel Paquin en fiducie . . . . .	2 092 8 924 <hr/> 126 557
<i>Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)</i> PR-2002-035		<b>TRANSPORTS</b>	
Le TCCE a adjugé à CVDS cette somme pour les coûts engagés dans la préparation et la poursuite de sa plainte— CVDS Inc. . . . .	5 279	<b>Ministère</b>	
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i> A-17-02		<i>Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique</i> CA028956	
La Cour a accueilli l'appel du détenu (une demande de révision judiciaire) avec dépenses— Me Daniel Royer en fiducie . . . . .	5 600	Règlement d'une réclamation découlant du refus de verser une indemnité de disponibilité— Rush Crane Guenther en fiducie pour Yearwood C W . . . . .	113 099
<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i> T-1354-97		<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>	
La poursuite a été intentée pour dommages suite à un incident survenu lors d'une visite familiale à l'établissement de Kent (du 27 au 30 mai 1997)— La famille du détenu . . . . .	8 199	<b>Secrétariat</b>	
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i> A-633-02		<i>Autorité—Cour fédérale Certification du jugement T-2160-99</i>	
La Cour a admis l'appel; le jugement de la section de première instance ainsi que la décision de l'arbitre ont été renversés. L'appelant s'est vu rembourser ses dépenses relatives à son passage devant la Cour d'appel et la section de première instance.— Sanderson, Balicki, Popescul, en fiducie . . . . .	12 872 74 767	Paievements relatif à l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la <i>Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif</i> . . . . .	708 076
<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>		<i>Autorité—Cour d'appel de l'Ontario</i> C37096, C37166, C37158	
<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i> T-1765-99		Coût adjugé relatif au litige sur les excédents des fonds de pensions— Alliance de la fonction publique du Canada, Groupe Traduction du Syndicat Canadien des employés professionnels et techniques, l'Association des employés en sciences sociales, l'Association des membres de la police montée du Québec, l'association professionnelle des membres de la police montée de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et Raven, Allen, Cameron & Ballantyne en fiducie . . . . .	40 000 <hr/> 748 076
Montant adjugé par la cour— Daniel Paquin en fiducie . . . . .	6 832	<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Autorité—Cour fédérale du Canada T-863-02</i>	
		Paieement des frais juridiques— Lajoie, Beaudoin, Heon en fiducie pour Léonelli, A. . . . .	4 000
		Total . . . . .	<hr/> <hr/> 16 748 031

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

# SECTION 10

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*

2003-2004

## Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Agriculture et Agroalimentaire .....	10.2
Agence de promotion économique du Canada atlantique .....	10.4
Patrimoine canadien .....	10.4
Environnement .....	10.6
Pêches et Océans .....	10.8
Santé .....	10.18
Développement des ressources humaines .....	10.18
Affaires indiennes et du Nord canadien .....	10.18
Industrie .....	10.22
Justice .....	10.22
Défense nationale .....	10.24
Ressources naturelles .....	10.24
Travaux publics et Services gouvernementaux .....	10.24
Solliciteur général .....	10.24
Transports .....	10.26
Anciens Combattants .....	10.28
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.....	10.28

**PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS**

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au

cours de l'exercice. Un (a) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique qu'une modification a été faite aux *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

**PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS**  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>				
<b>Ministère</b>				
Programme canadien d'agro-infrastructure .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente d'innovation agroalimentaire Canada/Saskatchewan .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions aux cercles 4-H .....	19	9	34	15
	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>8</b>
	<i>213</i>	<i>178</i>	<i>359</i>	<i>198</i>
Assurance-récolte et sauvagine .....	184	2 634	1 305	1 290
	<b>156</b>	<b>1 978</b>	<b>536</b>	<b>1 147</b>
	<i>2 070</i>	<i>30 361</i>	<i>9 724</i>	<i>32 447</i>
Compte de stabilisation du revenu net .....	209	3 074	4 038	6 722
	<b>135</b>	<b>2 856</b>	<b>2 235</b>	<b>2 237</b>
	<i>1 063</i>	<i>24 143</i>	<i>16 403</i>	<i>18 299</i>
Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> —				
Compte de stabilisation du revenu net .....	...	...	...	...
	<b>68</b>	...	<b>1 637</b>	<b>3 852</b>
	<i>296</i>	<i>8 344</i>	<i>5 774</i>	<i>5 756</i>
Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> —				
Programmes complémentaires de sécurité du revenu .....	396	2 423	1 020	2 336
	<b>3 064</b>	<b>1 904</b>	<b>1 127</b>	...
	<i>10 170</i>	<i>11 925</i>	<i>6 846</i>	<i>3 238</i>
Entente Canada/Ontario sur les mesures prises en raison de la présence du virus de la Sharka en Ontario .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme canadien du revenu agricole (PCRA) .....	...	...	...	...
	<b>39</b>	<b>2 100</b>	<b>3 457</b>	<b>2 301</b>
	<i>19</i>	<i>13 539</i>	<i>9 288</i>	<i>3 840</i>
Programme Canada/Saskatchewan d'approvisionnement en eau des fermes d'élevage .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) .....	189	3 104	1 622	1 899
	...	...	...	...
	<i>189</i>	<i>3 104</i>	<i>1 622</i>	<i>1 899</i>

**10.2 PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS**

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	22 373	73 837	28 754	1 478	126 442	...	...	...	126 442 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	46 305	...	...	46 305	...	...	...	46 305 (f)
25	489	59	52	50	20	772	...	...	...	772
<b>10</b>	<b>47</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>18</b>	<b>194</b>	...	...	...	<b>194</b>
257	2 019	602	662	794	383	5 665	...	...	...	5 665
23 929	38 368	53 520	149 643	122 637	10 095	403 605	...	...	...	403 605
<b>20 459</b>	<b>31 159</b>	<b>39 467</b>	<b>78 075</b>	<b>74 111</b>	<b>8 194</b>	<b>255 282</b>	...	...	...	<b>255 282</b>
379 875	598 019	664 558	1 945 865	1 344 920	129 085	5 136 924	...	...	...	5 136 924
3 723	90 020	46 041	97 070	115 399	9 853	376 149	...	...	...	376 149
<b>4 980</b>	<b>59 464</b>	<b>40 325</b>	<b>91 163</b>	<b>67 426</b>	<b>7 884</b>	<b>278 705</b>	...	...	...	<b>278 705</b>
30 025	520 920	356 154	1 044 806	582 702	62 530	2 657 045	...	...	...	2 657 045
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>35 463</b>	...	...	<b>36 764</b>	...	<b>77 784</b>	...	...	...	<b>77 784</b>
...	123 870	...	75 000	114 903	6 902	340 845	...	...	...	340 845
91 301	76	3 827	5 212	20 729	685	128 005	...	...	1	128 006
<b>50 573</b>	<b>17 437</b>	<b>808</b>	...	<b>5 554</b>	<b>4 874</b>	<b>85 341</b>	<b>340</b>	...	...	<b>85 681</b>
426 704	173 430	22 799	45 996	167 445	25 026	893 579	340	...	176	894 095
...	5 748	...	...	...	...	5 748	...	...	...	5 748
...	<b>5 152</b>	...	...	...	...	<b>5 152</b>	...	...	...	<b>5 152</b>
...	13 130	...	...	...	...	13 130	...	...	...	13 130
829	...	...	47 165	92 431	1 639	142 064	...	...	...	142 064
<b>1 625</b>	<b>46 304</b>	<b>81 852</b>	<b>184 089</b>	<b>158 944</b>	<b>923</b>	<b>481 634</b>	...	...	...	<b>481 634</b>
92 054	190 437	111 904	445 382	432 295	21 547	1 320 305	...	...	...	1 320 305 (a)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	<b>400</b>	...	...	<b>400</b>	...	...	...	<b>400</b>
...	...	...	2 174	...	...	2 174	...	...	...	2 174 (f)
52 139	71 497	22 754	40 348	199 012	10 371	402 935	...	...	...	402 935
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
52 139	71 497	22 754	40 348	199 012	10 371	402 935	...	...	...	402 935

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Initiative de perfectionnement des compétences.....	57	227	317	265
...	...	...	...	...
...	57	227	317	265
Info-Centre (Guelph) .....	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) .....	140	11 540	7 456	7 813
...	...	...	...	...
...	140	11 540	7 456	7 813
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>				
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage .....	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	5
<hr/>				
Total du portefeuille ministériel .....	1 194	23 011	15 792	20 340
...	<b>3 469</b>	<b>8 846</b>	<b>9 007</b>	<b>9 545</b>
...	14 217	103 361	57 789	73 760
<hr/>				
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE</b>				
<b>Ministère</b>				
Ententes de coopération .....	9 790	170	1 245	6 282
...	<b>17 320</b>	<b>325</b>	<b>4 489</b>	<b>5 434</b>
...	220 575	109 269	210 221	206 194
Ententes de coopération—SPFA/DCE .....	...	...	35	...
...	...	...	...	...
...	32 934	...	6 614	983
Ententes de coopération—SPFA/RE.....	...	...	243	...
...	...	...	...	...
...	69 101	...	10 449	2 307
<hr/>				
Total du portefeuille ministériel .....	9 790	170	1 523	6 282
...	<b>17 320</b>	<b>325</b>	<b>4 489</b>	<b>5 434</b>
...	322 610	109 269	227 284	209 484
<hr/>				
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>				
<b>Ministère</b>				
Programme des langues officielles dans l'enseignement.....	3 930	1 858	8 307	18 296
...	<b>3 200</b>	<b>2 174</b>	<b>6 771</b>	<b>18 255</b>
...	83 897	46 552	159 752	610 769
Programme d'appui aux organismes nationaux de sport .....	200	200	150	180
...	...	...	<b>150</b>	...
...	200	200	300	180
Programme Présentation des arts Canada .....	155	...	...	...
...	<b>150</b>	...	...	...
...	305	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
3 690	5 873	2 353	5 176	5 587	1 455	25 000	...	...	...	25 000
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3 690	5 873	2 353	5 176	5 587	1 455	25 000	...	...	...	25 000
...	200	...	...	...	...	200	...	...	...	200
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	200	...	...	...	...	200	...	...	...	200
100 720	142 870	84 253	316 110	182 999	39 702	893 603	...	...	...	893 603
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
100 720	142 870	84 253	316 110	182 999	39 702	893 603	...	...	...	893 603
...	6	...	...	...	...	6	...	...	...	6
...	5	...	...	...	...	5	...	...	...	5
232	2 383	75	18	1	...	2 714	...	...	...	2 714
276 356	355 147	212 807	660 776	738 844	73 820	2 378 087	...	...	1	2 378 088
<b>77 647</b>	<b>195 031</b>	<b>162 475</b>	<b>353 750</b>	<b>342 834</b>	<b>21 893</b>	<b>1 184 497</b>	<b>340</b>	...	...	<b>1 184 837</b>
1 085 696	1 844 648	1 287 825	4 041 679	3 059 412	298 479	11 866 866	340	...	176	11 867 382
...	...	...	...	...	...	17 487	...	...	...	17 487
...	...	...	...	...	...	<b>27 568</b>	...	...	...	<b>27 568</b>
16	139	...	...	...	...	746 414	...	...	...	746 414
...	...	...	...	...	...	35	...	...	...	35
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	40 531	...	...	...	40 531
...	...	...	...	...	...	243	...	...	...	243
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	81 857	...	...	...	81 857
...	...	...	...	...	...	17 765	...	...	...	17 765
...	...	...	...	...	...	<b>27 568</b>	...	...	...	<b>27 568</b>
16	139	...	...	...	...	868 802	...	...	...	868 802
50 557	55 085	9 796	6 414	8 963	12 034	175 240	1 266	747	1 104	178 357
<b>51 367</b>	<b>63 408</b>	<b>11 052</b>	<b>5 370</b>	<b>10 295</b>	<b>13 798</b>	<b>185 690</b>	<b>1 122</b>	<b>696</b>	<b>1 004</b>	<b>188 512</b>
2 363 173	2 058 207	234 404	179 172	243 937	262 986	6 242 849	26 002	8 017	19 378	6 296 246
...	...	160	140	200	100	1 330	170	140	140	1 780
...	...	...	...	...	...	<b>150</b>	<b>95</b>	<b>65</b>	...	<b>310</b>
...	...	160	140	200	100	1 480	265	205	140	2 090
...	...	...	...	...	...	155	...	...	...	155
...	...	...	...	...	...	<b>150</b>	...	...	...	<b>150</b>
...	...	...	...	...	...	305	...	...	...	305

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Appui d'Espaces culturels Canada .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel .....	4 285	2 058	8 457	18 476
	<b>3 350</b>	<b>2 174</b>	<b>6 921</b>	<b>18 255</b>
	84 402	46 752	160 052	610 949
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>Ministère</b>				
Accord Canada/Terre-Neuve relatif aux stations et programmes climatologiques.....	32	...	...	...
	<b>36</b>	...	...	...
	1 217	...	...	...
Accord Canada/Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution en vertu du plan nord-américain de gestion de la sauvagine.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réglementation de la rivière Ottawa .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Pâtes et papier .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord concernant les relevés hydrométriques.....	425	12	61	143
	...	...	...	...
	891	47	301	515
Réseau radiométéo .....	43	...	...	...
	...	...	...	...
	1 150	21	791	2 376
Programme de recherche des effets des précipitations acides sur les écosystèmes.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>				
Programme de logement à frais partagés.....	56 640	10 477	63 286	47 014
	<b>58 961</b>	<b>9 360</b>	<b>62 544</b>	<b>47 170</b>
	1 009 903	143 505	1 102 924	695 316
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>				
Examen par une commission du projet Eastmain-1-A.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...



Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	244	...	...	244	...	...	...	244
...	...	...	<b>200</b>	...	...	<b>200</b>	...	...	...	<b>200</b>
...	...	...	444	...	...	444	...	...	...	444
50 557	55 085	9 956	6 798	9 163	12 134	176 969	1 436	887	1 244	180 536
<b>51 367</b>	<b>63 408</b>	<b>11 052</b>	<b>5 570</b>	<b>10 295</b>	<b>13 798</b>	<b>186 190</b>	<b>1 217</b>	<b>761</b>	<b>1 004</b>	<b>189 172</b>
2 363 173	2 058 207	234 564	179 756	244 137	263 086	6 245 078	26 267	8 222	19 518	6 299 085
...	...	...	...	...	...	32	...	...	...	32
...	...	...	...	...	...	<b>36</b>	...	...	...	<b>36</b>
...	...	...	...	...	...	1 217	...	...	...	1 217
204	...	...	...	...	...	204	...	...	...	204
<b>207</b>	...	...	...	...	...	<b>207</b>	...	...	...	<b>207</b>
6 137	...	...	...	...	...	6 137	...	...	...	6 137
...	...	210	425	448	...	1 083	...	...	...	1 083
...	...	<b>181</b>	<b>495</b>	<b>420</b>	...	<b>1 096</b>	...	...	...	<b>1 096</b>
...	...	2 862	5 127	4 053	19	12 061	...	...	...	12 061
(21 462)	66 620	...	...	...	...	45 158	...	...	...	45 158
<b>2</b>	<b>62</b>	...	...	...	...	<b>64</b>	...	...	...	<b>64</b>
(21 459)	66 714	...	...	...	...	45 255	...	...	...	45 255
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>1 575</b>	...	...	...	...	...	<b>1 575</b>	...	...	...	<b>1 575</b>
27 560	...	...	...	...	...	27 560	...	...	...	27 560 (a)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1 750	...	...	...	...	273	2 023	...	...	...	2 023
...	1 637	...	...	...	...	2 278	...	...	...	2 278
...	<b>940</b>	...	...	...	...	<b>940</b>	...	...	...	<b>940</b>
19 083	19 861	6 117	5 823	14 211	...	66 849	...	...	...	66 849
...	...	...	...	...	...	43	...	...	...	43
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	4 338	...	...	...	4 338
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>115</b>	...	...	...	...	...	<b>115</b>	...	...	...	<b>115</b>
220	...	...	...	...	...	220	...	...	...	220
313 419	583 264	92 643	128 307	101 283	142 018	1 538 351	36 526	58 350	4 777	1 638 004
<b>226 608</b>	<b>571 928</b>	<b>81 879</b>	<b>125 943</b>	<b>90 236</b>	<b>142 205</b>	<b>1 416 834</b>	<b>35 464</b>	<b>63 676</b>	<b>4 976</b>	<b>1 520 950</b>
3 391 795	8 475 033	1 213 432	2 067 821	1 583 341	1 704 254	21 387 324	1 351 170	295 939	73 287	23 107 720 (a)
174	...	...	...	...	...	174	...	...	...	174
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
174	...	...	...	...	...	174	...	...	...	174

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
<b>Bureau de l'infrastructure du Canada</b>				
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique .....	...	...	...	7 167
	...	...	...	...
	...	...	...	7 167
Total du portefeuille ministériel .....	57 140	10 489	63 347	54 324
	<b>58 997</b>	<b>9 360</b>	<b>62 544</b>	<b>47 170</b>
	<i>1 013 161</i>	<i>143 573</i>	<i>1 104 016</i>	<i>705 374</i>
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>				
<b>Ministère</b>				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique .....	1 184	...	...	...
	<b>1 590</b>	...	...	...
	<i>12 870</i>	<i>43</i>	<i>2 688</i>	...
Planification de l'utilisation de l'eau avec Hydro C-B .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'action environnemental du bras de mer Burrard .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord Canada/Colombie-Britannique—Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet de méthodes de défense (MRNO) .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aménagement du bassin du Fraser .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Aménagement de l'estuaire du fleuve Fraser .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de mesure corrective pour le port de Hamilton .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levés hydrographiques du port Coral, production de carte et de couloir marin .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levés hydrographiques dans l'Arctique—inlet Ranklin .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du Nord .....	...	...	...	...
	<b>707</b>	...	...	...
	<i>68 471</i>	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	...	7 167	3 396	...	...	10 563
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	7 167	3 396	...	...	10 563
292 335	651 521	92 853	128 732	101 731	142 018	1 594 490	39 922	58 350	4 777	1 697 539
<b>228 507</b>	<b>572 930</b>	<b>82 060</b>	<b>126 438</b>	<b>90 656</b>	<b>142 205</b>	<b>1 420 867</b>	<b>35 464</b>	<b>63 676</b>	<b>4 976</b>	<b>1 524 983</b>
3 425 260	8 561 608	1 222 411	2 078 771	1 601 605	1 704 546	21 560 325	1 354 566	295 939	73 287	23 284 117
...	...	...	...	...	...	1 184	...	...	...	1 184
...	...	...	...	...	...	<b>1 590</b>	...	...	...	<b>1 590</b>
673	...	...	...	...	...	16 274	...	...	...	16 274
...	...	...	...	...	100	100	...	...	...	100
...	...	...	...	...	<b>200</b>	<b>200</b>	...	...	...	<b>200</b>
...	...	...	...	...	817	817	...	...	...	817
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	<b>40</b>	<b>40</b>	...	...	...	<b>40</b>
...	...	...	...	...	672	672	...	...	...	672
...	...	...	...	...	677	677	...	...	...	677
...	...	...	...	...	<b>535</b>	<b>535</b>	...	...	...	<b>535</b>
...	...	...	...	...	3 957	3 957	...	...	...	3 957
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	840	...	...	...	...	840	...	...	...	840
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1 774	1 774	...	...	...	1 774
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	<b>75</b>	<b>75</b>	...	...	...	<b>75</b>
...	...	...	...	...	1 532	1 532	...	...	...	1 532
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	875	875	...	...	...	875
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>85</b>	...	...	...	...	<b>85</b>	...	...	...	<b>85</b>
...	867	...	...	...	...	867	...	...	...	867
...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	<b>150</b>	...	<b>150</b>
...	...	...	...	...	...	...	4 860	523	...	5 383
...	...	...	...	...	...	...	...	28	...	28
...	...	...	...	...	...	...	...	<b>100</b>	...	<b>100</b>
...	...	...	...	...	...	...	...	614	...	614
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	<b>707</b>	...	...	...	<b>707</b>
...	...	...	...	...	...	68 471	...	...	...	68 471

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Opération de l'alevinier de la rivière Alouette .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des stocks de saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'aménagement des bassins hydrographiques .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	24 047	...	...	...
Expérience de manipulation de l'habitat au Sault-Ste-Marie (MRNO) .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Production des niveaux trophiques inférieurs dans le lac Érié .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Recherche sur la capacité de production .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon arc-en-ciel de la rivière Puntledge .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon de l'Atlantique .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Manuel des méthodes et des normes d'échappement .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Atelier de travail sur les bassins versants (MRNO) .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Effets du barrage d'Hydro sur l'habitat des poissons .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet Quinte .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Santé Alberta—Analyse du poisson du lac Cristina, Analyse Swan Hills .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division de la base de données d'aquaculture .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division de la base de données des échappées .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	638	638	...	...	...	638
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	39	...	...	...	...	39	...	...	...	39
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	111	...	...	...	...	111	...	...	...	111
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	24 047	...	...	...	24 047 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	517	...	...	...	...	517	...	...	...	517
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	186	...	...	...	...	186	...	...	...	186
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	196	...	...	...	...	196	...	...	...	196
...	1 237	...	...	...	...	1 237	...	...	...	1 237
...	...	...	...	...	25	25	...	...	...	25
...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	5
...	...	...	...	...	35	35	...	...	...	35
...	...	...	...	...	67	67	...	...	...	67
...	...	...	...	...	145	145	...	...	...	145
...	...	...	...	...	331	331	...	...	...	331
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	55	55	...	...	...	55
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	5	...	...	...	...	5	...	...	...	5
...	40	...	...	...	...	40	...	...	...	40
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	200	...	...	...	...	200	...	...	...	200
...	1 017	...	...	...	...	1 017	...	...	...	1 017
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	191	...	...	...	...	191	...	...	...	191
...	828	...	...	...	...	828	...	...	...	828
...	...	...	...	...	42	42	...	...	...	42
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	165	165	...	...	...	165
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	650	...	...	...	...	650	...	...	...	650
...	1 158	...	...	...	...	1 158	...	...	...	1 158
...	...	...	...	...	108	108	...	...	...	108
...	...	...	...	...	23	23	...	...	...	23
...	...	...	...	...	1 111	1 111	...	...	...	1 111

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Participation des Premières nations dans le programme de surveillance du saumon de l'Atlantique.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Maintenance de bases de données Harvest .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division de l'information technologique et des sciences .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude de la toxicité de l'oxygène sur le saumon de l'Atlantique— Programme de surveillance.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de stages pour les sciences et la technologie .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil des sciences de la Colombie-Britannique .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Espèces en péril en Ontario .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des pêches dans le port de Toronto .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Enquête 2001 sur les poux de mer du détroit de la Reine-Charlotte .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Possibilités d'aquaculture au North Island Strats et au détroit de Quatsino.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'utilisation des eaux de la rivière Campbell et réhabilitation de l'estuaire .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec le lac Owikeno/Long .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec la Rivière Nimpkish .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la conservation de truites arcs-en-ciel et truites fardées de l'écloserie Quinsam .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la conservation de truites arcs-en-ciel et truites fardées de l'écloserie Snootli.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	23	23	...	...	...	23
...	...	...	...	...	<b>46</b>	<b>46</b>	...	...	...	<b>46</b>
...	...	...	...	...	402	402	...	...	...	402
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	<b>23</b>	<b>23</b>	...	...	...	<b>23</b>
...	...	...	...	...	196	196	...	...	...	196
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	8	8	...	...	...	8
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	4	4	...	...	...	4
...	84	...	...	...	...	84	...	...	...	84
...	<b>89</b>	...	...	...	...	<b>89</b>	...	...	...	<b>89</b>
...	413	...	...	...	...	413	...	...	...	413
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	157	157	...	...	...	157
...	26	...	...	...	...	26	...	...	...	26
...	<b>255</b>	...	...	...	...	<b>255</b>	...	...	...	<b>255</b>
...	1 181	...	...	...	...	1 181	...	...	...	1 181
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	48	...	...	...	...	48	...	...	...	48
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	25	25	...	...	...	25
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	50	50	...	...	...	50
...	...	...	...	...	12	12	...	...	...	12
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	37	37	...	...	...	37
...	...	...	...	...	61	61	...	...	...	61
...	...	...	...	...	<b>312</b>	<b>312</b>	...	...	...	<b>312</b>
...	...	...	...	...	413	413	...	...	...	413
...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	<b>1</b>	<b>1</b>	...	...	...	<b>1</b>
...	...	...	...	...	22	22	...	...	...	22
...	...	...	...	...	23	23	...	...	...	23
...	...	...	...	...	<b>23</b>	<b>23</b>	...	...	...	<b>23</b>
...	...	...	...	...	56	56	...	...	...	56
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	10	10	...	...	...	10

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Révision du plan de gestion des ressources terrestres et côtières du centre de la côte .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Collaboration de Hydro C-B—Birtwell .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
GVRD—Contrôle du suintement de la culée de réservoir du barrage Cleveland .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude du réseau alimentaire au réservoir Carpenter .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Sylviculture—RFCB .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Rétention variable de sylviculture—RFCB .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Collaboration de Hydro C-B—Shortreed .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil canadien des ministres des Pêches et de l’Aquaculture .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Financement pour le comité des placers du Yukon .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil du bassin du Fraser—Grille à débris .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude sur la circulation de substance nutritive du lac Quesnel .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Normes de conception pour les dossiers touchant l’habitat .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Analyse d’approvisionnement d’habitat dans des écosystèmes de lacs .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration de l’habitat—Thunder Bay .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de surveillance de contaminants .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
La communauté de poissons de Severn Sound .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...



Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	...	6	...	...	...	6
...	...	...	...	...	14	14	...	...	...	14
...	...	...	...	...	59	59	...	...	...	59
...	...	...	...	...	212	212	...	...	...	212
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	42	42	...	...	...	42
...	...	...	...	...	23	23	...	...	...	23
...	...	...	...	...	15	15	...	...	...	15
...	...	...	...	...	106	106	...	...	...	106
...	...	...	...	...	15	15	...	...	...	15
...	...	...	...	...	14	14	...	...	...	14
...	...	...	...	...	67	67	...	...	...	67
...	...	...	...	...	81	81	...	...	...	81
...	...	...	...	...	95	95	...	...	...	95
...	...	...	...	...	206	206	...	...	...	206
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	75	...	...	...	...	75	...	...	...	75
...	75	...	...	...	...	75	...	...	...	75 (a)
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	40	40	...	...	...	40
...	...	...	...	...	75	75	...	...	...	75
...	...	...	...	...	80	80	...	...	...	80
...	...	...	...	...	155	155	...	...	...	155
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	5
...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	65	...	...	...	...	65	...	...	...	65
...	65	...	...	...	...	65	...	...	...	65 (f)
...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	2
...	148	...	...	...	...	148	...	...	...	148
...	150	...	...	...	...	150	...	...	...	150 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	5	...	...	...	...	5	...	...	...	5
...	5	...	...	...	...	5	...	...	...	5 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	3
...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	15	...	...	...	...	15	...	...	...	15
...	15	...	...	...	...	15	...	...	...	15 (f)

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Surveillance des effets de communauté de poissons sur l'environnement pour l'industrie minière.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protocole d'évaluation de courant d'eau.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Impact de changement de climat.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
ECOPATH dans la baie Quinte et le lac Oneida.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Rétablissement d'omble de fontaine aurora.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Espèces en péril du fleuve de Sydenham.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Information sur l'écosystème aquatique de la baie de Clearwater et carte de l'habitat.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
La gestion de sécurité de forêt boréale reproduit les modèles normaux de perturbation dans les forêts littorales.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de développement de la pêche du crabe des neiges du Pacifique.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Zone tampon riveraine—RFCB.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Identification des réserves de truites arc-en-ciel anadromes de la rivière Skeena.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan pour la durabilité du poisson des bassins versants de la rivière Bella Coola.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Processus de consultation sur l'aquaculture de l'archipel Broughton.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel.....	1 184	...	...	...
	<b>2 297</b>	...	...	...
	105 388	43	2 688	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>12</b>	...	...	...	...	<b>12</b>	...	...	...	<b>12</b>
...	12	...	...	...	...	12	...	...	...	12 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>5</b>	...	...	...	...	<b>5</b>	...	...	...	<b>5</b>
...	5	...	...	...	...	5	...	...	...	5 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>100</b>	...	...	...	...	<b>100</b>	...	...	...	<b>100</b>
...	100	...	...	...	...	100	...	...	...	100 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>160</b>	...	...	...	...	<b>160</b>	...	...	...	<b>160</b>
...	160	...	...	...	...	160	...	...	...	160 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>10</b>	...	...	...	...	<b>10</b>	...	...	...	<b>10</b>
...	10	...	...	...	...	10	...	...	...	10 (f)
...	119	...	...	...	...	119	...	...	...	119
...	<b>270</b>	...	...	...	...	<b>270</b>	...	...	...	<b>270</b>
...	389	...	...	...	...	389	...	...	...	389
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>25</b>	...	...	...	...	<b>25</b>	...	...	...	<b>25</b>
...	25	...	...	...	...	25	...	...	...	25 (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	<b>20</b>	...	...	...	...	<b>20</b>	...	...	...	<b>20</b>
...	20	...	...	...	...	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	27	27	...	...	...	27
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	27	27	...	...	...	27
...	...	...	...	...	71	71	...	...	...	71
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	71	71	...	...	...	71
...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	5
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30
...	...	...	...	...	40	40	...	...	...	40
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	40	40	...	...	...	40
...	234	...	...	...	1 610	3 028	...	31	...	3 059
...	<b>2 584</b>	...	...	...	<b>1 716</b>	<b>6 597</b>	...	<b>250</b>	...	<b>6 847</b>
673	9 516	...	...	...	14 374	132 682	4 860	1 137	...	138 679

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
<b>SANTÉ</b>				
<b>Ministère</b>				
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie.....	484	304	591	491
	<b>507</b>	<b>319</b>	<b>620</b>	<b>562</b>
	5 716	2 151	8 924	6 233
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>				
<b>Ministère</b>				
Régime d'assistance publique du Canada .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	2 148 021	488 139	2 945 818	2 951 522
Aide à l'employabilité des personnes handicapées.....	4 110	625	7 445	5 274
	<b>4 110</b>	<b>625</b>	<b>7 445</b>	<b>5 274</b>
	86 231	9 503	145 592	119 601
Total du portefeuille ministériel .....	4 110	625	7 445	5 274
	<b>4 110</b>	<b>625</b>	<b>7 445</b>	<b>5 274</b>
	2 234 252	497 642	3 091 410	3 071 123
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>				
<b>Ministère</b>				
Convention de gestion des hardes de caribous de Beverly et Kaminuriak .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières nations du Québec et du Labrador.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie James).....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Association des trappeurs Indiens Cris .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection des forêts .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme des infrastructures .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réhabilitation des infrastructures—Schefferville.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement des ressources naturelles .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
2 807	7 114	684	660	1 341	1 636	16 112	...	...	...	16 112
<b>3 002</b>	<b>4 605</b>	<b>656</b>	<b>693</b>	<b>1 406</b>	<b>1 686</b>	<b>14 056</b>	...	...	...	<b>14 056</b>
38 226	82 370	6 894	11 046	18 760	28 816	209 136	846	...	789	210 771
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
21 543 662	28 508 500	3 603 795	3 065 566	7 995 189	11 918 211	85 168 423	318 437	...	94 797	85 581 657 (f)
39 133	65 362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159
<b>39 133</b>	<b>65 362</b>	<b>7 914</b>	<b>9 953</b>	<b>22 343</b>	<b>27 000</b>	<b>189 159</b>	...	...	...	<b>189 159</b>
504 708	1 307 712	178 813	206 000	488 165	501 371	3 547 696	15 094	...	20 742	3 583 532
39 133	65 362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159
<b>39 133</b>	<b>65 362</b>	<b>7 914</b>	<b>9 953</b>	<b>22 343</b>	<b>27 000</b>	<b>189 159</b>	...	...	...	<b>189 159</b>
22 048 370	29 816 212	3 782 608	3 271 566	8 483 354	12 419 582	88 716 119	333 531	...	115 539	89 165 189
...	...	...	...	...	...	...	...	15	...	15
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	191	15	...	206
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>166</b>	...	...	...	...	...	<b>166</b>	...	...	...	<b>166</b>
1 347	...	...	...	...	...	1 347	...	...	...	1 347
91 127	...	...	...	...	...	91 127	...	...	...	91 127
<b>85 195</b>	...	...	...	...	...	<b>85 195</b>	...	...	...	<b>85 195</b>
1 246 542	...	...	...	...	...	1 246 542	...	...	...	1 246 542
82	...	...	...	...	...	82	...	...	...	82
<b>82</b>	...	...	...	...	...	<b>82</b>	...	...	...	<b>82</b>
2 034	...	...	...	...	...	2 034	...	...	...	2 034
321	2 065	3 146	2 220	...	...	7 752	...	...	...	7 752
<b>467</b>	<b>2 056</b>	<b>1 859</b>	<b>1 075</b>	...	...	<b>5 457</b>	...	...	...	<b>5 457</b>
1 346	21 089	11 286	14 463	...	...	48 184	...	...	...	48 184
...	...	...	...	...	...	...	1 592	...	...	1 592
...	...	...	...	...	...	...	<b>1 860</b>	...	...	<b>1 860</b>
...	...	...	...	...	...	...	10 205	...	...	10 205
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2 685	...	...	...	...	...	2 685	...	...	...	2 685
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	33 060	...	...	...	...	33 060	...	...	...	33 060
...	500	...	...	...	...	500	...	...	...	500
...	<b>500</b>	...	...	...	...	<b>500</b>	...	...	...	<b>500</b>
...	12 685	...	...	...	...	12 685	...	...	...	12 685

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Entente de Terre-Neuve .....	12 522	...	...	...
	<b>14 799</b>	...	...	...
	148 870	...	...	...
Entente du nord-est du Québec .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente sur les inondations du Nord .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Routes des réserves .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Services sociaux .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Négociations de traité trilatérales .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet domiciliaire Nunavik .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aide intérimaire de gestion des ressources .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente Labrador/Inuit .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	23	...	...	...
Entente concernant la mise en oeuvre de la convention de la Baie James et du nord québécois en matière de logement du Nunavik .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Bureau de géoscience du Canada .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'infrastructure Canada/Yukon .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Bureau de géoscience du Yukon .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel .....	12 522	...	...	...
	<b>14 799</b>	...	...	...
	148 893	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	...	12 522	...	...	...	12 522
...	...	...	...	...	...	<b>14 799</b>	...	...	...	<b>14 799</b>
...	...	...	...	...	...	148 870	...	...	...	148 870
2 407	...	...	...	...	...	2 407	...	...	...	2 407
<b>2 451</b>	...	...	...	...	...	<b>2 451</b>	...	...	...	<b>2 451</b>
56 908	...	...	...	...	...	56 908	...	...	...	56 908
...	...	1 776	...	...	...	1 776	...	...	...	1 776
...	...	<b>2 102</b>	...	...	...	<b>2 102</b>	...	...	...	<b>2 102</b>
...	...	118 984	...	...	...	118 984	...	...	...	118 984
...	...	3 811	...	...	...	3 811	...	...	...	3 811
...	...	<b>6 219</b>	...	...	...	<b>6 219</b>	...	...	...	<b>6 219</b>
...	...	38 449	...	...	...	38 449	...	...	...	38 449
...	163 451	...	...	...	...	163 451	...	...	...	163 451
...	<b>147 923</b>	...	...	...	...	<b>147 923</b>	...	...	...	<b>147 923</b>
...	1 928 554	...	...	...	...	1 928 554	...	...	...	1 928 554
...	...	...	...	...	5 879	5 879	...	...	...	5 879
...	...	...	...	...	<b>5 230</b>	<b>5 230</b>	...	...	...	<b>5 230</b>
...	...	...	...	...	49 081	49 081	...	...	...	49 081 (a)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2 500	...	...	...	...	...	2 500	...	...	...	2 500
...	...	...	...	...	...	...	1 933	...	...	1 933
...	...	...	...	...	...	...	<b>1 875</b>	...	...	<b>1 875</b>
...	...	...	...	...	...	...	8 888	...	...	8 888
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	23	...	...	...	23
3 000	...	...	...	...	...	3 000	...	...	...	3 000
<b>5 000</b>	...	...	...	...	...	<b>5 000</b>	...	...	...	<b>5 000</b>
18 000	...	...	...	...	...	18 000	...	...	...	18 000
...	...	...	...	...	...	...	...	430	...	430
...	...	...	...	...	...	...	...	<b>415</b>	...	<b>415</b>
...	...	...	...	...	...	...	...	1 675	...	1 675
...	...	...	...	...	...	...	...	...	448	448
...	...	...	...	...	...	...	...	...	<b>507</b>	<b>507</b>
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 305	1 305 (a)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	680	680
96 937	166 016	8 733	2 220	...	5 879	292 307	3 525	445	448	296 725
<b>93 361</b>	<b>150 479</b>	<b>10 180</b>	<b>1 075</b>	...	<b>5 230</b>	<b>275 124</b>	<b>3 735</b>	<b>415</b>	<b>507</b>	<b>279 781</b>
1 331 362	1 995 388	168 719	14 463	...	49 081	3 707 906	19 284	1 690	1 985	3 730 865

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
<b>INDUSTRIE</b>				
<b>Ministère</b>				
Infrastructure Canada/Ontario .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement industriel et régional .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	630 651	310 879	690 209	561 133
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>				
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada (1994) .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions à la province de Québec aux termes du programme Structure Canada (2000) .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel .....	...	...	...	...
	630 651	310 879	690 209	561 133
<b>JUSTICE</b>				
<b>Ministère<sup>(1)</sup></b>				
Aide juridique .....	1 906	412	3 363	2 244
	<b>1 688</b>	<b>325</b>	<b>3 013</b>	<b>1 750</b>
	34 970	5 501	65 282	31 883
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones .....	98	...	111	...
	<b>97</b>	...	<b>50</b>	...
	2 071	52	719	...
Aide juridique aux jeunes contrevenants .....	5 599	2 244	6 850	5 354
	<b>5 800</b>	<b>2 290</b>	<b>6 991</b>	<b>5 464</b>
	85 757	33 799	102 540	80 628
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques) .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes—Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation .....	100	100	134	100
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	200	200	234	200
Total du portefeuille ministériel .....	7 703	2 756	10 458	7 698
	<b>7 685</b>	<b>2 715</b>	<b>10 154</b>	<b>7 314</b>
	122 998	39 552	168 775	112 711



Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	134 548	...	...	...	...	134 548	...	...	...	134 548
...	<b>127 514</b>	...	...	...	...	<b>127 514</b>	...	...	...	<b>127 514</b>
...	263 100	...	...	...	...	263 100	...	...	...	263 100
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>302</b>	...	...	...	...	...	<b>302</b>	...	...	...	<b>302</b>
492 295	279 136	312 968	193 718	142 342	162 075	3 775 406	30 708	...	13 439	3 819 553
63	...	...	...	...	...	63	...	...	...	63
<b>228</b>	...	...	...	...	...	<b>228</b>	...	...	...	<b>228</b>
625 055	...	...	...	...	...	625 055	...	...	...	625 055
70 722	...	...	...	...	...	70 722	...	...	...	70 722
<b>37 931</b>	...	...	...	...	...	<b>37 931</b>	...	...	...	<b>37 931</b>
125 425	...	...	...	...	...	125 425	...	...	...	125 425
70 785	134 548	...	...	...	...	205 333	...	...	...	205 333
<b>38 461</b>	<b>127 514</b>	...	...	...	...	<b>165 975</b>	...	...	...	<b>165 975</b>
1 242 775	542 236	312 968	193 718	142 342	162 075	4 788 986	30 708	...	13 439	4 833 133
24 573	50 924	4 265	3 706	9 893	13 657	114 943	...	...	...	114 943
<b>22 014</b>	<b>45 557</b>	<b>3 476</b>	<b>2 832</b>	<b>8 013</b>	<b>12 159</b>	<b>100 827</b>	...	...	...	<b>100 827</b>
390 974	810 287	74 728	58 830	149 912	199 577	1 821 944	24 435	...	7 605	1 853 984
486	1 040	435	557	1 009	994	4 730	...	...	...	4 730
<b>537</b>	<b>1 025</b>	<b>442</b>	<b>625</b>	<b>1 003</b>	<b>994</b>	<b>4 773</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>4 833</b>
9 737	17 415	7 324	8 876	22 736	21 529	90 459	6 569	15	2 197	99 240
40 561	70 742	7 151	8 232	19 075	23 601	189 409	3 400	1 751	1 143	195 703
<b>39 713</b>	<b>72 290</b>	<b>7 188</b>	<b>8 403</b>	<b>18 513</b>	<b>23 404</b>	<b>190 056</b>	<b>3 456</b>	<b>1 787</b>	<b>1 215</b>	<b>196 514</b>
592 411	1 089 469	102 118	124 132	255 539	317 185	2 783 578	72 861	8 444	22 413	2 887 296
...	...	...	...	...	...	...	1 972	1 738	1 032	4 742
...	...	...	...	...	...	...	<b>1 688</b>	<b>1 401</b>	<b>771</b>	<b>3 860</b>
...	...	...	...	...	...	...	8 025	6 879	3 882	18 786
100	100	100	100	112	100	1 046	150	175	150	1 521
<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>1 000</b>	<b>150</b>	<b>175</b>	<b>150</b>	<b>1 475</b>
200	200	200	200	212	200	2 046	300	350	300	2 996
65 720	122 806	11 951	12 595	30 089	38 352	310 128	5 522	3 664	2 325	321 639
<b>62 364</b>	<b>118 972</b>	<b>11 206</b>	<b>11 960</b>	<b>27 629</b>	<b>36 657</b>	<b>296 656</b>	<b>5 309</b>	<b>3 378</b>	<b>2 166</b>	<b>307 509</b>
993 322	1 917 371	184 370	192 038	428 399	538 491	4 698 027	112 190	15 688	36 397	4 862 302

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>				
<b>Ministère</b>				
Aide financière relative aux catastrophes/ Programme de la protection civile conjointe .....	2 510 <b>1 621</b> 23 365	183 <b>880</b> 8 499	4 196 <b>739</b> 13 768	256 <b>363</b> 39 836
Fonds des nouvelles initiatives (NSS) .....	... ... 16	... ... ...	... ... 1	... ... 47
Total du portefeuille ministériel .....	2 510 <b>1 621</b> 23 381	183 <b>880</b> 8 499	4 196 <b>739</b> 13 769	256 <b>369</b> 39 883
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>				
<b>Ministère</b>				
Fonds de développement Canada/Terre-Neuve .....	798 <b>1 274</b> 222 772	... ... ...	... ... ...	... ... ...
Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers .....	2 696 <b>1 762</b> 36 661	... ... ...	... ... ...	... ... ...
Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers .....	... ... ...	... ... ...	1 624 <b>1 534</b> 14 437	... ... ...
Programme d'assistance financière aux propriétaires de boisés affectés par la tempête de verglas et dont l'activité financière n'est pas le principal gagne-pain .....	... ... ...	... ... ...	... ... ...	... ... ...
Total du portefeuille ministériel .....	3 494 <b>3 036</b> 259 433	... ... ...	1 624 <b>1 534</b> 14 437	... ... ...
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
<b>Ministère</b>				
<b>PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>				
Coût d'entretien du pont MacDonald-Cartier <sup>(2)</sup> .....	... ... ...	... ... ...	... ... ...	... ... ...
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>				
<b>Ministère</b>				
Police autochtone .....	181 <b>50</b> 1 147	66 <b>57</b> 943	2 419 <b>2 126</b> 17 780	1 023 <b>826</b> 3 261

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
2 236	3 265	557	275	591	111 186	125 255	235	154	289	125 933
<b>883</b>	<b>2 267</b>	<b>3 705</b>	<b>1 034</b>	<b>1 676</b>	<b>1 640</b>	<b>14 808</b>	<b>123</b>	<b>154</b>	<b>262</b>	<b>15 347</b>
892 785	161 984	230 215	17 813	84 201	159 367	1 631 833	5 496	763	5 748	1 643 840
2	1 147	33	23	6	106	1 317	...	150	...	1 467
<b>89</b>	<b>189</b>	<b>120</b>	<b>48</b>	<b>261</b>	<b>98</b>	<b>811</b>	<b>46</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>857</b>
112	2 612	518	134	562	809	4 811	724	417	19	5 971 (a)
2 238	4 412	590	298	597	111 292	126 572	235	304	289	127 400
<b>972</b>	<b>2 456</b>	<b>3 825</b>	<b>1 082</b>	<b>1 937</b>	<b>1 738</b>	<b>15 619</b>	<b>169</b>	<b>154</b>	<b>262</b>	<b>16 204</b>
892 897	164 596	230 733	17 947	84 763	160 176	1 636 644	6 220	1 180	5 767	1 649 811
...	...	...	...	...	...	798	...	...	...	798
...	...	...	...	...	...	<b>1 274</b>	...	...	...	<b>1 274</b>
...	...	...	...	...	...	222 772	...	...	...	222 772
...	...	...	...	...	...	2 696	...	...	...	2 696
...	...	...	...	...	...	<b>1 762</b>	...	...	...	<b>1 762</b>
...	...	...	...	...	...	36 661	...	...	...	36 661
...	...	...	...	...	...	1 624	...	...	...	1 624
...	...	...	...	...	...	<b>1 534</b>	...	...	...	<b>1 534</b>
...	...	...	...	...	...	14 437	...	...	...	14 437
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>2 853</b>	...	...	...	...	...	<b>2 853</b>	...	...	...	<b>2 853</b>
10 301	...	...	...	...	...	10 301	...	...	...	10 301 (f)
...	...	...	...	...	...	5 118	...	...	...	5 118
<b>2 853</b>	...	...	...	...	...	<b>7 423</b>	...	...	...	<b>7 423</b>
10 301	...	...	...	...	...	284 171	...	...	...	284 171
192	192	...	...	...	...	384	...	...	...	384
<b>231</b>	<b>231</b>	...	...	...	...	<b>462</b>	...	...	...	<b>462</b>
2 634	7 772	...	...	...	...	10 406	...	...	...	10 406
19 069	22 370	4 120	7 641	4 575	5 078	66 542	230	685	1 318	68 775
<b>17 636</b>	<b>18 858</b>	<b>3 815</b>	<b>7 306</b>	<b>4 196</b>	<b>4 974</b>	<b>59 844</b>	<b>195</b>	<b>415</b>	<b>1 258</b>	<b>61 712</b>
135 377	232 464	49 260	69 240	57 645	55 600	622 717	6 054	2 345	14 187	645 303

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
<b>Centre canadien des armes à feu</b>				
Programme canadien du contrôle des armes à feu <sup>(1)</sup> .....	...	200	800	930
	...	<b>204</b>	<b>806</b>	<b>1 000</b>
	2 220	1 828	7 721	8 748
<hr/>				
Total du portefeuille ministériel .....	181	266	3 219	1 953
	<b>50</b>	<b>261</b>	<b>2 932</b>	<b>1 826</b>
	3 367	2 771	25 501	12 009
<hr/>				
<b>TRANSPORTS</b>				
<b>Ministère</b>				
Programme de transition d'aide au transport des marchandises dans la région de l'Atlantique .....	...	...	...	...
	<b>72</b>	...	<b>868</b>	...
	21 071	21 480	86 831	121 078
Améliorations des autoroutes.....	...	...	...	37 889
	...	...	...	<b>38 382</b>
	286 482	...	73 874	340 651
Code canadien de sécurité .....	241	202	414	296
	<b>241</b>	<b>202</b>	<b>414</b>	<b>296</b>
	1 585	1 342	2 661	1 923
Rénovations des routes en Outaouais .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entretien du pont de Québec .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme stratégique d'infrastructure routière—Composante routière— Programmes et cessions.....	2 097	1 164	7 102	3 905
	...	<b>499</b>	<b>4 563</b>	<b>1 591</b>
	2 097	1 663	13 663	5 496
Programme stratégique d'infrastructure routière—Initiatives de transports aux points de passage frontaliers— Programmes et cessions .....	...	...	...	440
	...	...	...	...
	...	...	...	440
Programme stratégique d'infrastructure routière—Planification et politique d'intégration aux points de passage frontaliers.....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la route Greenwich.....	...	26	...	...
	...	<b>1 100</b>	...	...
	...	1 126	...	...
Programme stratégique d'infrastructure routière —Composante routière— Politique .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
8 600	4 900	...	...	...	...	15 430	...	...	...	15 430
<b>9 574</b>	<b>4 860</b>	...	...	...	<b>171</b>	<b>16 615</b>	...	...	...	<b>16 615</b>
70 990	52 933	2 464	2 190	4 567	27 722	181 383	1 137	...	1 297	183 817
27 669	27 270	4 120	7 641	4 575	5 078	81 972	230	685	1 318	84 205
<b>27 210</b>	<b>23 718</b>	<b>3 815</b>	<b>7 306</b>	<b>4 196</b>	<b>5 145</b>	<b>76 459</b>	<b>195</b>	<b>415</b>	<b>1 258</b>	<b>78 327</b>
206 367	285 397	51 724	71 430	62 212	83 322	804 100	7 191	2 345	15 484	829 120
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	<b>940</b>	...	...	...	<b>940</b>
78 112	...	...	...	...	...	328 572	...	...	...	328 572 (f)
...	...	...	...	...	...	37 889	...	...	...	37 889
...	...	...	...	...	...	<b>38 382</b>	...	...	...	<b>38 382</b>
410	...	...	...	...	...	701 417	...	...	...	701 417
986	1 488	367	386	680	516	5 576	175	...	175	5 926
<b>986</b>	<b>1 488</b>	<b>733</b>	<b>386</b>	<b>680</b>	<b>516</b>	<b>5 942</b>	<b>175</b>	...	<b>175</b>	<b>6 292</b>
6 191	9 304	2 368	2 483	4 295	3 283	35 435	1 169	...	1 169	37 773
5 129	...	...	...	...	...	5 129	...	...	...	5 129
<b>2 302</b>	...	...	...	...	...	<b>2 302</b>	...	...	...	<b>2 302</b>
26 198	...	...	...	...	...	26 198	...	...	...	26 198
600	...	...	...	...	...	600	...	...	...	600
<b>600</b>	...	...	...	...	...	<b>600</b>	...	...	...	<b>600</b>
4 500	...	...	...	...	...	4 500	...	...	...	4 500
...	...	5 035	6 714	4 413	23 038	53 468	2 571	...	972	57 011
...	...	<b>2 041</b>	<b>6 378</b>	<b>781</b>	<b>6 735</b>	<b>22 588</b>	<b>2 114</b>	...	<b>1 100</b>	<b>25 802</b>
...	...	7 076	13 092	5 194	29 773	78 054	4 685	...	2 072	84 811
5 828	...	...	...	...	1 280	7 548	...	...	...	7 548
<b>7 666</b>	...	...	...	...	...	<b>7 666</b>	...	...	...	<b>7 666</b>
13 494	...	...	...	...	1 280	15 214	...	...	...	15 214
...	884	...	...	43	32	959	...	...	...	959
<b>80</b>	<b>250</b>	...	...	...	...	<b>330</b>	...	...	...	<b>330</b>
80	1 134	...	...	43	32	1 289	...	...	...	1 289
...	...	...	...	...	...	26	...	...	...	26
...	...	...	...	...	...	<b>1 100</b>	...	...	...	<b>1 100</b>
...	...	...	...	...	...	1 126	...	...	...	1 126
...	...	...	...	...	...	...	...	308	...	308
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	308	...	308

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—Fin  
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel .....	2 338	1 392	7 516	42 530
	<b>313</b>	<b>1 801</b>	<b>5 845</b>	<b>40 269</b>
	<i>311 235</i>	<i>25 611</i>	<i>177 029</i>	<i>469 588</i>
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>				
<b>Ministère</b>				
<b>PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS</b>				
Projet des services intégrés pour les personnes âgées et les anciens combattants .....	...	45	...	...
	...	<b>31</b>	...	...
	...	76	...	...
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN</b>				
Travaux d'infrastructure Canada .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accords d'association .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution à la Hudson Bay Port Company pour appuyer la rénovation du port de Churchill .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'infrastructure Canada .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente Canada/Saskatchewan pour le développement du Nord .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Les ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel .....	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total global .....	106 935	41 299	124 168	157 624
	<b>117 554</b>	<b>27 337</b>	<b>112 230</b>	<b>136 018</b>
	<i>5 279 704</i>	<i>1 290 179</i>	<i>5 741 883</i>	<i>5 872 247</i>

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 2003-2004.

Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 2002-2003.

Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 2003-2004).

(a) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

(f) Programme complété.

<sup>(1)</sup> Le programme canadien du contrôle des armes à feu, antérieurement présenté sous Justice, est maintenant présenté sous Solliciteur général.

<sup>(2)</sup> Les coûts se rapportant au pont Perley ont été complétés en 2002-2003.

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	6 177	...	...	...	...	6 177	...	...	...	6 177
...	<b>5 200</b>	...	...	...	...	<b>5 200</b>	...	...	...	<b>5 200</b>
...	11 377	...	...	...	...	11 377	...	...	...	11 377 (a)(f)
12 543	8 549	5 402	7 100	5 136	24 866	117 372	2 746	308	1 147	121 573
<b>11 634</b>	<b>6 938</b>	<b>2 774</b>	<b>6 764</b>	<b>1 461</b>	<b>7 251</b>	<b>85 050</b>	<b>2 289</b>	...	<b>1 275</b>	<b>88 614</b>
128 985	21 815	9 444	15 575	9 532	34 368	1 203 182	5 854	308	3 241	1 212 585
...	...	...	...	...	...	45	...	...	...	45
...	...	...	...	...	...	<b>31</b>	...	...	...	<b>31</b>
...	...	...	...	...	...	76	...	...	...	76 (a)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	<b>300</b>	<b>300</b>	...	...	...	<b>300</b>
...	...	81 859	69 262	207 918	272 917	631 956	...	...	...	631 956 (f)
...	...	3 193	1	881	4 002	8 077	...	...	...	8 077
...	...	<b>1 933</b>	<b>1 081</b>	<b>1 539</b>	<b>8 347</b>	<b>12 900</b>	...	...	...	<b>12 900</b>
...	...	19 918	17 589	19 971	19 417	76 895	...	...	...	76 895
...	...	900	...	...	...	900	...	...	...	900
...	...	<b>733</b>	...	...	...	<b>733</b>	...	...	...	<b>733</b>
...	...	13 600	...	...	...	13 600	...	...	...	13 600
...	...	1 054	...	...	...	1 054	...	...	...	1 054
...	...	<b>2 725</b>	...	...	...	<b>2 725</b>	...	...	...	<b>2 725</b>
...	...	44 678	...	...	...	44 678	...	...	...	44 678
...	...	19 217	10 904	36 115	23 019	89 255	...	...	...	89 255
...	...	<b>16 200</b>	<b>10 890</b>	<b>19 153</b>	<b>1 557</b>	<b>47 800</b>	...	...	...	<b>47 800</b>
...	...	39 363	33 240	60 800	25 026	158 429	...	...	...	158 429
...	...	...	77	...	...	77	...	...	...	77
...	...	...	<b>42</b>	...	...	<b>42</b>	...	...	...	<b>42</b>
...	...	...	119	...	...	119	...	...	...	119
...	...	...	60	...	...	60	...	...	...	60
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	60	...	...	60	...	...	...	60
...	...	24 364	11 042	36 996	27 021	99 423	...	...	...	99 423
...	...	<b>21 591</b>	<b>12 013</b>	<b>20 692</b>	<b>10 204</b>	<b>64 500</b>	...	...	...	<b>64 500</b>
...	...	199 418	120 270	288 689	317 360	925 737	...	...	...	925 737
937 272	1 598 256	379 374	847 815	950 815	470 706	5 614 264	53 616	64 674	11 549	5 744 103
<b>636 742</b>	<b>1 334 228</b>	<b>317 548</b>	<b>536 604</b>	<b>523 449</b>	<b>274 523</b>	<b>4 016 233</b>	<b>48 718</b>	<b>69 049</b>	<b>11 448</b>	<b>4 145 448</b>
33 770 057	47 307 275	7 691 678	10 208 259	14 423 205	16 073 756	147 658 243	1 901 857	326 509	285 622	150 172 231

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.



# SECTION 11

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*  
2003-2004

## **Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement**

### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Détail budgétaire par affectation .....	11.2
Commissions .....	11.16
Frais d'étude .....	11.19
Revenus de placements .....	11.21
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires .....	11.24

## Détail budgétaire par affectation

Cet état présente les crédits budgétaires par affectation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31

de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

### DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			<b>Commission canadienne des grains</b>		
<b>Ministère</b>			Crédit 40—Dépenses du programme—		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Budget de fonctionnement.....	39 198 613	34 787 100
Budget de fonctionnement.....	641 262 569	617 452 048	Montants législatifs.....	15 224 420	(6 210 411)
Bloquées.....	13 189 715			54 423 033	28 576 689
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	24 383 568	24 383 568	<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>5 621 398 890</b>	<b>5 191 722 138</b>
	630 068 716	593 068 480			
Crédit 5—Dépenses en capital—			<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE</b>		
Capital .....	39 052 518	38 692 147	<b>Ministère</b>		
Bloquées.....	20 000 000		Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
	59 052 518	38 692 147	Budget de fonctionnement.....	80 814 227	77 485 995
Crédit 10—Subventions et contributions—			Bloquées.....	497 174	
Subventions et contributions .....	322 499 315	170 978 450		81 311 401	77 485 995
Bloquées.....	154 378 217		Crédit 25—Subventions et contributions—		
	476 877 532	170 978 450	Subventions et contributions .....	346 223 275	346 223 275
Crédit 15—Garantir le paiement en vertu du Programme des avances de crédit printanières .....	1		Bloquées.....	5 000 000	
Crédit 20—Garantir le paiement pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse..	1			351 223 275	346 223 275
Montants législatifs.....	3 892 787 582	3 889 116 959	Montants législatifs.....	13 859 877	13 855 914
<b>Total du ministère.....</b>	<b>5 058 786 350</b>	<b>4 691 856 036</b>	<b>Total du ministère.....</b>	<b>446 394 553</b>	<b>437 565 184</b>
<b>Commission canadienne du lait</b>			<b>Société d'expansion du Cap-Breton</b>		
Crédit 25—Dépenses du programme—			Crédit 70—Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton .....	28 295 000	28 295 000
Autres frais de fonctionnement .....	3 219 000	3 218 484	<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>474 689 553</b>	<b>465 860 184</b>
Bloquées.....	14 000				
	3 233 000	3 218 484	<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>		
			<b>Ministère</b>		
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement et contributions—			Budget de fonctionnement.....	2 146 987 020	2 055 408 228
Budget de fonctionnement.....	474 721 196	451 457 300	Compensation à la Société canadienne des postes .....	9 262 671	8 613 047
Subventions et contributions .....	574 750	574 750	Fonds alloués à l'observation de la génération des revenus—		
Réorganisation gouvernementale—			Budget de fonctionnement.....	691 514 004	678 354 195
Agence des services frontaliers du Canada—			Fonds alloués à la perception des revenus—		
Budget de fonctionnement—			Budget de fonctionnement.....	230 362 000	230 362 000
Personnel .....	1 662 517	1 570 808	Réorganisation gouvernementale—		
Autres frais de fonctionnement.....	620 688	578 427	Agence des services frontaliers du Canada—		
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	59 564 746	59 564 746	Budget de fonctionnement.....	248 292 404	157 970 596
	418 014 405	394 616 539	Moins : revenus affectés aux dépenses .....	146 747 000	146 747 000
Crédit 35—Dépenses en capital .....	20 001 432	6 605 972		3 179 671 099	2 983 961 066
Montants législatifs.....	66 940 670	66 848 418	Crédit 5—Dépenses en capital .....	23 349 000	11 418 015
	504 956 507	468 070 929	Crédit 10—Contributions .....	137 269 864	119 926 976

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Montants législatifs.....	634 861 216	634 861 216	Moins : revenus affectés aux dépenses .....	35 093 000	35 093 000
<b>Total du ministère.....</b>	<b>3 975 151 179</b>	<b>3 750 167 273</b>	.....	2 758 000	1 943 280
<b>Société canadienne des postes</b>			Montants législatifs.....	6 248 141	6 248 141
Crédit 50— Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales.....	222 210 000	222 210 000		9 006 141	8 191 421
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>4 197 361 179</b>	<b>3 972 377 273</b>	<b>Archives nationales du Canada</b>		
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>			Crédit 50—Dépenses du programme—		
<b>Ministère</b>			Budget de fonctionnement.....	51 485 368	50 834 836
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Subventions et contributions .....	3 112 813	3 057 736
Budget de fonctionnement.....	231 276 120	228 338 806	Bloquées.....	51 000	
Bloquées.....	5 575 364		Moins : revenus affectés aux dépenses .....	494 000	323 023
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	4 710 000	3 633 288	.....	54 155 181	53 569 549
.....	232 141 484	224 705 518	Montants législatifs.....	6 824 541	6 799 544
Crédit 5—Subventions et contributions .....	870 665 414	868 856 320		60 979 722	60 369 093
Montants législatifs.....	25 630 308	25 623 637	<b>Société du Centre national des Arts</b>		
<b>Total du ministère.....</b>	<b>1 128 437 206</b>	<b>1 119 185 475</b>	Crédit 55— Paiements à la Société du Centre national des Arts—		
<b>Conseil des Arts du Canada</b>			Autres frais de fonctionnement .....	24 032 000	24 032 000
Crédit 15— Paiements au Conseil des Arts du Canada .....	153 420 000	153 420 000	Réparations à l'édifice et paiements à la ville d'Ottawa.....	7 000 000	7 000 000
<b>Société Radio-Canada</b>			.....	31 032 000	31 032 000
Crédit 20— Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement.....	932 845 000	932 695 000	<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>		
Crédit 25— Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement.....	4 000 000	4 000 000	Crédit 60—Dépenses du programme—		
Crédit 30— Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital .....	129 616 000	129 616 000	Budget de fonctionnement.....	7 186 000	7 079 752
	1 066 461 000	1 066 311 000	Montants législatifs.....	1 831 559	1 831 559
<b>Musée canadien des civilisations</b>				9 017 559	8 911 311
Crédit 35— Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	102 193 802	102 193 802	<b>Commission de la capitale nationale</b>		
<b>Musée canadien de la nature</b>			Crédit 65— Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement .....	67 936 000	67 936 000
Crédit 40— Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital—			Crédit 70— Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement .....	42 875 228	42 875 228	Autres frais de fonctionnement .....	46 440 885	46 440 885
Bloquées.....	49 777 772		Bloquées.....	16 750 001	
	92 653 000	42 875 228	.....	63 190 886	46 440 885
<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>				131 126 886	114 376 885
Crédit 45—Dépenses du programme—			<b>Office national du film</b>		
Budget de fonctionnement.....	37 751 000	37 036 280	Crédit 75—Fonds renouvelable de l'Office national du film—		
Bloquées.....	100 000		Déficit de fonctionnement—		
			Budget de fonctionnement.....	76 111 625	75 756 190
			Subventions et contributions .....	297 507	297 507
			Moins : revenus affectés aux dépenses .....	8 900 000	8 740 963
			.....	67 509 132	67 312 734
			Montants législatifs.....	3 319 110	
				70 828 242	67 312 734

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>			<b>Téléfilm Canada</b>		
Crédit 80—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	36 982 050	36 982 050	Crédit 125—Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i> —		
Crédit 85—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la Collection.....	8 000 000	8 000 000	Autres frais de fonctionnement .....	127 860 500	127 860 500
	44 982 050	44 982 050	Bloquées.....	2 314 500	
				130 175 000	127 860 500
<b>Bibliothèque nationale</b>			<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>3 299 988 743</b>	<b>3 196 786 969</b>
Crédit 90—Dépenses du programme—			<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>		
Budget de fonctionnement.....	38 647 226	36 992 921	<b>Ministère</b>		
Subventions et contributions .....	36 000	32 342	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Bloquées.....	436 744		Budget de fonctionnement.....	521 417 084	490 924 015
	39 119 970	37 025 263	Programme de santé fédérale par intérim.	57 395 000	57 395 000
Montants législatifs.....	4 928 807	4 924 134	Réorganisation gouvernementale—		
	44 048 777	41 949 397	Agence des services frontaliers du Canada—		
			Budget de fonctionnement.....	39 305 640	39 305 640
<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>			Bloquées.....	10 474 509	
Crédit 95—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	36 279 599	36 279 599		628 592 233	587 624 655
			Crédit 2b—Radier des comptes du Canada 2 390 payables à Sa Majesté du chef du Canada.....	786 385	777 911
<b>Commission de la fonction publique</b>			Crédit 5—Subventions et contributions—		
Crédit 110—Dépenses du programme—			Subventions et contributions .....	371 430 985	368 970 944
Budget de fonctionnement.....	129 712 138	123 710 759	Bloquées.....	13 569 501	
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—				385 000 486	368 970 944
Autres frais de fonctionnement.....	1 104 000	875 026	Montants législatifs.....	70 140 212	70 080 134
Bloquées.....	307 684				
	131 123 822	124 585 785	<b>Total du ministère.....</b>	<b>1 084 519 316</b>	<b>1 027 453 644</b>
Montants législatifs.....	25 431 831	15 706 810	<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>		
	156 555 653	140 292 595	Crédit 10—Dépenses du programme—		
			Budget de fonctionnement.....	107 450 846	104 703 504
<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>			Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Crédit 35—Dépenses du programme—			Budget de fonctionnement.....	10 613 756	4 460 781
Budget de fonctionnement.....	6 896 231	6 676 605	Bloquées.....	3 741 244	
Bloquées.....	938 850			121 805 846	109 164 285
	7 835 081	6 676 605	Montants législatifs.....	13 679 018	13 679 018
Montants législatifs.....	730 203	729 877			
	8 565 284	7 406 482		135 484 864	122 843 303
			<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>1 220 004 180</b>	<b>1 150 296 947</b>
<b>Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice</b>			<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Crédit 115—Dépenses de fonctionnement—			<b>Ministère</b>		
Budget de fonctionnement.....	11 512 300	11 409 048	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Bloquées.....	286 173		Budget de fonctionnement.....	717 279 481	698 495 167
	11 798 473	11 409 048	Bloquées.....	7 457 544	
Crédit 120—Subventions .....	11 109 000	11 109 000	Moins : revenus affectés aux dépenses .....	82 484 000	76 102 579
Montants législatifs.....	1 319 349	1 319 349		642 253 025	622 392 588
	24 226 822	23 837 397	Crédit 5—Dépenses en capital—		
			Capital .....	42 797 366	42 788 543
			Bloquées.....	2 084 018	
				44 881 384	42 788 543

11.4 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>Crédit 10—Subventions et contributions—</b>			<b>FINANCES</b>		
Subventions et contributions .....	95 244 070	94 099 106	<b>Ministère</b>		
Bloquées.....	4 533 839		PROGRAMME DES POLITIQUES		
	99 777 909	94 099 106	ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET		
Montants législatifs .....	248 381 347	248 266 766	FINANCIÈRES		
<b>Total du ministère.....</b>	<b>1 035 293 665</b>	<b>1 007 547 003</b>	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
<b>Société canadienne d'hypothèques</b>			Budget de fonctionnement.....	104 794 767	94 887 181
<b>et de logement</b>			Bloquées.....	578 983	
Crédit 45—Dépenses de fonctionnement—			Moins : revenus affectés aux		
Autres frais de fonctionnement .....	2 138 383 000	2 091 820 816	dépenses .....	17 616 000	12 042 132
Bloquées.....	14 400 000			87 757 750	82 845 049
	2 152 783 000	2 091 820 816	Crédit 5—Subventions et contributions ....	686 820 251	132 079 791
Crédit 46b—Augmentation du montant			Crédit 16b—Augmentation de la limite		
total supplémentaire de tous les prêts			actuelle de l'assurance d'hypothèques		
assurés par la Société canadienne			aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur</i>		
d'hypothèques et de logement en			la gestion des finances publiques .....	1	
vertu de l'alinéa 11(b) de la <i>Loi</i>			Montants législatifs.....	877 003 780	725 323 703
<i>nationale sur l'habitation</i> .....	1			1 651 581 782	940 248 543
	2 152 783 001	2 091 820 816	PROGRAMME DU SERVICE DE LA		
<b>Agence canadienne d'évaluation</b>			DETTE PUBLIQUE		
<b>environnementale</b>			Montants législatifs.....	35 931 363 760	35 931 363 760
Crédit 15—Dépenses du programme—			PROGRAMME FÉDÉRAL DE		
Budget de fonctionnement.....	18 672 221	14 739 717	TRANSFERTS AUX PROVINCES		
Subventions et contributions .....	1 474 000	749 366	Crédit 15—Paiements de transfert aux		
Bloquées.....	31 569		gouvernements territoriaux—		
Moins : revenus affectés aux			Autres frais de fonctionnement .....	1 729 976 720	1 792 054 029
dépenses .....	3 501 000	266 493	Bloquées.....	23 280	
	16 676 790	15 222 590	Montants législatifs.....	1 730 000 000	1 792 054 029
Montants législatifs.....	1 509 095	1 508 998	Montants législatifs.....	30 566 043 235	30 566 043 235
	18 185 885	16 731 588		32 296 043 235	32 358 097 264
<b>Bureau de l'infrastructure du Canada</b>			<b>Total du ministère.....</b>	<b>69 878 988 777</b>	<b>69 229 709 567</b>
Crédit 100—Dépenses de			<b>Vérificateur général</b>		
fonctionnement—			Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	18 793 933	17 507 966	Budget de fonctionnement.....	66 206 200	63 577 252
Bloquées.....	4 311		Subventions et contributions .....	380 000	378 924
	18 798 244	17 507 966	Montants législatifs.....	66 586 200	63 956 176
Crédit 105—Contributions—			Montants législatifs.....	7 809 337	7 806 325
Subventions et contributions .....	69 297 927	55 319 773		74 395 537	71 762 501
Bloquées.....	56 063 074		<b>Tribunal canadien du commerce</b>		
	125 361 001	55 319 773	<b>extérieur</b>		
Montants législatifs.....	1 055 450	1 055 450	Crédit 25—Dépenses du programme—		
	145 214 695	73 883 189	Budget de fonctionnement.....	8 728 000	8 204 719
<b>Agence Parcs Canada</b>			Montants législatifs.....	1 121 375	1 119 083
Crédit 100—Dépenses du programme—				9 849 375	9 323 802
Budget de fonctionnement.....	415 251 221	372 391 508	<b>Agence de la consommation en matière</b>		
Subventions et contributions .....	7 511 000	6 745 630	<b>financière du Canada</b>		
Bloquées.....	4 216 833		Montants législatifs.....	6 012 566	6 012 566
	426 979 054	379 137 138			
Crédit 105—Paiements au Compte des					
nouveaux parcs et lieux historiques.....	7 800 000	7 800 000			
Montants législatifs.....	125 015 506	125 015 506			
	559 794 560	511 952 644			
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>3 911 271 806</b>	<b>3 701 935 240</b>			

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>			Réorganisation gouvernementale—		
Crédit 30—Dépenses du programme—			Commerce international .....	734 000	667 000
Budget de fonctionnement .....	30 596 769	29 291 626	Bloquées .....	17 085 620	
Bloquées .....	128 496			159 472 099	139 223 180
	30 725 265	29 291 626	Crédit 10—Subventions et contributions—		
Montants législatifs .....	2 520 480	2 500 357	Subventions et contributions .....	505 979 280	467 786 482
	33 245 745	31 791 983	Réorganisation gouvernementale—		
			Commerce international .....	1 431 000	1 366 276
			Bloquées .....	4 159 430	
				511 569 710	469 152 758
			Montants législatifs .....	95 313 998	80 615 265
<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>			<b>Total du ministère .....</b>	<b>1 888 105 933</b>	<b>1 746 130 878</b>
Crédit 35—Dépenses du programme—			<b>Corporation commerciale canadienne</b>		
Budget de fonctionnement .....	925 500	722 137	Crédit 15—Dépenses du programme .....	16 274 000	16 274 000
Montants législatifs .....	68 908 127	3 776 239	<b>Agence canadienne de développement international</b>		
	69 833 627	4 498 376	Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
<b>Total du portefeuille ministériel .....</b>	<b>70 072 325 627</b>	<b>69 353 098 795</b>	Budget de fonctionnement .....	198 159 550	191 443 302
			Fonds canadien pour l'Afrique .....	3 710 000	3 139 633
				201 869 550	194 582 935
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>			Crédit 25—Subventions et contributions—		
<b>Ministère</b>			Subventions et contributions .....	2 012 242 000	2 011 431 414
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Bloquées .....	18 000 000	
Budget de fonctionnement .....	1 099 965 477	1 071 136 347		2 030 242 000	2 011 431 414
Réorganisation gouvernementale—			Montants législatifs .....	357 572 504	357 572 164
Transports Canada—				2 589 684 054	2 563 586 513
Budget de fonctionnement .....	4 544 900	4 545 009	<b>Exportation et développement Canada</b>		
Bloquées .....	19 733 877		Montants législatifs .....	167 486 769	167 486 769
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	47 164 000	40 965 234	<b>Centre de recherches pour le développement international</b>		
	1 077 080 254	1 034 716 122	Crédit 40—Paiements au Centre de recherches pour le développement international .....	110 278 000	110 278 000
Crédit 5—Dépenses en capital .....	197 032 704	195 809 189	<b>Commission mixte internationale</b>		
Crédit 10—Subventions et contributions—			Crédit 45—Dépenses du programme—		
Subventions et contributions .....	138 804 794	79 562 890	Budget de fonctionnement .....	9 717 423	9 697 522
Réorganisation gouvernementale—			Bloquées .....	15 449	
Transports Canada .....	117 707	117 707		9 732 872	9 697 522
Bloquées .....	5 001 272		Montants législatifs .....	563 497	563 497
	143 923 773	79 680 597		10 296 369	10 261 019
Montants législatifs .....	115 906 662	115 333 313	<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>		
<b>Total du portefeuille ministériel .....</b>	<b>1 533 943 393</b>	<b>1 425 539 221</b>	Crédit 50—Dépenses du programme—		
			Budget de fonctionnement .....	2 263 600	1 741 897
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			Membres des groupes de résolution des différends .....	620 000	231 317
<b>Ministère</b>				2 883 600	1 973 214
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Montants législatifs .....	145 990	145 990
Budget de fonctionnement .....	1 064 723 145	1 025 311 756		3 029 590	2 119 204
Détérioration des immobilisations .....	4 000 000	4 000 000	<b>Total du portefeuille ministériel .....</b>	<b>4 785 154 715</b>	<b>4 616 136 383</b>
Vérifications et évaluations pour le PPM .....	575 000	137 100			
Réorganisation gouvernementale—					
Commerce international—					
Budget de fonctionnement .....	49 602 944	48 377 003			
Bloquées .....	27 042 037				
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	24 193 000	20 686 184			
	1 121 750 126	1 057 139 675			
Crédit 5—Dépenses en capital—					
Capital .....	122 652 479	120 453 820			
Détérioration des immobilisations .....	19 000 000	18 102 360			

11.6 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>GOUVERNEUR GÉNÉRAL</b>			<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>		
Crédit 1—Dépenses du programme—			Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	17 077 662	17 062 782	Budget de fonctionnement.....	4 334 000	3 779 476
Subventions et contributions.....	11 000		Audiences publiques.....	300 000	45 865
Bloquées.....	127 339		Bloquées.....	13 000	
	<i>17 216 001</i>	<i>17 062 782</i>		<i>4 647 000</i>	<i>3 825 341</i>
Montants législatifs.....	<i>2 269 596</i>	<i>2 269 277</i>	Montants législatifs.....	<i>464 924</i>	<i>464 924</i>
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>19 485 597</b>	<b>19 332 059</b>	<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>5 111 924</b>	<b>4 290 265</b>
<b>SANTÉ</b>			<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>		
<b>Ministère</b>			<b>Ministère</b>		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement.....	938 279 904	874 875 089	Budget de fonctionnement.....	1 115 247 138	1 115 247 138
Capital.....	3 924 260	3 924 260	Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Santé des Premières nations et des Inuits—			Budget de fonctionnement.....	3 301 340	3 301 340
Budget de fonctionnement.....	235 023 511	233 080 300	Assurance-emploi—Systèmes de GI/TI—		
Capital.....	1 482 000	941 600	Budget de fonctionnement.....	59 158 830	59 158 830
Revenus affectés aux dépenses.....	(5 450 000)	(3 506 789)	Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ)—		
Prestation de services de santé non assurés.....	602 215 000	597 965 329	Budget de fonctionnement.....	3 351 745	3 351 745
Stratégie nationale de préparation et d'intervention contre la variole.....	7 988 520	6 183 810	Modernisation des services pour les Canadiens (MSC) pour des projets reliés à l'assurance-emploi—		
Personnats indiens—			Budget de fonctionnement.....	42 159 000	42 159 000
Budget de fonctionnement.....	4 451 000	1 103 603	Réorganisation gouvernementale—		
Bloquées.....	9 776 860		Développement social—		
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	58 251 000	49 983 524	Budget de fonctionnement.....	401 586 993	378 186 251
	<i>1 739 440 055</i>	<i>1 664 583 678</i>	Revenus affectés aux dépenses.....	(373 410 471)	(339 254 128)
Crédit 5—Subventions et contributions—			Réorganisation gouvernementale—		
Subventions et contributions.....	1 052 752 922	1 051 484 050	Développement social—		
Santé des Premières nations et des Inuits—			Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Subventions et contributions.....	571 112 200	571 112 200	Budget de fonctionnement.....	2 150 000	339 192
Personnats indiens.....	500 000	263 205	Réorganisation gouvernementale—		
Bloquées.....	1 000 000		Développement social—		
	<i>1 625 365 122</i>	<i>1 622 859 455</i>	Assurance-emploi—Systèmes de GI/TI—		
Montants législatifs.....	<i>806 467 687</i>	<i>806 259 696</i>	Budget de fonctionnement.....	35 680 170	35 680 170
<b>Total du ministère.....</b>	<b>4 171 272 864</b>	<b>4 093 702 829</b>	Réorganisation gouvernementale—		
<b>Instituts de recherche en santé du Canada</b>			Développement social—		
Crédit 10—Dépenses de fonctionnement—			Modernisation des services pour les Canadiens (MSC) pour des projets reliés à l'assurance-emploi—		
Budget de fonctionnement.....	42 237 339	36 228 142	Budget de fonctionnement.....	45 064 000	30 911 570
Crédit 15—Subventions—			Réorganisation gouvernementale—		
Subventions et contributions.....	651 546 058	646 850 893	Développement social—		
Bloquées.....	32 000 000		Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ)—		
	<i>683 546 058</i>	<i>646 850 893</i>	Budget de fonctionnement.....	6 457 255	1 413 856
Montants législatifs.....	<i>3 138 389</i>	<i>3 138 234</i>	Réorganisation gouvernementale—		
	<i>728 921 786</i>	<i>686 217 269</i>	Ressources humaines et Développement des compétences—		
<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>			Budget de fonctionnement.....	474 242 553	459 240 553
Crédit 20—Dépenses du programme—			Revenus affectés aux dépenses.....	(364 754 261)	(353 924 261)
Budget de fonctionnement.....	3 563 812	3 336 912			
Montants législatifs.....	<i>398 187</i>	<i>398 187</i>			
	<i>3 961 999</i>	<i>3 735 099</i>			

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Réorganisation gouvernementale— Ressources humaines et Développement des compétences— Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)— Budget de fonctionnement .....	5 074 660	3 799 803	Montants législatifs .....	25	25
Réorganisation gouvernementale— Ressources humaines et Développement des compétences— Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ)—Examen des opérations et des ressources— Budget de fonctionnement .....	1 000 000	400 623	<b>Total du portefeuille ministériel .....</b>	<b>4 172 874</b>	<b>4 018 437</b>
Bloquées .....	29 356 187				
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	911 660 470	911 660 470			
	574 004 669	528 351 212	<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>		
Crédit 5—Subventions et contributions— Subventions et contributions .....	595 531 000	595 531 000	<b>Ministère</b>		
Fond d'intégration .....	11 081 000	11 081 000	PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
Réorganisation gouvernementale— Développement social— Subventions et contributions .....	70 314 259	68 464 259	Crédit 1—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement .....	121 083 044	107 839 156
Fond d'intégration .....	12 670 000	9 262 083	Subventions et contributions .....	458 000	458 000
Réorganisation gouvernementale— Ressources humaines et Développement des compétences— Subventions et contributions .....	346 157 772	320 207 000		121 541 044	108 297 156
Bloquées .....	15 000 000		Montants législatifs .....	9 389 294	9 389 294
	1 050 754 031	1 004 545 342			
Crédit 6b—Rembourser le Compte des rentes sur l'État .....	57 664	57 664		130 930 338	117 686 450
Montants législatifs .....	28 043 676 685	28 043 509 127	PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
<b>Total du ministère .....</b>	<b>29 668 493 049</b>	<b>29 576 463 345</b>	Crédit 5—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement .....	418 019 259	361 123 229
<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>			Programme d'éducation spéciale .....	1 796 000	1 588 566
Crédit 10—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement .....	11 822 033	11 415 343	Centre de règlement des revendications ..	706 913	505 043
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)— Budget de fonctionnement .....	154 000	153 073		420 522 172	363 216 838
	11 976 033	11 568 416	Crédit 6b—Autoriser une remise de certaines créances et obligations envers Sa Majesté du chef du Canada .....	126 008	125 986
Montants législatifs .....	1 366 102	1 365 963	Crédit 10—Dépenses en capital— Capital .....	6 574 000	6 485 692
	13 342 135	12 934 379	Bloquées .....	6 345 000	
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>				12 919 000	6 485 692
Crédit 15—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement .....	1 690 000	1 326 448	Crédit 15—Subventions et contributions— Subventions et contributions .....	4 469 810 576	4 464 722 999
Montants législatifs .....	141 380	141 380	Programme d'éducation spéciale .....	91 148 000	90 570 743
	1 831 380	1 467 828	Centre de règlement des revendications ..	50 000	50 000
<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>			Bloquées .....	46 219 008	
Crédit 20—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement .....	8 472 849	7 805 804		4 607 227 584	4 555 343 742
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	4 300 000	3 787 392	Montants législatifs .....	211 936 678	179 794 725
	4 172 849	4 018 412			
				5 252 731 442	5 104 966 983
			PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
			Crédit 30—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement .....	108 773 645	100 886 793
			Crédit 35—Subventions et contributions— Subventions et contributions .....	94 737 725	93 658 071
			Bloquées .....	121	
				94 737 846	93 658 071
			Crédit 40—Paiements à la Société canadienne des postes .....	33 600 000	33 542 046
			Montants législatifs .....	8 727 622	8 727 622
				245 839 113	236 814 532
			<b>Total du ministère .....</b>	<b>5 629 500 893</b>	<b>5 459 467 965</b>

11.8 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT



DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>			<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>		
Crédit 45—Dépenses du programme—			Crédit 60—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement.....	907 662	883 791	Budget de fonctionnement.....	43 074 024	41 550 005
Subventions et contributions.....	24 850	24 850	Bloquées.....	439 135	
Bloquées.....	2 560			43 513 159	41 550 005
	935 072	908 641	Crédit 65—Subventions et contributions—		
Montants législatifs.....	63 213	63 213	Subventions et contributions.....	413 864 952	305 540 930
			Bloquées.....	26 980 300	
	998 285	971 854		440 845 252	305 540 930
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>5 630 499 178</b>	<b>5 460 439 819</b>	Montants législatifs.....	38 242 532	38 231 905
<b>INDUSTRIE</b>				522 600 943	385 322 840
<b>Ministère</b>			<b>Conseil national de recherches du Canada</b>		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Crédit 75—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement.....	546 831 496	517 277 628	Budget de fonctionnement.....	395 181 215	386 550 484
Réorganisation gouvernementale—			Bloquées.....	3 132 578	
Commerce international—				398 313 793	386 550 484
Budget de fonctionnement.....	6 944 529	6 216 848	Crédit 80—Dépenses en capital.....	71 311 089	71 310 224
Bloquées.....	3 153 362		Crédit 85—Subventions et contributions...	135 379 692	133 455 646
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	56 819 000	53 609 072	Montants législatifs.....	140 866 192	114 168 777
	500 110 387	469 885 404		745 870 766	705 485 131
Crédit 5—Subventions et contributions—			<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>		
Subventions et contributions.....	895 250 617	753 400 281	Crédit 90—Dépenses de fonctionnement—		
Bloquées.....	133 257 147		Budget de fonctionnement.....	33 349 259	31 962 738
	1 028 507 764	753 400 281	Crédit 95—Subventions—		
Montants législatifs.....	787 743 346	698 166 064	Subventions et contributions.....	701 090 000	697 423 757
<b>Total du ministère.....</b>	<b>2 316 361 497</b>	<b>1 921 451 749</b>	Bloquées.....	21 000 000	
<b>Agence spatial canadien</b>				722 090 000	697 423 757
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—			Montants législatifs.....	3 193 542	3 192 970
Budget de fonctionnement.....	125 256 404	115 200 231		758 632 801	732 579 465
Crédit 35—Dépenses en capital—			<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>		
Personnel.....	3 886 861	3 886 861	Crédit 110—Dépenses de fonctionnement—		
Capital.....	102 090 998	96 315 890	Budget de fonctionnement.....	19 739 248	18 818 904
Bloquées.....	23 411 222		Bloquées.....	100 000	
	129 389 081	100 202 751		19 839 248	18 818 904
Crédit 40—Subventions et contributions...	57 348 000	57 147 401	Crédit 115—Subventions—		
Montants législatifs.....	8 124 660	8 102 281	Subventions et contributions.....	438 687 737	436 376 934
			Bloquées.....	16 140 799	
	320 118 145	280 652 664		454 828 536	436 376 934
<b>Commission canadienne du tourisme</b>			Montants législatifs.....	1 918 082	1 916 255
Crédit 45—Dépenses du programme.....	100 322 000	100 300 000		476 585 866	457 112 093
<b>Tribunal de la concurrence</b>			<b>Conseil canadien des normes</b>		
Crédit 50—Dépenses du programme—			Crédit 120—Paiements au Conseil canadien des normes.....	7 524 000	7 041 200
Budget de fonctionnement.....	1 825 727	1 743 464	<b>Statistique Canada</b>		
Montants législatifs.....	141 002	138 546	Crédit 125—Dépenses du programme—		
			Budget de fonctionnement.....	491 042 507	462 510 497
	1 966 729	1 882 010	Subventions et contributions.....	561 000	560 800
<b>Commission du droit d'auteur</b>					
Crédit 55—Dépenses du programme—					
Budget de fonctionnement.....	2 376 600	2 214 520			
Montants législatifs.....	225 427	225 427			
	2 602 027	2 439 947			

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Bloquées.....	7 537 092		<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>		
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	130 000 000	103 664 885	Crédit 15—Dépenses du programme—		
	369 140 599	359 406 412	Budget de fonctionnement.....	4 720 210	3 862 553
Montants législatifs.....	68 660 084	68 660 084	Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
	437 800 683	428 066 496	Budget de fonctionnement.....	122 130	122 130
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>5 690 385 457</b>	<b>5 022 333 595</b>	Bloquées.....	4 846 863	3 984 683
<b>JUSTICE</b>			Montants législatifs.....	328 876	328 876
<b>Ministère</b>				5 175 739	4 313 559
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>		
Budget de fonctionnement.....	465 457 817	462 614 726	Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Sécurité publique et antiterrorisme—			Budget de fonctionnement.....	8 095 114	7 712 680
Budget de fonctionnement.....	7 048 978	7 048 978	Bloquées.....	80 886	
Fonds des poursuites en matière de drogue—			Moins : revenus affectés aux dépenses .....	275 000	234 278
Budget de fonctionnement.....	27 275 688	27 275 688		7 901 000	7 478 402
Initiative du renouvellement de la justice pour les jeunes—			Crédit 25—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement.....	8 043 504	8 043 504	Budget de fonctionnement.....	1 810 151	1 751 342
Conseillers juridiques des EIALMF et avocat du groupe d'entraide internationale—			Bloquées.....	8 849	
Budget de fonctionnement.....	361 000	64 125		1 819 000	1 751 342
Réorganisation gouvernementale—			Montants législatifs.....	321 864 707	321 864 707
Sécurité publique et Protection civile—				331 584 707	331 094 451
Budget de fonctionnement.....	5 576 341	5 576 341	<b>Service administratif des tribunaux judiciaires</b>		
Bloquées.....	104 524 010		Crédit 27a—Virement de 33 645 000 \$ du crédit 30 (Justice) et de 11 725 000 \$ du crédit 55 (Justice)—		
	618 287 338	510 623 362	Budget de fonctionnement.....	49 958 663	48 232 697
Crédit 5—Subventions et contributions—			Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Subventions et contributions .....	112 353 242	106 734 143	Budget de fonctionnement.....	324 488	316 977
Services d'aide juridique .....	79 827 507	79 827 507	Bloquées.....	1 316 531	
Fonds pour le renouvellement de la justice pour les jeunes .....	16 663 057	12 018 873		51 599 682	48 549 674
Ententes sur le partage des coûts pour la justice pour les jeunes .....	200 599 696	200 599 696	Montants législatifs.....	5 898 041	5 864 642
Réorganisation gouvernementale—				57 497 723	54 414 316
Sécurité publique et Protection civile .....	20 085 012	19 735 475	<b>Commission du droit du Canada</b>		
Bloquées.....	18 000 000		Crédit 35—Dépenses du programme—		
Montants législatifs.....	63 901 622	63 880 942	Budget de fonctionnement.....	3 485 550	3 408 644
<b>Total du ministère.....</b>	<b>1 129 717 474<sup>(1)</sup></b>	<b>993 419 998</b>	Bloquées.....	35 354	
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>				3 520 904	3 408 644
Crédit 10—Dépenses du programme—			Montants législatifs.....	204 262	204 262
Budget de fonctionnement.....	18 727 385	18 238 351		3 725 166	3 612 906
Équité salariale—			<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>		
Budget de fonctionnement.....	1 682 062	1 307 823	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
Bloquées.....	393 712		Crédit 40—Dépenses du programme—		
	20 803 159	19 546 174	Budget de fonctionnement.....	4 829 809	4 799 708
Montants législatifs.....	2 678 792	2 678 754			
	23 481 951	22 224 928			

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Moins: redressement selon l'article 37.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	30 601		Réorganisation gouvernementale— Sécurité publique et Protection civile .....	19 229 704	12 599 796
Bloquées.....	238 462		Bloquées.....	83 327 762	
Montants législatifs.....	5 037 670	4 799 708	Montants législatifs.....	371 749 000	279 248 548
	674 598	667 798	<b>Total du ministère.....</b>	<b>1 064 663 699</b>	<b>1 059 525 711</b>
	5 712 268	5 467 506	<b>Comité des griefs des Forces canadiennes</b>		
<b>PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA</b>			Crédit 15—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	6 444 300	5 948 196
Crédit 45—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	10 090 804	9 460 523	Montants législatifs.....	564 778	564 778
Moins: redressement selon l'article 37.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	233 673			7 009 078	6 512 974
Subventions et contributions .....	198 000		<b>Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire</b>		
Services juridiques— Budget de fonctionnement.....	157 584	116 950	Crédit 20—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	3 792 000	3 231 847
Évaluations des facteurs relatifs à la vie privée— Budget de fonctionnement.....	152 000	152 000	Montants législatifs.....	334 739	334 419
Frais juridiques— Budget de fonctionnement.....	125 000	125 000		4 126 739	3 566 266
Bloquées.....	2 000		<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>13 775 509 852</b>	<b>13 195 693 951</b>
Montants législatifs.....	10 491 715	9 854 473	<b>RESSOURCES NATURELLES</b>		
	1 238 343	1 237 818	<b>Ministère</b>		
	11 730 058	11 092 291	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement.....	570 012 669	550 615 700
	17 442 326	16 559 797	Bloquées.....	29 577 999	
<b>Cour suprême du Canada</b>			Moins: revenus affectés aux dépenses .....	21 960 000	19 751 710
Crédit 50—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	23 335 500	21 321 065		577 630 668	530 863 990
Montants législatifs.....	6 206 037	6 177 471	Crédit 5—Dépenses en capital— Capital.....	6 949 326	6 932 292
	29 541 537	27 498 536	Bloquées.....	3 730 674	
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>1 598 166 623</b>	<b>1 453 138 491</b>		10 680 000	6 932 292
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>			Crédit 10—Subventions et contributions— Subventions et contributions .....	158 634 774	121 337 761
<b>Ministère</b>			Bloquées.....	99 169 326	
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement.....	10 573 449 241	10 321 625 954		257 804 100	121 337 761
Réorganisation gouvernementale— Sécurité publique et Protection civile— Budget de fonctionnement.....	24 825 900	14 466 643	Montants législatifs.....	568 737 421	556 636 343
Bloquées.....	41 544 826		<b>Total du ministère.....</b>	<b>1 414 852 189</b>	<b>1 215 770 386</b>
Moins: revenus affectés aux dépenses .....	474 405 000	433 455 119	<b>Énergie atomique du Canada limitée</b>		
	10 165 414 967	9 902 637 478	Crédit 15—Paielements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	178 772 000	178 772 000
Crédit 5—Dépenses en capital— Capital.....	2 162 258 464	1 944 194 214	<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>		
Réorganisation gouvernementale— Sécurité publique et Protection civile .....	287 905	8 760	Crédit 20—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	62 335 032	60 049 047
	2 162 546 369	1 944 202 974	Subventions et contributions .....	642 000	448 216
Crédit 10—Subventions et contributions— Subventions et contributions .....	269 191 534	266 648 752	Coûts associés à la traduction (Décision Devinat) .....	74 533	74 533
			Bloquées.....	546 407	
				63 597 972	60 571 796

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations		Dépenses			Affectations		Dépenses	
	\$	\$	\$	\$		\$	\$		
Montants législatifs.....	7 009 310	7 009 306			Montants législatifs.....	3 474 523	3 474 523		
	70 607 282	67 581 102				28 163 523	28 162 316		
<b>Société de développement du Cap-Breton</b>					<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>439 392 104</b>	<b>433 486 391</b>		
Crédit 25—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital—					<b>CONSEIL PRIVÉ</b>				
Autres frais de fonctionnement.....	62 805 000	62 800 000			<b>Ministère</b>				
Bloquées.....	6 000 000				Crédit 1—Dépenses du programme—				
	68 805 000	62 800 000			Budget de fonctionnement.....	122 634 908	117 390 065		
					Subventions et contributions.....	8 747 000	7 785 379		
					Bloquées.....	5 000			
						131 386 908	125 175 444		
<b>Office national de l'énergie</b>					Montants législatifs.....	13 077 772	13 041 749		
Crédit 30—Dépenses du programme—					<b>Total du ministère.....</b>	<b>144 464 680</b>	<b>138 217 193</b>		
Budget de fonctionnement.....	32 425 150	30 912 501			<b>Centre canadien de gestion</b>				
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat).....	343 000	276 962			Crédit 5—Dépenses du programme—				
	32 768 150	31 189 463			Budget de fonctionnement.....	28 409 276	24 849 932		
Montants législatifs.....	4 009 753	4 000 085			Subventions et contributions.....	175 000	168 271		
	36 777 903	35 189 548			Service d'apprentissage en direct—				
					Budget de fonctionnement.....	3 207 750	3 207 750		
<b>Administration du pipe-line du Nord</b>					Bloquées.....	744 243			
Crédit 55—Dépenses du programme—						32 536 269	28 225 953		
Budget de fonctionnement.....	665 553	188 454			Montants législatifs.....	6 254 320	6 240 188		
Bloquées.....	586 447					38 790 589	34 466 141		
	1 252 000	188 454			<b>Secrétariat des conférences inter-gouvernementales canadiennes</b>				
Montants législatifs.....	15 237	15 237			Crédit 10—Dépenses du programme—				
	1 267 237	203 691			Budget de fonctionnement.....	5 833 000	4 890 949		
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>1 771 081 611</b>	<b>1 560 316 727</b>			Bloquées.....	4 000			
						5 837 000	4 890 949		
<b>PARLEMENT</b>					Montants législatifs.....	369 811	369 791		
<b>Sénat</b>						6 206 811	5 260 740		
Crédit 1—Dépenses du programme—					<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>				
Budget de fonctionnement.....	43 807 335	43 519 655			Crédit 15—Dépenses du programme—				
Subventions et contributions.....	645 515	645 515			Budget de fonctionnement.....	29 495 282	28 450 294		
	44 452 850	44 165 170			Montants législatifs.....	3 633 909	3 606 401		
Montants législatifs.....	28 025 413	28 025 413				33 129 191	32 056 695		
	72 478 263	72 190 583			<b>Directeur général des élections</b>				
					Crédit 20—Dépenses du programme—				
<b>Chambre des communes</b>					Budget de fonctionnement.....	13 659 536	13 400 745		
Crédit 5—Dépenses du programme—					Montants législatifs.....	96 350 770	96 350 770		
Budget de fonctionnement.....	208 303 783	202 686 957				110 010 306	109 751 515		
Subventions et contributions.....	1 132 610	1 132 610			<b>Commissaire aux langues officielles</b>				
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	1 012 915	1 012 915			Crédit 25—Dépenses du programme—				
	208 423 478	202 806 652			Budget de fonctionnement.....	16 993 500	16 454 641		
Montants législatifs.....	130 326 840	130 326 840			Montants législatifs.....	1 759 972	1 757 717		
	338 750 318	333 133 492				18 753 472	18 212 358		
<b>Bibliothèque du Parlement</b>									
Crédit 10—Dépenses du programme—									
Budget de fonctionnement.....	24 892 000	24 890 707							
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	203 000	202 914							
	24 689 000	24 687 793							

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>			<b>Moins : revenus affectés aux dépenses</b>		
Crédit 30—Dépenses du programme—			dépenses .....	21 350 000	12 117 866
Budget de fonctionnement .....	4 854 915	4 528 943		105 573 105	85 834 252
Montants législatifs .....	359 196	359 196	Crédit 20—Subventions et contributions—		
	5 214 111	4 888 139	Subventions et contributions .....	18 570 001	14 769 660
			Bloquées .....	11 000 000	14 769 660
			Montants législatifs .....	6 017 138	6 007 922
				141 160 244	106 611 834
<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</b>			<b>Total du portefeuille ministériel .....</b>	<b>3 160 351 847</b>	<b>2 436 360 189</b>
Crédit 25—Dépenses du programme—			<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>		
Budget de fonctionnement .....	57 990 219	52 450 252	<b>Ministère</b>		
Subventions et contributions .....	4 613 781	4 613 781	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Règlements extrajudiciaires—			Budget de fonctionnement .....	60 184 331	56 997 247
Budget de fonctionnement .....	22 550 000	16 485 973	Crédit 5—Subventions et contributions—		
Montants législatifs .....	85 154 000	73 550 006	Subventions et contributions .....	57 800 000	57 033 793
	3 816 122	3 816 122	Bloquées .....	10 000 000	57 033 793
	88 970 122	77 366 128	Montants législatifs .....	4 407 528	4 405 972
			<b>Total du ministère .....</b>	<b>132 391 859</b>	<b>118 437 012</b>
<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>			<b>Centre canadien des armes à feu</b>		
Crédit 40—Dépenses du programme—			Crédit 7a—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement .....	2 186 000	1 885 056	Budget de fonctionnement .....	94 950 694	82 873 908
Bloquées .....	20 000	1 885 056	Crédit 8a—Contributions .....	16 500 001	15 691 600
Montants législatifs .....	2 206 000	1 885 056	Montants législatifs .....	3 016 579	3 016 579
	191 418	191 418		114 467 274	101 582 087
	2 397 418	2 076 474			
<b>Total du portefeuille ministériel .....</b>	<b>447 936 700</b>	<b>422 295 383</b>	<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>		
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			<b>Ministère</b>		
<b>Ministère</b>			PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Budget de fonctionnement .....	914 200 654	880 518 090
Budget de fonctionnement .....			Services immobiliers—		
Budget de fonctionnement .....	1 938 873 844	1 771 684 250	Budget de fonctionnement .....	72 823 208	70 232 853
Frais bancaires—			Bloquées .....	51 071 011	
Budget de fonctionnement .....	72 823 208	70 232 853	Moins : revenus affectés aux dépenses .....	787 017 756	787 017 756
Bloquées .....	51 071 011	1 935 417 437		2 189 950 961	1 935 417 437
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	787 017 756	787 017 756	Crédit 5—Dépenses en capital—		
Crédit 5—Dépenses en capital—			Capital .....	310 481 219	279 246 131
Capital .....	310 481 219	279 246 131	Bloquées .....	1 615 000	
Bloquées .....	312 096 219	279 246 131	Crédit 10—Subventions et contributions .....	441 002	363 495
Crédit 10—Subventions et contributions .....	441 002	363 495	Montants législatifs .....	516 703 421	114 721 292
Montants législatifs .....	516 703 421	114 721 292			
<b>Total du ministère .....</b>	<b>3 019 191 603</b>	<b>2 329 748 355</b>	<b>Service correctionnel</b>		
<b>Communication Canada</b>			Crédit 15—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—		
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement—			Budget de fonctionnement .....	1 282 149 983	1 261 741 025
Budget de fonctionnement .....	126 407 867	97 952 118	Subventions et contributions .....	2 907 789	2 907 789
Bloquées .....	515 238		Bloquées .....	4 780 495	
				1 289 838 267	1 264 648 814
			Crédit 20—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital .....	126 865 000	110 071 122
			Montants législatifs .....	161 516 403	151 382 770
				1 578 219 670	1 526 102 706
			<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>		
			Crédit 25—Dépenses du programme—		
			Budget de fonctionnement .....	32 841 560	31 234 791

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat) .....	146 207	146 207	Bloquées.....	7 746	
Montants législatifs.....	32 987 767	31 380 998	Montants législatifs.....	4 759 503	4 387 093
	4 293 991	4 288 294		516 000	516 000
	37 281 758	35 669 292		5 275 503	4 903 093
<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>			<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>4 100 649 018</b>	<b>3 952 756 373</b>
Crédit 30—Dépenses du programme—			<b>TRANSPORTS</b>		
Budget de fonctionnement.....	2 684 850	2 431 262	<b>Ministère</b>		
Montants législatifs.....	359 000	359 000	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
	3 043 850	2 790 262	Budget de fonctionnement.....	606 608 477	557 778 841
			Réorganisation gouvernementale—		
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>			Agence des douanes et du revenu		
Crédit 35—Application de la loi—			du Canada—		
Dépenses de fonctionnement—			Budget de fonctionnement.....	215 852	127 733
Budget de fonctionnement.....	1 075 636 936	1 039 513 955	Réorganisation gouvernementale—		
Services de police contractuelle—			Environnement—		
Budget de fonctionnement.....	1 251 710 852	1 210 872 496	Budget de fonctionnement.....	400 866	253 751
Revenus affectés aux			Bloquées.....	973 257	
dépenses .....	(1 003 180 622)	(986 865 105)	Moins : revenus affectés aux		
Détails de la sécurité du Premier Ministre	4 500 000	4 500 000	dépenses .....	339 277 000	295 950 092
Crime organisé.....	22 545 000	22 545 000		268 921 452	262 210 233
Charge de travail liée à la divulgation .....	4 000 000	4 000 000	Crédit 5—Dépenses en capital—		
Améliorations de la gestion.....	13 160 000	13 160 000	Capital.....	64 015 000	61 727 100
Infrastructure informatique et technique.....	20 000 000	20 000 000	Bloquées.....	2 749 000	
Rémunération et indemnités.....	25 003 000	25 003 000		66 764 000	61 727 100
Bloquées.....	17 296 933		Crédit 10—Subventions et contributions—		
Moins : revenus affectés aux			Subventions et contributions.....	325 025 099	302 247 149
dépenses .....	71 620 654	41 238 747	Réorganisation gouvernementale—		
	1 359 051 445	1 311 490 599	Ressources humaines et Développement		
Crédit 40—Application de la loi—			des compétences.....	20 277 902	6 862 675
Dépenses en capital—			Bloquées.....	168 085 331	
Capital.....	45 848 481	40 525 284		513 388 332	309 109 824
Services de police contractuelle.....	88 366 851	88 366 851	Crédit 15—Paiements à la Société Les		
Infrastructure informatique et technique.....	60 000 000	60 000 000	Ponts Jacques-Cartier et Champlain		
Communications radio.....	15 000 000	15 000 000	Inc.....	33 345 000	33 024 052
Programme de remise en état des cellules	3 000 000	3 000 000	Crédit 20—Paiements à Marine Atlantique		
Bloquées.....	4 332 344		S.C.C.....	41 595 000	41 595 000
	216 547 676	206 892 135	Crédit 25—Paiements à VIA Rail Canada		
Crédit 45—Application de la loi—			Inc.—		
Subventions et contributions.....	35 827 880	33 710 930	Autres frais de fonctionnement.....	264 201 000	264 200 700
Montants législatifs.....	343 907 143	342 259 744	Bloquées.....	2 000 000	
	1 955 334 144	1 894 353 408		266 201 000	264 200 700
<b>Comité externe d'examen de la</b>			Crédit 30—Paiements à l'Administration		
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>			canadienne de la sûreté du transport		
Crédit 50—Dépenses du programme—			aérien—		
Budget de fonctionnement.....	801 629	679 756	Autres frais de fonctionnement.....	383 700 000	351 414 854
Bloquées.....	14 521		Bloquées.....	75 976 000	
	816 150	679 756		459 676 000	351 414 854
Montants législatifs.....	94 000	94 000	Crédit 35—Paiements à Queens Quay		
	910 150	773 756	West Land Corporation.....	4 000 000	4 000 000
<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>			Crédit 40—Paiements à la Société du		
Crédit 55—Dépenses du programme—			Vieux-Port de Montréal Inc.....	18 400 001	18 400 000
Budget de fonctionnement.....	4 751 757	4 387 093	Montants législatifs.....	120 143 457	118 067 010
			<b>Total du ministère.....</b>	<b>1 792 434 242</b>	<b>1 463 748 773</b>

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—Fin

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
<b>Office des transports du Canada</b>			Moins : revenus affectés aux dépenses .....	146 250 000	148 340 792
Crédit 55—Dépenses du programme—				1 450 938 000	1 154 742 127
Budget de fonctionnement.....	25 068 521	23 956 678	Crédit 21b—Paiement à la Commission canadienne du blé.....	84 484 000	84 468 711
Bloquées.....	231 815		Montants législatifs.....	228 588 559	228 582 014
	25 300 336	23 956 678	<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>2 629 624 793</b>	<b>1 661 821 465</b>
Montants législatifs.....	3 409 912	3 409 912			
	28 710 248	27 366 590	<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>		
			<b>Ministère</b>		
<b>Tribunal d'appel des transports du Canada</b>			<b>PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS</b>		
Crédit 60—Dépenses du programme—			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement.....	1 408 350	1 262 917	Budget de fonctionnement.....	239 507 458	236 462 427
Montants législatifs.....	99 243	99 243	Achat de services de santé—		
	1 507 593	1 362 160	Budget de fonctionnement.....	524 090 286	514 794 622
<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>1 822 652 083</b>	<b>1 492 477 523</b>	Anciens combattants des Premières nations .....	8 096 085	706 097
			Bloquées.....	3 764 708	
<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>				775 458 537	751 963 146
<b>Secrétariat</b>			Crédit 5—Subventions et contributions ....	1 834 380 835	1 786 017 832
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Montants législatifs.....	33 862 136	33 862 136
Budget de fonctionnement.....	174 677 157	151 790 792		2 643 701 508	2 571 843 114
Réorganisation gouvernementale—			<b>PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)</b>		
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada—			Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	20 464 729	20 464 729	Budget de fonctionnement.....	9 573 741	9 434 607
Réorganisation gouvernementale—			Coûts associés à la traduction (Décision Devinat) .....	8 125	8 125
Travaux publics et Services gouvernementaux—				9 581 866	9 442 732
Budget de fonctionnement.....	7 435 681	7 435 681	Montants législatifs.....	1 638 494	1 638 494
Bloquées.....	5 962 691			11 220 360	11 081 226
Moins : revenus affectés aux dépenses .....	2 854 000	2 248 386	<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>2 654 921 868</b>	<b>2 582 924 340</b>
	205 686 258	177 442 816	<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN</b>		
Crédit 2—Contributions—			Crédit 130—Dépenses de fonctionnement—		
Subventions et contributions .....	12 148 170	12 121 467	Budget de fonctionnement.....	44 056 399	40 966 412
Réorganisation gouvernementale—			Bloquées.....	72 283	
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada.....	4 464 330	4 464 330		44 128 682	40 966 412
Bloquées.....	1 987 500		Crédit 135—Subventions et contributions—		
	18 600 000	16 585 797	Subventions et contributions .....	334 634 445	253 329 261
Crédit 5—Éventualités du gouvernement—			Bloquées.....	2 000 000	253 329 261
Bloquées.....	630 331 822		Montants législatifs.....	21 432 994	21 432 994
Crédit 10—Initiatives pangouvernementales—			<b>Total du portefeuille ministériel.....</b>	<b>402 196 121</b>	<b>315 728 667</b>
Autres frais de fonctionnement .....	10 670 971		<b>TOTAL GLOBAL.....</b>	<b>173 856 098 949</b>	<b>167 465 687 574</b>
Bloquées.....	325 183				
	10 996 154				
Crédit 20—Assurances de la fonction publique—					
Autres frais de fonctionnement .....	1 594 590 023	1 302 575 734			
Subventions et contributions .....	507 185	507 185			
Bloquées.....	2 090 792				

(1) Les affectations présentées dans cette section sont supérieures à celles présentées au Sommaire du portefeuille ministériel (Volume II) sous les autorisations disponibles pour emploi. Un montant de 87 362 059 \$ rapporté au crédit 1 et un montant de 18 000 000 \$ rapporté au crédit 5 sont présentés comme des affectations bloquées dans cette section, mais apparaissent comme des virements dans le Sommaire du portefeuille ministériel.

## Commissions

### Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

### INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres		Autres traitements	Autres dépenses	Total
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*			
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>					
<b>Ministère</b>					
Commission sur les revendications particulières des Indiens .....	420 175	254 349	2 909 918	1 944 416	5 528 858
<p>Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la <i>Loi sur les enquêtes</i>. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication.</p>					
Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires .....			5 588	478 176	483 764
<p>Cette Commission a été instituée par décret (CP 2004-110 en date du 19 février 2004) en vertu de la partie I de la <i>Loi sur les enquêtes</i>. La Commission fut chargée de faire enquête et de faire rapport sur les questions soulevées, directement ou indirectement, pour les chapitres 3 et 4 du Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes, novembre 2003, concernant le programme de commandites et les activités publicitaires du gouvernement du Canada. La Commission fut aussi chargée de formuler des recommandations en vue de prévenir la mauvaise gestion des futurs programmes de commandites ou activités publicitaires, en tenant compte des mesures que le gouvernement du Canada a annoncées le 10 février 2004.</p>					
Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar.....			39 439	460 061	499 500
<p>Cette Commission a été instituée par décret (CP 2004-48 en date du 5 février 2004) en vertu de la partie I de la <i>Loi sur les enquêtes</i>. La Commission fut chargée de faire enquête et de faire rapport sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar. La Commission fut aussi chargée de formuler des recommandations sur la création d'un mécanisme d'examen indépendant des activités de la Gendarmerie royale du Canada concernant la sécurité nationale.</p>					



## INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION—Fin

	Membres		Autres traitements	Autres dépenses	Total
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*			
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Directeur général des élections</b>					
Commissions de délimitation des circonscriptions électorales .....	135 963	37 138	927 113	495 160	1 595 374

Ces commissions indépendantes, une par province, ont été constituées par décret en conseil (PC 2002-447 en date du 16 avril 2002) en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Les commissions sont chargées d'étudier les révisions à effectuer en matière de représentation des provinces à la Chambre des communes à l'issue de chaque recensement décennal, et de faire rapport à cet égard. La durée du mandat de chaque Commission dépend de la date où son rapport final est complété.

\* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant intitulé—«Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission».

**Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission**

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

**DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION**

Nom des membres	Dépenses en 2003-2004
	\$
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>	
<b>Ministère</b>	
Commission sur les revendications particulières des Indiens	
Augustine R J (Commissaire) . . . . .	38 807
Bellegarde J D (Commissaire) . . . . .	63 542
Dickson Gilmore J (Commissaire) . . . . .	12 347
Dupuis R (Commissaire/Chef en commissaire) . . . . .	43 519
Fontaine P (Chef en commissaire) . . . . .	20 879
Holman A C (Commissaire) . . . . .	58 088
Purdy S G (Commissaire) . . . . .	17 167
	254 349
<b>Directeur général des élections</b>	
Commissions de délimitation des circonscriptions électorales	
Barry DJ . . . . .	1 307
Barry JP . . . . .	630
Bickerton J . . . . .	206
Boudreault P . . . . .	2 340
Cayer V . . . . .	1 170
Hiebert J . . . . .	2 343
Hutchison R . . . . .	3 167
Kroft GJ . . . . .	2 336
Landes R . . . . .	1 109
Lissaman D . . . . .	1 579
MacCallum EP . . . . .	4 697
Prémont P . . . . .	6 282
Richard G . . . . .	4 192
Riche DG . . . . .	3 342
Sancton A . . . . .	1 840
Smith DE . . . . .	598
	37 138

## Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 \$ (y compris le traitement).

### FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements <sup>(1)</sup>	Frais	Frais de scolarité <sup>(2)</sup>	Autres dépenses	Total
			de déplacement et de séjour			
		\$	\$	\$	\$	\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>						
Ministère .....	4	216 954		10 590		227 544
Agence canadienne d'inspection des aliments .....	3	112 801	700	5 313	800	119 614
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE</b>						
Ministère .....	1	2 750				2 750
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>						
Ministère .....	15	144 563				144 563
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>						
Archives nationales du Canada .....	3	19 664				19 664
Bibliothèque nationale .....	2	16 137		204		16 341
Commission de la fonction publique .....	5	53 985		11 756		65 741
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>						
Ministère .....	1	4 797		24 000		28 797
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Ministère .....	10	240 380		6 441		246 821
Agence Parcs Canada .....	6	50 839	4 068	10 000		64 907
<b>PÊCHES ET OCÉANS</b> .....	10	241 579	12 578	17 635	314	272 106
<b>SANTÉ</b>						
Ministère .....	1	23 591		10 073		33 664
Instituts de recherche en santé du Canada .....	1	36 798				36 798
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>						
Ministère .....	10	4 000		1 000		5 000
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>						
Ministère .....	9	231 684	800	14 925	2 850	250 259
<b>INDUSTRIE</b>						
Ministère .....	8	220 787	180	11 042	6 965	238 974
Commission du droit d'auteur .....	1			2 973		2 973
Conseil national de recherches du Canada .....	1		30 374			30 374
Statistique Canada .....	2	26 055		2 000		28 055
<b>JUSTICE</b>						
Ministère .....	14	223 737		3 950		227 687
Service administratif des tribunaux judiciaires .....	1	3 191				3 191

FRAIS D'ÉTUDE—Fin

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité <sup>(2)</sup>	Autres dépenses	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
<b>DÉFENSE NATIONALE</b>						
Ministère .....	31	1 010 243	3 638	208 072	406	1 222 359
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>						
Ministère .....	14	511 376	11 147	26 403	13 188	562 114
Office national de l'énergie .....	2	1 820		6 628		8 448
<b>CONSEIL PRIVÉ</b>						
Ministère .....	2	86 175		40 000		126 175
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>						
Ministère .....	6	42 572	2 267	75 463		120 302
Communication Canada .....	2	76 561		3 127		79 688
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>						
Service correctionnel .....	17	121 861	11 156	2 372	19 562	154 951
<b>TRANSPORTS</b>						
Ministère .....	8	269 493	25 083	106 178	2 269	403 023
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>						
Ministère .....	3	17 979			2 527	20 506
Total .....	193	4 012 372	101 991	600 145	48 881	4 763 389

<sup>(1)</sup> Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.

<sup>(2)</sup> Comprend les indemnités pour livres.

## Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie « autres revenus » intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéficiaires, tels qu'inscrits par les ministères avant qu'aucun redressement ne soit effectué. Pour

les fins de présentation dans les états financiers, les montants démontrés ici pour les comptes des opérations en devises et des sociétés d'État entreprises ont été respectivement reclassifiés aux revenus des opérations en devises et aux revenus des sociétés d'État aux sections 2 et 3 du volume I et au tableau 4a du volume II.

### REVENUS DE PLACEMENTS

	Montant réalisé en 2003-2004 <sup>(1)</sup>		Montant réalisé en 2003-2004 <sup>(1)</sup>
	\$		\$
<b>COMPTES CONSOLIDÉS—</b>			
Énergie atomique du Canada limitée.....	153 403	Administration portuaire de Port Alberni—	
		Autres.....	56 710
<b>ENCAISSE ET DÉBITEURS—</b>			
Finances—		Administration portuaire de Prince Rupert—	
Intérêt des dépôts bancaires.....	283 638 327	Autres.....	83 252
Développement des ressources humaines—		Administration portuaire de Québec—	
Intérêt des dépôts bancaires.....	68 352	Autres.....	355 697
<b>Total d'encaisse et débiteurs.....</b>	<b>283 706 679</b>	Administration portuaire de Saguenay—	
		Autres.....	39 317
<b>COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—</b>			
Réserves de liquidités internationales détenues dans le		Administration portuaire de Saint John—	
Compte du fonds des changes—		Autres.....	236 421
Virement des bénéficiaires.....	2 386 397 117	Administration portuaire de Sept-Îles—	
Fonds monétaire international—Souscriptions—		Autres.....	170 028
Virement des bénéficiaires.....	71 029 745	Administration portuaire de St. John's—	
<b>Total des comptes d'opérations de change.....</b>	<b>2 457 426 862</b>	Autres.....	87 106
		Administration portuaire de Thunder Bay—	
<b>PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—</b>			
<b>Sociétés d'État entreprises—</b>			
Banque de développement du Canada—		Autres.....	26 985
Dividendes.....	11 787 796	Administration portuaire de Toronto—	
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	481 586 111	Autres.....	175 565
	493 373 907	Administration portuaire de Trois-Rivières—	
		Autres.....	103 976
Autres—		Administration portuaire de Vancouver—	
Banque du Canada—		Autres.....	4 020 788
Virement des bénéficiaires.....	1 753 889 122	Administration portuaire de Windsor—	
Corporation de développement des investissements du		Autres.....	27 171
Canada—		<b>1 907 089 674</b>	
Dividendes.....	119 000 000	<b>Total des sociétés d'État entreprises.....</b>	<b>2 400 463 581</b>
Société immobilière du Canada limitée—			
Dividendes.....	4 999 990	<b>Placements de portefeuille—</b>	
Société canadienne des postes—		Petro-Canada—	
Dividendes.....	17 900 000	Dividendes.....	22 225 547
Commission canadienne du lait.....	584 758	<b>Gouvernements étrangers, y compris les pays en</b>	
Administration portuaire de Belledune—		<b>développement—</b>	
Autres.....	124 502	Pays en développement—Affaires étrangères et	
Administration portuaire de Fraser River—		Commerce international—Agence canadienne de	
Autres.....	353 189	développement international—Aide au développement	
Administration portuaire de Halifax—		international.....	2 569 685
Autres.....	976 547	Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés	
Administration portuaire de Hamilton—		par Exportation et développement Canada)—Affaires	
Autres.....	366 281	étrangères et Commerce international.....	108 952 920
Administration portuaire de Montréal—		Prêt pour aide financière à la Thaïlande—Finances.....	382 813
Autres.....	3 354 354	Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier	
Administration portuaire de Nanaimo—		avec le Royaume-Uni (1946)—	
Autres.....	102 999	Intérêt différé.....	2 521 483
Administration portuaire de North Fraser—		<b>Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en</b>	
Autres.....	54 916	développement.....	<b>114 426 901</b>
		<b>Organisations internationales—</b>	
		Fonds monétaire international—	
		Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance ..	21 615 815

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 2003-2004 <sup>(1)</sup>		Montant réalisé en 2003-2004 <sup>(1)</sup>
	\$		\$
<b>Administrations provinciales et territoriales—</b>		<b>TERRITOIRE DU YUKON—</b>	
<b>TERRE-NEUVE ET LABRADOR—</b>		Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Finances—		Gouvernement du Territoire du Yukon .....	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	42 308		984
Industrie—		Total des administrations provinciales et territoriales .....	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique.....	20 308		2 429 540
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique .....	1 301 291	<b>Autres prêts, placements et avances—</b>	
	1 363 907	Prêts et avances à justifier—	
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE—</b>		Affaires étrangères et Commerce international—	
Finances—		Prêts, placements et avances aux gouvernements nationaux—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	2 506	Employés affectés à l'étranger .....	
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—</b>		Autres.....	
Agence de promotion économique du Canada atlantique—		Développement des ressources humaines—	
Entente-cadre sur le plan de développement .....	74 884	Intérêt sur prêts fédéraux aux étudiants .....	
Finances—		230 262 016	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	8 363	230 620 517	
	83 247	Autres—	
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK—</b>		Agriculture et Agroalimentaire—	
Finances—		Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples .....	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	35 716	Citoyenneté et Immigration—	
Industrie—		Intérêt sur les prêts d'aide et de transport .....	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique .....	502 654	Finances—	
	538 370	Agence de la consommation en matière financière du Canada.....	
<b>QUÉBEC—</b>		Association récréative de la fonction publique d'Ottawa ..	
Finances—		Pêches et Océans—	
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.....	58 944	Prêts consentis aux pêcheurs d'aiglefin.....	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	351 623	Affaires indiennes et du Nord canadien—	
	410 567	Société d'énergie du Yukon .....	
<b>SASKATCHEWAN—</b>		Caisse de prêts aux Inuits .....	
Finances—		Fonds du développement économique des Indiens—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	565	Prêts directs .....	
<b>ALBERTA—</b>		Prêts garantis.....	
Finances—		Conseil des Indiens du Yukon.....	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	15 952	Revendicateurs autochtones .....	
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE—</b>		Premières nations de la Colombie-Britannique .....	
Finances—		Transports—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités .....	13 442	Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent .....	
		Anciens Combattants—	
		Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances .....	
		5 555	
		10 458 039	
		Total des autres prêts, placements et avances .....	
		241 078 556	
		<b>Total des prêts, placements et avances .....</b>	
		<b>2 802 239 940</b>	
		<b>AUTRES COMPTES—</b>	
		Affaires étrangères et Commerce international—	
		Intérêt sur les comptes de banque des délégations .....	
		141 408	
		Affaires indiennes et du Nord canadien—	
		Prêt perpétuel de la bande Stoney .....	
		11 688	
		Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—	
		Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis .....	
		903 912	
		Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices .....	
		99 355 033	

REVENUS DE PLACEMENT—Fin

	Montant réalisé en 2003-2004 <sup>(1)</sup>		Montant réalisé en 2003-2004 <sup>(1)</sup>
	\$		\$
Défense nationale—		<b>Sommaire—</b>	
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger.....	520 453	Intérêt .....	1 147 473 715
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs .....	88 629	Virement des bénéfices.....	4 310 685 016
Ressources naturelles—		Dividendes.....	175 913 333
Fonds renouvelables de Ressources naturelles.....	217 878	Autres .....	10 717 968
Gendarmerie royale du Canada—		<b>Total .....</b>	<b>5 644 790 032</b>
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—			
Intérêt .....\$	10 148		
Virement des bénéfices.....	13 999		
	24 147		
<b>Total des autres comptes.....</b>	<b>101 263 148</b>		
<b>TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS.....</b>	<b>5 644 790 032</b>		

<sup>(1)</sup> Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

## Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état :

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;

- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé «Chambre des communes—État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2003-2004»;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé «Affaires étrangères et Commerce international—Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales».

### FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant		Crédit	Montant
		\$			\$
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>		
Ministres—			Ministres—		
L'hon L Vanclief.....	1	50 511	L'hon D Coderre.....	1	42 113
L'hon R Speller.....	1	22 844	L'hon J Sgro.....	1	17 939
Secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) et (Développement rural)—			Secrétaires parlementaires—		
L'hon A Mitchell.....	1	41 885	S Assadourian.....	1	6 375
Secrétaires parlementaires—			H Fry.....	1	379
C Duplain.....	1	1 071	<b>ENVIRONNEMENT</b>		
M Eyking.....	1	9 458	Ministre—		
G Farrah.....	1	7 806	L'hon D Anderson.....	1	48 613
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE</b>			Ministre d'État (Infrastructure)—		
Ministre—			L'hon A Scott.....	100	9 256
L'hon J B McGuire.....	20	6 620	Secrétaire parlementaire—		
Ministre d'État—			A Tonks.....	1	982
Hon G Byrne.....	20	53 152	<b>FINANCES</b>		
<b>AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA</b>			Ministre des Finances—		
Ministre du Revenu national—			L'hon R E Goodale.....	1	21 845
L'hon E Caplan.....	1	7 146	Vice-premier ministre et ministre des Finances—		
Ministre du Revenu national et			L'hon J Manley.....	1	61 815
Ministre d'État (Sport)—			Ministre d'État (Institutions financières)—		
Hon S K Keyes.....	1	10 826	L'hon D Paradis.....	1	4 588
<b>PATRIMOINE CANADIEN</b>			Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)—		
Ministres—			L'hon M Bevilacqua.....	1	56 432
L'hon S Copps.....	1	32 718	<b>PÊCHES ET OCÉANS</b>		
L'hon H C Scherrer.....	1	13 327	Ministres—		
Secrétaire d'État (Activité physique et Sport)—			L'hon R Thibault.....	1	101 440
L'hon P DeVillers.....	1	26 702	L'hon G Regan.....	1	34 132
Secrétaire d'État (Multiculturalisme)—			Secrétaires parlementaires—		
L'hon J Augustine.....	1	26 869	G Farrah.....	1	3 380
Secrétaire d'État (Condition féminine)—			S Murphy.....	1	178
L'hon J Augustine.....	1	28 736	<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>		
			Ministre des Affaires étrangères—		
			L'hon W Graham.....	1	117 706



## FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—Suite

	Crédit	Montant		Crédit	Montant
		\$			\$
Ministres du Commerce international—					
L'hon J S Peterson .....	1	19 619	<b>INDUSTRIE</b>		
L'hon P S Pettigrew .....	1	27 752	Ministre—		
Ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)			L'hon A Rock .....	1	117 263
L'hon G Knutson .....	1	21 311	Ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—		
Secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)			L'hon L Robillard .....	1	16 266
L'hon G Knutson .....	1	72 182	Ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario)—		
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)—			L'hon J R Cumuzzi .....	1	23 473
L'hon D Paradis .....	1	28 672	Secrétaire d'État (Sciences, recherches et développement)—		
Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)—			L'hon R D Pagtakhan .....	1	1 217
L'hon D Kilgour .....	1	61 408	Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)—		
Ministres de la Coopération internationale—			L'hon C Drouin .....	60	22 787
L'hon S Whelan .....	20	112 758	<b>JUSTICE</b>		
L'hon A Carroll .....	20	20 126	Ministre(s) de la Justice et Procureur général du Canada—		
Secrétaires parlementaires—			L'hon M Cauchon .....	1	39 316
M Calder .....	1	1 000	L'hon I Cotler .....	1	16 796
D McTeague .....	1	6 322	Secrétaire parlementaire—		
H Harvard .....	1	7 455	S Barnes .....	1	13 694
<b>SANTÉ</b>			<b>DÉFENSE NATIONALE</b>		
Ministre—			Ministres—		
L'hon A McLellan .....	1	36 409	L'hon D Pratt .....	1	22 974
Ministre d'État (Santé publique)—			L'hon J McCallum .....	1	93 313
L'hon C Bennett .....	1	15 278	Ministre associé de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civil)—		
Ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles—			L'hon A Guarnieri .....	1	20 007
L'hon P Pettigrew .....	1	2 311	Secrétaires parlementaires—		
Secrétaire parlementaire—			D Price .....	1	5 246
J Castonguay .....	1	923	D LeBlanc .....	1	14 054
<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>			<b>RESSOURCES NATURELLES</b>		
Ministre du Développement des ressources humaines—			Ministres—		
L'hon J Stewart .....	1	44 866	L'hon H S Dhaliwal .....	1	52 001
Ministre des ressources humaines et du Développement des compétences—			L'hon R J Efford .....	1	40 473
L'hon J Volpe .....	1	12 610	Secrétaire parlementaire—		
Ministre du Développement social—			N Karetak-Lindell .....	1	2 866
L'hon L Frulla .....	1	2 836	<b>CONSEIL PRIVÉ</b>		
Ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri—			Premier ministre(s)—		
L'hon C Bradshaw .....	1	124 134	Le très hon J Chrétien .....	1	1 732
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)—			Le très hon PEP Martin .....	1	420
L'hon E Blondin-Andrew .....	1	64 295	Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales—		
Secrétaires parlementaires—			L'hon S Dion .....	1	43 709
E Bakopanos .....	1	115	Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de La Francophonie, et ministre responsable du règlement des questions des pensionnats autochtones—		
P Bonwick .....	1	5 784	L'hon D Coderre .....	1	9 557
D St-Jacques .....	1	14 537			
<b>AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN</b>					
Ministres—					
L'hon R D Nault .....	1	97 585			
L'hon A Mitchell .....	1	13 874			

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—Fin

	Crédit	Montant		Crédit	Montant
		\$			\$
Ministre d'État et Leader du gouvernement à la Chambre des communes—			<b>TRANSPORTS</b>		
L'hon D Boudria.....	1	66 868	Ministre—		
Leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la Réforme démocratique—			L'hon D M Collette .....	1	58 084
L'hon J Saada .....	1	1 757	Secrétaire parlementaire (Sociétés d'États déterminées)—		
Leader(s) du gouvernement au Sénat—			S M P Mahoney .....	1	13 042
L'hon J Austin .....	1	561	<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>		
L'hon S Carstairs .....	1	32 762	Président(s) du Conseil du Trésor—		
Secrétaires parlementaires—			L'hon L Robillard.....	1	18 914
S Brison.....	1	4 491	L'hon R B Alcock .....	1	6 769
J F Fontana .....	1	12 315	<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>		
R J Gallaway.....	1	2 757	Ministres—		
J F Godfrey.....	1	23 264	L'hon J McCallum .....	1	16 849
G Regan.....	1	3 117	L'hon R D Pagtakhan.....	1	25 323
<b>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES</b>			Secrétaire parlementaire—		
<b>GOVERNEMENTAUX</b>			I Grose.....	1	5 322
Ministres—			<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE</b>		
L'hon R E Goodale .....	15	49 047	<b>L'OUËST CANADIEN</b>		
L'hon S Owen.....	15	252	Ministre—		
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL</b>			Hon R D Pagtakhan .....	130	3 211
Solliciteur général du Canada—			Secrétaire d'État—		
L'hon A W Easter.....	1	20 100	L'hon S Owen.....	130	24 749
L'hon A McLellan .....	1	4 078			
Secrétaires parlementaires—					
M Jennings .....	1	5 819			
J Pickard .....	1	1 143			
Y Charbonneau.....	1	781			

# SECTION 12

## COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

### Autres informations diverses

#### SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Affaires étrangères et Commerce international	
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales . . . . .	12.2
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales . . . . .	12.4
Développement des ressources humaines	
Paiements d'indemnités et frais d'administration . . . . .	12.10
Parlement	
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2003-2004 . . . . .	12.11
État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2003-2004 . . . . .	12.13
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2003-2004 . . . . .	12.17
Traitements des présidents et vice-présidents de Comités payés en 2003-2004 . . . . .	12.19
Conseil privé	
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État . . . . .	12.22
État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin . . . . .	12.23
Détails des dépenses—37 <sup>e</sup> élection générale de novembre 2000 . . . . .	12.23
Détails des dépenses législatives—Élection partielle—Ottawa-Centre . . . . .	12.24
Détails des dépenses législatives—Élections partielles de juin 2003 . . . . .	12.24
Détails des dépenses législatives—Élection partielle de mai 2003 . . . . .	12.24
Détails des dépenses législatives—Élections partielles de décembre 2002 . . . . .	12.25
Détails des dépenses législatives— <i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i> . . . . .	12.25
Solliciteur général	
État des dépenses par établissement . . . . .	12.26
Conseil du Trésor	
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits . . . . .	12.29

**Affaires étrangères et Commerce international**

**DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES**

Conférences et réunions	Montant
	\$
59 <sup>e</sup> séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies .....	86 654
Visite du premier ministre à Washington (frais d'annulation) .....	1 835
Ministre du Commerce international (MINT) à Paris - Réunion de l'OCDE .....	43 945
Visite du premier ministre en République Dominicaine .....	250 101
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN .....	2 725
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Graz (Autriche) - Réunion du Réseau de la sécurité humaine .....	65 522
Délégation canadienne en Argentine - Cérémonie d'investiture du président .....	15 624
Visite du premier ministre en Grèce - Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE) .....	753 857
Délégation canadienne au Nigéria - Cérémonie d'investiture du président .....	29 842
Visite du premier ministre à St-Petersburg (Russie) .....	680 017
Ministre du Commerce international (MINT) à Khon Kaen (Thaïlande) - Ministres responsables du commerce, Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) .....	40 470
Visite du premier ministre à Évian-les-Bains et Juno Beach (France) - Sommet du G8 .....	1 379 386
Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Espagne - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN .....	43 917
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Santiago (Chili) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) .....	59 904
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Phnom Penh (Cambodge) - Forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) .....	106 190
Visite du premier ministre à Prague - Nomination des Jeux Olympiques d'hiver 2010 .....	228 362
Visite du premier ministre à Londres - Sommet sur la gouvernance progressiste .....	543 202
Délégation canadienne au Mexique - Réunion ministérielle sur l'éducation .....	11 303
Délégation canadienne à Rabat (Maroc) - Réunion ministérielle de la Francophonie .....	37 418
Ministre du Commerce international (MINT) à Cancun (Mexique) - Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) .....	578 724
Visite du premier ministre à New York - Sauver l'humanité du terrorisme .....	214 795
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Paris - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) .....	152 041
Ministre des Affaires étrangères (MINA) et délégation canadienne à New York - 58 <sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) .....	487 001
Délégation canadienne à Bonn (Allemagne) - Réunions internationales des ministres en éducatons (OCDE) .....	18 318
Visite de la Gouverneure générale en Russie, en Finlande et en Islande .....	4 379 000
Visite du premier ministre à Bangkok (Thaïlande) - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 2003 .....	1 018 409
Visite du premier ministre en Afghanistan, en Chine et aux Indes .....	1 172 558
Conférence des conjoints des chefs d'État et de gouvernement des Amériques en République Dominicaine .....	54 541
Délégation canadienne à Edinbourg (Écosse) - Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth .....	24 769
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au Mexique (Reporté) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) .....	9 974
Équipe Canada Atlantique à Washington .....	4 394
Ministre du Commerce international (MINT) à Miami - Réunion ministérielle (ZLEA) .....	145 748
Délégation canadienne à Kigali (Rwanda) - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES) .....	14 402
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Maastricht (Pays-Bas) - Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) .....	19 751
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN .....	29 516
Visite du premier ministre à Abuja (Nigéria) - Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (RCGPC) .....	1 251 365
Délégation canadienne à Genève - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) .....	45 132
Délégation canadienne à Paris - Conférence ministérielle de la Francophonie .....	71 928
Visite du premier ministre à Monterrey (Mexique) - Sommet des Amériques .....	615 800
Délégation canadienne au Guatemala - Cérémonie d'investiture du président .....	42 375
Délégation canadienne en République Dominicaine - Funérailles d'État du défunt premier ministre Pierre Charles .....	1 473

**12.2 AUTRES INFORMATIONS DIVERSES**

## Affaires étrangères et Commerce international

### DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

Conférences et réunions	Montant
	\$
Visite du premier ministre à Davos - Forum économique mondiale .....	503 915
Visite du premier ministre à New York .....	33 837
60 <sup>e</sup> séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies .....	133 147
Délégation canadienne à Brazzaville - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES) .....	17 425
Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE) .....	23 211
Visite de la Gouverneure générale à Madrid .....	15 034
Délégation canadienne aux Barbades - Funérailles d'État de l'ex-premier ministre .....	707
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'Afghanistan .....	1 865
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre et de la Gouverneure générale en France (Normandie) - 60 <sup>e</sup> anniversaire du jour-J .....	386 053
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Atlanta - Sommet du G8 .....	135 737
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Istanbul (Turquie) - Sommet de l'OTAN .....	235 048
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Chili (Santiago) - APEC 2004 .....	63 437
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Ouagadougou (Burkina-Faso) - Sommet de la Francophonie .....	49 396
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite de la Gouverneure générale en Norvège, Suède, Danemark et le Groenland .....	66 212
Jumelage ministériel .....	54 088
Frais d'annulation Équipe Canada Londres, Amsterdam, Rome et Milan .....	68 070
Total .....	16 519 470

**Affaires étrangères et Commerce international**

**FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES**

	\$		\$
<i>59<sup>e</sup> séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies</i> .....	51 593	Cabinet du premier ministre	
Chambre des communes		Angelakos C., Arial B., Beaudoin A., Brisebois J., Cloutier H., Downe P., Durocher N., Evangelista T., Garceau P., Goldenberg E., Gougeon M., Hartley B., Leblanc S., Miller D., Munson J.L., Poirier J.-C., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Senécal J., Smith P., Tsai F.	
Harb M., Mahovlich Hon. F.W., Obhrai D., Phinney B., Robinson S.		Bureau du Conseil privé	
Affaires étrangères et Commerce international		Abellana A., Koch J., Larocque D., Laverdure C., Pilon T., Pomerleau P., Rheault-Kihara S.	
Collins S., Gill M.K., Gregson S., Holt L., Karam S., Lord W.-L., Netley R., Norfolk A., Patterson K., Von Kaufmann J.L., Walker C., Williams E.		Affaires étrangères et Commerce international	
<i>Visite du premier ministre à Washington (frais d'annulation)</i> .....	1 835	Aggelopoulos T., Benson I., Dubeau G., Dubois P., Fry R., Gowling D., Guimond P., Hepburn L., Johnstone V.B., Lanthier J., Lebel J., Lessard M.V., McNab J., Page N.P., Phillips K., Savard I., Sirieix E., Théberge S.	
Cabinet du Premier ministre		Ministère de la Défense nationale	
Granskou M.		Garant Sgt. P., Manolakas Cpl. N., McKenzie Cpl. P., Withers Dr. N.	
<i>Ministre du Commerce international (MINT) à Paris - Réunion de l'OCDE</i> .....	38 345	Autres	
Chambre des communes		Chrétien A., Fitzpatrick L., Young T.C.	
Bevilacqua Hon. M., Pettigrew Hon. P.S., Picard P., Solberg M.		<i>Délégation canadienne au Nigéria - Cérémonie d'investiture du président</i> .....	29 753
Affaires étrangères et Commerce international		Chambre des communes	
Anderson J., Cooper M., Edwards L., Lessard M.V., Pelletier M.-P., Vinet S., Wong F.		Jaffer R., Paradis Hon. D.	
Finances Canada		Affaires étrangères et Commerce international	
Johnson J., Yong-Lafèche L.		Campbell L., Peck R., Welch J.	
<i>Visite du premier ministre en République Dominicaine</i> .....	219 519	<i>Visite du premier ministre à St-Petersburg (Russie)</i> .....	490 503
Chambre des communes		Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J.		Chrétien, Rt Hon. J., Fitzpatrick Sen. D.R.	
Cabinet du premier ministre		Cabinet du premier ministre	
Durocher N., Hartley B., Hudyma T., Leblanc S., McAteer C., Menzies G., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Smith P.		Arial B., Asselin A., Beaudoin A., Brisebois J., Cloutier H., Garceau P., Goldenberg E., Gougeon M., Hartley B., Joyal D., Leblanc S., Lulashnyk T., MacIntyre J., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Poirier J.-C., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Senécal J., Smith P., Tsai F.	
Bureau du Conseil privé		Bureau du Conseil privé	
Cloutier B., Laurin A., Laverdure C., Prusakowski T.		Koch J., Larocque D., Laverdure C., Pomerleau P., Rheault-Kihara S., Tremblay E., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires étrangères et Commerce international	
Bazinet F., Lachance A.		Benson I., Dubeau G., Lebel J., Renault N.	
Ministère de la Défense nationale		Ministère de la Défense nationale	
Baldwin Cpl. S., Goodwin Cpl. K., Rafter PO2 A.H.		Cody MCpl. D., Thompson M., Trepanier G., Watts MS F., Withers Dr. N., Young C.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Sandoz M.E.		Duval J.R., Kiriloff N., Saharov I.	
Autre		Autres	
Chrétien A.		Chrétien A., Fitzpatrick L.	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN</i> .....	2 703	<i>Ministre du Commerce international (MINT) à Khon Kaen (Thaïlande) - Ministres responsables du commerce, Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)</i> .....	40 470
Chambre des communes		Chambre des communes	
Graham Hon. W.		Bergeron S., Calder M.	
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires étrangères et Commerce international	
Fry R., Johnstone V.B., Savard I., Wright J.		Bowman A., Burton C., Chatterson D., Gowling D., Lessard M.V., Mulroney D., Tamim O.	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Graz (Autriche) - Réunion du Réseau de la sécurité humaine</i> .....	64 669	<i>Visite du premier ministre à Évian-les-Bains et Juno Beach (France) - Sommet du G8</i> .....	1 152 350
Chambre des communes		Chambre des communes	
Graham Hon. W., Lebel G.		Chrétien, Rt Hon. J., Fitzpatrick Sen. D.R.	
Affaires étrangères et Commerce international		Cabinet du premier ministre	
Blitt J., Gervais-Vidricaire M., Guimond P., Johnstone V.B., Laverdière H., Savard I., Séguin D., Sussman A.		Arial B., Asselin A., Beaudoin A., Breton M., Brisebois J., Cinq-Mars T., Cloutier H., Downe P.,	
<i>Délégation canadienne en Argentine - Cérémonie d'investiture du président</i> .....	15 624		
Chambre des communes			
Hays Sen. D.			
Autre			
Hays K.			
<i>Visite du premier ministre en Grèce - Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE)</i> .....	740 160		
Chambre des communes			
Chrétien, Rt Hon. J., Bergeron S., Fitzpatrick Sen. D.R., Graham Hon. W., Pettigrew Hon. P.S.			

## Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	\$		\$
Garceau P., Goldenberg E., Gougeon M., Hartley B., Joyal D., Leblanc S., Menzies G., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Poirier J.-C., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Sénécal J., Simpson A., Smith P., Tsai F.		<i>Visite du premier ministre à Londres - Sommet sur la gouvernance progressiste</i> . . . . .	410 130
Bureau du Conseil privé		Chambre des communes	
Bazinet E., Cloutier B., Koch J., Larocque D., Laurin A., Laverdure C., Legros G.C., Pomerleau P., Prusakowski T., Rheault-Kihara S.		Chrétien, Rt Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international		Cabinet du premier ministre	
Angell D., Beauchamp R., Benson I., Brathwaite-Sturgeon G., Cooter C., Dean G., Dubeau G., Etzinger B., Fyfe T., Giroux A.-F., Gompf J., Hall J., Lebel J., Phillips K., Racine A., Rayfuse B., Rowan S., Sooley G., Venner G., Waddell D., Watson V., Wright J.		Anderson K., Brisebois J., Genest P., Gougeon M., Hartley B., Hobbs V., Hogue S., Hudyma T., Massia P., McDonald P., Menzies G., Miller D., Moreau A., Pearse G., Read C., Saunders D., Tourangeau R., Winter R.	
Ministère de la Défense nationale		Bureau du Conseil privé	
Beaudoin M., Laurence-Rouleau A., Lewis M.L., Massé D., Moses L., Peloquin J., Withers Dr. N.		Bazinet E., Himelfard A., Koch J., Laverdure C., Pilon T., Tremblay E.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		Affaires étrangères et Commerce international	
Duval J.R., Kiriloff N., Kondo M., Rossi C., Vogt B.		Lachance A., Lebel J.	
Autres		<i>Délégation canadienne au Mexique - Réunion ministérielle sur l'éducation</i> . . . . .	11 303
Chrétien A., Fitzpatrick L.		Chambre des communes	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Espagne - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN</i> . . . . .	43 897	Cunningham Hon. D.	
Chambre des communes		Affaires étrangères et Commerce international	
Graham Hon. W., Venne P.		Martin R.	
Affaires étrangères et Commerce international		Autres	
Aggelopoulos T., Anderson K., Cardash S., Johnstone V.B., Savard I., Sinclair J.		Lafleur P., Molloy G.R.	
Ministère de la Défense nationale		<i>Délégation canadienne à Rabat (Maroc) - Réunion ministérielle de la Francophonie</i> . . . . .	37 417
Markham C.		Chambre des communes	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Santiago (Chili) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA)</i> . . . . .	42 083	Paradis Hon. D.	
Chambre des communes		Affaires étrangères et Commerce international	
Graham Hon. W., Williams J.G.		Bertrand L., De Lorimier L., Sangster R., Welch J.	
Affaires étrangères et Commerce international		Industrie Canada	
Challborn D., Druker W., Finney E., Hubert D., Plante N., Skabar L., Sussman A., Wielgosz R.E.		Nolin F., Roberge S.	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Phnom Penh (Cambodge) - Forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud Est (ANASE)</i> . . . . .	98 869	<i>Ministre du Commerce international (MINT) à Cancun (Mexique) - Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)</i> . . . . .	582 755
Chambre des communes		Chambre des communes	
Graham Hon. W., Harvard J.		Austin Hon. J., Bergeron S., Blaikie W.A., Harb M., Hubbard C., Longfield J., Patry B., Penson C., Pettigrew Hon. P.S., Redman K., Schellenberger G., Steckle P., Torsney P., Vanclief Hon. L., Whelan Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires étrangères et Commerce international	
Cardash S., Heatherington E., Johnstone V.B., Martin B., Mulroney D., Rao P., Savard I.		Anderson J., Arpin K., Ayotte D., Ballhorn R., Benson I., Bohanan B., Boissonneault P., Brereton S., Chatterson D., Cooper M., Dickson C., Duhamel V., Dunn J., Edwards L.J., Gero J., Hall J., Johnson A., Lauzon L., Lemay A., Lessard M.V., Malikail P., Marshall L., Matte R., Pelletier M.-P., Robertson P., Roy M., Seyer C., Sherman L., Sylvestre L.-P., Tardif D., Taylor J., Théberge S., Usher D., Vinet S., Wilshaw S.	
<i>Visite du premier ministre à Prague - Nomination des Jeux Olympiques d'hiver 2010</i> . . . . .	218 879	Agence canadienne de développement international	
Chambre des communes		Gawn M., Lavigne M., Patterson A., Wallace T.	
Chrétien, Rt Hon. J., Fitzpatrick Sen. D.R.		Agriculture et Agroalimentaire Canada	
Cabinet du premier ministre		Barr G., Boulanger D., Cooper P., Hould L., Kirk B., Kruszelnicki C., Millette-LeDuc S., Monette D., Sherif N., Therien E., Tremblay A., Verheul S., Watson S.H.	
Anderson K., Breton M., Cinq-Mars T., Durocher N., Genest P., Hartley B., Hudyma T., McDonald P., Miller D., Munson J.L., Neron G., Saunders D.		Environnement Canada	
Bureau du Conseil privé		McClellan S.	
Cloutier B., Laurin A., Laverdure C., Wilson T.		Industrie Canada	
Affaires étrangères et Commerce international		McCulla D., McKellips S., Ready R.	
Beauchamp R.		Ministère du Patrimoine canadien	
Ministère de la Défense nationale		Mark J.	
Cossette D., Lafrenière F., Wiseman J.-A.		Finances Canada	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		Verdun E., Wiecek C.	
Smid M.			

**Affaires étrangères et Commerce international**

**FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite***

	\$		\$
<i>Visite du premier ministre à New York - Sauver l'humanité du terrorisme</i> .....	209 377	Johnson Dr. P., Johnston W., Kassi N., Koestler G., Lock É., Martel Y., McDonald Prof. J., McMahon K., Mouawad W., Ondaatje M., Rae A.P., Rae Hon. B., Robert D., Rolston S., Saucier G., Schmidt Dr. H., Shim B., Simon Amb. M., Sloan C., Sloan P., Spalding J., Spalding L., Starowicz M., Stewart T., Strong Hon. M.F., Sutcliffe H., Tatti F., Triggs D.L., Triggs E., Trudel F., Urquhart J., Watt-Cloutier S., Wiebe Dr. J.D., Williams Dr. F.M.	
Chambre des communes		Résidence du Gouverneur général	
Chrétien, Rt Hon. J., Graham Hon. W.		Barlow C., Barrett Dr. J., Bartsch O., Bégin N., Best LCdr. G., Brosseau L., Chevrier Y., Dymont Dr. D., Gagnon C., Gagnon Capt. S., Germain Capt. P., Gobeil M., Godbout Capt. J.-F., Guèvremont M., Haynes Capt. A., Jolin Sgt. É., Laframboise P., MacIntyre C., McCormick C., McKinnon L., Molyneux MCpl. C., Mousseau D., Régimbal È.-C., Roberge T., Rousselle N., Siew Capt. (N) L., Steals M., Tkacz C., Uteck B., Wheeler S.	
Cabinet du premier ministre		Chambre des communes	
Brisebois J., Genest P., Goldenberg E., Hartley B., Hudyma T., Miller D., Mongeon J., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Neron G.		Adams P., Anderson Hon. D., Blaikie W.A., Dion Hon. S., Kraft-Sloan K., Irniq Hon. P., Oliver Sen. D.H., Pearson Sen. L., Rompkey Sen. W., Spivak Sen. M.	
Bureau du Conseil privé		Affaires étrangères et Commerce international	
Abellana A., Laverdure C., Legros G.C., Prusakowski T.		Collette R., Dubeau G., Gregory F., Kalisch N., Kern M., Low-Bédard P., Munro H., Preston D., Racine A., Renault N., Séguin D., Strik M.-A., Thissen S.	
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires intergouvernementales Canada	
Hepburn L.		Charette M., Montpetit G.	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Paris - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)</i> .....	102 432	Environnement Canada	
Chambre des communes		Haraldsen V., Waddell J.	
Christiane G., Graham Hon. W., LaPierre Sen. L.L., McGifford Hon. D.		Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Affaires étrangères et Commerce international		Autioniemi M., Belyaev S., Boulakovski D., Detraz I., Dorogoi A., Hupli A., Kelly S., Kiriloff N., Kovaltchouk B., Laine P., Malinin S., Pankov D., Terrien M., Warner T., Zaitsev N., Zaitsev V.	
Aggelopoulos T., Chouinard J.-L., Costello D., Johnstone V.B., Lortie P., Savard I.		Ministère de la Défense nationale	
Autres		Bearé Capt. L., Christmas MCpl. G., Cosstick Major E., Daly MCpl. D., Halpin MWO C., Harvie Capt. S., Kile LCol. J., Rowe WO D.	
Germain M.-F., Molloy S.		Gendarmerie royale du Canada	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) et délégation canadienne à New York - 58<sup>e</sup> séance de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)</i> .....	462 073	Bernier Cst. D., Busch Insp. L., Comeau Supt. D., Lemieux Insp. L.	
Chambre des communes		<i>Visite du premier ministre à Bangkok (Thaïlande) - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 2003</i> .....	968 598
Chrétien, Rt Hon. J., Graham Hon. W.		Chambre des communes	
Cabinet du premier ministre		Chrétien, Rt Hon. J., Cullen R., Graham Hon. W., Pettigrew Hon. P.S.	
Brisebois J., Genest P., Goldenberg E., Hartley B., Hudyma T., Miller D., Mongeon J., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Neron G.		Cabinet du premier ministre	
Bureau du Conseil privé		Arial B., Béliveau M., Bilodeau J.-F., Breton M., Brisebois J., Golbenberg E., Gougeon M., Hartley B., Hastings D., Hogue S., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Simpson A., Smith P.	
Abellana A., Laverdure C., Legros G.C., Prusakowski T.		Bureau du Conseil privé	
Affaires étrangères et Commerce international		Ausman J.L., Koch J., Larocque D., Laurin A., Laverdure C., Legros G.C., McNeil D., Prusakowski T.	
Ahmad N., Angell D., Beauchamp R., Charron V., Cooter C., Cruz A., Fraser R., Fry R., Gervais-Vidricaire M., Gregson S., Hamilton K., Hepburn L., Holt L., Laker M., Lavelle M., Laverdière H., Lortie P., Martin T., Massip I., McDougall R., Netley R., Nicholson E., Nolke S., Norfolk A., Omar A., Peart A., Potti D., Savard I., Smith S., Snyder R., Sookocheff L., Steuerman D., Stewart N., Sussman A., Swords C., Taylor P., Trotter J., Verrier-Fréchette K., Von Kaufmann J.L., Wright J.		Affaires étrangères et Commerce international	
Autres		Ainley P., Beauchamp R., Benson I., Bowman A., Burton C., Chattersson D., Finlan M.-L., Jager E., Johnstone V.B., Lebel J., Lemay A., Lessard M.V., Mulroney D., Oleson L., Rao P., Savard I., Tamim O., Théberge S., Venner G., Waddell D.G.	
Jürgens R., O'Connor M.			
<i>Délégation canadienne à Bonn (Allemagne) - Réunions internationales des ministres en éducatons (OCDE)</i> .....	18 318		
Chambre des communes			
McGifford Hon. D.			
Autres			
Molloy S., Young R.W.			
<i>Visite de la Gouverneure générale en Russie, en Finlande et en Islande</i> .....	2 067 034		
Clarkson, Rt Hon. A., Ralston Saul J.			
Délégation d'accompagnement			
Aatami P., Adam D., Arcand D., Bégin Y., Boulva J., Bovey P., Bramble Dr. L., Brueggergosman M., Burtynsky E., Collin Dr. A., Dallaire E.R., Dallaire LGen. (Retired) R., Desjardins A., Dubois R.-D., Duhaime Prof. G., Dutkiewicz Prof. P., Erickson A., Friesen Dr. H.G., George J., Gismond A., Graham C., Grant J.K., Grant Prof. S., Griffiths Prof. F., Iveson S.,			



## Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	\$		\$
Ministère de la Défense nationale		Ministre du Commerce international (MINT) à Miami -	
Mah Sgt. L., McKay MC. C., Otsuji MC. N., West Dr. S.		Réunion ministérielle (ZLEA).....	37 237
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		Chambre des communes	
Duval J.R., Kiriloff N., Ritchie S.		Blaikie W.A., Bradshaw Hon. C., Pettigrew Hon. P.S.	
Autre		Affaires étrangères et Commerce international	
Chrétien A.		Arnot M., Brereton S., Carrière C., Devine D.,	
Visite du premier ministre en Afghanistan, en		Duhamel V., Grant H., Leblanc J-B., Lemay A.,	
Chine et aux Indes.....	922 422	Lessard M.V., Loken M., Morgan D.G., Ramirez C.,	
Chambre des communes		Roy A., Simpson P., Smith D., Strasser M.,	
Chrétien, Rt Hon. J., Dhaliwal Hon. H., Grewal G.,		Sylvestre L-P., Théberge S.	
Jaffer Sen. M., Malhi G.		Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Cabinet du premier ministre		Arpin K., Boissonneault P.	
Ariat B., Assad P., Béliveau M., Bilodeau J-F., Breton M.,		Délégation canadienne à Kigali (Rwanda) - Conférence	
Brisebois J., Chahal R., Cinq-Mars T., Durocher N.,		des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES).....	14 402
Golbenberg E., Gougeon M., Hartley B., Hastings D.,		Chambre des communes	
Hogue S., Hudyma T., Leblanc S., Menzies G., Miller D.,		Marcil S.	
Munson J.L., Murphy D., Neron G., Read C.,		Affaires étrangères et Commerce international	
Saraiva T., Saunders D., Savard M., Smith P.		Granger P.	
Bureau du Conseil privé		Ministre des Affaires étrangères (MINA) à	
Abellana A., Ausman J.L., Bazinet E., Cloutier B.,		Maastricht (Pays-Bas) - Organisation pour la	
Koch J., Laroque D., Laurin A., Legros G.C., McNeil D.,		sécurité et la coopération en Europe (OSCE).....	18 836
Pilon T., Prusakowski T., Tremblay E., Wilson T.		Chambre des communes	
Affaires étrangères et Commerce international		Carroll Hon. A., Graham Hon. W.	
Ainley P., Beck S., Benson I., Grenier D., Hepburn L.,		Affaires étrangères et Commerce international	
Lachance A., Lanthier J., Lebel J., Lemieux P.,		Aggelopoulos T., Cardash S., Johnstone V.B., Savard I.,	
Mulroney D., Nicolson H., Page N.P., Plouffe L.,		Wright J.	
Portelance R., Poulin S., Sauvé M., Schryburt C.,		Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles -	
Sirieix E., Smith A., Sunquist K.		Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN.....	20 143
Ministère de la Défense nationale		Chambre des communes	
Collins MCpl. E., Podanovich Cpl. G., Rodrigue Sgt. J.,		Carroll Hon. A., Graham Hon. W.	
Sarault Cpl. B., Sherlow Cpl. L., Thomas Cpl. A.,		Affaires étrangères et Commerce international	
West Dr. S., Whiteway MCpl. J.		Aggelopoulos T., Cardash S., Helfand L.,	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		Johnstone V.B., Savard I., Wright J.	
Chang J., Dawrant A., Duval J.R., Tran N.		Ministère de la Défense nationale	
Ressources naturelles		Patterson K.	
Dhaliwal J., Henderson S., Muir A.		Visite du premier ministre à Abuja (Nigéria) -	
Autres		Réunion des chefs de gouvernement des pays du	
Chrétien A., Young T.		Commonwealth (RCGPC).....	1 197 432
Conférence des conjoints des chefs d'État et de		Chambre des communes	
gouvernement des Amériques en République Dominicaine.....	44 625	Chrétien, Rt Hon. J.	
Chef de délégation		Cabinet du premier ministre	
Chrétien A.		Ariat B., Breton M., Cinq-Mars T., Depault, A.-M.,	
Cabinet du premier ministre		Durocher N., Genest P., Gougeon M., Hartley B.,	
McAteer C., Mongeon J.		Hudyma T., Legault M.A., Menzies G., Miller D.,	
Affaires étrangères et Commerce international		Moreau A., Munson J.L., Neron G., Rousseau I.,	
Benson I., Léger L., Ouellet C., Parisot P., Vinette D.		Saunders D.	
Délégation canadienne à Edinbourg (Écosse) -		Bureau du Conseil privé	
Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth....	24 769	Abellana A., Laroque D., Laurin A., Laverdure C.,	
Chambre des communes		Legros G.C., Pilon T., Tremblay E., Wilson T.	
Ootes Hon. J.		Affaires étrangères et Commerce international	
Affaires étrangères et Commerce international		Benson I., Berg A., Brown W., Cullen L., Lebel J.,	
Martin R.		Lortie P., McMaster C., Mondoux S., Moore R.,	
Autres		Nadeau D., Nicolson H., Portelance R., Proulx L.,	
Cappon P., David-Evans M., Rowantree P.		Rosebrugh J., Tyerman G.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au		Ministère de la Défense nationale	
Mexique (Reporté) - Assemblée générale de		Budd Cpl. M., Holder Dr. C.,	
l'Organisation des États américains (OEA).....	8 654	MacTyre MAT1 K., Ray MCpl. D.	
Affaires étrangères et Commerce international		Agence canadienne de développement international	
Lortie M.		Lee E.	
Équipe Canada Atlantique à Washington.....	4 394		
Cabinet du premier ministre			
Collenette C.			

**Affaires étrangères et Commerce international**

**FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—Suite**

	\$		\$
<i>Délégation canadienne à Genève - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) . . . . .</i>	45 132	Ministère du Commerce international Cole K. Affaires étrangères et Commerce international Beauchamp R., Béchamp N., Gero J., Harder P.V., Racine A., Schreyer A., Zahavich T. Ministère de la Défense nationale Dillon Cpl. T., Paradis Cpl. M.-A., Wiseman Cpl., J.-A. Industrie Canada Coburn L., Lemire Y. Autres Martin S., Peterson H.	
Chambre des communes Charbonneau Y. Affaires étrangères et Commerce international Massip I. Industrie Canada Carman M., Graham B., Simpson R. Autres Fuchs R., Gautrin H.-F., Rabinovitch R., Sinclair J.		<i>Visite du premier ministre à New York. . . . .</i>	32 483
<i>Délégation canadienne à Paris - Conférence ministérielle de la Francophonie . . . . .</i>	61 300	Chambre des communes Martin, Rt Hon. P. Cabinet du premier ministre Chan D., Gzowski M., Menzies G., Moreau A. Bureau du Conseil privé Wilson T. Affaires étrangères et Commerce international Hepburn L., Munro H.	
Chambre des communes Coderre Hon. D. Bureau du Conseil privé Bento M. Affaires étrangères et Commerce international De Lorimier L., Gérin-Lajoie B., Guénette R., Tessier D. Autres Germain M.-F., Molloy S.		<i>60<sup>e</sup> séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies . . . . .</i>	131 210
<i>Visite du premier ministre à Monterrey (Mexique) - Sommet des Amériques . . . . .</i>	282 653	Chambre des communes Graham Hon. W., Robinson S. Affaires étrangères et Commerce international Bechard B., Brender N., Edwards T., Gervais-Vidricaire M., Johnstone V.B., Lobo M., Lord W.-L., Norfolk A., Normandin H.-P., Strik M.-A., Verrier-Fréchette K., Von Kaufmann J.L., Walker C.	
Chambre des communes Martin, Rt Hon. P., Graham Hon. W. Cabinet du premier ministre Chan D., Cuconato M., Gruer M., Gzowski M., Huot J., Lague M., Leffler J., Levitt K., Menzies G., Moreau A., Murphy T.J., Neron G., Nordin S., Pimblett J., Reid S. Bureau du Conseil privé Abellana A., Bazinet E., Brown D., Fried J.T., Harper D., Koch J., Larocque D., Laurin A., Legros G.C.		<i>Délégation canadienne à Brazzaville - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFÉJES) . . . . .</i>	17 425
Affaires étrangères et Commerce international Benson I., Challborn D., Costello D., Desrochers C., Drukier W., Filiatrault R., Johnstone V.B., Kamineni R., Lebel J., Lortie M., Miron C., Reinecke K., Renault N., Riel P., Savard I., Strik M.-A., Vucetic M., Wielgosz R.		Chambre des communes Marcil S. Affaires étrangères et Commerce international Granger P. Autre Duval R.	
Ministère de la Défense nationale Cutler Cpl. J., Lamy Sgt. M., Minifie MCpl. D., West Dr. S.		<i>Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE) . . . . .</i>	23 211
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Gonzalez A.A., Guerrero N., Sandoz M.E., Youssef F. Autre Martin S.		Chambre des communes Oberg Hon. L. Affaires étrangères et Commerce international Martin R. Autres David-Evans M., Ghazouly C., Herbert S., Molloy G.R.	
<i>Délégation canadienne au Guatemala - Cérémonie d'investiture du président . . . . .</i>	9 500	<i>Visite de la Gouverneure générale à Madrid . . . . .</i>	15 034
Chambre des communes Graham Hon. W. Affaires étrangères et Commerce international Johnstone V.B., Savard I., Strik M.-A.		Résidence du Gouverneur général Clarkson, Rt Hon. A., Haynes Capt. A., Uteck B. Affaires étrangères et Commerce international Collette R., Kern M.	
<i>Délégation canadienne en République Dominicaine - Funérailles d'État du défunt premier ministre Pierre Charles . . . . .</i>	1 473	<i>Délégation canadienne aux Barbades - Funérailles d'État de l'ex-premier ministre . . . . .</i>	707
Chambre des communes Augustine Hon. A. Autre Williams M.		Chambre des communes Hays Sen. D. Affaires étrangères et Commerce international Welsh M.	
<i>Visite du premier ministre à Davos - Forum économique mondiale . . . . .</i>	501 600	<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'Afghanistan . . . . .</i>	1 865
Chambre des communes Martin, Rt Hon. P., Peterson Hon. J., Robillard Hon. L. Cabinet du Premier ministre Chan D., Cuconato M., Durocher N., Kingsley J., Menzies G., Moreau A., Nordin S., Pimblett J., Reid S. Bureau du Conseil privé Cloutier B., Fried J.T., Larocque D., Prusakowski T.		Chambre des communes Graham Hon. B. Affaires étrangères et Commerce international Fry R., James F., Johnstone V.B., Martin B., Savard I., Strik M.-A.	

## Affaires étrangères et Commerce international

## FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—Fin

	\$		\$
<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre et de la Gouverneure générale en France (Normandie) - 60<sup>e</sup> anniversaire du jour-J. . . . .</i>	358 468	<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Chili (Santiago) - APEC 2004. . . . .</i>	58 166
Cabinet du premier ministre		Cabinet du premier ministre	
Cuconato M., Menzies G., Moreau A.		Cuconato M.	
Résidence du gouverneur général		Affaires étrangères et Commerce international	
Barlow C., Germain Capt. P.		Lebel J.	
Bureau du Conseil privé		<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Ouagadougou (Burkina-Faso) - Sommet de la Francophonie . . . . .</i>	25 949
Prusakowski T.		Cabinet du premier ministre	
Affaires étrangères et Commerce international		Menzies G.	
Collette R., Kern M., Lebel J., Lessard M.V.		Bureau du Conseil privé	
<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Atlanta - Sommet du G8. . . . .</i>	24 391	Cuconato M.	
Cabinet du premier ministre		Affaires étrangères et Commerce international	
Cuconato M., Menzies G., Moreau A., Nordin S.		Lebel J., Lessard M.V.	
Bureau du Conseil privé		<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite de la Gouverneure générale en Norvège, Suède, Danemark et le Groenland . . . . .</i>	63 957
Wilson T.		Résidence du gouverneur général	
Affaires étrangères et Commerce international		Baratt A.	
Benson I., Fyfe T., Hepburn L.		Affaires étrangères et Commerce international	
<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Istanbul (Turquie) - Sommet de l'OTAN. . . . .</i>	231 030	Kern M.	
Cabinet du premier ministre		<i>Jumelage ministériel . . . . .</i>	53 951
Cuconato M., Menzies G., Moreau A.		Chambre des communes	
Bureau du Conseil privé		Bergeron S., Gagnon C., Grewal G., Haward J.,	
Pilon T.		Lebel G., Jolin C., Picard P., Thompson G.,	
Affaires étrangères et Commerce international		Venne P., Williams J.G.	
Lachance A.			

## Développement des ressources humaines

### PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION<sup>(1)</sup>

Détails	Paiements d'indemnités <sup>(2)</sup>	Frais d'administration <sup>(3)</sup>	Total des paiements
	\$	\$	\$
<b>Ministère</b>			
Terre-Neuve et Labrador . . . . .	2 650 341	816 935	3 467 276
Île-du-Prince-Édouard . . . . .	458 787	123 635	582 422
Nouvelle-Écosse—Fédéral . . . . .	5 039 921	1 565 636	6 605 557
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB) . . . . .	10 585 118	2 775 434	13 360 552
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a) . . . . .	4 387 360	1 059 088	5 446 448
Nouvelle-Écosse—Vieille Silicose . . . . .	395 036	65 416	460 452
Nouveau-Brunswick . . . . .	2 237 059	510 480	2 747 539
Québec . . . . .	14 866 516	4 079 416	18 945 932
Ontario . . . . .	35 337 240	8 259 896	43 597 136
Manitoba . . . . .	2 275 300	694 293	2 969 593
Saskatchewan . . . . .	2 754 821	802 975	3 557 796
Alberta . . . . .	5 830 868	1 324 163	7 155 031
Colombie-Britannique . . . . .	7 139 304	2 856 265	9 995 569
Salaires et avantages recouverts et retournés à d'autres ministères de l'État à la suite de règlements obtenus de tiers . . . . .	704 364		704 364
Paiement d'un montant résiduel à un réclamant à la suite d'un règlement obtenu de tiers en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> . . . . .	733 529		733 529
Versement des coûts d'indemnisation en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des marins marchands</i> . . . . .	4 065		4 065
Frais juridiques, médicaux et professionnels relativement à l'indemnité pour accident de travail à la suite de réclamations obtenues de tiers . . . . .	240 752		240 752
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada (Section 7) . . . . .	383 717		383 717
	96 024 098	24 933 632	120 957 730
<b>Moins : recouvrements</b>			
Coûts de réclamations et frais d'administration recouverts des organismes de l'État . . . . .	35 256 677	9 700 467	44 957 144
Coûts de réclamations et frais d'administration recouverts des autres ministères de l'État . . . . .	20 859 315	4 196 270	25 055 585
Coûts de réclamations et frais d'administration recouverts du compte d'assurance-emploi . . . . .	749 167	149 833	899 000
Frais de sinistres recouverts de tierce partie responsable (subrogation) . . . . .	2 758 574		2 758 574
	59 623 733	14 046 570	73 670 303
Dépenses nettes <sup>(4)</sup> . . . . .	36 400 365	10 887 062	47 287 427 <sup>(4)</sup>

<sup>(1)</sup> Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée "Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)" (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 12 du volume II).

<sup>(2)</sup> Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :

- a) les employés de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*);
- b) les marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*); et

c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

<sup>(3)</sup> Représente la quote-part du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales.

Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.

Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest au Yukon et au Nunavut, se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

<sup>(4)</sup> Les dépenses nettes sont en accord avec l'autorité « A326 », les paiements d'indemnités relatifs à des employés de l'État et des marins marchands.

## Parlement Sénat

### ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2003-2004

Honorables sénateurs	Indemnité de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses	Honorables sénateurs	Indemnité de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Adams W, TN-O	114 200	83 766	109 199	Fraser J T, Qc	114 200	25 796	85 566
Andreychuk R, Sask	114 200	67 058	77 137	<i>Président de comité</i>	7 718		
<i>Vice-président de comité</i>	4 014			Furey G, T-N-L	114 200	148 743	122 902
Angus W D, Qc	114 200	40 336	105 420	<i>Président de comité</i>	7 517		
Atkins N K, Ont	114 200	80 106	102 242	Gauthier J-R, Ont	114 200	2 238	122 149
Austin J, C-B	114 200	154 446	87 826	Gill A, Qc	114 200	74 243	125 270
Bacon L, Qc	114 200	26 994	118 470	Grafstein J S, Ont	114 200	46 814	115 771
<i>Président de comité</i>	10 000			Graham A B, N-É	114 200	79 435	138 493
Baker G, T-N-L	114 200	153 177	98 960	Gustafson L J, Sask	114 200	97 111	69 017
Banks T, Alb	114 200	54 935	113 493	<i>Vice-président de comité</i>	4 014		
<i>Président de comité</i>	7 718			Harb M, Ont	64 079	11 461	90 210
Beaudoin G A, Qc	114 200	12 198	121 993	Hays D P, Alb	114 200	124 128	108 016
<i>Vice-président de comité</i>	3 909			<i>Président du Sénat</i>	48 900		
Biron M, Qc	114 200	21 019	57 997	Hervieux-Payette C, Qc	114 200	32 737	126 663
Bolduc R, Qc <sup>(1)</sup>	50 438	22 730	20 816	<i>Président de comité</i>	7 316		
Bryden J G, N-B	114 200	54 473	51 982	Hubley E, I-P-É	114 200	116 967	122 915
Buchanan J M, N-É	114 200	86 269	83 570	Jaffer M, C-B	114 200	153 521	124 229
Callbeck C, I-P-É	114 200	59 146	121 175	Johnson J, Man	114 200	75 635	118 903
Carney P, C-B	114 200	89 532	121 188	<i>Vice-président de comité</i>	3 939		
Carstairs S, Man	114 200	81 073	71 443	Joyal S, Qc	114 200	54 566	172 500
Chalifoux T, Alb <sup>(1)</sup>	97 464	126 176	100 218	Kelleher J F, Ont	114 200	40 475	102 632
<i>Président de comité</i>	6 167			Kenny C, Ont	114 200	47 385	127 442
Chaput M, Man	114 200	111 546	124 410	<i>Président de comité</i>	7 718		
<i>Président de comité</i>	1 379			Keon W J, Ont	114 200	65 291	101 633
Christensen I, Yn	114 200	61 018	91 292	<i>Vice-président de comité</i>	3 924		
Cochrane E, T-N-L	114 200	84 346	114 711	Kinsella N A, N-B	114 200	82 469	131 707
Comeau G J, N-É	114 200	94 197	81 281	<i>Leader adjoint</i>			
<i>Président de comité</i>	7 546			<i>de l'opposition</i>	20 300		
Cook J, T-N-L	114 200	70 549	96 804	Kirby M, N-É	114 200	64 539	127 601
<i>Vice-président de comité</i>	3 924			<i>Vice-président de comité</i>	7 546		
Cools A C, Ont	114 200	39 922	121 925	Kolber L E, Qc <sup>(1)</sup>	89 619	7 941	68 143
Corbin E G, N-B	114 200	24 437	128 397	<i>Président de comité</i>	2 195		
Cordy J, N-É	114 200	88 803	65 932	Kroft R H, Man	114 200	55 886	110 999
Day J A, N-B	114 200	121 156	127 283	<i>Président de comité</i>	5 323		
<i>Vice-président de comité</i>	3 939			Lapierre L, Ont	114 200	101 295	127 500
De Bané P, Qc	114 200	44 909	120 585	Lapointe J, Qc	114 200	29 617	126 404
Di Nino C, Ont	114 200	43 432	84 714	Lavigne R, Qc	114 200	25 673	90 089
<i>Vice-président de comité</i>	4 029			Lawson E M, C-B	114 200	165 856	82 689
Doody C W, T-N-L	114 200	77 787	56 179	Lebreton M, Ont	114 200	36 296	120 629
Downe P, I-P-É	87 236	70 157	62 821	<i>Vice-président de comité</i>	3 924		
Eyton J T, Ont	114 200	90 245	104 637	Léger V, N-B	114 200	46 827	79 843
Fairbairn J, Alb	114 200	127 989	120 401	Losier-Cool R-M, N-B	114 200	99 243	126 487
<i>Vice-président de comité</i>	732			<i>Whip du gouvernement</i>	2 124		
Ferretti Barth M, Qc	114 200	35 061	118 398	<i>Président de comité</i>	7 776		
Finnerty I, Ont	114 200	58 319	124 973	Lynch-Staunton J, Qc	114 200	19 752	1 702
Fitzpatrick D R, C-B	114 200	149 356	134 950	<i>Leader</i>			
Forrestall J M, N-É	114 200	79 636	112 477	<i>de l'opposition</i>	32 000		
<i>Vice-président de comité</i>	4 014			Maheu S, Qc	114 200	47 115	115 485
				<i>Président de comité</i>	7 402		

**Parlement**

**Sénat**

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2003-2004—Fin

Honorables sénateurs	Indemnité de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses	Honorables Sénateurs	Indemnité de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Mahovich F W, Ont . . . . .	114 200	86 297	83 823	Roche D, Alb. . . . .	114 200	139 457	114 787
Massicotte P J, Qc. . . . .	87 236	22 388	44 440	Rompkey W, T-N-L. . . . .	114 200	100 870	123 325
Meighen M A, Ont . . . . .	114 200	84 969	94 036	<i>Whip du gouvernement</i> . . . . .	7 876		
Mercer TM, N-É . . . . .	45 680	39 138	39 080	<i>Leader adjoint</i>			
Merchant P, Sask . . . . .	114 200	123 454	127 500	<i>du gouvernement.</i> . . . .	6 796		
Milne L, Ont . . . . .	114 200	56 384	112 216	<i>Président de comité</i> . . . . .	6 167		
<i>Président de comité</i> . . . . .	7 718			Rossiter E, Î-P-É . . . . .	114 200	30 184	104 495
Moore W P, N-É . . . . .	114 200	66 818	71 035	<i>Vice-président de comité</i> . . . . .	3 849		
Morin I, Qc . . . . .	114 200	45 739	110 659	Setlakwe R, Qué <sup>(1)</sup> . . . . .	29 164	13 688	19 270
Munson J, Ont. . . . .	35 304	5 325	42 002	Sibbeston N, TN-O . . . . .	114 200	215 496	126 628
Murray L, Ont. . . . .	114 200	38 626	91 301	<i>Président de comité</i> . . . . .	1 408		
<i>Président de comité</i> . . . . .	7 575			Smith D, Ont . . . . .	114 200	52 097	113 221
Nolin P C, Qc . . . . .	114 200	40 673	116 122	Sparrow H O, Sask . . . . .	114 200	71 302	124 849
Oliver D H, N-É . . . . .	114 200	116 092	112 803	Spivak M, Man . . . . .	114 200	66 204	127 357
<i>Président de comité</i> . . . . .	7 575			<i>Vice-président de comité</i> . . . . .	4 014		
Pearson L, Ont. . . . .	114 200	32 493	118 607	St. Germain G, C-B . . . . .	114 200	132 186	127 002
Pépin L, Qc . . . . .	114 200	47 874	124 636	Stollery P, Ont . . . . .	114 200	60 160	135 500
<i>Président Pro Tempore</i> . . . . .	20 300			<i>Président de comité</i> . . . . .	7 747		
Phalen G A, N-É . . . . .	114 200	87 479	92 886	Stratton T R, Man . . . . .	114 200	87 606	251 955
Pitfield P M, Ont . . . . .	114 200		67 135	<i>Whip de l'opposition</i> . . . . .	6 100		
Plamondon M, Qc . . . . .	64 079	17 814	47 521	<i>Vice-président de comité</i> . . . . .	4 043		
Poulin M-P, Ont. . . . .	114 200	57 241	120 735	Tkachuk D, Sask . . . . .	114 200	117 606	129 649
Poy V, Ont . . . . .	114 200	127 303	120 697	<i>Vice-président de comité</i> . . . . .	3 909		
Prud'homme M, Qc. . . . .	114 200	25 511	89 138	Trenholme Counsell M, N-B . . . . .	64 079	84 907	76 268
Ringuette P. N-B . . . . .	114 200	63 687	109 053	Watt C, Qc . . . . .	114 200	105 481	127 118
Rivest J-C, Qc . . . . .	114 200	12 839	89 757	Wiebe J E, Sask <sup>(2)</sup> . . . . .	95 167	60 336	54 385
Robertson B M, N-B. . . . .	114 200	84 516	95 803	<i>Vice-président de comité</i> . . . . .	3 207		
<i>Vice-président de comité</i> . . . . .	5 365			Total . . . . .	11 796 005	7 329 706	10 785 614
Robichaud F, N-B . . . . .	114 200	44 112	69 932				
<i>Leader adjoint</i>							
<i>du gouvernement.</i> . . . .	25 204						

<sup>(1)</sup> Le Bill C-28 sanctionné le 14 juin 2001, modifie les allocations et les traitements versés aux membres du Parlement rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

<sup>(2)</sup> Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice 2003-2004, ou au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent.

## Parlement Chambre des communes

### ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>
	\$	\$		\$	\$
Abbott J . . . . .	139 200	153 711	Brison L'hon S . . . . .	139 200	138 580
Ablonczy D . . . . .	139 200	100 526	Brown MAB . . . . .	139 200	45 680
Adams WP . . . . .	139 200	52 359	Bryden J . . . . .	139 200	71 617
Alcock L'hon R . . . . .	139 200	142 313	Bulte S . . . . .	139 200	91 175
Allard CM . . . . .	139 200	48 473	Burton A . . . . .	139 200	106 649
Anders R . . . . .	139 200	100 713	Byrne L'hon G . . . . .	139 200	131 469
Anderson L'hon DA . . . . .	139 200	108 141	Caccia L'hon CL . . . . .	139 200	40 851
Anderson DL . . . . .	139 200	78 244	Cadman C . . . . .	139 200	107 421
Assad M . . . . .	139 200	23 342	Calder MJ . . . . .	139 200	71 670
Assadourian S . . . . .	139 200	47 028	Cannis J . . . . .	139 200	50 911
Asselin G . . . . .	139 200	83 881	Caplan L'hon E . . . . .	139 200	78 543
Augustine L'hon J . . . . .	139 200	51 820	Cardin S . . . . .	139 200	46 343
Bachand A . . . . .	139 200	73 903	Carignan JG . . . . .	139 200	42 785
Bachand C . . . . .	139 200	54 591	Carroll L'hon A . . . . .	139 200	59 506
Bagnell L'hon L . . . . .	139 200	170 152	Casey B . . . . .	139 200	114 023
Bailey R . . . . .	139 200	129 401	<i>Indemnité à titre de</i>		
Bakopanos L'hon E . . . . .	139 200	49 260	<i>whip suppléant</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>opposition officielle . . . . .</i>	1 638	
<i>vice-présidente adjointe</i>			Casson R . . . . .	139 200	130 763
<i>Comités pléniers . . . . .</i>	8 695		Castonguay J . . . . .	139 200	57 995
Barnes R . . . . .	139 200	150 112	Catterall M . . . . .	139 200	8 007
Barnes L'hon S . . . . .	139 200	83 794	<i>Indemnité à titre de</i>		
Barrette G . . . . .	110 200	66 104	<i>whip en chef</i>		
Beaumier C . . . . .	139 200	45 968	<i>gouvernement . . . . .</i>	17 615	
Bélaïr R . . . . .	139 200	117 633	Cauchon L'hon M . . . . .	139 200	30 272
<i>Indemnité à titre de</i>			Chamberlain L'hon B . . . . .	139 200	58 611
<i>vice-président des</i>			Charbonneau L'hon Y . . . . .	139 200	46 372
<i>Comités pléniers . . . . .</i>	11 004		Chatters D . . . . .	139 200	109 137
Bélanger L'hon M . . . . .	139 200	27 344	Chrétien Le très hon J . . . . .	97 290	2 985
Bellemare E . . . . .	139 200	30 969	Clark Le très hon J . . . . .	70 125	83 234
Bennett L'hon C . . . . .	139 200	96 133	<i>Indemnité de fonction . . . . .</i>	23 000	
Benoit L . . . . .	139 200	67 147	<i>Indemnité à titre de</i>		
Bergeron S . . . . .	139 200	39 361	<i>chef</i>		
Bertrand R . . . . .	139 200	68 524	<i>autre parti d'opposition . . . . .</i>	5 333	
Bevilacqua L'hon M . . . . .	139 200	80 982	Coderre L'hon D . . . . .	139 200	70 417
Bigras B . . . . .	139 200	42 560	Collenette L'hon D . . . . .	139 200	60 556
Binet G . . . . .	139 200	69 420	Comartin J . . . . .	139 200	83 327
Blaikie L'hon WA . . . . .	139 200	81 931	Comuzzi L'hon J . . . . .	139 200	128 032
<i>Indemnité à titre de</i>			Copps L'hon SM . . . . .	139 200	96 107
<i>chef</i>			Cotler L'hon I . . . . .	139 200	38 507
<i>autre parti d'opposition . . . . .</i>	47 600		Crête P . . . . .	139 200	87 558
Blondin-Andrew L'hon E . . . . .	139 200	349 294	Cullen R . . . . .	139 200	81 989
Bonin R . . . . .	139 200	38 637	Cummins JM . . . . .	139 200	138 398
Bonwick L'hon P . . . . .	139 200	66 131	Cuzner R . . . . .	139 200	147 732
Borotsik R . . . . .	139 200	83 366	Dalphon-D'Guiral M . . . . .	139 200	25 461
<i>Indemnité à titre de</i>			Davies E . . . . .	139 200	143 792
<i>whip en chef</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>autre parti d'opposition . . . . .</i>	1 667		<i>leader parlementaire</i>		
Boudria L'hon D . . . . .	139 200	29 847	<i>autre parti d'opposition . . . . .</i>	14 100	
Bourgeois D . . . . .	139 200	32 253	Day S . . . . .	139 200	185 488
Bradshaw L'hon C . . . . .	139 200	62 517	Desjarlais B . . . . .	139 200	138 952
Breitkreuz G . . . . .	139 200	129 155	Desrochers O . . . . .	139 200	98 407
<i>Indemnité à titre de</i>			DeVillers L'hon P . . . . .	139 200	93 085
<i>whip suppléant</i>			Dhaliwal L'hon H . . . . .	139 200	243 301
<i>opposition officielle . . . . .</i>	8 362		Dion L'hon S . . . . .	139 200	23 192
			Discepola N . . . . .	139 200	44 116
			Doyle N . . . . .	139 200	172 903

**Parlement**  
**Chambre des communes**

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>
	\$	\$		\$	\$
Dromisky SP	139 200	102 797	Hearn L	139 200	164 160
Drouin L'hon C	139 200	43 480	<i>Indemnité à titre de leader parlementaire</i>		
Duceppe G	139 200	91 534	<i>autre parti d'opposition</i>	11 791	
<i>Indemnité à titre de chef</i>			<i>Indemnité à titre de leader parlementaire</i>		
<i>autre parti d'opposition</i>	47 600		<i>opposition officielle</i>	4 765	
Duncan J	139 200	122 627	Herron J	139 200	107 890
Duplain C	139 200	72 144	Hill L'hon G	139 200	123 052
Easter L'hon W	139 200	165 758	<i>Indemnité à titre de chef</i>		
Efford L'hon RJ	139 200	154 234	<i>opposition officielle</i>	9 146	
Eggleton L'hon AC	139 200	47 705	Hill J	139 200	140 902
Elley R	139 200	114 117	Hilstrom H	139 200	94 887
Epp MK	139 200	44 440	Hinton B	139 200	118 161
Eyking L'hon M	139 200	131 983	<i>Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers</i>	2 309	
Farah L'hon G	139 200	232 470	Hubbard C	139 200	66 127
Finlay J	139 200	69 363	Ianno T	139 200	52 421
Fitzpatrick B	139 200	93 751	Jackson O	139 200	95 292
Folco R	139 200	45 296	Jaffer R	139 200	121 069
Fontana L'hon JF	139 200	100 592	Jennings M	139 200	35 947
Forsyth P	139 200	132 877	Jobin C	110 200	55 778
Fournier G	139 200	166 541	Johnston FD	139 200	91 794
Frulla L'hon L	139 200	38 047	<i>Indemnité à titre de whip en chef</i>		
Fry L'hon H	139 200	181 326	<i>opposition officielle</i>	25 300	
Gagnon C	139 200	53 575	Jordan L'hon J	139 200	33 286
Gagnon M	139 200	92 442	Karetak-Lindell N	139 200	192 899
Gagnon S	139 200	87 129	Karygiannis L'hon J	139 200	46 896
Gallant C	139 200	55 493	Keddy G	139 200	111 733
Galloway L'hon R	139 200	87 906	<i>Indemnité à titre de whip en chef</i>		
Gaudet R	139 200	90 966	<i>autre parti d'opposition</i>	6 695	
Gauthier M	139 200	83 002	Kenney JT	139 200	129 774
<i>Indemnité à titre de leader parlementaire</i>			Keyes L'hon SJ	139 200	60 843
<i>autre parti d'opposition</i>	14 100		Kilger B	139 200	58 489
Girard Bujold J	139 200	70 411	<i>Indemnité à titre de vice-président de la Chambre et président des Comités pléniers</i>	34 800	
Godfrey L'hon JF	139 200	59 400	Kilgour L'hon DW	139 200	71 677
Godin Y	139 200	102 531	Knutson L'hon TG	139 200	103 395
<i>Indemnité à titre de whip en chef</i>			Kraft Sloan KM	139 200	110 141
<i>autre parti d'opposition</i>	10 000		Laframboise M	139 200	66 406
Goldring P	139 200	97 032	Laliberte R	139 200	288 676
Goodale L'hon RE	139 200	64 166	Lalonde F	139 200	29 616
Gouk JW	139 200	146 622	Lancôt R	139 200	77 678
Graham L'hon B	139 200	32 259	Lastewka L'hon W	139 200	64 308
Grewal G	139 200	103 193	Lebel G	139 200	52 524
Grey DC	139 200	131 681	LeBlanc D	139 200	134 906
Grose IB	139 200	39 302	Lee D	139 200	45 384
Guarnieri L'hon A	139 200	48 034	Leung S	139 200	147 668
Guay M	139 200	71 467	Lill WE	139 200	80 224
Guimond M	139 200	83 064	Lincoln C	139 200	32 992
<i>Indemnité à titre de whip en chef</i>			Longfield J	139 200	64 179
<i>autre parti d'opposition</i>	10 000		Loubier Y	139 200	97 576
Hanger A	139 200	108 639	Lunn GV	139 200	138 861
Harb M	61 093	6 965			
Harper S	139 200	148 687			
<i>Indemnité à titre de chef</i>					
<i>opposition officielle</i>	57 654				
Harris RM	139 200	116 812			
Harvard L'hon J	139 200	84 542			
Harvey L'hon A	139 200	65 513			



## Parlement Chambre des communes

### ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004—Suite

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>
	\$	\$		\$	\$
Lunney J. ....	139 200	125 259	Parrish C. ....	139 200	37 104
MacAulay L'hon L. ....	139 200	157 073	Patry B. ....	139 200	23 684
MacKay PG. ....	139 200	87 061	Penson C. ....	139 200	104 696
<i>Indemnité à titre de chef</i>			Peric J. ....	139 200	65 471
<i>autre parti d'opposition</i> .....	31 870		Perron GA. ....	139 200	59 853
Macklin P. ....	139 200	59 772	Peschisolido J. ....	139 200	112 542
Mahoney L'hon SW. ....	139 200	73 807	Peterson L'hon J. ....	139 200	81 160
Malhi L'hon G. ....	139 200	57 011	Pettigrew L'hon P. ....	139 200	38 007
Maloney JD. ....	139 200	74 318	Phinney EL. ....	139 200	47 716
Manley L'hon JP. ....	139 200	40 246	Picard P. ....	139 200	58 631
Marceau R. ....	139 200	58 906	Pickard L'hon RW. ....	139 200	71 157
Marcil L'hon S. ....	139 200	52 991	Pillitteri G. ....	139 200	43 363
Mark IM. ....	139 200	141 617	Plamondon L. ....	139 200	77 961
Marleau L'hon D. ....	139 200	51 053	Pratt L'hon D. ....	139 200	15 922
Martin K. ....	139 200	36 608	Price L'hon D. ....	139 200	67 102
Martin Le très hon P. ....	139 200	25 754	Proctor JR. ....	139 200	121 292
Martin PD. ....	139 200	119 656	Proulx M. ....	139 200	21 753
Masse B. ....	139 200	75 697	Provenzano CF. ....	139 200	83 227
Matthews WB. ....	139 200	263 640	Rajotte J. ....	139 200	124 868
Mayfield P. ....	139 200	75 559	Redman K. ....	139 200	80 446
McCallum L'hon J. ....	139 200	65 300	Reed JAA. ....	139 200	72 746
McCormick L. ....	139 200	103 025	Regan L'hon GP. ....	139 200	94 006
McDonough A. ....	139 200	114 268	Reid S. ....	139 200	12 998
McGuire L'hon J. ....	139 200	116 976	Reynolds J. ....	139 200	211 645
McKay L'hon J. ....	139 200	68 308	<i>Indemnité à titre de leader parlementaire</i>		
McLellan L'hon A. ....	139 200	122 223	<i>opposition officielle</i> .....	30 035	
McNally GH. ....	139 200	110 520	Ritz G. ....	139 200	173 667
McTeague L'hon D. ....	139 200	81 248	Robillard L'hon L. ....	139 200	19 734
Ménard R. ....	139 200	27 779	Robinson SJ. ....	139 200	244 482
Meredith V. ....	139 200	168 362	Rocheleau Y. ....	139 200	44 013
Merrifield R. ....	139 200	140 691	Rock L'hon A. ....	96 916	57 742
Milliken L'hon P. ....	139 200	16 681	Roy JY. ....	139 200	96 262
<i>Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes</i>	66 800		Saada L'hon J. ....	139 200	31 458
Mills B. ....	139 200	111 056	<i>Indemnité à titre de whip suppléant</i>		
Mills D. ....	139 200	66 073	<i>gouvernement</i> .....	6 962	
Minna L'hon M. ....	139 200	57 163	Sauvageau B. ....	139 200	58 659
Mitchell L'hon A. ....	139 200	84 638	Savoy A. ....	139 200	132 461
Moore J. ....	139 200	166 182	Schellenberger GR. ....	123 484	70 856
Murphy L'hon S. ....	139 200	100 819	Scherrer L'hon H. ....	139 200	61 826
Myers LA. ....	139 200	102 817	Schmidt W. ....	139 200	75 425
Nault L'hon RD. ....	139 200	153 311	Scott L'hon A. ....	139 200	91 439
Neville A. ....	139 200	95 812	Serré B. ....	139 200	95 506
Normand L'hon G. ....	139 200	77 263	Sgro L'hon J. ....	139 200	75 903
Nystrom L'hon L. ....	139 200	113 820	Shepherd A. ....	139 200	41 774
O'Brien L. ....	139 200	318 104	Simard R. ....	139 200	132 141
O'Brien PW. ....	139 200	86 736	Skelton C. ....	139 200	96 415
O'Reilly J. ....	139 200	91 961	Solberg M. ....	139 200	138 412
Obhrai D. ....	139 200	109 171	Sorenson K. ....	139 200	119 824
Owen L'hon S. ....	139 200	147 551	Speller L'hon RS. ....	139 200	76 056
Pacetti M. ....	139 200	38 916	Spencer L. ....	139 200	79 569
Pagtakhan L'hon R. ....	139 200	65 633	St. Denis B. ....	139 200	127 659
Pallister B. ....	139 200	69 463	St-Hilaire C. ....	139 200	33 871
Pankiw J. ....	139 200	127 377	St-Jacques D. ....	139 200	40 908
Paquette P. ....	139 200	46 190	<i>Indemnité à titre de whip suppléant</i>		
Paradis L'hon D. ....	139 200	36 087	<i>gouvernement</i> .....	1 638	

**Parlement**  
**Chambre des communes**

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004—*Fin*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session <sup>(1)</sup>	Frais de déplacement <sup>(2)</sup>
	\$	\$		\$	\$
St-Julien G.....	139 200	204 341	Valeri L'hon T.....	139 200	48 606
Steckle P.....	139 200	98 867	Vanclief L'hon L.....	139 200	52 428
Stewart L'hon J.....	139 200	46 107	Vellacott M.....	139 200	94 652
Stinson D.....	139 200	137 610	Venne P.....	139 200	35 306
Stoffer P.....	139 200	97 376	Volpe L'hon J.....	139 200	72 010
Strahl C.....	139 200	162 458	Wappel TW.....	139 200	73 383
Szabo P.....	139 200	46 478	Wasylycia-Leis J.....	139 200	92 907
Telegdi L'hon A.....	139 200	58 239	Wayne E.....	139 200	65 800
Thibault L'hon R.....	139 200	127 706	Whelan L'hon S.....	139 200	66 182
Thibeault Y.....	139 200	39 920	White R.....	139 200	143 263
Thompson G.....	139 200	90 030	White T.....	139 200	162 369
Thompson M.....	139 200	135 650	Wilfert B.....	139 200	95 825
Tirabassi T.....	139 200	51 760	Williams J.....	139 200	96 776
Toews V.....	139 200	105 411	Wood RE.....	139 200	60 094
Tonks A.....	139 200	64 460	Yelich L.....	139 200	121 607
Torsney P.....	139 200	44 864	Anciens députés <sup>(3)</sup> .....		3 537
Tremblay S.....	139 200	81 327			
Ur RM.....	139 200	92 003	Total.....	42 104 587	26 832 801

<sup>(1)</sup> Le projet de loi C-28, sanctionné le 14 juin 2001, a modifié les indemnités et traitements des parlementaires avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Les dispositions applicables avant l'adoption du projet de loi C-28 continuent de s'appliquer aux parlementaires qui ont choisi de ne pas souscrire aux dispositions du projet de loi C-28.

<sup>(2)</sup> Cette colonne exclut :

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires".
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales".

<sup>(3)</sup> Déménagement et autres dépenses.

## Parlement

### Chambre des communes

#### TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2003-2004

Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant	Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant
		\$			\$
Allard CM	ministre du Patrimoine canadien du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Godfrey	Premier ministre (villes)	
Assadourian S	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	L'hon JF	du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Bagnell L'hon L	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (développement économique du Nord) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Grose IB	ministre des Anciens Combattants du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Bakopanos L'hon E	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Harvard L'hon J	ministre du Commerce international (promotion des ressources) du 12 décembre 2003 au 5 mai 2004 . . . . .	4 283
Barnes L'hon S	ministre de la Justice et procureur général du Canada (transparence judiciaire et justice autochtone) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Harvey L'hon A	ministre de la Coopération internationale du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Beaumier C	ministre du Revenu national du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Hubbard C	ministre des Ressources naturelles (développement des industries à valeur ajoutée) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Bonwick L'hon P	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Jennings M	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Brisson L'hon S	Premier ministre (Canada-États-Unis) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Jordan L'hon J	Solliciteur général du Canada du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Byrne L'hon G	ministre de la Santé (Agence d'homologation des médicaments) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Karetak- Lindell N	président du Conseil du Trésor (réforme de la réglementation) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Calder MJ	ministre du Commerce international du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Karygiannis L'hon J	ministre des Ressources naturelles du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Carroll L'hon A	ministre des Affaires étrangères du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Lastewka L'hon W	ministre des Transports (transport et environnement) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Castonguay J	ministre de la Santé du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	LeBlanc D	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (examen des achats) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Chamberlain L'hon B	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada (réforme de la fonction publique et des Métis et des Indiens non inscrits) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Macklin P	ministre de la Défense nationale du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Charbonneau L'hon Y	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Mahoney L'hon SW	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 18 février 2002 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Cuzner R	Premier ministre du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Malhi L'hon G	ministre des Transports pour les sociétés d'État du 7 août 2002 au 10 avril 2003 . . . . .	392
Duplain C	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Marci L'hon S	ministre du Travail du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Eyking L'hon M	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (promotion de l'agroalimentaire) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	McKay L'hon J	ministre de l'Industrie (entrepreneuriat et nouveaux Canadiens) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Farrah L'hon G	ministre des Pêches et des Océans du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	McTeague L'hon D	ministre de l'Industrie du 18 février 2002 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Fontana L'hon JF	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Murphy L'hon S	ministre de l'Environnement (parcs) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Fry L'hon H	Premier ministre (sciences et petites entreprises) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Peschosolido J	ministre des Finances (partenariat entre les secteurs public et privé) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
Gallaway L'hon R	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (titres de compétences étrangers) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Pickard L'hon RW	ministre des Affaires étrangères (Canadiens à l'étranger) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283
	leader du gouvernement à la Chambre des communes (réforme démocratique) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283		ministre des Pêches et des Océans (Plan d'action concernant les océans) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283

**Parlement  
Chambre des communes**

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2003-2004—Fin

Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant	Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant
		\$			\$
Price L'hon D	ministre de la Défense nationale (rôle de la réserve) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004 . . . . .	4 283	Telegdi L'hon A	Premier ministre (affaires autochtones) du 30 janvier 2004 au 11 décembre 2004 . . . . .	2 426
Proulx M	ministre des Transports du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Tirabassi T	présidente du Conseil du Trésor du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Regan L'hon GP	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Tonks A	ministre de l'Environnement du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
Sgro L'hon J	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Wilfert B	ministre des Finances du 18 février 2002 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817
St-Jacques D	ministre du Développement des ressources humaines du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003 . . . . .	9 817	Total . . . . .		369 418

Note : Depuis le 12 décembre 2003, les secrétaires parlementaires sont membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

## Parlement

### Chambre des communes

#### TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉS PAYÉS EN 2003-2004

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant	Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		\$			\$
Abbott J	Patrimoine canadien — vice-président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Cummins JM	Pêches et Océans — vice-président du 01 octobre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	607
Adams WP	Procédure et affaires de la Chambre — président du 10 octobre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Dalphon-	du 19 février 2004 . . . . .	597
	du 05 février 2004 . . . . .	1 551	Guiral M	Citoyenneté et Immigration — vice-présidente du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Alcock L'hon R	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Day S	du 23 février 2004 . . . . .	538
Allard CM	Consommation non médicale de drogues ou médicaments — vice-présidente du 20 octobre 2003 au 06 novembre 2003 . . . . .	254		Affaires étrangères et Commerce international — vice-président du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Assadourian S	Citoyenneté et Immigration — président du 23 février 2004 . . . . .	1 034	Discepolo N	du 17 février 2004 . . . . .	627
Barnes L'hon S	Finances — présidente du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Dromisky SP	Finances — vice-président du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Barrette G	Santé — vice-président du 17 février 2004 . . . . .	628		du 17 février 2004 . . . . .	627
Bélanger	Langues officielles — président du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Folco R	Santé — vice-président du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
L'hon M				Citoyenneté et Immigration — vice-présidente du 23 février 2004 . . . . .	538
Bellemare E	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Fontana L'hon JF	Citoyenneté et Immigration — président du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
	Développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées — vice-président du 19 février 2004 . . . . .	597	Forseth P	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Bonin R	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — président du 04 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167		du 17 février 2004 . . . . .	627
	Transports — président du 18 février 2004 . . . . .	1 178	Godin Y	Langues officielles — vice-président du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Bonwick L'hon P	Patrimoine canadien — vice-président du 07 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528		du 12 février 2004 . . . . .	702
Boudria L'hon D	Langues officielles — président du 12 février 2004 . . . . .	1 351	Grewal G	Examen de la réglementation — président du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
Brown MAB	Santé — présidente du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167		du 19 février 2004 . . . . .	1 149
	du 17 février 2004 . . . . .	1 207	Harb M	Comptes publics — vice-président du 07 novembre 2002 au 8 septembre 2003 . . . . .	2 282
Bulte S	Patrimoine canadien — présidente du 24 février 2004 . . . . .	1 006	Harris RM	Finances — vice-président du 21 octobre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528
Caccia L'hon CL	Environnement et développement durable — président du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Harvard L'hon J	Patrimoine canadien — vice-président du 02 octobre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	593
	du 16 février 2004 . . . . .	1 235	Herron J	Environnement et développement durable — vice-président du 05 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528
Cadman C	Justice et droits de la personne — vice-président du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Hill J	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président du 02 octobre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	593
	Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile — vice-président du 17 février 2004 . . . . .	627		du 18 février 2004 . . . . .	612
Cannis J	Transports — vice-président du 03 février 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Hilstrom H	Agriculture et Agroalimentaire — vice-président du 04 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528
	du 18 février 2004 . . . . .	612	Jennings M	Industrie, sciences et technologie — vice-présidente du 16 février 2004 . . . . .	643
Castonguay J	Patrimoine canadien — vice-président du 24 février 2004 . . . . .	523		Comptes publics — vice-présidente du 10 février 2004 . . . . .	732
Comuzzi L'hon J	Transports — président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Johnston FD	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président du 10 octobre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Cullen R	Finances — président du 17 février 2004 . . . . .	1 207		Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — vice-présidente du 04 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528
				du 18 février 2004 . . . . .	612
			Lancôt R	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président du 17 février 2004 . . . . .	628

**Parlement**  
**Chambre des communes**

TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉS PAYÉS EN 2003-2004—*Suite*

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant	Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		\$			\$
Lastewka L'hon W	Industrie, sciences et technologie — président du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Parrish C	Procédure et affaires de la Chambre — vice-présidente du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Lee D	Examen de la réglementation — vice-président du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Patry B	Affaires étrangères et Commerce international — président du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
	Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile — président du 17 février 2004 . . . . .	1 207		du 17 février 2004 . . . . .	1 207
Lincoln C	Patrimoine canadien — président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Peric J	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président du 18 février 2004 . . . . .	613
Longfield J	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — présidente du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167	Phinney EL	Comptes publics — vice-présidente du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
	Développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées — présidente du 19 février 2004 . . . . .	1 149		du 10 février 2004 . . . . .	732
Macklin P	Examen de la réglementation — vice-président du 19 février 2004 . . . . .	598	Pickard L'hon RW	Citoyenneté et Immigration — vice-président du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Marleau L'hon D	Affaires étrangères et Commerce international — vice-présidente du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Pratt L'hon D	Défense nationale et Anciens Combattants — président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
	du 17 février 2004 . . . . .	627		du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
Matthews WB	Pêches et Océans — vice-président du 20 février 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Proulx M	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président du 05 février 2004 . . . . .	807
	du 19 février 2004 . . . . .	597	Rajotte J	Industrie, sciences et technologie — vice-président du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
McKay L'hon J	Justice et droits de la personne — vice-président du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207		du 16 février 2004 . . . . .	642
McTeague L'hon D	Industrie, sciences et technologie — vice-président du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Ritz G	Agriculture et Agroalimentaire — vice-président du 25 septembre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	694
Ménard R	Santé — vice-président du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207		du 12 février 2004 . . . . .	702
Merrifield R	Santé — vice-président du 17 février 2004 . . . . .	628	Schellenberger GR	Patrimoine canadien — vice-président du 24 février 2004 . . . . .	523
Mills B	Environnement et développement durable — vice-président du 30 septembre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	621	Scott L'hon A	Justice et droits de la personne — président du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
	du 16 février 2004 . . . . .	643		du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
Moore J	Transports — vice-président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Simard R	Langues officielles — vice-président du 12 février 2004 . . . . .	702
	du 18 février 2004 . . . . .	612	Solberg M	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-président du 05 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 586
Murphy L'hon S	Comptes publics — vice-président du 29 septembre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	636		Finances — vice-président du 30 septembre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	621
Neville A	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — vice-présidente du 01 octobre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	607		du 17 février 2004 . . . . .	627
O'Brien PW	Défense nationale et Anciens Combattants — président du 18 février 2004 . . . . .	1 178	St. Denis B	Industrie, sciences et technologie — président du 16 février 2004 . . . . .	1 236
Pallister B	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-président du 01 octobre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	607	St-Julien G	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — président du 18 février 2004 . . . . .	1 178
	Développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées — vice-président du 19 février 2004 . . . . .	597	Steckle P	Agriculture et Agroalimentaire — président du 04 février 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
				du 12 février 2004 . . . . .	1 350
			Stoffer P	Pêches et Océans — vice-président du 05 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528
			Strahl C	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président du 05 février 2004 . . . . .	807
			Szabo P	Environnement et développement durable — vice-président du 30 septembre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	621
				du 16 février 2004 . . . . .	643

**Parlement**  
**Chambre des communes**

TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉS PAYÉS EN 2003-2004—*Fin*

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant	Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		\$			\$
	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président du 29 septembre 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	635	Vellacott M	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — vice-président du 04 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207
	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — président du 17 février 2004 . . . . .	1 207		du 18 février 2004 . . . . .	612
Thibeault Y	Langues officielles — vice-présidente du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Wappel TW	Pêches et Océans — président du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
Torsney P	Consommation non médicale de drogues ou médicaments — présidente du 20 octobre 2003 au 06 novembre 2003 . . . . .	489	Wayne E	du 19 février 2004 . . . . .	1 149
	Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile — vice-présidente du 17 février 2004 . . . . .	628	White R	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-présidente du 07 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528
Ur RM	Agriculture et Agroalimentaire — vice-présidente du 04 février 2003 au 12 novembre 2003 . . . . .	3 207	Williams J	Consommation non médicale de drogues ou médicaments — vice-président du 20 octobre 2003 au 06 novembre 2003 . . . . .	254
	du 12 février 2004 . . . . .	702		Comptes publics — président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003 . . . . .	6 167
Valeri L'hon T	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président du 07 novembre 2002 au 25 septembre 2003 . . . . .	2 528		du 10 février 2004 . . . . .	1 408
				Total . . . . .	280 178

**Conseil privé**

**TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT**

	Traitements	Indemnités	Total
	\$	\$	\$
NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1 <sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004)			
Augustine L'hon J .....	55 179	2 122	57 301
Bélanger L'hon M .....	20 291	645	20 936
Bennett L'hon C .....	20 291	645	20 936
Bevilacqua L'hon M .....	34 888	1 477	36 365
Blondin-Andrew L'hon E .....	55 179	2 122	57 301
Boudria L'hon D .....	46 517	1 477	47 994
Byrne L'hon G .....	46 517	1 477	47 994
Comuzzi L'hon J R .....	20 291	645	20 936
DeVillers L'hon P .....	34 888	1 477	36 365
Drouin L'hon C .....	34 888	1 477	36 365
Kilgour L'hon D .....	34 888	1 477	36 365
Knutson L'hon G .....	55 179	2 122	57 301
Mahoney L'hon S W .....	33 495	1 419	34 914
Mitchell L'hon A .....	34 887	1 477	36 364
Owen L'hon S .....	34 887	1 477	36 364
Paradis L'hon D .....	55 179	2 122	57 301
Saada L'hon J .....	20 291	645	20 936
Scott L'hon A .....	20 291	645	20 936
<b>Total .....</b>	<b>658 026</b>	<b>24 948</b>	<b>682 974</b>



## Conseil privé

## Bureau du directeur général des élections

## ÉTAT DES DÉPENSES—DÉPENSES LÉGISLATIVES DE SCRUTIN

	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Loi électorale du Canada—</i>					
Préparation des scrutins et activités continues .....	27 524 081 <sup>(1)</sup>	53 592 658	6 999 547		88 116 286
37 <sup>e</sup> élection générale (novembre 2000) .....	175 783				175 783
Élection partielle - Ottawa-Centre <sup>(2)</sup> .....	4 828				4 828
Élections partielles de juin 2003 <sup>(3)</sup> .....	942 477				942 477
Élections partielles de mai 2003 <sup>(4)</sup> .....	549 675				549 675
Élections partielles de décembre 2002 <sup>(5)</sup> .....	9 523				9 523
<i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i> .....				1 595 374	1 595 374
<b>Total</b> .....	<b>29 206 367</b>	<b>53 592 658</b>	<b>6 999 547</b>	<b>1 595 374</b>	<b>91 393 946</b>

<sup>(1)</sup> Inklus les dépenses requises pour la mise en oeuvre et l'administration du projet de loi C-24, Loi modifiant la *Loi électorale du Canada* et la *Loi de l'impôt sur le revenu* (financement politique).

<sup>(2)</sup> Le bref d'élection partielle dans Ottawa-Centre est réputé d'être remplacé et retiré par la dissolution du Parlement, le 23 mai 2004.

<sup>(3)</sup> Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière (Québec)/Témiscamingue (Québec).

<sup>(4)</sup> Perth-Middlesex (Ontario).

<sup>(5)</sup> Berthier—Montcalm (Québec), Lac Saint-Jean—Saguenay (Québec).

DÉTAILS DES DÉPENSES— 37<sup>e</sup> ÉLECTION GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 2000

	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Sous l'autorité de la Loi électorale du Canada</i>					
<i>Loi électorale du Canada—</i>					
Bureau chef d'Ottawa .....		180 207			180 207
Nouvelle-Écosse .....		21 721			21 721
Québec .....		406			406
Ontario .....		(26 690)			(26 690)
Manitoba .....		32			32
Alberta .....		(67)			(67)
Territoires du Nord-Ouest .....		174			174
<b>Total</b> .....		<b>175 783</b>			<b>175 783</b>

**Conseil privé**

**Bureau du directeur général des élections**

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTION PARTIELLE—OTTAWA-CENTRE

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Rédecoupage des circonscriptions fédérales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Loi électorale du Canada—</i>					
Bureau chef d'Ottawa .....	2 034				2 034
Ottawa-Centre .....	2 794				2 794
<b>Total</b> .....	<b>4 828</b>				<b>4 828</b>

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTIONS PARTIELLES DE JUIN 2003

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Rédecoupage des circonscriptions fédérales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Loi électorale du Canada—</i>					
Bureau chef d'Ottawa .....	214 191				214 191
Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière .....	393 398				393 398
Témiscamingue .....	334 888				334 888
<b>Total</b> .....	<b>942 477</b>				<b>942 477</b>

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTION PARTIELLE DE MAI 2003

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Rédecoupage des circonscriptions fédérales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Loi électorale du Canada—</i>					
Bureau chef d'Ottawa .....	201 713				201 713
Perth-Middlesex .....	347 962				347 962
<b>Total</b> .....	<b>549 675</b>				<b>549 675</b>

## Conseil privé

## Bureau du directeur général des élections

## DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTIONS PARTIELLES DE DÉCEMBRE 2002

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Rédecoupage des circonscriptions fédérales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Loi électorale du Canada—</i>					
Bureau chef d'Ottawa .....	13 895				13 895
Berthier-Montcalm .....	(1 903)				(1 903)
Lac Saint-Jean Saguenay .....	(2 469)				(2 469)
<b>Total .....</b>	<b>9 523</b>				<b>9 523</b>

## DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Rédecoupage des circonscriptions fédérales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales—</i>					
Bureau chef d'Ottawa .....				1 024 211	1 024 211
Terre-Neuve et Labrador .....				23 837	23 837
Île-du-Prince-Édouard .....				2 319	2 319
Nouvelle-Écosse .....				46 616	46 616
Nouveau-Brunswick .....				59 364	59 364
Québec .....				184 914	184 914
Ontario .....				107 749	107 749
Manitoba .....				41 997	41 997
Saskatchewan .....				16 283	16 283
Alberta .....				46 972	46 972
Colombie-Britannique .....				41 112	41 112
<b>Total .....</b>				<b>1 595 374</b>	<b>1 595 374</b>

**Solliciteur général  
Service correctionnel**

**ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT**

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	\$	\$	\$
Administration centrale, Ottawa, Ont. ....	137 495 521	22 321 367	159 816 888
Administration régionale de l'Atlantique, Moncton, N-B. ....	18 273 504	844 963	19 118 467
Centre d'apprentissage de l'Atlantique, Moncton, N-B. ....	994 299		994 299
Établissement Springhill, Springhill, N-É. ....	28 877 537	7 808 435	36 685 972
Pénitencier de Dorchester, Dorchester, N-B. ....	25 921 452	2 837 338	28 758 790
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B. ....	10 852 089	1 766 728	12 618 817
Établissement Atlantique, Renous, N-B. ....	21 752 397	1 140 622	22 893 019
Établissement pour femmes Nova, Truro, N-É. ....	8 939 980	222 716	9 162 696
District de la Nouvelle-Écosse, Halifax, N-É. ....	2 439 021	133 080	2 572 101
Centre correctionnel communautaire Carleton, Halifax, N-É. ....	534 508		534 508
Centre correctionnel communautaire annexe Carleton, Halifax, N-É. ....	710 780		710 780
Bureau de libération conditionnelle de Halifax, Halifax, N-É. ....	609 593		609 593
Bureau de libération conditionnelle de Dartmouth, Dartmouth, N-É. ....	570 041		570 041
Bureau de libération conditionnelle du district de Truro, Truro, N-É. ....	1 091 504		1 091 504
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Kentville, Kentville, N-É. ....	838 084		838 084
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Sydney, Sydney, N-É. ....	801 524		801 524
Bureau de libération conditionnelle du district de Terre-Neuve et du Labrador, St. John's, T-N-L. ....	2 009 406	160 498	2 169 904
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Corner Brook, Corner Brook, T-N-L. ....	907 262		907 262
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Grand Falls, Grand Falls, T-N-L. ....	95 926		95 926
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de St. John's, St. John's, T-N-L. ....	872 020		872 020
Bureau de libération conditionnelle du district du Nouveau-Brunswick Est et de l'Î-P-É, Moncton, N-B. ....	3 040 845	69 336	3 110 181
Bureau sectoriel de libération conditionnelle du district de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É. ....	263 327		263 327
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Bathurst, Bathurst, N-B. ....	493 786		493 786
Bureau de libération conditionnelle du district de Nouveau-Brunswick Ouest, Saint John, N-B. ....	1 458 606	247 704	1 706 310
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Fredericton, Fredericton, N-B. ....	387 386		387 386
Centre correctionnel communautaire Parrtown, Saint John, N-B. ....	813 449		813 449
Centre de rétablissement Shepody, Shepody, N-B. ....	7 348 653		7 348 653
Administration régionale du Québec, Laval, Qc. ....	28 084 769	3 331 378	31 416 147
Collège du personnel du Québec, Laval, Qc. ....	2 042 978	359 162	2 402 140
Établissement Montée St-François, Laval, Qc. ....	11 168 827	490 065	11 658 892
Centre fédéral de formation, Laval, Qc. ....	17 062 680	406 569	17 469 249
Établissement de Donnacona, Donnacona, Qc. ....	29 201 293	747 358	29 948 651
Établissement Joliette, Joliette, Qc. ....	10 112 093	296 467	10 408 560
Établissement Leclerc, Laval, Qc. ....	30 324 551	2 194 058	32 518 609
Établissement Archambault, Ste-Anne-Des-Plaines, Qc. ....	18 981 692	919 917	19 901 609
Établissement de Ste-Anne-Des-Plaines, Ste-Anne-Des-Plaines, Qc. ....	14 153 574	759 911	14 913 485
Centre de réception régional, Sainte-Anne-des-Plaines, Qc. ....	27 818 843	1 806 105	29 624 948
Établissement Drummond, Drummondville, Qc. ....	21 647 079	1 210 312	22 857 391
Établissement de Cowansville, Cowansville, Qc. ....	26 278 618	1 034 396	27 313 014
Établissement de La Macaza, La Macaza, Qc. ....	19 053 776	615 315	19 669 091
Établissement de Port Cartier, Port Cartier, Qc. ....	20 475 547	742 867	21 218 414
Bureau de libération conditionnelle du district de Montréal - Métropolitain, Montréal, Qc. ....	3 479 621	12 099	3 491 720
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Longueuil, Longueuil, Qc. ....	1 215 061		1 215 061
Bureau de libération conditionnelle de Ville-Marie, Montréal Qc. ....	5 185 092	835	5 185 927
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Lafontaine, Montréal, Qc. ....	4 040 066		4 040 066
Centre correctionnel communautaire Martineau, Montréal, Qc. ....	1 368 502	3 977	1 372 479
Centre correctionnel communautaire d'Ogilvy, Montréal, Qc. ....	144 363	1 736	146 099
Centre correctionnel communautaire de Sherbrooke, Montréal, Qc. ....	919 902	8 571	928 473
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Langelier, Ville d'Anjou, Qc. ....	5 031 889	3 001	5 034 890
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Granby, Granby, Qc. ....	1 416 349	2 043	1 418 392
Centre correctionnel communautaire Hochelaga, Montréal, Qc. ....	478 939	102 164	581 103
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'Estrie, Sherbrooke, Qc. ....	1 401 034	3 550	1 404 584
Bureau de libération conditionnelle du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qc. ....	1 349 254		1 349 254
Centre correctionnel communautaire de Québec, Québec, Qc. ....	3 411 393	15 000	3 426 393
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Rimouski, Rimouski, Qc. ....	779 271		779 271
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Chicoutimi, Chicoutimi, Qc. ....	687 057	2 432	689 489
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qc. ....	1 784 610		1 784 610

## Solliciteur général Service correctionnel

### ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	\$	\$	\$
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Laval, Laval, Qc.....	3 488 876		3 488 876
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda, Qc .....	523 957		523 957
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Gatineau, Gatineau, Qc .....	1 092 779		1 092 779
Bureau sectoriel de libération conditionnelle des Laurentides, St-Jérôme, Qc .....	2 574 935	34 656	2 609 591
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Lanaudière, Lachenaie, Qc .....	1 153 840		1 153 840
Centre régional de santé mentale - région de Québec, Québec, Qc .....	7 938 895		7 938 895
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont .....	27 940 245	3 085 476	31 025 721
Centre d'apprentissage correctionnel, Kingston, Ont .....	2 381 919	19 007	2 400 926
Centre régional de traitement, Kingston, Ont .....	13 251 107	68 144	13 319 251
Pénitencier de Kingston, Kingston, Ont .....	29 621 780	1 156 008	30 777 788
Établissement de Millhaven, Bath, Ont .....	32 263 052	1 767 003	34 030 055
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont .....	22 660 157	366 203	23 026 360
Établissement de Bath, Bath, Ont .....	20 157 202	1 797 266	21 954 468
Prison pour femmes, Kingston, Ont .....	493 744		493 744
Maison Isabel McNeil, Kingston, Ont .....	1 033 003		1 033 003
Établissement de Collins Bay, Kingston, Ont .....	20 205 522	2 616 662	22 822 184
Établissement Frontenac, Kingston, Ont .....	9 377 508	248 006	9 625 514
Établissement de Beaver Creek, Gravenhurst, Ont .....	9 302 044	245 688	9 547 732
Établissement de Joyceville, Kingston, Ont .....	25 786 137	3 199 451	28 985 588
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont .....	10 219 984	202 591	10 422 575
Établissement de Warkworth, Campbellford, Ont .....	31 220 990	2 698 225	33 919 215
Établissement Grand Valley pour femmes, Kitchener, Ont .....	10 966 708	2 124 165	13 090 873
Bureau de libération conditionnelle du district de l'Est et du Nord de l'Ontario, Kingston, Ont .....	1 946 975		1 946 975
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Barrie, Barrie, Ont .....	610 458		610 458
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Kingston, Kingston, Ont .....	1 203 966		1 203 966
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Peterborough, Peterborough, Ont .....	1 558 024		1 558 024
Centre correctionnel communautaire de Portsmouth, Kingston, Ont .....	1 021 885		1 021 885
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Muskoka, Gravenhurst, Ont .....	220 326		220 326
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Sault-Ste-Marie, Sault-Ste-Marie, Ont .....	186 488		186 488
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Sudbury, Sudbury, Ont .....	1 449 874		1 449 874
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Timmins, Timmins, Ont .....	129 122		129 122
Bureau du district d'Ottawa, Ottawa, Ont .....	4 337 400		4 337 400
Bureau de libération conditionnelle du district central de l'Ontario, Toronto, Ont .....	2 354 706		2 354 706
Centre correctionnel communautaire de Keele, Toronto, Ont .....	1 213 277		1 213 277
Bureau sectoriel de libération conditionnelle du centre-ville de Toronto, Toronto, Ont .....	3 156 238		3 156 238
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'est de Toronto, Toronto, Ont .....	1 751 630		1 751 630
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'ouest de Toronto, Toronto, Ont .....	567 246		567 246
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Peel, Toronto, Ont .....	2 150 158		2 150 158
Bureau de l'équipe de surveillance des libérés conditionnels, Toronto, Ont .....	432 195		432 195
Bureau de supervision des femmes, Toronto, Ont .....	1 234 984		1 234 984
Bureau de libération conditionnelle du district de Hamilton, Hamilton, Ont .....	535 238		535 238
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Hamilton, Hamilton, Ont .....	3 532 854		3 532 854
Centre correctionnel communautaire de Hamilton, Hamilton, Ont .....	1 201 759		1 201 759
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de St. Catharines, St. Catharines, Ont .....	837 521		837 521
Bureau de libération conditionnelle du district de l'ouest de l'Ontario, Guelph, Ont .....	434 730		434 730
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Windsor, Windsor, Ont .....	1 150 485		1 150 485
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de London, London, Ont .....	2 078 190		2 078 190
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Guelph, Guelph, Ont .....	2 197 098		2 197 098
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Brantford, Brantford, Ont .....	416 967		416 967
Bureau communautaire du Nunavut, Iqaluit, Nunavut .....	727 561		727 561
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask .....	19 366 773	1 549 717	20 916 490
Collège du personnel des Prairies, Saskatoon, Sask .....	1 582 162		1 582 162
Centre psychiatrique régional des Prairies, Saskatoon, Sask .....	26 254 647	231 606	26 486 253
Établissement de Stony Mountain, Winnipeg, Man .....	32 266 729	1 245 926	33 512 655
Établissement de Rockwood, Stony Mountain, Man .....	7 001 608	162 261	7 163 869
Pénitencier de la Saskatchewan, Prince Albert, Sask .....	40 835 509	1 018 946	41 854 455
Établissement Riverbend, Prince Albert, Sask .....	5 883 624	93 528	5 977 152

**Solliciteur général  
Service correctionnel**

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—Fin

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	\$	\$	\$
Pénitencier de la Saskatchewan - Unité maximale, Prince Albert, Sask . . . . .	589 759		589 759
Pavillon de ressourcement Okimaw Ochi, Maple Creek, Sask . . . . .	4 267 341	1 403 472	5 670 813
Pavillon de ressourcement Willow Cree, Duck Lake, Sask . . . . .	2 701 043	242 662	2 943 705
Établissement de Drumheller, Drumheller, Alb . . . . .	30 645 286	1 466 915	32 112 201
Établissement Grande Cache, Grande Cache, Alb . . . . .	14 265 345	567 259	14 832 604
Établissement Pê Sâkâstêw, Hobbema, Alb . . . . .	4 174 630	158 092	4 332 722
Établissement de Bowden, Innisfail, Alb . . . . .	31 105 162	1 208 622	32 313 784
Établissement pour femmes d'Edmonton, Edmonton, Alb . . . . .	11 509 291	393 612	11 902 903
Établissement d'Edmonton, Edmonton, Alb . . . . .	27 301 292	2 129 973	29 431 265
Établissement Grierson, Edmonton, Alb . . . . .	2 601 292	631 948	3 233 240
Bureau de libération conditionnelle du district du nord-ouest de l'Ontario-Manitoba, Winnipeg, Man . . . . .	1 456 500		1 456 500
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Winnipeg, Man . . . . .	5 279 278		5 279 278
Centre correctionnel communautaire de Osborne, Winnipeg, Man . . . . .	803 423	27 128	830 551
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Brandon, Man . . . . .	503 488		503 488
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Thunder Bay, Ont . . . . .	459 824	27 235	487 059
Succursale de libération conditionnelle, Thompson, Man . . . . .	173 128	26 359	199 487
Bureau de libération conditionnelle, The Pas, Man . . . . .	109 485		109 485
Bureau de libération conditionnelle du district de la Saskatchewan, Saskatoon, Sask . . . . .	6 798 768	135 723	6 934 491
Bureau de libération conditionnelle du district du nord de l'Alberta, Edmonton, Alb . . . . .	6 706 977		6 706 977
Bureau de libération conditionnelle d'Edmonton, Edmonton, Alb . . . . .	4 531 694	27 255	4 558 949
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Red Deer, Alb . . . . .	825 385		825 385
Bureau sectoriel de libération conditionnelle des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, TN-O . . . . .	1 269 270		1 269 270
Bureau auxiliaire Grande Prairies, Grande Prairies, Alb . . . . .	77 643		77 643
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Calgary, Calgary, Alb . . . . .	6 001 575	30 432	6 032 007
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Lethbridge, Lethbridge, Alb . . . . .	364 820		364 820
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Drumheller, Drumheller, Alb . . . . .	132 315		132 315
Succursale de libération conditionnelle de Medecin Hat, Medecin Hat, Alb . . . . .	95 932		95 932
Administration régionale du Pacifique, Abbotsford, C-B . . . . .	14 716 358	2 704 154	17 420 512
Collège du personnel du Pacifique, Mission, C-B . . . . .	1 670 391		1 670 391
Services communs du Pacifique, Clearbrook, C-B . . . . .	32 409 231		32 409 231
Établissement William Head, Victoria, C-B . . . . .	9 997 944	424 766	10 422 710
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B . . . . .	19 287 552	954 968	20 242 520
Centre régional de santé du Pacifique, Abbotsford, C-B . . . . .	26 741 070	11 500 006	38 241 076
Établissement Mountain, Agassiz, C-B . . . . .	19 713 951	273 999	19 987 950
Établissement Kent, Agassiz, C-B . . . . .	22 951 104	937 020	23 888 124
Établissement d'Elbow Lake, Harrison Mills, C-B . . . . .	4 397 213	228 483	4 625 696
Établissement de Ferndale, Mission, C-B . . . . .	6 674 723	84 947	6 759 670
Établissement de Mission, Mission, C-B . . . . .	15 340 469	654 680	15 995 149
Bureaux de libération conditionnelle de la région du Pacifique (général), Matsqui, C-B . . . . .	1 377 313		1 377 313
Bureau sectoriel de Vancouver, Victoria, C-B . . . . .	7 968 616		7 968 616
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'Île de Vancouver, Victoria, C-B . . . . .	3 690 323		3 690 323
District de la vallée du Fraser, Abbotsford, C-B . . . . .	1 609 873		1 609 873
Bureau sectoriel de libération conditionnelle interne, Kamloops, C-B . . . . .	3 345 316		3 345 316
Centre de l'administration correctionnel communautaire Abbotsford, Abbotsford, C-B . . . . .	774 616		774 616
Centre correctionnel communautaire Sumas, Matsqui, C-B . . . . .	43 841		43 841
Services correctionnels communautaires de Vancouver, Vancouver, C-B . . . . .	1 312 153		1 312 153
Bureau de libération conditionnelle de Prince George, Prince George, C-B . . . . .	2 020 336		2 020 336
Bureau de libération conditionnelle de Chilliwack, Chilliwack, C-B . . . . .	896 440	443 150	1 339 590
Unité de rechute des services correctionnels communautaires, Abbotsford, C-B . . . . .	469 116		469 116
Établissement de la vallée du Fraser, Abbotsford, C-B . . . . .	6 614 515	7 294 195	13 908 710
Total . . . . .	1 411 746 424	110 529 665	1 522 276 089

## Conseil du Trésor

## DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		1 141 815	5 675 000
Commission canadienne du lait—				
Dépenses du programme . . . . .	25			145 000
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Dépenses de fonctionnement et contributions . . . . .	30		384 935	1 901 000
Commission canadienne des grains—				
Dépenses du programme . . . . .	40		264 913	898 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	20		890 205	498 000
Société d'expansion du Cap-Breton—				
Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton . . . . .	70			37 000
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1	46 803 805	652 200	39 835 000
Patrimoine canadien—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		1 661 816	1 752 000
Conseil des Arts du Canada—				
Paiements au Conseil des Arts du Canada . . . . .	15			46 000
Société Radio-Canada—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	20			1 364 000
Musée canadien des civilisations—				
Dépenses de fonctionnement et de capital . . . . .	35	186 802		881 000
Musée canadien de la nature—				
Dépenses de fonctionnement et de capital . . . . .	40			804 000
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—				
Dépenses du programme . . . . .	45		167 000	315 000
Archives nationales du Canada—				
Dépenses du programme, subventions et contributions . . . . .	50		702 226	365 000
Société du Centre national des Arts—				
Paiements à la Société du Centre national des Arts . . . . .	55			23 000
Commission des champs de bataille nationaux—				
Dépenses du programme . . . . .	60		37 000	2 000
Commission de la capitale nationale—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	65	880 000		323 000
Office national du film—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions . . . . .	75		198 003	82 000
Musée des beaux-arts du Canada—				
Dépenses de fonctionnement et de capital . . . . .	80	350 050		200 000
Bibliothèque nationale—				
Dépenses du programme et subventions . . . . .	90			529 000
Musée national des sciences et de la technologie—				
Dépenses de fonctionnement et de capital . . . . .	95	502 599		434 000
Commission de la fonction publique—				
Dépenses du programme . . . . .	110		152 159	2 011 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique—				
Dépenses du programme . . . . .	35		27 081	127 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	115		292 473	83 000
Téléfilm Canada—				
Paiements à Téléfilm Canada . . . . .	125			71 000
Citoyenneté et Immigration—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		788 533	5 791 000
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	10		108 846	1 478 000
Environnement—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		471 565	16 079 000
Agence canadienne d'évaluation environnementale—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	15		106 389	85 000
Bureau de l'infrastructure du Canada—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	100		213 244	2 000
Agence Parcs Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	100	3 556 927	298 651	1 700 000
Finances—				
Ministère—				
Programme des politiques économiques, sociales et financières—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		120 000	1 672 000
Vérificateur général—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	20			1 388 000
Tribunal canadien du commerce extérieur—				
Dépenses du programme . . . . .	25			163 000
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	30		165 882	8 000
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Dépenses du programme . . . . .	35		213 500	
Pêches et Océans—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		682 247	13 279 000
Affaires étrangères et Commerce international—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		3 267 644	11 434 000
Corporation commerciale canadienne—				
Dépenses du programme . . . . .	15			67 000
Agence canadienne de développement international—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	20		756 130	1 872 000
Centre de recherches pour le développement international—				
Paiements au Centre de recherches pour le développement international. . . . .	40			182 000
Commission mixte internationale—				
Dépenses du programme . . . . .	45			75 000
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—				
Dépenses du programme . . . . .	50		25 000	24 000
Gouverneur général—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	1	65 000		98 000
Santé—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		389 240	12 034 000
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	10		664 728	520 000



## Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—				
Dépenses du programme . . . . .	20		63 642	57 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—				
Dépenses du programme . . . . .	25			50 000
Développement des ressources humaines—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		6 138 925	5 841 000
Conseil canadien des relations industrielles—				
Dépenses du programme . . . . .	10		37 500	154 000
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—				
Dépenses du programme . . . . .	15		25 000	32 000
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Dépenses du programme . . . . .	20		45 000	8 000
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Ministère—				
Programme d'administration—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	1		987 198	1 390 000
Programme des affaires indiennes et inuites—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	5		348 000	1 565 000
Programme des affaires du Nord—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	30	3 922 000	29 000	451 000
Commission canadienne des affaires polaires—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	45			3 000
Industrie—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		3 902 451	6 415 000
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada . . . . .	(S)	636 643		
Agence spatiale canadienne—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	30		194 483	2 299 000
Commission canadienne du tourisme—				
Dépenses du programme . . . . .	45			22 000
Tribunal de la concurrence—				
Dépenses du programme . . . . .	50		110 000	20 000
Commission du droit d'auteur—				
Dépenses du programme . . . . .	55		25 000	39 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	60		476 409	249 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	75		723 332	29 453 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	90		402 921	329 000
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	110		333 783	431 000
Conseil canadien des normes—				
Paiements au Conseil canadien des normes . . . . .	120			20 000
Statistique Canada—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	125		169 000	8 799 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5	Crédit 10	Crédit 15
		Éventualités du gouvernement	Initiatives pangouvernementales	Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Justice—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		437 172	2 965 000
Commission canadienne des droits de la personne—				
Dépenses du programme . . . . .	10		194 909	144 000
Tribunal canadien des droits de la personne—				
Dépenses du programme . . . . .	15		30 000	39 000
Commissaire à la magistrature fédérale—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	20		60 000	93 000
Service administratif des tribunaux judiciaires—				
Dépenses du programme . . . . .	27		190 000	318 000
Commission du droit du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	35		11 100	23 000
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—				
Programme du Commissariat à l'information du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	40	10 276	86 000	48 000
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	45	162 388	60 000	66 000
Cour suprême du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	50		65 000	116 000
Défense nationale—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		396 642	21 336 000
Comité des griefs des Forces canadiennes—				
Dépenses du programme . . . . .	15		60 000	41 000
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire—				
Dépenses du programme . . . . .	20			130 000
Ressources naturelles—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		783 000	9 486 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions . . . . .	20		120 000	940 000
Société de développement du Cap-Breton—				
Dépenses de fonctionnement et en capital . . . . .	25			5 000
Office national de l'énergie—				
Dépenses du programme . . . . .	30		204 450	576 000
Parlement—				
Bibliothèque du Parlement—				
Dépenses du programme . . . . .	10		70 000	
Conseil privé—				
Ministère—				
Dépenses du programme . . . . .	1		212 194	864 000
Centre canadien de gestion—				
Dépenses du programme et contributions . . . . .	5		856 759	254 000
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—				
Dépenses du programme . . . . .	10		35 000	29 000
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—				
Dépenses du programme . . . . .	15		163 282	2 139 000
Directeur général des élections—				
Dépenses du programme . . . . .	20	159 064		365 000
Commissaire aux langues officielles—				
Dépenses du programme . . . . .	25		103 000	105 000

## Conseil du Trésor

## DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—Fin

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Dépenses du programme . . . . .	30		143 000	19 000
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones—				
Dépenses de fonctionnement et contributions . . . . .	25			21 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme . . . . .	40			95 000
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Ministère—				
Programme des services gouvernementaux—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		884 918	22 036 000
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada . . . . .	(S)	226 349		
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction . . . . .	(S)	29 475 451		
Communication Canada—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	15		2 722 414	300 000
Solliciteur général—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		610 000	344 000
Centre canadien des armes à feu—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	7			110 000
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme . . . . .	10		222 004	4 789 000
Service correctionnel—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions . . . . .	15	10 000 000	757 583	6 251 000
Commission nationale des libérations conditionnelles—				
Dépenses du programme et subventions . . . . .	25	448 000	110 000	498 000
Bureau de l'enquêteur correctionnel—				
Dépenses du programme . . . . .	30			10 000
Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	35	18 120 749	354 822	9 064 000
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	50			13 000
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	55	66 075	80 000	16 000
Transports—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		354 742	27 659 000
Office des transports du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	55		161 000	318 000
Tribunal d'appel des transports du Canada—				
Dépenses du programme . . . . .	60		25 000	11 000
Conseil du Trésor—				
Secrétariat—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1		381 334	1 909 000
Anciens Combattants—				
Programme des Anciens Combattants—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1	4 096 000	1 016 170	2 766 000
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)				
Dépenses du programme . . . . .	10		52 500	144 000
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Dépenses de fonctionnement . . . . .	130		1 081 332	351 000
Total . . . . .		119 668 178	41 950 396	300 785 000

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

# SECTION 13

*COMPTES PUBLICS DU CANADA*  
2003-2004

**Index**

## Index

### A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 6  
 ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 5  
 ACTIFS NON FINANCIERS, *voir volume I, section 10*  
 Agence canadienne d'inspection des aliments, (états financiers), 2.2  
 Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.2  
 Agence des douanes et du revenu du Canada, 2.10  
 Agence Parcs Canada, 2.32  
 Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.6  
 ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 1*  
 Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II, section 1*  
 Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II, section 1*  
 Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II, section 1*  
 Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II, section 1*  
 Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II, section 1*  
 AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 12  
 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 11  
 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 11*  
 Avances à justifier, 3.12

### B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (états financiers), 2.41  
 Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.10  
 Bureau des passeports, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.16

### C

Centre canadien de gestion, (états financiers), 2.48  
 Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (états financiers), 2.54  
 Commission canadienne de sûreté nucléaire, (états financiers), 2.61  
 Commission canadienne des affaires polaires, (états financiers), 2.71  
 Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.22  
 Commission de l'assurance-emploi du Canada, (états financiers), 2.77  
 Commission des champs de bataille nationaux, (états financiers), 2.78  
 Commission du droit du Canada, (états financiers), 2.84  
 Commissions, 11.16  
 COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*  
 COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*  
 Conseil de recherches en sciences humaines, (états financiers), 2.88  
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (états financiers), 2.97  
 Conseil national de recherches du Canada, (états financiers), 2.105  
 Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.29  
 CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.34  
 Créances—radiations ou renonciations, 3.8  
 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER, *voir volume I, section 5*

### D

Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II, section 1*  
 Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II, section 1*  
 Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales, (Affaires étrangères et Commerce international), 12.2  
 Détail budgétaire par affectation, 11.2  
 Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II, section 1*  
 Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II, section 1*  
 Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*  
 Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits, (Conseil du Trésor), 12.29  
 Détails des dépenses législatives—Élections partielles de décembre 2002, (Conseil privé), 12.25  
 Détails des dépenses législatives—Élection partielle de mai 2003, (Conseil privé), 12.24  
 Détails des dépenses législatives—Élections partielles de juin 2003, (Conseil privé), 12.24  
 Détails des dépenses législatives—*Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, (Conseil privé), 12.25  
 Détails des dépenses législatives—Élection partielle—Ottawa-Centre, (Conseil privé), 12.24  
 Détails des dépenses—37<sup>e</sup> élection générale de novembre 2000, (Conseil privé), 12.23  
 DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

### E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*  
 État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin, (Conseil privé), 12.23  
 État des dépenses par établissement, (Solliciteur général), 12.26  
 État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2003-2004, (Parlement), 12.11  
 État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2003-2004, (Parlement), 12.13  
 État des revenus et charges, *voir volume II, section 1*  
 ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2  
 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUELABLES, 1  
 ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORT ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 2*

### F

Frais d'étude, 11.19  
 Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 11.24  
 Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales, (Affaires étrangères et Commerce international), 12.4  
 FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 8

### G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.41

### I

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES, 3  
 Instituts de recherche en santé du Canada, 2.115

**M**

Montants adjugés par une cour, 9.24

**O**

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.48

Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.54

**P**

Paiements à titre gracieux, 9.16

Paiements d'indemnités et frais d'administration, (Développement des ressources humaines), 12.10

Paiements de réclamations contre l'État, 9.2

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 9

PAIEMENTS DE TRANSFERT, 7

Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Perfectionnement et de la formation du personnel, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.62

Pertes de fonds et de biens publics, 3.15

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*

Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.68

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 10

Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II, section 1*

**R**

Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges, *voir volume II, section 1*

Récapitulation des charges externes par catégorie, *voir volume II, section 1*

Récapitulation des revenus externes, *voir volume II, section 1*

Revenus, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2

REVENUS, CHARGES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*

Revenus de placements, 11.21

Revenus ministériels, *voir volume II, section 1*

**S**

Services communs de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.70

Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.76

Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.82

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 4

Sommaire du portefeuille ministériel, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

**T**

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (états financiers), 2.124

Traitements des présidents et vice-présidents de Comités payés en 2003-2004, (Parlement), 12.19

Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2003-2004, (Parlement), 12.17

Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État, (Conseil privé), 12.22

**V**

Ventes de biens et de services, *voir volume II, section 1*